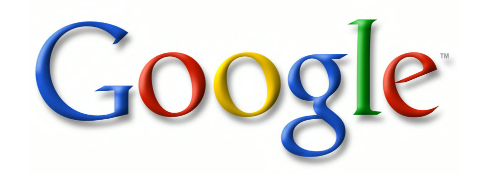
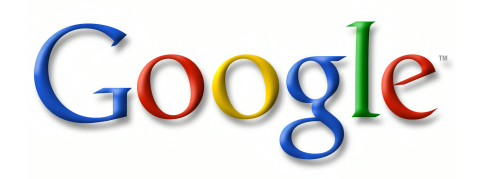
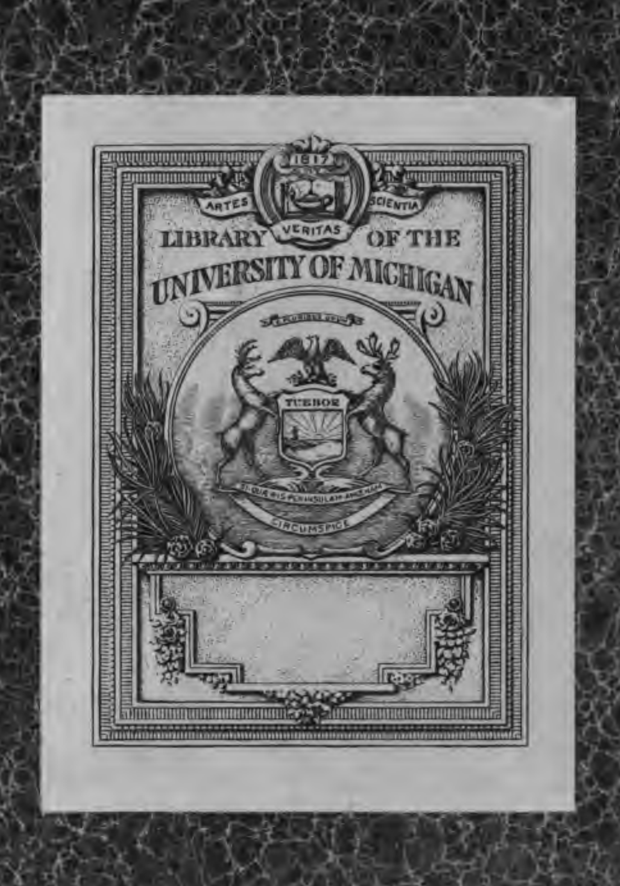







1817
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE

CORRESPONDANCE
LITTÉRAIRE.

TOME VII.

IMPRIMERIE DE H. FOURNIER,
RUE DE SEINE, N° 14.

CORRESPONDANCE
LITTÉRAIRE,
PHILOSOPHIQUE ET CRITIQUE
DE GRIMM
ET
DE DIDEROT,
DEPUIS 1753 JUSQU'EN 1790.

NOUVELLE ÉDITION,

REVUE ET MISE DANS UN MEILLEUR ORDRE,
AVEC DES NOTES ET DES ÉCLAIRCISSEMENS,
ET OU SE TROUVENT RÉTABLIES POUR LA PREMIÈRE FOIS
LES PHRASES SUPPRIMÉES PAR LA CENSURE IMPÉRIALE.

TOME SEPTIÈME.
1770 — 1772.

A PARIS,
CHEZ FURNE, LIBRAIRE,
QUAI DES AUGUSTINS, N° 37;
ET LADRANGE, MÊME QUAI, N° 19.

M DCCC XXIX.

CORRESPONDANCE

LITTÉRAIRE.

1770.

JUILLET.

Paris, 1er juillet 1770.

La fête par laquelle la ville de Paris a voulu célébrer le mariage de monseigneur le Dauphin, a été, avant son exécution, un objet de raillerie publique, et est devenue ensuite un sujet de deuil pour les citoyens. Le prévôt des marchands, M. Bignon, assisté de ses échevins et conseillers de ville, a pris, à cette occasion, des mesures si bien combinées, que la place destinée aux réjouissances a été transformée en champ de bataille jonché de morts, où, de fait, près de mille citoyens ont perdu la vie.

Cet événement sans exemple, et que la postérité aura de la peine à croire, se trouve pour les témoins oculaires l'événement du monde le plus simple : l'incurie la plus répréhensible, bien loin de remédier aux inconvéniens du premier choix de l'emplacement, les a rendus funestes. Tout ce que les puissans génies des prévôt des marchands et échevins réunis ont pu inventer de plus récréatif pour célébrer un événement aussi auguste que l'hyménée de l'héritier présomptif du royaume, c'était de placer des boutiques entre les arbres du boulevard du nord de cette capitale, et d'y faire tenir la foire la

plus triste, la plus insipide du monde, et qu'ils eurent grand soin de déclarer non franche dans leurs placards, de peur qu'on ne les soupçonnât de vouloir accorder aux marchands forains quelque exemption d'impôts passagère en faveur d'une solennité si importante. A cette occasion, ils firent éclairer le boulevard par de petites lanternes placées de distance en distance sous les arbres, et qui donnèrent à cette foire l'air le plus misérable et le plus pauvre. Ensuite ils résolurent d'anticiper sur le feu que la ville est en usage de faire tirer tous les ans la veille de la Saint-Jean, sur la Grève, de le renforcer, et de le faire tirer le 30 mai sur la nouvelle place de Louis XV, dont la colonnade serait illuminée après le feu, ainsi que toutes les façades des maisons de la capitale : en conséquence ils firent construire une espèce de décoration, la plus étroite et la plus mesquine qu'il fût possible de voir. Au lieu de placer cette décoration et le feu, ou vis-à-vis le Pont-Tournant des Tuileries, ou en face de la rivière, où le plus grand nombre de citoyens possible aurait pu jouir de ce spectacle, on érigea, mais de guingois, la charpente et sa décoration en face de cette rue appelée Royale, qui conduit de la Porte Saint-Honoré, où finit le boulevard, dans la place de Louis XV, et c'est pour les spectateurs placés dans cette enfilade étroite que le feu devait être tiré : ceux qui étaient sur la place même ne pouvaient le voir que par derrière; les personnes de rang étaient placées dans les deux colonnades de la place, qui sont séparées dans leur milieu par cette rue Royale dont j'ai parlé. Remarquez que cette rue, nouvellement alignée, n'est pas encore achevée, qu'elle est beaucoup plus large du côté de la place qu'à l'autre bout, du côté de la Porte Saint-Honoré, où il y a

encore de vieilles maisons à abattre; remarquez aussi qu'elle n'est pas encore pavée, et qu'il y avait des deux côtés plusieurs larges fossés, creusés apparemment pour l'écoulement des eaux, ou peut-être pour empêcher les voitures de passer ailleurs que sur le milieu de la rue qui est pavée; remarquez qu'il ne vint dans la tête d'aucun des grands ordonnateurs de cette fête de faire remplir ces fossés, mais que le lendemain du désastre on eut grand soin de les combler; et vous ne serez plus étonné de ce qui est arrivé. Cependant, de tous ces arrangemens si peu réfléchis il ne serait vraisemblablement résulté aucun accident, si l'on avait voulu s'occuper de la police des carrosses, et publier la veille, ou le jour même, la route par laquelle il serait permis aux carrosses d'arriver sur la place, et celle par laquelle ils seraient obligés de s'en retourner. Cette précaution fut absolument négligée. Le prévôt des marchands ne songea qu'à se maintenir dans son droit d'exercer la police dans toute l'enceinte de la place, et à empêcher le lieutenant-général de police d'y faire aucune fonction; il ne pensa seulement pas à faire prier le gouverneur des Tuileries de laisser le Pont-Tournant ouvert, afin qu'une bonne partie du peuple pût défiler, à pied, après le feu, par le jardin des Tuileries. Ce pont fut fermé à l'heure ordinaire, de sorte que ce débouché nécessaire manqua absolument. Moyennant ces données, le désastre devint inévitable.

Malgré le plus beau temps du monde le feu ne réussit point, parce qu'au lieu de prendre aux pièces d'artifice il prit à la charpente, et causa un incendie; on fut obligé de faire venir les pompes pour l'éteindre, et ces pompes ne purent arriver que par la rue Royale : surcroît d'embarras. Il était aisé de prévoir qu'après le feu tiré le

peuple qui était sur le boulevard voudrait arriver par la rue Royale sur la place pour voir l'illumination des colonnades, et qu'au contraire le peuple de la place se mettrait à défiler par la même rue Royale pour se rendre au boulevard, et y jouir de cette belle foire dont j'ai parlé. Ces deux colonnes devaient nécessairement se rencontrer nez à nez, et le choc devenir aussi dangereux qu'inévitable. Comme la rue Royale a la forme d'un entonnoir, ceux qui se trouvèrent engagés dans le fond de cet entonnoir ne purent déboucher à cause de la colonne opposée qu'ils rencontrèrent, et furent de plus en plus pressés par la foule dont ils étaient suivis, et qui, par le côté large, s'engageait dans cette route fatale pour percer de la place au boulevard. Dans ce moment critique les carrosses s'ébranlèrent et voulurent prendre le même chemin : il est fâcheux que dans ces occasions les personnes considérables croient de leur dignité d'aller à six ou huit chevaux, et *surtout d'avoir l'air et le jeu de gens pressés*. Dès que l'on vit ces carrosses engagés dans la rue Royale, le peuple, de peur de se trouver sous les chevaux, se jeta du milieu sur la droite et sur la gauche; ceux qui y étaient déjà furent poussés par ce choc dans les fossés qu'ils ne soupçonnaient pas sous leurs pieds : alors culbutés les uns sur les autres, étouffés, écrasés, l'air ne retentit plus que des cris et des hurlemens affreux des mourans. Un grand nombre de personnes de la première distinction qui avaient donné rendez-vous à leur carrosse à quelque distance de la place, et qui croyaient pouvoir le regagner à pied, se trouvèrent dans cette foule, et coururent le plus grand risque de perdre la vie. M. le maréchal de Biron, colonel des Gardes Françaises, fut de ce nombre, et dut la vie à un sergent de son régi-

ment. Quelques soldats et sergens de ce régiment rendirent les plus grands services dans cette funeste bagarre, et sauvèrent la vie à une infinité de personnes connues : malheureusement ils ne purent donner ces secours qu'en écrasant et étouffant ce qui se trouvait autour d'eux; il n'y avait pas d'autre moyen de dégager ceux dont ils avaient entrepris le salut; deux de ces infortunés, après avoir sauvé la vie à plusieurs personnes, périrent eux-mêmes misérablement dans la presse. Il est aisé de s'imaginer l'affliction et le deuil qui suivirent cette scène tragique : toute la nuit fut employée à débarrasser le champ de mort des cadavres dont il était jonché, à les faire porter dans un cimetière proche de la place, et à les faire reconnaître dans ce lieu de désolation par leurs parens et leurs amis.

Madame la Dauphine, qui arrivait avec Mesdames de France par le chemin de Versailles pour voir l'illumination de la place, ayant appris le malheur qui venait d'arriver, rebroussa chemin; et deux jours après elle envoya, ainsi que M. le Dauphin, l'argent de son mois à M. de Sartine, pour le soulagement des malheureux qui avaient fait des pertes dans cette fatale nuit.

Le lendemain on apprit que M. Bignon, après avoir vu le succès de sa belle fête, était revenu chez lui, en carrosse et en bonne santé, entre dix et onze heures du soir; qu'à onze heures il avait été dans son lit suivant son usage, et qu'il avait reposé tranquillement et passé une fort bonne nuit. Le surlendemain il eut l'attention de se trouver à l'Opéra, dans la loge de la ville, pour bien prouver au public qu'il n'était ni malade, ni affligé; et il ne se trouva pas un patriote pour lui jeter une couronne civique à la tête, *ob cives servatos* : il y a même

toute apparence que, pour reconnaître ses soins, il sera continué dans sa place pendant trois autres années. Le parlement a pris connaissance de ce désastre; mais tout ce qui résultera de cette enquête, c'est que les morts ont tort. On doit la justice à M. de Sartine qu'il a été infiniment touché de cette catastrophe, quoiqu'il n'eût pas dépendu de lui de la prévenir, les magistrats de la ville se trouvant seuls chargés des détails de la police relative à ces sortes de fêtes, et les magistrats supérieurs n'y concourant que lorsqu'ils sont requis.

Les spectacles donnés à la cour à l'occasion de ce mariage n'ont pas eu des suites aussi funestes que les fêtes de Paris; mais ils ont en général peu réussi, et ont fait peu d'honneur aux ordonnateurs. Le feu d'artifice et l'illumination du parc de Versailles ont eu seuls beaucoup de succès. La nouvelle salle d'Opéra, construite à Versailles sur les dessins de M. Gabriel, premier architecte du roi, a servi, pour la première fois, à ces fêtes. Cette salle est sans doute très-magnifique; mais cette grande profusion d'ornemens et de dorures est en elle-même un grand défaut; on dira à l'architecte : Ne pouvant la faire belle, tu l'as faite riche. La beauté d'une salle de spectacle consiste dans la plus grande simplicité, dans la commodité et l'égalité des places, dans la facilité des communications, etc. Si vous élevez une colonnade circulaire au-dessus des premières loges, il est clair que vous bridez par ces colonnes les yeux d'une infinité de spectateurs qui ne pourront plus voir le théâtre; si vous suspendez des lustres superbes entre chaque colonne, vous éclairerez bien la salle, mais l'illumination du théâtre s'en ressentira nécessairement et ne fera plus d'effet; si vous prodiguez l'or et les dorures, ce sera en-

core aux dépens de la décoration théâtrale, que vous écraserez par les couleurs trop brillantes de la salle. Voilà les premières notions sur la décoration et l'illumination des théâtres. A cela on répond que la salle de Versailles ne doit pas seulement servir aux spectacles de la cour, mais aussi au festin ou souper royal, au bal paré, etc., dans ces occasions augustes et solennelles. Je dis que c'est une fausse vue que de vouloir adapter le même bâtiment à des usages si différens; qu'un roi de France est assez riche pour avoir une salle de bal à part; qu'en employant la salle d'Opéra à cet usage, l'expérience a prouvé que ces ornemens étaient beaucoup trop brillans, puisque la cour dans toute sa magnificence, les femmes malgré leur plus grande parure et tous les diamans du Brésil, avaient été effacées par l'éclat de la décoration. Une autre bévue incompréhensible, c'est que dans cette salle magnifique il n'y a de la place que pour environ quatorze ou quinze cents personnes, et qu'à l'exception de l'amphithéâtre réservé à la famille royale et des premières loges, le reste des spectateurs paraît plutôt relégué dans des coins et dans des niches qu'admis au spectacle de son souverain. On a pratiqué aussi des niches grillées sous l'amphithéâtre et les premières loges; et pour leur ménager la vue du théâtre on a enterré le parquet de façon que, lorsqu'on y est assis, on ne voit guère que la tête des acteurs. On dit, quant au nombre des places, que quatorze cents suffisent dans les jours ordinaires de comédie, et qu'il n'y a rien de si triste qu'une salle trop vaste et peu garnie de spectateurs. Je réponds qu'on ne doit pas jouer la tragédie et la comédie sur le théâtre de l'Opéra, parce qu'elle ne fait pas d'effet sur un si grand théâtre, comme l'expérience vient de le dé-

montrer; qu'il doit y avoir pour ces représentations un petit théâtre à part; mais que ce petit théâtre ne doit pas être un trou de garde-robe, comme celui sur lequel on a joué la comédie à Versailles jusqu'à ce jour; qu'il n'y a point de prince en Europe qui à ses Opéra ne place deux, trois et jusqu'à quatre mille spectateurs, et que l'architecte est inexcusable de n'avoir pas ménagé cette facilité au souverain d'un grand royaume lorsqu'il marie son petit-fils.

Quoi qu'il en soit de cette magnifique salle, M. le duc d'Aumont, premier gentilhomme de la chambre en exercice, y a fait représenter pendant les fêtes du mariage l'opéra de *Persée*, de Quinault et Lulli, à cause de sa nouveauté sans doute, et l'opéra de *Castor et Pollux*, de Bernard et Rameau. Madame la duchesse de Villeroy, fille de M. le duc d'Aumont, a présidé comme ordonnatrice à toutes les répétitions. L'opéra de *Persée* a magnifiquement ennuyé; toutes les machines ont manqué, comme il devait arriver sur un théâtre tout neuf; le seul moment piquant du spectacle a été l'ouvrage du gros Persée; Persée Le Gros s'est laissé choir aux pieds d'Andromède dans le moment décisif: cette chute a beaucoup fait rire madame la Dauphine.

Indépendamment de ces opéra, on a représenté sur ce théâtre la tragédie d'*Athalie*, par Racine, et celle de *Tancrède*, par M. de Voltaire, et mademoiselle Clairon a joué dans les deux pièces. L'illustre Clairon aurait désiré que le roi lui fît dire qu'il verrait avec plaisir qu'elle remontât sur le théâtre, et ce mot aurait suffi pour la faire rentrer à la Comédie Française; mais Sa Majesté ne s'est pas prêtée à cette insinuation. Cependant il a été décidé par madame la duchesse de Villeroy

que le mariage d'un Dauphin ne pouvait être célébré sans mademoiselle Clairon, qui a toujours conservé la passion de son métier, quoiqu'un moment de dépit l'ait fait renoncer au théâtre de sa gloire. La passion ne donne pas toujours de bons conseils. Il fallait que l'illustre Clairon considérât qu'elle était dans l'âge où l'on n'acquiert plus; que près de cinq ans de retraite pouvaient avoir influé sur sa figure et même sur son talent; mais elle n'a fait aucune de ces réflexions, et a fait même une faute plus grave. Le rôle d'Athalie appartient de tout temps à mademoiselle Dumesnil; ce n'est que dans l'absence de cette actrice que mademoiselle Clairon l'a quelquefois joué, mais rarement et toujours sans succès, parce que c'est un rôle passionné, et troublé et emporté, où l'art et le jeu raisonné sont mortels. Enlever ce rôle à une ancienne actrice dans une occasion solennelle, c'était un très-mauvais procédé. Du moment qu'on sut cet arrangement à Paris, il ne fut plus possible à mademoiselle Dumesnil de se montrer sur le théâtre sans des transports d'applaudissemens. Grace à la protection de madame la comtesse du Barry, les fêtes de la cour furent augmentées d'une représentation de la tragédie de *Mérope;* mademoiselle Dumesnil y parut dans un habit donné par sa protectrice; elle y eut le plus grand succès, et le roi lui fit dire après la pièce qu'il n'avait jamais été plus content d'elle. Avec ces dispositions, mademoiselle Clairon aurait joué le rôle d'Athalie comme une divinité, qu'elle n'y aurait pas réussi; et l'on s'accorde à dire qu'elle y joua mal : aussi sa chute fut complète. Elle ne réussit pas mieux dans le rôle d'Aménaïde de la tragédie de *Tancrède*. Je me trouvai à ce spectacle, et je fus singulièrement surpris de la lenteur et de la monotonie

qu'elle mit dans ce rôle, qui lui avait fait autrefois une réputation si brillante, et dont les actrices les plus médiocres se sont toujours tirées avec succès. C'est qu'à un certain âge on ne peut pas interrompre son métier cinq ans de suite sans porter à son talent un coup funeste. Un autre sujet d'étonnement pour moi, c'était de la voir infiniment mal habillée, elle que j'avais vue si profonde dans la recherche et dans l'art de se bien mettre au théâtre : sa robe était d'une couleur fausse, entre le brun et le jaune, et lui donnait l'air d'une petite vieille ratatinée ; on remarqua aussi qu'elle avait la bouche de travers, comme si elle venait d'avoir une attaque d'apoplexie. Ce mauvais succès et les dégoûts qui en sont inséparables nous auront privés pour toujours de l'occasion de revoir cette célèbre actrice sur la scène. On a fait à ce sujet des vers assez mauvais. Je ne les transcris ici que pour vous prouver que cette pauvre Clairon a reçu le coup de pied de l'âne.

Indécemment tu quittas Melpomène,
Et tu veux, Fretillon, remonter sur la scène ;
Par la brigue écarter les talens de la Cour,
Et seule avoir l'honneur de paraître au grand jour ?
C'était assez de gloire, impudente héroïne,
Que d'avoir en débauche égalé Messaline.

Ce qu'il y a de plus remarquable dans les spectacles de la cour c'est *la Tour enchantée*, ballet figuré, mêlé de chant et de danse, représenté devant le roi le 20 juin dernier ; c'est la seule nouveauté qu'il y ait eu parmi ces spectacles. Madame la duchesse de Villeroy a entendu parler de ces magnifiques ballets donnés à la cour de Stuttgard par Noverre ; elle a voulu les imiter, et, pour perfectionner le genre, elle a cru qu'il n'y avait rien de

plus beau que d'y faire brailler de temps en temps quelque litanie de chant français. Elle a donc fait un centon d'airs de danse, coupés par des psalmodies, le tout arrangé par Dauvergne, le plus plat et le plus froid des compositeurs de France, ce qui veut beaucoup dire. M. Jolliveau, qui se dit secrétaire perpétuel de l'Académie royale de Musique parce qu'il tient registre des loges louées à l'Opéra, a fait les paroles; madame la duchesse y a été pour la partie du génie, c'est-à-dire de l'invention. Une princesse malheureuse se trouve enfermée dans une tour enchantée par des Génies malfaisans; son amant détruit le charme, et la délivre: voilà toute la dépense de madame la duchesse en génie. Après quoi on célèbre la délivrance de la princesse par des jeux et par un carrousel; et comme madame la duchesse a ouï dire que, sur les théâtres étrangers, on voyait souvent des chevaux réels dans les pompes de triomphe ou autres spectacles, elle a aussi fait promener des chevaux attelés à des cabriolets sur le théâtre de Versailles. Cette *Tour enchantée*, parfaitement ridicule, a été sifflée d'un commun accord. C'était une petite machine en vert et blanc, de papier huilé, la plus mesquine possible; on y voyait la princesse Sophie Arnould à travers une petite porte de gaze blanche; elle se désolait, un mouchoir blanc à la main, et faisant des bras dans une espèce de char qui la balançait.

Elle avait l'air d'un avorton conservé dans un bocal d'esprit de vin, comme on les place dans les cabinets d'histoire naturelle. On fit cette remarque à Sophie Arnould après la pièce, et elle répondit que *c'était tout simple, puisqu'elle était le fruit d'une fausse couche de madame la duchesse de Villeroy*. Au moment du désen-

chantement, on eut beau siffler, la tour de papier huilé ne voulut jamais s'écrouler; les deux Géans qui la gardaient tombèrent dans la trappe; c'étaient deux soldats aux Gardes, dont l'un fut grièvement blessé à cette occasion; mais la tour ne voulut jamais disparaître, malgré les beaux bras de la princesse qui se balançait dans son char, derrière la porte de gaze, de la manière du monde la plus tragique; pour achever de la délivrer, on fut obligé d'emporter le papier huilé par morceaux. Il serait difficile, comme je l'ai dit, d'imaginer un spectacle plus mesquin, plus absurde, plus ennuyeux et plus complètement ridicule que celui de *la Tour enchantée*.

Il vient de paraître un nouvel ouvrage sur l'art important de la coïffure; il a pour titre : *le Coiffeur d'homme et de femme;* on peut l'avoir complet pour six francs, ou bien, suivant qu'on a la vocation et le goût de ne coiffer qu'un des deux sexes exclusivement, on peut se procurer, pour trois livres, la science de coiffer le sexe qu'on a choisi de préférence. Nous devons ce nouveau bienfait à M. de La Garde, jeune coiffeur, qui nous apprend, en passant, que mademoiselle sa sœur compose et vend une excellente pommade. Si mademoiselle de La Garde est jolie, je ne doute pas du succès et du débit de sa pommade. Je ne doute pas davantage du mérite de monsieur son frère; mais il doit cependant une chandelle à la Providence de l'avoir délivré d'un dangereux rival; l'illustre M. Le Gros, si connu aux Quinze-Vingts et dans toute l'Europe, par son *Art de coiffer les dames*(1), a perdu la vie dans la nuit fatale

(1) Voir tom. V, p. 21.

du 30 mai; il a été trouvé étouffé, ainsi qu'un Martin, célèbre vernisseur et descendant de ce grand Martin qui a rendu son nom immortel par ses vernis. Cette nuit a donc été assez funeste aux arts, comme vous voyez. Andromaque Le Gros revint sur le champ de mort, vers les trois heures du matin, n'ayant pu rentrer chez elle; on lui apprit le sort de son époux avec tous les ménagemens possibles; elle répondit, avec une présence d'esprit merveilleuse: « Voilà qui est fort bien, mais encore faut-il que je prenne mes clefs dans sa poche pour pouvoir rentrer chez moi. » A ces mots, on entendit l'ombre d'Hector Le Gros pousser un cri plaintif, et sa veuve éplorée alla se coucher.

L'ouvrage lumineux et profond de M. l'abbé Galiani, sur le commerce des blés, a jeté l'alarme dans le camp des économistes; leurs champions se sont armés de toutes pièces, pour combattre le champion napolitain, et, comme ils n'ont pas cru pouvoir opposer à ses forces une digue de raisonnemens assez puissante, ils se sont bornés à lâcher sur lui le torrent des injures. L'abbé Baudeau a engagé le combat par des *Lettres d'un amateur à M. l'abbé G***, sur ses dialogues anti-économistes;* il se proposait d'en publier une tous les huit jours, et de faire mourir ainsi l'athlète napolitain à petit feu; mais le public a jugé ces Lettres si mauvaises que l'auteur n'a jamais osé publier la troisième. Le grand rêveur de bien public, M. Mercier de La Rivière, a paru ensuite dans l'arène avec un volume in-12 de 418 pages, intitulé : *l'Intérêt général de l'État, ou la liberté du commerce des blés démontrée conforme au droit naturel, au droit public de la France, aux lois fonda-*

mentales du royaume, à l'intérêt commun du souverain et de ses sujets dans tous les temps; avec la réfutation d'un nouveau système publié en forme de DIALOGUES SUR LE COMMERCE DES BLÉS. Il ne manque à ce pauvre M. de La Rivière, dévoré du zèle du bien public, que l'entendement des choses qu'il prétend enseigner; c'est un bonhomme qui accouche, en rêvant, d'un système de mots auxquels il trouve apocalyptiquement un sens suivi; c'est un auteur à idées liées comme l'abbé Morellet, mais celui-ci n'a pas le mérite apocalyptique des économistes; il fait des raisonnemens, et dit des pauvretés en termes clairs; aussi n'est-il pas dans le giron de l'église économistique, mais à la porte, ni dehors ni dedans, et ne jouissant pas de la considération que donne aux docteurs de la secte l'obscurité du style et des idées. Il a aussi fait un gros ouvrage contre le livre de l'abbé Galiani; il l'a écrit avec une telle rapidité et une telle assiduité, que la peau de son petit doigt, à force de se frotter contre son bureau, s'est entièrement usée; il portait ainsi les stigmates de sa foi robuste dans les principes des économistes, sans avoir les honneurs de saint. Bien plus, il fit imprimer sa *Réfutation* à ses dépens; il voulait la vendre à son profit, et lorsqu'il touchait au terme de ses espérances, d'en tirer autant d'argent que de gloire, M. le contrôleur général lui fit défendre de publier son livre, et lui fit dire qu'il le rendait responsable de tous les exemplaires qui paraîtraient. Voilà donc M. l'abbé Morellet riche d'une édition entière et de quinze cents livres de frais (1). On a accusé le procédé du ministre de dureté; mais il faut cependant être équi-

(1) Voir dans les *Mémoires de Morellet*, tom. II, p. 295, une réfutation de ce passage trop longue pour être rapportée ici.

table, et dire qu'il est de la dernière impertinence d'écrire en enthousiaste sur la liberté illimitée de l'exportation, au moment où presque toutes les provinces du royaume sont désolées par la disette. Ceux qui sont délicats en fait des procédés honnêtes ne trouvent pas l'abbé Morellet trop mulcté de quinze cents livres pour avoir écrit contre l'abbé Galiani; il a vécu avec ce charmant abbé dix ans; il l'a nommé son ami; il en a reçu des services d'amitié. Des personnes un peu difficiles prétendent que s'il croyait devoir combattre publiquement les idées de son ami, il fallait commencer par lui communiquer sa Réfutation, et ne la pas publier sans son aveu; cela supposait une Réfutation, en tout sens, honnête et polie, telle que doit être la discussion entre honnêtes gens, et surtout entre amis. Il y a des gens qui prétendent que sa critique est plus amère que solide; et moi je me garderai bien de juger ce procès, parce que je n'ai nulle envie de lire le bavardage délayé de l'abbé mulcté; il a fait pour moi ses preuves de bon esprit et d'écrivain judicieux dans l'affaire de la Compagnie des Indes; il m'a démontré qu'on pouvait être à la fois un grand raisonneur, un esprit bien absurde et un brouillon bien étourdi; je le tiens quitte de toute nouvelle preuve. Quant à Saint-Jean de La Rivière *in aquis*, remarquez, sur le titre de son Apocalypse, les mots *dans tous les temps*, et vous serez en état de vous former une idée de la sagesse de ces rêveurs-là; ils ne se doutent pas seulement qu'une loi politique, bonne dans tous les temps, n'est précisément d'usage dans aucun temps, ni dans aucun lieu. Un troisième abbé, dit Roubaud, docteur de l'école absurde, ayant remarqué le grand succès de l'ouvrage de l'abbé Galiani, et l'ayant attribué à la

gaieté qui y règne, a voulu faire le plaisant en le réfutant, et a cru que rien n'était si plaisant que de dire des injures à son adversaire. Il a intitulé sa réfutation : *Récréations économiques, ou Lettres de l'auteur des Représentations aux magistrats, à M. le chevalier Zanobi, principal interlocuteur des* DIALOGUES SUR LE COMMERCE DES BLÉS. Ces Récréations forment une brochure in-8° de 237 pages, qui est restée aussi obscure que les autres faits d'armes des économistes.

Outre ces combats des moulins à vent contre le chevalier Zanobi, nous avons eu, en fait de fatras économique, plusieurs autres ouvrages, dont la lecture n'a pas encore guéri les plaies que l'agriculture reçoit journellement de la taille arbitraire et d'autres petits inconvéniens encore subsistans ; je me bornerai à en indiquer deux. Le premier a pour titre: *Traité politique et économique des communes, ou Observations sur l'agriculture, sur l'origine, la destination et l'état actuel des biens communs, et sur les moyens d'en tirer les secours les plus piquans et les plus durables pour les communautés qui les possèdent et pour l'État* (1): ces secours piquans forment un vol. in-8°. L'autre brochure de 200 pages, pareillement in-8°, est intitulée: *L'Ami du Prince et de la Patrie, ou le bon Citoyen* (2); c'est un recueil de dialogues entre un sage et un laboureur. L'histoire du sage est développée dans l'introduction, sous ce titre: *Le bon Seigneur;* et dans l'avertissement, vous trouverez encore une autre anecdote intitulée : *Le Paysan saxon.* J'observerai ici, en passant, au bon citoyen et à l'homme

(1) Par le comte d'Essuile.

(2) Par M. de Sapt; Paris, Costar, in-8°. Quelques exemplaires portent le nom de l'auteur.

aux secours piquans, et à tous les rêveurs de bien public, que le paysan du duché d'Altembourg est laborieux, industrieux, entendu, économe, riche au point qu'il donne huit ou dix mille écus à sa fille, en la mariant au fils du laboureur, son voisin, sans que lui ni son voisin aient jamais entendu parler ni de M. le chevalier Zanobi, ni de M. le marquis de Mirabeau, ni des *Éphémérides du Citoyen*, ni de l'*Ordre essentiel* de M. de La Rivière (1); ce qui me fait croire que le bon gouvernement a plus d'influence sur l'agriculture que les bons bavards. J'ajoute que pour m'instruire dans la science économique j'aimerais mieux assister aux récréations des paysans du pays d'Altembourg, lorsqu'ils jouent les dimanches aux quilles, que de lire les *Récréations économiques* de l'abbé Roubaud, et les découvertes de l'abbé Morellet. Cependant, comme je ne veux pas mourir dans l'impénitence finale, je m'engage d'abjurer et de croire à l'influence immédiate de nos rêveurs économiques, sur le bonheur de la France, le jour où j'aurai remarqué à nos paysans français l'assurance, le maintien des paysans d'Altembourg, avec des habits aussi bien étoffés et des culottes aussi amples, et des filles aussi bien dotées que j'en ai vu dans ce pays-là.

M. de Saint-Lambert, ayant été élu par l'Académie Française à la place du feu archidiacre abbé Trublet, a prononcé son discours de remerciement, le 23 du mois dernier, dans une séance publique de MM. les Quarante. Ce discours trace rapidement et légèrement l'histoire de la littérature française, depuis sa naissance

(1) *L'Ordre naturel et essentiel des Sociétés politiques*; Paris, 1767, in-4°, ou 2 vol. in-12.

jusqu'à nos jours. Il a été assez bien reçu du public à la séance de l'Académie; depuis qu'il est imprimé, il est absolument tombé, et l'on en dit beaucoup de mal. J'avoue que cette rigueur me paraît injuste: si vous voulez un discours sublime, il ne l'est pas: mais il y en a eu de plus mauvais prononcés dans ces augustes assemblées: d'ailleurs, on est convenu, de tout temps, que quelques phrases ingénieuses en feraient l'affaire.

On reproche à M. de Saint-Lambert d'avoir tout loué et d'avoir trop loué; mais c'est l'esprit de l'institut; il ne faut donc pas chicaner l'orateur. On lui a donné à la porte de l'Académie un encensoir, à condition qu'il en dirigerait les coups, non-seulement en arrière sur les fondateurs, mais encore en avant vers les principaux nez académiques. Le nouvel académicien a fait son service d'encensoir à merveille, et il n'y a point d'habitué de paroisse qui sache mieux lancer le sien vers le porteur du Saint-Sacrement. Indépendamment de l'illustre président de Montesquieu et du grand patriarche de Ferney, qui ont des droits assurément incontestables à notre hommage et à la reconnaissance de tous les siècles, l'abbé de Condillac, M. Thomas, M. d'Alembert ont eu leur portion d'éloges à part. Je ne sais par quelle fatalité M. de Saint-Lambert a oublié M. de Buffon, qui ne laisse pas d'être aussi un des Quarante; et je suis tenté de faire comme cet officier gascon qui, en revenant du palais où il avait monté la garde pour une séance de Louis XIV au parlement, s'arrêta sur le Pont-Neuf, devant la statue de Henri IV, et dit à sa troupe: « *Mes amis, saluons celui-ci, il en vaut bien un autre* (1). » Si l'on reproche

(1) Cet officier était le bisaïeul du fameux Mirabeau. Voir pour cette anecdote tom. II, p. 147.

à M. de Buffon des systèmes insoutenables, on ne peut nier que, passion de système à part, il n'ait en général le coup-d'œil très-philosophique; et l'élévation de ses idées, la noblesse et le coloris de son style lui assurent sa place parmi les premiers écrivains de ce temps, qui commence à être stérile en grands hommes. Comment peut-on passer sous silence M. de Buffon, quand on a le courage de louer son pesant adversaire, l'abbé de Condillac? Il est vrai que M. de Saint-Lambert nous promet de sa part un ouvrage sur l'éducation; mais pour savoir si cet ouvrage mérite notre admiration et notre reconnaissance, j'attendrai qu'il ait paru, et je lirai.

Si l'abbé Trublet pouvait lire tout le bien que M. de Saint-Lambert dit de lui comme littérateur, il arriverait exprès de Saint-Malo, par les coquetiers, pour remercier son généreux successeur. Je soupçonne M. de Saint-Lambert d'avoir le projet de voyager en Allemagne, et d'avoir su, par Maupertuis, avec quelle affection les maîtres de postes de ce pays-là servent ceux qui ont de la considération pour l'archidiacre Trublet. Lorsque Marmontel fut reçu à l'Académie, il alla voir le directeur pour lui lire son discours, et pour avoir communication de sa réponse, suivant l'usage. Ce directeur était M. Bignon, le même qui, en sa qualité de prévôt des marchands, a donné de si belles et de si heureuses fêtes au peuple de Paris, à l'occasion du mariage de M. le Dauphin. Il dit à Marmontel: « Je sais bien que j'aurais dû parler de vous et de vos ouvrages avec éloge; mais je n'en ai rien fait de peur de me faire des ennemis. » On peut se rappeler que Marmontel avait éprouvé les plus grandes difficultés pour entrer à l'Académie, à cause de cette fatale parodie de la scène de *Cinna*, adaptée à un conseil

tenu sur le gouvernement de la Comédie Française, entre M. le duc d'Aumont, M. d'Argental et Le Kain, parodie qui amusa le public pendant un mois, que Marmontel n'avait pas faite, et qui cependant lui resta. Ce fut M. le prince Louis de Rohan, coadjuteur de Strasbourg, qui aplanit ces difficultés en forçant M. le duc d'Aumont de déclarer hautement qu'il désirait que Marmontel eût la place; mais le prévoyant M. Bignon sentit, malgré cette déclaration, que l'éloge de Marmontel ne ferait pas un plaisir infini à ses ennemis, et eut la faiblesse de le supprimer, et l'imprudence d'en dire la raison à Marmontel, qui la trouva très-bonne. C'est ce même M. Bignon, commandeur des ordres du roi, à qui le comte d'Argenson, alors ministre, dit, lorsqu'il obtint la place de bibliothécaire du roi, qui est presque devenue héréditaire dans sa famille: *Mon cousin, voilà une belle occasion d'apprendre à lire.* Au reste, il n'a pas donné le seul exemple d'une suppression totale d'éloges, et M. de Saint-Lambert aurait trouvé, dans les fastes de l'Académie, plus d'autorités qu'il ne lui en fallait, sinon pour supprimer, du moins pour raccourcir le panégyrique de l'archidiacre.

Il a fini son discours par une apologie faible, mais franche, des lettres et de la philosophie contre les reproches d'irréligion et autres imputations à la mode. On a appelé point d'orgue ou *cadenza* la sortie formelle et régulière que les évêques et tous les prédicateurs font depuis quelque temps contre les philosophes, et qui est devenue de l'essence de tous les sermons qui se prêchent en France. Je vois que les philosophes commencent aussi à avoir leur point d'orgue, et qu'il n'y aura plus de discours de prononcé à l'Académie, sans réclamation contre le point d'orgue des prêtres, et sans apologie de la liberté

de penser. Il faudra voir lesquels de ces chanteurs à ramage si différent sauront tenir leur haleine le plus long-temps, et varier assez leur ton pour ne pas ennuyer leurs auditeurs. Je crains pour le point d'orgue des prêtres; il me semble que leur goût de chant vieillit de jour en jour; et ce qu'il y a de pis, c'est que la plupart d'entre eux, tout en s'égosillant, ont eux-mêmes l'air prévenu contre la bonté de leur méthode.

M. l'ancien évêque de Limoges, précepteur des Enfans de France, a répondu au discours de M. de Saint-Lambert, en sa qualité de directeur de l'Académie. Ce prélat passe pour un homme respectable par ses mœurs et sa candeur; mais ce n'est pas par la plume qu'il ressemble au cygne de Cambray, à cet illustre Fénélon, dont la place auprès de l'héritier présomptif du trône a plus illustré l'élève que le précepteur. Le cygne de Limoges, placé auprès de l'héritier actuel en la même qualité, n'a pu se dispenser de parler du mariage de son élève et de l'union des augustes maisons de France et d'Autriche; mais tout ce qu'il a dit est d'une extrême platitude. Comment ne parle-t-on pas avec élévation d'un événement sur lequel repose le bonheur de la génération future d'un grand royaume? Comment n'est-on pas éloquent, quand on a le cœur pénétré? Comment n'est-on pas pénétré, quand on a à parler de l'héritier du trône, et que cet héritier est votre élève? Quand M. l'évêque de Limoges quitte la cour et revient à l'Académie, il est plus passable. Il loue l'abbé Trublet, comme un évêque doit louer un archidiacre. Le meilleur trait de son discours a été relevé; il dit, en parlant de Fontenelle: *Cet homme célèbre qui, ayant vécu près d'un siècle, en a illustré deux.*

Après les deux discours, M. le duc de Nivernois a lu quelques fables de sa composition, qui ont reçu, comme de coutume, de grands applaudissemens. La plupart de ces fables sont ingénieuses.

M. de Saint-Lambert a lu ensuite le second chant d'un poëme sur *le Génie*, qu'il a depuis vingt ans dans son porte-feuille, et qui n'est pas achevé; je le croyais même entièrement abandonné. Si cela est, cette lecture ne lui donnera pas le courage de le reprendre; le public l'a accueillie très-froidement.

Quelques jours après sa réception, M. de Saint-Lambert a fait paraître une brochure intitulée: *Les deux Amis, conte iroquois.*

Vous aimerez certainement la chanson d'Erimé: *Ils partent, les deux amis;* mais il n'en fallait faire qu'une dans tout le conte, ou ne pas faire les autres sur le même moule. On ne saurait être trop court quand on conte; et l'on doit se souvenir de la leçon de madame Geoffrin. M. le comte de Coigny, étant un jour à dîner chez elle, faisait des contes qui ne finissaient point; on apporta un aloyau, et il tira, pour en servir, un petit couteau de sa poche, tout en continuant ses contes. Madame Geoffrin, impatientée, lui dit: « Monsieur le comte, il faut avoir de grands couteaux et de petits contes. »

Lettre de M. de Voltaire à madame Necker.

De Ferney, le 19 juin 1770.

Vous qui chez la belle Hypathie,
Tous les vendredis raisonnez
De vertu, de philosophie,
Et tant d'exemples en donnez,
Vous saurez que dans ma retraite
Est venu Phidias Pigal

Pour dessiner l'original
De mon vieux et mince squelette.
Chacun rit vers le mont Jura
En voyant ces honneurs insignes;
Mais la France entière dira
Combien vous seuls en étiez dignes.

« Quand les gens de mon village ont vu Pigalle déployer quelques instrumens de son art : *Tiens, tiens*, disaient-ils, *on va le disséquer, cela sera drôle.* C'est ainsi, Madame, vous le savez, que tout spectacle amuse les hommes; on va également aux Marionnettes, au feu de la Saint-Jean, à l'Opéra-Comique, à la grand'messe, à un enterrement. Ma statue fera sourire quelques philosophes, et renfrognera les sourcils réprouvés de quelque coquin d'hypocrite ou de quelque polisson de folliculaire: vanité des vanités!

« Mais tout n'est pas vanité; ma tendre reconnaissance pour vos services, et surtout pour vous, Madame, n'est pas vanité.

« Mille tendres obéissances à M. Necker. »

Paris, 15 juillet 1770.

Phidias Pigalle a fait son voyage de Ferney, et en est revenu après y avoir passé huit jours. La veille de son départ il ne tenait encore rien, et son parti était pris de renoncer à l'entreprise, et de revenir déclarer qu'il n'en pouvait venir à bout. Le patriarche lui accordait bien tous les jours une séance; mais il était pendant ce temps-là comme un enfant, ne pouvant se tenir tranquille un instant. La plupart du temps il avait son secrétaire à côté de lui pour dicter des lettres pendant qu'on le modelait, et, suivant un tic qui lui est familier en dictant des lettres, il soufflait des pois ou faisait

d'autres grimaces mortelles pour le statuaire. Celui-ci s'en désespéra, et ne vit plus pour lui d'autre ressource que de s'en retourner ou de tomber malade à Ferney d'une fièvre chaude. Enfin, le dernier jour, la conversation se mit, pour le bonheur de l'entreprise, sur le veau d'or d'Aaron; le patriarche fut si content que Pigalle lui demandât au moins six mois pour mettre une pareille machine en fonte, que l'artiste fit de lui, le reste de la séance, tout ce qu'il voulut, et parvint heureusement à faire son modèle comme il avait désiré. Il eut une si grande peur de gâter ce qu'il tenait dans une seconde séance, qu'il en fit faire le moule aussitôt par son mouleur, et qu'il partit le lendemain de grand matin et clandestinement de Ferney sans voir personne. J'ai vu le plâtre de Pigalle; il est fort beau et très-ressemblant; et cependant il ne ressemble point du tout aux petites figures de l'ouvrier de Saint-Claude qui ressemblent si bien à l'original. C'est que l'ouvrier de Saint-Claude lui a laissé le caractère malin et satirique qu'il a assez souvent. Dans ces petits portraits, le patriarche a aussi la tête penchée de haut en bas sur la poitrine, et par conséquent le regard un peu en dessous. Pigalle lui a fait la tête droite; dans la statue elle sera même relevée, et le regard dirigé en haut. D'ailleurs le plâtre de Pigalle est simple, calme, d'un beau caractère; seulement je trouve qu'il a le regard un peu mélancolique, et comme s'il était travaillé par le spleen, et ce n'est pas assurément la maladie qui mettra le grand patriarche au tombeau. Au reste, Phidias Pigalle nous a apporté les nouvelles les plus satisfaisantes sur sa santé. Il m'a assuré qu'il montait les escaliers plus vite que tous les souscripteurs ensemble, et qu'il était plus alerte à fermer

une porte, à ouvrir une fenêtre, à faire la pirouette, que tout ce qui était autour de lui. J'ai gardé à Phidias Pigalle le secret de toutes ces nouvelles; je savais bien qu'elles seraient prises en mauvaise part à Ferney; mais il faut que quelque maladroit ait fait compliment au patriarche sur son embonpoint, car voici la lettre que je viens d'en recevoir.

De Ferney, le 10 juillet 1770.

« Mon cher prophète, M. Pigalle, quoique le meilleur homme du monde, me calomnie étrangement; il va disant que je me porte bien, et que je suis gras comme un moine. Je m'efforçais d'être gai devant lui, et d'enfler les muscles buccinateurs pour lui faire ma cour.

« Jean-Jacques est plus enflé que moi, mais c'est d'amour-propre. Il a eu soin qu'on mît dans plusieurs gazettes qu'il a souscrit pour cette statue deux louis d'or. Mes parens et mes amis prétendent qu'on ne doit point accepter son offrande.

« Je vous prie de me dire si vous avez lu le *Système de la Nature*, et si on le trouve à Paris. Il y a des chapitres qui me paraissent bien faits, d'autres qui me semblent bien longs, et quelques-uns que je ne crois pas assez méthodiques. Si l'ouvrage eût été plus serré, il aurait fait un effet terrible; mais tel qu'il est, il en a fait beaucoup. Il est bien plus éloquent que Spinosa; mais Spinosa a un grand avantage sur lui, c'est qu'il admet une intelligence dans la nature, à l'exemple de toute l'antiquité, et que notre homme suppose que l'intelligence est un effet du mouvement et des combinaisons de la matière, ce qui n'est pas trop compréhensible. J'ai une grande curiosité de savoir ce qu'on en pense à Paris; vous qui êtes prophète, vous en pourrez dire des nouvelles mieux que personne.

« Ne m'oubliez pas auprès de ma philosophe (1) et de vos amis. »

J.-J. Rousseau, dont la souscription n'a pas fait au patriarche tout le plaisir imaginable, est à Paris depuis environ un mois avec sa gouvernante, mademoiselle Le Vasseur, dont il a enfin fait sa femme. Il a quitté la casaque arménienne et repris l'habit français. On a fait à cette occasion un conte impertinent, qui calomnie la vertu de madame Jean-Jacques, et encore plus le goût de celui qui aurait péché avec elle. On prétend que son mari l'ayant surprise *in flagrante* avec un moine, quitta l'habit arménien sur-le-champ, disant qu'il avait voulu se distinguer jusqu'à présent à l'extérieur des autres, ne se croyant pas un homme ordinaire; mais qu'il voyait bien qu'il s'était trompé, et qu'il était dans la classe commune. Je crois que l'espérance de revenir à Paris a eu plus de part à ce changement d'habit que les fredaines de madame Rousseau. On n'aurait jamais obtenu la permission de reparaître ici pour l'Arménien, mais on a déterminé M. le procureur-général à laisser Jean-Jacques en habit français à Paris. La seule condition que ce magistrat ait exigée, c'est de ne plus écrire, ou du moins de ne rien faire imprimer. Le retour de cet homme singulier dans une ville où il a passé la plus grande partie de sa vie, et qui seule lui convient dans l'univers, a fourni pendant quelques jours un sujet de conversation à Paris. Il s'est montré plusieurs fois au café de la Régence, sur la place du Palais-Royal; sa présence y a attiré une foule prodigieuse, et la populace s'est même attroupée sur la place pour le voir passer. On demandait à la moitié de cette populace ce qu'elle

(1) Madame d'Épinay.

faisait là ; elle répondait que c'était pour voir Jean-Jacques. On lui demandait ce que c'était que Jean-Jacques; elle répondait qu'elle n'en savait rien, mais qu'il allait passer. On fit cesser cette représentation, en exhortant M. Rousseau à ne plus paraître ni à ce café, ni dans aucun autre lieu public; et, depuis ce temps-là, il s'est tenu plus retiré. En effet, il suffirait d'une mauvaise tête parmi nos seigneurs les conseillers des enquêtes et requêtes pour le dénoncer, et obliger le procureur-général de poursuivre le décret de prise de corps qui subsiste toujours, ce qui forcerait le pauvre Jean-Jacques à s'éloigner de nouveau; mais en évitant la trop grande publicité, il ne sera pas dans ce cas-là. Il va d'ailleurs beaucoup dans le monde, chez les belles dames : il a déposé sa peau d'ours avec l'habit arménien, et il est redevenu galant et doucereux. Il va souper aussi chez Sophie Arnould, avec l'élite des petits-maîtres et des talons rouges, et il paraît que c'est Rulhière qu'il a choisi pour conducteur. Quant au métier, ayant renoncé à celui des lettres jusqu'à nouvel ordre, il a repris la profession de copiste de musique; il convient qu'il a été mauvais copiste autrefois, parce que, dit-il, il avait alors la manie de composer des livres; mais actuellement qu'il est revenu dans son bon sens, il prétend n'avoir pas son pareil; il lui faut, dit-il encore, gagner quinze cents livres par an avec ses copies pour être à son aise. Il a reçu chez lui la visite de plusieurs curieux. De ce nombre est M. le prince de Ligne, des Pays-Bas, qui passe pour avoir de l'esprit et pour être aimable (1). Quelques jours après sa visite, il écrivit à M. Rousseau la lettre que

(1) On trouve à la fin du tome X des *Œuvres* du prince Ligne *Mes Conversations avec Jean-Jacques.*

vous allez lire, mais qui n'a pas eu de succès à Paris, parce qu'on n'y a pas trouvé assez de naturel, et que la prétention à l'esprit est une maladie dont on ne relève pas en ce pays.

Lettre à M. Rousseau.

« Je suis, Monsieur, celui qui a été vous voir l'autre jour. Je n'y retourne pas, quoique je m'en meure d'envie; mais vous n'aimez ni les empressés ni les empressemens.

« Pensez à ce que je vous ai proposé. On ne sait pas lire dans mon pays; vous ne serez ni admiré ni persécuté.

« Vous aurez la clef de mes livres et de mes jardins. Vous m'y verrez ou vous ne m'y verrez pas. Vous y aurez une très-petite maison de campagne à vous seul, à un quart de lieue de la mienne. Vous y planterez, vous y sèmerez, vous en ferez tout ce que vous voudrez.

« Jean-Baptiste (1) et son esprit sont venus mourir en Flandre; mais il ne faisait que des vers : que Jean-Jacques et son génie viennent y vivre. Que ce soit chez moi, ou plutôt chez lui, que vous continuiez *vitam impendere vero* (2). Si vous voulez encore plus de liberté, j'ai un très-petit coin de terre qui ne dépend de personne; mais le ciel y est beau, l'air y est pur, et ce n'est qu'à quatre-vingts lieues d'ici. Je n'y ai point d'archevêque ni de parlement, mais j'y ai les meilleurs moutons du monde.

« J'ai des mouches à miel à l'autre habitation que je vous offre. Si vous les aimez, je les y laisserai; si vous ne les aimez pas, je les transporterai ailleurs : leur république vous traitera mieux que celle de Genève à qui

(1) Jean-Baptiste Rousseau.

(2) Devise adoptée par Jean-Jacques.

vous avez fait tant d'honneur, et à qui vous auriez fait du bien.

« Comme vous je n'aime ni les trônes ni les dominations : vous ne régnez sur personne, mais personne ne règnera sur vous. Si vous acceptez mes offres, Monsieur, j'irai vous chercher et vous conduire moi-même au Temple de la Vertu : ce sera le nom de votre demeure, mais nous ne l'appellerons pas comme cela : j'épargnerai à votre modestie tous les triomphes que vous méritez.

« Si tout cela ne vous convient pas, prenez, Monsieur, que je n'ai rien dit. Je ne vous verrai pas, mais je continuerai à vous lire et à vous admirer sans vous le dire. »

M. d'Arnaud vient de nous gratifier d'une *Anne Bell, histoire anglaise*, ornée d'une estampe et de deux vignettes. J'ai fait vœu, pour bonnes raisons, de ne plus lire aucun des petits romans de M. Baculard d'Arnaud; je ne saurais renoncer à mon vœu pour les beaux yeux de miss Bell, dont ceux qui ont fait connaissance avec elle se sont permis de dire beaucoup de mal.

L'École du Monde, à l'usage des jeunes gens de l'un et l'autre sexe; deux parties faisant 358 pages (1). Je ne sais quel est ce maître d'école qui tient classe pour le monde entier des deux sexes. Il apprend à l'un d'obéir à Dieu et au roi; à l'autre d'être riche, non en écus, mais en vertus, et il vous donne toute sa science pour les deux tiers d'un petit écu.

Les Deux Frères, histoire morale; brochure de cent trente et quelques pages (2). C'est de la chevalerie avec

(1) in-12; par Boisminon.

(2) Barbier, n° 3607 de la seconde édition du *Dictionnaire des Anonymes*, pense que ce livre est de J. M. J. de Cursay, et qu'il avait paru en 1761 sous le titre des *Deux frères Angevins*.

une préface en vers, où le sombre Baculard et les anglomanes sont fort maltraités. Nos petits auteurs se partagent aujourd'hui en deux brigades; l'une tient pour l'horreur, l'autre pour la gaieté; elles réussissent à peu près également dans leurs entreprises : la brigade sombre fait souvent rire, et la brigade gaie fait souvent bâiller.

*Lettres variées de mademoiselle de Saint-Filts à madame de Rochel, par madame de M***;* deux parties in-12. Je ne connais pas ce nouvel auteur femelle, qui s'est mis en tête d'imiter madame Riccoboni. Ah! oui, je t'imite!

Le succès étonnant de la *Lettre à madame la Comtesse Tation* (1) n'a pas manqué d'exciter une noble émulation entre les faiseurs de pointes, et l'un de ces hommes de génie a publié une *Réponse de madame la Comtesse Tation à la Lettre du sieur de Bois-Flotté, étudiant en droit-fil.* Laissons là ces platitudes détestables, en rougissant de l'attention que le public a daigné y faire pendant quelque temps. Mais il est écrit que je ne me tirerai jamais des charades. Ne voilà-t-il pas M. le chevalier de Boufflers qui s'avise d'en faire une en prose? On ne peut supprimer ce que fait M. le chevalier de Boufflers, parce que ses folies aimables ont un caractère original et distingué. Transcrivons donc la charade de M. le chevalier de Boufflers.

Logogriphe en forme de charade adressé à une jolie femme.

Vous avez, Madame, la première partie; j'ai la seconde.

Si vous n'aviez pas la première, je n'aurais pas la seconde.

(1) Voir tom. VI, p. 396.

Si vous saviez à quel point j'ai la seconde, vous m'accorderiez le tout.

Si vous m'accordiez le tout, vous ne pourriez me refuser la première partie.

Si j'avais la première je ne cesserais d'avoir la seconde, et je n'aurais plus rien à désirer.

Je dois vous dire, pour que vous entendiez mon logogriphe, que la seconde partie est sûrement plus grande en moi que la première ne l'est en vous, et que parmi les personnes plus intimement liées entre elles que je n'ai le bonheur de l'être avec vous, la seconde partie diminue à mesure que la première augmente. Il faut aussi que vous sachiez qu'on ne sent pas communément la seconde partie quand la première n'a pas lieu. Il faut cependant excepter un petit nombre de personnes dont l'attachement est si fort au-dessus du préjugé que, quoique ennemis jurés de cette première partie, vous pourriez faire naître en eux la seconde, pour peu que vous voulussiez vous y prêter, quand même vous n'auriez pas la première. C'est un mérite bien rare parmi les personnes qui possèdent cette première partie.

Vous serez peut-être fâchée contre moi, Madame, si vous devinez le mot de mon logogriphe : cette première partie, qui fait toute mon ambition, le rend bien facile; mais j'espère que votre colère n'aura plus lieu lorsque vous voudrez bien vous rappeler que mon respect et mon tendre attachement méritent quelque compassion.

Et moi, après avoir transcrit cette charade monstrueuse et m'être rendu complice du crime de l'auteur, qu'ai-je à espérer ? et que deviendrais-je si ces feuilles tombaient entre les mains de quelques dames, et qu'elles

entrevissent seulement le mot de la charade, malgré les difficultés de quelques grammairiens rigides sur je ne sais quel changement de lettre? Si du moins le chevalier de Boufflers était encore abbé, il n'y aurait rien à lui dire. Lorsqu'il fut au séminaire de Saint-Sulpice pour se préparer à l'épiscopat, auquel il renonça ensuite pour la croix de Malte, il fit, outre le conte charmant que tout le monde connaît, le rébus suivant, qui est bon à conserver :

L. n. n. e. o. p. y. l. i. a. t. t. l. i. a. m. e. l. i. a. e. t. m. e. l. i. a. r. i. t. l. i. a. v. q. l. i. e. d. c. d. a. c. a. g. a. c. k. c.

Il prétendait qu'en prononçant ces lettres de suite, comme il les avait écrites, elles donnaient distinctement ces mots :

« Hélène est née au pays grec; elle y a tété; elle y a aimé; elle y a été aimée; elle y a hérité; elle y a vécu; elle y est décédée, assez âgée, assez cassée. »

Je dis que cette facétie est bonne à conserver, parce qu'elle peut prouver une chose dont l'auteur ne se doutait point, la surdité et la cacophonie inhérentes à la langue française. Je défie qu'on fasse une pareille plaisanterie en italien; aussi est-il bien plus difficile d'être harmonieux, élégant, gracieux, en un mot écrivain séduisant en français que dans aucune autre langue, et l'Hélène de M. le chevalier de Boufflers peut nous apprendre le cas qu'il faut faire d'un Voltaire.

Il faut épuiser le porte-feuille du chevalier puisque nous y sommes. Ayant trouvé, il y a quelque temps, à sa toilette, une vieille fille (mademoiselle de Bagarotti, Italienne) occupée à se rafraîchir le teint avec des blancs d'œufs frais, il fit les couplets suivans :

CHANSON IMPROMPTU.

Air : *O ma tendre musette.*

Gens de Paris, vous êtes
Sans esprit, sans attraits :
Jamais sur vos toilettes
Vous n'avez mis d'œufs frais.
Voyez Mademoiselle,
Qui ne manqua jamais
D'ôter, pour être belle,
La vie à six poulets.

Tous les jours ses gros charmes
Sont armés d'un couteau ;
Le poulailler en larmes
La prend pour son bourreau.
La fille d'un air ferme
Met les œufs en éclats :
Elle y trouve le germe
De cent nouveaux appas.

D'une action si dure
La poule en vain se plaint ;
En vain le coq murmure
Du besoin de son teint.
Plus fraîche que l'aurore,
La vierge s'embellit ;
La poule gronde encore,
Mais le coq applaudit.

M. Desprès, architecte et professeur de dessin à l'École militaire, ayant dédié au patriarche le *Projet d'un Temple funéraire destiné à honorer les cendres des rois et des grands hommes*, *ouvrage couronné en* 1766 *par l'Académie royale d'Architecture*, le patriarche a ré-

pondu à l'hommage de M. Desprès par la lettre que vous allez lire.

Lettre de M. de Voltaire.

De Ferney, le 6 juillet 1770.

Si je n'avais point essuyé, Monsieur, un violent accès d'une maladie à laquelle ma vieillesse est sujette, je vous aurais assurément remercié plus tôt de l'honneur que vous me faites. M. Pigalle était prêt à partir de ma petite retraite lorsque votre beau présent arriva. Ce grand artiste lui donna l'approbation la plus complète. M. Hennin, résident de France à Genève, un des meilleurs connaisseurs que nous ayons, en fut enchanté, et moi j'eus la vanité de vouloir être enterré au plus vite dans ce beau monument. Je me flatte pourtant que vous vous occuperez plus à loger les vivans que les morts. Je suis un peu architecte aussi; j'ai bâti la maison dans laquelle je finis mes jours. Je voudrais vous voir construire une salle de spectacle ou un hôtel-de-ville; alors j'aurais autant d'envie de vous aller féliciter à Paris que j'en ai d'être éloigné d'une ville où tout un peuple s'écrase et se tue pour aller voir des bouts de chandelles sur un rempart (1).

J'ai l'honneur d'être, avec toute l'estime et la reconnaissance que je vous dois, etc.

M. Patte a parfaitement atteint le but qu'il s'était proposé en attaquant M. Soufflot sur la solidité de sa coupole de Sainte-Geneviève (2); il a fait quelque bruit, il a inquiété l'architecte à qui il en veut, parce qu'il en a

(1) Allusion aux accidens arrivés au mariage du Dauphin.

(2) Voir précédemment page 445.

été désobligé dans je ne sais plus quelle circonstance; il s'est attiré une foule de réponses dans lesquelles les injures ne lui ont pas été épargnées : tout va le mieux du monde pour M. Patte. Il a paru une *Lettre du révérend père Radical*, remplie de mauvaises pointes. Il a paru une *Lettre d'un graveur en architecture à son confrère Patte*, pour faire sentir à celui-ci que, pour dessiner et graver des morceaux d'architecture, on n'est pas architecte. Ce qui a été dit de mieux sur cette querelle, c'est qu'il fallait *laisser dire Patte et laisser faire Soufflot.* Mais il fallait donc que Soufflot ne se mît pas à dire aussi ni à remplir les *Mercures* de défis, de gageures, de réponses de toute espèce. Patte ne voulait que cela, et c'est tout ce qu'il se proposait de gagner dans ce procès. N'ayez pas peur qu'il soit assez sot d'accepter le défi de Soufflot. Il se soucie bien que la coupole de Sainte-Geneviève se fasse ou non; qu'elle soit solide ou non : il voulait importuner, chagriner, tourmenter Soufflot. Il y a une douzaine d'années que M. Patte, congédié par les libraires de l'*Encyclopédie*, voulut aussi se venger d'eux, et imprima dans les feuilles de Fréron que les auteurs de l'*Encyclopédie* n'avaient d'autres planches que celles qu'ils avaient volées à M. de Réaumur. Cet académicien était mort, et avait légué toutes ses planches à l'Académie des Sciences. Les libraires de l'*Encyclopédie* s'adressèrent à l'Académie, et l'obligèrent de nommer des commissaires pour comparer les dessins non encore publiés de l'*Encyclopédie* avec les planches de Réaumur. Les commissaires déclarèrent, examen fait, que tous les dessins destinés à l'*Encyclopédie* étaient originaux, et qu'il n'y avait pas une seule planche de copiée d'après Réaumur. Patte fut obligé d'insérer dans

les feuilles de Fréron une lettre par laquelle il déclarait qu'il avait menti au public.

AOUT.

Paris, 15 août 1770.

Le Satirique ou l'Homme dangereux, de Palissot, n'ayant pas obtenu l'agrément de la police pour être joué (1), les Comédiens Français ont demandé bien vite à M. Lemierre une tragédie qu'il leur avait lue quelque temps auparavant; et, espérant tout de son succès, ils se sont dépêchés de la mettre sur la scène. Cette tragédie, intitulée *la Veuve du Malabar*, a eu sa première représentation le 30 du mois dernier; et, après avoir paru six fois devant un auditoire peu nombreux, elle est déjà aujourd'hui au nombre des pièces oubliées.

Le poète a voulu attaquer par sa tragédie l'usage étrange et barbare qui ordonne aux veuves du Malabar et des autres contrées de l'Asie où la religion de Brama est en vigueur, de se jeter dans le bûcher consacré aux funérailles de leurs époux. M. Lemierre a remarqué que chaque tragédie de M. de Voltaire avait quelque but philosophique; il a voulu l'imiter en cela; le but qu'il s'est proposé est grand, il ne lui a manqué que la force d'y atteindre. La pièce n'a d'autre fondement historique que la coutume qui fait aux veuves un devoir de ne pas survivre à leurs époux, et de se brûler sur leurs cendres; toute la fable est d'ailleurs de l'imagination du poète,

(1) Voir tom. VI, p. 469 et suiv.

suivant l'usage qui s'est introduit de nos jours sur la scène française, et qui n'a pas peu contribué à la changer en un jeu de marionnettes.

Vous voyez que l'auteur de *la Veuve du Malabar* a pris à M. Fontanelle, auteur d'une certaine *Ericie* (1), vestale, son souterrain qu'il était bon de lui laisser; et que l'opéra de *la Reine de Golconde* lui a aussi fourni quelques idées. M. Lemierre a de la chaleur. S'il avait assez de génie pour inventer une fable, il aurait bien le talent de la disposer naturellement et de la conduire. Sa marche, en général, est simple, précise et sans effort; mais ce qu'il fait marcher et cheminer vers le dénouement est d'une faiblesse et d'une absurdité insignes. L'ignorance ajoute encore à ces vices. Il se propose de mettre sur la scène cet usage si célèbre des veuves asiatiques de se brûler sur le corps de leurs époux, usage qui devient tous les jours plus rare en Asie, comme celui des sacremens en France, et il ne lui vient point en tête d'étudier les mœurs de ces peuples, de consulter les voyageurs, de rechercher ceux de nos officiers qui ont eu occasion de voir cette horrible cérémonie. Ils lui auraient appris les précautions que les Indiens prennent pour qu'aucun Européen n'approche de la victime, que le simple attouchement d'un blanc ferait regarder comme souillée et indigne de se jeter daus le bûcher de son époux. L'ignorance de ce seul fait renvoie sa pièce au jeu des marionuettes.

M. Lemierre est un honnête garçon; c'est aussi un des poètes les plus heureux: il est toujours content du public, et se voit toujours en succès. Sa pièce tombe dans les règles; à la quatrième représentation il n'y a personne

(1) Voir tom. V, p. 379.

dans la salle; M. Lemierre arrive à l'orchestre, porte la vue de tous côtés dans cette vaste solitude, et s'écrie: *Belle chambrée d'été!* Il va chez Molé peu de jours avant la première représentation, il veut faire quelques corrections à son rôle, et lui demande une plume. « Votre plume n'écrit point, dit-il à Molé. — Que ne prenez-vous celle de Racine? lui répondit Molé. — Elle ne m'irait point, dit Lemierre; Racine est plus harmonieux que moi, j'en conviens; mais j'ai l'expression plus énergique et plus propre. — Oui, réplique Molé, vous m'avez fait là un rôle bien propre. » Lemierre disait il y a quelque temps, de la meilleure foi du monde: « On parle toujours de Diderot et de d'Alembert; qu'ont-ils donc fait? Moi, j'ai du bien au soleil: j'ai mon poëme sur *la Peinture*, j'ai mon *Hypermnestre*, j'ai mon *Guillaume-Tell*.... » Et toute la kyrielle des tragédies tombées à qui il a trouvé de bonne foi de bons succès d'été. Il ne sait pas qu'on peut avoir beaucoup de ces biens au soleil dans Paris, et coucher auprès.

Sa Majesté le roi de Prusse ayant laissé à M. d'Alembert le soin de fixer sa souscription pour la statue à élever à Voltaire, M. d'Alembert lui a répondu: *Un écu, Sire, et votre nom* (1). On en pourrait dire autant à tous les souverains dont le nom auguste honorerait et consacrerait cette entreprise à l'immortalité. On sait bien qu'ils peuvent ordonner et payer une statue sans se ruiner; mais s'associer pour ce tribut avec ceux qui l'ont imaginé, permettre que leur nom soit confondu avec celui de simples citoyens dans un hommage rendu à l'homme du siècle qui a le mieux mérité de l'humanité, c'est accor-

(1) Lettre de d'Alembert au roi de Prusse, du 12 août 1770.

der aux lettres, à la philosophie, à la vertu le plus noble encouragement qu'elles aient jamais reçu. A Paris M. le maréchal de Richelieu a été le premier à demander d'être admis à la cour des pairs, pour concourir à cette entreprise. Il envoya cinquante louis à l'abbé Raynal, comte et pair en la cour, pour plusieurs ouvrages. Ce pair ecclésiastique fit prier M. le maréchal de vouloir bien se rapprocher des souscriptions de ses coassociés par une somme moins forte. En conséquence, le maréchal la réduisit à vingt louis. Quoique le secret des délibérations de la cour doive être inviolablement gardé, je veux bien convenir que, lorsque cette affaire fut proposée, un de messieurs (c'était peut-être moi) fut de l'avis d'un arrêté portant en substance que la cour, suffisamment garnie de pairs, avant de faire droit sur la requête de mondit seigneur le maréchal de Richelieu, avait préalablement ordonné que l'intendant ou homme d'affaires dudit seigneur eût à comparaître devant elle pour être ouï, à l'effet de savoir si la rente viagère due par mondit seigneur maréchal à messire de Voltaire, seigneur de Ferney et autres lieux, patriarche *in petto* de Constantinople, sous la dynastie de Catherine II, glorieusement régnante, et chef des fidèles de la nouvelle loi (laquelle rente aucuns disaient être due et en retard depuis nombre d'années), était fidèlement et exactement acquittée; et serait ledit intendant sommé de justifier son dire, en rapportant des quittances en due et bonne forme de mondit seigneur de Voltaire, Ferney et autres lieux. Cet arrêté n'a pas été mis en délibération. La cour a aussi sursis à délibérer sur l'endroit où la statue de mondit seigneur patriarche doit être placée. J'ai dit que le théâtre de la Comédie Française étant un des temples d'où les

leçons et les oracles dudit seigneur patriarche avaient retenti dans toute l'Europe, sa statue pouvait être offerte à MM. les Comédiens ordinaires du roi, pour être placée et exposée à la vénération des fidèles dans la nouvelle salle qu'ils projettent de bâtir. J'ai ajouté qu'on pouvait faire beaucoup mieux, en faisant exécuter la statue en bronze, et la plaçant sous la statue équestre de Henri IV, érigée sur le Pont-Neuf. Cette idée me paraissait d'autant moins à dédaigner, qu'en donnant à la tête et aux yeux du modèle fait par M. Pigalle la direction vers ce meilleur roi de la France, le chantre fixerait son héros avec un regard plein de feu et d'enthousiasme, et qu'au surplus saint Jean se trouvait de droit sous la croix de son divin maître. La cour s'est contentée de hausser les épaules, et a déclaré avoir ses raisons pour persister, quant à présent, dans son refus de délibérer sur le fond de cette question. En attendant, l'Académie Française a cru devoir s'attribuer l'approbation que le roi de Prusse donne ici manifestement à la cour des pairs, à qui seule appartient l'honneur du projet, et dont la moitié au moins ne sont pas membres de ce corps. M. d'Alembert ayant communiqué la lettre du roi à quelques-uns des Quarante, ses confrères, ils ont fait demander par lui l'agrément de Sa Majesté de faire inscrire cette lettre dans les registres de l'Académie, comme un monument glorieux pour le corps des gens de lettres. Il est vrai que la cour des pairs s'étant érigée elle-même de sa pleine puissance, autorité et science certaine, elle ne s'est point encore créé des registres, mais si Sa Majesté consent à la publication de sa lettre, elle sera certainement conservée dans les fastes de l'immortalité.

Tandis que tout conspire à payer au patriarche, de

son vivant, le tribut d'admiration que les grands hommes n'obtiennent ordinairement qu'après leur mort, il est dans la règle que l'envie frémisse, et que la jalousie se déchaîne. On a répandu ces jours derniers l'épigramme suivante; mais on n'a pu savoir le nom de l'enragé qui l'a composée.

Un jeune homme bouillant invectivait Voltaire.
« Quoi, disait-il, emporté par son feu,
Quoi, cet esprit immonde a l'encens de la terre!
Cet infame Archiloque est l'ouvrage d'un dieu!
De vice et de talent quel monstrueux mélange!
Son ame est un rayon qui s'éteint dans la fange.
Il est tout à la fois et tyran et bourreau.
Sa dent d'un même coup empoisonne et déchire;
Il inonde de fiel les bords de son tombeau,
Et sa chaleur n'est plus qu'un féroce délire. »
Un vieillard l'écoutait sans paraître étonné.
« Tout est bien, lui dit-il; ce mortel qui te blesse,
Jeune homme, du ciel même atteste la sagesse:
S'il n'avait pas écrit, il eût assassiné (1). »

Cette épigramme a eu le sort de toutes les atrocités; l'horreur en est retombée sur l'auteur qui n'a pas osé se faire connaître. Son esprit est aussi faux que son ame est féroce; car, pour attester la sagesse du ciel, il serait bien plus convenable qu'un empoisonneur public ne fût qu'un assassin. Ce dernier n'est funeste qu'à quelques individus, et la terre en est bientôt purgée, au lieu que l'autre corrompt et détruit la race entière, et que les effets de son poison subsistent même après lui. Il y a des pays policés où, pour attester la sagesse des lois, de telles épigrammes mènent aux honneurs du carcan.

---

(1) Les *Mémoires secrets* de Bachaumont, à la date du 27 juillet 1770, attribuent cette épigramme à Dorat; nous ignorons quel en est l'auteur. Mais à

M. de La Harpe, dont le caractère moral n'est pas encore à l'abri des attaques, et qui a trop d'ennemis pour ne s'en être pas attiré quelques-uns par sa faute, doit à *la Veuve du Malabar* l'épigramme suivante:

Je suis assez content, disait un petit-maître
En entrant au foyer : sait-on quel est l'auteur ?
Le froid La Harpe alors dit d'un ton de docteur :
A ses vers durs et secs peut-on le méconnaître ?
C'est Lemierre. — Passons, répond un amateur
Qui n'avait jamais vu l'un ni l'autre visage;
Mais convenez aussi qu'au plan, à la chaleur
Aux traits d'humanité répandus dans l'ouvrage,
On n'a pas reconnu La Harpe ni son cœur.

On a fait pour M. Pâris Duverney, qui vient de mourir, l'épitaphe suivante:

Ci-gît ce citoyen utile et respectable,
Dont le souverain bien était de dominer;
Que Dieu lui donne enfin le repos désirable,
Qu'il ne voulut jamais ni prendre, ni donner.

M. Duverney est le dernier des trois frères Pâris, qui, de l'état le plus obscur, se sont élevés à une fortune éclatante. L'aîné est mort depuis long-temps. M. de Montmartel le cadet l'a suivi il y a quelques années; Duverney était, je crois, le second des trois frères (1). Il fut mis à la Bastille sous le ministère de M. le duc, si je ne me trompe. Il eut par la suite la direction générale des vivres des troupes du roi, qu'il garda pendant toute la guerre

coup sûr, elle n'est pas de celui qui répondait avec tant d'aménité aux épigrammes qu'il croyait lancées contre lui par Voltaire. Voir t. V, p. 387, note.

(1) Voir l'*Histoire de MM. Pâris*, ouvrage dans lequel on montre comment un royaume peut passer, dans l'espace de cinq années, de l'état le plus déplorable à l'état le plus florissant; par M. de L*** (de Luchet), ancien officier de cavalerie; 1776, in-8°.

de 1741, et qui lui valut une fortune immense. Il est aussi l'auteur de la grande fortune de M. de Voltaire, à qui il donna un intérêt dans les vivres pendant cette guerre; il en résulta des sommes considérables, et le bienfaiteur fut souvent cité comme un homme d'État dans les ouvrages de son obligé. C'est assez notre usage de regarder nos directeurs de vivres comme les hommes les plus essentiels aux opérations d'une campagne, et comme les citoyens les plus respectables. Tout ce qu'il y a de plus sûr, c'est que ces citoyens désintéressés acquièrent des richesses immenses au service de l'État, à qui ils coûtent bien cher. M. de Montmartel faisait la banque pour le roi, tandis que son frère présidait à la direction des vivres, et jouissait dans le commerce d'un crédit sans bornes et d'une très-haute considération. C'est que ces frères avaient le bon esprit d'enrichir presque tous ceux qui les servaient avec quelque zèle; il y a une infinité de maisons de banque en Europe qui doivent leur fortune à Montmartel; cela fait des partisans. Son successeur, La Borde, n'a pas suivi le même système, il a gardé pour lui tous les profits; il est vrai qu'il a fait une fortune infiniment plus rapide, mais son nom n'aura jamais dans le commerce le poids et la vénération de celui de Montmartel. Après la paix de 1748, Duverney donna à madame de Pompadour le projet de l'École royale militaire, qui fut adopté. Il a conservé jusqu'à sa mort l'inspection et l'intendance générale de cet établissement; son gouvernement était orageux et sujet à des révolutions. Homme de tête, sans beaucoup d'étendue, il avait un de ces caractères dont on peut dire, avec une égale vérité, beaucoup de bien et beaucoup de mal. Au commencement de la guerre de 1756 il s'était entêté d'un fusil

tirant je ne sais combien de coups par minute : il voyait le salut de la France au bout de son fusil, et ma foi, il y est resté. Duverney est mort dans un âge très-avancé.

Nous venons de perdre le créateur de la chimie en France. Guillaume-François Rouelle, apothicaire, démonstrateur en chimie au Jardin du Roi, des Académies royales des Sciences de Paris et de Stockholm, est mort au commencement de ce mois, après une maladie longue et douloureuse. Rouelle était un homme de génie sans culture; avant lui on ne connaissait en France que les principes de Lémery : c'est lui qui introduisit la chimie de Sthal, et fit connaître ici cette science dont on ne se doutait point, et qu'une foule de grands hommes ont portée en Allemagne à un haut degré de perfection. Rouelle ne les savait pas tous lire; mais son instinct était ordinairement aussi fort que leur science. Il doit donc être regardé comme le fondateur de la chimie en France; et cependant son nom passera, parce qu'il n'a jamais rien écrit, et que ceux qui ont écrit de notre temps des ouvrages estimables sur cette science, et qui sont tous sortis de son école, n'ont jamais rendu à leur maître l'hommage qu'ils lui devaient; ils ont trouvé plus court de prendre, sur le compte de leur propre sagacité, les principes et les découvertes qu'ils tenaient de leur maître : aussi Rouelle était-il brouillé avec tous ceux de ses disciples qui ont écrit sur la chimie. Il se vengeait de leur ingratitude par les injures dont il les accablait dans ses cours publics et particuliers; et l'on savait d'avance qu'à telle leçon il y aurait le portrait de Malouin, à telle autre, le portrait de Macquer, habillés de toutes pièces. C'étaient, selon lui, des ignorantins, des barbiers, des fraters, des

plagiaires. Ce dernier terme avait pris dans son esprit une signification si odieuse, qu'il l'appliquait aux plus grands criminels; et pour exprimer, par exemple, l'horreur que lui faisait Damien, il disait que c'était un *plagiaire*. L'indignation des plagiats qu'il avait soufferts dégénéra enfin en manie, il se voyait toujours pillé; et lorsqu'on traduisait des ouvrages de Pott ou de Lehmann ou de quelque autre grand chimiste d'Allemagne, et qu'il y trouvait des idées analogues aux siennes, il prétendait avoir été volé par ces gens-là. Rouelle était d'une pétulance extrême; ses idées étaient embrouillées et sans netteté, et il fallait un bon esprit pour le suivre et pour mettre dans ses leçons de l'ordre et de la précision. Il ne savait pas écrire; il parlait avec la plus grande véhémence, mais sans correction ni clarté, et il avait coutume de dire qu'il n'était pas de l'académie du beau parlage. Avec tous ces défauts, ses vues étaient toujours profondes et d'un homme de génie; mais il cherchait à les dérober à la connaissance de ses auditeurs autant que son naturel pétulant pouvait le comporter. Ordinairement il expliquait ses idées fort au long; et quand il avait tout dit, il ajoutait: *Mais ceci est un de mes arcanes que je ne dis à personne*. Souvent un de ses élèves se levait et lui répétait à l'oreille ce qu'il venait de dire tout haut: alors Rouelle croyait que l'élève avait découvert son arcane par sa propre sagacité, et le priait de ne pas divulguer ce qu'il venait de dire à deux cents personnes. Il avait une si grande habitude à s'aliéner la tête, que les objets extérieurs n'existaient pas pour lui. Il se démenait comme un énergumène en parlant sur sa chaise, se renversait, se cognait, donnait des coups de pied à son voisin, lui déchirait ses manchettes sans en rien savoir. Un jour, se

trouvant dans un cercle où il y avait plusieurs dames, et parlant avec sa vivacité ordinaire, il défait sa jarretière, tire son bas sur son soulier, se gratte la jambe pendant quelque temps de ses deux mains, remet ensuite son bas et sa jarretière, et continue sa conversation sans avoir le moindre soupçon de ce qu'il venait de faire. Dans ses cours, il avait ordinairement pour aides son frère et son neveu pour faire les expériences sous les yeux de ses auditeurs : ces aides ne s'y trouvaient pas toujours ; Rouelle criait : *Neveu ! éternel neveu !* Et l'éternel neveu ne venant point, il s'en allait lui-même dans les arrière-pièces de son laboratoire, chercher les vases dont il avait besoin. Pendant cette opération, il continuait toujours la leçon comme s'il était en présence de ses auditeurs, et à son retour il avait ordinairement achevé la démonstration commencée, et rentrait en disant : *Oui, messieurs ;* alors on le priait de recommencer. Un jour, étant abandonné de son frère et de son neveu, et faisant seul l'expérience dont il avait besoin pour sa leçon, il dit à ses auditeurs : « Vous voyez bien, Messieurs, ce chaudron sur ce brasier ? Eh bien, si je cessais de remuer un seul instant, il s'ensuivrait une explosion qui nous ferait tous sauter en l'air ! » En disant ces paroles il ne manqua pas d'oublier de remuer, et sa prédiction fut accomplie : l'explosion se fit avec un fracas épouvantable, cassa toutes les vitres du laboratoire, et, en un instant, deux cents auditeurs se trouvèrent éparpillés dans le jardin : heureusement personne ne fut blessé, parce que le plus grand effort de l'explosion avait porté par l'ouverture de la cheminée ; monsieur le démonstrateur en fut quitte pour cette cheminée et une perruque. C'est un vrai miracle que Rouelle, faisant ses essais presque toujours seul, parce

qu'il voulait dérober *ses arcanes*, même à son frère qui est très-habile, ne se soit pas fait sauter en l'air par ses inadvertances continuelles; mais à force de recevoir sans précaution les exhalaisons les plus pernicieuses, il se rendit perclus de tous ses membres, et passa les dernières années de sa vie dans des souffrances terribles. Rouelle était honnête homme; mais avec un caractère si brut il ne pouvait connaître ni observer les égards établis dans la société; et comme il était aisé de le prévenir contre quelqu'un, et impossible de le faire revenir d'une prévention, il déchirait souvent dans ses cours, à tort et à travers: ainsi il ne faut pas s'étonner qu'il se soit fait beaucoup d'ennemis. Il ne pouvait pas estimer la physique, ni les systèmes de M. de Buffon; il était peu touché *de son beau parlage*, et quelques leçons de son cours étaient régulièrement employées à injurier cet illustre académicien. Il avait pris en grippe le docteur Bordeu, médecin de beaucoup d'esprit. « Oui, Messieurs, » disait-il tous les ans, à un certain endroit de son cours, « c'est un de nos gens, un plagiaire, un frater qui a tué mon frère que voilà. » Il voulait dire que Bordeu avait mal traité son frère dans une maladie. Rouelle était démonstrateur aux leçons publiques au Jardin du Roi, le docteur Bourdelin était professeur, et finissait ordinairement sa leçon par ces mots: « Comme monsieur le démonstrateur va vous le prouver par ses expériences. » Rouelle prenant alors la parole, au lieu de faire ses expériences, disait: « Messieurs, tout ce que monsieur le professeur vient de vous dire est absurde et faux, comme je vais vous le prouver. » Malheureusement pour M. le professeur, il tenait souvent parole. Il était d'ailleurs bon Français, plein de zèle et de patriotisme, mais frondeur, aimant

les nouvelles quand il n'avait pas ses regards fixés sur un creuset. Au commencement de la dernière guerre il voulait commander les bateaux plats et aller brûler Londres. Il ne désespérait pas de trouver le moyen de mettre le feu aux escadres anglaises sous l'eau; c'était un de ses arcanes. Je le rencontrai le lendemain de la bataille de Rosbach; il était tout écloppé et marchait avec peine. « Eh mon dieu, que vous est-il donc arrivé, M. Rouelle? lui dis-je. — Je suis moulu, me répondit-il, je n'en puis plus; toute la cavalerie prussienne m'a marché cette nuit sur le corps. » Il traita ensuite nos généraux de plagiaires, et je sentis que ce n'était pas le moment de le faire changer d'avis. Les grands événemens politiques et militaires l'affectaient quelquefois assez pour les discuter au milieu de son cours de chimie. Il a compté parmi ses disciples non-seulement tout ce que la France a aujourd'hui d'habiles chimistes, mais encore un grand nombre d'hommes célèbres et de mérite de toutes les classes; il avait, indépendamment de ses excellens principes en chimie, le secret de tous les hommes de génie: celui de vous faire penser. Le docteur Roux, qui a long-temps étudié sous lui, s'est toujours proposé de recueillir après sa mort ses cahiers, d'y mettre l'ordre et la clarté nécessaires, et de les donner au public comme un bien appartenant à son maître: il sait une bonne partie de ses arcanes, qui seront oubliés avec le nom de leur auteur, si ce projet n'a pas lieu.

Pierre-Nicolas Bonamy, de l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres, historiographe et bibliothécaire de la ville de Paris, censeur royal, est mort dans les premiers jours de juillet, âgé de soixante-treize

ans. Tout ce que je sais de lui, c'est qu'il était Janséniste, et qu'il faisait un ouvrage périodique, appelé communément le *Journal de Verdun*, mais aussi peu connu à Paris, où il est composé, que l'auteur qui le compose.

Je me souviens d'avoir été singulièrement émerveillé dans mon enfance par le noble jeu appelé *schattenspiel* en allemand, représenté par des comédiens ambulans avec beaucoup de succès. On met à la place de la toile du théâtre des papiers huilés bien tendus, ou bien une toile blanche bien tendue. A sept ou huit pieds en arrière de cette tenture on pose sur le théâtre une chandelle; en plaçant les acteurs entre cette chandelle et la toile tendue, la lumière qu'ils ont derrière eux projette leurs ombres sur cette toile tendue ou sur le transparent de papier, et les montre aux spectateurs avec tous leurs mouvemens et gestes. Après l'Opéra français, je ne connais point de spectacle plus intéressant pour les enfans; il se prête même aux enchantemens, au merveilleux et aux catastrophes les plus terribles. Si vous voulez, par exemple, que le diable emporte quelqu'un, l'acteur qui fait le diable n'a qu'à sauter avec sa proie par-dessus la chandelle en arrière, et, sur la toile, il aura l'air de s'envoler avec lui par les airs. Ce beau genre vient d'être inventé en France, où l'on en a fait un amusement de société aussi spirituel que noble; mais je crains qu'il ne soit étouffé dans sa naissance par la fureur de jouer des proverbes. On vient d'imprimer *l'Heureuse Pêche, comédie pour les ombres, à scènes changeantes*: le titre nous apprend que cette pièce a été représentée en société vers la fin de l'année 1767, c'est l'époque de l'invention

du genre en France. Il faut espérer que nous aurons bientôt un théâtre complet de pareilles pièces.

Voyage à Ceylan, ou les Philosophes voyageurs, ouvrage publié par Henriquès Pangrapho, maître-ès-arts en l'Université dé Salamanque (1); deux parties in-12. On y trouve entre autres l'éloge de M. Helvétius, sous le nom d'Helvidius, et la satire de M. Pelletier, aussi ancien fermier-général, sous le nom de Fercœur. Ce M. Pelletier voyait les beaux-esprits: cela ne l'a pas empêché de devenir imbécile; et le bel-esprit, auteur de ce mauvais roman, a oublié que les fous sont sacrés, et qu'il n'est pas permis de les insulter. Le fermier-général Pelletier passait, à la vérité, pour très-dur dans l'exercice de sa place, et il conservait dans le monde un air assez rustre. Il rassemblait chez lui, certains jours de la semaine, Crébillon le fils, Collé, Saurin, Duclos, Bernard, Marmontel, Suard, etc. On était convenu de se dire réciproquement toutes ses vérités; à chaque séance on choisissait ordinairement un d'entre les convives qui était déclaré le malade, c'est-à-dire celui contre lequel tous les autres se réunissaient, et qui était obligé de faire face à tout le monde. Vous jugez aisément combien ce commerce devait être agréable, poli et honnête, et avec quels sentimens on se quittait après avoir lâché ou reçu ces bordées au milieu d'une troupe échauffée par le vin et le bruit de la table: on appelait cela de l'esprit dans ce temps-là, et c'est ce qu'on voudrait nous faire regretter, en disant qu'il n'y a plus de gaieté aujourd'hui, et que la triste raison a tout envahi. Si la gaieté ne pouvait se trouver dans un cercle sans y admettre la crapule,

(1) Par de Turpin.

la plaisanterie mordante et amère, la dureté de mœurs et de manières, je renoncerais à la gaieté; heureusement elle nous est restée, quoique le ton et la tournure de ces messieurs aient perdu leur vogue. Les uns en sont devenus chagrins et se sont retirés du monde, les autres ont cherché à se plier à des manières plus aimables; tous, à l'exception de Bernard et de Suard peut-être, ont conservé une certaine dureté qui rappelle l'école où ils se sont formés.

SEPTEMBRE.

Paris, 1er septembre 1770.

Le bras spirituel et le bras séculier, c'est-à-dire l'assemblée du clergé et le parlement, qui ne sont pas toujours d'accord ensemble, se sont réunis, dans leurs efforts, pour arrêter le torrent des livres qui paraissent de jour en jour contre la religion chrétienne, et dont le nombre et la hardiesse s'accroissent d'une manière à effrayer ses ayans-cause. Avant l'ouverture de l'assemblée du clergé, le pape, qui n'a pas encore pu arranger ses petites tracasseries avec les princes de la maison de Bourbon, a écrit au chef de cette maison, au fils aîné de l'Église, au roi très-chrétien, une lettre excitatoire pour le conjurer, par les entrailles de Jésus-Christ, de préserver son royaume de la pernicieuse inondation de ces livres. L'assemblée du clergé, à son ouverture au mois de mars dernier, est venue à l'appui de la démarche pontificale qu'elle avait sans doute sollicitée à Rome,

et a porté au pied du trône un *Mémoire sur les suites funestes de la liberté de penser et d'imprimer*. Elle n'a pas borné son zèle à ces précautions: étant sur le point de se séparer, elle vient de publier un *Avertissement au Clergé de France assemblé à Paris par permission du Roi, aux Fidèles du royaume, sur les dangers de l'incrédulité*. Elle a envoyé cet Avertissement dans tous les diocèses avec une lettre circulaire adressée aux archevêques et évêques du clergé de France. Le gouvernement, en reconnaissance des seize millions de don gratuit accordé par l'assemblée du clergé, a recommandé au zèle du parlement de sévir contre les livres impies, en la manière et en la forme accoutumées. Le parlement, en conséquence du vœu du gouvernement et du clergé et sur le réquisitoire de l'avocat-général, a fait, le 18 du mois dernier, les frais d'un fagot, au bas de l'escalier du Mai, pour y faire brûler par le bourreau quelques rôles de procureurs représentant sept ouvrages des plus déplaisans au clergé : car ne croyez pas que M. l'exécuteur des hautes œuvres ait la permission de jeter au feu les livres dont les titres figurent dans l'arrêt de la cour; Messieurs seraient très-fâchés de priver leur bibliothèque d'un exemplaire de chacun de ces ouvrages qui leur revient de droit, et le greffier y supplée par quelques malheureux rôles de chicane dont la provision ne lui manque pas. Dans le fait, le roi pouvait faire répondre, et à la lettre du pape, et aux représentations de son clergé, que la publication de ces livres est chose étrangère à son royaume; qu'il ne peut empêcher qu'on n'imprime en Hollande, et ailleurs, des livres écrits en langue française; que si l'on peut reconnaître la grandeur d'une passion à l'énormité des sacrifices qu'on lui fait, aucun

monarque en Europe ne peut comparer sa passion pour la religion à celle de Sa Majesté très-chrétienne; que non-seulement elle permet que le tiers des biens de son royaume soit possédé par le clergé, et, à ce titre, soustrait à son autorité et aux impositions royales, mais qu'elle se contente, dans les besoins les plus urgens de l'État, d'un don gratuit qu'elle daigne négocier avec l'assemblée du clergé, et que celui-ci ne lève pas sur ses biens, mais sur les sujets du roi, par forme d'emprunt; qu'indépendamment de cette étonnante constitution, la police dépense annuellement, par ordre exprès et immédiat de Sa Majesté, plusieurs millions de ceux qu'on lève avec tant de peine sur des peuples épuisés par le travail et par les impôts, pour empêcher le débit des livres qui donnent du souci aux prêtres; de sorte que les amateurs de ce poison, si commun en pays étranger, ne peuvent se le procurer en France qu'au poids de l'or et avec les plus grandes difficultés. Dans un siècle aussi familier que le nôtre avec les calculs politiques, on pourrait évaluer, à un denier près, le déficit que tant de millions, dépensés pour la splendeur et le maintien de la religion, occasionent dans les dépenses nécessaires à la splendeur et à la prospérité de la monarchie.

Lorsque l'arrêt du parlement fut publié, on fut surpris de n'y pas lire le réquisitoire de l'avocat-général sur lequel l'arrêt a été rendu. C'est un usage constamment observé d'insérer dans l'arrêt le réquisitoire mot pour mot, et c'est la charge du premier avocat-général du roi de prononcer ce réquisitoire en la cour, toutes les chambres assemblées.

Le *Système de la Nature* (1) n'a pas seulement excité le zèle du clergé et du parlement, deux athlètes plus redoutables ont cru devoir s'élever contre ce livre; le patriarche de Ferney a écrit une feuille de vingt-six pages à cette occasion, et l'on dit que le roi de Prusse a aussi daigné s'occuper de cet ouvrage. La feuille du patriarche est intitulée: *Dieu; réponse au Système de la Nature, section* 2 (2). Cette feuille sera insérée, comme article, dans les *Questions sur l'Encyclopédie*, auxquelles le patriarche travaille depuis environ un an, et qui formeront plusieurs volumes in-8°, dont il se propose de publier les trois premiers avant le commencement de l'hiver. Le patriarche ne veut pas se départir de son *rémunérateur vengeur;* il le croit nécessaire au bon ordre. Il veut bien qu'on détruise le dieu des fripons et des superstitieux, mais il veut qu'on épargne celui des honnêtes gens et des sages. Il raisonne là-dessus comme un enfant, mais comme un joli enfant qu'il

(1) *Le Système de la Nature, ou des Lois du monde physique et du monde moral*, par M. Mirabaud, secrétaire perpétuel, l'un des Quarante de l'Académie Française; Londres (Amsterdam, Rey), 1770, 2 vol. in-8°.

Il est avéré aujourd'hui que le baron d'Holbach est le principal auteur du *Système de la Nature*, et qu'il n'a mis au frontispice le nom de Mirabaud que pour éloigner de lui et de ses amis les soupçons qu'on aurait pu former. Naigeon soutenait que le baron d'Holbach était le seul auteur de cette fameuse production, et que Diderot n'y avait eu aucune part. Il est difficile de concilier cette assertion avec la notice des principaux traits de la vie de Diderot, contenue dans le 26e volume des *Mémoires secrets*, dits de Bachaumont : « Le *Système de la Nature*, qui lui est assez généralement attribué, » est-il dit dans ces *Mémoires*, « lui donna beaucoup d'inquiétudes. Lors de son explosion il se tint à Langres, et avait des émissaires à Paris qui l'instruisaient de ce qui se passait. Au moindre mouvement contre lui, il était disposé à glisser en pays étranger. (B.)

(2) Formant aujourd'hui une des sections de l'article *Dieu* du *Dictionnaire philosophique*.

est. Il serait bien étonné si on lui demandait de quelle couleur est son dieu; il serait encore plus étonné de l'idée qu'il en donnerait lui-même, en voulant répondre à cette question: car si la nécessité de toutes choses est démontrée, comme il le prétend, que fera-t-il de son dieu, de quelque manière qu'il le conçoive, si ce n'est un être enchaîné, comme tout ce qui existe, par les lois invariables du mouvement, et à quoi lui servira l'existence d'un tel être? Il ne conçoit pas comment le mouvement seul, sans aucune intelligence, a pu produire ce qui existe. Personne ne le conçoit, mais c'est un fait; et c'est un fait aussi qu'en plaçant une intelligence éternelle à la tête de ce mouvement, vous n'expliquez rien, et vous ajoutez à une chose inexplicable mille difficultés qui le rendent absurde par-dessus le marché. Mais des êtres doués d'intelligence, tel que l'homme, n'ont pu être que le résultat de la combinaison d'une intelligence suprême. L'existence de la montre prouve l'existence de l'horloger (1), un tableau indique un peintre; une maison annonce un architecte: voilà des argumens d'une force terrible pour les enfans. Le philosophe s'en paierait comme eux, si, en les admettant, il ne se trouvait pas replongé dans une mer de difficultés interminables; il aime encore mieux croire que l'intelligence peut être l'effet du mouvement de la matière, que de l'attribuer à un ouvrier tout-puissant qui ne peut rien, et dont la volonté ne peut empêcher que ce qui est ne soit, ni rien changer à sa manière d'être; à un être souverainement intelligent, et qui, dès que vous lui supposez une qua-

(1) L'univers m'embarrasse, et je ne puis songer
Que cette montre existe et n'ait point d'horloger.

VOLTAIRE. *Les Cabales*, satire.

lité morale, peut être justement accusé dans toutes ses productions, où la somme des inconvéniens l'emporte infiniment sur les avantages. Un jour La Condamine, qui a la tournure à la fois ingénieuse et naïve, nous rassembla en cercle autour de lui, pour nous lire une très-jolie énigme qu'il avait composée, et dont nous devions deviner le mot. Après la lecture nous le prîmes à part l'un après l'autre, et chacun lui cria le mot de l'énigme dans son cornet. La Condamine resta stupéfait, et ne put concevoir comment son énigme était devinée par tout le monde sans aucune variation. Il avait écrit le mot de cette énigme, en gros caractères, sur le dos de son papier, et en nous la lisant il montrait ce mot, sans le savoir, à tous ceux qui l'écoutaient. Ma foi, voilà comme il en faut user quand on a des énigmes difficiles à proposer. Si Dieu nous eût traités comme l'étourdi et bon La Condamine, nous ne nous serions pas cassé la tête depuis cinq à six mille ans; mais c'est se moquer des gens que de les renvoyer au *Mercure* de l'autre monde pour en savoir le mot. Le patriarche regarde l'idée d'un Être suprême comme un frein utile et nécessaire aux hommes, et surtout aux princes: c'est là le vrai fondement de sa piété; il craint que l'idée de la Divinité une fois détruite, le puissant n'opprime le faible sans aucun ménagement. Marc-Aurèle fut le modèle des princes; il gouverna l'empire avec la fermeté d'un héros, la sagesse d'un philosophe et la bonté d'un père, et cependant son attachement aux principes des stoïciens ne lui faisait concevoir qu'un Dieu enchaîné par la nécessité, et par conséquent sans pouvoir comme sans influence. Louis XI fut dévot et craintif; il voyait le glaive des vengeances célestes toujours suspendu sur sa tête,

et cependant sa vie fut un tissu d'horreurs et de crimes. Les hommes naissent bons ou méchans; le problème consiste à trouver un système, des principes, un frein, si vous voulez, qui empêche les méchans d'être ce qu'ils sont : quand ce frein sera trouvé, il y aura un grand pas de fait vers le bonheur du genre humain. Mais quel est le système qui puisse contenir la méchanceté unie à la puissance? Le comble du malheur pour les peuples, c'est lorsque dans leur prince la méchanceté est combinée avec l'absurdité de la tête, parce que cette combinaison engendre une foule de crimes inutiles et absurdes, au lieu que le prince éclairé et méchant concevra du moins que la violence et l'injustice ne sont pas d'un bon user journalier, et n'y aura recours que dans les cas les plus extrêmes, c'est-à-dire les plus rares. Au reste, ces malheurs me paraissent sans ressource aussi long-temps que Dieu sera prêché par des prêtres et par des philosophes, et qu'il ne prendra pas le parti de se prêcher lui-même. Le patriarche n'a pas manqué de mettre son cachet à son nouvel écrit, mais ce n'est pas le bon cachet. Il rappelle les anguilles de Needham, le lapin de Bruxelles, qui fait des lapereaux à une poule; les rats d'Égypte, qui se formaient de la fange du Nil; le blé qui pourrit pour germer, afin de prouver qu'il faut mourir pour naître. Le mal n'est pas de relever, pour la millième fois, cette kyrielle de pauvretés, mais de les combattre avec une petite physique écourtée, aussi mesquine dans ses principes que pitoyable dans ses conséquences : il faut que chaque Achille ait son talon vulnérable; celui de Ferney l'est par sa physique.

M. Cardonne, secrétaire-interprète pour les langues

orientales, attaché à la Bibliothèque du Roi, et professeur de langue arabe au Collège royal, a publié depuis plusieurs mois des *Mélanges de littérature orientale, traduits de différens manuscrits turcs, arabes et persans de la Bibliothèque du Roi ;* 2 vol. in-12. Ce recueil est intéressant et curieux : le goût arabe y domine et nous rappelle les plus anciens de nos livres sacrés qui sont écrits dans le même goût. Ce recueil est bon aussi à mettre entre les mains des enfans; les contes qu'il renferme sont à la fois ingénieux et moraux, et souvent d'un sens profond; ils attachent la jeunesse en l'instruisant. Le génie de l'homme est à peu près partout le même : mais les différentes formes de gouvernement le modifient diversement. C'est dans les républiques qu'il faut chercher les modèles d'une éloquence franche, nerveuse, mâle, pleine de sens et de raisonnemens; c'est dans les monarchies qu'on trouvera les modèles de cette satire fine et déliée qui blesse avec autant d'adresse que de légèreté; dans les gouvernemens despotiques on trouvera le modèle des fables, parce que la vérité ne peut guère s'y montrer que sous l'habit de l'apologue. Cette tournure, captivant d'abord l'imagination, et masquant pour ainsi dire l'amertume de la drogue, permet souvent les applications les plus fortes, et l'on est plus d'une fois également étonné et de la hardiesse de l'esclavage et de la douceur du maître : mais l'élévation d'un Arabe ou d'un Persan et celle d'un Anglais ne sont pas de la même trempe. Beaucoup de morceaux de ces Mélanges sont tirés du Persan Sadi, qui est, de tous les poètes de l'Orient, celui qui nous est le plus connu; M. de Saint-Lambert en a emprunté plusieurs apologues, et c'est, de tout ce qu'il a fait, ce que j'aime le plus. Vous trou-

verez dans les premières pages de ces Mélanges un conte intitulé *Le Philosophe amoureux :* c'est le sujet de la petite comédie de *la Gageure* que M. Sedaine a emprunté à Scarron, lequel l'a pris dans un auteur espagnol qui peut l'avoir tiré d'un auteur arabe. Il est traité d'une manière plus piquante par l'auteur arabe que par Scarron ou son prêteur espagnol. Ceux-ci ont fait de la femme tout simplement une épouse infidèle qui se joue de la jalousie et de la crédulité de son mari avec autant d'intrépidité que d'impudence : M. Sedaine s'est bien gardé de faire ressembler madame de Clinville à ce modèle; la sûreté de son goût l'a rapproché du poète arabe sans le savoir, et sans le connaître. Nos faiseurs d'opéra comiques devraient lire ces Mélanges, ils y trouveraient une infinité de petits sujets qui pourraient être traités avec succès sur le théâtre de leur gloire.

OCTOBRE.

Paris, 1er octobre 1770.

L'ACADÉMIE Française tint, le 6 du mois dernier, une séance publique dans laquelle M. de Brienne, archevêque de Toulouse, prononça son discours de réception. Le prince Charles, second fils de Leurs Majestés suédoises, grand-amiral de Suède, honora cette assemblée de sa présence.

Ce prince nous a quittés peu de jours après. Il a passé environ trois semaines dans cette capitale : et comme on soupe et danse à peu près de même dans tous les pays

policés, il n'a pas voulu se prêter aux bals et aux soupers; mais il a employé ce court espace à voir les choses les plus remarquables, et à faire connaissance avec quelques gens de lettres et quelques artistes. Deux Suédois, membres de notre Académie royale de Peinture, ont eu l'honneur de faire le portrait de ce prince : Roslin, en grand et à l'huile; Hall, en miniature. Ce dernier portrait m'a paru un chef-d'œuvre.

Il faut se rappeler que deux jours après la réception de M. de Saint-Lambert, M. l'archevêque de Toulouse avait été élu à la place vacante par la mort de M. le duc de Villars. L'éloge de cet académicien, décédé dans son gouvernement de Provence, n'était pas aisé à faire. Il portait un nom que son père avait rendu illustre. Le maréchal de Villars n'était pas un grand homme, car jamais la petite jactance dont il était possédé n'entra dans l'ame d'un héros; mais enfin, après que la dévote Maintenon eut éloigné du commandement des armées le maréchal de Catinat, aussi grand capitaine que grand philosophe; après, dis-je, que cette bégueule eut rendu le génie de ce grand homme inutile pour la France, parce qu'il passait pour ne pas faire grand cas de la messe, Villars fut le seul qui montra de la capacité pendant la malheureuse vieillesse de Louis XIV, et il eut la gloire d'arrêter un instant la fortune et le génie du prince Eugène et de Marlborough. Son fils, qui vient de mourir, et avec qui la pairie, érigée en faveur du père, se trouve éteinte, eût été trop heureux d'avoir les miettes de gloire que le maréchal dédaignait dans ses jours brillans. Ce fils eut le malheur d'avoir dès son enfance une aversion marquée pour les dangers de la guerre; il ne put jamais pousser ses services militaires au-delà

du grade de brigadier des armées du roi, qu'il n'avait pas gagné de bonne prise, pas plus que le gouvernement de Provence, qu'il obtint dans sa première jeunesse, en considération des services de son père.

On dit qu'il ne manquait pas d'esprit. Il était recherhé dans sa parure, et ses goûts efféminés en tout genre se faisaient aisément remarquer. Il aimait à jouer la comédie, même dans un âge avancé et accablé d'infirmités; mais j'ai dans la tête qu'il devait la jouer avec peu de naturel, quoique d'une figure et d'une taille avantageuses. Il a passé la plus grande partie de son temps dans son gouvernement, où il partageait sa résidence entre Aix et Marseille. On dit qu'il était fort aimé. Ce que je sais, c'est qu'on jouait chez lui un jeu énorme, et il faudrait bien des qualités pour contre-balancer dans mon esprit ce tort, surtout de la part d'un homme public, dont la maison doit servir d'exemple à toute une province.

M. l'archevêque de Toulouse n'oublia dans son discours aucun de ceux que l'institut l'obligeait de louer; ce discours fut d'ailleurs excessivement court. Il y a non-seulement de l'esprit à cela, mais encore une sorte d'orgueil. Les gens du monde et de la cour que l'Académie reçoit ne regardent pas cet honneur du même œil que les gens de lettres. C'est pour les premiers une branche de laurier qu'ils attachent à leur chapeau avec indifférence, et qui est à peine aperçue parmi les cordons, les bâtons de maréchal, les houpes d'évêques ou d'archevêques ou d'autres dignités; l'homme de lettres, au contraire, tire sa principale considération du bonheur d'être de l'Académie; le jour de sa réception est pour lui un jour de triomphe, et il prétend en prolonger la pompe

le plus qu'il lui est possible : voilà l'origine des discours qui ne finissent point.

Mais une fois reçu, ne serait-il pas de l'intérêt de l'homme de lettres d'imiter cette brièveté que les gens de la cour et du monde n'observent peut-être que parce qu'ils ne savent ni parler ni écrire? On ne saurait jamais être trop court, et ceux qui veulent tout dire, même en disant les meilleures choses, sont sûrs d'ennuyer. Si M. Thomas avait été persuadé de cette vérité, son discours n'aurait guère été plus long que celui de M. l'archevêque de Toulouse, et il ne se serait peut-être pas fait des affaires. M. Thomas était, en sa qualité de directeur de l'Académie, chargé de répondre au discours du récipiendaire, et il crut cette occasion favorable pour exposer et préconiser les avantages et les prérogatives de la profession d'hommes de lettres sur tous les états de ce bas monde. Ce discours était très-long et fatigua un peu l'auditoire. M. Thomas me dira qu'il en a sacrifié près de la moitié au désir d'être court, et je le sais; mais c'est qu'il a au suprême degré le défaut de ne savoir se borner ni finir, et ce défaut l'empêchera peut-être d'obtenir une place parmi les écrivains du premier ordre. Il est arrivé dans cette occasion un autre inconvénient que personne n'a pu prévoir. M. Seguier, avocat-général du roi au parlement de Paris, et l'un des Quarante de l'Académie, avait publié, environ quinze jours avant cette séance, son réquisitoire contre les livres dits impies que le parlement avait fait brûler, tandis que M. Thomas s'abandonnait à son enthousiasme pour les gens de lettres, et à son indignation contre leurs détracteurs et leurs calomniateurs. M. Seguier se mit dans la tête que la partie de cette harangue, qu'on pouvait appeler Phi-

lippique, était principalement dirigée contre lui; il rougit et pâlit alternativement, et se cacha même le visage avec ses deux mains. On prétend que la partie des auditeurs qui était placée en face du requérant s'aperçut de l'étrange confusion où il était, et redoubla les applaudissemens et les battemens de mains à tous les endroits qui pouvaient lui être appliqués, ce qui acheva de le déconcerter et prolongea son supplice d'une manière bien cruelle. Ce qu'il y a de certain, c'est que la harangue de M. Thomas avait été composée avant la publication du réquisitoire de M. Seguier; qu'elle avait été communiquée à M. l'archevêque de Toulouse, à plusieurs académiciens, ainsi qu'à d'autres personnes, et que tous conviennent unanimement que l'auteur en a retranché beaucoup de choses, mais qu'il n'y a pas fait une seule addition depuis que le réquisitoire a paru. J'ai consulté séparément deux hommes sages qui ne se connaissent pas, qui ont tous les deux assisté à la séance académique, qui n'ont pas été infiniment contens, ni l'un ni l'autre, du discours de M. Thomas, mais qui sont sortis tous les deux de l'Académie sans se douter de la plus petite allusion ni au réquisitoire de M. Seguier ni à aucune autre affaire du temps. Je suis d'autant plus convaincu de l'innocence de M. Thomas à cet égard, que c'est l'homme du monde le plus éloigné du penchant de la satire; qu'il ne lui est peut-être de sa vie échappé ni un sarcasme ni un trait tendant à rendre ridicule, et qu'il serait à désirer que ses ennemis pensassent avec autant d'honnêteté, de noblesse et d'élévation que lui.

Cependant il passe pour constant qu'immédiatement après cette séance si terrible pour la conscience du requérant, il alla se plaindre à M. le chancelier de l'insulte

qu'il venait de recevoir en pleine Académie, en présence d'un prince d'un sang royal. Tout Paris s'entretint de cette prétendue insulte, et chacun en parla suivant les intérêts de son parti. Bientôt la calomnie s'en mêla; on dit que le discours de M. Thomas n'était qu'une satire violente du gouvernement; qu'on y avait exagéré les malheurs des peuples; qu'on s'y était permis des allusions les plus hardies; qu'on n'avait loué le duc de Villars comme gouverneur de province que pour faire une satire sanglante contre M. le duc d'Aiguillon; que celui-ci avait demandé au roi justice de l'audace de l'orateur de l'Académie.

Quoi qu'il en soit, et de ces discours calomnieux et des délations secrètes, il est certain que l'impression de la harangue de M. Thomas fut arrêtée par ordre de M. le chancelier; qu'il fut question de mesures très-graves contre l'auteur, comme d'être mis à la Bastille, rayé du tableau des Quarante, peut-être pendu en place de Grève, pour le bon ordre. M. le chancelier retint même le manuscrit, le seul que l'auteur eût de son discours, et ne lui laissa pas ignorer que s'il en paraissait jamais un fragment ou totalité, soit imprimé, soit en manuscrit, il en resterait responsable, et courrait le risque d'une punition rigoureuse. C'est ce qui nous privera de l'avantage de lire et le discours de M. l'archevêque de Toulouse et la réponse de M. Thomas.

Il n'y a pas jusqu'à la suppression des discours qui n'ait ses exemples dans les fastes de l'Académie. Le discours du grand Racine ne fut pas imprimé, on ne l'avait pas jugé digne de lui; et la réponse que M. de Caumont, si je ne me trompe, fit au discours de M. de Clermont-Tonnerre, évêque de Noyon, ne fut pas imprimée non

plus, parce que c'était effectivement une satire aussi fine que sanglante de la vanité que ce prélat tirait de sa naissance, et qui l'a rendu célèbre. Dès que M. l'archevêque de Toulouse sut la défense qui avait été faite à M. Thomas, il déclara qu'il ne ferait pas paraître son discours.

On s'imagine aisément que l'Académie n'a pas vu d'un œil indifférent ce qui vient de se passer. Si elle n'a pas pris de parti, ce n'est pas faute d'avoir un avis, mais c'est qu'elle a craint de compromettre et d'exposer jusqu'à sa constitution. Cette constitution la met sous la protection immédiate du roi; elle n'est donc pas, comme les parlemens, dans le département de M. le chancelier, et elle jouit du privilège de faire imprimer tous les ouvrages de ses membres qui sont munis de son approbation. Il y a apparence que l'Académie se ménage des circonstances plus favorables pour faire sa réclamation.

Au reste, si je m'en rapporte aux deux témoins sages que j'ai déjà cités en faveur de l'innocence de M. Thomas, je suis obligé de croire aussi que M. le chancelier lui a rendu un service véritable en empêchant son discours de paraître. Ils déposent tous les deux qu'ils ne croient pas que ce discours eût réussi à l'impression, et ils m'en ont donné d'assez bonnes raisons pour me ranger de leur avis. Ceux qui en veulent aux philosophes, et qui cherchent à les rendre odieux, leur supposent un plan concerté et suivi, les accusent d'une association qui exécute ses vues, ses plans, ses projets; et comme ces accusations se multiplient de jour en jour, les gens de lettres finiront par en être eux-mêmes les dupes; ils se croiront obligés de se liguer entre eux, ils se donneront un air de secte et de clique qui ne servira qu'à rétrécir les têtes, qu'à remplir l'ordre de petits énergumènes

qui ne seraient rien s'ils ne faisaient beaucoup de bruit, et qui en écarteront insensiblement les hommes d'un vrai mérite. J'avoue que les prétentions que j'entends établir depuis quelque temps, et dont on m'assure que le discours de M. Thomas était plein, me paraissent aussi peu philosophiques que mal fondées. Je crois à la communion des fidèles, c'est-à-dire à la réunion de cette élite d'excellens esprits, d'ames élevées, délicates et sensibles, dispersés çà et là sur la surface du globe, se reconnaissant néanmoins et s'entendant, d'un bout de l'univers à l'autre, à l'unité d'idées, d'impressions et de sentimens; mais je ne crois pas au corps des gens de lettres ni au respect qu'il exige, ni à la suprématie qu'il veut usurper, ni à aucune de ses prétentions. Dans ce corps, gloire, mérite, succès, service, tout est personnel et exclusif, et je ne vois pas, parce que les lettres et les talens ont procuré à Voltaire une gloire immortelle, qu'aucun homme de lettres doive ou puisse s'en prévaloir. Ce corps n'en est donc pas un, parce que tout corps suppose ou des fonctions publiques ou des qualités préliminaires et communes à tous les membres. Dans un corps d'officiers, par exemple, tous sont obligés d'avoir de la bravoure, des sentimens d'honneur, et une conduite conforme à ces sentimens: mais le corps des gens de lettres renferme à la fois et ce qu'il y a de plus respectable et ce qu'il y a de plus vil. Quand l'homme de lettres s'appelle Montesquieu ou Voltaire, il excite l'admiration, il inspire le respect; quand il s'appelle Desfontaines ou Fréron, il excite le mépris; mais on ne peut pas plus contester à ces derniers leur qualité d'hommes de lettres qu'à ceux qui se sont le plus illustrés dans cette carrière.

A la séance publique de l'Académie Française, le

25 auguste dernier, M. Thomas avait lu un *Éloge de l'empereur Marc-Aurèle* qu'il comptait faire imprimer l'hiver prochain, ainsi qu'un *Essai sur les éloges historiques*, et un autre *sur les femmes*. J'ai peu de regret à ce dernier, car M. Thomas connaît les femmes à peu près aussi bien que les hommes. Quoi qu'il en soit, nous ne verrons rien de tout cela, du moins de long-temps: après l'éclat qui vient d'arriver, le silence le plus absolu peut seul mettre l'auteur à l'abri des délations, des imputations, des applications, des interprétations et des malheurs qui en pourraient être la suite.

M. Marmontel a lu dans cette séance mémorable un épisode d'un poëme en prose intitulé : *Les Incas ou la Conquête du Pérou*, qu'il se propose de donner incessamment au public. Ce fragment a fort ennuyé l'assemblée, et c'est un sinistre présage pour le succès de la totalité de l'ouvrage. L'auteur a lu d'ailleurs d'un ton si affectueux, si pathétique, si lamentable, que son épisode n'en a pas paru plus touchant, mais plus ridicule.

M. le duc de Nivernois a terminé la séance par la lecture de quelques fables qui sont en possession des plus grands applaudissemens du public.

Dorat, qui est en possession d'adresser ses hommages à toutes les beautés célèbres, sans les connaître, vient de chanter les charmes d'une nouvelle Hébé. Cette Hébé-Dervieux est une petite danseuse de l'Opéra, affligée de quinze ou seize ans; c'est un de ces enfans qui dansaient à l'âge de neuf à dix ans dans les Champs-Élysées de l'opéra de *Castor*, et qui sont devenus la plupart de très-jolis sujets pour la danse. M. Dorat est en possession d'adresser son hommage à toutes les beautés cé-

lèbres sans les connaître. Si je ne craignais de me brouiller avec lui, je dirais que je trouve à Hébé-Dervieux l'air un peu commun, avec l'éclat et la fraîcheur de la première jeunesse, ce qui ne l'a pas empêchée de gagner déjà des diamans. Elle vient d'acheter une maison rue Sainte-Anne, qu'elle a payée soixante mille livres; elle en dépensera autant en embellissemens, et j'aurai l'avantage inestimable d'être son voisin quand elle donnera à souper à M. Dorat. Elle joua et chanta il y a quelques années le rôle de Colette, dans *le Devin du Village*, avec beaucoup de gentillesse: et personne ne dansa mieux à sa noce qu'elle-même; c'est là l'époque de sa célébrité.

On donna le 20 du mois dernier, sur le théâtre de la Comédie Italienne, la première représentation du *Nouveau Marié, ou les Importuns*, comédie en prose et en un acte, mêlée d'ariettes. Il ne manque à cette pièce que la verve et la folie nécessaires pour être non-seulement excusée, mais encore applaudie. Elle est de M. Cailhava d'Estandoux, qui aurait bonne envie de remettre la farce en honneur sur notre théâtre, et qui y aurait déjà réussi s'il avait autant de talent que de zèle. Bien lui en a pris de faire jouer l'oncle et le neveu par Caillot et par Clairval: la complaisance de ces acteurs, dans un temps où ils sont surchargés de nouveaux rôles pour le voyage de Fontainebleau, a procuré au *Nouveau Marié* un succès complet, qui a été interrompu depuis par un enrouement survenu au charmant Caillot. La musique est de M. Baccelli, Italien, mari de cette grosse actrice qui joue les rôles de mère dans les pièces italiennes, et par conséquent père ou beau-père de mademoiselle Argentine,

qui a succédé à Camille dans les rôles de Colombine. M. Baccelli, qui a fait ici son coup d'essai, connaît, comme les Italiens les moins habiles, les effets et l'art d'arranger une partition, c'est-à-dire qu'il sait un peu le métier, mais il n'a point d'idées; sa composition est prise de droite et de gauche, et ne donne point de résultat. Dans le temps que les Sosie et les Blaise tournaient la tête au public avec leurs pauvretés, M. Baccelli aurait passé pour un aigle; cela ne se peut plus quand il y a un Philidor et un Grétry. Si ce dernier avait fait la musique du *Nouveau Marié*, tout mauvais qu'il est, par la grace de M. d'Estandoux, il aurait pu devenir, par la grace de M. Grétry, le pendant du *Tableau parlant*.

Le général Molé s'étant trouvé excessivement fatigué à son retour du Malabar (1), il a fallu lui accorder quartier de rafraîchissement jusqu'au voyage de Fontainebleau, et la Comédie a vécu depuis six semaines sur le début d'un acteur de province, nommé Dorseville. Quoiqu'applaudi du parterre, il n'a attiré personne. Il a joué les rôles de Titus dans la tragédie de *Brutus*, d'Egiste dans celle de *Mérope*, de don Pèdre dans *Inès de Castro*, et plusieurs rôles d'amoureux dans le haut comique. Cet acteur n'a pas l'ombre de talent; il possède cette médiocrité qui me désespère, et qui m'est mille fois plus insupportable dans les arts que ce qui est franchement et décidément mauvais. Il est de la famille des bassets et de la communauté des courtauds de boutique. Tout est ignoble dans ce Dorseville; et sa figure courte et épaisse, et ses traits, et son air de visage, et sa démarche, et ses gestes, et le son de sa voix glapissante, et

(1) Molé remplissait le rôle du général français dans *la Veuve du Malabar*.

faible, et sa manière de prononcer. Comment diable se fait-on comédien avec toutes ces disgraces, dont une seule suffit pour éloigner un homme sensé d'un métier si difficile?

M. Robinet, auteur du livre intitulé: *De la Nature*, qui, malgré l'incongruité de ses idées systématiques, n'est pas un ouvrage sans mérite, vient de publier, en plusieurs volumes in-12, une *Analyse raisonnée de Bayle, ou Abrégé méthodique de ses ouvrages, particulièrement de son Dictionnaire historique et critique, dont les remarques ont été fondues dans le texte, pour former un corps instructif et agréable de lectures suivies.* Ce titre, qui porte l'année 1755, quoique le livre n'ait paru que cette année, vous met au fait de la méthode suivie par le nouvel abréviateur de Bayle. Il y a bien quinze ans que l'abbé de Marsy publia une *Analyse de Bayle*, qu'il se proposait de continuer: elle fut supprimée. Les Jésuites, qui étaient encore puissans, firent des démarches auprès du procureur-général; l'abbé de Marsy fut menacé s'il osait continuer son travail. Il avait des ménagemens à garder; il avait été Jésuite, et Jésuite imprudent, travaillant de toutes ses forces à mériter l'épitaphe de M. le duc de Villars (1); il arriva un éclat qui le fit chasser par les révérends Pères. Au lieu de continuer l'*Analyse de Bayle*, il se fit continuateur de l'*Histoire ancienne* de Rollin, en compilant sur le même plan l'*Histoire des Chinois, Japonais, et des peuples*

(1) Cette épitaphe faisait allusion aux goûts anti-physiques qu'on supposait au duc de Villars. Quant à l'abbé de Marsy, il avait, pour nous servir de l'expression de Voltaire, « estropié par ses énormes talens un enfant charmant de la première noblesse du royaume, » le prince de Guéménée.

modernes (1); il mourut au milieu de cette entreprise dont on était assez content. Je crois que nous n'avons rien perdu à l'interruption de son *Analyse de Bayle*, puisque M. Robinet s'en est chargé (2). Je ne sais combien de volumes le nouvel abréviateur nous donnera; mais je sais que s'il y veut mettre le soin nécessaire, il a toute la capacité qu'il faut pour nous donner un ouvrage utile et agréable. M. Robinet est un des principaux auteurs des *Recueils de Bouillon*.

Nous devons à M. Bourgelat, directeur et inspecteur-général des Écoles royales vétérinaires, un écrit intitulé: *Élémens de l'art vétérinaire. Essai sur les appareils et les bandages propres aux quadrupèdes, à l'usage des élèves des Écoles royales vétérinaires*, avec figures (3). L'établissement de ces Écoles a acquis en peu d'années une grande célébrité dans toute l'Europe. J'avoue que je ne peux me garantir d'un peu de prévention contre cet établissement, quand je vois avec quelle affectation la *Gazette de France* et tous nos papiers publics rapportent à tout instant les cures merveilleuses des élèves de ces Écoles, opérées dans les maladies épizootiques, et attestées par les curés ou subdélégués du village où le miracle s'est fait; quand je vois encore l'étalage qu'on fait, dans chaque gazette, des prix remportés et mérités par tous les élèves également, généreusement refusés par le nommé Weber, lequel est entretenu par l'électeur de

(1) Voir les notes de la page 288 du tome I.

(2) Grimm n'avait pas remarqué que des huit volumes in-12 publiés alors, les quatre premiers étaient la réimpression du travail de l'abbé de Marsy, déjà mentionné tom. I, p. 288, et que les quatre derniers seulement étaient de Robinet. Il relève cette erreur dans le mois suivant.

(3) In-8°, 1769 et 1776.

Saxe, et assignés enfin, par la voie du sort, au nommé Flamand, le tout en présence de M. Bertin, ministre et secrétaire d'État. J'avoue que cette charlatanerie me déplaît et m'indispose. Ce n'est pas que les meilleures institutions et les plus utiles n'aient besoin d'être prônées, mais c'est que les gens d'un vrai mérite dédaignent tous ces moyens; et si M. Bourgelat n'est pas un charlatan, il est le premier homme habile qui ait mis ce soin et cette suite à se faire prôner. Je crains que la médecine des animaux ne soit guère plus avancée que celle des hommes. La première a cependant le grand avantage de la hardiesse des opérations et des expériences qu'elle peut tenter, et qui pourraient la mener à des observations et même à des découvertes très-intéressantes. J'aurais une opinion infiniment meilleure de M. Bourgelat, si, au lieu de tout le bavardage de ses écoliers sur les muscles du cheval, et des magnifiques certificats des curés de village, je lui voyais publier modestement, de temps à autre, le résultat de ses expériences et de ses observations; et si ce résultat prouvait qu'il s'est souvent trompé dans ses conjectures, je ne tarderais pas à l'estimer véritablement. En telle maladie on a essayé tels remèdes avec tel succès: l'ouverture de l'animal, après sa mort, a prouvé l'absurdité du traitement employé et du raisonnement sur lequel il était fondé: voilà la route qui conduirait à l'avancement et à la perfection de la médecine; mais il n'y a qu'un grand homme qui puisse la prendre.

La Pratique du Jardinage, par l'abbé Roger Schabol, rédigé après sa mort, sur ses Mémoires (1), est un ouvrage assez inutile. L'abbé Roger, mort depuis quel-

(1) 1770, 2 vol. in-12.

ques années, était fameux à Paris, pour la taille des arbres fruitiers. C'est de la taille que dépendent la fécondité de l'arbre et la beauté du fruit. Les jardiniers de Montreuil ont une taille particulière du pêcher : aussi les pêches de Montreuil ont-elles la vogue à la halle de Paris. L'abbé Roger s'était formé par une longue expérience, qui est la véritable maîtresse dans tous les métiers ; ceux qui voudront devenir habiles comme lui feront bien de laisser là les livres et de suivre son exemple. On nous promet sa théorie, encore plus inutile que sa pratique. Les livres ne sont bons qu'à apprendre aux ignorans à jaser sur des métiers qu'ils ne savent pas. Quand vous aurez lu et relu *la Pratique* de l'abbé Roger, vous taillerez vos pêchers tout de travers ; mais lorsque vous aurez vu faire votre jardinier, que vous aurez réfléchi sur ses procédés, que vous aurez essayé, que vous aurez mutilé quelques arbres, que vous aurez recommencé, que vous y aurez mis beaucoup de soins et beaucoup de temps, vous finirez par être habile. Il n'y a pas d'autre méthode, je vous le jure, ni dans le métier de jardinier, ni dans celui de ministre d'État ; et c'était là tout le secret de l'abbé Roger.

Il a paru, l'année dernière, une mauvaise brochure qui a fait si peu de sensation, que je n'en ai pas pu savoir l'auteur : cependant elle vient d'être réimprimée, et il faut qu'elle ait eu du débit en province ou chez l'étranger. Elle est tombée entre les mains de M. Diderot ; et comme les plus mauvaises drogues peuvent donner lieu à d'excellentes réflexions, je ne veux pas supprimer ce qu'il a jeté sur le papier à cette occasion.

Observations sur une brochure intitulée : *Garrick, ou les Acteurs anglais ; ouvrage contenant des réflexions sur l'art dramatique, sur l'art de la représentation et le jeu des acteurs ; avec des notes historiques et critiques sur les différens théâtres de Londres et de Paris ; traduit de l'anglais* (1).

Ouvrage écrit d'un style obscur, entortillé, boursouflé et plein d'idées communes. Je réponds qu'au sortir de cette lecture un grand acteur n'en sera pas meilleur, et qu'un médiocre acteur n'en sera pas moins pauvre.

C'est à la nature à donner les qualités extérieures, la figure, la voix, la sensibilité, le jugement, la finesse ; c'est à l'étude des grands maîtres, à la pratique du théâtre, au travail, à la réflexion à perfectionner les dons de la nature. Le comédien d'imitation fait tout passablement, il n'y a rien ni à louer ni à reprendre dans son jeu ; le comédien de nature, l'acteur de génie est quelquefois détestable, quelquefois excellent. Avec quelque sévérité qu'un débutant soit jugé, il a tôt ou tard au théâtre les succès qu'il mérite ; les sifflets n'étouffent que les ineptes.

Et comment la nature, sans l'art, formerait-elle un grand comédien, puisque rien ne se passe rigoureusement sur la scène comme en nature, et que les drames sont tous composés d'après un certain système de convention et de principes ? Et comment un rôle serait-il joué de la même manière par deux acteurs différens, puisque, dans l'écrivain le plus énergique, le plus clair et le plus précis, les mots ne peuvent jamais être les signes absolus d'une idée, d'un sentiment, d'une pensée ?

(1) On sait aujourd'hui que l'acteur Sticotti est auteur de *Garrick, ou les Acteurs anglais*. (B.)

Ecoutez l'observation qui suit, et concevez combien, en se servant des mêmes expressions, il est facile aux hommes de dire des choses tout-à-fait diverses: l'exemple que je vais vous en donner est une espèce de prodige, c'est l'ouvrage même en entier dont il est question. Faites-le lire à un comédien français, et il conviendra que tout en est vrai; faites-le lire à un comédien anglais, et il vous jurera *by god* qu'il n'y a pas un mot à en rabattre, que c'est l'évangile du théâtre. Cependant, mon ami, puisqu'il n'y a presque rien de commun entre la manière d'écrire la comédie et la tragédie en Angleterre, et la manière dont nous écrivons ces poëmes en France; puisqu'au jugement même de Garrick, celui qui sait rendre parfaitement une scène de Shakspeare ne sait pas le premier mot de la déclamation d'une scène de Racine, et réciproquement, il est évident que l'acteur français et l'acteur anglais, qui conviennent l'un et l'autre de la vérité des principes de l'auteur dont je vous rends compte, ne s'entendent pas, et qu'il y a dans la langue technique de leur métier un vague, une latitude assez considérables pour que deux hommes d'un sentiment diamétralement opposé ne puissent y reconnaître la vérité. Et demeurez plus que jamais attaché à votre maxime: *Nil explicare. Ne vous expliquez point, si vous voulez vous entendre* (1).

(1) C'est depuis long-temps le premier de mes aphorismes, et chaque jour m'en confirme l'utilité et la sagesse. Mais l'emploi des mêmes mots, par deux hommes qui expriment des idées si diverses sur la même chose, ne vient-il pas plutôt de ce que les principes généraux sont une espèce de patron qui va à tout habit? Demandez à un vieux partisan de la musique de Lulli et à un homme de goût, passionné pour la musique de Grétry, quels sont les caractères d'une bonne musique, ils se serviront tous deux des mêmes termes; mais dans l'application, l'un niera que la musique sur laquelle l'autre s'extasie ait aucun des caractères qu'il lui attribue. (*Note de Grimm.*)

Cet ouvrage, intitulé *Garrick*, a donc deux sens très-distingués, tous les deux renfermés sous les mêmes signes, l'un à Londres, l'autre à Paris; et ces signes présentent si nettement ces deux sens, que le traducteur s'y est trompé, puisqu'en fourrant tout au travers de sa traduction les noms de nos acteurs français à côté des noms des acteurs anglais, il a cru sans doute que les choses que son original disait des uns étaient également applicables aux autres. Je ne connais pas d'ouvrage où il y ait autant de vrais contre-sens que dans celui-ci; les mots y énoncent assurément une chose à Paris, et toute une autre chose à Londres.

Au reste, je puis avoir tort; mais j'ai d'autres idées que l'auteur sur les qualités premières d'un grand acteur. Je lui veux beaucoup de jugement; je le veux spectateur froid et tranquille de la nature humaine; qu'il ait par conséquent beaucoup de finesse, mais nulle sensibilité, ou, ce qui est la même chose, l'art de tout imiter, et une égale aptitude à toutes sortes de caractères et de rôles: s'il était sensible, il lui serait impossible de jouer dix fois de suite le même rôle avec la même chaleur et le même succès: très-chaud à la première représentation, il serait épuisé et froid comme le marbre à la troisième; au lieu qu'imitateur réfléchi de la nature, en entrant la première fois sur la scène, il sera imitateur de lui-même; à la dixième fois, son jeu, loin de s'affaiblir, se fortifiera de toutes les réflexions nouvelles qu'il aura faites; et vous en serez de plus en plus satisfait.

Ce qui me confirme dans mon opinion, c'est l'inégalité des acteurs qui jouent d'ame. Ne vous attendez point de leur part à aucune unité; alternativement leur jeu est fort et faible, chaud et froid, plat et sublime; ils man-

queront demain l'endroit où ils ont excellé aujourd'hui ; en revanche, ils excelleront dans celui qu'ils avaient manqué la veille. Au lieu que ceux qui jouent de réflexion, d'étude de la nature humaine, d'imitation, d'imagination, de mémoire, sont uns, les mêmes à toutes les représentations, toujours également parfaits; tout est mesuré, tout est appris; la chaleur a son commencement, son milieu, sa fin. Ce sont les mêmes accens, les mêmes positions, les mêmes mouvemens; s'il y a quelque différence d'une représentation à une autre, c'est toujours à l'avantage de la dernière. Ils ne sont presque point journaliers : ce sont des glaces parfaites, toujours prêtes à montrer les objets, et à les montrer avec la même précision et la même vérité. Ainsi que le poète, ils vont sans cesse puiser dans le fonds inépuisable de la nature, au lieu qu'on aurait bientôt vu le terme de leur propre richesse (1).

(1) M. Étienne, dans sa Notice sur Molé placée en tête des *Mémoires* de cet acteur dans la *Collection des Mémoires sur l'art dramatique*, après avoir rendu compte de l'effet prodigieux que produisait Molé dans une scène du *Jaloux* de Rochon de Chabannes, ajoute : « M. Népomucène Lemercier, mon confrère à l'Institut, m'a raconté à ce sujet une anecdote intéressante que je crois devoir consigner dans cette Notice. La première fois qu'il assista à la pièce de Rochon de Chabannes, il éprouva, au passage dont je viens de parler, la même sensation que le public, et il fut transporté d'un tel enthousiasme qu'après la représentation il ne put résister au plaisir d'aller féliciter l'acteur de cet effet prodigieux de son talent : « Eh bien! lui dit Molé, je ne suis pas « content de moi aujourd'hui ; aussi je n'ai pas produit cette fois sur le public « la même impression que de coutume. Je me suis trop livré, je n'étais plus « maître de moi; j'étais entré si vivement dans la situation que j'étais le person- « nage même, et que je n'étais plus l'acteur qui le joue; j'ai été vrai comme « je le serais chez moi, mais pour l'optique du théâtre il faut l'être autrement. « La pièce, ajouta Molé, se rejoue dans quelques jours; venez la voir encore, « et placez-vous dans les premières coulisses. » M. Lemercier s'y trouva avec exactitude; au moment où arrive la fameuse scène, Molé tourne la tête de son côté et lui dit à voix basse : « Je suis bien maître de moi, vous allez voir. » Et

Quel jeu plus parfait que celui de mademoiselle Clairon? Cependant suivez-la, étudiez-la, et vous vous convaincrez bientôt qu'elle sait par cœur tous les détails de son jeu comme toutes les paroles de son rôle. Elle a eu sans doute dans sa tête un modèle auquel elle s'est étudiée d'abord à se conformer; sans doute elle a conçu ce modèle, le plus haut, le plus grand, le plus parfait qu'elle a pu; mais ce modèle, ce n'est pas elle: si ce modèle était elle-même, que son imitation serait faible et petite! Quand, à force de travail, elle a approché de ce modèle idéal le plus près qu'il lui a été possible, tout est fait. Je ne doute point qu'elle n'éprouve en elle un grand tourment dans les premiers momens de ses études; mais ces premiers momens passés, son ame est calme; elle se possède, elle se répète sans presque aucune émotion intérieure, ses essais ont tout fixé, tout arrêté dans sa tête: nonchalamment étendue dans sa chaise longue, les yeux fermés, elle peut, en suivant en silence son rôle de mémoire, s'entendre, se voir sur la scène, se juger et juger les impressions qu'elle excitera. Il n'en est pas ainsi de sa rivale, la Dumesnil: elle monte sur les tréteaux sans savoir ce qu'elle dira; les trois quarts du temps elle ne sait ce qu'elle dit, mais le reste est sublime.

Et pourquoi l'acteur différerait-il en cela du statuaire, du peintre, de l'orateur, du musicien? Ce n'est pas dans la fureur du premier jet que les traits caractéristiques se présentent à eux; ils leur viennent dans des momens

en effet M. Lemercier m'a assuré que l'acteur avait produit une sensation beaucoup plus forte que le premier jour, et qu'il n'avait jamais vu plus d'art et plus de calcul pour remuer profondément les spectateurs. » Cette anecdote vient complètement à l'appui de l'opinion de Diderot.

tranquilles et froids, dans des momens tout-à-fait inattendus : alors, comme immobiles entre la nature humaine et l'image qu'ils en ont ébauchée, ils portent alternativement un coup-d'œil attentif sur l'une et sur l'autre, et les beautés qu'ils répandent ainsi dans leurs ouvrages sont d'un succès bien autrement assuré que celles qu'ils y ont jetées dans la première boutade. Ce n'est pas l'homme violent, l'homme hors de lui-même qui nous captive, c'est l'avantage de l'homme qui se possède. Les grands poètes dramatiques surtout sont spectateurs assidus de ce qui se passe autour d'eux ; ils saisissent tout ce qui les frappe, ils en font registre ; c'est de ces registres que tant de traits sublimes passent dans leurs ouvrages. Les hommes chauds, violens, sensibles se mettent en scène, ils donnent ce spectacle, mais ils n'en jouissent point ; c'est d'après eux que l'homme de génie fait sa copie. Les grands poètes, les grands acteurs, et peut-être en général tous les grands imitateurs de la nature en tout genre, doués d'une belle imagination, d'un grand jugement, d'un tact fin, d'un goût très-sûr, seront, à mon sens, les êtres les moins sensibles ; ils sont également propres à trop de choses, ils sont trop occupés à regarder et à imiter pour être vivement affectés au dedans d'eux-mêmes. Voyez les femmes : elles nous surpassent certainement, et de fort loin, en sensibilité ; quelle comparaison d'elles et de nous dans l'instant de la passion ! Mais autant nous leur cédons quand elles agissent, autant elles restent au-dessous de nous quand elles imitent. Dans la grande comédie, la comédie à laquelle je reviens toujours, celle du monde, toutes les ames chaudes occupent le théâtre, tous les hommes de génie sont au parterre. Les premiers s'appellent des fous ; les

seconds, qui s'amusent à copier leurs folies, s'appellent des sages; c'est l'œil fixe du sage qui saisit le ridicule de tant de personnages divers, qui le peint, et qui vous fait rire ensuite du tableau de ces fâcheux originaux dont vous avez été quelquefois la victime.

Ces vérités seraient démontrées, que jamais les comédiens n'en conviendraient: c'est leur secret. La sensibilité est une qualité si estimable, qu'ils n'avoueront pas qu'on puisse, qu'on doive s'en passer pour exceller dans leur métier. Mais, quoi! me dira-t-on, ces accens si plaintifs et si douloureux, que cette mère arrache du fond de ses entrailles, et qui secouent si violemment les miennes, n'est-ce pas le sentiment actuel qui les inspire? n'est-ce pas la douleur même qui les produit? Nullement; et la preuve, c'est qu'ils sont mesurés, c'est qu'ils font partie d'un système de déclamation, c'est qu'ils sont soumis à une loi d'unité, c'est qu'ils concourent à la solution d'un problème donné; c'est qu'ils ne remplissent toutes les conditions proposées qu'après de longues études, c'est que pour être poussés justes ils ont été répétés cent fois; c'est qu'alors l'acteur s'écoutait lui-même; c'est qu'il s'écoute encore au moment où il vous trouble, et que tout son talent consiste, non pas à se laisser aller à sa sensibilité comme vous le supposez, mais à imiter si parfaitement tous les signes extérieurs du sentiment que vous vous y trompiez. Les cris de sa douleur sont notés dans sa mémoire, les gestes de son désespoir ont été préparés; il sait le moment précis où les larmes couleront. Ce tremblement de la voix, ces mots suspendus, étouffés, ce frémissement des membres, ce vacillement des genoux... Pure imitation, leçon apprise d'avance, singerie sublime dont l'acteur a la conscience présente au mo-

ment où il l'exécute, dont il a la mémoire long-temps après l'avoir exécutée, mais qui n'effleure pas son ame, et qui ne lui ôte, ainsi que les autres exercices, que la force du corps. Le socque ou le cothurne déposé, sa voix est éteinte, il sent une extrême fatigue, il va changer de chemise et se coucher; mais il ne lui reste ni douleur, ni trouble, ni affaissement d'ame : c'est vous, auditeurs, qui remportez toutes ces impressions. L'acteur est las, et vous êtes tristes; c'est qu'il s'est démené sans rien sentir, et que vous avez senti sans vous démener : s'il en était autrement, la condition d'un comédien serait la plus malheureuse des conditions. Heureusement pour nous et pour lui, il n'est pas le personnage, il le joue : sans cela, qu'il serait plat et maussade! Des sensibilités diverses qui se concertent entre elles pour produire le plus grand effet possible! cela me fait rire. J'insiste donc, et je dis : C'est la sensibilité qui fait la multitude des acteurs médiocres; c'est la sensibilité extrême qui fait les acteurs bornés; c'est le manque de sensibilité qui fait les acteurs sublimes. Les larmes du comédien descendent, celles de l'homme sensible montent; ce sont les entrailles qui troublent sans mesure la tête de l'homme sensible; c'est la tête du comédien qui porte quelque trouble passager dans ses entrailles.

Avez-vous jamais réfléchi à la différence des larmes excitées par un événement tragique, et des larmes excitées par un discours pathétique? On entend une belle chose; peu à peu la tête s'embarrasse, les entrailles s'émeuvent, les larmes coulent : au contraire, à l'aspect d'un événement tragique, les entrailles s'émeuvent subitement, la tête se perd et les larmes coulent; celles-ci viennent subitement, les premières sont amenées.

Voilà l'avantage d'un coup de théâtre naturel et vrai sur une scène éloquente : il produit rapidement l'effet que la scène fait attendre; mais l'illusion en est beaucoup plus difficile; un incident faux, mal rendu, la détruit. Les accens s'imitent mieux que les mouvemens; mais les mouvemens frappent avec une bien autre violence.

Réfléchissez, je vous prie, sur ce qu'on appelle au théâtre être vrai. Est-ce y montrer les choses comme en nature? nullement : un malheureux de la rue y serait pauvre, petit, mesquin; le vrai en ce sens ne serait autre chose que le commun. Qu'est-ce donc que le vrai? C'est la conformité des signes extérieurs, de la voix, de la figure, du mouvement, de l'action, du discours, en un mot de toutes les parties du jeu, avec un modèle idéal ou donné par le poète ou imaginé de tête par l'acteur. Voilà le merveilleux.

Une femme malheureuse, mais vraiment malheureuse, pleure, et il arrive qu'elle ne vous touche point; il arrive pis : c'est qu'un trait léger qui la défigure vous fait rire; c'est qu'un accent qui lui est propre *dissonne* à votre oreille; c'est qu'un mouvement qui lui est habituel dans sa douleur vous la montre sous un aspect maussade; c'est que les passions vraies ont presque toutes des grimaces que l'artiste sans goût copie servilement, mais que le grand artiste évite. Nous voulons qu'au plus fort des tourmens l'homme conserve la dignité de son caractère; nous voulons que cette femme tombe avec décence et mollesse, et que ce héros meure comme le gladiateur ancien mourait dans l'arène, aux applaudissemens d'un amphithéâtre, avec grace, avec noblesse, dans une attitude élégante et pittoresque. Qui est-ce qui rem-

remplira votre attente? Est-ce l'athlète que sa sensibilité décompose et que la douleur subjugue, ou l'athlète *académisé* qui pratique les leçons sévères de la gymnastique jusqu'au dernier soupir? Le gladiateur ancien comme un grand comédien, un grand comédien ainsi que le gladiateur ancien, ne meurent pas comme on meurt sur un lit; ils sont forcés de jouer une autre mort pour nous plaire; et le spectateur délicat sentirait que la vérité d'action dénuée de tout apprêt est petite, et ne s'accorde pas avec la poésie. Du reste, ce n'est pas que la pure nature n'ait ses momens sublimes; mais je conçois que si quelqu'un est sûr de leur conserver leur sublimité, c'est celui qui les aura pressentis et qui les rendra de sang-froid. Cependant je ne répondrais pas qu'il n'y eût une espèce de mobilité d'entrailles acquise et factice; mais si vous m'en demandez mon avis, je la crois presque aussi dangereuse que la sensibilité naturelle. Elle doit à la longue jeter l'acteur dans la manière et la monotonie; c'est ce qui ne peut être évité que par une tête de glace.

Mais, me direz-vous, une foule d'hommes qui décèlent subitement, à leur manière, la sensibilité qu'ils éprouvent, font un spectacle merveilleux sans s'être concertés. D'accord; mais il le serait bien davantage, je crois, s'il y avait eu entre eux un concert bien entendu. D'ailleurs vous me parlez d'un instant fugitif, et moi je vous parle d'un ouvrage de l'art qui a sa conduite et sa durée. Prenez chacun de ces personnages, montrez-les-moi successivement isolés, deux à deux, trois à trois, abandonnez-les à leurs propres mouvemens, et vous verrez la cacophonie qui en résultera: et si, pour obvier à ce défaut, vous les faites répéter ensemble, adieu leur

propre caractère, adieu leur sensibilité naturelle, et tant mieux. C'est comme dans une société bien ordonnée, où chacun sacrifie de ses droits primitifs pour le bien et l'ensemble du tout. Or, qui est-ce qui connaîtra le plus parfaitement la mesure de ce sacrifice? L'homme juste dans la société, l'homme à tête froide au théâtre (1).

Paris, 15 octobre 1770.

Lettre de M. de Voltaire à M. le comte de Schomberg.

Du château de Ferney, le 5 octobre 1770.

Mon misérable état, Monsieur, ne me permet pas d'écrire aussitôt et aussi souvent que je le voudrais à l'homme du monde qui m'a le plus attaché à lui; M. d'Alembert me console, en me parlant souvent de vous. Madame Denis, ma garde-malade, passe ses jours à vous regretter.

Puisque vous avez été touché, Monsieur, de la requête de nos pauvres esclaves francs-comtois, permettez que je vous en envoie deux exemplaires. Je suis persuadé que monseigneur le duc d'Orléans ne souffrirait pas cette oppression dans ses domaines.

Vous savez les succès inouïs des Russes contre les Turcs; ils perdaient une bataille au pied du Mont-Caucase dans le temps que le grand-visir était battu au bord du Danube, et que la flotte du capitan-bacha était détruite dans la mer Égée. On croirait lire la guerre des Romains contre Mithridate. D'ailleurs l'Araxe, le Cirus, le Phase, le Caucase, la mer Égée, le Pont-Euxin, sont de bien beaux mots à prononcer en comparaison de tous vos villages d'Allemagne auprès desquels on a livré tant de combats ou malheureux ou inutiles.

(1) Voir la suite au commencement du mois suivant.

Vous venez du moins de réduire les habitans de Tunis, successeurs des Carthaginois, à demander la paix : que Dieu puisse vous conserver tant à la cour que sur les frontières.

Il y a deux choses encore pour lesquelles je m'intéresse fort, ce sont les finances et les beaux-arts ; je voudrais ces deux articles un peu plus florissans.

Pour le *Système de la Nature*, qui tourne tant de têtes à Paris, et qui partage tous les esprits autant que le Menuet de Versailles (1), je vous avoue que je ne le regarde que comme une déclamation diffuse, fondée sur une très-mauvaise physique ; d'ailleurs, parmi nos têtes légères de Français, il y en a bien peu qui soient dignes d'être philosophes. Vous l'êtes, Monsieur, comme il faut l'être, et c'est un des mérites qui m'attachent à vous.

Dès qu'il gèlera, nos gelinotes iront vous trouver.

On voit, par cette lettre, que le zèle du patriarche en faveur des prétendus esclaves du chapitre de Saint-Claude ne se ralentit point. J'ai eu l'honneur de vous parler de la première requête (2) ; vous ne serez pas fâché de lire aussi la seconde.

Nouvelle Requête au roi, en son conseil, par les habitans de Longchaumois, Morez, Morbier, Bellefontaine, les Rousses et Bois-d'Amont, etc., en Franche-Comté.

« Sire, douze mille de vos sujets mouillent encore de leurs larmes le pied de votre trône. Les habitans de Longchaumois, etc., sont prêts à servir Votre Majesté,

(1) Voir t. VI, p. 448 et suiv.

(2) *Ibidem*, p. 436.

en faisant de leurs mains, à travers les montagnes, le chemin que Votre Majesté projette de Versoix et de la route de Lyon en Franche-Comté; ils ne demandent qu'à vous servir. Le chapitre de Saint-Claude, ci-devant couvent de Bénédictins, persiste à vouloir qu'ils soient ses esclaves.

« Ce chapitre n'a point de titre pour les réduire en servitude, et les supplians en ont pour être libres. Le chapitre a pour lui une prescription d'environ cent années; les supplians ont en leur faveur le droit naturel et des pièces authentiques déjà produites devant Votre Majesté.

« Il s'agit de savoir si ces actes authentiques doivent relever les supplians de la faiblesse et de l'ignorance qui ne leur ont pas permis de les faire valoir, et si la jouissance d'une usurpation, pendant cent années, communique un droit au chapitre contre les supplians. La loi étant incertaine et équivoque sur ce point, les habitans susdits ne peuvent recourir qu'à Votre Majesté, comme au seul législateur de son royaume; c'est à lui seul de fixer, par un arrêt solennel, l'état de douze mille personnes qui n'en ont point.

« Votre Majesté est seulement suppliée de considérer à quel état pitoyable une portion considérable de ses sujets est réduite.

« 1° Lorsqu'un serf du chapitre passe pour être malade à l'extrémité, l'agent ou le fermier du chapitre commence par mettre à la porte de la cabane la veuve et les enfans, et par s'emparer de tous les meubles. Cette inhumanité seule dépeuple la contrée.

« 2° L'intérêt du chapitre à la mort de ces malheureux est si visible, que voici ce qui arriva le mois d'avril

dernier, qui mérite d'être mis sous les yeux de Votre Majesté.

« Le chapitre, en qualité d'héritier, est tenu de payer le chirurgien et l'apothicaire. Un chirurgien de Morez, nommé Nicod, demanda, au mois d'avril, son paiement à l'agent du chapitre; l'agent répondit ces propres mots : « Loin de vous payer, le chapitre devrait vous punir; « vous avez guéri l'année dernière deux serfs dont la « mort aurait valu mille écus à mes maîtres. »

« Nous avons des témoins de cet horrible propos; nous demandons à en faire la preuve.

« Nous ne voulons point fatiguer Votre Majesté par le récit avéré de cent désastres qui font frémir la nature; d'enfans à la mamelle abandonnés et trouvés morts sous le scellé de leur père; de filles chassées de la maison paternelle où elles avaient été mariées, et mortes dans les environs au milieu des neiges; d'enfans estropiés de coups par les agens du chapitre, de peur qu'ils n'aillent demander justice. Ces récits, trop vrais, déchireraient votre cœur paternel.

« Nous sommes enfermés entre deux chaînes de montagnes, sans aucune communication avec le reste de la terre. Le chapitre ne nous permet pas même des armes pour nous défendre contre les loups dont nous sommes entourés. Nous avons vu l'hiver dernier nos enfans dévorés, sans pouvoir les secourir. Nous restons en proie au chapitre de Saint-Claude et aux bêtes féroces; nous n'avons que Votre Majesté pour nous protéger. »

Le Conseil des Dépêches;

M. le duc DE CHOISEUL, ministre et secrétaire-d'État;

Me CHÉRY, avocat;

PAGET et CHAPUIS, syndics.

On vient de publier, en quatre volumes petit in-8° peu considérables, un *Voyage de France, d'Espagne, de Portugal et d'Italie*, pendant les années 1729 et 1730; ouvrage posthume de feu M. de Silhouette, ancien ministre d'État et contrôleur-général des finances. C'est parcourir bien des pays dans un petit nombre de pages, eu égard à leur étendue et à leur importance. Vous ne trouverez dans ce Voyage ni instruction ni amusement; c'est partout le coup d'œil le plus trivial sur les beaux-arts, sur les arts utiles, sur les mœurs, sur l'histoire des différens pays mentionnés au frontispice; c'est sur l'Espagne une dissertation politique à perte de vue, mais qui n'en est pas moins insipide, surtout aujourd'hui qu'il y a long-temps que les rêves du cardinal Albéroni se sont évanouis avec ce rêveur, qui n'était pas un homme commun. Ceux qui ont cru devoir rendre publics les papiers informes qui composent ce Voyage, n'ont certainement pas eu à cœur la réputation de l'auteur; son Voyage n'a fait nulle sensation, et c'est ce qui pouvait lui arriver de plus heureux. Et puis, comptez sur les réputations! M. de Silhouette a passé quarante ans de suite pour une excellente tête, pour une grande tête, pour un homme d'État; et il parcourt quatre des plus grandes contrées de l'Europe sans qu'il lui échappe une remarque que vous voulussiez recueillir; vous croiriez souvent voyager avec un capucin, tant il est plat et bigot. C'est que M. de Silhouette était un homme médiocre, mais doué de la plus forte dose d'ambition possible. L'art de ces sortes de caractères consiste à entretenir le public dans une haute idée de leur capacité, sans jamais se commettre par des épreuves précises. Moyennant cet art et beaucoup de souplesse dans le caractère, M. de Silhouette

s'éleva insensiblement de l'état le plus obscur aux premières places du ministère. Il s'attacha d'abord à M. le maréchal de Noailles, qui le plaça auprès de feu M. le duc d'Orléans en qualité de secrétaire de ses commandemens; de cette place il s'éleva à celle de chancelier garde-des-sceaux de ce prince; et quoique M. le duc d'Orléans d'aujourd'hui, en partant pour l'armée en 1757, le congédiât et donnât sa place à M. l'abbé de Breteuil; quoique madame de Pompadour regardât dans ce temps-là M. de Silhouette comme un homme à systèmes, et par conséquent dangereux, il sut si bien la faire revenir de ces impressions défavorables, qu'en 1759 il fut nommé contrôleur-général des finances et ministre d'État. Il est vrai que son ministère ne dura guère au-delà de six mois, et qu'il n'eut pas seulement la satisfaction de se voir dans l'*Almanach royal* sous ces qualifications. C'était alors la mode de changer souvent de ministres et d'en essayer de différentes espèces, sans doute dans l'espérance de rencontrer à la fin le véritable. Feu madame la duchesse d'Orléans envoya un jour un de ses gentilshommes faire compliment à je ne sais plus quel ministre sur sa nomination; et après avoir donné sa commission, et laissé faire au commissionnaire quelques pas, elle le rappela et lui dit: « Informez-vous cependant auparavant s'il est encore en place. » M. de Silhouette n'y fut que pour prouver qu'il n'avait point de tête; car tout ministre qui ne prévoit pas les suites des mesures qu'il prend, et qui ne tient pas ses moyens tout prêts pour y remédier; tout ministre qui ne sait pas calculer et le caractère de ceux dont il dépend, et la tournure des esprits auxquels il a affaire, n'est certainement qu'un homme ordinaire. M. de Silhouette ne savait que le jeu des ambitieux, celui d'ex-

citer, moyennant une forte cabale, un grand mouvement passager dans le public : en faveur de sa première opération il fut traité comme le sauveur de la France; on fit des vers, de la prose, des estampes; mais tout ce beau feu était un feu de paille, et le déchaînement public succéda bientôt et renversa le sauveur de son piédestal. Il savait beaucoup, il parlait avec précision et netteté, mais il manquait de génie; il croyait que ce qui se faisait en Angleterre était praticable en France, que Louis XV se conduirait comme George II, et son court ministère ne fut qu'un enchaînement de paralogismes. Il fut aussi un spectacle bien moral, quoique bien commun pour un philosophe; on vit cet homme, qui avait employé toute la sagacité et toutes les facultés de son esprit pour parvenir au faîte, s'y soutenir un instant, et ensuite mourir de chagrin d'en être tombé. Lorsque M. le duc de Choiseul lui fit concevoir qu'il fallait se démettre de sa place, il se mit à pleurer comme un enfant; de là il alla au conseil, où il parla comme un ange sur l'état des finances du royaume, après quoi il demanda à se retirer. C'était le chant du cygne, qui est toujours si mélodieux au moment de la mort; mais la place qu'il occupait demandait un aigle et non pas un cygne. Retiré, il tomba bientôt dans la mélancolie et le marasme, et mourut dans la plus haute dévotion sans avoir vécu soixante ans. Il avait été toute sa vie zélé catholique et fort attaché au parti des Jésuites; c'était un des moyens les plus usités parmi les ambitieux pour s'avancer. Beaucoup de gens le regardaient comme un insigne hypocrite; mais il se peut qu'à force de s'être menti à lui-même sans discontinuer, il se soit à la fin persuadé lui-même. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il n'avait point de vertus ni publiques ni privées,

et qu'il était de ces gens qui n'ont jamais osé regarder personne en face. Son désintéressement se manifesta dans les premiers mois de son ministère. Il acheta des héritiers d'un traitant une ancienne prétention de six cent mille livres qui avait été engloutie dans la banqueroute générale du temps du système de Law; il en fit l'acquisition pour six mille livres. Nanti de ces papiers en qualité d'acquéreur, il trouva, en qualité de ministre, de la justice du roi et de la plus urgente nécessité de l'État, de les acquitter à leur valeur primitive; et après les avoir fait payer au trésor royal en qualité d'homme qui sait calculer, il les prêta au roi à fonds perdu sur sa tête et sur celle de sa femme, et se fit, moyennant six mille livres une fois payées, une rente viagère de soixante mille livres par an. Cette opération est une des plus mémorables de son ministère; elle prouve qu'on peut être un grand saint et grand fripon tout ensemble, et que M. de Villeroy avait tort de douter de la validité de la canonisation de saint Vincent de Paule, parce qu'il l'avait souvent vu tricher au piquet.

Il paraît un volume in-4° de près de 300 pages intitulé *Manifeste de la République confédérée de Pologne, du* 15 *novembre* 1769; traduit du polonais. Pour que ce dernier point devienne une vérité, il faudra se dépêcher de traduire cet écrit en polonais, où je crois qu'il n'existe point encore. Si mes Mémoires sont fidèles, il a été fabriqué ici, sous les auspices de M. le comte Wielhorski, et je ne sais si notre savant abbé de Mably n'y a pas mis la main. Ce bon abbé se croit très-sincèrement une tête bien autrement judicieuse et bien autrement solide que celle du patriarche ou du président de Mon-

tesquieu; et quand on l'entend raisonner quelquefois sur les gouvernemens étrangers, et prononcer dans la société ses oracles sur la science de la politique, on croit se trouver vis-à-vis d'un enfant qui fait l'important en débitant des sottises. Je me réjouis parfois du ton de bonté doctoral avec lequel il m'apprend quelque principe ou quelque lieu commun que mon professeur de droit public de l'université de Leipsick me dictait, en mon jeune temps, dans ses cahiers, en mauvais latin, à la vérité, mais avec beaucoup plus de méthode, et qu'il appliquait surtout avec beaucoup plus de bon sens que le docteur Mably; il se persuade alors de la meilleure foi du monde qu'il me découvre les trésors de la science dont je n'ai jamais eu connaissance, et mon respectueux silence le confirme dans cette idée. Lorsque M. Jennings, qu'on appelle quelquefois en son pays le Pitt de la Suède, passa ici, l'abbé de Mably lui manifesta sa profonde admiration pour le gouvernement de ce royaume, qu'il regardait comme le modèle le plus parfait d'un bon gouvernement; le Pitt suédois lui conseilla de garder cette idée pour lui, s'il ne voulait pas se déshonorer. Il me fit de même, il n'y a pas long-temps, un beau discours sur le respect qu'on avait en Pologne pour la loi, marque infaillible d'une excellente constitution; et son admiration à cet égard était fondée sur ce qu'il avait appris par des Polonais que, lorsqu'un gentilhomme de ce pays se trouve condamné à la prison par les tribunaux du royaume, il s'y rend librement, sans être arrêté ni traîné, et y reste sans être gardé. Je souhaite à M. l'abbé de Mably que le génie du droit public et de la politique se loge dans sa tête, et se fasse un point d'honneur d'y rester à la manière des gentilshommes de Pologne; et à

M. le comte Wielhorski, qu'il se tire de ses négociations avec autant de succès que d'une symphonie à grand orchestre ou d'un concerto, lorsqu'il tient son violon ou son archi-luth, le tout pour la félicité de ses compatriotes, dont la conduite, depuis quelques années, est une nouvelle preuve combien la sagesse est familière au genre humain.

Voici un titre excellent : *Le mauvais Dîner, ou Lettres sur le* DINER DU COMTE DE BOULAINVILLIERS (1), par le père Louis Viret, Cordelier conventuel; brochure in-8°. Vous trouverez peut-être le Cordelier un peu dégoûté; il parle de ce Dîner comme s'il lui avait donné une indigestion; il doit être de bien plus dure digestion pour les gros bénéficiers de l'Eglise; car de quel danger peut-il être pour un pauvre diable de Cordelier, que l'on renverse la nappe de la noce de Cana? il n'y perdrait que sa provision de théologie abstruse et de paillardise, et n'aurait pas peut-être moins de santé en retournant à la charrue ou en faisant un valet bien découplé de quelque grand seigneur. Le zèle du révérend père Cordelier est donc, comme vous voyez, bien désintéressé, et son *mauvais Dîner* devrait lui procurer les moyens d'en faire de bons; il vaut cela ou rien.

(1) De Voltaire.

NOVEMBRE.

Paris, 15 novembre 1770.

Suite et fin des Observations de M. Diderot, sur la brochure intitulée Garrick.

C'est ici le lieu de vous parler de l'influence perfide d'un mauvais *partner* sur un grand comédien. Celui-ci a conçu grandement; mais il est forcé d'abandonner son modèle idéal pour se mettre au niveau du pauvre diable avec lequel il est en scène.

Qu'est-ce donc que deux comédiens qui se soutiennent mutuellement? Ce sont deux hommes dont les modèles ont, proportion gardée, ou l'égalité ou la subordination qui convient aux circonstances dans lesquelles le poète les a placés, sans quoi l'un sera trop fort ou l'autre trop faible; et pour sauver la dissonance, le fort n'enlèvera pas le faible à sa hauteur, mais d'instinct ou de réflexion il descendra à sa petitesse.

En un mot, à quel âge est-on grand comédien? Est-ce à l'âge où l'on est plein de feu, où le sang bout dans les veines, où l'esprit s'enflamme de la plus légère étincelle, où le moindre choc porte un trouble terrible au fond des entrailles? Nullement. C'est lorsque la longue expérience est acquise, lorsque les passions sont tombées, que l'ame est froide et que la tête se possède. Baron jouait à soixante ans passés le Comte d'Essex, Xipharès, Britannicus, et les jouait bien; mademoiselle Gaussin excellait

dans *la Pupille* à l'âge de cinquante ans : un vieux comédien n'est ridicule que quand les forces l'ont tout-à-fait abandonné, ou quand la supériorité de son talent ne suffit pas pour sauver le contraste de sa vieillesse avec la jeunesse de son rôle.

De nos jours, mademoiselle Clairon et Molé ont joué en débutant comme des automates; ensuite ils sont devenus grands comédiens. Comment cela s'est-il fait? Est-ce que l'ame, est-ce que la sensibilité, est-ce que les entrailles leur sont venues?

Si cet acteur, si cette actrice étaient profondément pénétrés, comme on le suppose, l'un aurait-il le temps de jeter un coup d'œil sur les loges, l'autre de diriger un sourire vers la coulisse?

Ce n'est pas, encore un coup, celui qui est hors de lui-même, c'est celui qui est froid, qui se possède, qui est maître de son visage, de sa voix, de ses actions, de ses mouvemens, de son jeu, qui disposera de moi.

Garrick montre sa tête entre les deux battans d'une porte, et je vois en deux secondes son visage passer rapidement de la joie extrême à l'étonnement, de l'étonnement à la tristesse, de la tristesse à l'abattement, de l'abattement au désespoir, et descendre avec la même rapidité du point où il est, à celui d'où il est parti. Est-ce que son ame a pu éprouver successivement toutes ces passions et exécuter, de concert avec son visage, cette espèce de gamme? Je n'en crois rien.

Sedaine donne son *Philosophe sans le savoir :* la pièce chancelle à la première représentation, et j'en suis affligé; à la seconde, son succès va aux nues, et j'en suis transporté de joie. Le lendemain, je cours après Sedaine, il faisait le froid le plus rigoureux; je vais dans

tous les endroits où j'espère le trouver. J'apprends qu'il est à l'extrémité du faubourg Saint-Antoine; je m'y fais conduire : je l'aborde, je lui jette les bras autour du cou; la voix me manque et les larmes me coulent le long des joues : voilà l'homme sensible et médiocre. Sedaine froid, immobile, me regarde et me dit : *Ah! monsieur Diderot, que vous êtes beau!* voilà l'observateur et l'homme de génie.

L'homme sensible obéit à l'impulsion de la nature, et ne rend précisément que ce que son propre cœur lui fournit; le comédien observe, se saisit des phénomènes que le premier lui présente, et découvre encore d'étude et de réflexion tout ce qu'il peut y ajouter pour le plus grand effet.

A la première représentation d'*Inès de Castro*, on amène les enfans, et le parterre se met à rire. La Duclos, qui faisait Inès, indignée, s'écrie : *Ris donc, sot parterre, au plus bel endroit de la pièce!* Le parterre l'entendit, se contint; l'actrice reprit son rôle et ses larmes, et celles du spectateur coulèrent. Quoi donc! est-ce qu'on passe ainsi rapidement d'un sentiment profond à un autre sentiment profond; de l'indignation à la douleur? Je ne le conçois pas, son indignation était réelle et sa douleur simulée.

Quinault Du Fresne joue le rôle de Sévère dans *Polyeucte*. Il était envoyé par l'empereur Décius pour persécuter les chrétiens; il confie à son ami ses sentimens secrets sur cette secte calomniée. Cette confidence, qui pouvait lui coûter la vie, ne pouvait se faire à voix trop basse : le parterre lui crie : *Plus haut!* Il répond subitement au parterre : *Et vous, messieurs, plus bas!* Est-ce que s'il eût été vraiment Sévère, il eût été si preste-

ment Du Fresne? Non, vous dis-je, il n'y a que l'homme qui se possède, comme sans doute il se possédait, l'acteur rare, le comédien par excellence, qui puisse ainsi déposer et reprendre son masque.

Un acteur s'est pris de passion pour une actrice; une représentation les met en scène dans un moment de jalousie. La scène y gagnera, si l'acteur est un homme médiocre; elle y perdra, s'il est un grand homme; il sera lui, et il ne sera plus le modèle idéal et sublime qu'il s'était fait d'un jaloux. La preuve qu'ils se rabaissent l'un et l'autre à la vie commune, c'est que s'ils gardaient leurs échasses, ils se riraient au nez tous les deux.

Je dis plus, un excellent moyen pour jouer petitement, mesquinement, c'est d'avoir à jouer son propre caractère. Vous êtes un tartuffe, vous êtes un misanthrope, vous jouerez *un* tartuffe, vous jouerez *un* misanthrope, et vous le jouerez bien; mais vous ne ferez rien de ce que le poète a fait : car il a fait, lui *le* Tartuffe, *le* Misanthrope; et vous, vous n'êtes qu'un individu, et communément fort au-dessous du modèle de la poésie.

Mais Quinault Du Fresne, orgueilleux par caractère, jouait merveilleusement l'orgueilleux? — Et qui est-ce qui vous a dit qu'il se jouait lui-même? et, dans cette supposition même, qui est-ce qui vous a dit que la nature ne l'avait pas fait tout proche du modèle idéal? Mais Quinault Du Fresne n'était pas Orosmane, et qui est-ce qui le remplace ou le remplacera jamais dans ce rôle (1)? Il n'était pas l'homme du *Préjugé à la mode*,

(1) Le Kain qui, sans avoir aucun des avantages extérieurs de Du Fresne, ou plutôt ayant figure, voix, tout contre, lui, a cependant surpassé Du Fresne

et avec quelle perfection ne le jouait-il pas? Un des hommes les plus droits, les plus francs, les plus honnêtes qui aient exercé la profession difficile de comédien, Montménil jouait, avec le même succès, Ariste dans *la Pupille*, Tartuffe, l'Avocat Patelin, Mascarille dans les *Fourberies de Scapin;* je l'ai vu, et, à mon grand étonnement, il avait le masque de tous ces rôles. Ce n'était pas naturellement, car la nature ne lui en avait donné qu'un, le sien : il tenait donc les autres de l'art? Est-ce qu'il y a une sensibilité artificielle?

Pour un endroit où le poète a senti plus fortement que l'acteur, il y en a cent où l'acteur sent plus fortement que le poète; et rien n'est plus dans la vérité que cette exclamation de Voltaire, entendant jouer la Clairon dans une de ses pièces : *Est-ce bien moi qui ai fait cela?* D'où cela venait-il? Est-ce que mademoiselle Clairon en sait plus que M. de Voltaire? Sans doute; son modèle idéal, en déclamant, était bien au-delà du modèle idéal que le poète s'était fait en écrivant : mais ce modèle idéal n'était pas elle. Que faisait-elle donc? Elle copiait de génie; elle imitait le mouvement, les actions, les gestes, toute la nature d'un être fort au-dessus d'elle; elle jouait, et jouait sublimement.

Allez chez mademoiselle Clairon, et voyez-la dans les

dans le rôle d'Orosmane. Ce grand acteur se trouva au début de Le Kain, et avoua qu'il lui avait fait voir dans ce rôle des nuances et des détails dont il ne s'était pas douté. Mais c'est, je crois, que notre philosophe n'a jamais vu jouer Le Kain, pas plus que mademoiselle Clairon, au moins depuis sa grande célébrité; il ne parle de celle-ci que d'après la voix publique, et d'après son instinct qui lui fait presque toujours deviner juste. Quant à Du Fresne et Montménil, c'est autre chose. Lorsque ces acteurs étaient au théâtre, il était assidu au spectacle; mais depuis environ vingt ans il n'y a été qu'en passant, pour voir de temps en temps quelque nouvelle pièce, par courtoisie pour l'auteur.

(*Note de Grimm.*)

transports réels de sa colère; si elle y conserve son maintien, ses accens, son action théâtrale, elle vous fera rire, et vous l'auriez admirée au théâtre. Que faites-vous donc dans ce cas, et que signifie votre rire, si ce n'est que la sensibilité réelle et la sensibilité simulée sont deux choses fort diverses; que la colère réelle de mademoiselle Clairon ressemble à de la colère jouée, et que, par conséquent, il y a deux colères que vous savez fort bien discerner? Les images des passions au théâtre n'en sont donc pas les vraies images; ce sont donc des portraits outrés, assujettis à des règles de convention. Or je demande quel est l'acteur qui se renfermera le plus strictement dans ces règles données? Quel est celui qui saisira le mieux cette emphase prescrite, ou de l'homme qui est dominé par son propre caractère, ou de celui qui s'en dépouille pour en prendre un autre plus grand, plus noble, plus violent, plus élevé? On est soi de nature, on est un autre d'imitation; le cœur qu'on se suppose n'est pas celui qu'on a. Quelle est donc la ressource en pareil cas? C'est de bien connaître les symptômes extérieurs de l'ame qu'on emprunte, de s'adresser à l'expérience de ceux qui nous voient, et de les tromper par l'imitation de ces symptômes d'emprunt, qui deviennent nécessairement la règle de leurs jugemens; car il leur est impossible d'apprécier autrement ce qui se passe au dedans de nous. Celui qui connaît le mieux et qui rend le plus parfaitement ces signes, d'après le modèle idéal le mieux conçu, est le plus grand comédien; celui qui laisse le moins à imaginer au grand comédien, est le plus grand des poètes.

Quand, par une longue habitude du théâtre, on garde dans la société l'emphase théâtrale, et que l'on continue

à y être Brutus, Cinna, Burrhus, Mithridate, Cornélie, Mérope, Pompée, savez-vous ce qu'on fait? On réunit à une ame petite ou grande, de la mesure précise que la nature l'a donnée, les signes extérieurs d'une ame exagérée et gigantesque qu'on n'a pas, et de là naît le ridicule.

O la cruelle satire que je viens de faire, sans y penser, des auteurs et des acteurs! Il est, je crois, permis à tout homme d'avoir une ame forte et grande; il est, je crois, permis d'avoir le maintien, le propos, l'action de son ame, et je crois que l'image de la véritable grandeur ne peut jamais être ridicule. Que s'ensuit-il de là? Vous le devinez de reste : c'est que la vraie tragédie est encore à trouver, et qu'avec tous leurs défauts les anciens en étaient peut-être plus voisins que nous. Plus les actions sont fortes et les propos simples, plus j'admire; je crains bien que nous n'ayions pris, cent ans de suite, l'héroïsme de Madrid pour celui de Rome. En effet, quel rapport entre la simplicité et la force du discours de Régulus dissuadant le sénat et le peuple romain de l'échange des captifs, et le ton déclamatoire et ampoulé que nos tragiques lui auraient donné? Il dit :

« J'ai vu nos enseignes suspendues dans les temples de Carthage; j'ai vu le soldat privé de ses armes, qui n'avaient pas été teintes d'une goutte de sang ennemi; j'ai vu l'oubli de la liberté, et des citoyens les bras attachés sur le dos; j'ai vu les portes des villes ouvertes et les moissons couvrir les champs que nous avions ravagés : et vous croyez que, rachetés à prix d'or, ils reviendront plus courageux? Vous ajoutez une perte à l'ignominie; la vertu, une fois sortie d'une ame qui s'est avilie, n'y rentre plus. N'attendez rien de celui

qui a pu mourir, et qui s'est laissé lâchement garotter. O Carthage! que tu es grande et fière de notre honte! »

Tel fut son discours, telle sa conduite. Il se refuse aux embrassemens de sa femme et de ses enfans; il s'en déclare indigne, comme un vil esclave. Il tient ses yeux farouches fixés en terre, et dédaigne les pleurs de ses amis, jusqu'à ce qu'il ait amené le sénat au conseil que lui seul était capable de donner, et qu'il lui fût permis de retourner dans son exil.

Mais le moment du héros, le voici. Il n'ignorait pas le supplice qu'un ennemi féroce lui préparait : cependant il reprend sa sérénité; il se dégage de ses proches, qui cherchaient à différer son départ, avec la même liberté dont il se dégageait autrefois de la foule de ses cliens, pour aller se délasser de la fatigue des affaires dans ses champs de Venafre et à sa maison de Tarente.

Mettez la main sur la conscience, et dites-moi s'il y a dans nos tragédies un mot du ton qui convient à une vertu aussi haute et aussi familière, et quel air pourraient avoir dans cette bouche ces sentences ambitieuses et la plupart de nos fanfaronnades à la Corneille?

O combien de choses que je n'ose confier qu'à vous! Je serais lapidé dans les rues si l'on me savait coupable de ce blasphème, et je ne me soucie point du tout de la couronne du martyre.

Si jamais un homme de génie ose donner à ses personnages le ton simple de l'héroïsme antique, l'art de l'acteur sera bien autrement difficile.

Au reste, lorsque je prononce que la sensibilité est le caractère de la bonté de l'ame et de la médiocrité du génie, je fais un effort dont peu d'hommes sont capables;

car, si la nature a fait une ame sensible, vous le savez, c'est la mienne.

Je devais m'arrêter ici, mais j'aime mieux une preuve déplacée qu'une preuve omise. Voici une expérience que vous aurez faite quelquefois : appelé par un acteur ou par une actrice, chez elle, en petit comité, pour juger de son talent, vous lui aurez trouvé de l'ame, de la sensibilité; vous l'aurez accablée d'éloges; vous vous en serez séparé et vous l'aurez laissée avec la conviction du plus éclatant succès. Le lendemain, elle paraît, elle est sifflée; et vous prononcez en vous-même, malgré vous, que les sifflets ont raison. D'où cela vient-il? Est-ce qu'elle a perdu son talent d'un jour à l'autre? Aucunement; mais chez elle vous étiez terre à terre avec elle, vous l'écoutiez, abstraction faite des conventions; elle était telle vis-à-vis de vous; il n'y avait aucun autre terme de comparaison. Vous étiez content de son ame, de ses entrailles, de sa voix, de ses gestes, de son maintien; tout était en proportion avec le petit auditoire, le petit espace, rien n'exigeait de l'exagération; sur la scène tout a disparu; là il fallait un autre modèle qu'elle-même, puisque tout ce qui l'environnait a changé : sur un petit théâtre particulier, dans un appartement, vous spectateur de niveau avec l'acteur, le vrai modèle dramatique vous aurait paru outré, et en vous en retournant vous n'auriez pas manqué d'en faire la confidence à votre ami, et le lendemain le succès au théâtre vous aurait étonné.

Ces dernières lignes sont lâches et froides, mais elles sont vraies. Je vous demande encore si un acteur fait ou dit rien dans la société précisément comme sur la scène; et je finis.

Non, je ne finis pas; il faut que je vous raconte un

fait que je crois décisif. Il y a à Naples un poète dramatique dont j'ai su le nom. Lorsque sa pièce est faite, il cherche dans la ville les personnes les plus propres de figure, de voix et de caractère à remplir ses rôles : comme il s'agit de l'amusement du souverain, personne ne s'y refuse. La troupe pour la pièce formée, le poète exerce ses acteurs pendant six mois ensemble et séparément ; et quand croyez-vous qu'ils commencent à s'entendre, à bien jouer, à s'avancer vers la perfection que l'auteur exige? C'est lorsqu'ils sont épuisés par ces répétitions sans nombre, lorsqu'ils sont ce que nous appelons absolument blasés : dès ce moment les effets sont prodigieux, c'est à la suite de cet exercice pénible que les représentations se font; et ceux qui en ont vu conviennent qu'on ne sait pas ce que c'est que de jouer la comédie quand on n'a pas vu jouer celle-là. Ces représentations se continuent six autres mois de suite, et le roi et la cour jouissent du plus grand plaisir que l'illusion théâtrale puisse donner : et cette illusion, à votre avis, aussi grande et même plus parfaite à la dernière représentation qu'à la première, peut-elle être l'effet de la sensibilité?

Au reste, la question dont il s'agit a été autrefois entamée entre un médiocre littérateur, Rémond de Sainte-Albine (1), et un grand comédien, Riccoboni (2); le littérateur était pour la sensibilité, et le comédien était contre (3); c'est une anecdote que j'ignorais; et que je

(1) Auteur du *Comédien*, 1747, in-8°.

(2) Auteur de *la Réformation du Théâtre*, 1743, in-12.

(3) Je ne sais si Riccoboni était aussi grand acteur que son adversaire, Rémond de Sainte-Albine, était médiocre littérateur; mais je me rappelle qu'ils ont écrit tous deux des choses fort communes sur cette question. Quant au

viens d'apprendre : vous pouvez comparer leurs idées avec les miennes. Pour le coup, vous en voilà quitte et moi aussi.

Ce que nous avons de plus honnête et de plus respectable dans la littérature, après le vertueux Palissot, c'est le sage de La Beaumelle. Ce n'est pas que ce sage écrivain, cet excellent homme n'eût couru risque d'être entièrement oublié, si M. de Voltaire ne s'était cru obligé à des soins sans relâche pour lui procurer une réputation immortelle. Beaucoup de personnes de sens ont reproché à M. de Voltaire ces efforts infatigables, et auraient désiré qu'il n'eût pas écrit des *Anecdotes sur Fréron*, et qu'il ne se fût pas plus occupé que le public de la réputation immortelle de La Beaumelle; mais je ne m'ar-

philosophe, il n'aurait pas encore fini s'il avait su le fait que je vais rapporter ici. C'est que mademoiselle Arnould, cette Sophie si touchante au théâtre, si folle à souper, si redoutable dans la coulisse par ses épigrammes, emploie ordinairement les momens les plus pathétiques, les momens où elle fait pleurer ou frémir toute la salle, à dire tout bas des folies aux acteurs qui se trouvent avec elle en scène; et lorsqu'il lui arrive de tomber gémissante, évanouie, entre les bras d'un amant au désespoir, et tandis que le parterre crie et s'extasie, elle ne manque guère de dire au héros éperdu qui la tient : *Ah! mon cher Pillot, que tu es laid!* Quel parti notre philosophe aurait tiré de cette anecdote! J'aurais pu remarquer que les acteurs de l'Opéra Italien sont en usage de se dire de pareilles folies pendant leur jeu muet; mais on m'aurait répondu peut-être qu'ils jouent avec assez peu de chaleur et de vérité pour pouvoir se livrer à ces sortes d'extravagances; ce qu'on ne pourra pas dire des facéties de Melpomène Arnould : non-seulement son jeu n'en souffre point, mais il est impossible qu'un spectateur qui la voit dans ces momens décisifs suppose qu'elle soit assez peu affectée pour dire des billevesées. Au reste, ces idées mériteraient d'être plus approfondies; elles tiennent à une théorie des arts d'imitation qui n'est pas encore bien éclaircie. Ces arts sont toujours fondés sur une hypothèse; ce n'est pas le vrai qui nous charme dans les ouvrages de l'art, c'est le mensonge approchant de la vérité le plus près possible : mais le mensonge surfait toujours, le fantôme de l'imagination est toujours plus grand que l'image de la nature. Qu'est-ce qui fait donc l'essence du grand acteur,

roge pas le droit de prononcer sur une question aussi importante à la fois et si délicate; il me suffit de remarquer que le sage La Beaumelle, après un silence de douze ou quinze ans, n'a pas cru devoir laisser plus long-temps tout le soin de sa réputation littéraire à la merci généreuse de son protecteur de Ferney, et qu'il vient de le seconder par un petit manifeste qui nous prépare à des exploits éclatans. La Beaumelle avait épousé, en Languedoc, une sœur de ce jeune Lavaysse qui a joué un rôle si mémorable dans le procès de l'infortuné Calas; la famille de ce jeune homme ne s'honore pas infiniment de cette alliance; mais il n'appartient pas à tout le monde de sentir le prix d'une réputation pareille à celle de M. de La Beaumelle. Ce sage écri-

du comédien de génie? Ce n'est pas la sensibilité; à cet égard, je suis parfaitement d'accord avec notre philosophe; mais ce n'est pas non plus la volonté contraire: j'ai connu des hommes de pierre, ayant d'ailleurs une extrême finesse dans l'esprit, hors d'état de jouer médiocrement une scène de comédie. Le grand comédien est celui qui est né avec le talent de jouer supérieurement la comédie, et qui a perfectionné ce talent par l'étude. Je sais bien que cette définition n'apprend rien, mais c'est le cas de toutes les définitions exactes; contentez-vous-en; ou si vous les généralisez, vous n'aurez plus que des mots vagues, et les esprits peu justes croiront que vous leur avez appris des vérités importantes, quand vous n'aurez fait que bavarder. Ce qui fait qu'un homme est grand acteur, grand poète, grand artiste, ne tient pas à des qualités générales, mais à des modifications si fines, que nous avons à peine assez d'yeux pour les apercevoir, et encore moins des termes pour les exprimer, mais qu'il suffit d'une ligne de plus ou de moins pour ôter le talent, ou pour le porter à son comble. La sensibilité est donc une qualité neutre et étrangère au talent d'un grand comédien; elle peut se trouver ou ne pas se trouver dans le sujet qui possède ce talent éminent; cela ne fait rien à la chose: le caractère moral, et le génie ou le talent, sont deux composés de qualités très-indépendantes les unes des autres; de sorte que le génie peut se rencontrer indistinctement avec l'ame la plus sensible ou la plus insensible. On trouve de tout dans ce monde, et la variété des combinaisons est inépuisable.

(*Note de Grimm.*)

vain est revenu à Paris depuis plusieurs mois, et après s'être fait guérir par les soins de M. Tronchin, et s'être assuré d'une puissante protection auprès de madame la comtesse du Barry, il vient de recommencer les hostilités contre le Nabab de Ferney, par un manifeste intitulé: *Lettre de M. de La Beaumelle à MM. Philibert et Chirol, libraires à Genève.* Dans cette Lettre qui n'a que seize pages, il assure que ses amis de Genève ont été induits en erreur par son silence; voyant qu'il était devenu si patient, après s'être montré si sensible, ils ont supposé qu'il avait vendu son silence à M. de Voltaire, et que celui-ci lui fait une forte pension qu'il lui fait compter avec exactitude, pour avoir le droit de déchirer son pensionnaire tant et aussi long-temps qu'il lui plaira, et sous la promesse faite par le pensionnaire de ne pas se défendre. On voit que les amis de M. de La Beaumelle ont une idée convenable de l'élévation de ses sentimens; aussi il ne leur fait point de reproche à cet égard; il est seulement étonné qu'une idée *aussi folle* ait pu entrer dans les têtes bien organisées de ses amis. Pour la détruire, il déclare qu'il va faire une édition des Œuvres de M. de Voltaire, et l'enrichir de ses notes et de ses observations; il imagine cet expédient comme un moyen sûr de faire passer à la postérité l'antidote de son apologie, avec le poison des accusations de son ennemi; il ne s'agit plus que de savoir si le public voudra acheter cette édition, et si un homme de goût se souciera d'avoir dans sa bibliothèque les productions immortelles de M. de Voltaire, contaminées par les ordures périssables de La Beaumelle. Il commencera par *la Henriade*. Il convient qu'il serait plus court d'en faire une meilleure; « c'est même, dit-il, une idée qui me tourmente

depuis long-temps; mais il faudrait plus de talent, et surtout plus de santé que je n'en ai. » Je défie tous les ennemis de La Beaumelle de faire contre lui une meilleure plaisanterie et un écrit plus sanglant que le sien.

Le 10 de ce mois on donna sur le théâtre de la Comédie Française, la première représentation de *Florinde*, tragédie nouvelle, par M. Lefèvre. Ce jeune poète donna, en 1767, une tragédie de *Cosroès*; c'était sa première production : le public, indulgent pour les coups d'essai, la supporta pendant quelques représentations, et l'auteur se crut autorisé à s'essayer de nouveau; mais le public n'est indulgent qu'une fois, *Florinde* obtint les honneurs du sifflet et la couronne du martyre si unanimement, qu'elle n'a pu se relever pour une seconde représentation; et M. Lefèvre, qui a un peu dessiné avant d'être possédé de la fureur des vers, ne peut plus être incertain aujourd'hui sur le métier qu'il faut abandonner; il vaut encore mieux être peintre médiocre que mauvais poète.

Si l'on en juge par le titre de sa pièce, on croira que l'auteur, à l'exemple de ses confrères modernes, a fait une pièce de pure imagination sans aucun fondement historique; le nom de Florinde est romanesque ou pastoral, ou même tiré du Martyrologe : eh bien, ce n'est rien de tout cela, et depuis long-temps nous n'avons vu sur notre théâtre un sujet plus historique.

M. Lefèvre a placé le lieu de la scène en Espagne, au commencement du huitième siècle, où finit, dans cette partie de l'Europe, le règne des Visigoths, sur les ruines duquel s'éleva le règne des Sarrasins et des Maures. Vous vous rappelez la conspiration du comte Julien

contre Rodrigue, dernier roi visigoth. L'histoire de ces temps malheureux est assez incertaine et assez embrouillée. Rodrigue n'était pas né sur le trône : on avait même fait à son père un assez mauvais parti; mais après la mort du persécuteur de sa famille, Rodrigue trouva le moyen de se venger sur les enfans; ils furent chassés, et Rodrigue fut proclamé roi. On en avait espéré beaucoup; mais, à l'exemple de plusieurs avortons royaux qu'on remarque dans l'histoire, il promettait et ne tint pas; il tomba bientôt dans la débauche et la crapule les plus honteuses, et dans l'avilissement qui en est la suite inévitable. Le comte Julien, gouverneur des plus belles provinces d'Espagne du côté de l'Afrique, homme puissant et hardi, avait une fille célèbre par sa beauté, appelée Cava. C'est elle que l'infortuné M. Lefèvre a débaptisée et appelée Florinde; elle était élevée, selon l'usage de ce temps, dans le palais et sous les yeux de la reine. Le roi la vit un jour, de sa fenêtre, se promener dans les jardins de sa royale épouse; il en devint éperdument amoureux. Il se rappela sans doute la petite intrigue de l'homme selon le cœur de Dieu (1), avec la femme d'Urie; mais ne trouvant pas dans la belle Cava les mêmes facilités que l'autre avait trouvées dans la belle Bethsabée, il fut obligé d'en venir à un parti un peu vigoureux, c'est-à-dire de la violer suivant l'usage de ces temps honnêtes. La belle Cava ne manqua pas d'instruire son père de son malheur et de sa honte. Le comte Julien, outragé dans sa fille, plein de projets de vengeance, et d'autant plus dissimulé, revient à la cour. Il cherche à gagner la confiance du roi, et il y réussit. Sous prétexte que tout est tranquille dans l'intérieur de l'Espagne, et

(1) David.

que les Sarrasins seuls sont à craindre, il persuade à Rodrigue de porter tout ce qu'il pouvait avoir de forces sur les frontières, c'est-à-dire dans les provinces de son gouvernement. Il s'assure en même temps de tous les grands de l'État, ou du moins des principaux, fatigués depuis long-temps de l'autorité d'un roi méprisé. Lorsque sa partie est bien liée, il se fait écrire, de son gouvernement, que sa femme est mourante; il obtient la permission d'y aller, et d'emmener sa fille avec lui pour recevoir les derniers adieux de sa mère. L'imprudent Rodrigue ne se doutait point de l'orage qui se formait sur sa tête; il éclata dès que le comte Julien fut de retour dans son gouvernement. Non content d'avoir dépouillé le roi de ses moyens de défense, il fit son traité avec les Sarrasins, leur donna l'entrée du royaume, et leur aplanit le chemin à des conquêtes qui les mirent en possession des plus belles provinces de l'Espagne. Rodrigue fut vaincu, et périt dans le combat ou dans la fuite. L'histoire lui fait du moins l'honneur de remarquer qu'il ne perdit pas sa couronne sans avoir montré de la valeur dans cette dernière scène de son rôle.

Voilà par quelles voies incompréhensibles la Providence permit l'établissement des infidèles dans un des plus beaux royaumes de l'Europe, dont ils possédèrent les plus belles provinces pendant plusieurs siècles. Vous savez de quelles voies se servit ensuite cette même Providence pour exterminer les Maures, lorsque leur temps fut venu, et pour rendre ces provinces à ses enfans chéris, les chrétiens catholiques, apostoliques et romains; et vous savez aussi comme quoi de ces voies sages et douces est résultée une dépopulation dont l'Espagne n'a jamais pu se relever, et qui lui a procuré encore plus

de biens spirituels que la France n'en a recueilli de la révocation de l'édit de Nantes. L'histoire du comte Julien et de la belle Cava, et de leur fin respective, n'est pas aussi connue que ces faits: on présume en général que le comte n'a pas été le maître de borner sa vengeance ni de fixer le terme des conquêtes de ses alliés. Quant à la belle Cava, on ignore si elle s'est consolée de l'aventure du jardin de la reine; mais si ma mémoire ne me trompe, il me semble que cette reine devint aussi la proie du vainqueur, et qu'elle ne fut pas trop mécontente de voir succéder, dans son lit, un prince sarrasin à ce vilain Rodrigue qui se donnait les airs de faire le petit David en Espagne. Comme nous ne connaissons l'histoire de ces beaux siècles que par les annales ou les chroniques des moines, il y règne un esprit digne d'eux. Ils ne manquent pas de rapporter, par exemple, qu'il existait alors une maison enchantée et par conséquent inhabitée; personne n'osait en approcher, et les souverains, depuis qu'elle était dans cet état, l'avaient regardée comme sacrée. Rodrigue eut la fantaisie d'y entrer, et la fit ouvrir de force: il ne lui en arriva aucun mal; mais les historiens observent très-judicieusement que cet acte de témérité fut suivi de la perte de sa couronne et de sa vie; heureusement il n'y a plus de maisons enchantées, et nos rois d'aujourd'hui, quand même ils auraient du courage, ne peuvent plus jouer si gros jeu. Il est à remarquer que Rodrigue perdit la bataille le jour de la Saint-Martin, c'est-à-dire le 11 novembre 711; et que notre poète tragique, qui n'a sûrement jamais forcé de maison enchantée, l'a perdue vingt-quatre heures plus tôt, savoir le 10 novembre 1770, mille cinquante-neuf ans moins un jour après la catastrophe du malheureux Rodrigue.

M. Lefèvre a trop bien connu sa nation pour solliciter ses larmes en faveur d'une dame d'honneur violée, en passant, par un prince un peu trop vif. Il s'est douté que les cœurs français resteraient durs comme pierre au spectacle d'un malheur de cette espèce, et que l'on pourrait bien éclater de rire; ainsi il a préservé la belle Cava, travestie en Florinde, de cette redoutable aventure. Seulement Rodrigue en est amoureux fou; Cava-Florinde est fort touchée de cet amour; mais elle a trop d'élévation pour vouloir être sa concubine, et elle s'intéresse trop à la gloire de son amant pour consentir qu'il l'épouse: délicatesse qui tient de l'héroïsme dans un siècle où les rois épousaient souvent des freules qui ne valaient pas mademoiselle Julien. La belle Florinde pousse l'héroïsme de M. Lefèvre si loin que, malgré l'excès de sa passion, et craignant sans doute sa propre faiblesse pour un roi trop aimable, elle prend le parti de s'éloigner en secret de la cour, et de joindre son père dans son gouvernement. Mais on ne trompe pas l'œil de son amant, et sa fuite ne pouvait rester ignorée de Rodrigue; il fait courir après elle, on la rattrape sur le grand chemin, on l'enlève, et on la ramène à la cour de son amant qui ne la perd plus de vue.

Voilà le fondement de la colère et de la fureur du comte Julien, suivant M. Lefèvre. Dès qu'il apprend cet enlèvement, il en perd l'esprit, il jure qu'il ne permettra jamais à sa fille d'épouser le roi; il va mendier le secours des Africains; il les introduit en Espagne, et met tout à feu et à sang pour tirer sa fille des mains de Rodrigue; et comme Florinde ne lui a pas confié sa passion pour son royal ravisseur, son père la promet par serment au prince maure, pour récompense du secours qu'il en

attend. Le poète ne nous laisse pas ignorer que les Africains font le plus grand cas des belles Espagnoles; l'espérance de posséder la belle Florinde détermine le roi maure à seconder les projets de Julien. Rodrigue ramasse ce qui lui reste de forces et de sujets fidèles pour défendre sa couronne. Il n'oublie pas de se faire suivre par Florinde, afin de l'avoir toujours sous les yeux. Les deux armées sont en présence; les escarmouches sont fréquentes. Dans une de ces rencontres, un parti de l'armée africaine enlève la belle Florinde, sans se douter de quelle importance est la capture qu'il vient de faire. On l'amène au camp de son père, qui ne la connaît pas, parce qu'il ne l'a vue que dans sa plus tendre enfance: et c'est ici que la pièce commence.

On a blâmé les Comédiens d'avoir osé recevoir et représenter une pièce aussi informe; mais tant qu'ils ne rejetteront pas une bonne pièce, je ne croirai pas que le public ait à s'en plaindre. Dans les temps de disette il faut tout essayer, et si les acteurs méritaient quelque reproche, je les trouverais suffisamment punis par la peine d'apprendre une mauvaise pièce pour se faire huer pendant cinq actes de suite.

Il serait injuste de juger du talent des acteurs d'après des rôles qui n'ont pas le sens commun. Brisard dans le comte Julien, et madame Vestris dans Florinde, n'ont pu ni plaire ni toucher; mais Molé a joué le rôle de Rodrigue, déjà si absurde en lui-même, avec un tel emportement qu'il en est devenu vingt fois plus ridicule. Je crois déjà avoir eu l'honneur de représenter à M. Molé que, s'il n'y prend garde, il se perdra absolument. Il n'a qu'à jouer encore six mois la tragédie dans ce goût-là et des rôles de cette force, et quand il voudra revenir au

naturel et à la vérité, il sera tout étonné de n'y plus rien entendre : l'emportement et la chaleur immodérés sont aussi nuisibles aux progrès et à la perfection du talent que le froid et le défaut de sentiment.

Il est très-vrai que M. Sedaine a fait une tragédie en prose, qu'elle est reçue à la Comédie Française, qu'elle sera peut-être jouée avant Pâques. M. de Voltaire en est indigné; il a peur que ce nouveau genre, s'il réussit, ne fasse tort à la tragédie en vers (1). Quant à nous, si ce nouveau genre est bon, nous l'adopterons sans préjudice d'aucun autre genre également bon. On remarque que, depuis quelque temps, le patriarche parle avec humeur de son siècle. Il a tort; et je m'en tiens à un de nos anciens arrêts, c'est qu'à tout prendre, ce siècle en vaut bien un autre.

Il ne faut pas être rancunier, et moins avec le patriarche qu'avec qui que ce soit; mais pour le confondre il faut lui faire lire la lettre suivante, et l'obliger d'a-

(1) Cette tragédie était *Maillard, ou Paris sauvé*. Voltaire écrivait à ce sujet à M. d'Argental, le 26 septembre 1770 : « On m'a parlé d'une tragédie en prose qui, dit-on, aura du succès. Voilà le coup de grace donné aux beaux-arts.

Traître, tu me gardais ce trait pour le dernier!

« J'ai vu une comédie où il n'était question que de la manière de faire des portes et des serrures. Je doute encore si je dors ou si je veille. » Ce dépit de Voltaire, qui le rendait injuste même envers *la Gageure imprévue*, influa sur l'esprit de Le Kain, et porta cet acteur à déclarer qu'il ne *prostituerait pas son talent à faire valoir de la prose*. La défense faite par l'autorité de représenter et même d'imprimer cette pièce, mit fin à tous les débats. « Elle n'aurait dû être défendue, dit La Harpe, que par la police du Parnasse. » Cependant elle fut jouée à Stockholm et à Pétersbourg par l'ordre même des souverains de Suède et de Russie, et fut publiée en 1788. Sedaine fit représenter, en septembre 1789, *Raymond V, ou le Troubadour*, comédie remplie de traits contre le duc de Duras pour se venger de ce que ce seigneur avait mis empêchement à la représentation de *Maillard*.

vouer à haute et intelligible voix qu'il n'existe dans l'histoire aucune période connue où les têtes couronnées aient écrit dans ce goût et de ce style. Quoique les lettres qu'il leur plaît d'écrire à des particuliers ne soient pas des gazettes, et doivent être pour le moins aussi sacrées que toute lettre en général, celle dont le roi de Prusse vient de m'honorer ne me paraît pas un monument moins glorieux pour la littérature que celle que S. M. a écrite quelque temps auparavant à M. d'Alembert. En conséquence je me permettrai de l'insérer dans ces fastes ignorés, tout comme l'autre l'a été dans les fastes de l'immortalité ou de l'Académie Française. Alexandre lisait peut-être l'*Iliade* avec autant de plaisir que Frédéric *la Henriade;* mais nous n'avons aucune preuve que le Macédonien possédât l'art d'écrire et encore moins l'art de chanter comme le Prussien.

Lettre du roi de Prusse.

Postdam, le 26 septembre 1770.

Il faut convenir que nous autres, citoyens du nord de l'Allemagne, nous n'avons point d'imagination; le père Bouhours l'assure, il faut l'en croire sur sa parole. A vous autres voyans de Paris, votre imagination vous fait trouver des rapports où nous n'aurions pas supposé les moindres liaisons. En vérité, le prophète, quoi qu'il soit, qui me fait l'honneur de s'amuser sur mon compte, me traite avec distinction; ce n'est pas pour tous les êtres que les gens de cette espèce exaltent leur ame: je me croirai un homme important, et il ne faudra qu'une comète ou quelque éclipse qui m'honore de son attention pour achever de me tourner la tête.

Mais tout cela n'était pas nécessaire pour rendre jus-

tice à Voltaire; une ame sensible et un cœur reconnaissant suffisaient; il est bien juste que le public lui paie le plaisir qu'il en a reçu. Aucun auteur n'a jamais eu un goût aussi perfectionné que ce grand homme. La profane Grèce en aurait fait un dieu : on lui aurait élevé un temple. Nous ne lui érigeons qu'une statue, faible dédommagement de toutes les perfections que l'envie lui a suscitées, mais récompense capable d'échauffer la jeunesse et de l'encourager à s'élever dans la carrière que ce grand génie a parcourue, et où d'autres génies peuvent trouver encore à glaner. J'ai aimé dès mon enfance les arts, les lettres et les sciences; et lorsque je puis contribuer à leurs progrès, je m'y porte avec toute l'ardeur dont je suis capable, parce que, dans ce monde, il n'y a point de vrai bonheur sans elle. Vous autres qui vous trouvez à Paris dans le vestibule de leur temple, vous qui en êtes les desservans, vous pouvez jouir de ce bonheur inaltérable, pourvu que vous empêchiez l'envie et la cabale d'en approcher.

Je vous remercie de la part que vous prenez à cet enfant qui nous est né. Je souhaite qu'il ait les qualités qu'il doit avoir, et que, loin d'être le fléau de l'humanité, il en devienne le bienfaiteur (1). Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte et digne garde.

Signé FÉDÉRIC.

Sur la réponse de M. d'Alembert au roi de Prusse : *Un écu, Sire, et votre nom* (2), Sa Majesté a fait payer deux cents écus d'Allemagne pour sa souscription. Le

(1) Cet enfant, né dans la famille de Prusse, et pour l'avenir duquel Frédéric II forme ici ces vœux, est le roi actuellement régnant, Frédéric-Guillaume III, né le 3 août 1770, petit-neveu du grand Frédéric.

(2) Lettre de d'Alembert à Frédéric, du 12 aout 1770.

roi de la Zone cimbrique, vulgairement dit le roi de Danemarck, a depuis aussi fait payer deux cents louis pour la statue du grand patriarche; ainsi cette entreprise devient royale et littéraire à la fois. Sa Majesté danoise n'a pas eu égard à cette dernière dénomination; sans quoi elle aurait réduit sa souscription de cinq sixièmes; car il s'agissait surtout de se rapprocher, par la modicité de la somme, de la condition de ceux avec qui on ne dédaigne pas de concourir à cette entreprise déjà devenue illustre. Actuellement il y a bien plus de fonds qu'elle n'en demande. On pourra employer le surplus à faire faire en plâtre, pour chaque souscripteur, un modèle réduit de la grande figure en marbre; mais la cour des pairs écoute toutes ces propositions sans s'expliquer aucunement, ni sur la place de la statue, ni sur l'usage qu'elle fera du surplus des fonds de cette entreprise, et dont elle se réserve de rendre compte en temps et lieu aux intéressés; elle n'a pas encore défendu au notaire de recevoir les souscriptions de ceux qui se présentent.

En attendant, le patriarche a reçu, en son château de Ferney, trois visites d'un caractère fort divers. M. Seguier, avocat-général, après avoir publié son beau réquisitoire, et avoir caché autant qu'il a pu son bel exploit contre M. Thomas, a fait un voyage en Languedoc, et n'a pas voulu passer la distance de trente lieues du siège patriarcal sans y faire une station; elle ne l'a pas préservé de l'attention d'être fourré dans l'Épître de l'empereur de la Chine. Le jour même de son départ de Ferney, M. d'Alembert y est arrivé le soir avec le marquis de Condorcet, géomètre de l'Académie des Sciences; s'il était arrivé quelques heures plus tôt, il aurait pu em-

brasser son confrère Seguier. Et le jour du départ de M. d'Alembert, madame Calas a couché au château de Ferney, dans l'asile de son généreux et infatigable défenseur, avec ses deux filles et son gendre, chapelain de la chapelle de Hollande à Paris.

Le patriarche m'a écrit, au sujet de cette visite, la lettre suivante :

Lettre à M. Grimm.

Ferney, le 10 octobre 1770.

Mon cher prophète, je suis le bonhomme Job; mais j'ai eu des amis qui sont venus me consoler sur mon fumier, et qui valent mieux que les amis de cet Arabe. Il est très-peu de gens de ces temps-là, et même de ces temps-ci, qu'on puisse comparer à M. d'Alembert et à M. de Condorcet; ils m'ont fait oublier tous mes maux. Je n'ai pu malheureusement les retenir plus long-temps. Les voilà partis, et je cherche ma consolation en vous écrivant autant que mon accablement peut me le permettre.

Ils m'ont dit, et je savais sans eux, à quel point les Welches sont déchaînés contre la philosophie. Voici le temps de dire aux philosophes ce qu'on disait aux sergens, et ce que saint Jean disait aux chrétiens : Mes enfans, aimez-vous les uns les autres, car qui diable vous aimerait?

Ce maudit *Système de la nature* a fait un mal irréparable. On ne veut plus souffrir de cornes dans le pays, et les lièvres sont obligés de s'enfuir, de peur qu'on ne prenne leurs oreilles pour des cornes.

On a beau dire avec discrétion qu'on ne fait point d'anguilles avec du blé ergoté, qu'il y a une intelligence dans la nature, et que Spinosa en était convaincu, on a

beau être de l'avis de Virgile, le monde est rempli de Bavius et de Mœvius.

Embrassez pour moi, je vous prie, frère Platon (1), quand même il n'admettrait pas l'intelligence ainsi que Spinosa. Ne m'oubliez pas auprès de ma philosophe (2). Le vieux malade ne l'oubliera jamais, et vous sera dévoué jusqu'au dernier moment.

Le patriarche a des griefs plus sérieux contre le *Système de la nature;* il craint que ce système ne renverse le rituel de Ferney, et que le patriarcat ne s'en aille au diable avec lui. C'est là, je pense, le motif secret, mais véritable, de son humeur contre ce maudit Système. Il s'en est expliqué plus librement dans une lettre à madame Necker, que je vais transcrire. Hypathie Necker passe sa vie avec des systématiques, mais elle est dévote à sa manière. Elle voudrait être sincèrement huguenote ou socinienne, ou déistique, ou plutôt, pour être quelque chose, elle prend le parti de ne se rendre compte sur rien. Le patriarche connaît ses dispositions, et les met à profit.

Lettre à madame Necker.

Ferney, le 26 septembre 1770.

Je vous crois actuellement à Paris, Madame; je me flatte que vous avez ramené monsieur Necker en parfaite santé (3). Je lui présente mes très-humbles obéissances, aussi-bien qu'à monsieur son frère, et je les remercie tous deux de la petite correspondance qu'ils ont bien voulu avoir avec mon gendre, le mari de mademoiselle Corneille.

(1) Diderot. (2) Madame d'Épinay.

(3) De Spa. (*Note de Grimm.*)

J'ai actuellement chez moi M. d'Alembert, dont la santé s'est affermie, et dont l'esprit juste et l'imagination intarissable adoucissent tous les maux dont il m'a trouvé accablé. J'achève ma vie dans les souffrances et dans la langueur, sans autre perspective que de voir mes maux augmentés si ma vie se prolonge. Le seul remède est de se soumettre à la destinée.

M. Thomas fait trop d'honneur à mes deux bras. Ce ne sont que deux fuseaux fort secs, ils ne touchent qu'à un temps fort court; mais ils voudraient bien embrasser ce poète philosophe qui sait penser et s'exprimer. Comme dans mon triste état ma sensibilité me reste encore, j'ai été vivement touché de l'honneur qu'il a fait aux lettres par son discours académique, et de l'extrême injustice qu'on a faite à ce discours en y entendant ce qu'il n'avait pas certainement voulu dire : on l'a interprété comme les commentateurs font Homère. Ils supposent tous qu'il a pensé autre chose que ce qu'il a dit; il y a long-temps que ces suppositions sont à la mode.

J'ai ouï conter qu'on avait fait le procès, dans un temps de famine, à un homme qui avait récité tout haut son *Pater noster;* on le traita de séditieux, parce qu'il prononça un peu haut : *Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien.*

Vous me parlez, Madame, du *Système de la nature*, livre qui fait grand bruit parmi les ignorans, et qui indigne tous les gens sensés. Il est un peu honteux à notre nation que tant de gens aient embrassé si vite une opinion si ridicule. Il faut être bien fou pour ne pas admettre une grande intelligence quand on en a une si petite; mais le comble de l'impertinence est d'avoir fondé un système tout entier sur une fausse expérience faite

par un Jésuite irlandais (1) qu'on a pris pour un philosophe. Depuis l'aventure de ce Malcrais de La Vigne (2), qui se donna pour une jolie fille faisant des vers, on n'avait point vu d'arlequinade pareille. Il était réservé à notre siècle d'établir un ennuyeux système d'athéisme sur une méprise. Les Français ont eu grand tort d'abandonner les belles-lettres pour ces profondes fadaises, et on a tort de les prendre sérieusement.

A tout prendre, le siècle de *Phèdre* et du *Misanthrope* valait mieux.

Je vous renouvelle, Madame, mon respect, ma reconnaissance et mon attachement.

François-Augustin Paradis de Moncrif, lecteur de feu la reine et de madame la Dauphine, l'un des Quarante de l'Académie Française, s'est endormi du dernier sommeil le 12 novembre, âgé de quatre-vingt-trois ans. Nous avons de lui plusieurs chansons et romances dans le vieux langage naïf et tendre, d'un goût si délicat, si exquis, qu'on peut les regarder comme autant de chefs-d'œuvre. Il faut sans doute plus de génie pour faire l'*Iliade* que pour faire une chanson excellente; mais la perfection, en quelque genre que ce soit, est sans prix, et je ne suis

(1) Needham.

(2) Voltaire laisse percer là un peu d'humeur. On se rappelle qu'il parut dans le *Mercure* des pièces fugitives sous le nom de *mademoiselle Malcrais de La Vigne*, et que plusieurs lecteurs de ce journal, séduits par le talent de la jeune muse, lui adressèrent des déclarations et des hommages. Voltaire fut de ce nombre, et son épître qui commence par

Toi dont la voix brillante a volé sur nos rives, etc.

était à l'adresse de la beauté-poète, qui n'était autre que Desforges-Maillard. Cette aventure a fourni à Piron le sujet de *la Métromanie*.

pas plus surpris de voir à un homme de goût la tête tournée d'un couplet plein de sentiment, de délicatesse et de naïveté, que de le voir dans l'enthousiasme de la prière de Priam à Achille. Si Moncrif n'avait jamais fait que ses chansons et ses romances, il eût été le premier dans son genre, et c'est toujours quelque chose que d'être le premier quelque part. Mais il a fait plusieurs autres ouvrages qui ont nui à sa réputation. Nous avons de lui beaucoup d'actes d'opéra français dans ce genre galant et fade qui n'est guère moins insipide à lire qu'en musique psalmodiante et mêlée d'airs à petites cabrioles. Il a fait un *Essai sur les moyens de plaire* qui est un mauvais essai, et dont les faiseurs de pointes disaient qu'il n'avait pas les moyens. Il a fait dans sa jeunesse une *Histoire des Chats*, que je n'ai pas vue, plaisanterie apparemment de société fort insipide, qui lui attira mille brocards et beaucoup d'épigrammes. Le poète Roy en ayant fait une très-sanglante, Moncrif l'attendit au sortir du Palais-Royal, et lui donna des coups de bâton. Roy, qui était accoutumé à ces traitemens, et qui n'avait guère moins de souplesse que de malignité, retourna la tête, et dit à Moncrif en tendant le dos au bâton : *Patte de velours, Minon, patte de velours.* Moncrif, abstraction faite de son talent de chansonnier tendre et galant, était un homme assez commun; mais il était souple et courtisan, et il était parvenu à se donner une sorte de crédit à la cour ou plutôt dans le cercle de la feue reine. Il y faisait le dévot; mais à Paris il était homme de plaisir, et il a poussé la passion pour la table et pour la créature, ou plutôt pour les créatures, jusqu'à l'extrême vieillesse. Il n'y a pas bien long-temps qu'il traversait encore, après l'opéra, l'aréopage des demoiselles de ce théâtre, en

disant : « Si quelqu'une de ces demoiselles était tentée de souper avec un vieillard bien propre, il y aurait quatre-vingt-cinq marches à monter, un petit souper assez bon, et dix louis à gagner. »

L'appartement qu'il occupait au château des Tuileries était effectivement un peu élevé; du reste, il s'acquittait toujours parfaitement bien, dans ces parties, du rôle qu'il s'était imposé. Moncrif jouissait d'une fortune assez considérable par la réunion de plusieurs places que lui avait obtenues la souplesse de son caractère. On dit qu'il était noble et généreux dans sa dépense. Dans ses manières il était recherché et minutieux, et, comme auteur, fort susceptible. Je me souviens que Marmontel, désirant avec ardeur une place à l'Académie, prit le parti de louer, dans sa *Poétique française*, presque tous les académiciens vivans dont il comptait se concilier la bienveillance et obtenir la voix pour la première place vacante. Il se fit presque autant de tracasseries qu'il avait fait d'éloges; personne ne se trouva assez loué, ni loué à son gré. Il avait cité de Moncrif un couplet avec les plus grands éloges; Moncrif prétendit qu'il fallait citer et transcrire la chanson tout entière, ou ne s'en point mêler. J'avoue que je ne pus m'affliger de voir toute cette dépense d'éloges si peu sincères et prodigués dans une vue d'intérêt personnel, non-seulement perdue, mais presque produire un effet contraire. Moncrif passa donc sa vie à être saint homme et fort dévot dans l'antichambre et dans le cabinet de la reine, et libertin à Paris. Une de ses plus jolies pièces de poésie est *le Rajeunissement inutile, ou l'Histoire de Titon et l'Aurore;* il la fit retrancher de tous les exemplaires de son *Choix de Chansons* qu'il donnait à la cour. Sa vieillesse était devenue un

sujet de plaisanterie à la cour. On le disait beaucoup plus vieux qu'il n'était, parce que M. le comte de Maurepas, ancien ministre d'État, aimait à dire que Moncrif avait été prévôt de salle lorsque son père y faisait des armes, ce qui, par une supputation fort aisée, donnait à Moncrif près de cent ans; mais c'était une plaisanterie. Moncrif était né d'une honnête famille de Paris, et même avec quelque bien. Il avait eu dans sa jeunesse la passion des armes; il fréquentait beaucoup les salles, où l'on est en usage d'appeler les plus habiles les prévôts de salle; mais il n'en a jamais fait les fonctions par état. Il avait été l'ami et le courtisan du comte d'Argenson, ministre de la guerre. Le roi, qui aime à s'entretenir d'âge, dit un jour à Moncrif qu'on lui donnait plus de quatre-vingt-dix ans. *Je ne les prends pas, Sire*, répondit Moncrif; et, si l'on peut s'en rapporter au témoignage de ces demoiselles, il n'en eut jamais les symptômes.

En vous parlant de l'*Analyse de Bayle*, publiée par M. Robinet (1), je ne m'étais pas aperçu que les quatre premiers volumes ne contenaient que l'Analyse imprimée il y a une quinzaine d'années par l'abbé de Marsy, et et qu'il eut défense de continuer. Il n'y a ici que les quatre derniers volumes qui soient l'ouvrage de M. Robinet; mais je crois le travail de M. Robinet supérieur au travail de l'abbé de Marsy.

Si vous voulez vous amuser de l'imbécillité et de la fatuité d'un barbouilleur de papier, il faut lire les *Observations sur Boileau, sur Racine, sur Crébillon, sur M. de Voltaire et sur la langue française en général*,

(1) Voir précédemment page 71, note 2.

par M. d'Açarq, des Académies d'Arras et de La Rochelle (1). Cela est vraiment précieux par l'extrême impertinence du style et des prétentions de l'auteur. Ce d'Açarq est un ancien maître de pension, assez mauvais sujet, moitié bête et moitié fou. Il se prétend surtout profond grammairien et élève de Dumarsais. Il dit que le rapport mutuel et précis des mots fait les ressorts divins d'une langue; que M. de Voltaire sacrifie aux agrémens matériels l'active précision qui est d'un ordre supérieur; que le style grammatical du quatrième acte de *Mérope* est assez pur, et qu'il y a des beautés dans le style personnel; que la verve spiritueuse de M. de Voltaire est inépuisable en éclats sulfureux et retentissans; que Racine a l'allure tendre, Crébillon l'allure terrible, et que M. de Voltaire va en tout sens, va toujours, et n'a point d'allure certaine; et moi je dis que M. d'Açarq a l'allure certaine des Petites-Maisons.

DÉCEMBRE.

Paris, 1er décembre 1770.

PENDANT le séjour de la cour à Fontainebleau, les spectacles y ont été très-nombreux; mais, à l'exception de quelques actes ennuyeux d'opéra français, il n'y a eu d'autres nouveautés que des opéra comiques. On donna, le 26 du mois dernier, la première représentation de *Thémire*, pastorale en un acte, dont les paroles sont de M. Sedaine et la musique de M. Duni. Cette pièce avait été faite pour la société de madame Bertin, femme du

(1) 1770, in-8°.

trésorier des parties casuelles, lequel, avant son mariage, était appelé, par les demoiselles de l'Opéra, *Bertinus;* on ne sait si c'est simplement pour le distinguer de M. Bertin, ministre et secrétaire d'État, ou par des raisons plus approfondies de la part de cet illustre aréopage. Madame Bertin, qui est Jumilhac de son nom, si je ne me trompe, avait joué le rôle de Thémire elle-même, au mois d'août dernier, sur un petit théâtre de sa maison de campagne à Passy. La société qui la vit jouer était brillante et choisie, et le succès qu'elle eut détermina M. le duc d'Aumont, premier gentilhomme de la chambre en exercice, à demander la pièce aux auteurs pour la cour, où elle ne réussit point.

L'idée de cette petite pièce est tirée d'une églogue de Fontenelle, la neuvième dans le recueil de ses poésies pastorales, intitulée *Ismène.* C'est une bergère qui a tous les symptômes de la maladie qu'on nomme *amour*, qui en convient même avec son berger, mais qui n'en veut pas souffrir le nom; son refrain est:

Mais n'ayons point d'amour, il est trop dangereux.

M. Sedaine a conservé à sa Thémire le caractère, la conduite, et presque les paroles de l'Ismène de Fontenelle.

Il n'y a dans cette petite pièce que ces trois acteurs: le père, la fille et l'amant. En la jugeant, il ne faut pas oublier que c'est une simple pastorale sans incidens, sans intrigue, et par conséquent sans catastrophe.

Le rôle du père est charmant d'un bout à l'autre. Malgré cela la pièce n'a pas eu de succès, quoiqu'elle ait été jouée à ravir par Caillot, Clairval et madame Laruette; il en faut dire ici les raisons.

Premièrement, la musique du bon vieux papa Duni est misérable. Pas un air qui ne soit faible, commun, trivial, sans idée et sans couleur. Il y a long-temps que Duni devrait se reposer pour l'intérêt de sa gloire et de notre plaisir. Lorsqu'il vint en France, son goût et son style étaient déjà vieux; mais avec son petit goût et son style un peu trivial, il fut le premier qui écrivit vrai dans ce pays-ci, et ce lui fut un grand mérite auprès des gens de goût. En Italie, ce mérite n'en est pas un, parce que le compositeur le plus médiocre ne peut pas écrire faux, ni se méprendre sur la vérité d'une déclamation, à cause des modèles subsistans, et parce que l'art est cultivé et perfectionné depuis long-temps, et que ses principes sont connus; mais ici, sur vingt amateurs et sur trente connaisseurs vous n'en trouverez pas un qui entende seulement ce que cela veut dire. Quand on leur chante vrai, ils applaudissent; mais cela ne les empêche pas d'applaudir le lendemain ce qui est composé faux, ou du moins sans aucune idée de vérité, c'est-à-dire toute la musique du magasin de l'Opéra français, et les trois quarts de celui de l'Opéra-Comique. Supposé donc que Duni soit un homme fort médiocre dans sa patrie, nous n'en sommes pas moins obligés de lui accorder les honneurs de créateur en France : cela prouve seulement qu'il est aisé à un borgne de se faire roi dans le royaume des aveugles. Mais il a survécu à sa gloire, dont Philidor et Grétry se sont entièrement emparés. Je crois *Thémire* la plus faible de toutes ses pièces; elle n'a ni couleur ni caractère, et cependant il n'y a point de genre qui demande à être écrit avec plus de soin que la pastorale, et tous les grands maîtres ont toujours plus soigné les ouvrages de ce genre que les tragédies et comédies où les mouvemens pathé-

tiques et rapides et la force comique peuvent faire pardonner des négligences de style, et où l'esquisse fait souvent autant d'effet que le tableau achevé. Si Grétry eût fait la musique de *Thémire*, je suis persuadé que la pièce aurait fait le plus grand plaisir au théâtre; mais c'est un singulier homme que ce Sedaine. Il a quitté Philidor avant qu'il fût ce qu'il est devenu; il a fait réussir Monsigny, malgré toute la pauvreté de son style; il prend Duni quand il est vieux; quand Grétry sera mort, il voudra travailler avec lui, et je crains que ce ne soit bientôt (1).

Le zèle des acteurs de ce théâtre est vraiment infatigable. Ils avaient quatre pièces nouvelles à apprendre et à représenter pendant le voyage de Fontainebleau; cela ne les a pas empêchés d'en mettre deux nouvelles sur la scène, à Paris, durant ce voyage. J'ai eu l'honneur de vous parler des *Importuns, ou le Nouveau Marié;* le 31 octobre dernier, ils ont donné la première représentation de *l'Indienne*, comédie en un acte mêlée d'ariettes, par M. Framery; la musique est de Cifolelli, qui prend la qualité de maître de chant et de mandoline, mais qui est proprement, et de son métier, bouffon italien ou acteur chantant la basse dans l'opéra buffa.

Le sujet de *l'Indienne*, qu'il fallait appeler tout simplement *la petite Veuve du Malabar*, pouvait fournir l'idée d'une pièce très-gaie et très-plaisante, si l'auteur avait eu quelque ressource dans l'esprit; cette Indienne n'est autre chose qu'une petite veuve aussi qui vient de

(1) Grétry a eu le bon esprit de faire mentir toutes les prédictions de Grimm, et même la malice d'enterrer le prophète.

(*Note de la première édition.*)

perdre son mari, et qui n'a nulle envie de se brûler avec lui. L'auteur suppose que les hommes se brûlent dans l'Inde sur les cendres de leurs femmes, comme les femmes sur les cendres de leurs maris : première absurdité. Il suppose que les prêtres surtout s'assujettissent plus que d'autres à cet usage cruel, parce qu'ils ont intérêt de le soutenir : seconde absurdité. Qui croira que dans aucun pays du monde les prêtres se soucient de prêcher d'exemple, surtout quand la façon en est si chère? Il suppose encore que si c'est le grand-prêtre lui-même qui se dévoue au bûcher après la mort de sa femme, et qu'il se trouve en même temps une veuve dans le cas de se brûler sur les cendres de son époux, ce grand-prêtre est le maître de renoncer à la gloire du bûcher et de sauver la vie à la veuve en s'unissant à elle par un nouveau mariage. On pardonnerait aisément toutes ces suppositions absurdes si elles produisaient une pièce bien gaie, bien folle, bien franchement extravagante, et tout cela n'était pas bien difficile avec un peu de verve et de folie dans la tête; mais le grand-prêtre et la jeune veuve de M. Framery, ensemble leurs esclaves guèbres, sont de la plus belle insipidité et de la plus insigne platitude. Ils ont été complètement sifflés à la première représentation; cependant, à la faveur de quelques airs de M. Cifolelli, la pièce a été jouée trois ou quatre fois. Je crois que ce Framery fait le *Journal de Musique*, qui est une très-mauvaise rapsodie, et qui pourrait être intéressant pour ce pays-ci s'il était bien fait.

Il faut que le cours des postes entre Pékin et Ferney soit très-bien réglé, car la réponse de l'empereur de la

Chine à l'Épître du patriarche d'Occident (1) est déjà arrivée. Je crois que c'est M. de La Harpe qui a servi en cette occasion à sa majesté chinoise de secrétaire des commandemens et du cabinet.

Le grand roi de la Chine au grand Tien du Parnasse (2).

Ton épître me plaît; mais un mot de préface,
Quelques notes, au moins, m'auraient fort secouru;
J'ai compris peu de chose à tout ce que j'ai lu :
Sensible cependant à ta douce harmonie,
Dans tes vers, bien qu'obscurs, j'ai trouvé du génie.
Mon premier mandarin en fait aussi grand cas;
Mais, malgré son savoir, il ne devine pas
Ce que c'est qu'un David, et surtout un Horace,
Dont tu veux en mes vers que je suive la trace;
Leur nom n'est pas encore à Pékin parvenu :
Quant à ton Frédéric, il m'était mieux connu.
C'est lui, si nous croyons tout ce qu'on en renomme,
Qui combat, règne, parle et compose en grand homme;
Je l'en estime fort; mais pourquoi des combats?
On est toujours en paix dans mes vastes États;
Tandis qu'avec fureur, sur votre coin de terre,
Rois, théologiens, beaux esprits font la guerre.
Je vois qu'en ton pays il est beaucoup de gens
Chez qui le mauvais cœur est joint au mauvais sens;
Que le Parisien aime surtout à rire
De ceux que, malgré lui, quelquefois il admire.
Mais, qu'est-ce qu'un Fréron? qu'entend-on par ce mot?
Serait-ce un composé de fripon et de sot?
Je le croirais assez. O le pays étrange!
Où faisant un trafic de blâme et de louange,

(1) Voir, dans les Œuvres de Voltaire, l'*Épître au roi de la Chine sur son Recueil de vers qu'il a fait imprimer.*

(2) Cette pièce n'a été comprise dans aucune édition des *Œuvres* de La Harpe.

Le plus vil des faquins, pour quelque argent comptant,
A son gré, peut ôter ou donner le talent,
Du haut de sa sottise insulter au mérite!
A Ferney volontiers je t'aurais fait visite;
Mais n'appréhende pas que j'aille dans Paris
Essuyer des oisifs les brocards et les ris.
Non, je vois que ces bords, ainsi que nos rivages,
Sont peuplés de fripons, mais ont bien moins de sages.

Le grand Tien ou patriarche de Ferney continue toujours à avoir un peu d'humeur contre son siècle. Deux sujets de crainte l'ont indisposé contre nous; il craint que les portes du *Système de la Nature* ne prévalent contre le roc sur lequel il a fondé l'église de Ferney (1); il craint que la tragédie en prose de M. Sedaine, si elle est jouée, ne fasse tort aux tragédies en vers. Sur quelques consolations que je me suis permises, en y mêlant un peu l'apologie de notre pauvre siècle, qui en vaudra peut-être bien un autre avec le temps, il m'a fait la réponse que vous allez lire:

Ferney, du 1er novembre 1770.

Mon cher prophète, je suis toujours Job, quoi que vous en disiez: car qui souffre est Job, et tout lit est fumier. J'avoue que vous ne ressemblez point aux amis de Job, et bien m'en prend. C'est vous que je dois remercier des lettres des rois de Prusse et de Pologne; c'est à la manière dont vous leur parlez de moi que je dois celles dont ils en parlent.

Mon cher prophète, vous avez beau rire, les oraisons funèbres de l'évêque du Puy ne vaudront jamais celles de Bossuet; les pièces de Racine seront toujours mieux

(1) *Et portæ inferi non prævalebunt.* MATTHÆUS, XVI, 18.

écrites que celles de Crébillon; Boileau l'emportera sur les pièces de vers qu'on nous donne; le style de Pascal sera meilleur que celui de Jean-Jacques; les tableaux du Poussin, de Le Sueur et de Lebrun, l'emporteront encore sur les tableaux du Salon, et sans les deux frères D. (1), je ne sais pas trop ce que deviendrait notre siècle. Il y a une distance immense entre les talens et l'esprit philosophique qui s'est répandu chez toutes les nations. Cet esprit philosophique aurait dû retenir l'auteur du *Système de la Nature;* il aurait dû sentir qu'il perdait ses amis, et qu'il les rendait exécrables aux yeux du roi et de toute la cour. Il a fallu faire ce que j'ai fait; et si l'on pesait bien mes paroles, on verrait qu'elles ne doivent déplaire à personne.

J'envoie à mon cher prophète des rogatons dépareillés qui me sont tombés sous la main.

Je reçois dans ce moment une lettre charmante de ma philosophe (2). J'aurai l'honneur de lui écrire sitôt que mes maux me donneront un moment de relâche.

Il a paru en 1764, avec approbation et privilège du roi, un livre intitulé : *Ariste, ou les Charmes de l'Honnêteté*, par M. Seguier de Saint-Brisson (3). Le censeur, Rémond de Sainte-Albine, dit dans son approbation qu'il croit cet ouvrage d'autant plus digne de l'impression, que l'auteur y présente la vertu sous les couleurs les plus propres à la rendre aimable. Entre ce titre et cette approbation du censeur, qui respirent tant les charmes et

(1) Sans doute Diderot et d'Alembert.

(2) Madame d'Épinay.

(3) Grimm en a rendu compte précédemment, t. IV, p. 177; et J.-J. Rousseau a adressé une lettre au sujet d'*Ariste* à son auteur, à la date de janvier 1765. Voir l'édition in-8° donnée par M. de Musset-Pathay, tom. XX, page 263.

la douceur de la vertu, il serait curieux de placer un passage de l'ouvrage où l'auteur dit que s'il avait une femme, et qu'il la laissât courir les bals et les *soupers de nuit* et s'exposer à tous les charmes de la séduction, et que cette femme lui fît infidélité, il ne s'en plaindrait pas. Mais si, après avoir pris toutes les précautions convenables pour assurer ses bonnes mœurs, il prenait fantaisie à sa femme de l'outrager, il dit qu'il sait bien ce qu'il ferait. Et puis, pour ne vous pas laisser en doute, il vous conte qu'une Anglaise, se trouvant au lit de la mort, conjura son mari de lui pardonner une faute dont elle était coupable, et lui avoua qu'elle lui avait fait infidélité. Le mari lui répond qu'il lui pardonne, mais qu'à son tour il a besoin de pardon : « C'est que m'étant, dit-il, aperçu de ce que vous venez de m'avouer, je vous ai empoisonnée, ce qui est la cause de votre mort. » N'est-il pas excellent de trouver cet exemple de douceur dans *les Charmes de l'Honnêteté*, dont le censeur accorde surtout à l'auteur le talent *de rendre la vertu aimable?* On croirait peut-être que M. Seguier de Saint-Brisson est un homme redoutable; point du tout. La comtesse d'Estrades, si connue dans les anecdotes de notre temps, d'abord amie et complaisante de madame de Pompadour, ensuite maîtresse du comte d'Argenson, bientôt exilée de la cour pour s'être brouillée avec la première, s'est trouvée au moins aussi persuadée que moi de la douceur réelle de M. de Seguier de Saint-Brisson ; car, pour finir son roman, elle l'a épousé, et s'est par conséquent exposée de gaieté de cœur au risque du poison. Il est vrai qu'elle n'a pris ce parti qu'à cinquante ans passés, et qu'elle désespère sans doute d'être dans le cas de lui faire infidélité.

Paris par son esprit et par sa méchanceté. Elle a aujourd'hui plus de soixante-dix ans, et il y en a presque vingt qu'elle est aveugle; mais son esprit a conservé toute sa fleur, et sa méchanceté, à force de s'exercer, est devenue, dit-on, beaucoup plus habile. Elle se pique de haïr mortellement tout ce qui s'appelle philosophe, et cela lui a conservé un grand crédit parmi les gens de la cour et du monde, aux yeux desquels les philosophes sont la cause immédiate de tout le mal qui arrive en France. Madame du Deffand a cependant excepté de sa haine le patriarche de Ferney, dont elle a trouvé sans doute la griffe trop redoutable. Elle avait été l'amie intime de la marquise du Châtelet, et le lendemain de la mort de cette femme célèbre elle fit courir une satire sanglante sous le titre et sous la forme de son portrait (1). Elle est restée liée avec le président Hénault jusqu'à sa fin. Les deux ou trois derniers jours de sa vie, madame du Deffand était dans l'appartement du président avec plusieurs de ses amis. Pour le tirer de son assoupissement, elle lui cria à l'oreille s'il se rappelait madame de Castelmoron? Ce nom réveilla le président, qui répondit qu'il se la rappelait fort bien. Elle lui demanda ensuite s'il l'avait plus aimée que madame du Deffand? *Quelle différence!* s'écria le pauvre moribond imbécile. Et puis il se mit à faire le panégyrique de madame de Castelmoron, et toujours en comparant ses excellentes qualités aux vices de madame du Deffand. Ce radotage dura une demi-heure en présence de tout le monde, sans qu'il fût possible à madame du Deffand de faire taire son panégyriste ou de le faire changer de conversation. Ce fut le chant du cygne; il mourut sans savoir à qui il avait adressé un parallèle si véridique. Sa mort laisse une se-

(1) Grimm rapporte ce curieux portrait dans sa lettre de mars 1777.

pas reçu la moitié des éloges qui ont été prodigués au président Hénault. Personne n'a plus efficacement travaillé à la réputation de cet ouvrage que M. de Voltaire. L'auteur y mit bientôt toute sa gloire, toute son existence. Il ne s'occupa qu'à en soigner et à multiplier les éditions; et quand il y en avait une de finie il en commençait une autre; il en entendait ainsi parler tous les jours de sa vie, et ce n'est pas ce qui contribua le moins à son bonheur. L'abbé Boudot, employé à la Bibliothèque du Roi, aujourd'hui paralytique à force d'avoir gagné des indigestions chez le président, était spécialement chargé du département littéraire et historique. Je me souviens de vous avoir rendu compte, il n'y a pas long-temps, des autres ouvrages du président Hénault (1); ainsi je n'en parlerai pas ici. Il fit un grand héritage à la mort du président de Montesquieu, en ce qu'il était d'usage dans le grand monde d'appeler cet homme illustre le président tout court, et cela mortifiait un peu le président à l'*Abrégé;* mais lorsque le véritable président ne fut plus, on s'accoutuma insensiblement à transporter le titre de président tout court à celui qui lui avait survécu. Le président, devenu président tout court par forme d'héritage, étant déjà fort mal à l'aise lors de la dernière maladie de la feue reine, mourait de peur de mourir avant sa maîtresse, parce qu'il lui avait promis de ne se pas faire enterrer chez les pères de la Doctrine chrétienne, qu'il aimait, et qui sont un peu notés pour jansénisme dans le parti dévot de la cour, dont l'archevêque de Paris est l'oracle. Le bon président avait été dans sa jeunesse l'amant de la marquise du Deffand, femme célèbre à

(1) Tom. VI, p. 350 et suiv., où Grimm avait déjà donné quelques-uns des détails qu'il reproduit ici.

Paris par son esprit et par sa méchanceté. Elle a aujourd'hui plus de soixante-dix ans, et il y en a presque vingt qu'elle est aveugle; mais son esprit a conservé toute sa fleur, et sa méchanceté, à force de s'exercer, est devenue, dit-on, beaucoup plus habile. Elle se pique de haïr mortellement tout ce qui s'appelle philosophe, et cela lui a conservé un grand crédit parmi les gens de la cour et du monde, aux yeux desquels les philosophes sont la cause immédiate de tout le mal qui arrive en France. Madame du Deffand a cependant excepté de sa haine le patriarche de Ferney, dont elle a trouvé sans doute la griffe trop redoutable. Elle avait été l'amie intime de la marquise du Châtelet, et le lendemain de la mort de cette femme célèbre elle fit courir une satire sanglante sous le titre et sous la forme de son portrait (1). Elle est restée liée avec le président Hénault jusqu'à sa fin. Les deux ou trois derniers jours de sa vie, madame du Deffand était dans l'appartement du président avec plusieurs de ses amis. Pour le tirer de son assoupissement, elle lui cria à l'oreille s'il se rappelait madame de Castelmoron? Ce nom réveilla le président, qui répondit qu'il se la rappelait fort bien. Elle lui demanda ensuite s'il l'avait plus aimée que madame du Deffand? *Quelle différence!* s'écria le pauvre moribond imbécile. Et puis il se mit à faire le panégyrique de madame de Castelmoron, et toujours en comparant ses excellentes qualités aux vices de madame du Deffand. Ce radotage dura une demi-heure en présence de tout le monde, sans qu'il fût possible à madame du Deffand de faire taire son panégyriste ou de le faire changer de conversation. Ce fut le chant du cygne; il mourut sans savoir à qui il avait adressé un parallèle si véridique. Sa mort laisse une se-

(1) Grimm rapporte ce curieux portrait dans sa lettre de mars 1777.

conde place vacante à l'Académie Française. M. de La Place, qui était je crois de ses parens, vient de lui faire l'épitaphe suivante :

Ainsi que les vertus, les talens n'ont point d'âge :
Dans ses écrits jamais on n'entrevit le sien ;
Il lut l'histoire en philosophe, en sage ;
Il l'écrivit en citoyen.

M. de La Place a aussi écrit sur la tombe de M. de Moncrif les quatre vers suivans :

Digne des mœurs de l'âge d'or,
Ami sûr, auteur agréable,
Ci-gît qui, vieux comme Nestor,
Fut moins bavard et plus aimable.

M. L. Castilhon, qui réside, je crois, à Bouillon, et qui a un frère résidant obscurément à Paris, a publié, il y a déjà du temps, des *Considérations sur les causes physiques et morales du génie, des mœurs et du gouvernement des nations* (1). Vous voyez que ces Considérations roulent sur de petites questions de rien. Quand on veut traiter de tels sujets, il faut être un Montesquieu, un Galiani, un Diderot, un Buffon pour le moins; et quand on n'est rien de tout cela, on est un Castilhon, c'est-à-dire qu'on traite un sujet sans que personne en sache rien. Cependant il y a un auteur tout aussi obscur que Castilhon qui a fait un *Esprit des nations* (2), et qui a accusé l'autre de plagiat. Je ne sais si ce grand procès sera jugé au greffe civil du *Mercure de France*, ou au greffe criminel de l'*Année littéraire;* mais si après la compensation des dépens, ensemble les présens néces-

(1) 1770, 3 vol. in-12.
(2) Par l'abbé d'Espiard, La Haie, 1752, 2 vol. in-12.

saires à la corruption des juges, il intervient arrêt qui donne aux parties le gâteau de la gloire littéraire à partager également, je leur promets à l'une et à l'autre que le tout se passera sans indigestion.

Le vieux bon La Condamine avait, dans le *Mercure*(1), invité les curieux à porter le flambeau de la critique dans l'histoire du jeu de Dames polonaises, et d'éclaircir son origine et sa patrie. M. Manoury, limonadier, qui tient le célèbre café du quai de l'École, vient de publier un *Essai sur le Jeu de Dames à la Polonaise*, brochure in-12. En attendant que leur histoire soit éclaircie conformément aux vœux de M. de La Condamine, M. le limonadier nous développe leurs principes, et donne une suite de coups brillans et de fines parties. Philidor, le plus grand joueur d'échecs qu'il y ait peut-être en Europe, est encore plus fort, s'il est possible, dans le jeu de dames polonaises. C'est lui qui disait pendant la dernière guerre, quand le prince Ferdinand de Brunswick gagnait une bataille : « Je lui donne la tour. » Si nous avons le malheur d'avoir la guerre, je ne sais quel avantage M. Manoury pourra se vanter de faire à nos maréchaux lorsqu'ils gagneront des batailles. Mais nous attendons ici un prodige plus fort que Philidor et le sieur Manoury, c'est l'homme de bois de M. de Kempell de Vienne, qui joue aux échecs contre tout venant. Lorsque je fus à Vienne, l'année dernière, cette machine jouait dans les appartemens de l'impératrice, à Schœnbrunn ; et tout ce que M. Dutens en dit dans sa lettre,

(1) Juillet 1770, 1er volume, p. 219. Manoury y répondit dans le *Mercure* d'août suivant, p. 193.

insérée depuis peu dans le *Mercure* (1), je l'ai entendu affirmer dans ce temps-là par des témoins respectables.

Mémoires historiques, par M. de Belloy, citoyen de Calais (2). Ce pauvre M. de Belloy est plus qu'aucun héros de notre temps dans le cas de reconnaître combien la gloire est périssable. Nous l'avons vu comblé, rassasié d'honneurs et de distinctions pendant le succès étonnant de sa tragédie du *Siège de Calais*. Un enthousiasme patriotique avait saisi tous les cœurs français en faveur d'un ouvrage qui peut être français par les sentimens, mais qui ne l'est pas par le style. Quelques esprits sages trouvèrent que cet enthousiasme des cœurs français n'était pas l'époque la plus glorieuse de la nation; mais sa chute et sa fin me paraissent encore plus surprenantes. Après avoir porté ce pauvre citoyen de Calais avec fureur, après lui avoir rendu plus d'hommages en quinze jours, que M. de Voltaire n'en a reçu toute sa vie, on l'a négligé, oublié et laissé mourir de faim; c'est aujourd'hui peut-être le seul homme de lettres qui soit dans le besoin, et cela ne fait pas honneur aux cœurs français. La nécessité de vivre le força, l'année dernière, de faire imprimer ses tragédies de *Bayard* et de *Gabrielle de Vergy*, sans en attendre la représentation, et cette publication fut mortelle aux deux pièces qui, sans elle, auraient peut-être eu quelque succès au théâtre. Cette année il s'est fait historien de ses héros dramatiques. Ses Mémoires renferment trois morceaux : le premier, sur la maison de Coucy, encore existante; ces Coucy d'au-

(1) Tom. II d'octobre 1770, p. 186. On lit sur le même sujet une autre lettre de Rigolet de Juvigny au *Mercure* de décembre suivant, p. 181.

(2) In-8°, 1770.

jourd'hui ont éprouvé le sort de leur historien, ils sont déchus de la gloire de leurs ancêtres, et de même que le de Belloy de 1770 ne ressemble pas au de Belloy de 1765, de même MM. de Coucy d'aujourd'hui, devenus obscurs et pauvres, ne rappellent en rien ces anciens sires de Coucy, dont un descendant prit pour devise:

Je ne suis roi, ne duc, prince, ne comte aussi,
Je suis le sire de Coucy.

Le second Mémoire regarde la dame de Fayel et ses amours infortunées avec le Coucy héros de la tragédie de M. de Belloy, ainsi que leur fin tragique. Le troisième Mémoire roule sur Eustache de Saint-Pierre, ce bourgeois de Calais que M. de Belloy, après l'avoir immortalisé dans son *Siège de Calais*, justifie des soupçons que quelques fragmens historiques, trouvés à la Tour de Londres, ont répandus sur sa fidélité. En conséquence, tout cela n'est pas lisible, et j'en suis très-fâché pour ce pauvre M. de Belloy, à qui ces *Mémoires historiques* ne procureront ni honneur ni profit.

Sidney et Volsan, anecdote anglaise, par M. d'Arnaud (1). D'Arnaud est devenu un des plus grands prédicateurs de vertu par la voie des romans à grands sentimens et à estampes; il a beaucoup de vogue parmi les couturières et les marchandes de modes, et s'il peut mettre les femmes de chambre dans son parti, je ne désespère pas de sa fortune.

L'année qui va finir a été fatale aux *Deux Amis;* ils

(1) 1770, in-8o.

se sont montrés sur la scène comme deux financiers et deux commerçans de Lyon (1), en contes comme deux Iroquois (2), en romans comme deux je ne sais quoi (3); et Dieu merci, ils ont été sifflés partout. Deux amis, affligés de voir de quelle manière on traitait en France leurs semblables par la faute de nos faiseurs de drames, de nos faiseurs de contes et de nos faiseurs de romans, s'en allèrent au mois d'août dernier passer quinze jours aux bains de Bourbonne, près de Langres, pour y voir deux amies, dont l'une, mère de l'autre, avait mené à ces bains sa fille, jeune, fraîche, jolie et cependant malade, dans l'espérance de lui rendre la santé altérée par les suites d'une première couche. Les deux amis, c'était Denis Diderot le philosophe et moi, trouvèrent les deux amies faisant des contes à leurs correspondans de Paris, pour se désennuyer. Parmi ces correspondans il y en avait un d'une crédulité rare; il ajoutait foi à tous les fagots que ces dames lui contaient, et la simplicité de ses réponses amusait autant les deux amies que la folie des contes qu'elles lui faisaient. Le philosophe voulut prendre part à cet amusement; il fit quelques contes que la jeune amie malade inséra dans ses lettres à son ami crédule, qui les prit pour des faits avérés, et assura sa jeune amie qu'elle écrivait comme un ange: ce qui était d'autant plus plaisant qu'une de ses prétentions favorites est de reconnaître, entre mille, une ligne échappée à la plume de notre philosophe. Denis Diderot essaya entre autres de réhabiliter les Deux Amis, et il croira les avoir vengés de toutes les injures que leurs historiens leur ont

(1) Le drame des *Deux Amis* de Beaumarchais; voir t. VI, p. 340.

(2) *Les Deux Amis*, conte iroquois (par Saint-Lambert), 1770, in-8°.

(3) *Les Deux Amis, ou le comte de Méralbi* (par Sellier de Moranville), 1770, 4 vol. in-12.

attirées cette année, si le conte que vous allez lire peut mériter votre suffrage (1).

Le petit frère avait envoyé à la petite sœur (2) à Bourbonne le petit conte iroquois des *Deux Amis*, par M. de Saint-Lambert. Ce conte venait d'être imprimé, et la petite sœur, en ripostant par le petit conte des *Deux Amis de Bourbonne*, échappé sans effort à la plume du philosophe, voulut faire sentir au petit frère qu'il y avait plus de prétention et de fatigue que d'effet dans le conte iroquois. Le petit frère, au lieu de sentir cette critique indirecte, crut l'histoire des *Deux Amis de Bourbonne* véritable, et voulut en savoir la suite; la petite sœur fut donc obligée d'avoir de nouveau recours à l'imagination du philosophe, qui compléta l'histoire des *Deux Amis de Bourbonne*.

Après ce conte fait à plaisir par notre philosophe aux eaux de Bourbonne pour l'amusement de deux amies, en voici un autre qui n'en est pas un, et que je vais rapporter tel qu'on me l'a conté.

Un poète russe, auteur de plusieurs tragédies, appelé monsieur Sumarokoff, se trouvant à Moscou, s'était brouillé avec la première actrice du théâtre de cette capitale; ces accidens arrivent à Moscou comme à Paris. Un jour le gouverneur de Moscou ayant ordonné la représentation d'une des pièces de monsieur Sumarokoff, le poète s'y opposa, parce que cette actrice devait y jouer le principal rôle. Cette raison n'ayant pas paru suffisante au gouverneur pour changer d'avis, le poète en perdit

(1) Ce conte, intitulé *les Deux Amis de Bourbonne*, est de Diderot, et se trouve dans ses *Œuvres*.

(2) Ces dénominations servent à désigner la jeune malade et son correspondant.

la tête au point que lorsqu'on leva la toile pour commencer sa pièce, il sauta sur le théâtre, saisit la première actrice qui avait paru avec tout l'appareil tragique, et la jeta dans les coulisses Après avoir ainsi troublé la tranquillité publique, il ne se crut pas encore assez coupable, et dans sa frénésie poétique il écrivit avec autant d'indiscrétion que de témérité à l'impératrice elle-même deux lettres consécutives remplies de griefs et d'invectives contre une actrice. Je défie un poète français de faire mieux.

Conteur Marmontel, que pensez-vous qu'il arriva de cette incartade impardonnable? — Mais cela est aisé à deviner. Les lettres impertinentes du poète Sumarokoff ne parvinrent pas à l'impératrice; le ministre chargé du département poétique les lut, et donna ses ordres pour mettre monsieur le poète dans un cul de basse-fosse jusqu'à nouvel ordre, et vraisemblablement il y est encore.

Au diable le conte et le conteur historiques! c'est un menteur plat et froid. De tels dénouemens sont bons dans les pays vantés pour la douceur et la politesse des mœurs; il s'en faut bien que la police soit aussi perfectionnée en Russie. Sa Majesté impériale reçut les deux lettres du poète, et après avoir donné ses ordres dans l'Archipel, en Moldavie, en Crimée, en Géorgie et sur les bords de la mer Noire, elle eut encore le temps de faire la réponse suivante :

« Monsieur Sumarokoff, j'ai été fort étonnée de votre lettre du 28 janvier, et encore plus de celle du 1er février. Toutes deux contiennent, à ce qu'il me semble, des plaintes contre la Belmontia, qui pourtant n'a fait que suivre les ordres du comte Soltikoff. Le feld-maré-

chal a désiré de voir représenter votre tragédie; cela vous fait honneur. Il était convenable de vous conformer au désir de la première personne en autorité à Moscou; mais si elle a jugé à propos d'ordonner que cette pièce fût représentée, il fallait exécuter sa volonté sans contestation. Je crois que vous savez mieux que personne combien de respect méritent des hommes qui ont servi avec gloire, et dont la tête est couverte de cheveux blancs; c'est pourquoi je vous conseille d'éviter de pareilles disputes à l'avenir. Par ce moyen vous conserverez la tranquillité d'ame qui est nécessaire pour vos ouvrages, et il me sera toujours plus agréable de voir les passions représentées dans vos drames que de les lire dans vos lettres.

« Au surplus, je suis votre affectionnée. »

Signé CATHERINE.

Je conseille à tout ministre chargé du département des lettres de cachet d'enregistrer ce formulaire à son greffe, et à tout hasard de n'en jamais délivrer d'autres aux poètes et à tout ce qui a droit d'être du genre irritable, c'est-à-dire, enfant et fou par état. Après cette lettre qui mérite peut-être autant l'immortalité que les monumens de la sagesse et de la gloire du règne actuel de la Russie, je meurs de peur de m'affermir dans la pensée hérétique que l'esprit ne gâte jamais rien, même sur le trône.

1771.

JANVIER.

Paris, janvier 1771.

Le coup le plus sensible et le plus funeste qui ait été porté à l'*Encyclopédie* est resté absolument ignoré du public, et c'est une anecdote assez intéressante et assez curieuse pour être consignée dans ces fastes ignorés des profanes. Je doute qu'on trouve dans l'histoire entière de la littérature, pour la hardiesse et la bêtise réunies, un trait pareil à celui que je vais rapporter.

M. Le Breton, premier imprimeur ordinaire du roi, était associé pour la moitié dans l'entreprise de l'*Encyclopédie;* il était de plus chargé de l'impression de la totalité de l'ouvrage. L'autre moitié de l'intérêt dans cette entreprise était partagée entre trois libraires, dont deux sont morts; Le Breton et Briasson s'étant mis en leur lieu et place, sont restés seuls maîtres de l'entreprise. Ils ont eu toute leur vie pour maxime invariable que les gens de lettres travaillaient pour acquérir de la gloire, et les commerçans pour accumuler des richesses. En conséquence, ils ont partagé tous les revenant-bon de l'*Encyclopédie* en deux parts, laissant à M. Diderot toute la gloire, tous les dangers, toute la persécution, et gardant pour eux tout l'argent provenant de quatre mille trois cents souscriptions. L'honoraire de M. Diderot, pour un travail immense qui a absorbé la moitié de sa vie, a été fixé à deux mille cinq cents livres pour

chacun des dix-sept volumes in-folio de discours, et à une somme de vingt mille livres une fois payée.

Le Breton, chargé de l'impression des dix volumes qui devaient terminer l'ouvrage, et qu'on se proposait de publier ensemble pour prévenir de nouvelles persécutions, se fit d'abord donner le syndicat de la librairie, pour être instruit de toutes les saisies que la police pourrait ordonner, et à même par conséquent de prévenir les coups que de nouvelles délations pourraient attirer à la continuation de l'entreprise : car le gouvernement ne s'était expliqué sur aucune espèce de tolérance; il faisait semblant d'ignorer que l'*Encyclopédie* s'achevait dans la plus grande imprimerie de Paris, où cinquante ouvriers étaient employés à ce travail; voilà toute la faveur. Tranquille, au moyen de ces précautions, pour le temps de l'impression, M. Le Breton voulut encore prévenir les orages dont il se croyait menacé au moment de la publication : en conséquence il s'érigea avec son prote, à l'insu de tout le monde, en souverain arbitre et censeur de tous les articles de l'*Encyclopédie*. On les imprimait tels que les auteurs les avaient fournis; mais quand M. Diderot avait revu la dernière épreuve de chaque feuille, et qu'il avait mis au bas l'ordre de la tirer, M. Le Breton et son prote s'en emparaient, retranchaient, coupaient, supprimaient tout ce qui leur paraissait hardi ou propre à faire du bruit et à exciter les clameurs des dévots et des ennemis, et réduisaient ainsi, de leur chef et autorité, le plus grand nombre des meilleurs articles à l'état de fragmens mutilés et dépouillés de tout ce qu'ils avaient de précieux, sans s'embarrasser de la liaison des morceaux de ces squelettes déchiquetés, ou bien en les réunissant par les coutures les plus impertinentes. On ne

peut savoir au juste jusqu'à quel point cette infame et incroyable opération a été meurtrière; car les auteurs du forfait brûlèrent le manuscrit à mesure que l'impression avançait, et rendirent le mal irremédiable. Ce qu'il y a de vrai, c'est que M. Le Breton, si clairvoyant dans les affaires d'intérêt, est un des hommes les plus bornés qu'il y ait en France; qu'il n'est pas bien sûr qu'il entende l'*Almanach royal* qui lui rapporte trente mille livres de rente par an; qu'il n'a jamais eu aucune idée de littérature, encore moins de philosophie; qu'il est aussi lâche et poltron qu'il est borné. D'après ces qualités, jugez du mal qu'il a dû faire! Et voilà la véritable clef, quoique inconnue de tout le monde, de toutes les impertinences et contradictions qu'on trouve dans les dix derniers volumes, et d'une infinité de retranchemens qui ne seront jamais réparés.

L'impression de l'ouvrage tirait à sa fin, lorsque M. Diderot, ayant besoin de consulter un de ses grands articles de philosophie de la lettre S, le trouva entièrement mutilé. Il resta confondu; cet instant lui découvrit toute l'atrocité de l'imprimeur : il se mit à revoir les meilleurs articles tant de sa main que de ses meilleurs aides, et trouva presque partout le même désordre, les mêmes vestiges du meurtrier absurde qui avait tout ravagé. Cette découverte le mit dans un état de frénésie et de désespoir que je n'oublierai jamais.

J'étais à la campagne; il me dépêcha un exprès pour me confier cet incroyable forfait, et me rappeler à Paris, afin de consulter sur le parti qu'il y avait à prendre. Les libraires coassociés à l'entreprise, instruits de la bêtise et de la hardiesse de leur collègue, conjurèrent le philosophe de ne leur pas faire partager la juste vengeance

qu'il était en droit de tirer de celui qui l'avait si lâchement joué; ils sentirent qu'un seul mot sur cette trahison inséré par M. Diderot dans les papiers publics, les ruinerait de fond en comble, parce qu'aucun souscripteur, après cet avis, n'aurait voulu retirer les dix volumes qu'on allait publier. Ils représentèrent que le mal était sans aucune sorte de remède, puisque le manuscrit était anéanti, et qu'on était à l'impression du dernier volume. J'avoue que je fus infiniment peu touché de ces représentations : c'était à Le Breton à aviser aux moyens de dédommager ses coassociés du mal qu'il leur avait fait, ainsi qu'à lui-même, pendant dix-huit mois ou deux ans de suite, avec un sang-froid sans exemple. Mais une considération plus puissante me fit conseiller le silence : c'était la sûreté de mon ami. M. Diderot ne pouvait avertir le public de la trahison qu'on lui avait faite sans mettre entre les mains de ses ennemis une preuve juridique comme quoi il continuait l'*Encyclopédie*, malgré la suppression qui en avait été ordonnée; c'était se condamner à quitter la France que d'imprimer publiquement cet aveu. J'étais d'ailleurs persuadé que le public serait averti de reste par le cri de la plupart des auteurs, lorsqu'à la publication des dix volumes ils trouveraient leurs articles si indignement mutilés par une bête d'imprimeur. Chose inouïe! je n'ai jamais entendu aucun des auteurs maltraités se plaindre; l'intervalle des années qui s'est écoulé entre la composition et l'impression de leurs articles leur avait sans doute rendu leur ouvrage moins présent, et l'on mit tant d'entraves à la publication des dix volumes, que l'édition se trouva vendue aux souscripteurs de province et des pays étrangers avant que les auteurs en eussent pu lire une ligne.

Ainsi la plus grande entreprise littéraire qu'il y eût eu depuis l'invention de l'imprimerie fut livrée par la persécution à l'imbécillité et à la timidité d'un imprimeur qui s'en rendit l'arbitre en dernier ressort, avec une hardiesse dont je ne crois pas qu'il y ait d'exemple (1).

Il faut conserver ici la lettre que le philosophe outragé écrivit à l'imprimeur sacrilège, lorsque les libraires associés l'eurent déterminé à reprendre la révision du reste de l'ouvrage.

Lettre à M. Le Breton.

« Ne m'en sachez nul gré, Monsieur; ce n'est pas pour vous que je reviens; vous m'avez mis dans le cœur un poignard que votre vue ne peut qu'enfoncer davantage. Ce n'est pas non plus par attachement à l'ouvrage que je ne saurai que dédaigner dans l'état où il est. Vous ne me soupçonnez pas, je crois, de céder à l'intérêt; quand vous ne m'auriez pas mis de tout temps au-dessus de ce soupçon, ce qui me revient à présent est si peu de chose, qu'il m'est aisé de faire un emploi de mon temps moins pénible et plus avantageux. Je ne cours pas enfin après la gloire de finir une entreprise importante qui m'occupe et fait mon supplice depuis vingt ans; dans un moment vous concevrez combien cette gloire est peu sûre. Je me rends à la sollicitation de M. Briasson. Je ne puis me défendre d'une espèce de commisération pour

(1) Naigeon, dans la préface générale de son édition des *OEuvres de Diderot* publiée en 1798, a déjà instruit le public des mutilations faites à l'*Encyclopédie* par l'imprimeur Le Breton, que la hardiesse des articles de Diderot effrayait. « Diderot, dit-il, ne se rappelait jamais cette circonstance, une des plus critiques de sa vie, sans frémir des excès auxquels un ressentiment, d'ailleurs très-juste, peut quelquefois porter l'homme le plus honnête et du caractère le plus doux. » (B.)

vos associés, qui n'entrent pour rien dans la trahison que vous m'avez faite, et qui en seront peut-être avec vous les victimes. Vous m'avez lâchement trompé deux ans de suite; vous avez massacré ou fait massacrer par une bête brute le travail de vingt honnêtes gens qui vous ont consacré leur temps, leurs talens et leurs veilles gratuitement, par amour du bien et de la vérité, et sur le seul espoir de voir paraître leurs idées et d'en recueillir quelque considération qu'ils ont bien méritée, et dont votre injustice et votre ingratitude les aura privés. Mais songez bien à ce que je vous prédis: à peine votre livre paraîtra-t-il, qu'ils iront aux articles de leur composition, et que voyant de leurs propres yeux l'injure que vous leur avez faite, ils ne se contiendront pas, ils jetteront les hauts cris. Les cris de MM. Diderot, de Saint-Lambert, Turgot, d'Holbach, de Jaucourt, et autres, tous si respectables pour vous et si peu respectés, seront répétés par la multitude. Vos souscripteurs diront qu'ils ont souscrit pour mon ouvrage, et que c'est presque le vôtre que vous leur donnez. Amis, ennemis, associés, élèveront leur voix contre vous. On fera passer le livre pour une plate et misérable rapsodie. Voltaire, qui nous cherchera et ne nous trouvera point, ces journalistes et tous les écrivains périodiques, qui ne demandent pas mieux que de nous décrier, répandront dans la ville, dans la province, en pays étrangers, que cette volumineuse compilation, qui doit coûter encore tant d'argent au public, n'est qu'un ramas d'insipides rognures. Une petite partie de votre édition se distribuera lentement, et le reste pourra vous demeurer en maculatures. Ne vous y trompez pas, le dommage ne sera pas en exacte proportion avec les suppressions que vous vous êtes per-

mises ; quelque importantes et considérables qu'elles soient, il sera infiniment plus grand qu'elles. Peut-être alors serai-je forcé moi-même d'écarter le soupçon d'avoir connivé à cet indigne procédé, et je n'y manquerai pas. Alors on apprendra une atrocité dont il n'y a pas d'exemple depuis l'origine de la librairie. En effet, a-t-on jamais ouï parler de dix volumes in-folio clandestinement mutilés, tronqués, hachés, déshonorés par un imprimeur ? Votre syndicat sera marqué par un trait qui, s'il n'est pas beau, est du moins unique. On n'ignorera pas que vous avez manqué avec moi à tout égard, à toute honnêteté et à toute promesse. A votre ruine et à celle de vos associés qu'on plaindra, se joindra, mais pour vous seul, une infamie dont vous ne vous laverez jamais. Vous serez traîné dans la boue avec votre livre, et l'on vous citera dans l'avenir comme un homme coupable d'une infidélité et d'une hardiesse auxquelles on n'en trouvera point à comparer. C'est alors que vous jugerez sainement de vos terreurs paniques et des lâches conseils des barbares Ostrogoths et des stupides Vandales qui vous ont secondé dans le ravage que vous avez fait. Pour moi, quoi qu'il en arrive, je serai à couvert. On n'ignorera pas qu'il n'a été en mon pouvoir ni de pressentir, ni d'empêcher le mal quand je l'aurais soupçonné ; on n'ignorera pas que j'ai menacé, crié, réclamé. Si, en dépit de vos efforts pour perdre l'ouvrage, il se soutient, comme je le souhaite bien plus que je ne l'espère, vous n'en retirerez pas plus d'honneur, et vous n'en aurez pas fait une action moins perfide et moins basse ; s'il tombe, au contraire, vous serez l'objet des reproches de vos associés et de l'indignation du public, auquel vous avez manqué bien plus qu'à moi. Au demeurant, disposez du peu qui

reste à exécuter comme il vous plaira; cela m'est de la dernière indifférence. Lorsque vous me remettrez mon volume de feuilles blanches, je vous donne ma parole d'honneur de ne le pas ouvrir que je n'y sois contraint pour l'explication de vos planches. Je m'en suis trop mal trouvé la première fois: j'en ai perdu le boire, le manger et le sommeil. J'en ai pleuré de rage en votre présence; j'en ai pleuré de douleur chez moi, devant votre associé, M. Briasson, et devant ma femme, mon enfant et mon domestique. J'ai trop souffert, et je souffre trop encore pour m'exposer à recevoir la même peine. Et puis, il n'y a plus de remède. Il faut à présent courir tous les affreux hasards auxquels vous nous avez exposés. Vous m'aurez pu traiter avec une indignité qui ne se conçoit pas; mais en revanche vous risquez d'en être sévèrement puni. Vous avez oublié que ce n'est pas aux choses courantes, sensées et communes que vous deviez vos premiers succès, qu'il n'y a peut-être pas deux hommes dans le monde qui se soient donné la peine de lire une ligne d'histoire, de géographie, de mathématiques et même d'arts, et que ce qu'on y a recherché et ce qu'on y recherchera, c'est la philosophie ferme et hardie de quelques-uns de vos travailleurs. Vous l'avez châtrée, dépecée, mutilée, mise en lambeaux, sans jugement, sans ménagement et sans goût. Vous nous avez rendus insipides et plats. Vous avez banni de votre livre ce qui en a fait, ce qui en aurait fait encore l'attrait, le piquant, l'intéressant et la nouveauté. Vous en serez châtié par la perte pécuniaire et par le déshonneur; c'est votre affaire: vous étiez d'âge à savoir combien il est rare de commettre impunément une vilaine action; vous l'apprendrez par le fracas et le désastre que je prévois. Je me

connais; dans cet instant, mais pas plus tôt, le ressentiment de l'injure et de la trahison que vous m'avez faites sortira de mon cœur, et j'aurai la bêtise de m'affliger d'une disgrace que vous aurez vous-même attirée sur vous. Puissé-je être un mauvais prophète! Mais je ne le crois pas: il n'y aura que du plus ou du moins, et avec la nuée de malveillans dont nous sommes entourés et qui nous observe, le plus est tout autrement vraisemblable que le moins. Ne vous donnez pas la peine de me répondre. Je ne vous regarderai jamais sans sentir mes sens se retirer, et je ne vous lirai pas sans horreur.

« Voilà donc ce qui résulte de vingt-cinq ans de travaux, de peines, de dépenses, de dangers, de mortifications de toute espèce! Un inepte, un Ostrogoth détruit tout en un moment: je parle de votre boucher, de celui à qui vous avez remis le soin de nous démembrer. Il se trouve, à la fin, que le plus grand dommage que nous ayons souffert, que le mépris, la honte, le discrédit, la ruine, la risée nous viennent du principal propriétaire de la chose! Quand on est sans énergie, sans vertu, sans courage, il faut se rendre justice, et laisser à d'autres les entreprises périlleuses. Votre femme entend mieux vos intérêts que vous; elle sait mieux ce que nous devons à la persécution et aux arrêts qu'on a criés dans les rues contre nous; elle n'eût jamais fait comme vous.

« Adieu, M. Le Breton; c'est à un an d'ici que je vous attends, lorsque vos travailleurs connaîtront par eux-mêmes la digne reconnaissance qu'ils ont obtenue de vous. On serait persuadé que votre cognée ne serait tombée que sur moi, que cela suffirait pour vous nuire infiniment; mais, Dieu merci! elle n'a épargné personne. Comme le baron d'Holbach vous enverrait paître, vous

et vos planches, si je lui disais un mot! Je finis tout à l'heure, car en voilà beaucoup; mais c'est pour n'y revenir de ma vie. Il faut que je prenne date avec vous; il faut qu'on voie, quand il en sera temps, que j'ai senti, comme je devais, votre odieux procédé, et que j'en ai prévu toutes les suites. Jusqu'à ce moment vous n'entendrez plus parler de moi; j'irai chez vous sans vous apercevoir; vous m'obligerez de ne me pas apercevoir davantage. Je désire que tout ait l'issue heureuse et paisible dont vous vous bercez; je ne m'y opposerai d'aucune manière: mais si, par malheur pour vous, je suis dans le cas de publier mon apologie, elle sera bientôt faite. Je n'aurai qu'à raconter nûment et simplement les faits comme ils se sont passés, à prendre du moment où, de votre autorité privée et dans le secret de votre petit comité gothique, vous fîtes main-basse sur l'article *Intendant*, et sur quelques autres dont j'ai les épreuves.

« Au reste, ne manquez pas d'aller remercier M. Briasson de la visite qu'il me rendit hier. Il arriva comme je me disposais à aller dîner chez M. le baron d'Holbach, avec la société de tous ses amis et les miens. Ils auraient vu mon désespoir (le terme n'est pas trop fort); ils m'en auraient demandé la raison, que je n'aurais pas eu la force de leur celer, et votre ouvrage serait décrié et perdu. Je promis à M. Briasson de me taire, et je lui ai tenu parole. J'ai fait plus: j'ai bien dit à M. Briasson tout le désordre que vous aviez fait; mais il ignore comment j'ai pu m'en assurer, il ne sait pas que j'ai les volumes: c'est un secret que vous êtes le maître de lui garder encore. Je fais si peu de cas de mon exemplaire, que, sans une infinité de notes marginales dont il est chargé, je ne balancerais pas à vous le faire jeter au milieu de

votre boutique. Encore s'il était possible d'obtenir de vous les épreuves, afin de transcrire à la main les morceaux que vous avez supprimés! La demande est juste, mais je ne la fais pas: quand on a été capable d'abuser de la confiance au point où vous avez abusé de la mienne, on est capable de tout. C'est mon bien pourtant, c'est le bien de vos auteurs que vous retenez. Je ne vous le donne pas; mais vous, vous le retiendrez, quelque serment que je vous fasse de ne l'employer à aucun usage qui vous soit le plus légèrement préjudiciable. Je n'insiste pas sur cette restitution qui est de droit; je n'attends rien de juste ni d'honnête de vous.»

Paris, 12 novembre 1764.

« Vous exigez que j'aille chez vous, comme auparavant, revoir les épreuves; M. Briasson le demande aussi: vous ne savez ce que vous voulez ni l'un ni l'autre; vous ne savez pas combien de mépris vous aurez à digérer de ma part: je suis blessé pour jusqu'au tombeau. J'oubliais de vous avertir que je vais rendre la parole à ceux à qui j'avais demandé et qui m'avaient promis des secours, et restituer à d'autres les articles qu'ils m'avaient déjà fournis, et que je ne veux pas livrer à votre despotisme. C'est assez des tracasseries auxquelles je serai bientôt exposé, sans encore les multiplier de propos délibéré. Allez demander à votre associé ce qu'il pense de votre position et de la mienne, et vous verrez ce qu'il vous en dira.»

Tel a été le sort de cette grande et célèbre entreprise de l'*Encyclopédie*. Il n'a jamais été connu que de quatre ou cinq personnes; mais c'est un sujet bien fécond en

réflexions morales, qu'un imprimeur lâche et imbécile se soit fait impunément l'arbitre du travail de tant d'hommes recommandables, auquel l'impératrice de Russie, à son avènement au trône, avait inutilement offert la protection la plus illimitée, et des secours aussi dignes de la générosité d'une grande princesse que de l'importance de l'entreprise.

La publication de l'*Encyclopédie* achevée émoussa, comme on l'avait prévu, les armes de ses ennemis; il n'y avait plus rien à empêcher, ainsi il n'y avait plus de plaisir à persécuter. En revanche, les libraires, ayant su qu'elle avait valu des millions à ceux qui l'avaient entreprise avec l'argent du public, et le travail ou gratuit ou mal payé de trente philosophes ou littérateurs, se mirent à spéculer de tous côtés, et regardèrent l'*Encyclopédie* publiée comme un os plein de moelle, et dont tous les chiens affamés pouvaient encore tirer bon parti. Quoique cet ouvrage, même à l'heure qu'il est, ne soit pas achevé, puisqu'il y manque encore quelques volumes de planches, il se forma à Paris, il y a environ trois ans, une nouvelle compagnie de libraires, à la tête de laquelle se trouva Panckoucke, et qui proposa au public, au moyen d'une nouvelle souscription, une nouvelle édition entièrement refondue. Cette proposition était aussi irréfléchie qu'indiscrète. Elle révolta le public avec raison : il fut choqué qu'avant qu'il ait joui d'un ouvrage qu'il avait payé si cher, et qui n'était pas encore achevé, on exigeât de lui de concourir par de nouvelles avances à rendre cette première édition inutile. Heureusement M. Diderot ne se laissa pas rengager dans cette nouvelle entreprise, pour laquelle le public ne souscrivit point. Mais M. Panckoucke et ses associés avaient déjà acheté

les planches de la première édition de l'*Encyclopédie* pour deux cent cinquante mille livres. Voyant leur projet manqué, ils en formèrent un plus sage : ils proposèrent au public de réimprimer la première édition telle qu'elle avait été publiée, et d'ajouter, par forme de supplément, autant de volumes qu'il en faudrait pour corriger les fautes, réparer les omissions, et refaire ou contrôler les articles mal faits ou fautifs; et ces volumes de supplément devaient se vendre aussi séparément aux propriétaires de la première édition. Mais enfin, ce que j'avais prédit, ce que tout homme sensé pouvait prévoir est arrivé. L'année dernière l'assemblée du clergé, ayant reçu l'inspiration du Saint-Esprit aux Grands-Augustins, se plaignit au roi de cette nouvelle réimpression : on saisit chez Panckoucke les trois premiers volumes réimprimés, et ils sont encore aujourd'hui à la Bastille, sans aucune espérance d'être délivrés.

Je ne parle ici ni de l'édition qu'on a faite de l'*Encyclopédie*, à Lucques, à mesure que les volumes ont paru à Paris; ni de celle qu'un moine défroqué, établi à Yverdun en Suisse, nommé M. le professeur de Félice (1), débite actuellement avec autant d'effronterie et d'incapacité que de succès; car il me semble que la liste de travailleurs, auxquels il prétendait s'être associé pour la correction et la révision de cet ouvrage immense, a reçu un démenti public de la plupart d'entre eux, sans que cela ait empêché son *Encyclopédie*, rapiécée de toutes sortes de guenilles, de se débiter aux frais et dommages des souscripteurs.

Dans le projet formé par Panckoucke, M. de Voltaire devait jouer un grand rôle, et être, après les premiers

(1) Il a déjà été parlé de lui t. V, p. 200.

éditeurs, l'acteur principal. Le patriarche, qui a plus de zèle et de ferveur à l'âge de soixante-dix-sept ans que tous les autres philosophes ensemble, se mit tout de suite à l'ouvrage, et, le projet de Panckoucke n'ayant pu avoir lieu, il se résolut de faire à lui tout seul une *Encyclopédie*. Il vient d'en publier les trois premiers volumes sous le titre de *Questions sur l'Encyclopédie, par des amateurs*. Vous croirez peut-être qu'il examine le grand ouvrage article par article, qu'il le réforme et supplée quand il en a besoin : rien de tout cela. Il s'est servi de cette forme pour dire son mot sur toutes sortes de sujets, à mesure que l'ordre alphabétique lui en présente l'occasion, et dans ces *Questions sur l'Encyclopédie* il est on ne peut plus rarement question de l'*Encyclopédie*. Au reste un grand nombre de ces articles a déjà été imprimé dans le *Dictionnaire philosophique;* les autres ne sont guère que du rabâchage, mais c'est le rabâchage d'un grand homme et de l'écrivain le plus séduisant qui ait jamais écrit; malgré ses répétitions on le lit toujours avec plaisir. J'aurais seulement voulu qu'il y eût moins de persiflage : cette tournure m'est antipathique dans les matières sérieuses; il fait ici le bon apôtre et le bon chrétien, lors même qu'il porte les coups les plus sensibles à la vieille sacristie. Il a espéré, moyennant ces ménagemens hypocrites, obtenir la permission de faire entrer en France ses *Questions sur l'Encyclopédie;* il s'est trompé : les défenses ont été très-sévères à ce sujet, et nous n'en avons ici qu'un très-petit nombre d'exemplaires qui ont échappé à la vigilance de la police. Au reste, voilà de quoi amuser l'auteur, et ses lecteurs aussi, le reste de sa vie; il pourra faire durer ce plaisir tant qu'il lui plaira, et nous fournir trente volumes de Ques-

tions : car un enfant qui a autant d'esprit que celui-là se permet des questions sur tout.

Le père Griffet, Jésuite français retiré à Bruxelles ou à Liège, publia, il y a environ un an, un *Traité sur différentes sortes de Preuves qui servent à établir la vérité de l'histoire;* volume in-12 de plus de 450 pages. Son Traité est un ouvrage solide qu'on lit avec plaisir en beaucoup d'endroits, quoique l'auteur soit naturellement diffus, et que la bonne critique l'abandonne de temps en temps. Mais, par exemple, il a battu bien complètement M. de Voltaire sur son obstination à nier l'authenticité du *Testament politique du Cardinal de Richelieu* (1); ce morceau est traité avec beaucoup de solidité. M. de Voltaire cherche à le réfuter dans ses *Questions sur l'Encyclopédie*, mais il n'y réussit point; tout lecteur judicieux trouvera les observations du père Griffet sans réplique. Ce Jésuite parle aussi, dans son Traité, de l'Homme au masque de fer, et à cette occasion M. de Voltaire revient aussi dans ses Questions sur cet objet. Ici le philosophe de Ferney a tout l'avantage non-seulement sur le Jésuite, mais sur tous les autres bavards qui se sont crus obligés de dire leur avis sur ce point. La manière dont M. de Voltaire a parlé de cette singulière aventure est un modèle de sagesse, de pénétration, de retenue et de bonne critique. Il lui échappe ici de dire qu'il en sait peut-être là-dessus plus qu'il n'en dit, et il y a long-temps qu'il a mis ceux qui ont un peu de nez sur la voie de son secret.

Les papiers publics ont tué notre vieux Piron il y a

(1) La question d'authenticité de ce *Testament* est demeurée un problème encore à résoudre.

long-temps, je ne sais pourquoi, car il se porte fort bien malgré ses quatre-vingts ans passés. Madame Geoffrin est en usage de lui envoyer tous les ans du sucre et du café pour étrennes, et le vieux poète lui a riposté cette année par la chanson que vous allez lire. S'il ne compte pas tout-à-fait sur l'amitié de madame Geoffrin, c'est qu'il se souvient qu'il s'est permis quelques plaisanteries à brûle-pourpoint sur le pauvre *Bélisaire* de Marmontel, et qu'il en a été grondé d'importance. Comme il ne s'est pas converti, il suppose que la rancune dure encore. Piron s'est fait dévot depuis plusieurs années; mais cela n'a pas valu une épigramme de moins à son prochain. Étant allé voir un jour M. l'archevêque de Paris, en qualité de nouveau prosélyte, le prélat lui dit : *Monsieur Piron, avez-vous lu mon dernier Mandement?* et Piron répond : *Et vous, Monseigneur?*

CHANSON.

Air : Hélas, vous ne m'aimez guère,
Car tout ça ne vous plaît pas,
Hélas!
Vous n' m'aimez pas.

Vous êtes de beau maintien,
Grande en toutes vos manières,
La reine des gens de bien,
Tenant toujours cour plénière.
Éloigné de vos États,
A moi, vous ne songez guère;
L'absent n'intéresse pas :
Hélas!
Vous n' m'aimez pas.

Autant j'en dis et dirai
A votre aimable héritière (1),

(1) Madame la marquise de la Ferté-Imbault. (*Note de Grimm.*)

Plus philosophe à mon gré
Que Montaigne et La Bruyère.
Chu tout à coup, patatra,
Du buffet dans la rivière,
Je suis monsieur tout-à-bas :
Hélas!
Vous n' m'aimez pas.

En étrenne, Sonica,
Votre bonté coutumière,
Me fait présent de moka
Pour toute l'année entière.
La bienfaisance, en tel cas,
Seule quelquefois opère,
Et l'amitié n'en est pas :
Hélas!
Vous n' m'aimez pas.

Dieu me garde des ingrats
De grossir la fourmilière,
Et, d'ailleurs, cet hippocras
N'est rien moins que somnifère :
A rimer entre deux draps,
J'ai passé la nuit dernière;
Mais tout ça ne vous plaît pas :
Hélas!
Vous n' m'aimez pas.

Et pourtant rien n'est si vrai :
Quoiqu'aveugle comme Homère,
Je suis encore aussi gai
Que Rabelais et Molière;
J'ai comme eux de jolis rats :
Mais sage et même un peu fière,
Tout ça ne vous plaira pas :
Hélas!
Vous n' m'aimez pas.

Gens d'esprit, gens délicats,
Gens aimant la bonne chère,
Seigneurs, princes, potentats,
Tout vous aime et vous révère.
Tapi dans mon galetas,
Enterré dans la poussière,
De moi peut-on faire cas?
Hélas!
Vous n'm'aimez pas.

Quand j'aurais les dons à tas
De l'Académie entière,
Comme je ne les ai pas,
Ça ne m'avancerait guère,
Ma muse y perdrait ses pas :
Vidons notre cafetière.
Du moins, si vous n'm'aimez pas,
Hélas!
N' m'haïssez pas.

Puisque nous avons commencé l'année par des chansons, il faut placer ici celle que le patriarche vient de faire pour une dame qui s'appelait Marie, et qui, étant à Ferney, se plaignait de ne pouvoir pas faire d'enfans (1).

CHANSON.

Air de la Baronne.

Votre patronne
Fit un enfant sans son mari.
Bel exemple qu'elle vous donne!
N'imitez donc pas à demi
Votre patronne.

(1) Cette chanson est de Boufflers et non de Voltaire.

Pour cette affaire,
Savez-vous comme elle s'y prit?
Comme vous, n'en pouvant point faire,
Elle eut recours au Saint-Esprit
Pour cette affaire.

La renommée
Chante partout ce trait galant.
Elle n'en est que mieux famée :
Pourriez-vous craindre, en l'imitant,
La renommée?

Beau comme un ange,
Sans doute Gabriel était.
Vous ne pourriez pas perdre au change :
L'objet qui plaît est en effet
Beau comme un ange.

Sainte Marie !
Si j'étais l'archange amoureux
Destiné pour cette œuvre pie,
Que je vous offrirais de vœux,
Sainte Marie !

Cet hymne plein d'onction rappelle d'autres vers que le même psalmiste sacré adressa autrefois à madame la duchesse de La Vallière, si je ne me trompe, le jour de Sainte-Madeleine sa fête; mais le cantique à l'honneur de sainte Marie a moins l'air d'appartenir au patriarche qu'au chevalier de Boufflers.

Votre patronne, en son temps savait plaire,
Mais plus de cœurs vous sont assujettis.
Elle obtint grace, et c'est à vous d'en faire;
Vous inspirez des feux qu'elle a sentis.
Votre patronne, au milieu des apôtres,
Baisait les pieds de son divin époux;
Belle duchesse, il eût baisé les vôtres,
Et saint Jean même en eût été jaloux.

Comme madame la duchesse de La Vallière a conservé, à l'âge de cinquante ans, une fort belle tête, madame la comtesse d'Houdetot fit l'autre jour l'impromptu suivant :

La nature prudente et sage
Force le temps à respecter
Les charmes de ce beau visage
Qu'elle n'aurait pu répéter.

M. Saurin vient de donner une nouvelle édition revue et corrigée de son Joueur anglais, qu'il a intitulé *Béverley, tragédie bourgeoise*. Cette pièce est de celles qu'on joue rarement, mais qui attirent du monde par le peu de ressemblance qu'elles ont avec les pièces qu'on joue tous les jours, et dont on dit constamment du mal en sortant de la représentation. Comme beaucoup de petites-maîtresses délicates à l'excès ont surtout attaqué la catastrophe, et ont trouvé cet empoisonnement horrible, M. Saurin a fait imprimer dans cette édition deux cinquièmes actes, l'un fond noir, tel qu'on le joue; l'autre couleur de rose, parce qu'on ne laisse pas à Béverley le temps de s'empoisonner, et que sa femme, son ami et le vieux bon domestique reviennent à temps pour lui apprendre que son sort est changé, et qu'il n'est plus à la besace, malgré toutes les sottises qu'il a faites pour s'y réduire lui et les siens. Jugez de la bonté d'un plan qu'on peut changer à la fin du blanc au noir ou du noir au blanc sans qu'il y paraisse; ou plutôt soyez persuadé qu'il y paraît, et qu'il n'y a pas l'ombre de jugement dans cette opération. Nos académiciens et nos beaux esprits en savent plus long que les Sophocle et les Euripide, à qui il ne serait jamais venu dans l'esprit que le même

sujet pût être dénoué *ad libitum*, heureusement ou malheureusement. M. Saurin, avec son dénouement à deux couleurs, me rappelle ce curé de Mont-Chauvet en Basse-Normandie, qui vint à Paris il y a dix-huit ans, et qui nous apporta une tragédie de *David et Bethsabée*, imprimée, et bien précieuse pour ceux qui aiment à se divertir d'ouvrages ridicules (1). Il dit alors qu'il méditait de traiter le sujet du roi *Balthazard* en tragédie, qu'il fit effectivement imprimer quelques mois après; et il nous dit, à ce sujet, qu'il s'étonnait toujours d'entendre nos faiseurs de poétique s'écrier sur la difficulté d'un plan de tragédie; que, quant à lui, il avait pour cela un secret immanquable. « Le nœud, ajouta-t-il, est toujours au cinquième acte; et quant à mon *Balthazard*, par exemple, tout consiste à savoir s'il soupera ou non au cinquième acte, car s'il ne soupe pas, la main ne peut pas écrire sur la muraille, et adieu la pièce. Or, puisque je veux qu'il soupe, je dirai au premier acte il soupera; au second, il ne soupera pas; au troisième, il soupera; au quatrième, il ne soupera pas; vous voyez bien qu'il faut qu'il soupe au cinquième, et que cela va sans dire. Et si je ne voulais pas qu'il soupât, je commencerais mon premier acte par dire il ne soupera pas. » Ma foi, notre curé de Mont-Chauvet était un grand homme; il savait le secret de nos meilleurs faiseurs.

Un jeune éléphant de cinq ans qu'on montre ici depuis quelques jours pour de l'argent, a donné lieu au quatrain suivant :

Cet éléphant, sorti d'Asie,
Vient-il amuser nos badauds?

(1) Voir tom. I, p. 352.

Non : il vient avec ses rivaux
Concourir à l'Académie.

Ma foi, la plupart de ceux qui se présentent en ce moment-ci pour l'Académie seraient fort heureux d'avoir autant d'intelligence que cet animal en a dans sa trompe. Vous aimerez mieux que ce mauvais quatrain le propos de Duclos, qui disait ces jours passés : « Messieurs, parlons de l'éléphant ; c'est la seule bête un peu considérable dont on puisse parler en ce temps-ci sans danger. »

Outre les deux places vacantes à l'Académie Française par la mort de M. Moncrif et du président Hénault, il en vaque une troisième par la mort de M. l'abbé Alary, prieur-commandataire de Notre-Dame de Gournay-sur-Marne, décédé le 15 décembre de l'année dernière, à l'âge de quatre-vingt-un ans. Il avait été attaché à l'éducation du roi, et ensuite de feu M. le Dauphin et des Enfans de France. Il était créature du feu cardinal de Fleury, qui fit sa fortune. Je ne crois pas que l'abbé Alary ait jamais rien écrit. Ceux qui l'ont connu assurent qu'il avait de la finesse dans l'esprit, et qu'il était de bon commerce. Il avait quitté la cour depuis fort long-temps, et vivait obscurément à Paris, avec la réputation de sagesse dans le caractère, ce qui veut souvent dire nullité : car il n'y a qu'à ne s'affecter de rien, être de la plus belle indifférence pour le bien et le mal, public ou particulier, louer volontiers tout ce qu'on fait, et ne jamais rien blâmer, s'appliquer à ses intérêts, mais sans affiche, et l'on a bientôt la réputation d'un homme sage.

Jean Senac, premier médecin du roi, surintendant des eaux et fontaines minérales et médicinales du royaume,

de l'Académie royale des Sciences, mourut le 20 du mois dernier, à Versailles, à l'âge de quatre-vingts ans (1). Il avait, à titre de sa place, un brevet de conseiller ordinaire du roi en ses conseils d'État et privé. Il a laissé plusieurs ouvrages de médecine et de physiologie fort estimés, dont celui qui traite du cœur (2) est, je crois, le plus récent. Senac était savant et ne croyait pas à la médecine, ce qui ne l'empêcha pas de choisir cette profession de préférence, et de l'exercer toute sa vie. Je dis de préférence, parce qu'il avait tâté de plusieurs métiers avant de se fixer. Il avait été dans sa jeunesse protestant, proposant ou apprenti ministre de l'Évangile, ensuite catholique, jésuite, et enfin médecin. Il avait reconnu sans doute que de tous les marchands d'espérance, les médecins resteraient les plus achalandés à la longue. Senac avait infiniment d'esprit ; mais son caractère moral était fort équivoque, ou plutôt, pour trancher le mot, il avait la réputation d'un grand fripon. Il avait l'air faux, et de sa vie il ne lui est arrivé d'oser regarder celui à qui il parlait; il parlait toujours les yeux baissés, ou en regardant de côté. Ce signe, que j'ai remarqué aussi à feu M. de Silhouette, est un des plus fâcheux symptômes : on n'en relève jamais dans mon esprit; mais il faut qu'il ne soit pas si mortel ailleurs, puisqu'il n'a pas empêché M. Senac de parvenir à la première dignité de son état. On s'apercevait aussi trop aisément qu'il ne croyait pas à la médecine, quand il était auprès de ses malades ou en consultation; et à cet égard il valait mieux suivre ses conseils que son exemple. Je me souviens que

(1) De soixante-dix-huit ans, car il était né en 1693.

(2) *Traité de la structure du cœur,* 1748, 2 vol. in-4°; réimprimé en 1777 et 1783 avec des additions et des corrections de M. Portal.

lorsqu'il fût nommé premier médecin du roi, il proposa à M. le duc d'Orléans, pour remplir la place de premier médecin de ce prince qu'il quittait, d'appeler le docteur Fizes, de Montpellier. Ce choix ne réussit point, quoique Fizes eût une grande réputation; il ne fut à Paris que ridicule et avare, et s'en retourna à Montpellier au bout de quelques mois. « Je lui avais prescrit, disait Senac, d'approcher gravement du malade, de ne point parler, de tâter le pouls, de rentrer ensuite dans sa perruque, d'y rester un moment, de prononcer son arrêt, prendre l'argent et s'en aller. Le vieux fou n'a rien fait de tout cela, ce n'est pas ma faute. » Senac était brouillé avec la Faculté de Médecine de Paris. Lorsqu'il arriva en ce pays-ci, il voulut être reçu docteur sans soutenir thèse, parce qu'il était docteur de Montpellier, et qu'il croyait avoir fait ses preuves de mérite. La Faculté le refusa, et il devint son ennemi irréconciliable; tous les dégoûts qu'il pouvait lui donner, elle était sûre de les avoir. Comme il influait sur le choix de M. le duc d'Orléans, jamais la place de premier médecin au Palais-Royal n'a été occupée par un docteur de la Faculté. Nous devons aussi à cette haine l'établissement de l'inoculation en France : c'est uniquement pour faire de la peine à la Faculté que Senac détermina M. le duc d'Orléans à faire inoculer M. le duc de Chartres et Mademoiselle, aujourd'hui madame la duchesse de Bourbon, et à appeler M. Tronchin. Il est vrai que celui-ci ayant fait trop de sensation à Paris, Senac devint son ennemi capital. Il dit un jour au roi qu'après avoir plus mûrement réfléchi, il était obligé de regarder l'inoculation comme dangereuse. M. le duc d'Orléans lui devait un compliment de n'avoir réfléchi qu'à demi lorsqu'il s'agissait d'y exposer

ses enfans; mais la pratique est restée salutaire, malgré les réflexions plus mûres de M. le premier médecin. Madame Senac a été moins salutaire à la France. Elle avait le département des charlatans, et y jouissait des profits attachés, que son extrême avarice voulait pousser aussi loin qu'ils pouvaient aller. Tout coquin qui payait grassement était sûr d'avoir une permission du premier médecin, délivrée par sa femme, pour vendre et débiter par tout le royaume des drogues souvent funestes à la santé du peuple: son règne fut celui des charlatans. Sa mort fait vaquer une place importante qui approche de la personne du souverain, et que les circonstances peuvent rendre infiniment intéressante. Elle est d'ailleurs très-lucrative, et il passe pour assez constant qu'elle a valu tous les ans plus de cent mille livres de rente à madame Senac.

Le baron de Thiers, brigadier des armées du roi, mourut aussi le 15 du mois dernier. C'était le dernier des Crozat, qui ont tous laissé des fortunes immenses. Il était père de madame la maréchale de Broglie, et oncle de madame la duchesse de Choiseul. Il possédait un cabinet de tableaux célèbre par le choix et la richesse des morceaux qui le composent; après la collection du Palais-Royal, c'est la plus considérable qu'il y ait en France. J'évalue la totalité de ces richesses à près de quatre cents tableaux, dont il y en a au moins une centaine de supérieurement beaux. M. de Thiers possédait aussi des porte-feuilles précieux de dessins originaux des plus grands maîtres d'Italie.

Je ne répondrais pas de l'efficacité du remède que vous

trouverez indiqué dans le récit que vous allez lire; mais un pharmacopole littéraire, ou, s'il faut parler plus simplement, un épicier-droguiste comme moi doit avoir de tout dans sa boutique, et si mon remède souverain pour les maux de poitrine ne guérit personne, il ne pourra du moins faire aucun mal. Lisez et prenez, si vous en avez besoin, si vous avez de la foi ou des bouteilles à boucher.

Un officier en garnison à Rochefort, ennuyé d'avoir fait inutilement tous les remèdes usités pour se guérir d'un rhume opiniâtre, cessa d'en faire et reprit sa vie ordinaire. Le crachement de sang arriva bientôt, et sa poitrine parut s'affecter : malgré cela il s'obstina à ne rien faire. Un jour ayant tiré une pièce de vin dans sa cave, il se fit apporter dans sa chambre une demi-livre de résine et une demi-livre de cire jaune, qu'il mit fondre sur un réchaud dans un vase de terre, et dont il cacheta les bouteilles. Cette opération l'ayant occupé environ une heure et demie, il crut s'apercevoir qu'il crachait plus facilement, et que sa toux était moins sèche et moins fréquente. Il pensa que la fumigation que le hasard lui avait fait faire pouvait y avoir contribué; en conséquence il la recommença en tenant ses portes et fenêtres fermées, et en se promenant à travers la nuée formée par la fumée. Au bout de quatre à cinq jours il se trouva parfaitement guéri. Il fit part de sa découverte au chirurgien-major de son régiment, qui, sans croire à son efficacité, voulut en faire l'essai sur un soldat qui se mourait à l'hôpital, de la pulmonie la plus décidée. Après l'avoir fait transporter chez lui, il lui fit subir de quatre heures en quatre heures la fumigation proportionnée pour la force de la fumée aux forces du malade, qui étant très-faible aurait

pu être suffoqué par une fumée trop forte. Dès le second jour la toux du malade prit un autre caractère, et en six semaines il se trouva parfaitement rétabli.

Et sur ce, dit Rabelais, tenez-vous en joie, et buvez frais.

On peut se rappeler une aventure rapportée il y a quelques années dans les papiers anglais. Deux hommes, ennuyés de vivre, prirent la résolution de se noyer. Le hasard voulut que, sans se connaître, ils choisissent le même lieu et le même moment pour exécuter leur dessein; ils se rencontrèrent nez à nez sur le pont de Westminster, d'où ils devaient se précipiter dans la Tamise. Des motifs bien différens les avaient conduits à ce parti extrême. L'un, né avec une grande fortune, avait joui de tous les plaisirs avec satiété; il était blasé, et ne trouvant plus de ressorts dans son ame, il s'était déterminé à mettre fin à une existence pénible et incommode. L'autre, sans bien, s'était appliqué au commerce avec une ardeur infatigable, et après plusieurs années d'un travail sans relâche il s'était vu ruiné tout d'un coup et de fond en comble par un enchaînement de malheurs et de pertes. Le désespoir conduisait l'un; et le dégoût, l'ennui de la vie entraînaient l'autre. Tous deux, jeunes encore, furent frappés d'être arrivés sur la même place, pour le même dessein, par deux routes si diverses. L'homme dégoûté dit à l'autre : « Il n'y a point de remède à mon mal, il y en a au vôtre. Je suis riche, je puis finir tous vos malheurs en vous donnant une partie de mon bien : j'aurai du moins fait une bonne action avant de me noyer, et vous n'aurez plus de motif pour vous donner la mort. » Le désespéré goûta le projet de l'ennuyé; mais l'ennuyé n'eut

pas sitôt sauvé la vie au désespéré, qu'il n'eut plus envie de finir la sienne; sa bonne action lui donna le goût de vivre. Il s'ensuivit de cette rencontre une liaison très-tendre entre les deux candidats de la Tamise : l'un donna sa fille à l'autre en mariage, et tous les deux sont aujourd'hui aussi attachés à la vie qu'ils étaient pressés, au moment de leur rencontre, de la quitter.

Quand on a inséré ce conte dans une gazette, on en a tiré tout le parti possible. Cela n'est intéressant que parce que c'est un fait, et qu'on doit être bien aise qu'un fou ait sauvé la vie à un malheureux, et en ait appris le secret d'endurer la vie. Mais il n'y aurait aucun mérite à imaginer de pareilles aventures; elles cessent d'intéresser dès que l'on peut douter de leur réalité.

Cependant il y a des sujets ingrats et des sujets heureux, et je ne balancerai jamais de mettre l'histoire des deux hommes qui se rencontrent sur le pont de Westminster à la tête des sujets de la première classe. Vraisemblablement M. Fenouillot de Falbaire s'est trouvé des ressources suffisantes dans le génie pour traiter ce sujet sur le théâtre; mais le public, en sifflant, le 12 de ce mois, son *Fabricant de Londres*, drame en cinq actes et en prose, sur le théâtre de la Comédie Française, lui a appris qu'il s'est trompé (1).

Ce Fabricant de Londres a donc fait une fin plus malheureuse à Paris que sur le pont de Westminster.

On peut appeler cette pièce le crime de messieurs Diderot et Sedaine. Le pauvre Fenouillot a vu le succès du *Père de famille* et du *Philosophe sans le savoir*, et il a dit : Faisons *le Fabricant de Londres*, et cela fera

(1) On a accueilli beaucoup plus favorablement de nos jours une pièce de M. Merville sur le même sujet, *les Deux Anglais*.

une trinité; mais le parterre n'a pas voulu reconnaître la profession du Fabricant. L'auteur a vu que M. Saurin a fourré un enfant dans son *Béverley* avec quelque succès, et vite il en a donné deux à son *Fabricant* qui ne tiennent nullement au sujet, et qui ne font qu'aller et venir pendant toute la pièce, et embarrasser la scène, et distraire le spectateur de l'attention qu'il doit aux événemens. Il a lu quelque chose dans la poétique de M. Diderot sur les scènes simultanées, il en a vu l'essai dans *le Père de famille*, et il a cru qu'il n'y avait qu'à en faire depuis le commencement jusqu'à la fin. En revanche il s'est dispensé de faire les scènes, il n'y en a pas une de faite; tout se passe en allées et venues perpétuelles. Sa pièce ressemble à un de ces canevas que les comédiens italiens ont coutume de planquer contre le mur derrière la coulisse, et sur lequel ils viennent improviser sur le théâtre en suivant la succession des scènes et la marche de l'intrigue. M. de Falbaire n'a ni génie, ni imagination, ni chaleur, ni sentiment, ni jugement, ni éloquence, ni style; je le savais après avoir vu son *Honnête Criminel*, et j'étais bien sûr qu'il ne ferait jamais rien. Il nous revient encore aux Italiens une de ses pièces que Philidor a mise en musique. C'est *le Premier Navigateur* de Gessner. Pauvre Philidor, que je vous plains!

Remarquons en finissant que nos poètes ont pris à tâche depuis quelque temps de nous dégoûter du suicide, en le traitant si ennuyeusement et si platement sur la scène: et qu'on dise après cela qu'ils ne sont pas bons citoyens, et qu'ils ne secondent pas merveilleusement les vues du gouvernement dans un temps où la manie de se tuer est devenue si publique et si fréquente! Mais le

public est excédé des suicides, au moins sur le théâtre, et il n'a fait que bâiller à la représentation du *Sidney* mélancolique de Gresset que les Comédiens avaient tenté de remettre il y a quelque temps. Pour M. de Falbaire, il a juré de ne jamais s'éloigner du greffe criminel, soit qu'il veuille toucher, soit qu'il cherche à nous faire rire. Son Galérien (1), ses *Deux Avares* (2) qui ne sont que deux voleurs, ses deux Noyés sont autant de sujets à procès-verbal en présence de M. le lieutenant criminel et de son greffier; et quoique leurs cas soient fort divers, je crains qu'ils ne soient, ensemble avec leur auteur, condamnés aux mêmes peines.

Le 29 décembre dernier les Comédiens ont essayé de jouer *la Veuve*, comédie en un acte et en prose, par M. Collé, auteur de *Dupuis et Desronais* et de *la Partie de Chasse de Henri IV*. Cette pièce est imprimée depuis plusieurs années. Les Comédiens l'ont affichée sous le nom de *Veuve anglaise*, parce que l'auteur suppose qu'elle a été élevée en Angleterre. Anglaise ou Française, elle a été sifflée à la première représentation, et l'auteur l'a retirée. Vous pouvez la lire dans son *Théâtre de Société* publié depuis plusieurs années (3); vous la trouverez froide. Si l'on vous dit qu'elle est bien écrite, vous n'en croirez rien, et vous resterez persuadé au contraire que non-seulement le style en est infiniment négligé et incorrect, mais que le ton en est faux et essentiellement mauvais. Quand M. Collé ne fait parler des freluquets à faux airs et des femmes perdues, il n'y est

(1) *L'Honnête criminel.*

(2) Représentés le 6 décembre 1770 à la Comédie-Italienne.

(3) Voir tom. V, p. 362.

plus, son naturel disparaît, il devient faux, guindé ou plat. Je ne sais ce qui peut avoir déterminé les Comédiens à essayer cette pièce sur leur théâtre, si ce n'est l'épargne qu'ils font de la part d'auteur à leur profit quand une pièce est imprimée avant la représentation.

Les Comédiens Français n'ayant pas été heureux en pièces nouvelles, ont cherché à y suppléer par le début d'un acteur nouveau qui a paru sur leur théâtre pour la première fois le 3 décembre dernier dans les grands rôles tragiques, et qui a joué jusqu'à présent sans discontinuer. Nous l'avons vu dans *Alzire*, *OEdipe*, *le Comte d'Essex*, les deux *Iphigénies*, remplir les principaux rôles, et il doit essayer cette semaine celui d'Orosmane dans la tragédie de *Zaïre*. M. Larive, c'est son nom, n'a, à ce qu'on prétend, que vingt-deux ans; il a l'air plus âgé au théâtre. C'est un élève de mademoiselle Clairon, qui lui disait avec un ton de Melpomène, en le faisant répéter en présence d'une grande dame, et le voyant fort décontenancé: « Allons, M. Larive, votre extérieur est fort beau; montrez à madame la duchesse que votre intérieur ne cède en rien à votre extérieur. » Mais il ne fallait parler au public ni de l'extérieur ni de l'intérieur de M. Larive: il fallait qu'il tombât un jour des nues habillé en Zamore tout au beau milieu du théâtre des Tuileries, et son succès eût été plus brillant. Je n'ai jamais vu les ouvrages et les personnages annoncés réussir; malgré cela on a toujours la rage d'annoncer. Les amis de mademoiselle Clairon nous avaient dit, trois mois d'avance, que nous allions voir la perle des acteurs, et lorsque cette perle a paru, nous avons été

tentés de lui disputer jusqu'à sa qualité de perle. Mademoiselle Clairon s'était placée dans le trou du souffleur le premier jour de son début; c'est de là qu'elle dirigeait son élève à chaque vers et à chaque pas, des yeux, de la voix, des gestes. A la place de M. Larive, si j'avais eu quelque talent, cette sollicitude maternelle eût été un moyen infaillible de me le faire perdre. L'élève annoncé fut d'abord reçu avec les plus grands applaudissemens; mais ces applaudissemens allèrent roujours en déclinant, et il n'en resta plus pour les quatrième et cinquième actes; la marche inverse eût mieux valu. En revanche mademoiselle Clairon eut la mortification dans son trou d'entendre applaudir avec transport madame Vestris qui l'a remplacée au théâtre, et fait oublier du public; elle s'était placée tout juste aux pieds et en face de sa rivale, pour être témoin de son triomphe. En effet, cette actrice joua plusieurs morceaux d'*Alzire* avec une grande supériorité, et écrasa entièrement son cher Zamore le débutant. Je crains qu'elle ne s'accoutume insensiblement à chanter avec monotonie dans les vers de tendresse et de sentiment; si elle peut échapper à ce défaut, je ne doute pas que tout en grasseyant elle ne parvienne à une grande réputation. Les applaudissemens qu'elle reçut dans le rôle d'Alzire, quoique excessifs, étaient bien mérités. Quant à M. Larive, le public, après l'avoir vu jouer dans plusieurs rôles, lui a décerné les honneurs de la médiocrité; je doute qu'il mérite jamais au-delà. Ses partisans disent qu'il a une très-belle figure, une voix superbe, un maintien et des gestes nobles. Je n'aime ni son maintien, ni sa voix, ni sa figure. J'ai vu des figures beaucoup moins belles et infiniment plus théâtrales. Il n'a point de jeu dans sa physionomie, rien

ne se peint sur son visage ni dans ses beaux yeux. Il a l'air d'un oiseau de proie superbe, mais sans esprit. Je parierais que M. Larive est fort bête, et je gagnerais. Il n'a ni véritable chaleur ni sentiment. Si tout cela lui vient avec le temps, il sera grand acteur. Marmontel le prétend; il nous assure que M. Larive écrasera Le Kain incessamment. Il lui reste encore à grimper pour arriver jusqu'à la cheville de cet acteur célèbre, qui doit reparaître sur le théâtre le mois prochain après une absence de dix-huit mois, et qu'on dit rétabli d'une longue et dangereuse maladie par les soins de M. Tronchin.

On donna le 11 décembre dernier, sur le théâtre de l'Opéra, la première représentation d'*Ismène et Isménias*, tragédie lyrique en trois actes, tirée en partie du roman grec de ce nom par M. Laujon, secrétaire des commandemens de monseigneur le comte de Clermont, prince du sang. Je conviens que je n'ai rien compris au poëme de M. Laujon, et que je n'ai eu nulle envie d'y rien comprendre. Il a été musiqué par M. de La Borde, premier valet de chambre du roi, amateur et garde-magasin de doubles croches suivant la cour. Cet opéra a fait fortune par le ballet de *Jason et Médée* qu'on y a cousu, non tel qu'il a été donné à Vienne par les soins de Noverre, mais tel qu'il a pu être imité par Vestris qui a dansé à Vienne dans ce ballet de Noverre. Il fallait en conserver au moins la musique qu'on dit superbe; mais M. de La Borde a mieux aimé y substituer la sienne sans génie et sans goût. Vestris n'a pas observé une autre chose aussi essentielle que la musique: c'est que dans les ballets de Noverre la danse et la marche cadencée

sont très-distinctes ; on ne danse que dans les grands mouvemens de passion, dans les momens décisifs ; dans les scènes on marche en mesure à la vérité, mais sans danser. Ce passage de la marche mesurée à la danse et de la danse à la marche mesurée, est aussi nécessaire dans ce spectacle que, dans celui de l'Opéra, le passage du récitatif à l'air et de l'air au récitatif; mais danser pour danser ne peut avoir lieu que lorsque la pièce en danse est finie. Voilà les élémens de ce spectacle qui fit de si grands prodiges chez les anciens, et dont M. Noverre a ressuscité l'idée dans les cours d'Allemagne. Son imitateur Vestris, n'ayant pas pris garde à ces élémens, m'a paru avoir fait un ballet sans aucun effet. Malgré cela, la nouveauté du spectacle l'a fait réussir et a attiré beaucoup de monde à l'Opéra. Les uns ont dit que c'était beau, les autres que les contorsions de Vestris-Jason étaient ridicules, et celles de Médée-Allard effroyables. Créuse-Guimard, après avoir été empoisonnée dans ce ballet par sa rivale, a dansé dans le troisième acte comme simple bergère, en robe si élégante que nos dames ont quitté le domino de carnaval pour danser en robes à la Guimard. Ce n'est pourtant autre chose qu'une robe retroussée avec élégance sur un jupon d'une autre couleur. La première invention en est due aux actrices de la Comédie Italienne qui ont joué les rôles de l'opéra comique avec ces habits; mademoiselle Guimard, ou son décorateur, n'a fait qu'y ajouter beaucoup de pompons, d'agrémens et de guirlandes.

Un faiseur de calembourgs a fait une petite estampe où l'on voit M. de La Borde, avec son opéra d'*Isménias*, dégringoler d'une échelle et tomber sur un manche à balai qui le reçoit et le soutient debout. Cela veut dire que sans le ballet de *Médée*, l'opéra de M. de La Borde

serait tombé. Cette estampe est digne de décorer l'*Almanach des Calembourgs* qu'on a publié cette année (1) en mémoire du succès de la *Comtesse Tation*, et d'autres pauvretés.

Depuis environ six mois que J.-J. Rousseau a eu la permission de venir vivre paisiblement à Paris, on a parlé quelquefois de son petit opéra de *Pygmalion* joué sur le théâtre de Lyon à son passage par cette ville, et essayé ici sur quelques théâtres de société. Je n'ai pas entendu parler de l'effet qu'il produit au théâtre; mais comme les moindres ouvrages d'un homme célèbre excitent la curiosité, vous ne serez pas fâché de trouver celui-ci copié dans le corps de ces feuilles. Vous êtes déjà prévenu que Pygmalion ne chante point, mais qu'il parle et récite, et que la musique n'est employée que pour couper, par différentes ritournelles, le discours de l'acteur, et pour exprimer son action ainsi que les divers mouvemens dont il est agité.

Pierre-Philippe Mignot, sculpteur du roi, de l'Académie royale de Peinture et de Sculpture, mourut le 25 décembre dernier. Cet artiste était, je crois, encore jeune. Il débuta, il n'y a pas dix ans, dans le Salon, par l'exposition d'une femme nue couchée sur le côté droit, de grandeur naturelle: elle fut jugée superbe; mais il ne soutint pas sa réputation, et l'on n'a depuis rien vu de lui qui répondît à ce début brillant.

L'avocat Moreau qui, d'ancien avocat des finances qu'il était sous la puissante administration de M. de L'Averdy, est devenu depuis quelques mois bibliothécaire

(1) 1771, in-18; par le marquis de Bièvre.

de madame la Dauphine, ne veut pas être un bibliothécaire en herbe; il veut verbiager si Dieu lui prête vie. Il vient de publier une brochure d'environ 180 pages in-8°, intitulée: *Bibliothèque de madame la Dauphine*, N° I, *Histoire*. Cela promet une suite, où les autres sciences et les belles-lettres auront leur tour sans doute. Moreau ne veut pas seulement être le bibliothécaire de madame la Dauphine, il veut encore être son docteur et son instituteur. En conséquence il traite dans sa brochure, pour l'instruction de cette princesse, trois points, savoir: l'Objet moral de l'étude de l'histoire; la Carte générale des empires dont l'histoire offre la succession; Plan de lectures, et suite des livres français qui peuvent nous instruire de l'histoire. Le premier de ces points demande un philosophe éloquent et pénétré de l'importance de son sujet, surtout pour une jeune princesse, l'espoir d'un grand royaume. Le second demande la plume rapide d'un écrivain plein de feu et de sens, pour tracer l'esquisse de tant de tableaux divers, d'une manière également heureuse et frappante. Le dernier exige une critique éclairée et sage, qui indique moins les livres médiocres ou mauvais que nous avons, que les bons qui nous manquent et qui restent à faire. M. Moreau n'est rien de tout cela; il n'est sur les trois points qu'un bavard, qu'un phrasier d'autant moins estimable qu'on voit à chaque page qu'il écrit contre sa pensée. Il n'y a pas dans toute sa brochure un mot qui s'adresse à l'ame d'une jeune princesse; et où le prendrait-il? dans la sienne? Est-ce qu'un courtisan en peut avoir une? Il parle à madame la Dauphine de l'origine de la liberté des Suisses, et il évite avec soin de nommer la maison d'Autriche à cette occasion, de peur apparemment d'offenser madame la Dauphine

en lui apprenant que ses ancêtres ont perdu ces provinces il y a quatre ou cinq siècles. Si tu voulais absolument faire le courtisan, ne pouvais-tu pas tracer le parallèle entre cet Albert qui, se fiant à ses mauvais conseillers, perdit la Suisse, et cette mère auguste de notre jeune Dauphine, qui, attaquée de toutes parts au commencement de son règne, paraissait devoir succomber, et trouva dans son courage, et surtout dans l'amour de ses peuples, les moyens de résister à tous les efforts de ses ennemis, et de conserver la succession entière de son père, dont tout semblait menacer le démembrement? Tu aurais été ainsi à la fois courtisan et vrai; mais quand les ames viles ne mentent point, elles ne sont qu'à moitié satisfaites.... Je ne sais pourquoi je me fâche.... et encore contre M. Moreau que je n'ai jamais vu, que je n'estime pas, et qui devrait par conséquent m'être bien indifférent.

L'avocat Marchand, vieux et mauvais plaisant hargneux, qu'on peut fort bien atteler avec l'ancien avocat Moreau, malgré sa platitude bourgeoise, est en usage de gratifier le public, tous les ans, vers le nouvel an, de quelque production ingénieuse et satirique. Il a la bravoure de M. Moreau et la sagesse des serpens, c'est-à-dire que ses traits ne tombent que sur des personnes qu'on peut attaquer sans autre danger que celui du mépris qui retombe sur l'assaillant; mais comme le mépris est la nourriture ordinaire d'un Marchand, son estomac s'en trouve à merveille. Il y a cependant telle maison dans le Marais où Marchand passe pour le plus ingénieux écrivain du siècle, et où ses plaisanteries ont un sel qui n'a jamais pu se transporter au-delà des bornes de la rue Saint-Martin. Ainsi une plaisanterie qui a le plus grand

succès dans les rues Portefoin et Transnonain reste absolument ignorée dans le quartier du Palais-Royal et dans le faubourg Saint-Germain. C'est ce qui est arrivé cet hiver au *Testament politique de M. de Voltaire*, fabriqué par Marchand, pour l'amusement des soupers du Marais. Je crois que la première esquisse de ce *Testament* a déjà paru il y a quelques années (1), et que le malin Marchand en donne seulement ici une édition plus complète, dans laquelle il y a une foule de lettres initiales dont tout le monde saurait remplir les noms sans difficulté, si l'on pouvait lire cette rapsodie sans dégoût.

——

Il a paru sur la fin de l'année dernière un gros volume d'*Observations critiques sur la nouvelle traduction en vers français des Géorgiques de Virgile*, *et sur les poëmes des Saisons, de la Déclamation et de la Peinture*, par M. Clément : *suivies de quelques reflexions sur le poëme de Psyché* (2). Ce M. Clément est un jeune homme de Dijon, où il a déjà fait le métier de professeur; car en France rien n'est si commun que des professeurs de vingt ans. Dégoûté de cet état, M. Clément est venu à Paris faire le métier de chamailleur, et pour débuter avec éclat il se prend corps à corps avec quatre ou cinq poètes à la fois. M. l'abbé Delille, M. de Saint-Lambert, M. Dorat, M. Watelet, M. Lemierre sont également maltraités par M. Clément. Si son but était de faire du bruit, il a parfaitement réussi. On a parlé de sa critique trois mois avant sa publication, et

(1) La première édition du Testament politique de Voltaire, par l'avocat Marchand, parut en effet en 1762. (B.)

(2) Les *Réflexions sur le poëme de Psyché* sont de Meusnier de Querlon. C'est Clément lui-même qui me l'a dit. (*Note de M. Beuchot.*)

il est fort problématique qu'on en parle trois semaines après. Il doit sa célébrité à la sensibilité des poètes qu'il attaque. Instruits à temps du présent que M. Clément leur préparait, ils ont fait des démarches à la police pour empêcher son ouvrage de paraître, et ils l'ont en effet retardé près de trois mois. M. de Saint-Lambert, plus à portée qu'un autre de faire agir l'autorité avec succès, est celui qui a fait les démarches pour arrêter la publication de l'ouvrage; il en est résulté que le public en est devenu plus curieux, et qu'une critique qui aurait peut-être paru *incognito* a eu de la vogue pendant quelques jours. On a conté diversement ce qui s'est passé entre M. de Saint-Lambert et M. Clément. Tout ce qu'il y a de certain, c'est que M. Clément, informé des démarches de M. de Saint-Lambert pour arrêter la publication de son ouvrage, lui a écrit une lettre que celui-ci a trouvée très-impertinente, et que M. Clément a été mis en conséquence au Fort-l'Évêque; mais que sa prison n'a duré que vingt-quatre heures, ou trois jours au plus, selon d'autres versions. Il a couru à cette occasion l'épigramme que voici :

Pour avoir dit que tes vers sans génie
M'assoupissaient par leur monotonie,
Froid Saint-Lambert, je me vois séquestré.
Si tu voulais me punir à ton gré,
Point ne fallait me laisser ton poëme;
Lui seul me rend mes ennuis moins amers :
Car, de nos maux, le remède suprême
C'est le sommeil..... Je le dois à tes vers.

Je n'ai pu savoir avec certitude si M. de Saint-Lambert est réellement coupable d'avoir attenté à la liberté d'un citoyen, même mauvais sujet, pour venger son

amour-propre d'auteur : rien n'est si difficile à Paris que de savoir la vérité sur quelque fait que ce soit. Si M. de Saint-Lambert n'a point d'injustice ni d'abus d'autorité à se reprocher, il a toujours manqué de prudence de faire tant de bruit pour une critique bonne ou mauvaise. Il prétend qu'elle était remplie de personnalités, et que dans ce que M. Clément se permettait de dire sur Doris, le public aurait pu reconnaître madame la comtesse d'Houdetot, son amie depuis vingt ans. On a en effet mis des cartons dans ces endroits à la publication de l'ouvrage; mais sans tout ce bruit personne n'aurait su, ni ce que M. Clément pense de M. de Saint-Lambert, ni ce qu'il dit de sa Doris. Ce Clément est, je crois, un sujet assez médiocre, quant à la moralité de son caractère; mais en sa qualité de roquet, il est très-supérieur à maître Aliboron dit Fréron, de l'Académie d'Angers; il a tout aussi peu de justice, mais plus d'esprit, plus de chaleur, plus de goût et plus de sel que le folliculaire.

FÉVRIER.

Paris, février 1771.

En examinant avec attention l'état actuel de la littérature en France, on ne tardera pas à remarquer deux phénomènes en apparence contradictoires; la négligence de l'étude des anciens et l'ignorance qui en est déjà résultée deviennent de plus en plus sensibles, et cependant on n'a jamais été plus occupé qu'en ces derniers

temps à enrichir le public de traductions des meilleurs écrivains de l'antiquité. La contradiction de ces deux phénomènes n'est pas aussi forte qu'elle le paraît, et peut-être la multiplicité des traductions même est-elle un symptôme certain et infaillible de la décadence des études. *Les Douze Césars* de Suétone n'avaient pas encore trouvé de traducteur parmi nos littérateurs du jour; je ne sais par quel hasard M. le duc de Choiseul s'informa, il y a quelque temps, s'il y avait une bonne traduction de cet auteur. Aussitôt M. de La Harpe, empressé de faire sa cour à ce ministre, entreprit cette besogne, et ne cessa de nous préparer de mois en mois, par des annonces insérées dans le *Mercure*, à recevoir ce bienfait de sa main. Il nous en a gratifiés sur la fin de l'année dernière : il a placé à la tête un hommage rendu à M. le duc de Choiseul; il a voulu que cette traduction fît grand bruit et grande fortune, et qu'elle lui ouvrît la porte de l'Académie Française pour y occuper une des places vacantes; et pour avoir fait trop de frais d'avance, au lieu de retirer sa mise avec profit, il s'est trouvé en perte à la fin de la partie : ce n'est pas la première fois que, pour vouloir trop se servir, on s'est nui.

M. de La Harpe est né avec du talent; il a du style, il a de la douceur et de l'harmonie dans sa versification; en un mot, il a annoncé d'heureuses dispositions; mais ces dispositions veulent être perfectionnées, et il n'est pas permis de les montrer dix ans de suite sans aucun progrès sensible. Le malheur de nos jeunes gens est de vouloir être placés à vingt-cinq ans parmi les oracles de la nation; ils croient qu'on n'a qu'à se fabriquer un trépied comme on peut, le porter de spectacles en spectacles, de soupers en soupers, et qu'on ne peut manquer

d'être bientôt un grand homme. Si la confiance et la présomption fortifiaient les talens, ils ne tarderaient pas à être au pinacle; mais il faut d'autres moyens pour y arriver; il faut des études longues et opiniâtres, il faut une application constante; il faut l'amour de la solitude et des lettres, et non l'amour exclusif de la considération qu'elles procurent, pour devenir digne d'être compté parmi ceux que les lettres ont véritablement illustrés. Je crains que M. de La Harpe ne ressemble à ces jeunes étourdis qui, nés dans une aisance honnête, auraient pu vivre dans l'opulence s'ils avaient eu l'esprit de conduite, et qui finissent par être ruinés pour avoir voulu dépenser trop tôt. Son ton arrogant et tranchant est d'ailleurs un symptôme de médiocrité qui trompe rarement; il lui a déjà attiré une nuée d'ennemis; et comme il paraît aimer la petite guerre, les épigrammes, les petites méchancetés, il trouvera à chaque pas à qui parler, et il peut s'arranger pour guerroyer en partisan toute sa vie : métier triste et pénible dont les fatigues ne sont pas compensées par la gloire qu'il procure.

Plus on examine la traduction de Suétone publiée par M. de La Harpe, moins on le trouve excusable de l'avoir hasardée. Je laisse au regrattier Fréron et consorts le soin d'exposer en public quelques minots de bévues ramassées au hasard chez ce traducteur infidèle; on les trouve par centaines, et l'on n'a malheureusement que l'embarras du choix. L'extrême négligence s'est trouvée réunie, dans M. de La Harpe, à l'extrême ignorance du latin en général, et de son texte en particulier. On devait s'attendre du moins à lire un Suétone rempli de fautes, mais écrit en français, puisque son traducteur a du style; et l'on est surpris de ne trouver, dans un ou-

vrage si pompeusement annoncé, qu'une version d'écolier où une phrase est cousue à l'autre, la plupart du temps sans soin pour l'harmonie, pour la pureté et la correction du style. Non-seulement on s'aperçoit que M. de La Harpe n'était pas en état de traduire Suétone, on voit encore qu'il a fait ce travail avec un dégoût dont il n'a pu se rendre maître, et qui l'a entraîné dans des négligences et dans des légèretés impardonnables. Les notes et les réflexions dont il a cru devoir enrichir son texte ne sont pas ce qu'il y a de moins impertinent dans cet ouvrage; la confiance et la légèreté d'un fat et d'un ignorant, qui veut se donner un air capable, s'y remarquent partout. Le faux air de philosophie et de bel-esprit, qui, sans se donner le temps de penser et de réfléchir, veut trancher du maître, n'y est pas moins sensible. Quand on lit à la suite de la vie de Jules César un parallèle à la manière de Plutarque, entre César et notre roi Henri IV, c'est-à-dire entre les deux hommes sur la terre qui se sont le moins ressemblés, on hausse les épaules, et l'on sent qu'il ne faut pas s'occuper plus long-temps du Suétone-La Harpe, ou de Plutarque travesti en bel-esprit du pavé de Paris.

La traduction de M. de La Harpe forme avec le texte latin deux volumes in-8° assez forts; mais l'ardeur de traduire Suétone s'est tellement emparée de nos petits littérateurs, que nous avons été dans l'embarras du choix à cet égard. Un certain Henri Ophelot de La Pause a publié, en même temps que M. de La Harpe, une traduction des *Douze Césars*, également enrichie de mélanges philosophiques et de notes, en quatre volumes grand in-8°. Les philosophes s'étant déclarés protecteurs de M. de La Harpe, lui ont procuré de la vogue

pendant quelques jours; et son rival, sans protection apparemment, et sans manège, a été obligé de céder le terrain; mais lorsque des juges équitables ont osé dire leur sentiment sur les ignorances et les négligences condamnables de M. de La Harpe, il a perdu son petit piédestal de terre glaise, sans que l'autre ait osé s'y placer. On prétend que le nom de Henri Ophelot de La Pause est supposé, et que cette seconde ou première traduction, comme vous voulez, est d'un M. Delisle, non le traducteur des *Géorgiques*, mais l'auteur d'une *Philosophie de la Nature*, ouvrage oublié depuis environ un an qu'il a paru (1); ce M. Delisle est un ex-Oratorien. Vous retrouverez en effet, dans les mélanges ajoutés à la fin de chaque volume de sa traduction, ce ton de prétention et de prédication philosophique qui gagne tous nos brodeurs de littérature, et que vous avez pu remarquer dans sa *Philosophie de la Nature*.

Ceux qui portent M. de La Harpe, et on peut nommer parmi eux mademoiselle de Lespinasse, MM. d'Alembert, Saurin, de Saint-Lambert et Suard, ont cru le moment favorable pour essayer de le faire nommer à une des places vacantes de l'Académie Française; mais sa traduction de *Suétone*, au lieu de devenir un titre d'admission, est devenue plutôt un titre d'exclusion. D'ailleurs si M. de La Harpe a eu quelques fauteurs distingués, la foule de ses ennemis s'est montrée infiniment plus nombreuse et plus active, et les premiers ont été obligés de retirer leurs troupes de peur d'être battus

(1) Voir tom. VI, p. 405. On attribue cette traduction à Delisle de Sales, parce que les noms de Henri Ophelot de La Pause renferment l'anagramme de *Philosophe de la Nature*.

à plate couture (1), et d'attirer à leur protégé une exclusion dans les formes. On a réveillé une ancienne aventure de la jeunesse de M. de La Harpe : étant écolier au collège de Harcourt il fit, dit-on, des couplets sanglans contre le principal et tous les professeurs de ce collège, et ayant été découvert il fut mis en prison, les uns disent au Fort-l'Évêque, les autres à Bicêtre. Je pense que ceux qui ont statué sur la punition auraient de grands reproches à se faire, d'avoir mis dans une prison infamante un jeune homme à l'entrée de sa carrière, quand même il serait coupable de la faute la plus grave. Passe pour le Fort-l'Évêque; et je trouverais d'une injustice bien criante, de vouloir exclure un poète pour une fredaine de jeunesse.

M. l'abbé Le Monnier, dont vous connaissez plusieurs

(1) Les épigrammes ne manquèrent pas; on remarqua dans le nombre celle de Piron :

Dans l'absence de mon valet
Un colporteur borgne et bancroche
Entra jusqu'en mon cabinet,
Avec force ennui dans sa poche :
« *Les Douze Césars* pour six francs,
Me dit-il, exquis, je vous jure.
L'auteur, qui connaît ses talens,
L'a dit lui-même dans son *Mercure*.
C'est Suétone tout craché,
Et traduit... traduit! Dieu sait comme!
Ce sont tous les monstres de Rome,
Qu'on se procure à bon marché.
De ce recueil pesez chaque homme :
Des empereurs se vendent bien;
Caligula seul vaut la somme,
Et vous aurez Néron pour rien.
— Que cent fois Belzébuth t'emporte!
Lui dis-je, bouillant de fureur;
Fuis avec ton auguste escorte. »
Et puis de mettre avec humeur,
Ainsi que leur introducteur,
Les Douze Césars à la porte.

fables, vient de traduire un peu différemment *les Comédies de Térence*. Il en a publié une très-belle édition en trois volumes in-8°, ornée d'autant d'estampes qu'il y a de pièces, et gravées d'après les dessins originaux de Cochin. Le texte latin est à côté, et les notes sont rejetées à la fin de chaque pièce; cette traduction se lit avec plaisir. Vous n'y trouverez pas peut-être la pureté, la la grace et le charme de la diction de Térence; mais vous y trouverez sa vivacité, et la diction de M. l'abbé Le Monnier ne manque pas d'une grace qui lui est propre. S'il n'est pas d'ailleurs aussi profond latiniste qu'un Ernesti, on trouve partout un homme qui a fait de bonnes études, et un homme qui, ayant promis au public une traduction de Térence, a cru qu'il était de son devoir de s'en faire une occupation sérieuse; aussi le Térence de l'abbé Le Monnier restera, et les Suétones de MM. de La Harpe et de La Pause sont déjà oubliés. L'abbé Le Monnier attaque dans sa préface la traduction de madame Dacier, à laquelle il reproche avec raison d'être froide et pesante; on ne fera pas ce reproche à la sienne, ce qui n'empêche pas que le latin à côté ne soit souvent un dangereux voisin. Il est, depuis long-temps, le seul parmi les auteurs et leurs libraires, qui ait proposé au public une souscription honnête, et qui en ait strictement rempli les conditions; il n'a pas pris d'argent d'avance; il a publié son livre au terme fixé, il a tenu la parole de ne laisser jouir que les souscripteurs seuls du bénéfice de la souscription. Il va nous donner dans peu une traduction de Perse, auteur célèbre par son obscurité, et qu'il se flatte d'avoir rendu intelligible sans se donner la torture et sans faire violence aux expressions de ce poète. L'abbé Le Monnier est lui-même un auteur

original, ayant dans son caractère un assemblage rare de naïveté, de rusticité, de causticité, de bonhomie, de finesse et de simplicité. Il est Normand, et il a une place dans le chapitre de la Sainte-Chapelle. Il ne se pique ni de bon ton, ni de belles manières, ni d'un grand usage du monde; mais il est gai et bon vivant, ayant bien conservé son accent normand, et aimant mieux passer sa vie dans les coteries des artistes que dans le grand monde: il chante de cette voix nasillarde qu'on nomme *haute-contre* en France. M. Le Gros, premier criailleur en haute-contre de l'Académie royale de Musique, qui ne crève pas d'ailleurs d'esprit, s'étant trouvé un jour à souper avec l'abbé Le Monnier, et ayant chanté avec lui, celui-ci lui dit d'un grand sérieux: « Dans trois mois je chanterai bien mieux, parce que je me donnerai trois tons de plus. » Le Gros, fort curieux de savoir comment on pouvait augmenter sa voix à son gré, se laissa persuader qu'en se limant la luette, on parvenait à rendre sa voix plus aiguë, plus douce et plus harmonieuse.

Les amateurs de la littérature ancienne seront un peu consolés des outrages que les auteurs anciens reçoivent de temps en temps de nos traducteurs freluquets, en voyant la superbe et magnifique édition de Tacite qui vient d'être publiée en quatre volumes in-4°, et qui ne fait que paraître. Elle a été soignée par Gabriel Brotier, ex-Jésuite, du très-petit nombre de ceux qui entendent et cultivent encore le latin en France. Ce savant a non-seulement éclairci le texte latin par des notes, mais il a tenté de remplir les lacunes de Tacite par des supplémens écrits dans la manière de ce grand écrivain. Vou-

loir égaler Tacite dans sa langue qui n'est plus au nombre des langues vivantes, c'est une entreprise impossible sans doute; mais dans la décadence totale de la littérature ancienne dont nous sommes menacés, il faut s'applaudir qu'il y ait encore un homme en France capable de tenter une telle entreprise. Je n'ai pas encore eu le temps de jeter les yeux sur ces supplémens; mais M. Capperonnier, garde de la Bibliothèque du Roi, m'a assuré qu'il en était infiniment content. Cette édition de Tacite, sortie de la librairie de Latour, est un monument qui fait honneur à la typographie française; elle peut lutter contre ce que les Anglais ont fait de plus beau en ce genre.

De petits malins viennent de publier *les Baisers de Jean Second* en latin avec la traduction à côté, ainsi que quelques morceaux de Catulle, de Guarini et d'autres poètes italiens (1). En s'extasiant beaucoup sur les *Baisers* de M. Dorat, et en le persiflant passablement fort dans leur préface et dans leurs notes, ils ont pris la peine d'indiquer et de découvrir toutes les sources où le baiseur parisien a puisé le nectar dont il arrose ses lecteurs, et ils ont voulu prouver indirectement, par une simple traduction en prose, combien le voluptueux Dorat est resté au-dessous de ses modèles. Il ne nous reste donc plus que les vignettes de M. Eisen à payer dans l'édition des *Baisers de Jean-Second-Dorat.*

Madame de Gomez, veuve d'un gentilhomme espagnol, mourut le 28 décembre dernier, à Saint-Germain-en-Laye, à quatre lieues de cette capitale, âgée de

(1) *Les Baisers de Jean Second*, traduction française accompagnée du texte latin, par M. C. (Moutonnet-Clairfons); Paris, Pillot, 1771, in-8°.

quatre-vingt-cinq ans. Son nom de famille était Poisson, et je crois qu'elle tenait à cette famille Poisson qui a fourni plusieurs acteurs comiques au Théâtre Français; mais je n'en suis pas sûr. Nous avons vu le dernier Poisson, petit et baroque de figure, ivrogne, bredouilleur, ne sachant jamais son rôle, faire les délices du parterre par un jeu infiniment plaisant et original. Il mourut il y a une quinzaine d'années, et eut Préville pour successeur. Madame de Gomez publia successivement les *Journées amusantes*, les *Cent Nouvelles Nouvelles*, et un grand nombre d'autres ouvrages frivoles qui eurent de la vogue dans leur temps, mais dont il ne reste plus aujourd'hui aucun souvenir.

Il a couru plusieurs vers à la louange du duc de Choiseul après sa retraite des affaires. Mais les meilleurs sont le quatrain suivant :

Comme tout autre, dans sa place,
Il peut avoir des ennemis :
Comme nul autre, en sa disgrace,
Il acquit de nouveaux amis.

Je n'ai garde de vous entretenir de tous ces ouvrages qui paraissent en faveur de la religion et en réfutation des ouvrages philosophiques. Depuis que l'abbé Bergier a fait fortune à ce métier-là, tous ses confrères s'en mêlent. Je ne puis cependant me dispenser de vous faire remarquer le contingent de l'abbé Dinouart, à cause de son titre : *l'Art de se taire, principalement en matière de religion* (1). Ce titre m'a charmé. L'auteur ne s'est pas cru obligé d'exercer l'art qu'il enseigne.

(1) 1771, in-12.

MARS.

Paris, mars 1771.

M. Diderot, maître coutelier à Langres, mourut en 1759, généralement regretté dans sa ville, laissant à ses enfans une fortune honnête pour son état, et une réputation de vertu et de probité désirable en tout état. Je le vis trois mois avant sa mort : en allant à Genève, au mois de mars 1759, je passai exprès par Langres, et je m'applaudirai toute ma vie d'avoir connu ce vieillard respectable. Il laissa trois enfans. Un fils aîné, Denis Diderot, né en 1713: c'est notre philosophe; une fille d'un cœur excellent et d'une fermeté de caractère peu commune, qui, dès l'instant de la mort de sa mère, se consacra entièrement au service de son père et de sa maison, et refusa par cette raison de se marier; un fils cadet, qui a pris le parti de l'église: il est chanoine de l'église cathédrale de Langres, et un des grands saints du diocèse. C'est un homme d'un esprit bizarre, d'une dévotion outrée, et à qui je crois peu d'idées et de sentimens justes. Le père aimait son fils aîné d'inclination et de passion; sa fille, de reconnaissance et de tendresse; et son fils cadet, de réflexion, par respect pour l'état qu'il avait embrassé. Voilà des éclaircissemens qui m'ont paru devoir précéder le morceau que vous allez lire (1).

Jean-Jacques d'Ortous de Mairan, gentilhomme de

(1) Ce morceau, supprimé ici, est l'*Entretien d'un père avec ses enfans, sur le danger de se mettre au-dessus des lois.* Il est imprimé dans la collect on des Œuvres de Diderot. (*Note de la première édition.*)

Béziers en Languedoc, un des Quarante de l'Académie Française, ancien secrétaire perpétuel de l'Académie royale des Sciences, et membre de toutes les compagnies savantes de l'Europe les plus illustres, physicien distingué, homme de mérite, honnête homme, homme aimable, mourut le 20 février au Louvre, à l'âge de quatre-vingt-treize ans. Il était parvenu à cette extrême vieillesse sans aucune infirmité, et il conserva la présence, la netteté, la précision d'esprit ainsi que l'usage intact de tous les sens, jusqu'au dernier moment de sa vie. Il y a apparence qu'il aurait poussé plus loin sa carrière, si, dans les froids rigoureux du mois de janvier, il n'avait gagné une fluxion de poitrine en allant dîner chez M. le prince de Conti. Après cette fluxion de poitrine il lui survint un érysipèle à la cuisse d'où il s'ensuivit la dissolution du sang et la gangrène. On ne pouvait cependant lui reprocher de ne savoir pas se précautionner contre le froid: son vieux valet de chambre, Rendu, avait établi une sorte de concordance entre son thermomètre et les différentes étoffes de la saison; son maître lui demandait le matin à quoi est le thermomètre? et Rendu répondait, à *la ratine*, ou *au velours*, ou à *la fourrure*, suivant le degré de froid. Mais le jour fatal où M. de Mairan devait dîner au Temple chez M. le prince de Conti, il eut pitié de ses porteurs; il ne voulut pas qu'ils fissent, par un temps aussi rigoureux, une course aussi considérable que celle du Louvre au Temple; il se mit dans un fiacre qui ne put le mener qu'à la porte du Temple; il fallut traverser les cours à pied: il prit du froid, et rentra chez lui pour n'en plus sortir. Jusqu'à ce moment il était sorti tous les jours de sa vie, et tous les jours il remontait les quatre-vingt seize ou cent marches du grand escalier du

Louvre pour rentrer chez lui. Il vivait dans la bonne compagnie de Paris, généralement estimé, honoré, considéré; il dînait presque tous les jours en ville, passait l'après-midi à faire des visites, et rentrait le soir dans son asile littéraire. M. de Mairan avait tout ce qu'il fallait pour vivre long-temps. L'esprit sage, la tête bien faite, une grande égalité d'humeur, beaucoup de modération dans les passions, ou plutôt point de passions, assez de sentiment pour mériter l'estime de ceux qui vivaient avec lui dans les mêmes sociétés et pour contracter de ces liaisons d'égards et de politesse qui lui suffisaient, qui n'ont pas à la vérité les charmes de l'amitié, mais qui n'en entraînent pas non plus les obligations; pas assez de chaleur dans l'ame pour se sentir le besoin d'un attachement qui maîtrise, d'un ami qui dispose à son gré du calme, de la sérénité, du bonheur ou du malheur de nos jours; d'ailleurs beaucoup de prudence et de prévoyance, beaucoup d'attention pour lui-même, beaucoup de méthode dans toute sa vie: voilà à peu près les élémens qui constituaient le caractère de M. de Mairan. Méthodique en tout, il avait dans l'esprit une sorte de pédanterie qui n'était pas fastidieuse, et une espèce d'égoïme qui n'avait rien de choquant, parce qu'il était masqué par beaucoup d'égards, de politesse et d'usage du monde. Quoique depuis le commencement de ce siècle il n'eût bougé de Paris, il avait conservé son accent gascon, comme s'il ne faisait que débarquer du coche de Béziers, et ce petit accent ne nuisait point à la grace de ses expressions. L'Académie des Sciences perd en lui le dernier sectateur de Descartes dont la physique chimérique a été entièrement détruite par la physique lumineuse et sage de Newton. Le parti cartésien était trop affaibli dans

l'Académie, et M. de Mairan était trop sage pour vouloir défendre les rêves de ce philosophe célèbre en physique; il se bornait à soutenir que Descartes était une des plus grandes et des plus fortes têtes de son siècle, et sur ce point il ne trouvait pas de contradicteurs. Il y a trente et quelques années que Maupertuis, soutenu de toute la cohorte des jeunes académiciens d'alors, établit la philosophie newtonienne à l'Académie des Sciences, et culbuta celle de Descartes qui avait régné jusqu'à ce moment. M. de Voltaire contribua aussi à la révolution par ses *Lettres Anglaises* et par ses principes de la philosophie newtonienne; M. de Mairan se trouva alors embarqué dans une discussion philosophique avec madame la marquise du Châtelet sur les forces vives et mortes, et peu s'en fallut que le sage académicien ne se laissât engager tout de bon dans un combat en forme, lorsque madame Geoffrin lui dit: « Ne voyez-vous pas qu'on se moquera de vous si vous tirez votre épée contre un éventail? » Cette réflexion arrêta tout court notre chevalier de Béziers, et la dispute se passa en politesses et en galanteries.

M. de Mairan est mort comme il a vécu, avec tranquillité et sagesse. Madame Geoffrin, à sa prière, l'assista dans ses derniers momens, lui fit recevoir les sacremens, et présida à tout. Lorsqu'il se vit débarrassé des prêtres, il la remercia beaucoup de lui avoir fait remplir ces devoirs auxquels il croyait que la décence et la nécessité obligeaient un citoyen à l'instant du départ, mais auxquels il convenait qu'il aurait été fort embarrassé de satisfaire seul, ne s'étant de sa vie piqué de confession ni de communion. Il a institué madame Geoffrin sa légataire universelle. Lorsqu'il sortit de son pays à la fin

du dernier siècle, il abandonna son bien à sa famille sous la réserve d'une petite rente viagère qui ne lui fut jamais payée. Malgré cela il a toujours vécu dans une aisance honnête, et l'on dit qu'il a laissé plus de cinquante mille livres argent comptant. M. le duc d'Orléans, régent du royaume, l'aimait beaucoup, parce qu'il aimait les gens d'esprit et de lettres.

Le marquis d'Argens, chambellan du roi de Prusse, est mort au commencement de cette année en Provence où il était né, et où il s'était retiré depuis deux ou trois ans. Il est l'auteur d'un nombre considérable de productions littéraires et philosophiques dont aucune peut-être n'ira à la postérité, mais qui n'ont pas laissé que de trouver des lecteurs dans leur temps, et d'avoir la vogue. Son séjour auprès d'un roi guerrier et philosophe le rendit un savant philologue, et son mariage avec une danseuse, si je ne me trompe, lui donna la passion du grec; il traduisit, dans les dernières années de sa vie, plusieurs morceaux de philosophie grecque. Je le vis à Paris il y a environ dix-huit ans. Il était gai en société, avec le ton un peu grivois; il aimait à conter, et contait un peu longuement, mais gaiement.

On peut rayer du tableau des vivans, quoiqu'il soit encore en vie, Bernard, qui doit à M. de Voltaire le surnom de *Gentil Bernard*. A force d'avoir usé de la vie de toute manière, Gentil Bernard, né robuste, grand mangeur, infatigable serviteur des dames, est tombé dans l'enfance à l'âge de soixante ans passés, car il se glorifiait d'être de l'âge du roi. Il prétendait vivre à soixante ans comme à trente. Ce calcul n'étant pas celui de la nature,

il eut une attaque au mois de juillet dernier, qui vient d'être suivie d'un affaissement total du cerveau. Il a perdu la tête, il déraisonne, mais il n'est pas malade; il dort, il mange; et comme il n'a pas la connaissance de son état, il n'est pas même malheureux. Bernard était taillé exprès pour faire fortune, et il ne manqua pas à sa vocation. C'était un homme frivole, essentiellement indifférent sur tout ce qui n'était pas son plaisir, mais supérieurement doué de l'esprit de conduite, n'affichant jamais rien que d'être galant, aimable, plein d'égards pour tout le monde, sans attachement pour personne, joignant à un tempérament infatigable pour le service des dames de la grace et la gentillesse de l'esprit, et, chose inouïe dans un Français! une discrétion à toute épreuve. S'il en faut croire la chronique de Paris, cette dernière qualité lui a valu une infinité de bonnes fortunes. Notre Seigneur prétend qu'on ne peut servir deux maîtres à la fois. Bernard prétendait, au contraire, qu'on peut très-bien servir deux et même plusieurs maîtresses à la fois; en conséquence il ne quittait jamais, à moins qu'on ne le voulût bien; et quand il était quitté, il se résignait à son sort sans faire de bruit. De tels procédés, et la réunion de tant de qualités si rares, surtout en France, ne pouvaient manquer de le rendre recommandable au beau sexe. Mais il ne bornait pas ses jouissances aux plaisirs de l'amour, il aimait avec tout autant de passion les plaisirs de la table; il dînait et soupait à fond tous les jours de sa vie, et c'est le seul homme que j'aie vu pouvoir soutenir cette épreuve à Paris long-temps de suite. Le chevalier de Châtellux prétend avoir remarqué, depuis l'accident de Bernard, que tous les hommes sans exception l'attribuent à son goût effréné pour les femmes,

et que les femmes au contraire en accusent uniquement ses excès de table: cette remarque n'est pas à mépriser.

Bernard était né à Grenoble; son père était, je crois, sculpteur. Il suivit dans la guerre de 1733 en Italie, en qualité de secrétaire, je ne sais quel officier-général qui y mourut. Le maréchal de Coigny connut Bernard, et fit sa fortune. Il lui donna la place de secrétaire-général des dragons, qui lui valut plus de dix mille livres de rente, et qu'il a toujours exercée. Il resta à l'hôtel de Coigny jusqu'à la mort du maréchal, et conserva également les bontés et l'amitié de ses petits-fils, mettant toujours assez de souplesse dans sa conduite pour esquiver le rôle d'un complaisant subalterne, et pour allier sa liberté et ses plaisirs avec les égards qu'il devait à tout ce qui était Coigny. Bernard vécut toujours dans la meilleure compagnie, sans préjudice de la mauvaise qu'il fréquentait sans affiche pour son plaisir; c'était en général le premier homme pour jouir de tout sans rien afficher. Il avait connu madame de Pompadour avant qu'elle fût à la cour; Bernard et l'abbé de Bernis étaient les beaux-esprits de la société obscure de madame d'Étioles, sous-fermière; elle s'en souvint dans sa fortune: l'abbé devint ministre et cardinal, Bernard resta Gentil-Bernard sur le pavé de Paris, trop sage pour vouloir d'une fortune plus brillante, et pour sacrifier son indépendance à l'ambition. Madame de Pompadour le fit cependant bibliothécaire du roi à Choisy, poste qui, sans le fatiguer, lui procura une très-jolie habitation dans cette maison royale.

Le même esprit de sagesse empêchait Bernard de publier aucun de ses ouvrages; l'opéra de *Castor et Pollux*, mis en musique par Rameau, est le seul qui ait été im-

primé de son aveu, parce qu'il fallait se conformer à l'usage. Cet opéra tomba d'abord, comme tous les ouvrages de Rameau; mais c'est aujourd'hui le seul pivot sur lequel repose la gloire de la musique française. Quand cette gloire est aux abois, et cela lui arrive à tout moment, on descend à l'Opéra la châsse des frères d'Hélène comme à Sainte-Geneviève celle de la paysanne de Nanterre. *Castor et Pollux* est un ouvrage médiocre, rempli de jolis madrigaux qu'il est impossible de mettre en musique. Bernard a fait quantité de poésies de société et de pièces fugitives, mais il n'en a jamais livré à l'impression. Toutes ses poésies respirent la galanterie; sa touche est gracieuse, légère et frivole. Si vous voulez vous contenter de fleurs, vous aurez satisfaction; mais ne demandez rien au-delà; après des fleurs vous aurez encore des fleurs. Le poëme de Bernard intitulé *l'Art d'aimer* jouit d'une réputation de près de trente ans, sans avoir jamais vu le jour. Il le lisait dans les sociétés où il vivait, et ces lectures étaient toujours accompagnées du plus grand succès. Je n'en ai entendu qu'une seule; mais j'ose prédire que si ce poëme est jamais imprimé, il fera la plus belle chute du monde, et que tout le monde s'étonnera de la réputation dont il a joui. Bernard avait composé un autre poëme, intitulé *Phrosine*, qu'il lisait également en société, et que je trouve encore bien plus mauvais que *l'Art d'aimer*. Son meilleur ouvrage est celui que je ne connais point; il l'appelait *Recueil de poésies orientales*: c'était *le Cantique des Cantiques*, mis en vers, et rappelé au premier but de son auteur, celui d'échauffer nos cœurs par des détails lubriques de la volupté profane. On dit cet essai très-supérieur aux autres ouvrages de

Gentil Bernard; mais je ne l'ai point vu (1). Gentil Bernard était donc l'Anacréon de la France: c'était un Anacréon frisé, poudré, fanfreluché, que Baudouin aurait pu peindre étalé sur un sopha, dans un boudoir, en robe de chambre et caleçon de tafetas, et en pantoufles de maroquin jaune. Le même bon esprit qui lui fit constamment dérober ses productions au jour l'empêcha aussi d'aspirer à aucune sorte d'honneurs littéraires. Il n'y a pas trois mois que l'Académie Française, menacée d'une grande disette de sujets académiques, lui fit entendre qu'il pourrait obtenir une des places vacantes, s'il voulait se mettre sur les rangs; mais il refusa, disant qu'il n'avait point de titre pour solliciter cette distinction. Avec cet esprit de modération il échappa à la censure et à l'envie, et vécut heureux; et il faudrait compter Bernard au nombre des hommes les plus heureux de son temps, s'il n'avait, pour ainsi dire, survécu à lui-même, et si le même instant qui l'a rendu imbécile l'avait aussi privé de la vie. Son esprit seul se trouve affecté, et il est à craindre qu'il ne vive encore plusieurs années dans l'état humiliant et misérable où il est tombé.

Le pauvre M. Fenouillot de Falbaire n'a pu se dispenser de confier à la presse son *Fabricant de Londres*, si cruellement maltraité à la représentation (2). Se fiant trop à la sensibilité de quelques personnes à qui il avait lu ce drame infortuné, il avait compté qu'il ferait le plus

(1) Cette imitation du *Cantique des Cantiques* a été imprimée pour la première fois dans les *Œuvres de Bernard*, édit. de 1803, 2 vol. in-8°, sous le titre de *Dialogues orientaux*. On y trouve aussi *Aminte et Médor, tableau nuptial*, etc. etc.

(2) Paris, Delalain, 1771, in-8°.

grand effet et la plus grande fortune au théâtre; en conséquence il avait fait faire par Gravelot cinq dessins représentant les principales situations de la pièce, et qui devaient fournir une estampe à la tête de chaque acte. Ces cinq estampes étaient gravées et toutes prêtes pour le succès, lorsque la pièce tomba. Comment se tirer de tous ses frais? C'est en faisant imprimer la pièce et en l'ornant des cinq estampes tout comme si elle avait réussi. C'est le parti qu'a pris l'auteur. Il a dédié son drame à madame Trudaine, femme de l'intendant des finances, à qui la lecture faite chez elle en grand cercle avait fait verser beaucoup de larmes. « C'est un avantage, dit l'auteur, qui me rendra mon *Fabricant* toujours cher. » Ce pauvre M. de Falbaire écrira et parlera toujours aussi platement que son Fabricant. Il croit bonnement que sa pièce n'a pas réussi parce que les Comédiens, en prenant, l'année dernière, possession de la salle des Tuileries, ont reculé le théâtre de quelques pieds pour pratiquer de petites loges, et parce que l'orchestre des musiciens était moins large et plus long dans l'ancienne salle, ce qui fait qu'il y a au parquet de la salle des Tuileries un grand nombre de places où l'on a froid aux jambes, et où l'on est incommodé des lumières de la rampe; et voilà pourquoi votre fille est muette, et pourquoi mon *Fabricant* est tombé. Il y a des graces d'état.

Lorsque la banqueroute de M. Sudmer éclata dans la pièce de M. de Falbaire, un bel-esprit du parterre vit tout de suite qu'elle entraînerait celle de la pièce, et s'écria : « Ah, mon dieu! j'y suis pour mes vingt sous. » Si vous ne voulez pas être pour un écu dans la banqueroute du Fabricant, vous ne l'acheterez pas imprimé. La disgrace du *Fabricant de Londres* a eu quelques contre-

coups; les Comédiens Italiens n'ont plus voulu jouer *le Premier Navigateur*, malgré la musique de Philidor, qu'on dit charmante. Il en est résulté une tracasserie entre les auteurs et les acteurs, et enfin la pièce a été retirée du Théâtre Italien, et va être arrangée pour celui de l'Opéra. Je pense qu'en ceci on a rendu un véritable service aux auteurs, parce que sur ce théâtre on ne regarde pas de si près aux paroles, surtout d'un petit poëme en un acte; et peut-être les platitudes de M. de Falbaire qu'on eût sifflées à la Comédie Italienne, braillées par M. Le Gros et mademoiselle Rosalie, passeront pour de très-jolis madrigaux à l'Opéra.

Depuis que la fureur de jouer des proverbes s'est répandue dans les sociétés de Paris, nous avons vu des facétieux aller, de cercle en cercle, contrefaire des gens ridicules et bien connus, et représenter de ces petits drames dont ils donnaient ensuite le proverbe à deviner aux spectateurs. Cette manière de contribuer à l'amusement de la société n'est pas précisément le chemin qui mène à la considération, mais elle donne une sorte d'existence à Paris, et l'accès auprès de la bonne compagnie, où cette classe de personnes n'aurait jamais figuré sans l'amusement qu'elle procure. Nous avons vu briller pendant un certain temps une mademoiselle Delon, de Genève, qui avait épousé ici un gentilhomme, et se faisait appeler la marquise de Luchet. M. le comte d'Albaret était un autre acteur principal de ce genre. Un commis dans les fourrages, homme original et plaisant, qui contrefait les Anglais dans la perfection, et qui est généralement connu à Paris sous le nom de milord Gor, était aussi de cette troupe, qui se mêlait quelquefois avec

Préville et Bellecour de la Comédie Française, excellens en ce genre, lesquels amenaient encore avec eux l'avocat Coqueley de Chaussepierre, qu'on dit sublime. Milord Gor se fit des affaires il y a quelque temps, et perdit madame de Luchet. Une femme de qualité, fort décriée à la vérité pour ses mœurs, se trouvant chez madame de Luchet, milord Gor contrefit le médecin anglais avec une telle vérité qu'il inspira à la dame la plus grande confiance. Elle passa avec lui dans un cabinet, où l'on prétend que la confession de la malade et les essais du médecin furent poussés fort loin. Cette histoire fit beaucoup de bruit : milord Gor et madame de Luchet avaient été assez imprudens pour la conter. La dame, furieuse d'avoir été jouée d'une manière si impertinente, et d'être la fable de Paris, se plaignit ; on mit le médecin anglais en prison, et madame de Luchet fut réprimandée à la police. Or, une femme reprise par la police n'est plus reçue nulle part, et la pauvre diablesse de Luchet est tombée dans la dernière misère : je crois même qu'elle n'est plus à Paris.

Un jeune homme qui se destine à la peinture, appelé Touzet, a mis un autre genre de facéties à la mode ; c'est de contrefaire à lui tout seul une infinité de phénomènes collectifs. Ainsi il exécute un motet à grand chœur et à plein orchestre ; il se met derrière un paravent, et contrefait le chœur de tout un couvent de religieuses avec un art et une finesse que vous jureriez qu'il y en a une douzaine, et que vous devinez jusqu'à l'âge, au caractère et à la physionomie de ces béguines. Une remarque assez générale et assez singulière, c'est que presque tous ces gens qui imitent avec tant d'esprit en ont eux-mêmes très-peu, et quand ils cessent d'être le personnage qu'ils

ont choisi, et qui vous amuse tant, ils deviennent insipides et tristes, parce qu'ils ne sont plus qu'eux.

M. de Carmontelle, lecteur de M. le duc de Chartres, a voulu réduire les amusemens de société et les facéties en systèmes. C'est lui qui, le premier, a publié des *Proverbes dramatiques*(1), et, depuis ce temps-là, plusieurs rivaux de sa gloire en embellissent le *Mercure* tous les mois. Cependant ce qui rend les proverbes supportables en société, c'est la verve et la chaleur avec lesquelles les acteurs improvisent, et qui disparaissent quand ils récitent des choses apprises par cœur; et puis le dénouement est presque toujours froid et plat, parce que les auteurs proverbiaux ne se donnent pas la peine d'amener leur proverbe d'une manière ingénieuse et piquante. Carmontelle n'est pas seulement en ce genre d'une fécondité prodigieuse, mais il a encore composé un bon nombre de comédies qu'il regarde comme des pièces de société. Il est lui-même auteur passable; il dessine fort bien pour un homme dont ce n'est pas le métier: il a du goût, et c'est un des ordonnateurs de fêtes de société le plus employé à Paris. Ses proverbes et ses comédies n'ont qu'un défaut, c'est d'être plats: car, d'ailleurs, il a de la vérité dans ses caractères et du naturel dans son dialogue. Il saisit bien les ridicules, et il a assez de causticité dans l'esprit pour les bien rendre; mais il croit qu'on n'a qu'à les transporter sur la scène comme on les a remarqués dans le monde, et ce n'est pas cela; il faut encore cette petite pointe de poésie et de verve qui fait que ce qui est insipide en nature devient exquis et piquant dans l'imitation. Vous copieriez tout le dictionnaire de nos élégans à faux airs, et toutes les minauderies de nos

(1) 1769, 6 vol. in-8°.

femmes les plus à la mode avec la dernière exactitude, que vous ne produiriez point d'effet; l'air, le ridicule qui vous a ou choqué ou amusé dans le monde ne vous paraîtra que fastidieux sur la scène quand il n'est pas renforcé par le génie du poète. Ces réflexions auraient pu empêcher M. de Carmontelle de hasarder ses pièces après avoir exposé au grand jour tant de Proverbes dramatiques; mais il ne les a pas faites. Il vient de publier son Théâtre en deux volumes qui renferment huit comédies, parmi lesquelles il y en a une en cinq actes. Encore une fois, ces pièces n'ont d'autre défaut que d'être plates; si vous leur pouvez passer la platitude, vous en serez content d'ailleurs. Comme il faut toujours que Carmontelle soit facétieux, il les a publiées sous le titre de *Théâtre du prince Clénerzow*, *Russe*, *traduit en français par le baron de Blening*, *Saxon*, 2 volumes in-8°. Il suppose que son Clénerzow est venu en France, et qu'il a très-bien saisi nos ridicules, et son traducteur saxon nous rend compte, dans une préface en forme de lettre, de toutes les observations critiques que le prince russe a faites durant son séjour à Paris sur nos mœurs, nos usages, et surtout nos spectacles. On trouve de bonnes observations dans cette préface, mais il y a à choisir. Carmontelle n'a pas la présomption de croire que les pièces clénerzowiennes puissent être jouées sur le théâtre, mais il pense que les troupes de société qui se sont fort multipliées depuis quelques années, et dans lesquelles les gens du monde exercent leurs talens d'acteurs, seront bien aises d'avoir un certain nombre de pièces qu'elles puissent essayer d'après leur propre talent, au lieu que dans les pièces empruntées du Théâtre Français, un acteur ou une actrice de société n'oserait s'écar-

ter de l'imitation servile du jeu des acteurs qui sont en possession de plaire au public, et la comparaison lui devient nécessairement préjudiciable.

Le patriarche vient d'envoyer une addition à l'épître au roi de Danemarck, sur la Liberté de la Presse, qu'il faut placer après les vers :

> Enfans de l'impudence, élevés chez Marteau,
> Y trouvent en naissant un éternel tombeau.

Voici cette addition, qui prouve que le grand patriarche n'est pas encore de sang-froid sur le *Système de la Nature*, et qu'il est toujours disposé à donner quelques coups de patte à M. de Buffon; mais si celui-ci a avancé des systèmes insoutenables, il n'en a pas moins ce coup d'œil profond et lumineux que nous souhaitons au patriarche quand il parle de physique.

> La voix des gens de bien nous suffit pour confondre
> Du fantasque Maillet le système hypocondre.
> Celui de la nature, à peine s'est montré,
> Qu'au sein de la poussière il est soudain rentré.
> Non, grand Dieu! dans ce monde où ta sagesse brille,
> Jamais du blé pourri ne fit naître une anguille.
> Thémis dut mépriser ce système nouveau :
> C'est au savant d'instruire, et non pas au bourreau.

On donna le 7 de ce mois, sur le théâtre de la Comédie Française, la première représentation de *l'Heureuse Rencontre*, comédie nouvelle en un acte et en prose.

Sans le respect qu'on doit aux dames, je dirais que cette pièce est un chef-d'œuvre de platitude et d'insipidité; mais c'est l'ouvrage de deux dames de l'ordre de la librairie, et avant d'être juste il faut savoir être courtois

et galant. Madame Chaumont passe pour principal auteur; madame Rozet pour l'avoir aidée. Cette dernière n'a pu jouir de sa part de gloire, son mari ayant fait, en sa qualité de commerçant libraire, une espèce de banqueroute; elle s'est dérobée à la misère, et est allée chercher fortune en Russie. *L'Heureuse Rencontre* n'est pas une comédie, c'est un proverbe, ou plutôt un opéra comique sans ariettes. Les deux femelles beaux-esprits ont voulu imiter la touche de Sedaine, et se sont persuadé que pour réussir il n'y avait qu'à charger les traits de ses personnages, et les changer en grimaces; c'est le comble de la maladresse. Cette pièce a eu quelques représentations. Les deux dames ont de grandes obligations à Molé et surtout à Préville; sans la verve de Préville elle n'aurait pas été achevée.

M. de Moissy, n'ayant pas infiniment réussi dans ses essais sur les théâtres publics, a cru devoir s'attacher à travailler pour les troupes de société, qui se sont beaucoup multipliées depuis quelques années. Si cette carrière est moins brillante, elle est aussi moins orageuse; les gens du monde qui jouent la comédie dans leurs châteaux ou dans leurs maisons pour leur amusement et pour un petit nombre de spectateurs choisis, sont sûrs de faire applaudir les productions les plus faibles, et de sauver du naufrage les auteurs qui savent le moins nager. M. de Moissy, qui ne s'en est jamais piqué, a voulu partager les succès de société de M. de Carmontelle. Celui-ci est peintre de ridicules à gouache, l'autre s'est fait peintre moraliste en détrempe; et pour que l'homme, ce grand objet de la morale, ne lui échappe dans aucune situation de la vie, il l'a saisi au sortir du berceau, et le

conduisant d'âge en âge, et de proverbe en proverbe, pendant trois volumes consécutifs, il ne l'abandonne que lorsqu'il lui a vu rendre l'ame; sa première pièce c'est *la Poupée*, et sa dernière c'est *le Vertueux* mourant entre les mains de son curé. Tout le recueil a paru successivement en trois volumes in-8°, sous le titre d'*École dramatique de l'homme*. Le premier volume, qui s'appelle aussi *les Jeux de la petite Thalie, ou nouveaux petits drames dialogués sur des proverbes*, est destiné à former les mœurs des enfans et des jeunes personnes depuis l'âge de cinq ans jusqu'à vingt; dans le second volume, M. de Moissy se propose d'instruire, à force de proverbes dramatiques, l'âge viril depuis vingt ans jusqu'à cinquante; dans le troisième, enfin, il endoctrine par ses proverbes le dernier âge depuis cinquante ans jusqu'au moment du départ. Si le peintre à gouache est plat, le peintre en détrempe est d'un ennui et d'une insipidité qui lui rendent son rival à gouache très-supérieur. Je conseille à M. de Moissy de s'associer avec M. Fenouillot de Falbaire, et si mesdames Rozet et Chaumont étaient veuves, en convolant en secondes noces avec MM. de Falbaire et de Moissy, elles pourraient fonder la plus riche fabrique de mauvaises pièces qu'il y eût au monde.

M. Mercier, autre faiseur de drames qui ne sont joués ni sur les théâtres publics ni sur les théâtres particuliers, et qui, en revanche, ne sont lus de personne, vient d'en publier un nouveau, intitulé : *Olinde et Sophronie*, drame héroïque en cinq actes et en prose, par M. Mercier, brochûre in-8°. Le sujet de cette pièce est tiré de l'épisode du second chant de la *Jérusalem délivrée.*

Le libraire de M. Mercier a dû être bien étonné du débit prodigieux de sa marchandise qui lui fût enlevée en moins de huit jours. Il est redevable de cette fortune inattendue à Aladin, roi de Jérusalem, et à Ismen, grand-prêtre et premier ministre de ce prince, principaux acteurs de la pièce (1). On a fait les applications les plus impertinentes de toutes les scènes d'Aladin et d'Ismen, principalement de la scène du troisième acte, et M. Mercier s'est trouvé l'homme du jour pendant près d'une semaine. Hélas! il a composé son drame à l'ordinaire, dans la pauvreté de son esprit et dans l'innocence de son cœur; et lorsque son censeur Crébillon y mit son approbation au mois d'octobre dernier, il ne prévoyait pas le bruit que ce drame ferait au moment de son apparition.

Nous ne rapporterons point ici toutes les anecdotes du voyage de nos princes, qui se trouvent déjà dans plusieurs papiers publics, mais nous ne pouvons nous refuser au plaisir de recueillir dans ces mémoires un mot de Monsieur, que nous n'avons encore lu nulle part. Dans son passage à Avignon, où il avait choisi pour sa demeure l'hôtel de M. le duc de Crillon, les officiers de la ville s'étant présentés pour avoir l'honneur de le garder, il les remercia avec beaucoup d'empressement de leur bonté, en ajoutant *qu'un fils de France n'avait pas besoin de garde quand il logeait chez un Crillon.* C'est un trait charmant, et qui semble être sorti de l'ame de Henri IV.

On a donné le jeudi 19, sur le théâtre de la Comédie Française, la première représentation de *l'Égoïsme*, comédie en cinq actes et en vers de M. Cailhava d'Es-

(1) On crut reconnaître en eux Louis XV et le duc d'Aiguillon.

tandoux, citoyen de Toulouse ou des environs, auteur du *Tuteur dupé*, du *Cabriolet volant*, d'*Arlequin cru fou*, *Sultan Mahomet*, etc., etc., etc., et d'un gros livre en deux volumes, sur *l'Art de la Comédie*.

Cette pièce, qui l'année dernière avait été donnée à Fontainebleau sans succès, tombée le premier jour à Paris, applaudie le second et le troisième jusqu'aux nues, abandonnée le quatrième, s'est traînée tristement jusqu'à la sixième représentation, et vient d'être retirée enfin, sous le prétexte honnête de l'indisposition d'un acteur. Il faudrait être initié dans tous les mystères de la cabale dramatique pour concevoir des succès de cette espèce. On peut dire qu'en général l'opinion, ou ce qu'on veut bien appeler ainsi en littérature comme en morale, peut-être même en politique, n'a jamais paru à la fois plus faible et plus hardie, plus décidée et plus inconstante. Après cela, comment voulez-vous qu'un philosophe ne dise pas très-sérieusement, mais le plus sérieusement du monde, ce qu'on fait dire à Callidès dans la comédie des *Prôneurs* (1)?

Sans refuser à M. Cailhava l'esprit et le talent qu'il peut y avoir dans son ouvrage, il faut convenir d'une chose, c'est qu'à quelques détails près qui tiennent de la bonne comédie, sa pièce assurément n'est ni gaie ni intéressante; et ce défaut, sans doute, rien ne saurait le racheter. La conduite d'ailleurs en est forcée, le dialogue pénible ou plat, les mœurs sans vraisemblance. Le principal personnage de la pièce, sans être jamais ridicule, est toujours odieux, et d'autant plus révoltant, qu'il occupe presque continuellement la scène. Tout ce qui pouvait reposer l'imagination, tout ce qui pouvait adou-

(1) Le Public est, Monsieur, terriblement tombé.

DORAT, *Les Prôneurs*, Ac. II, sc. I.

cir le caractère qui domine dans ce tableau, et qui devait y dominer peut-être davantage, demeure dans l'ombre, et paraît gauchement négligé. Le Tartuffe, il est vrai, s'il est permis de citer Molière en parlant de M. d'Estandoux, le Tartuffe, il est vrai, n'est pas moins criminel que Philémon; mais voyez avec quel art ce personnage est entouré : on emploie deux actes à le faire connaître sans risquer de le montrer; il ne paraît lui-même sur la scène qu'autant que l'action l'exige nécessairement; et c'est presque toujours dans une situation plus ridicule encore qu'elle n'est odieuse; l'horreur de son crime ne se voit pour ainsi dire que dans l'éloignement, et cette peinture effrayante est mêlée d'épisodes qui, sans en affaiblir l'énergie, en rendent l'impression moins fatigante et moins pénible.

L'imagination qu'inspire naturellement l'égoïsme pris dans un sens aussi étendu qu'il l'est dans la pièce de M. Cailhava, n'est pas le seul écueil de ce sujet. Ce vice, tel qu'il l'envisage, est bien moins un vice particulier que la source de tous les crimes et de toutes les scélératesses qui peuvent se commettre dans la société; et sous ce rapport il n'offre qu'un objet vague, indéterminé, peu propre au pinceau de la comédie. Ce n'est pas tout; en considérant l'égoïsme sous un point de vue moins général, moins odieux, ne trouvera-t-on pas d'autres difficultés à surmonter? De tous les caractères vicieux, en est-il un qui soit plus froidement raisonnable, et par-là même moins ridicule? Le véritable Égoïste est un homme qui n'existe que pour lui-même, qui ne fait le bien et le mal qu'autant qu'il peut en attendre quelque avantage personnel, qui ne se livre en conséquence à aucun excès qui puisse nuire à son repos ou à son bien-

être, qui cherche à tromper tout ce qui l'entoure et à n'être la dupe de personne. Ce caractère est détestable, sans doute, destructeur de tous les principes, de tous les sentimens d'où dépend le bonheur de la société; mais prête-t-il aisément au ridicule? Je ne le pense pas. Un calcul, un raisonnement froid, un système combiné sans exagération, n'a rien de plaisant. Je ne vois donc qu'un moyen de rendre l'Égoïste ridicule, c'est de le placer dans des circonstances embarrassantes où il se trouve en quelque manière aux prises avec son propre caractère, intéressé à se cacher, et forcé de se trahir, en contradiction avec lui-même, ne sachant comment accorder son système et ses passions, trompé par ses propres ruses, et la dupe des pièges qu'il croyait tendre aux autres. Le Misanthrope serait-il ridicule s'il n'était amoureux d'une coquette? Le Tartuffe le serait-il sans l'amour de la femme d'Orgon? Et pourquoi ne pas rendre l'Égoïste amoureux? Quel cœur peut être à l'abri de cette passion? et quelle passion pourrait contraster plus plaisamment avec le caractère de l'Égoïste que celle qui exige le plus grand abandon de soi-même, le plus parfait dévouement aux volontés et aux goûts d'un autre?

M. Barthe, l'auteur des *Fausses Infidélités*, a traité le même sujet que M. Cailhava. Quand nous aurons vu sa pièce, nous espérons mieux connaître l'égoïsme : s'il s'est peint lui-même, il aura fait un excellent ouvrage (1).

Il s'est formé ici, l'hiver dernier, une nouvelle société dont l'objet paraît infiniment respectable, et dont l'institution a quelques rapports avec l'ordre des francs-maçons. Quoique cet établissement ne soit pas tout-à-fait

(1) *L'Homme personnel*, joué le 21 février 1778; voir octobre 1777 et février 1778.

aussi mystérieux que celui des Enfans de la veuve, nous ne pouvons en donner jusqu'à présent qu'une idée fort imparfaite. Voici tout ce que nos recherches nous ont appris.

La société s'appelle *l'Ordre de la Persévérance*, titre, s'il nous est permis de le dire, un peu vague, mais qui annonce sans doute le projet d'une grande réforme dans l'esprit et dans les mœurs de la nation.

On dit que le principal objet de la société est de favoriser les vues de bienfaisance. Quelques personnes ombrageuses se sont persuadé qu'il entrait aussi dans ses projets d'opposer une digue puissante aux progrès de la philosophie moderne, mais il semble peu naturel de supposer qu'une société bienfaisante puisse regarder comme dangereuse une doctrine qui tend presque uniquement à réduire toutes les vertus à l'exercice de la bienfaisance. S'il est un esprit incompatible avec l'esprit de parti, c'est sans doute l'esprit de charité.

On sait que madame la princesse Potoska a contribué plus que personne à l'établissement de la nouvelle loge; on sait qu'elle est composée des personnes les plus considérables de la ville et de la cour, en hommes et en femmes; madame la duchesse de Chartres, madame de Bourbon, et la plupart des dames de la cour : M. le comte d'Artois et M. le duc de Chartres y ont été reçus avec toutes les solennités d'usage.

Tout ce que nous savons sur la forme des réceptions, c'est que chaque membre de la société est tenu de choisir un emblème et une devise, que plusieurs de ces devises sont charmantes, et que nous sommes bien fâchés de ne pouvoir nous en rappeler dans ce moment qu'une seule : nous la croyons de madame de Fitz-James; c'est une épingle avec ces mots : *Je pique*, *mais j'attache*.

Il y a environ deux mois que nous avons perdu M. Jolyot de Crébillon, censeur royal, ancien censeur de la police, connu lui-même par plusieurs ouvrages d'agrément, et plus célèbre encore par la mémoire d'un père dont les travaux ont illustré long-temps la scène française. Il est mort dans la soixante et dixième année de son âge.

C'est une circonstance assez singulière que le fils de Crébillon et celui de Racine aient acquis l'un et l'autre de la réputation dans les lettres, quoique d'un genre très-opposé, en suivant une carrière absolument différente de celle de leurs pères. L'un semble avoir voulu suppléer à la faiblesse de son génie par l'importance même des sujets qu'il a traités, l'autre par leur extrême frivolité; et si, pour réussir, l'un osa compter sur la faveur du zèle religieux, l'autre sur le goût dominant de son siècle, il faut avouer que l'un et l'autre ont fait un calcul assez raisonnable.

Ainsi que la plupart de nos écrivains célèbres, M. de Crébillon fils a eu son moment de vogue; mais les modes littéraires les plus brillantes, comme les autres, ne sont plus de longue durée, et celle du genre dans lequel M. de Crébillon s'est distingué devait durer moins qu'une autre. Il y avait donc long-temps, très-long-temps même qu'il avait le chagrin de se voir survivre à lui-même. Les *Lettres de la comtesse de* ***, et les *Lettres d'Alcibiade*, qui parurent il y a huit ou neuf ans, n'eurent aucun succès, et ne servirent qu'à lui faire sentir plus vivement à quel point l'éclat de sa première réputation s'était évanoui.

Quelque léger, quelque frivole que soit le goût qui domine dans tous les écrits de M. de Crébillon, on ne

saurait lui refuser le mérite d'avoir créé un genre de romans qui lui appartient. Que les mœurs et les passions qu'il a daigné peindre n'aient jamais existé que dans quelques sociétés particulières, que ces peintures soient plutôt des portraits ou des sujets de fantaisie que des tableaux d'après nature, il n'en sera pas moins vrai que la touche qui caractérise du moins ses premiers ouvrages est infiniment spirituelle, infiniment ingénieuse. On trouve dans *les Égaremens de l'espirt et du cœur* des détails pleins de grace et de délicatesse, une morale en général assez décente, et des aperçus très-fins sur l'esprit du monde et sur le caractère des femmes. *Le Sopha*, plus librement, plus inégalement écrit, offre une grande variété de caractères et des scènes de comédie excellentes. Il y a beaucoup de folies, mais beaucoup plus d'imagination et d'originalité dans *Tanzaï et Néardané;* le conte des *Hasards du coin du feu* est plus faible et plus négligé, mais l'idée en est encore très-singulière et très-hardie. C'est la fatuité la plus déterminée, la plus extravagante, et qui arrive à son but avec toute la vraisemblance possible.

Il y a lieu de croire que les mœurs que M. de Crébillon s'est permis de peindre ne sont pas généralement aussi factices, aussi éphémères, aussi individuelles que certains critiques ont prétendu nous le persuader, puisque, dans le nombre de ses ouvrages, il en est plusieurs dont le succès se soutient encore, qu'on relit avec le même intérêt, et qui n'ont pas moins réussi en Angleterre, en Italie, en Allemagne, qu'en France. Le célèbre Garrick, l'auteur de *Tristram Shandy*, celui de *Tom Jones* et de *Joseph Andrews*, ont rendu aux talens de M. de Crébillon la justice qui leur était

due; et de toutes nos modes si brillantes et si passagères, il en est peu qui aient aussi bien pris à Londres que le conte du *Sopha*. On sait même qu'une jeune Anglaise d'une naissance distinguée (1) fut tellement éprise et de l'ouvrage et de l'idée qu'elle s'était faite de l'auteur, que, pour le voir, elle fit exprès le voyage de Paris; et après s'être assurée qu'elle pouvait faire le bonheur de son héros, l'épousa secrètement, et voulut bien renoncer pour lui à son nom, à sa famille et à sa patrie. M. de Crébillon a vécu plusieurs années avec elle à Paris, dans une grande retraite, mais dans l'union la plus fortunée. Ce n'est qu'après la mort de cette tendre héroïne qu'on a su les circonstances d'un mariage si romanesque : voilà comme tout dans le monde n'est qu'heur et malheur. L'auteur d'un conte libertin inspire une belle passion à une grande dame qui veut bien franchir les mers pour venir le chercher; et l'amant *de la Nouvelle Héloïse*, de tous les amans le plus passionné, le plus fidèle, est réduit à épouser sa servante.

M. de Crébillon ne ressemblait guère à ses écrits. Ses premiers succès le firent rechercher d'abord avec beaucoup d'empressement; mais, passé ce premier moment, il vécut peu dans le monde. Sa conversation n'était ni très-facile, ni très-piquante, elle avait souvent de la pesanteur; il faisait de longues phrases et les faisait avec prétention, il portait ce caractère jusque dans l'intimité des coteries où il vivait le plus habituellement. Les Collé, les Monticourt, ses plus anciens amis, lui ont fait souvent la guerre sur l'extrême réserve et sur le grand air de décence et de dignité qui ne le quittait pas même dans leurs plus folles orgies.

(1) Mademoiselle de Strafford. (*Note de Grimm.*)

Nous ignorons quel est l'auteur d'une agréable bagatelle intitulée : *Voyage de Bourgogne à M**** (1); au ton dont elle est écrite, on la croirait plutôt d'un homme du monde que d'un homme de lettres. Le *Voyage de Chapelle et de Bachaumont* eut beaucoup plus de célébrité qu'il n'en mérite. On ne trouve pas, à la vérité, dans celui de Bourgogne autant de traits, autant de naturel, un badinage d'une gaieté aussi franche; mais on y trouve le même esprit, de la légèreté, de la grace, du goût avec une poésie plus correcte, plus animée, plus brillante; et si le nouveau voyageur ne fait pas la même fortune que son aîné, c'est surtout pour être venu trop tard. On peut juger de sa manière par la description suivante; c'est l'arrivée au château de Brannay :

« Nous joignîmes les dames qui, la ligne en main, assises le long du canal, prenaient le plaisir de la pêche. Elles jetèrent un cri en nous voyant, et nous firent deux ou trois questions sans attendre les réponses, et puis cinq ou six autres

« Sur les importantes querelles
» Du Russe et de l'Ottoman,
» Sur le scandale de nos belles
» Et les intrigues du moment,
» Sur nos profondes bagatelles,
» Nos modes et le parlement
» Qui passe et qui revient comme elles, etc. »

Voici le portrait du curé :

Ce pasteur à bon droit goutteux,
Et s'en amusant avec grace,
Est un de ces reclus heureux
Qui n'ayant point reçu des cieux

(1) Elle est du chevalier Bertin, et se trouve dans ses *Œuvres*.

Le talent et le goût d'Horace,
Plus frais que lui, digérant mieux,
Buvant le Champagne à la glace,
Arrondissent leur sainteté
Au fond d'un riche bénéfice,
Et, sans entendre leur office,
Gagnent gaîment l'éternité.

AVRIL.

Paris, avril 1771.

Le séjour que différens princes souverains ont fait en cette capitale depuis quelques années est devenu remarquable, particulièrement pour un rédacteur de fastes littéraires, par la manière dont ils ont accueilli les arts et les lettres, ainsi que ceux qui les cultivent. Le prince héréditaire de Brunswick, au milieu des hommages d'une nation jalouse d'honorer les qualités du héros dans un ennemi qu'elle avait eu long-temps à combattre, n'a pas manqué une occasion de témoigner sa passion pour toutes les espèces de gloire, et son extrême sensibilité pour tout ce qui porte l'empreinte du mérite. Les gens de lettres et les artistes se rappellent avec reconnaissance la simplicité avec laquelle le prince héréditaire de Saxe-Gotha s'est trouvé au milieu d'eux, et ils n'ont pas plus oublié sa douceur et sa modestie que ses lumières et ses connaissances. Quoique à force d'opéra comiques et de bals on n'ait guère laissé le temps au roi de Danemarck de respirer ni de se reconnaître, l'usage d'accueillir les gens de lettres avait déjà reçu force de loi ou du moins d'étiquette; et Sa Majesté a non-seulement honoré de sa présence, à l'exemple du prince héréditaire de Bruns-

wick, les séances particulières des trois Académies, mais elle a encore consacré une demi-heure à une audience à laquelle elle a fait appeler les philosophes les plus célèbres; et si ce court espace n'a pas suffi pour en connaître aucun, il leur a du moins appris qu'ils sont comptés au rang de ces objets de curiosité qu'il faut avoir vus.

Le séjour du prince Royal et du prince Frédéric-Adolphe de Suède n'a pas été célébré par des bals et des opéra comiques; jamais le baromètre de Paris ne fut moins à la danse que cet hiver; mais la nation s'est empressée à payer par des hommages plus flatteurs le tribut qu'elle devait à leur rang, à la réputation de leur auguste mère et à leur propre mérite. Leurs Altesses Royales, de leur côté, ont fait l'accueil le plus flatteur à tous ceux qui ont été à portée de leur faire leur cour, et ont admis à leur table indistinctement, et tout ce qu'il y a de plus illustre en France par la naissance et par le rang, et les artistes et les gens de lettres les plus estimés. Mais la nouvelle imprévue de la mort subite du roi leur père les a dérobés au bout de quelques semaines à l'empressement du public, et a fait prendre à leur séjour un autre caractère. Quoique le nouveau roi (1) se soit arrêté plus de trois semaines en cette capitale après l'arrivée du premier courrier, il n'a plus reparu en public, et je crois que des objets politiques ont eu sa principale attention; cependant Sa Majesté n'a pas voulu quitter Paris sans honorer de sa présence l'Académie Française et l'Académie royale des Sciences.

Elle se rendit le 6 mars, sans appareil et sans cortège, à la séance particulière de l'Académie royale des Sciences; le prince Frédéric-Adolphe, encore indisposé, ne put

(1) Gustave III.

accompagner le roi son frère. M. d'Alembert ouvrit la séance par un discours. Trois Académiciens, M. Macquer, M. Sage et M. Lavoisier, lurent chacun un Mémoire, le premier sur le flintglass, le second sur la blende, le troisième sur la nature de l'eau. Mademoiselle Biheron termina la séance par plusieurs démonstrations anatomiques, et c'est sans difficulté ce qu'il y a eu de plus digne de l'attention de Sa Majesté. Cette fille, âgée de plus de cinquante ans, pauvre, subsistant d'une petite rente de douze ou quinze cents livres, infiniment dévote d'ailleurs, a eu toute sa vie la passion de l'anatomie. Après avoir long-temps suivi la dissection des cadavres dans les différens amphithéâtres, elle imagina de faire des anatomies artificielles, c'est-à-dire de composer non-seulement un corps entier avec toutes ses parties internes et externes, mais de faire aussi toutes les parties séparément dans leur plus grande perfection. Si vous me demandez de quoi sont composées ces parties artificielles, je ne pourrai rien répondre; ce que je sais, c'est qu'elles ne sont pas de cire, puisque le feu n'a point d'action sur elles; ce que je sais encore, c'est qu'elles n'ont aucune odeur, qu'elles sont incorruptibles et d'une vérité surprenante. Que vous examiniez l'intérieur de la tête, ou les poumons, ou le cœur, ou quelque autre partie noble, vous les trouverez imités avec tant d'exactitude jusque dans les plus petits détails, jusque dans les nuances les plus délicates, que vous aurez de la peine à distinguer les limites de l'art et de la nature. Le célèbre chevalier Pringle eut la curiosité de voir ces ouvrages, lorsqu'il vint à Paris il y a quelques années; il en fut si saisi d'étonnement, qu'il s'écria en baragouinant et en vrai amateur passionné : *Mademoiselle, il n'y manque que la*

puanteur. Je crois en effet que ce merveilleux ouvrage de mademoiselle Biheron est une chose unique en Europe, et que le gouvernement aurait dû depuis longtemps en faire l'acquisition pour le cabinet d'histoire naturelle au Jardin du Roi, et surtout récompenser l'auteur d'une manière qui honore et encourage les talens; mais cette pauvre mademoiselle Biheron, n'ayant jamais été jolie, n'ayant eu ni protection ni manège, est restée négligée et oubliée dans un coin de l'Estrapade, où elle occupe une maison habitée jadis par Denis Diderot le philosophe. Elle procure du moins à ceux qui aiment à s'instruire le moyen de se former une idée de la structure et de l'économie du corps humain, et d'acquérir des notions anatomiques sans s'exposer au dégoût souvent invincible de voir opérer et démontrer sur des cadavres. Mademoiselle Biheron a dans ses idées beaucoup de netteté, et fait des démonstrations avec autant de clarté que de précision. Je sais bon gré à l'Académie des Sciences d'avoir songé à procurer au roi de Suède un spectacle si intéressant, quoiqu'elle n'ait d'ailleurs aucun droit sur les cadavres artificiels de notre anatomiste femelle.

Le 7 mars Sa Majesté suédoise, après avoir été à Marly et à Saint-Germain, et visité en passant la machine de Marly, s'arrêta, en revenant, à Rueil, village situé entre Saint-Germain et Paris, et y soupa chez madame la duchesse d'Aiguillon douairière, avec M. le duc d'Aiguillon son fils, M. le duc de Nivernois, et M. le comte de Maurepas, ancien ministre d'État. On donna à ce souper l'air d'un souper arrangé par le hasard; M. le duc de Nivernois y lut plusieurs fables de sa composition. On ne sait pas ce qu'y dit M. le duc d'Aiguillon;

mais madame sa mère ayant montré au roi de Suède le portrait du cardinal de Richelieu, fit apostropher Sa Majesté par ce ministre célèbre, comme vous allez voir dans les vers que je transcris ici :

Des champs élysiens quel charme me rappelle,
Et me force à revoir le séjour des humains?
Quel mortel fait briller d'une beauté nouvelle
Ces bosquets fortunés que plantèrent mes mains?
Si j'en crois ses discours et ses graces touchantes,
C'est un prince élevé dans la cour de Louis;
Mais du bandeau des rois les traces imposantes
Attachent sur son front mes regards éblouis;
C'est Gustave... A ce nom soudain mon cœur s'enflamme.
Héros victorieux, qu'à la fleur de tes ans,
Lutzen vit expirer sous tes lauriers sanglans;
Éveille-toi! ce jour doit plaire à ta grande ame.
De puissans intérêts nous unirent tous deux :
Viens contempler, assis auprès de mes neveux,
Le digne possesseur de ton vaste héritage,
Et vois la majesté sourire à leur hommage
Fidèles à leur maître, ardens à le servir,
Leur bras sait le défendre, et leur cœur le chérir;
A son autorité soumis dès leur naissance,
Ils ont appris de moi que de la soutenir
Dépendent le bonheur, la gloire de la France.
O prince que bientôt nos murs ne verront plus,
Un trône vous attend, jouissez-en d'avance;
Vous ne régnerez point sur des peuples vaincus :
Fidélité, respect, amour, obéissance,
Vous avez tout acquis à force de vertus!
Mais avant de combler leur plus chère espérance,
Daignez les écouter; ils empruntent ma voix;
Ma bouche, accoutumée à parler à des rois,
Ne fit jamais entendre un langage timide :
Avec Louis uni par un lien solide,
A de jaloux rivaux vous dicterez des lois;

La France avec transport aujourd'hui renouvelle
Cet utile traité que m'inspira le zèle.
Mon ame sans regret retourne aux sombres bords :
Là, parmi vos aïeux et leurs ombres tranquilles,
Pour charmer les loisirs de tant d'illustres morts,
Je leur peindrai Gustave adoré dans nos villes,
Honorant les beaux-arts, ces enfans de la paix,
Et les peuples du Nord célébrant ses bienfaits.

J'ai eu l'honneur de vous parler des faits et gestes de M. Sumarokoff, poète russe; mais je ne suis pas en état de vous parler de la bonté de ses tragédies que je ne connais point. La lettre que vous allez lire vous mettra au fait de son goût et de ses idées sur la littérature française.

Réponse de M. de Voltaire à une lettre de M. Sumarokoff, le Corneille des Russes.

Au château de Ferney, le 26 février 1769.

Votre lettre et vos ouvrages, Monsieur, sont une grande preuve que le génie et le goût sont de tout pays. Ceux qui ont dit que la poésie et la musique étaient bornées aux climats tempérés se sont bien trompés. Si le climat avait tant de puissance, la Grèce porterait encore des Platons et des Anacréons, comme elle porte les mêmes fruits et les mêmes fleurs; l'Italie aurait des Horaces, des Virgiles, des Ariostes et des Tasses; mais il n'y a plus à Rome que des processions, et dans la Grèce que des coups de bâton. Il faut donc absolument des souverains qui aiment les arts, qui s'y connaissent, et qui les encouragent; ils changent le climat, ils font naître les roses au milieu des neiges.

C'est ce que fait votre incomparable souveraine. Je croirai que les lettres dont elle m'honore me viennent

de Versailles, et que la vôtre est d'un de mes confrères de l'Académie Française. M. le prince de Koslouski, qui m'a rendu ses lettres et la vôtre, s'exprime comme vous, et c'est ce que j'ai admiré dans tous les seigneurs russes qui me sont venus voir dans ma retraite. Vous avez sur moi un prodigieux avantage; je ne sais pas un mot de votre langue, et vous possédez parfaitement la mienne. Je vais répondre à toutes vos questions dans lesquelles on voit assez votre sentiment sous l'apparence du doute. Je me vante à vous, Monsieur, d'être de votre opinion en tout.

Oui, Monsieur, je regarde Racine comme le meilleur de nos poètes tragiques sans contredit, comme celui qui seul a parlé au cœur et à la raison, qui seul a été véritablement sublime sans aucune enflure, et qui a mis dans la diction un charme inconnu jusqu'à lui. Il est le seul encore qui ait traité l'amour tragiquement; car avant lui, Corneille n'avait bien fait parler cette passion que dans *le Cid*, et *le Cid* n'est pas de lui; l'amour est ridicule ou insipide dans presque toutes ses autres pièces.

Je pense encore comme vous sur Quinault; c'est un grand homme en son genre; il n'aurait pas fait *l'Art poétique*, mais Boileau n'aurait pas fait *Armide*.

Je souscris entièrement à tout ce que vous dites de Molière et de la comédie larmoyante qui, à la honte de la nation, a succédé au seul vrai genre comique, porté à sa perfection par l'inimitable Molière.

Depuis Regnard, qui était né avec un génie vraiment comique, et qui a seul approché Molière de près, nous n'avons eu que des espèces de monstres. Des auteurs qui étaient incapables de faire seulement une

bonne plaisanterie, ont voulu faire des comédies uniquement pour gagner de l'argent. Ils n'avaient pas assez de force dans l'esprit pour faire des tragédies; ils n'avaient pas assez de gaieté pour écrire des comédies; ils ne savaient pas seulement faire parler un valet. Ils ont mis des aventures tragiques sous des noms bourgeois. On dit qu'il y a quelque intérêt dans ces pièces, et qu'elles attachent assez quand elles sont bien jouées; cela peut être : je n'ai jamais pu les lire; mais on prétend que les comédiens font quelque illusion. Ces pièces bâtardes ne sont ni tragédies ni comédies; quand on n'a point de chevaux, on est trop heureux de se faire traîner par des mulets.

Il y a vingt ans que je n'ai vu Paris. On m'a mandé qu'on n'y jouait plus les pièces de Molière. La raison, à mon avis, c'est que tout le monde les sait par cœur; presque tous les traits en sont devenus proverbes. D'ailleurs il y a des longueurs; les intrigues quelquefois sont faibles, et les dénouemens sont rarement ingénieux; il ne voulait que peindre la nature, et il en a été sans doute le plus grand peintre.

Voilà, Monsieur, ma profession de foi que vous me demandez. Je suis fâché que vous me ressembliez par votre mauvaise santé. Heureusement vous êtes plus jeune, et vous ferez plus long-temps honneur à votre nation; pour moi je suis déjà mort pour la mienne.

J'ai l'honneur d'être avec l'estime infinie que je vous dois, Monsieur, etc.

Cette profession de foi est un peu écourtée; mais le but secret de décrier plusieurs ouvrages dramatiques qui ont réussi n'en est pas moins sensible. Ces déclamations ré-

pétées contre la comédie larmoyante ne sont pas dignes de l'auteur de *l'Enfant prodigue* et de *Nanine*, qui ne sont autre chose que des comédies larmoyantes, et qui ne brillent pas par le comique que l'auteur a tenté d'y jeter. En général, une pièce n'est jamais mauvaise à cause de son genre; elle l'est en proportion de la faiblesse ou du défaut de talent de l'auteur, de la puissance ou de l'impuissance de celui qui crée. Les comédies de Molière ne sont pas excellentes à cause de leur genre; au contraire, elles sont en défaut de ce côté, parce que la fausse délicatesse de nos mœurs ne lui a pas permis de nommer les choses par leur nom, de peindre les caractères avec la précision et la vérité qu'ils exigent; il y a jusque dans ses allusions satiriques un vague qui sait moins désigner que faire deviner; mais ces pièces sont supérieures à tous ces petits inconvéniens, parce que Molière était un homme supérieur; ce qui n'empêchera pas *le Philosophe sans le savoir*, et quelques autres pièces de cette trempe, de plaire aussi long-temps qu'il y aura du goût en France.

M. Sumarokoff a beau se faire écrire des lettres par le premier homme du siècle, il n'en recevra jamais qui puisse soutenir la comparaison avec celle dont il a été honoré par son auguste souveraine (1). Cette lettre marque une si grande ame, une ame si simple et si supérieure au premier rang de la terre, que je la conserverai précieusement entre les plus beaux monumens du règne de Catherine II. C'est pour la première fois, depuis qu'il existe des gouvernemens, que la puissance souveraine a trouvé les cheveux blancs et les services rendus à l'État plus respectables dans un sujet que le ca-

(1) Voir précédemment page 142.

ractère représentatif qu'elle lui a communiqué; c'est pour la première fois que la souveraine du plus vaste empire de l'Europe n'a pas jugé indigne d'elle de remettre, avec une bonté vraiment maternelle, dans son bon sens, la tête d'un poète qui jouit par état du privilège de s'en écarter, mais à qui ce privilège eût été contesté partout ailleurs, moyennant une petite lettre de cachet en bonne ou mauvaise forme.

Ce que vous aimerez mieux que cette profession de foi écourtée, c'est un *Sermon* fraîchement sorti de la fabrique de Ferney, *du papas Nicolas Charisteski, prononcé dans l'église de Sainte-Toleranski, village de Lithuanie, le jour de Sainte-Épiphanie.* Ce Sermon, qui n'a que huit pages, tend à prouver aux confédérés polonais combien leur conduite est antichrétienne, absurde et atroce; il est écrit avec la gaieté ordinaire, et d'ailleurs très-digne de l'Église où il a été prêché et de son charitable auteur Charisteski. On dit que l'apôtre gaulois, Rulhière, qui a composé avec tant de hardiesse un roman sur la dernière révolution de Russie, s'occupe actuellement d'une espèce de manifeste historique qu'il compte publier sur l'élection du roi de Pologne et sur les manèges de la cour de Pétersbourg dans les affaires de ce royaume. Cet ouvrage, entrepris par ordre et avec les secours de M. le duc de Choiseul, dans le temps qu'il était encore ministre, combattra tout juste les principes avancés par le bon papas Nicolas Charisteski; mais je crois que ni le papas Charisteski ni le papas Rulhière n'auront voix au chapitre dans le concile qui décidera des affaires de Pologne; que le papas Salderne, le papas Orlow, le papas Romanzow y seront consultés de préférence, et que tout s'arrangera au gré des prélats

prussiens, autrichiens et russes, inspirés par le Saint-Esprit, qui procèdera ou ne procèdera pas, comme il plaira à leurs dites Éminences, et qui se moquera sûrement des raisonnemens du révérend père Rulhière et de tous les prestolets de l'église latine occidentale.

Il est vraisemblable que ce sont ces essais historiques ou romanesques sur les affaires de Pologne, et sur la révolution qui a placé Catherine II sur le trône de Russie, dont la lecture a déterminé Sa Majesté suédoise, pendant son séjour à Paris, à nommer M. Rulhière historiographe de Suède avec pension. On prétend que ce poète ira dans quelque temps d'ici en Suède, fouiller les archives et ramasser les matériaux pour écrire un des morceaux les plus intéressans et les plus brillans que l'histoire moderne puisse offrir à un grand écrivain.

Avant la nouvelle de la mort du roi son père, Gustave se proposait de faire un pèlerinage à Ferney, pour y vénérer face à face le saint que l'Europe révère. Gustave eut la générosité un jour à table de défendre vivement ce saint contre M. le maréchal de Broglie qui s'en prenait à lui de tout le mal arrivé depuis quelques années. M. d'Argental, ministre de Parme, et un des grands-vicaires du diocèse de Ferney à Paris, manda au patriarche les bontés de Son Altesse Royale, auxquelles il répondit par les vers suivans, qui ne sont pas ce qui lui est échappé de mieux depuis quelque temps :

On dit que je tombe en jeunesse (1) :
Tâchez de me bien élever.

(1) Mot de madame d'Épinay, qui écrivit à M. de Voltaire *vous tombez en jeunesse*, comme on dit *vous tombez en enfance*. (*Note de Grimm.*) Ces vers ne se trouvent pas dans les *Œuvres de Voltaire*. Nous sommes peu porté à croire qu'ils soient effectivement de lui.

Ne pourriez-vous pas me trouver
Quelque accès près de Son Altesse?
De vieux héros, de vieux savans
Prendront de ses leçons peut-être.
Je veux m'instruire : il en est temps;
C'est à moi de chercher mon maître.

Le pèlerinage de Ferney n'ayant pu avoir lieu, le nouveau roi de Suède n'a pas voulu quitter Paris sans voir dans l'atelier de M. Pigalle le modèle de la statue qu'on se propose d'ériger au grand saint de Ferney. Ce modèle, sans être achevé, est assez avancé pour donner une idée de ce que sera le marbre; mais on prétend qu'il n'a pas fait la conquête du roi de Suède, et que Sa Majesté a dit que si elle avait à souscrire, ce serait pour lui acheter un habit et pour couvrir sa nudité. Il est certain que cette nudité éprouve de grandes contradictions, et qu'elle ne paraît pas s'arranger avec les convenances. Un poète, un historien, un philosophe ne doit être nu que lorsqu'il entre dans le bain, et ce n'est pas le moment de le peindre, à moins que ce philosophe ne s'appelle Sénèque, et que ce bain ne soit son dernier. Mais que voulez-vous? Pigalle ne sait pas draper, et il ne se soucie pas de faire ce qu'il ne sait pas supérieurement. Après avoir cherché la tête du patriarche à Ferney, il a pris ici un vieux soldat sur lequel il a modelé sa statue avec une vérité surprenante, mais qui paraît hideuse à la plupart de nos juges : leur délicatesse, qui est vraiment nationale, est blessée de tout ce qui est trop prononcé, en quelque genre que ce soit. Je trouve beaucoup de chaleur et d'enthousiasme dans le modèle de M. Pigalle. Donnez à cette figure la forme colossale; à la place d'une plume, mettez-lui le foudre de Jupiter ou le flambeau de

Prométhée entre les mains, et vous ne serez plus choqué de sa nudité, surtout si vous la placez dans un jardin. Mais sa place devant être un jour, selon les apparences, un lieu fermé, ses traits devant nous retracer l'écrivain de ce siècle à qui l'humanité doit le plus, la bienséance dont l'homme de génie ne s'écarte jamais exigeait que la figure fût drapée avec simplicité et élégance. C'est qu'il fallait charger de ce monument Vassé, qui n'a pas le goût aussi sauvage que Pigalle, et qui s'en serait tiré avec plus de succès. Pigalle a demandé encore six semaines avant d'exposer son modèle aux regards des souscripteurs : en attendant, les satires ne manquent pas. J'observe à l'auteur de l'inscription que je vais transcrire qu'il ne suffit pas pour des satires de ce genre de savoir en bon cuistre de collège la déclinaison du pronom *qui*, mais qu'il faut surtout savoir écrire en style lapidaire comme un ange ou comme un diable.

En tibi
Dignum lapide Volterium,

Qui
In poesi magnus,
In historia parvus,
In philosopia minimus,
In religione nihil.

Cujus
Ingenium acre
Judicium præceps,
Improbitas summa.

Cui
Arrisere mulierculæ,
Plausere scioli,
Favere profani.

Quem
Irrisorem hominumque Deûmque
Senatus populusque physico atheus
Ære collecto
Statua donavit.
M DCC LXXI.

Honnêteté française sur le même sujet.

J'ai vu chez Pigalle aujourd'hui
Ce modèle vanté de certaine statue ;
A cet œil qui foudroie, à ce souris qui tue,
A cet air si jaloux de la gloire d'autrui,
Je me suis écrié : Ce n'est pas là Voltaire,
C'est un monstre. — Oh! m'a dit certain folliculaire,
Si c'est un monstre, c'est bien lui.

Louis Michel Vanloo, chevalier de l'ordre du roi, premier peintre du roi d'Espagne, ancien recteur de l'Académie royale de Peinture et Sculpture, directeur des élèves protégés par Sa Majesté, mourut le 20 mars dernier d'une fluxion de poitrine, âgé de soixante-quatre ans. Michel, sans valoir son oncle, Carle Vanloo, n'était pas un artiste méprisable; il excellait principalement dans le portrait; il était d'ailleurs recommandable par l'honnêteté et la probité les plus rares : lorsque les qualités les plus essentielles sont poussées au plus haut degré, il me semble qu'elles méritent bien autant notre admiration que des talens sublimes. En s'approchant de Michel, on se trouvait comme dans une atmosphère d'honnêteté; il la transpirait, pour ainsi dire, par tous les pores; et avec elle, un calme, une sérénité, qui vous rafraîchissaient le sang, comme disait M. de Mairan. Sans le connaître, on aimait à être assis à côté de lui, sans autre raison que parce que l'honnête homme se

repose délicieusement à côté de l'honnête homme. Je n'ai jamais vu une physionomie plus honnête que celle de Michel; c'était celle de son ame. Il vivait avec sa tante, la veuve de Carle, avec sa sœur, sa nièce; il était l'ami, le chef, le père de toute sa famille : leur profonde douleur fait plus éloge funèbre que tout ce que je pourrais dire. Il a passé une partie de sa vie en Espagne. Il est mort pauvre, parce qu'il a toujours vécu honorablement. Il confia un jour toute sa fortune, acquise par son travail, à un ami qui fit naufrage; il ne regretta que son ami. Michel laisse un frère, Amédée Vanloo, premier peintre du roi de Prusse, qui est de retour en France depuis deux ans; c'est le dernier, mais aussi le plus faible des Vanloo. On ignore à qui sera donnée la place de directeur des élèves pensionnaires du roi. On parle de la supprimer, ou d'en diminuer le nombre; cela fait couler les larmes de la douleur et de la confusion. Cet établissement coûte à l'État 15,000 liv. tous les ans ; et l'on ose dire que le roi ne peut le soutenir, vu le délabrement actuel de ses finances. Michel Vanloo tenait cette pension depuis la mort de Carle ; et, depuis quatre ans, il n'avait rien touché de la cour, et s'était vu dans la nécessité de faire toutes les avances pour la nourriture et l'entretien de ces élèves; il est dû à sa succession, pour ce seul objet, environ 60,000 fr. On lui devait, depuis plus de dix ans, 30,000 liv. d'ouvrages ordonnés pour le compte de Sa Majesté : en 1769 on lui paya cette somme en billets de Nouette, qui perdaient 70 pour cent sur la place ; en 1770 les intérêts de ce papier furent réduits de 5 à 2 et demi : c'était, tout juste, lui enlever la moitié de la somme qui lui était légitimement due depuis nombre d'années. Michel parlait de toutes

ces pertes comme de choses absolument étrangères à son bonheur, à son repos, à son existence; et l'on voyait bien que ce qui n'intéressait ni l'honneur, ni le sentiment, ni l'amitié, n'avait jamais effleuré son ame.

Le 16 mars dernier sera remarqué par les historiographes du Théâtre Français. C'était la fin de l'année théâtrale, le jour de la clôture des spectacles. Le Kain, qu'on croyait perdu pour le théâtre, et qui se trouvait rétabli par les soins de M. Tronchin, avait reparu depuis le commencement du mois de février, avec des applaudissemens universels, et certainement bien mérités. Il avait joué le rôle de Néron dans *Britannicus;* celui de Mahomet, et quelques autres: il devait jouer, le jour de la clôture, le rôle de Tancrède; mais il s'agissait de lui trouver une Aménaïde. Madame Vestris était indisposée; elle s'était trouvée mal quelques jours auparavant en jouant, et avait pensé faire interrompre le spectacle; mademoiselle Dubois, la belle Dubois, à l'extrémité d'une fluxion de poitrine, avait fait ses paquets pour l'autre monde; mademoiselle Sainval, troisième actrice tragique, n'était guère dans un état moins fâcheux; et l'on craignait pour sa tête. Dans cette perplexité, nous étions menacés de ne pas voir Le Kain, et de faire la clôture de l'année théâtrale par quelque comédie bien usée, et encore plus mal jouée, lorsque Dieu excita le zèle de sa servante Luzzy, et lui inspira le hardi et courageux dessein de se charger du rôle de la tendre, belle et malheureuse Aménaïde. Quand ce dessein fut connu du public, tout le monde s'apprêta à rire, et l'on était persuadé que la pièce ne serait pas achevée. Mademoiselle Luzzy, jeune et belle, remplit à la Comédie Française

l'emploi de soubrette. Elle n'est pas, je crois, aussi spirituelle qu'elle est jolie; son jeu, du moins, ne me donna pas grande idée de son esprit ni de son talent; mais le parterre la traite bien, parce qu'elle est jeune et belle, et que cela a aussi son mérite. Quelle apparence qu'une actrice, accoutumée aux inflexions familières d'une soubrette, et à jouer ses mains en poche, pût rendre avec la dignité et la noblesse nécessaires le rôle touchant d'Aménaïde! L'actrice elle-même en était si peu persuadée, qu'elle députa, avant de se montrer en scène, le seigneur Bellecour vers le parterre, pour implorer son indulgence, et pour l'assurer, par une harangue prononcée avant la pièce, que ce n'était pas un début, mais un simple essai risqué dans la vue unique de ne pas priver le public d'une occasion de voir M. Le Kain. Après ce compliment préliminaire, elle parut belle comme l'astre du jour, habillée à ravir, et reçut des applaudissemens qui l'empêchèrent, pendant quelques minutes, de commencer son rôle. Pour juger de cette entreprise, en deux mots, il est certain que personne ne se serait attendu que mademoiselle Luzzy s'en tirât avec tant de succès. Son maintien fut plein de grace, de noblesse et de dignité; elle joua plusieurs morceaux avec beaucoup de chaleur, et d'une manière touchante; elle eut souvent des inflexions tragiques et heureuses, et les vrais accens de la douleur; il est vrai que, de temps en temps, on s'apercevait de quelques tons de soubrette, mais jamais assez forts pour avoir le droit de rire, quelque bonne envie qu'on en eût apportée. En général, je ne serais pas surpris que mademoiselle Luzzy, en cultivant ce talent, devînt bonne actrice tragique; mais elle ne veut pas quitter le tablier de soubrette pour le co-

thurne, et j'en suis fâché. Elle joua la suivante dans la petite pièce, et chanta dans le divertissement; il ne lui manqua que d'y danser une allemande, pour nous montrer, dans le même jour, un quadruple talent, et pour remporter, à la fin de l'année théâtrale, une quadruple couronne.

Mais que vous dirai-je de Le Kain que je n'avais pas vu depuis qu'il avait reparu au théâtre? Il semble qu'il n'ait employé le temps de sa maladie et de sa retraite que pour porter son talent à un degré de sublimité dont il est impossible de se former une idée quand on ne l'a pas vu. J'entreprendrais en vain de vous dépeindre cet acteur dans le rôle de Tancrède. Il est de la figure la plus laide et la plus ignoble, et il devient au théâtre beau, noble, touchant, pathétique, et dispose de votre ame à son gré. Dans toute la tragédie de *Tancrède* il ne dit pas un mot qui ne vous ravisse d'admiration ou ne vous arrache des larmes. Il faut compter cet acteur parmi ces phénomènes rares que la nature se plaît à former de temps en temps, mais qu'elle n'est jamais sûre de produire deux fois, parce qu'il faut un concours de circonstances qu'elle ne peut se promettre de rassembler plusieurs fois de suite. Je ne crains pas de dire que ce que nous avons vu dans la salle de la Comédie Française, le 16 mars dernier, est non-seulement un spectacle unique en Europe, mais que c'est une merveille de notre siècle, qu'aucun autre siècle ne pourra se flatter de voir renaître. Je n'aurai pas à me reprocher de n'en avoir pas joui délicieusement; j'ai senti l'empire de l'art lorsqu'il a atteint la perfection, et mon ame en a été tellement ébranlée, qu'il m'a fallu plusieurs jours pour la calmer et la remettre dans son assiette; enfin elle s'est retrouvée dans

la sphère des malheurs et du deuil publics, d'où la puissance du génie d'un acteur l'avait enlevée pour quelque temps. Il faut regarder Le Kain comme arrivé au plus haut degré de perfection depuis sa rentrée. Il n'a plus cette lenteur qu'on lui reprochait quelquefois avec raison; il est d'une simplicité, d'une justesse!.... il est sublime. L'époque de son rétablissement et de sa rentrée a été marquée par la perte de toute sa fortune. Il s'était fait, par ses épargnes, une rente de 1500 livres, qui fut réduite, l'année dernière, à 600 livres, par les opérations du contrôleur général des finances. Il lui restait une somme de 30,000 francs : c'était toute sa fortune, c'était le fruit de vingt années de travail et de succès, et surtout d'une vie très-frugale. Quand on compare la fortune de Henri Le Kain à celle de David Garrick, le parallèle qui en résulte n'est pas à l'honneur de la France; mais enfin cette somme modique sur laquelle le Roscius français fondait les ressources de sa vieillesse vient de lui être volée par un dépositaire infidèle, au moment même où il devait la placer d'une manière avantageuse et sûre. En Angleterre, ce malheur aurait été réparé en vingt-quatre heures par une souscription volontaire; mais elles ne sont pas en usage en France: on dit qu'on accordera à Le Kain une représentation à son profit, et qu'elle se donnera sur le théâtre de l'Opéra. Ce qu'il y a de sûr, c'est que sa santé n'est plus assez forte pour qu'il puisse se promettre de pousser ses nouvelles épargnes bien loin; et quoique l'argent ne soit pas la monnaie avec laquelle on achète le génie, il n'en est pas moins vrai que les arts et les talens disparaissent lorsque le gouvernement et la nation cessent de les récompenser avec magnificence.

Un des meilleurs ouvrages qu'on nous ait donnés depuis long-temps, c'est la traduction de l'*Histoire du règne de l'empereur Charles-Quint, précédée d'un tableau des progrès de la société en Europe, depuis la destruction de l'empire romain jusqu'au commencement du seizième seizième siècle*, par M. Robertson, docteur en théologie, principal de l'université d'Edimbourg, et historiographe de Sa Majesté britannique, pour l'Ecosse; ouvrage traduit de l'anglais, formant deux volumes in-4°, ou six volumes in-12. Cette histoire jouit, ainsi que son auteur, d'une grande réputation en Angleterre, et la mérite. M. Robertson passe pour un des meilleurs écrivains de ce siècle; et les Anglais ne nous pardonnent pas la grande célébrité dont jouit en France M. David Hume, qu'ils mettent bien au-dessous de M. Robertson. Quoi qu'il en soit, il y aurait un parallèle plus intéressant à faire en comparant M. Robertson à M. de Voltaire et à M. de Montesquieu. S'il était obligé de leur céder la palme, quant à la rapidité et au brillant de la manière, il aurait bien, je crois, sa revanche du côté de la solidité, de la justesse et de la profondeur du coup d'œil. Ses développemens sont le fruit d'une extrême sagacité, dirigée par un esprit plein de sagesse et de lumière, et par un bon sens exquis. Cet ouvrage est important, et il serait à désirer que l'auteur voulût le continuer jusqu'à nos jours. Nous en devons la traduction à M. Suard, qui a déjà traduit, je crois, ce que M. Robertson a écrit sur l'*Histoire d'Ecosse* sa patrie (1). Il a traduit l'*Histoire*

(1) Grimm est ici dans l'erreur. La traduction anonyme de l'*Histoire d'Écosse sous les règnes de Marie Stuart et de Jacques VI* n'était point de Suard, mais de Besset de La Chapelle, revue par Morellet; Londres, 1764, 3 vol. in-12.

de Charles-Quint de l'aveu, et pour ainsi dire de concert avec l'auteur, qui lui envoyait des feuilles de Londres, à mesure qu'elles sortaient de presse. Cela ne nous a pas avancés de grand'chose, et il y a bien deux ou trois ans que nous attendions. Le traducteur est aimable, il est paresseux, il a la *Gazette de France* à rédiger avec l'abbé Arnaud, il joue un rôle dans le parti philosophique, il aime le monde et les soupers en ville; voilà bien plus de raisons qu'il n'en faut pour retarder l'accomplissement d'une promesse. En comparant sa traduction à l'original, vous la trouverez peut-être plus verbeuse et moins élégante; vous remarquerez aussi un peu de langueur et de nonchalance dans le style. Le grand talent du traducteur consiste à se pénétrer de la manière de son original, et à tâcher de le rappeler par sa traduction; mais nous n'avons pas le droit d'être si difficiles, et plût à Dieu que tous ceux qui se mêlent de nous enrichir de traductions, eussent la facilité et la correction du style de M. Suard! Cet ouvrage a eu beaucoup de succès.

M. l'abbé Mignot, abbé de Scellières, conseiller honoraire du grand-conseil, frère de madame Denis, et par conséquent neveu de M. de Voltaire, vient de publier une *Histoire de l'Empire Ottoman, depuis son origine jusqu'à la paix de Belgrade, en* 1740, quatre volumes in-12 assez considérables. Ce neveu n'est pas le premier homme du siècle après son oncle, il est un peu épais; l'oncle s'étant emparé de toute la matière subtile, ne lui a laissé que le *caput mortuum*. Cependant les oisifs qui ont fait de la lecture une ressource contre l'ennui liront le neveu, et n'en seront pas mécontens. Il prétend qu'il a

pris beaucoup de peine pour nous donner une Histoire véridique de cet empire; il a étudié les traductions des manuscrits orientaux de la Bibliothèque du Roi; il a consulté M. de Cardonne, interprète du roi pour les langues orientales, qui a long-temps vécu en Turquie; M. le duc de Choiseul lui avait permis de lire toutes les correspondances des ambassadeurs, au dépôt des affaires étrangères; et de tout cela il est résulté un ouvrage tel quel.

Après vous avoir parlé de la séance particulière que l'Académie royale des Sciences tint le 6 mars dernier en présence du roi de Suède (1), il me reste à vous rendre compte de celle de l'Académie Française, qui eut lieu le lendemain. Sa Majesté suédoise s'y rendit accompagnée du prince Frédéric Adolphe, son frère, quoique ce prince ne fût pas encore entièrement rétabli de l'indisposition que lui avait causée la nouvelle inattendue de la mort du roi son père; Son Altesse Royale tomba même plus sérieusement malade après cette date, et l'on fit appeler M. Tronchin, qui la traita conjointement avec le médecin suédois qui avait suivi ces princes dans leur voyage. L'abbé de Radonvilliers, ancien sous-précepteur de M. le Dauphin et des Enfans de France, complimenta le roi de Suède en qualité de chanchelier de l'Académie. Ce compliment fut court. L'auteur le composa sur le grand chemin en se rendant de Versailles à Paris pour assister à la séance de l'Académie. Il n'a pas voulu en donner copie, et il prétend avoir refusé même Sa Majesté suédoise, qui eut la bonté de lui en demander une. Après ce compliment, M. d'Alembert lut un Dialogue aux

(1) Voir précédemment page 220.

Champs-Élysées entre la reine Christine de Suède et le philosophe Descartes (1); M. Marmontel lut ensuite une comédie en deux actes et en vers, intitulée: *l'Ami de la Maison*, et le duc de Nivernois termina la séance par la lecture de plusieurs fables de sa composition, que le public est accoutumé depuis long-temps à applaudir aux séances publiques de l'Académie. On présenta après la séance au roi de Suède un jeton académique en or : il n'y en eut qu'un, et le prince Frédéric-Adolphe fut obligé d'en accepter un ordinaire en argent ; je crois même qu'au lieu de prier Son Altesse Royale de permettre qu'on lui en portât un le lendemain, puisqu'on ne s'était pourvu que d'un seul, on eut la sottise de lui dire que l'Académie ne donnait des jetons en or qu'aux têtes couronnées, comme si elle était érigée pour faire des distributions de jetons aux rois et aux princes souverains. Lorsque le roi, en examinant les portraits qui sont dans la salle d'assemblée particulière, eut remarqué celui de la reine Christine, on saisit cette occasion pour demander à Sa Majesté le sien, et elle eut la bonté de le promettre.

Je ne vous dirai rien de *l'Ami de la Maison*. C'est une pièce à ariettes, comme disent nos barbares en musique, mais du reste écrite dans le véritable genre de la comédie; M. Grétry la met actuellement en musique. Elle doit être jouée à la cour pendant le futur voyage de Fontainebleau, et à l'entrée de l'hiver nous l'aurons sur le théâtre de la Comédie Italienne.

Le roi de Suède avait remarqué chez madame la comtesse de La Marck une petite statue de l'Amitié,

(1) Ce Dialogue se trouve tom. IV, pag. 468 de l'édition des *Œuvres de d'Alembert*, Paris, Belin, 1822.

exécutée en biscuit de porcelaine de Sèvres, d'après un modèle de Falconet, si je ne me trompe. Sa Majesté parut aimer ce morceau, et même désirer d'en avoir un pareil. Madame la comtesse de La Marck demanda et obtint la permission de lui faire hommage de cette petite statue.

M. de Saint-Lambert vient de donner une nouvelle édition de son poëme des *Saisons*. Cette édition est plus soignée et plus correcte que la première. On en a retouché les planches, et par conséquent les estampes en sont moins belles; mais qui est-ce qui a jamais acheté un livre pour les images, que les libraires n'ont inventées que pour rançonner le public? L'auteur a fait plusieurs corrections importantes dans cette nouvelle édition; il s'est surtout occupé du Printemps, premier chant de son poëme, qui avait été jugé le plus faible: il a cherché à en rendre les transitions plus heureuses. Dans le chant de l'Été il a ajouté une description de la zone torride qui a cent vers au moins; ce n'est pas le morceau le moins beau de l'ouvrage. Dans le chant de l'Hiver on lit un épisode sur les glacières de la Suisse qui n'était pas dans la première édition. Cet épisode est long et tragique, mais il ne m'a pas paru produire l'effet pathétique auquel l'auteur prétend; M. de Saint-Lambert n'est pas heureux en invention: quand ses fables ne sont pas communes et plates, elles sont ordinairement inventées avec tant d'effort et de travail que le lecteur partage involontairement la fatigue du poète. Je persiste dans mon premier sentiment sur cet ouvrage: s'il n'échappe à l'injure du temps que par fragmens, la postérité le comptera au nombre des meil-

leures productions de notre siècle, parce qu'il y a plusieurs morceaux de la plus grande beauté; mais il me semble qu'on peut dire : *Infelix operis summa* (1), parce qu'il y a trop de langueur et de monotonie. Il ne faut donc pas trop crier à l'injustice du peu d'accueil que ce poëme a reçu. Sans doute qu'il aurait procuré à son auteur la plus haute réputation il y a soixante ans; mais il est injuste de vouloir que nous soyions aussi friands aujourd'hui qu'avant que nous eussions un Voltaire : je suis persuadé que Virgile gâta un grand nombre de réputations de poètes très-estimables qui vinrent après lui. M. de Saint-Lambert a aussi ajouté quatre contes nouveaux à son recueil de Fables orientales dans le goût de Sadi, savoir : *l'Esprit des différens états; les Lumières; le Besoin d'aimer* et *la Visite*. Ces Fables orientales sont, de toutes les productions de M. de Saint-Lambert, celles que j'estime le plus; elles sont écrites avec beaucoup de force et d'éloquence, et quelquefois même avec grace, quoique l'auteur soit naturellement sévère et un peu sec; le sens en est profond, la morale élevée, grave et pure.

C'est un étrange vertige que celui de M. de Moissy de nous accabler de drames moraux écrits dans le genre ennuyeux pour le progrès des bonnes mœurs et pour le dessèchement des lecteurs. Il a déjà parcouru tous les âges de la vie humaine dans son *École dramatique*, et après avoir administré au public l'extrême-onction dans la dernière de ses pièces à proverbes, il devrait au moins nous laisser tranquilles; mais ne voilà-t-il pas qu'il attaque de nouveau le beau sexe, et qu'il va lui

(1) HORACE, *Art poétique*, vers 34.

prouver par une comédie qu'il faut qu'une bonne mère nourrisse ses enfans elle-même ? Ce traité moral est intitulé : *La vraie Mère ; drame didacti-comique en trois actes et en prose.* Les acteurs sont : la femme d'un négociant, accouchée depuis sept mois et nourrissant son enfant ; la femme d'un employé dans les Fermes, enceinte et presque à terme ; la femme d'un marchand de drap, relevée de couches depuis neuf mois et demi : et puis les maris de tout cela, et puis les enfans de sept et de neuf mois, et puis la nourrice, et puis la sage-femme, et puis la garde de femmes en couches ; et puis c'est M. de Moissy qui accouche de toutes ces bêtises ! Cela est en vérité d'une platitude exquise et remarquable, et il faut l'avoir lu pour croire que de telles productions se publient à Paris en 1771. Il faut que M. de Moissy se fasse recevoir à Saint-Côme en qualité d'accoucheur-moraliste, il fera sûrement une révolution dans les rues Saint-Denis et Saint-Jacques, à moins qu'il ne reçoive avant le temps la couronne du martyre par les mains des nourrices de Paris, pour avoir voulu ruiner leur état de fond en comble.

La société de M. de Magnanville, garde du trésor royal, qui, depuis deux ou trois ans, passe la belle saison au château de la Chevrette, à trois lieues de Paris, s'occupe à jouer la comédie pour son amusement. Cette troupe de société est supérieurement bien composée, et ses représentations ont attiré une foule de spectateurs choisis de la cour et de la ville. Parmi les actrices, madame la marquise de Gléon, mademoiselle de Savalette sa sœur, et madame de Pernan, fille de M. de Magnanville, ont montré un talent décidé. M. le

chevalier de Châtellux a fait jouer successivement sur ce théâtre de la Chevrette trois pièces de sa composition, une comédie en un acte intitulée : *les Amans portugais*, une comédie en trois actes intitulée : *les Prétentions*, et enfin une imitation libre de *Roméo et Juliette*, tragédie de Shakspeare. Ces représentations ne soutiendraient peut-être pas le grand jour du théâtre public; mais elles ont attiré à chaque fois beaucoup de monde, et l'on a applaudi à plusieurs détails qui ont paru heureux et charmans. M. de Magnanville de son côté a été auteur et acteur à la fois: il a composé une pièce en trois actes intitulée : *les Orphelines*, qui a eu le plus grand succès. Je ne sais si c'est l'essai de M. le chevalier de Châtellux qui a enhardi un détestable barbouilleur à faire imprimer un *Roméo et Juliette*, en cinq actes et en vers libres; ce barbouilleur est le même qui donna il y a quelques années un drame de *Bélisaire* (1). Cela n'est pas lisible. On imprime depuis quelque temps une si grande foule de pièces dramatiques qui ne seront jamais jouées sur aucun théâtre, que je prends le parti d'en retrancher la notice de ces feuilles; ainsi je ne vous parlerai ni du *Laboureur devenu gentilhomme* (2), ni du *Cri de la nature* (3) ni d'une infinité d'autres pauvretés : quand les mauvaises herbes dominent dans un champ, il ne faut pas trier, il faut y mettre le feu.

(1) Le barbouilleur à qui l'on doit *Bélisaire*, comédie héroïque en prose, et *Roméo et Juliette*, en vers libres, est Mouslier de Moissy, mort en 1777. (B.)

(2) 1771, in-8°; par M. Boutillier.

(3) 1771, in-8°; par M. Armand.

MAI.

Paris, mai 1771.

On a donné, le 18 du mois dernier, sur le théâtre de la Comédie Italienne la première représentation de *l'Amoureux de quinze ans ou la double Fête*, comédie en trois actes et en prose, mêlée d'ariettes. Le poëme est de M. Laujon, auteur de plusieurs opéra, attaché à M. le comte de Clermont, prince du sang, et un de nos faiseurs de pièces et de couplets de société des plus employés. Il est aussi fort bon acteur, et je l'ai vu jouer sur plusieurs théâtres particuliers avec beaucoup de naturel. La musique de *l'Amoureux de quinze ans* est le coup d'essai d'un jeune homme appelé Martini. Je le crois Allemand (1) : s'il est Français, il suffit d'un seul de ses airs pour se convaincre qu'il a appris son métier en Allemagne ou en Italie. Il a enseigné la musique quelque temps à Nanci, et il s'appelait alors Martin. En se transplantant à Paris, il a ajouté un *i* à son nom, et a bien fait; Martini sonne beaucoup mieux en musique que Martin. On dit qu'il a épousé une fort jolie femme, et il a sans doute encore bien fait. M. le marquis de Chamborant, colonel d'un régiment de hussards, et premier écuyer de M. le prince de Condé, ayant connu Martini qui faisait le maître de musique sur le pavé de Paris, et

(1) Martini, auquel on a dû, depuis l'époque où Grimm écrivait ceci, la musique de *la Bataille d'Ivry*, du *Droit du Seigneur*, d'*Annette et Lubin* et de *Sapho*, était né en 1741 à Freystadt, dans le Haut-Palatinat; il est mort en 1816.

qui n'y gagnait pas grand'chose, le prit pour son secrétaire, et lui fit avoir un brevet de sous-lieutenant : ainsi voilà mon petit Martini compositeur, secrétaire, officier de hussards, et peut-être c—u; car quel est l'état ou le mérite qui mette à l'abri de cet inconvénient? Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'en sa première qualité, c'est un homme à encourager. Il a déjà fait graver pour le clavecin des morceaux de musique qui ont eu du succès. Dans sa musique de *l'Amoureux de quinze ans* on remarque une grande facilité de style, et les traces d'une bonne école; son harmonie est pure, et il ne s'embarrasse pas dans sa marche. Ses airs manquent de résultat; mais j'aime à croire que ce n'est pas sa faute; c'est certainement celle de son poète, qui ne lui a jamais donné de sujet, mais qui lui a donné en revanche, pour chaque air, quatre fois plus de paroles qu'il n'en fallait : la nécessité de placer tout ce flux de paroles oisives a considérablement nui à la verve du compositeur, et l'a presque toujours bornée à l'étendue mécanique de son air. Je me garderai bien de juger M. Martini à mort sur cet essai : quand il aura affaire à un poète qui sait ce que c'est qu'un air, nous verrons s'il ne s'en tirera pas à son honneur.

Le 24 du mois passé on donna sur le théâtre de la Comédie Française la première représentation de *Gaston et Bayard*, tragédie, par M. de Belloy. La misère obligea le pauvre citoyen de Calais de livrer cette pièce à l'impression au commencement de l'année dernière; la santé chancelante de M. Le Kain ne lui promettait pas alors de pouvoir être jouée si tôt, et sans Le Kain, point de salut pour Bayard ni pour aucun héros ancien ou

moderne. Cet acteur sublime s'étant trouvé en état de reparaître sur la scène, il s'est chargé du rôle de Bayard, et a fait réussir la pièce de M. de Belloy, qui était cruellement tombée à la lecture. Molé a fort bien joué le rôle de Gaston, madame Vestris celui d'Euphémie aussi bien qu'on peut jouer un rôle de sentiment et de passion dans lequel il n'y a ni sentiment ni passion; le bon Brisard était bien mauvais dans le rôle détestable du méchant Avogare. Tout considéré, le succès a été complet, et le parterre a demandé avec la plus grande vivacité l'auteur, qui n'a pas jugé à propos de se rendre à ses désirs. Je suis bien aise que M. de Belloy jouisse de la gloire et surtout des profits de ce succès, mais je suis humilié, pour notre goût, du succès de Bayard : je ne saurais nier qu'une nation éclairée, instruite, capable d'élévation, fait un tort réel à sa réputation, en souffrant, sur ses théâtres publics, la représentation de ces pompeuses fadaises. M. de Belloy est un porteur de lanterne magique qui expose une suite de figures guindées et en attitudes forcées à l'admiration d'une troupe d'enfans qui en sont tous ébahis; on ne saurait estimer ni les enfans ébahis ni le porteur de la lanterne. Il n'y a pas le sens commun dans sa pièce. Je lui passe la discordance des vers, la faiblesse du style, qui fait que ses héros parlent toujours un galimatias inintelligible, parce que l'expression est toujours à côté de l'idée; mais il est impossible à un homme de goût de se faire à l'absurdité des incidens, des événemens et des mœurs.

Quand on se rappelle un instant les traits de ce Bayard naïf, aussi simplement modeste que valeureux, de ce chevalier sans peur et sans reproche que l'histoire nous peint avec des couleurs si intéressantes, et qu'on

le compare à ce fanfaron de M. de Belloy, qui s'amourache à son âge d'une petite Italienne, et a la sottise de se croire aimé quand elle a la passion la plus décidée pour un prince aussi brillant que jeune; on sent que l'auteur n'a fait que copier en grotesque l'amour sage et réservé de Coucy pour Adélaïde Du Guesclin dans la tragédie de ce nom; mais quand on voit le chevalier sans reproche faire une incartade de mousquetaire à un prince du sang de son roi; à son chef, au moment d'une bataille décisive et inévitable; quand on voit qu'il faut que cette bataille attende que la fureur jalouse de Bayard ait été assouvie dans le sang de Gaston, ou plutôt que ce duel ait été changé en un combat de gasconnades; quand on y ajoute tous ces crimes sans motifs, bêtement complotés et plus bêtement exécutés par Avogare et Altamore, on ne sait lequel il faut le plus prendre en compassion ou de l'auteur qui perd son temps au bousillage de ces pauvretés, ou d'un peuple qui s'en accommode. Vous demanderez comment il se peut qu'une nation qui applaudit avec transport aux vrais chefs-d'œuvre de l'art se contente en même temps de ces débris ridicules d'une lanterne magique? c'est à la faveur de la pompe du spectacle qui charme et séduit des enfans, et surtout à la faveur de ces flagorneries intarissables pour la nation française dont toutes les scènes offrent les plus fastidieux détails. On appelle cela du patriotisme, et ceux qui n'applaudissent pas à ces pauvretés nationales sont regardés comme des cœurs froids ou comme mauvais citoyens. C'est ce patriotisme d'antichambre, comme l'appelle M. Turgot, aussi bas que puéril, auquel nous sommes réduits depuis qu'on s'industrie à affaiblir et à détruire les liens qui attachent

l'homme vertueux, le citoyen généreux et libre à la patrie.

Le Kain a sauvé la pièce avec un art admirable; il a été sublime à proportion du progrès de l'absurdité du poète. Il lui est cependant arrivé une chose fort plaisante : au quatrième acte, le lit était du côté du roi; au cinquième, pour varier, on l'avait placé du côté de la reine. Ainsi, pour ne pas tourner le dos au parterre, Bayard était couché sur le côté gauche au quatrième acte, et sur le côté droit au cinquième. Il s'ensuivit que la blessure avait aussi changé de côté dans l'entr'acte, et qu'après avoir été du côté des boutonnières, elle s'était placée du côté des boutons. Mais ce changement de place ne fut pas aperçu du parterre, à qui la fumée de l'encens qu'on lui brûlait avait sans doute obscurci la vue. Je crois que sans le talent de Le Kain et sans son art inimitable, tous les complimens adressés à la nation française, sans excepter ceux du vieux déserteur du cinquième acte, étaient autant de frais avancés en pure perte, et que le public aurait souhaité le bonsoir à l'auteur avant la fin de la pièce. J'en ai peu vu qui prêtassent aussi bien à une excellente parodie, et quoique j'aie ce genre naturellement en horreur, je crois que celui qui ferait une parodie bien gaie, bien folle, de *Gaston et Bayard*, me raccommoderait avec lui.

Je croyais que mes yeux avaient vu mourir le dernier des Cartésiens, et qu'il n'en existait plus depuis que nous avons perdu M. de Mairan; je me suis trompé, et *les Bêtes mieux connues, ou Entretiens de M. l'abbé Joannet*, m'ont désabusé. C'est le titre d'un ouvrage en deux volumes in-12, et c'est un étrange titre. On ne man-



quera pas de dire que M. l'abbé, pour mieux connaître les bêtes, s'en est approché le plus près possible, et s'est, pour ainsi dire, perdu dans la foule et identifié avec elles; et c'est sans doute après s'être long-temps examiné qu'il a adopté le sentiment de Descartes, qui osa le premier soutenir que les bêtes n'étaient que des machines organisées. Voilà sur quoi roulent ces Entretiens. M. l'abbé défend le système de Descartes, les autres interlocuteurs le combattent. Je crois que vous ne vous soucierez pas de savoir qui a tort ou raison, et que vous ferez bien. Le système insoutenable de Descartes n'a jamais été sérieusement adopté par aucun bon esprit, à moins qu'on ne dise que ce philosophe ne voyait dans toute la nature animée que des machines organisées, à commencer par l'homme et à finir par le ciron. En ce sens, sa philosophie et sa manière de voir ont fait de prodigieux progrès en France; je n'y connais pas un seul philosophe qui ne soit matérialiste dans l'ame, comme le cocher de M. le marquis de Duras disait de son maître qu'il était cocher dans l'ame, et il n'y en a pas un qui ait besoin de disséquer M. l'abbé Joannet pour s'affermir dans son opinion. Puisque M. l'abbé cartésien m'a rappelé M. de Mairan, il faut que je vous dise un mot du legs universel fait à madame Geoffrin. L'usage qu'elle vient d'en faire justifie bien l'estime que le défunt académicien faisait d'elle : après avoir eu les soins les plus touchans pour lui pendant sa maladie, et pour sa mémoire après sa mort, elle ne s'est mise en possession de l'héritage que pour le distribuer tout entier aux parens et aux amis de M. de Mairan. Cette succession était un objet de plus de cent mille francs, et les parens du défunt académicien devront à madame Geoffrin une fortune sur

laquelle ils n'avaient nulle espèce de droit, et qu'ils n'avaient ni espérée ni recherchée. Le philosophe mourant disait : « Ce que j'ai toujours particulièrement estimé en vous, c'est l'ordre; et l'ordre c'est les diamans de l'esprit. » Si c'est à cette qualité que les parens de M. de Mairan sont redevables de la générosité qu'ils viennent d'éprouver, ils doivent en faire pour le moins autant de cas que lui.

L'Académie Française vient de réparer successivement toutes les pertes qu'elle avait faites dans le courant de l'hiver dernier. M. de Roquelaure, évêque de Senlis, a succédé à M. de Moncrif; M. le prince de Beauvau a eu la place de M. le président Hénault; M. Gaillard celle de M. l'abbé Alary, et M. l'abbé Arnaud vient d'être reçu à la place de M. de Mairan.

L'Académie, suivant l'usage de tous les corps, est partagée en deux partis ou factions : le parti dévot, qui réunit aux prélats tous les académiciens mincement pourvus de mérite, et d'autant plus empressés par conséquent à faire leur cour avec bassesse; et le parti philosophique, que les dévots appellent encyclopédique, qui est composé de tous les gens de lettres qui pensent avec un peu d'élévation et de hardiesse, et qui préfèrent l'indépendance et une fortune bornée aux faveurs qu'on n'obtient qu'à force de ramper et de mentir. Ce dernier parti se fait gloire de compter parmi ses soutiens M. le prince Louis de Rohan, coadjuteur de Strasbourg; M. le duc de Nivernois, M. l'archevêque de Toulouse, et s'est renforcé cet hiver par l'élection de M. le prince de Beauvau. Il y a au reste dans ces deux partis, comme entre deux armées opposées, un fonds de déserteurs qui se rangent,

suivant la fortune, de l'un ou de l'autre côté, et dont l'un ou l'autre se fortifie en les méprisant également; il y a aussi de ces ames fières et libres qui dédaignent d'être d'aucun parti, comme M. de Buffon, par exemple, et que leur neutralité expose à la calomnie des deux factions.

Le parti philosophique avait acquis depuis quelques années une grande supériorité sur l'autre, et s'était rendu pour ainsi dire maître de toutes les élections; et s'il avait toujours pu se renforcer de sujets d'un mérite reconnu, il aurait fini sans doute par écraser le parti dévot. Mais malheureusement la disette des sujets est extrême et augmente tous les jours; et si la mortalité se mettait parmi les vieux académiciens, l'Académie ne pourrait manquer de se peupler d'une infinité de jeunes gens dont le caractère incertain et peu arrêté amènerait peut-être d'autres révolutions, ou bien elle finirait, si le parti dévot l'emportait, par devenir une assemblée d'évêques et d'abbés. Le parti philosophique a essuyé cet hiver le premier échec dans l'élection d'un candidat à la place de M. de Moncrif. D'abord ceux d'entre les philosophes qui portaient M. de La Harpe ont été obligés de battre en retraite, de peur d'attirer à leur protégé une exclusion formelle; ils se sont donc réunis tous en faveur de M. Gaillard, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, auteur d'une *Histoire de François Ier* et d'autres ouvrages; non qu'ils s'en souciassent beaucoup, mais parce qu'ils n'avaient personne à mettre sur les rangs, et qu'ils espéraient que la reconnaissance attacherait le nouvel académicien à leur cause. Son élection paraissait concertée et immanquable, lorsqu'il se forma, dans le silence et dans l'obscurité, une cabale qui la fit échouer

subitement. C'est M. le maréchal duc de Richelieu, un des académiciens les plus opposés au parti philosophique, qui ourdit cette trame : M. l'évêque de Senlis se mit sur les rangs deux fois vingt-quatre heures avant le jour fixé pour l'élection, et l'emporta de trois ou quatre voix sur son concurrent. M. le maréchal de Richelieu sortit de l'Académie d'un air triomphant, et prêt à demander les honneurs de l'ovation pour avoir écrasé le parti encyclopédique : il avait donné la surveille de l'élection un grand repas au parti contraire, et s'était assuré de la majorité des voix.

Ce succès fut empoisonné par l'épigramme que vous allez lire, et qui courut tout Paris quelques jours après la déconfiture des philosophes :

Vieux courtisan mis au rebut,
Vieux général sous la remise,
A la cour tu n'es plus de mise,
Il t'a fallu changer de but.
Sans l'intrigue, point de salut :
Richelieu, c'est là ta devise.
De ton squelette empoisonné,
Le temps a purgé les ruelles ;
Du jargon d'un fat suranné
Le temps a délivré nos belles.
Confus de l'inutilité
Où languit ta futilité,
Ton petit orgueil dépité
Dans un vain tracas se consume ;
Jusqu'au baigneur qui te parfume
Se moque de ta vanité.
Tu n'as plus de grace à prétendre,
Tu n'as plus de rôle à jouer,
Voltaire est las de te louer,
Tout le monde est las de t'entendre.

Que faire? A quel saint te vouer?
Il te reste l'Académie,
Et tu viens de t'imaginer
Que ton importante momie
Là du moins pourrait dominer.
Qu'il t'en soit venu la pensée,
On n'en doit point être surpris:
Mercure, avec son caducée,
Faisait, dit-on, peur aux esprits.

L'auteur de cette impertinence fut recherché pendant quelque temps; on pensa même inquiéter M. de La Harpe à ce sujet; mais outre qu'il n'y avait nulle espèce de preuve contre lui, les vers ne paraissaient pas aux connaisseurs assez bien tournés pour être attribués à un faiseur, et bientôt le tourbillon de Paris engloutit et l'épigramme et l'histoire qui en avait fourni le sujet. M. l'évêque de Senlis se fit recevoir le 4 mars: on ne parla de son discours que pour le trouver mauvais. La réponse que M. l'abbé de Voisenon y fit, en qualité de directeur, se fit remarquer davantage.

Il faut convenir que c'est une drôle de chose que l'abbé de Voisenon, et que c'est une étrange chose que sa réponse; c'est un persiflage continuel: aussi chaque phrase fut accompagnée, de la part du public, d'un éclat de rire. Il faut lire cette réponse d'un bout à l'autre; il est impossible de n'en pas rire. Il loue le nouvel académicien comme évêque, parce qu'il l'est; comme courtisan, parce qu'il est premier aumônier du roi; comme magistrat, parce qu'il est conseiller d'État clerc, et qu'il a été en cette qualité siéger au parlement d'attente; comme orateur, parce qu'il a fait une Oraison Funèbre de feu la reine d'Espagne; comme ami de feu M. le Dauphin, parce qu'il a porté son cœur à Saint-Denis après sa mort;

comme un sujet qui n'est pas au bout de sa carrière, parce qu'il doit prêcher le jour que madame Louise prononcera ses vœux aux Carmélites de Saint-Denis, et par-dessus tout cela, comme sachant le latin, l'italien, l'anglais. « Vous vous êtes mis, dit-il au récipiendaire, à portée de découvrir tous les larcins, et vous êtes aussi instruit que des princes étrangers qui voyagent... » Savoir si ce ton burlesque convient au lieu, aux personnes, à la circonstance, c'est une autre question : ce qu'il y a de sûr, c'est que jamais peut-être on n'avait tant ri à une assemblée académique. « Vous vous êtes bien égayé sur mon compte, M. l'abbé, et vous avez bien amusé le public, lui dit en sortant le nouvel Académicien. — Ah! monseigneur, lui répondit l'abbé de Voisenon, je ne suis que Crispin rival de son maître. »

Les philosophes ont pris leur revanche par le choix de M. le prince de Beauvau et de M. Gaillard, pour les deux places qui vaquaient encore. Le premier ne pouvait pas éprouver d'obstacle en se mettant sur les rangs; le second ayant été la victime d'une bataille perdue par ses protecteurs, il était de leur honneur de lui procurer une des places qui restaient à remplir. Ces deux nouveaux académiciens ont été reçus le même jour.

M. le prince de Beauvau prononça son discours avec beaucoup de simplicité et de noblesse. Il avait connu particulièrement le président Hénault, à qui il succédait; il était donc plus en état qu'un autre de faire son éloge. Celui du roi devait se trouver dans le discours d'un homme de la cour que sa place de capitaine des Gardes attache particulièrement à Sa Majesté. M. le prince de Beauvau trouva aussi le moyen de faire d'une manière indirecte l'éloge de l'administration de son ami et de son

parent, M. le duc de Choiseul : il venait de passer quinze jours avec lui dans sa retraite de Chanteloup. Il est un des hommes de la cour qui a le plus de noblesse et de dignité sans raideur, et le public a témoigné à l'Académie, par ses applaudissemens, qu'un tel choix était fait pour l'honorer.

Ma foi, il ne m'est pas possible de m'accommoder de la réponse de M. l'abbé de Voisenon ; j'aime bien Arlequin, mais je ne me soucie pas de le trouver à l'Académie.... « Votre naissance est illustre, vous jouissez des honneurs qui vous sont dus ; » voilà de quoi flatter la vanité. « Vous vous placez au rang des gens de lettres ; » voilà de quoi flatter l'amour-propre.... Ce n'est que l'élévation dans la façon de penser qui fait sentir le besoin de termes assez nobles pour l'exprimer.... « Votre extrême exactitude ne vous rend imposant qu'en vous rendant irréprochable.... » Et notez que cette *exactitude imposante* roule sur l'obligation de ne jamais manquer le roi d'un moment ; c'est l'éloge d'un bon valet.... « Le prétendu bonheur d'un homme riche n'est jamais qu'en usufruit avec beaucoup de non-valeurs.... » Il lève ensuite, pour un moment, le rideau de la postérité : il y découvre une galerie ornée d'une infinité de cadres préparés pour les portraits des grands hommes. « Hélas ! dit-il, qu'il y a de cadres qui, dans ce siècle-ci, tomberont de vétusté à force d'attendre !.... » FIAT LUX ! J'avoue que ce jargon me paraît insupportable ; je m'en amuserais peut-être en lisant *Misapouf* ou *Tant mieux pour elle ;* mais dans un discours académique je cherche autre chose. L'abbé de Voisenon, pour trouver grace à mes yeux, a fini son persiflage par l'éloge de Madame la Dauphine. En parlant de cette charmante princesse, il

adresse à M. le prince de Beauvau ces vers de la tragédie de *Marianne :*

Et vous, vieillard heureux, qui suivez son destin,
Des serviteurs des rois, sage et parfait modèle,
Votre sort est trop beau ; vous vivrez auprès d'elle.

Le public a confirmé cet éloge par des battemens de mains redoublés.

Le discours de M. Gaillard est un peu long. Je n'aime pas ce serment prononcé avec beaucoup trop d'apprêt en face de l'Académie : les bons sermens sont ceux que l'honnête homme se prête à lui-même, sans emphase et sans témoins ; il n'en faut point pour se vouer à la justice et à la bienfaisance, pour se promettre de détester toujours les souplesses de l'intrigue, les bassesses de la flatterie, les fureurs de la satire. Un honnête homme fait tout cela sans avoir pris aucun engagement avec lui-même. Je n'aime pas non plus qu'on annonce dans un discours académique qu'on va traiter un sujet ; il faut le traiter sans l'annoncer ; cet avertissement est bon dans un sermon, parce qu'il prévient l'auditoire qu'il est temps de s'endormir. Mais, à cela près, le public a applaudi avec transport à plusieurs traits de ce discours pleins de cette noble franchise, de cette louable hardiesse qui caractérisent le citoyen. M. Gaillard est le premier d'entre les Quarante qui ait osé ne pas louer le cardinal de Richelieu sans restriction. Il distingue en lui le protecteur des lettres du ministre sévère, et même sanguinaire. Son éloge de l'abbé Alary, auquel il succédait, a infiniment plu, parce qu'il est simple et vrai ; et son discours a eu, à l'Académie et depuis qu'il est imprimé, le succès le plus complet.

M. l'abbé de Voisenon, dans sa réponse à M. Gaillard, était un peu moins *Misapouf* que dans les deux autres : ce n'est pas qu'on n'y trouve encore honnêtement d'antithèses, mais le ton en est moins burlesque. Quoi qu'il en soit, M. l'abbé *Misapouf* est une si drôle de chose et quelque chose de si aimable, qu'il n'y a pas moyen de se fâcher sérieusement contre lui.

M. Duclos, secrétaire perpétuel de l'Académie, a lu à cette séance une esquisse de l'Histoire de l'Académie Française depuis le commencement de ce siècle jusqu'à nos jours; il a repris l'Histoire de l'Académie à l'époque où l'abbé d'Olivet l'avait laissée. Cette esquisse ressemblait moins à la lecture d'un écrit qu'à une causerie pétulante et interrompue, mais très-piquante, par une foule d'anecdotes, et plus encore par les allusions continuelles à différens objets qui, quoique détournées et secrètes, n'échappèrent pas à une assemblée aussi éclairée et aussi clairvoyante que celle qui écoutait messieurs les Quarante. On applaudit à l'éloge de M. le duc de Nivernois, de M. le prince Louis de Rohan, coadjuteur de Strasbourg; mais lorsque l'académicien eut prononcé le nom de Lamoignon, toutes les mains partirent avec un tel transport qu'il ne fut plus possible de reprendre la parole de plus de dix minutes. M. de Lamoignon de Malesherbes, fils de l'ancien chancelier et premier président de la cour des aides qui vient d'être supprimée, se trouvait dans la foule des auditeurs, et le public voulut témoigner par ses acclamations, à cet illustre magistrat, le cas qu'il faisait de ses talens et de ses vertus. Cette lecture dura assez long-temps; mais quoiqu'elle ne fût pas également saillante, elle n'ennuya pas. Duclos n'est pas ennuyeux; il peut excéder quelquefois par sa pétu-

lance, par son ton dur et par sa vanité qui ne peut se cacher; mais quand cela ne dure pas trop, cela amuse. Duclos brilla dans le temps où l'esprit était devenu une affaire d'escrime; on se prenait corps à corps en présence d'un cercle dont les applaudissemens étaient pour le plus fort : ces espèces de tournois ont passé de mode, ce qui prouve qu'on a plus d'esprit véritable aujourd'hui qu'il y a trente ou quarante ans. L'hôtel de Brancas était alors ce que l'hôtel de Rambouillet était dans le siècle passé; mais cette société perdit avec le comte de Forcalquier son principal soutien, et après sa mort il n'en fut plus question. Madame la comtesse de Sandwick, que vous connaissez par les écrits de Saint-Évremont, et que nous avons vue mourir à Paris de notre temps, dans un âge fort avancé, femme qui avait infiniment d'esprit, et dont la conversation répondait parfaitement à sa célébrité, appelait les esprits de l'hôtel de Brancas *des esprits notés*. En effet, pour peu que vous les eussiez entendus siffler, vous les saviez par cœur. Mademoiselle Quinault, qui a long-temps joué les rôles de soubrette à la Comédie Française, et qui est aujourd'hui retirée à Saint-Germain, était un des arcs-boutans de l'hôtel de Brancas. Ces bureaux d'esprit n'étaient pas des temples consacrés à l'amitié; on y vivait des années entières à côté les uns des autres, on était même amis intimes sans s'aimer et souvent sans s'estimer.

Enfin avant-hier, M. l'abbé Arnaud, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, l'un des rédacteurs de la *Gazette de France*, fit son entrée à l'Académie Française. Le choix de cet académicien est l'ouvrage de M. Suard, son associé à la *Gazette de France*. Il ne s'est pas fait sans rencontrer beaucoup de difficultés. Le

public a trouvé l'abbé Arnaud sans titres pour aspirer à cette place; on a demandé : Qu'a-t-il fait? le *Journal Étranger*, et une *Gazette littéraire*, qui n'ont pu se soutenir dès que les principaux d'entre les gens de lettres ont cessé d'y contribuer, parce que les deux éditeurs associés, l'abbé Arnaud et Suard, étaient trop paresseux, trop attachés au monde, et à souper en ville, pour prendre les soins qu'exige un ouvrage périodique. La *Gazette de France?* Elle jouit du moins de la réputation qu'elle mérite, d'être la plus mauvaise gazette de l'Europe, et il ne dépend pas des éditeurs qu'il en soit autrement; mais il dépendrait d'eux de nous épargner ces *errata* continuels qu'ils sont obligés de faire d'un ordinaire à l'autre; mais il dépendrait au moins d'eux de ne pas faire assister le roi de Suède à la messe de sa chapelle royale de Stockholm, comme ils ont fait l'année dernière; ils seraient fort les maîtres de ne pas faire dire des prières dans toute l'étendue de la Suède pour le repos de l'ame du feu roi, comme il leur a plu de dire dans une des gazettes du mois courant : à ces bévues grossières, on voit du moins que les éditeurs ne relisent pas seulement les épreuves des feuilles dont ils enrichissent le public deux fois par semaine. Faut-il compter parmi les titres de l'abbé Arnaud quelques Mémoires qu'il a fournis au recueil des Mémoires de l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres? Mais, en cela, il a satisfait au devoir d'académicien, et l'on n'est agrégé à ce corps que pour faire ce travail, qui est d'ailleurs récompensé par les pensions dont on y jouit à titre d'ancienneté : si appartenir à ce corps était un titre pour entrer dans l'autre, tous les Académiciens de Belles-Lettres y auraient à peu près le même droit. Le véritable titre de l'abbé Arnaud

était la disette de sujets académiques. Le parti philosophique avait bien des griefs contre lui : il fut un temps où l'abbé Arnaud voulut faire fortune en calomniant les philosophes, et il n'est pas bien sûr aujourd'hui qu'il soit de leurs amis; il ne l'est que jusqu'aux services à recevoir inclusivement; mais il ne sera jamais assez maladroit pour prendre l'uniforme d'un corps qui n'est pas en faveur à la cour. Ces considérations rendaient beaucoup de philosophes peu disposés à favoriser les désirs de l'abbé Arnaud; mais la dextérité de son ami Suard a vaincu tous les obstacles. Aussi commence-t-il son discours par faire l'éloge de l'amitié, et par convenir que ses travaux littéraires furent partagés par un homme de lettres qui, dès long-temps, partage tout avec lui. Ce discours, en général, n'a pas fait un grand effet à l'Académie. L'auteur le lut avec trop de précipitation. L'éloge de M. de Mairan n'est guère que croqué, et cet académicien célèbre méritait bien un panégyrique plus soigné; c'était, ce me semble, le cas d'entrer dans quelques détails sur ses principaux ouvrages. L'abbé Arnaud a mieux aimé nous tracer une espèce de parallèle entre la langue grecque et la langue française, entre l'élocution d'Athènes et celle de Paris. Ce discours m'a paru sans résultat; quand l'orateur a fini, il n'en est rien resté, et l'on ne sait ce qu'on a entendu : cela vient du vague qui règne dans ses idées et dans sa tête. L'abbé Arnaud a un faux air de Diderot, mais c'est un bien faux air. Il n'en a certainement pas l'aménité, mais il en a la chaleur et l'énergie : on croirait qu'il en a le génie lumineux, mais on ne tarde pas à se désabuser. C'est une fusée qui a un instant d'éclat; elle s'élance en l'air, mais c'est pour vous replonger incontinent dans les ténèbres; au lieu que

lorsque Diderot s'élance, vous voyez une traînée de lumière à perte de vue; elle perce dans les régions supérieures, et si vous ne pouvez la suivre, ce n'est pas la faute de son jet, c'est la faiblesse de vos yeux qui en est la cause. D'où je conclus que M. l'abbé Arnaud n'est pas un Diderot, ce qui n'empêche pas qu'il n'ait pris séance à l'Académie Française.

M. de Châteaubrun, ancien maître d'hôtel de M. le duc d'Orléans, devait répondre, en qualité de directeur, au discours de M. l'abbé Arnaud; mais le bonhomme, âgé de plus de quatre-vingts ans, s'étant trouvé indisposé le matin, envoya son discours à l'Académie, et pria le secrétaire de le faire lire. M. d'Alembert se chargea de la fonction de lecteur, et le lut à merveille. Ce discours fut extrêmement applaudi : j'aurais voulu que le bon vieillard eût pu assister du moins à la séance, et jouir des applaudissemens du public. On trouva l'éloge de M. de Mairan mieux dans ce discours que dans l'autre, en ce qu'il appartient plus particulièrement à l'académicien à qui il est consacré, et qu'il finit par un parallèle en six lignes, très-bien senti, entre Fontenelle et Mairan.

La cérémonie de la réception finie, M. d'Alembert lut une épître de M. Saurin sur les malheurs attachés à la vieillesse. L'auteur, qui y touche, était présent. Ce morceau reçut les plus grands applaudissemens; il fut lu avec une singulière magie. Cela ressemble, pour le sombre et le noir qui y règnent, à une *Nuit* d'Young. Il m'a paru qu'il y avait de beaux vers, et c'est l'essentiel. On n'est pas en droit de chicaner un poète sur le sujet; il lui a plu d'être noir, sombre, mélancolique; et s'il a bien été tout cela, vous n'avez rien à lui dire : son projet n'était pas de vous faire marcher sur des roses. Malgré

cette apologie, on a reproché à M. Saurin de n'avoir pas traité son sujet à charge et à décharge; et l'on a dit qu'en peignant les dédommagemens et les consolations de la vieillesse, il aurait eu occasion de varier ses tons et même de rendre ceux du malheur plus terribles par le contraste. Il peint la vieillesse de M. de Voltaire, mais comme exception de la règle. Il a fini par jeter des fleurs sur la tombe de feu M. Trudaine, intendant des finances. Cette épître sera imprimée l'hiver prochain avec d'autres morceaux de l'auteur.

Il vous souvient sans doute que sur la plainte de M. Séguier, M. le chancelier ferma la bouche de M. Thomas l'année dernière après la réception de M. l'archevêque de Toulouse; il vient de la lui rouvrir; c'est-à-dire que la défense qui avait été faite à M. Thomas de lire désormais dans les séances publiques de l'Académie a été levée. L'Académie, pour ne plus s'exposer à ces sortes de désagrémens, fera dorénavant examiner par un comité particulier les morceaux destinés aux lectures publiques. En conséquence M. Thomas lut un long fragment de son *Essai sur le caractère, les mœurs et l'esprit des femmes dans les différens siècles*, qui sera aussi imprimé l'hiver prochain. Cela parut long et ennuyeux; on ne trouva rien de neuf ni de piquant dans le fond et dans les idées, et la manière parut excédante et d'une monotonie insupportable. Pour traiter de pareils sujets, il faut employer tous les genres de style avec une flexibilité et une grace que M. Thomas n'aura jamais; aussi cette lecture tant négociée, tant attendue depuis six mois, ne fit-elle pas l'effet dont l'auteur s'était flatté.

Nous venons de perdre un amateur des arts dans la

personne de M. de Bachaumont, mort à l'âge de plus de quatre-vingts ans. On a de lui quelques brochures sur des ouvrages de peinture, mais ces brochures sont oubliées depuis long-temps. C'est lui qui acheta, il y a quinze ou dix-huit ans, cette colonne de l'hôtel de Soissons où l'on a construit depuis la halle aux blés, monument passablement mesquin de la régence de Catherine de Médicis. Elle l'avait fait ériger pour observer le cours des astres; les créanciers du prince Carignan la voulurent démolir, M. de Bachaumont l'acheta pour la conserver à la postérité. Lorsque la ville acquit le terrain de l'hôtel de Soissons pour y construire la halle, il me semble qu'elle remboursa les frais de la colonne à M. de Bachaumont, et qu'elle la laissa subsister dans le coin de ce terrain qu'elle occupait depuis près de deux cents ans. Bachaumont vivait depuis sa jeunesse dans la société de madame Doublet, dont il avait été l'amant, si je ne me trompe. Cette société avait été long-temps célèbre à Paris. On y était janséniste, ou du moins très-parlementaire, mais on n'y était pas chrétien; jamais croyant ni dévot n'y fut admis, si ce n'est peut-être M. de Foncemagne. Nous en avons vu mourir successivement les membres les plus illustres, les Falconet, les Mirabaud, les Mairan; tous ont atteint le terme le plus reculé de la vie humaine, et sont morts avec la tranquillité des justes. Madame Doublet a survécu à tous ses amis; elle a aujourd'hui plus de quatre-vingt-dix-sept ans, et ce n'est que depuis très-peu de temps que son esprit s'est ressenti du fardeau des années. Elle s'était logée dans un appartement extérieur du couvent des Filles-Saint-Thomas, et elle y a passé quarante ans de suite sans sortir de sa chambre, ne se souciant pas de

faire aucun acte de religion. Aujourd'hui qu'elle est sourde, et que sa tête n'y est plus, on est parvenu à lui faire faire ses pâques, peut-être pour la première fois depuis sa première communion. Au reste, on n'affichait pas dans sa maison cette liberté de penser philosophique; on s'en servait sans en jamais parler : on donnait la principale attention aux nouvelles. Madame Doublet en tenait registre; chacun en arrivant lisait la feuille du jour et l'augmentait de ce qu'il savait de sûr (1). Les valets copiaient ensuite ces bulletins, et s'en faisaient un revenu en les distribuant au public; et à cet égard la société de madame Doublet s'était attiré l'attention de la police, surtout dans les temps de brouilleries entre la cour et les parlemens. On dit que Bachaumont a été fort aimable dans sa jeunesse, mais je ne l'ai connu que vieux, radoteur et automate : il devait avoir été d'une très-jolie figure. Il était riche, et ayant toujours vécu en épicurien, dans la paresse, dans l'oisiveté, n'ayant d'autres affaires au monde que le soin de ses plaisirs, de la bonne chère et de la sensualité, il n'est pas étonnant que les facultés de son ame se soient si tôt éclipsées. Quand on lui a parlé, dans ses derniers momens, des consolations de l'Église, il a répondu qu'il ne se sentait pas affligé; malgré cela on fit venir un prêtre qui ne put jamais tirer autre chose du mourant que *Monsieur, vous avez bien de la bonté*. M. le duc de Nevers avait inventé une perruque à longue chevelure; mais il n'a

(1) C'est le recueil de ces nouvelles qui a été imprimé depuis sous le titre de *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la république des lettres en France*, et qu'on désigne plus généralement par celui de *Mémoires de Bachaumont*. Ils forment 36 vol. in-12; mais on en annonce une nouvelle édition annotée et débarrassée du fatras qui encombre cette collection, en 10 volumes in-8°. Ce travail ne pouvait être mieux confié qu'à M. J. Ravenel.

eu d'imitateurs en France que M. de Bachaumont et M. de Voltaire : des trois porteurs il ne reste aujourd'hui que ce dernier.

JUIN.

Paris, juin 1771.

Il est mort au mois de février dernier, dans le village de Vitry, situé à une lieue de Paris, entre cette capitale et Choisy, une femme âgée de plus de quatre-vingts ans, qui occupait une petite maison depuis plusieurs années, et y vivait dans la plus profonde retraite. Le roman qu'on a débité sur son compte est des plus incroyables, et, bien loin d'avoir aucun caractère d'authenticité, il a au contraire toutes les marques de réprobation qu'un récit puisse renfermer; cependant il s'est trouvé ici depuis long-temps assez généralement répandu, et il s'est renouvelé à l'occasion de la mort de l'héroïne. On a fait, au mois d'avril dernier, la vente de ses effets, et beaucoup de curieux et d'oisifs se sont rendus à Vitry pour assister à un inventaire qui avait excité leur attention. Ce qu'il y a de sûr, c'est que l'héroïne du roman vivait à Vitry, entièrement isolée; elle n'allait chez personne et ne recevait personne chez elle, et le soin constant qu'elle prit pour rester obscure favorisait infiniment les bruits qui couraient sur son compte. Quoi qu'il en soit, voici une relation qu'on fabriqua à son sujet il y a environ dix ans, et que sa mort a fait renouveler depuis quelques mois.

Conte qui n'en est pas un.

« Personne n'ignore que le Czar Pierre-le-Grand eut un fils indigne de lui, à qui il fit épouser la princesse d'Allemagne la plus accomplie, de la maison de Brunswick, sœur de l'impératrice femme de Charles VI.

« Le caractère du Czarowitz ne fut pas adouci par les graces, la vertu et l'esprit de cette princesse. Il la maltraitait souvent, et, chose incroyable! il l'empoisonna jusqu'à neuf fois; mais elle fut toujours secourue si à propos et si efficacement, qu'elle en revint. Ce monstre, voulant consommer son crime à quelque prix que ce fût, lui donna un jour de si furieux coups de pied dans le ventre, qu'elle tomba évanouie et noyée dans son sang, parce qu'elle était grosse de huit mois.

« Les femmes accoururent, et le barbare Czarowitz partit pour se rendre à une maison de campagne, bien persuadé qu'il apprendrait sa mort le lendemain. Malheureusement pour cette princesse, le Czar était alors dans une de ces tournées qu'il a faites dans toute l'Europe : éloignée et du Czar et de sa propre famille, la princesse se voyait livrée à un prince féroce, maître absolu dans une cour esclave, au moment de succomber sous le fer et le poison, et ne pouvant fuir, parce qu'elle était gardée dans son palais comme dans une prison.

« Dans cette extrémité, elle tira parti des cruels traitemens qu'elle avait soufferts, en se servant d'un moyen que lui suggéra la comtesse de Konigsmark, mère du maréchal de Saxe : ses femmes furent gagnées, et on la supposa morte. On la mit promptement et secrètement dans une bière, pour dérober au public, disait-on, la connaissance des mauvais traitemens qu'elle avait reçus

la veille du Czarowitz. On manda sa mort à son époux, qui ordonna de l'enterrer bien vite et sans cérémonie; les courriers furent dépêchés, et toute l'Europe porta le deuil d'une bûche.

« Cependant la princesse se sauva avec un vieux domestique de confiance que lui donna la comtesse de Konigsmark, et vint à Paris, où elle se tint cachée quelque temps; mais, craignant toujours d'être reconnue, elle partit pour la Louisiane avec ce domestique qui passait pour son père, et une femme pour la servir.

« A son arrivée dans cette colonie, elle excite bientôt la curiosité et l'admiration de tous les habitans.

« Un officier, nommé d'Auban, la reconnaît. Il avait sollicité autrefois de l'emploi à Pétersbourg, et y avait vu tous les jours la princesse. Tout incroyable que lui paraît cet événement, il ne peut en douter. Il a la prudence de n'en rien témoigner, et cherche à se rendre utile à ce père, qui se dit Allemand, et prétend avoir une somme suffisante pour former un petit établissement. D'Auban se charge de tout, réunit ses fonds aux fonds de cette étrangère, achète des esclaves, et monte une habitation en société.

« Enfin il n'y peut plus tenir; et un jour, plein de tendresse et d'admiration, il avoue à la princesse qu'il la connaît. Le premier mouvement de cette infortunée fut celui du désespoir; mais, se rassurant sur l'épreuve qu'elle avait faite de la prudence de d'Auban, elle lui en marque sa reconnaissance, et lui fait jurer qu'il gardera inviolablement ce funeste secret. Quelque temps après, les gazettes d'Europe apprirent la catastrophe arrivée en Russie, et la mort du Czarowitz. La princesse, morte civilement en Europe, ne voulut plus y retourner.

Son vieux domestique venait de mourir : l'amour de M. d'Auban, quoique couvert du voile de l'attachement et du respect le plus profond, n'avait pas échappé à sa pénétration; elle n'avait que lui pour consolateur et confident; elle en fit son mari.

« La voilà donc femme d'un capitaine d'infanterie dans les troupes de la Louisiane, possédant pour tout bien une habitation de dix-sept à vingt nègres, entourée de gens de toute espèce, et dont la plupart étaient l'écume du genre humain, comme c'est l'ordinaire des colonies nouvelles; oubliant parfaitement qu'elle était d'un rang auguste, qu'elle avait eu pour mari l'héritier présomptif d'un empire limitrophe de la Suède et de la Chine, que sa sœur était impératrice d'occident, et ne s'occupant que de son mari, avec qui elle partageait les travaux qu'exigeait leur situation. Ce tableau est, je crois, le plus attendrissant qui ait jamais été présenté aux yeux de l'univers. Madame d'Auban devint grosse, et accoucha d'une fille qu'elle nourrit elle-même, et à qui elle apprit l'allemand avec le français, pour qu'elle pût un jour se souvenir de son origine. Elle vécut dix ans de cette manière; plus contente mille fois qu'elle ne l'avait été dans le palais impérial de Pétersbourg, et plus heureuse peut-être que sa sœur dans celui des Césars. Au bout de ce terme, M. d'Auban fut attaqué de la fistule; et la princesse, alarmée sur le succès d'une opération qui n'était pas familière aux gens du pays, vendit son habitation, et vint à Paris, où elle fit traiter son mari, le soigna, et se conduisit à son égard comme l'épouse la plus tendre. Lorsque sa guérison fut assurée, ils songèrent à leur subsistance et à celle de leur petite fille; car les fonds qu'ils avaient rapportés d'Amérique n'étaient pas suffi-

sans pour les rassurer sur l'avenir. Le mari s'adressa à la compagnie des Indes. Pendant qu'il sollicitait, madame d'Auban allait se promener de temps en temps avec sa fille aux Tuileries, ne croyant pas désormais pouvoir être reconnue. Un jour qu'elle y causait avec sa fille en allemand, le maréchal de Saxe se trouva derrière elle, et entendant parler la langue de son pays, il s'approche de la petite fille, la mère lève la tête, et le maréchal recule d'effroi et de surprise. La princesse ne fut pas capable de cacher son trouble dans ce premier moment; elle prit le parti de se confier à lui et de lui conter ses aventures, ainsi que la part que madame de Konigsmark y avait eue; elle lui demande en même temps de lui garder le plus profond secret.

« Le maréchal le promit, mais se réserva de le confier au roi. La princesse y consentit, sous la condition qu'il ne le dirait que dans trois mois; et le maréchal s'y engagea. Elle lui permit de venir la voir de temps en temps, sans suite et le soir seulement, pour n'être pas remarqué. Enfin, la veille du jour où, en conséquence de sa première conversation, il devait aller à Versailles rendre compte au roi, il fut chez la princesse pour la prévenir; mais il apprit par la maîtresse de la maison que madame d'Auban était partie depuis plusieurs jours pour l'île de Bourbon, dont son mari avait obtenu la majorité : le maréchal alla sur-le-champ faire part au roi de cette aventure inouïe. Le roi envoya chercher M. de Machault, et, sans lui en expliquer le motif, lui ordonna d'écrire au gouverneur de l'île de Bourbon de traiter madame d'Auban avec les plus grands égards. Quoiqu'en guerre avec l'impératrice-reine de Hongrie, Sa Majesté lui écrivit de sa main pour l'informer du sort de sa tante.

L'impératrice-reine remercia le roi, et lui adressa une lettre pour la princesse, dans laquelle elle l'invitait de venir auprès d'elle, mais en lui imposant la loi d'abandonner son mari et sa fille, dont le roi se réservait de prendre soin. La princesse se refusa à de pareilles conditions. Elle resta à Bourbon jusqu'à la fin de 1757, que son mari mourut. Elle avait perdu sa fille quelque temps auparavant; et ne tenant plus à rien au monde, elle revint à Paris se loger à l'hôtel du Pérou, en attendant qu'elle pût se renfermer dans une communauté religieuse où elle se proposait de vivre dans la retraite, uniquement occupée de ses derniers malheurs, les seuls dont elle conservât un souvenir douloureux. On prétend que l'impératrice-reine lui a fait depuis une pension de 45,000 liv., dont cette admirable princesse emploie les trois quarts au soulagement des pauvres, dans la retraite qu'elle a choisie depuis le commencement de l'année 1760.

« Rien n'est plus vrai que le fond de cette histoire; il serait très-intéressant d'en connaître les circonstances et les détails; Paris est plein de gens qui ont connu madame d'Auban. »

Voilà le roman tel qu'il s'est débité; plusieurs circonstances en décèlent la fausseté. Je n'ai pas ouï-dire que la comtesse de Konigsmark ait jamais été en Russie; j'ai bien lu que son amant, le roi Auguste, l'envoya au-devant de son vainqueur Charles XII, et que ce jeune monarque rebroussa chemin pour ne point s'exposer au danger de la voir, ni à la nécessité d'un refus impoli. Si j'ai la mémoire fidèle, le comte de Saxe n'a été en Russie, pour la première fois de sa vie, qu'en 1727, c'est-à-dire environ huit ou dix ans après la catastrophe de l'infortuné fils de Pierre-le-Grand, indigne

sans doute d'un tel père, et plus indigne encore d'être l'arbitre d'un grand empire. Le comte de Saxe n'aurait donc pu voir la princesse dont on expose ici la destinée, que dans sa première jeunesse, à la cour de Brunswick, supposé qu'il y ait été : comment l'aurait-il reconnue à la première vue, après un laps de temps si considérable, et dans une rencontre où rien ne devait le mettre sur la voie d'un aussi étrange secret? il est inutile de s'étendre sur les autres détails équivoques de ce récit, et il est bien plus aisé de s'imaginer que quelque oisif ait voulu se jouer de la crédulité publique, en composant ce roman comme il a pu, que de concilier toutes les contradictions qui s'y trouvent. Ces sortes de mensonges sont d'autant plus sûrs de leur succès, qu'il est impossible de rien éclaircir ou de rien constater à Paris. Tout est vrai ici pendant vingt-quatre heures; les choses les plus hasardées, les plus fausses même se débitent avec une assurance et une chaleur qui ne souffrent pas le doute le plus léger; le lendemain elles sont oubliées avec la même facilité qui leur a donné vogue la veille, et toute enquête serait inutile, parce qu'on la ferait auprès de sourds qui n'ont des oreilles que pour la nouvelle du jour, et qui n'ont conservé aucun souvenir de celle de la veille. Tout ce que j'ai pu savoir à l'égard de madame d'Auban, c'est que M. de Sartine n'en avait jamais entendu parler, ce qui ne fortifie pas, à beaucoup près, l'authenticité de ses aventures (1). Il est bien vrai qu'elles sont antérieures au temps où ce digne magistrat s'est trouvé à la tête de la police; mais il n'est pas naturel

(1) Grimm revient sur le roman de cette aventurière au mois de novembre suivant. D'Alembert, dans sa lettre du 8 novembre 1771, en entretient Frédéric, qui lui répondit à ce sujet le 30 du même mois. D'Alembert la nomme *madame Maldack*.

qu'il n'y soit resté aucune notice sur un personnage aussi intéressant et aussi singulier.

Observation de M. Diderot sur le Discours de réception de M. l'abbé Arnaud.

J'ai lu le discours de l'abbé Arnaud. Nulle grace dans l'expression; pas une miette d'élégance; un ton dur et voisin de l'école. Si vous parlez d'harmonie, soyez harmonieux; c'est sous peine de passer pour un aveugle qui parle de couleur. Quand on se rappelle ou le nombre de Fléchier, ou le charme de Massillon, ou la hauteur et la simplicité de Bossuet, ou la facilité et la négligence de Voltaire, on est choqué du ramage sourd et rauque de l'abbé Arnaud. Il tourne sans cesse dans le même cercle d'idées sur les langues. Ce qu'il dit sur la comparaison de la nôtre avec le grec et le latin n'a pas même le mérite d'être répété avec avantage. Et puis de petits écarts étrangers au sujet, qui décèleraient de la pauvreté et de la richesse déplacée. Par exemple, à quoi bon ce parallèle de l'œil et de l'oreille? Il ne manque là-dedans que quelques termes surannés pour nous donner un bon exemple de la rusticité d'un idiome qui commence à se polir. Je croyais que l'abbé pensait davantage. Autrefois il bouillait, aujourd'hui il me cahote; c'était du feu et de la fumée épaisse, à présent le bruit d'une mauvaise voiture.

Le désœuvrement et le goût de la nouveauté ont donné, depuis trois ans, une vogue passagère à ce qu'on a très-ridiculement nommé des *vauxhalls* en France. Un artificier nommé Torré ayant imaginé de donner au public, pour son argent, deux fois par semaine, des feux d'artifice sur le boulevard du Temple, fut troublé

dans son entreprise par les possesseurs des maisons du voisinage, qui, indépendamment de l'incommodité du bruit, se plaignaient du danger auquel cet établissement les exposait. La police défendit ces feux, et Torré, écrasé de dettes qu'il avait contractées dans l'espérance des plus grands profits, imagina d'élever sur son terrain des salles de bal, des cafés, des boutiques de modes, et obtint la permission d'y assembler deux fois par semaine le public, depuis cinq jusqu'à dix heures du soir, en faisant payer à l'entrée trente sous par tête. La nouveauté et la compassion pour un pauvre diable abîmé de dettes, sans sa faute, firent prodigieusement réussir cette entreprise, qu'il appela *Vauxhall*, quoiqu'elle n'eût rien de commun avec le vauxhall de Londres. Bientôt on vit s'élever de toutes parts des vauxhalls qui tombèrent aussi rapidement que le premier avait réussi. On en bâtit un à la foire Saint-Germain pour servir durant la foire depuis le mois de février jusqu'à Pâques de chaque année. Celui-ci, pour se préserver d'une ruine trop prompte, imagina de faire chaque fois une loterie d'un seul lot de cinquante écus pris sur la recette. Il faut dire à la honte du public que ce moyen bas réussit pendant un hiver entier, et attira une foule prodigieuse au Vauxhall de la foire. Bientôt il se forma une compagnie nombreuse et riche qui, s'assurant de l'appui d'une protection puissante, ambitionna le privilège exclusif des vauxhalls de Paris. Elle forma le projet le plus insensé qu'on eût encore vu; elle acheta, à des frais énormes, un terrain considérable à l'extrémité du faubourg Saint-Honoré au Roule sur les Champs-Élysées; elle y bâtit, à des frais plus énormes encore, un édifice immense, et dépensa ainsi près de deux millions pour y recevoir

deux fois par semaine les oisifs de Paris, à trente sous par tête. On a fait le 23 du mois dernier l'ouverture de cette magnifique boutique, que l'on a consacrée sous le nom de *Colisée*, parce qu'on a en effet copié la fameuse rotonde de Rome qui porte ce nom.

On descend dans les Champs-Élysées à une grille qui donne entrée dans une vaste cour circulaire, décorée des deux côtés par une colonnade en treillage d'ordre dorique, laquelle forme une galerie couverte pour arriver au bâtiment sans incommodité en temps de pluie. Quand on a traversé cette cour, on se trouve à la façade formée de quatre colonnes d'ordre dorique et surmontée d'un attique décoré en pilastres et couronné par un fronton en treillage. On monte par quatre ou cinq marches, et l'on se trouve dans un premier vestibule orné de colonnes d'ordre toscan. Aux deux côtés de ce vestibule, il y a deux escaliers qui conduisent jusqu'en haut sur la plate-forme qui règne tout autour du bâtiment, et d'où, par parenthèse, la vue est fort belle. De ce premier vestibule, en marchant droit devant soi, on passe dans un second qui forme une double galerie dans les entre-colonnemens de laquelle on a placé des boutiques de marchands. De ce vestibule, on passe dans le principal et immense salon en rotonde formé par seize colonnes d'ordre corinthien de quatre pieds de diamètre : voilà l'entrée du côté du midi. Supposez à peu près les mêmes vestibules et les mêmes entrées du côté du nord, de l'orient et de l'occident; supposez tout autour de ce salon une galerie de dix pieds de large, d'où l'on descend aux quatre côtés, par cinq ou six marches, dans le salon qui reçoit son jour d'une lanterne qui se trouve au haut de la coupole ornée en mosaïque. Cette coupole

est soutenue par autant de cariatides qu'il y a de colonnes; ces cariatides, qui sont d'or, sont droites, courtes, et ont l'air de poupées de Nuremberg quand on les compare au fardeau qu'elles ont à soutenir. Indépendamment de la galerie basse qui règne autour du salon, il y a encore deux galeries circulaires supérieures d'où l'on peut voir ce qui se passe dans la rotonde : l'une est placée dans la corniche des seize colonnes; l'autre au-dessus, et plus reculée, circule derrière les cariatides. Ces galeries, auxquelles l'on monte par les mêmes escaliers qui conduisent des quatre côtés à la plate-forme, communiquent de plain-pied à une infinité de salles attenantes dont on ne saurait deviner l'usage.

Cela est magnifiquement et tristement beau, parce qu'on n'a employé, pour la décoration intérieure, que l'or, le vert et le rouge les plus ternes; mais cela est surtout absurde par le défaut de jugement qui a présidé à toute cette entreprise. D'abord, l'immensité du lieu le fera toujours paraître désert, quand même on s'y porterait avec la plus grande affluence; elle entraînera une dépense et un service journaliers qui absorberont la plus grande portion des profits. Ni l'édifice en général, ni ses différentes parties, n'ont aucun but; on ne sait ni ce que l'architecte s'est proposé, si ce n'est de copier une rotonde, ni à quel usage il destine tous les détails de ce superbe et immense édifice. D'ailleurs, nul ensemble, nulle liaison; chaque pièce forme, pour ainsi dire, un lieu isolé : c'est le projet le plus mal combiné, le plus follement conçu qui ait jamais été entrepris. Il est remarquable qu'on ait construit en même temps, et à des frais immenses, une salle d'opéra pour la cour à Versailles, où il n'y a que quatorze cents places, et un

Colisée pour Paris, qui n'aura jamais l'air plein, à moins que, conformément à l'esprit évangélique, on ne force les boîteux et les éclopés d'entrer (1). On avait élevé au milieu de la rotonde un massif sur lequel on avait placé les trois Graces adossées ensemble; elles soutenaient une espèce de lustre de cristal en forme d'if qui devait servir la nuit à éclairer le centre de la rotonde; sous le groupe des Graces était placée la musique, que le grand éclat du lustre, répandu tout autour, confinait dans la plus entière obscurité. Cette présentation avait si parfaitement l'air d'un catafalque, qu'il a fallu la supprimer entièrement; on a divisé depuis la musique en deux orchestres dans l'entre-colonnement de la rotonde.

Les bosquets nouvellement plantés du côté de l'occident ne peuvent encore être d'aucun agrément. Du côté du nord on a bâti un cirque dans l'enceinte duquel il y a un bassin d'eau sur lequel on se propose de donner le spectacle de la joute : en conséquence on a défendu celui que les bateliers donnaient les années précédentes à la Râpée sur la Seine. On a pareillement défendu à Torré d'ouvrir son Vauxhall; on a voulu forcer Comus (2) et tous les spectacles du boulevard de se transporter au Colisée, on a été jusqu'à former le projet de couper et d'abattre les arbres du boulevard pour obliger le public de se promener aux Champs-Élysées; tant cette entreprise absurde et irréfléchie est protégée; et malgré tout cela, les entrepreneurs et les intéressés seront ruinés, ainsi que tout le monde l'a prévu; et comme ils sont solidaires, plusieurs actionnaires ont déjà offert de céder leur intérêt pour rien, et de payer encore une

(1) *Compelle intrare.* Luc, XIV, 23.

(2) Escamoteur célèbre.

somme de six mille francs à celui qui serait tenté de se mettre en leur lieu et place. Il est impossible que cette entreprise se soutienne; la situation du Colisée hors de la ville, à portée de personne sur un chemin qui ne mène à rien, et à une distance si éloignée des abris, dans un pays où les mauvais temps sont si fréquens, suffirait seule pour faire échouer le spectacle le plus attrayant. La curiosité y fera aller tout le monde une fois, mais personne n'y retournera, d'autant que le lieu est si vaste et si éparpillé qu'on ne peut même s'y donner un rendez-vous, ni se promettre de s'y rencontrer (1).

(1) Le Colisée fut d'abord construit pour servir aux fêtes données à l'occasion du mariage du Dauphin; mais il ne put être terminé pour cette époque. Quoique non entièrement achevé, il fut ouvert au public le 22 mai 1771. Les jardins, les cours et bâtimens occupaient une surface de seize arpens environ. L'acquisition de ce terrain, et surtout les constructions, avaient entraîné des frais énormes. « Les entrepreneurs, » dit M. Dulaure dans son *Histoire de Paris* (règne de Louis XV), « avaient plusieurs fois trompé l'attente du public, en lui promettant des jouissances qu'ils ne lui donnaient point. Ils épuisaient leur imagination à créer et à promettre des spectacles étonnans qui n'étonnaient pas. Les entrepreneurs s'étaient trompés eux-mêmes : ils avaient compté sur une dépense de sept cent mille livres, elle s'éleva à 2,675,500 liv.

« La demoiselle Lemaure, célèbre cantatrice, fit pendant quelque temps l'agrément du Colisée... ; on imagina en 1772 de faire venir d'Angleterre des coqs que l'on ferait combattre, puis on renonça à ce projet. En 1773, on essaya de donner des joutes sur les eaux croupies du bassin. En 1776 et 1777, on y fit des expositions de tableaux; les entrepreneurs du Colisée promirent des prix aux artistes dont les ouvrages seraient jugés dignes de les obtenir. M. d'Angivilliers s'opposa à ces expositions, qui commençaient à être goûtées par le public. Alors le Colisée fut réduit à des danses et à des feux d'artifice.

« En 1778, on attendait au mois de mai l'ouverture du Colisée; elle n'eut point lieu. Le peu de solidité de l'édifice nécessitait des réparations et de grands frais; les créanciers s'y opposèrent. Le Colisée fut fermé pour toujours.

« Vers l'an 1780, on démolit le Colisée, et l'emplacement fut vendu. On y ouvrit la rue d'Angoulême ou de l'Union, et, vers l'an 1784, celle de Ponthieu. Plusieurs maisons particulières ou guinguettes y furent construites depuis. »

Les fêtes qu'on a données à Versailles à l'occasion du mariage de M. le comte de Provence (1), se sont bornées à un fort petit, mais fort joli feu d'artifice dirigé par Torré, suivi d'une petite illumination dans le parc. Le festin royal et le bal paré ont eu lieu suivant l'usage, excepté que les princes du sang protestans ne se sont pas trouvés au premier, et que mademoiselle de Lorraine n'a pas paru au bal, ce qui a prévenu la dispute du menuet (2); en revanche la marquise de Marigny, femme du frère de feu madame de Pompadour, a été une des premières qui ait dansé le menuet parmi les femmes de qualité. En fait de spectacles, on a donné deux représentations de *la Reine de Golconde*, opéra de MM. Sedaine et Monsigny; M. Mondonville a fait les paroles et la musique d'un opéra intitulé *Les Projets de l'Amour*, qu'on a représenté sur le théâtre de la cour le 29 mai, et qui doit être joué une seconde fois sous peu de jours. On doit aussi donner la tragédie de *Gaston et Bayard*, et à cette occasion M. de Belloy a obtenu une pension de douze cents livres, qui serait très-bien reçue si c'était l'usage de les payer. Dans tout cela il n'y a eu que l'opéra de Mondonville de nouveau; mais il est tombé si à plat, qu'il est fort douteux qu'on ose jamais le risquer sur le théâtre de Paris. On est généralement d'accord qu'en fait de dose d'ennui on n'en a jamais servi à aucun roi très-chrétien, de glorieuse mémoire, une aussi forte que celle qui a été administrée à Sa Majesté mercredi dernier, par Scaramouche-Mondonville, sous l'étiquette de *Projets de l'Amour*. L'abbé

(1) Depuis Louis XVIII; il venait d'épouser Marie-Joséphine-Louise de Savoie, princesse de Sardaigne, qui mourut le 13 novembre 1810.

(2) Voir tom. VI, p. 448 et suiv.

de Voisenon, ancien ami du musicien, est véhémentement soupçonné d'avoir trempé dans le projet des paroles; mais il ne m'est pas possible de le croire; Mondonville a bien tout ce qu'il faut pour être l'auteur unique de ce recueil de pauvretés et de platitudes; il est d'ailleurs en usage de faire les paroles de ses opéra, et ce qu'il a fait en ce genre ne dément pas ses nouveaux essais.

On vient de publier un prétendu *Tableau philosophique de l'Esprit de M. de Voltaire, pour servir de suite à ses ouvrages et de Mémoires à l'histoire de sa Vie* (1). On dit que cette détestable rapsodie est d'un nommé Sabatier qui, pour gagner quelque argent, a voulu ramasser les pièces de toutes les querelles, les factums de tous les procès que M. de Voltaire a eus dans le cours de sa vie avec plusieurs écrivains connus, et surtout avec une foule de gredins littéraires. Il a continuellement entrelardé son récit d'injures et de platitudes contre le patriarche de Ferney; et quoique la malignité ne soit pas difficile quand il s'agit de déchirer, surtout ceux qui brillent au premier rang, Sabatier s'est si mal acquitté de son méchant métier, qu'il est impossible de lire sa rapsodie. S'il avait eu un peu de gaieté, il aurait pu faire un ouvrage à nous faire mourir de rire: car il y a dans toutes les attaques et défenses de M. de Voltaire contre ses ennemis tant de traits plaisans, tant de saillies, tant de verve, tant de gaieté maligne, tant de folies, tant d'importance et d'enfance, qu'un rédacteur plaisant vous aurait dilaté la rate outre mesure. Au lieu de nous faire rire, Sabatier a fait le libelle le plus plat et le plus triste de l'année. On dit que La Beaumelle a

(1) Genève, Cramer, 1771, in-8° et in-12.

fourni son article et celui de Maupertuis. Ce La Beaumelle se trouve à Paris depuis l'année dernière, et il doit à la protection de madame la comtesse du Barry d'être placé au nombre des gens de lettres attachés à la Bibliothèque du Roi, et de jouir de la pension vacante par la mort de M. l'abbé Alary. Je crois que cette faveur obtenue fera plus de peine à M. de Voltaire que toutes les injures du *Tableau philosophique*. Au reste, comme il n'y a pas de si méchant livre où l'on ne puisse apprendre quelque chose, j'ai appris dans celui-ci pourquoi le patriarche a toujours nié si obstinément que Saint-Hyacinthe soit l'auteur du *Chef-d'œuvre d'un Inconnu*, quoique cette plaisanterie soit certainement de lui; c'est que Saint-Hyacinthe y avait ajouté une anecdote satirique contre M. de Voltaire (1); mais comme il n'y avait pas mis de nom, il eût été plus sage de ne s'y pas reconnaître, et cette histoire, vraie ou fausse, serait tombée d'elle-même. Il est vrai que la passion ne s'allie guère plus avec la sagesse que le jour avec la nuit; elle ne s'allie pas davantage avec la justice et l'équité. On ne saurait nier que M. de Voltaire ne se soit permis de tout temps les assertions les plus hasardées, et, tranchons le mot, les plus fausses contre ses adversaires. Tout ce qu'on peut dire à cet égard pour sa justification, c'est qu'il n'a presque jamais été agresseur; mais le premier acte d'hostilité commis envers lui, il n'a plus mis de bornes à sa vengeance.

Palissot n'ayant pu obtenir l'année dernière la permission de la police pour faire jouer son *Homme dangereux*, comédie en vers et en trois actes, est allé le faire

(1) *La Déification de l'incomparable docteur Aristarchus Masso.*

imprimer à Genève, *avec un petit Commentaire à l'usage de ceux qui les aiment*. Dans ce petit commentaire, il rend compte des obstacles qu'il a éprouvés de la part de la police, et qui l'ont forcé de renoncer aux honneurs du théâtre; il expose ensuite le but de sa pièce, son projet de se mettre lui-même sur la scène, et de s'y traduire comme un franc maraud qui joue un rôle méprisable, afin de donner à ses ennemis les philosophes le change sur l'auteur; ils auraient sans doute fait réussir la pièce, parce que l'antagoniste de la philosophie y joue un vilain rôle; et quand la pièce aurait été aux nues, Palissot s'en serait déclaré l'auteur, et ses ennemis seraient morts de confusion et de désespoir d'avoir contribué à son succès. Voilà son plan politique tel qu'il l'expose lui-même dans une lettre à M. de Sartine, imprimée à la suite de la pièce. On ne peut guère voir plus de méchanceté, plus d'envie de nuire, plus d'extravagance et plus de folie que dans ce projet et dans la manière dont l'auteur le développe; il ne manque qu'un grand talent à Palissot pour être un homme véritablement dangereux. Mais quoiqu'il écrive avec facilité, il n'a point d'idées, il est ignorant, il n'a point de coloris, il n'a point de trait; et doué du plus haut degré de malignité, il trouve le secret d'être écrivain ennuyeux. Il répète toujours la même chose, savoir que le drame et la comédie larmoyante sont des monstres qu'il faudrait étouffer sur le théâtre; qu'il faudrait faire des pièces comme Molière; que le genre de la satire est utile, et même indispensablement nécessaire; qu'en ce siècle il est, lui, le digne et le seul successeur de Molière et de Despréaux; qu'il est un honnête homme, quoiqu'on ait osé imprimer quelquefois le contraire; qu'il est le digne

fils d'un avocat, qu'il traite d'illustre, malgré ses aventures avec ses confrères, et à qui il donne la qualification de chevalier, d'où il résulte que lui, Palissot, est un homme de qualité. Il se plaint aussi amèrement de toutes les persécutions que ses ennemis lui ont suscitées, des libelles sans nombre dont il a été la victime; parce que dans le temps de la comédie des *Philosophes*, d'Alembert et l'abbé Morellet lui ont donné les étrivières dans une certaine *Vision de Charles Palissot* et dans *les Quand* (1). A ce sujet, il répète tout ce qui s'est passé à l'occasion de la comédie des *Philosophes*, qui n'a jamais causé de confusion qu'à ceux qui l'avaient protégée. Si M. le duc de Choiseul était encore en place, il ferait punir l'auteur des éloges qu'il lui donne à cet égard; personne n'a autant à se plaindre de ses injures que ce ministre de ses éloges. Quoique tout le monde soit déchiré dans cette belle brochure, cela est trop fastidieusement rebattu pour que la malignité même la plus décidée s'en amuse. La comédie elle-même est écrite avec facilité; on y rencontre par-ci par-là des vers assez bien tournés; mais cela est si vide, si faible d'intrigue, si dépourvu de force comique et si plat, que *l'Homme dangereux* ne l'aurait été à coup sûr pour personne. Si la police avait jugé à propos de le laisser jouer, il serait mort de sa belle mort, au milieu des bâillemens du parterre, ainsi que les autres pièces de Palissot; car le Molière de notre siècle n'a pas encore trouvé le secret de faire réussir un seul de ses chefs-d'œuvre : il assure, il

(1) La *Vision de Charles Palissot* est bien de Morellet, mais *les Quand* ne passent pas pour être de d'Alembert. Ils avaient été publiés en 1760; Palissot, comme pour marquer son indifférence pour ces attaques, les fit réimprimer la même année : *les Quand adressés à M. Palissot, et publiés par lui-même*, 1760, in-12.

est vrai, que c'est le crédit de ses ennemis qui a empêché jusqu'à présent que ses pièces ne fussent reprises. Comme les belles ames se contentent difficilement quand il s'agit de déchirer et de nuire, Palissot a profité de l'occasion de son voyage à Genève et de l'impression de son *Homme dangereux* pour faire réimprimer un autre de ses ouvrages, où il se propose, dit-il, de travailler pour l'immortalité et *de peindre les sots*. Et quels sots? Diderot, Marmontel, Duclos, Saurin, Sedaine, et beaucoup d'autres qu'il confond avec Fréron et toute la plus vile canaille de la littérature. Cet ouvrage, que personne n'a pu lire à sa première apparition, paraît ici en deux volumes, et augmenté de quatre chants (1). Cela est si plat et si ennuyeux, que je défie le plus grand amateur de méchancetés d'aller jusqu'au bout sans le plus grand dégoût. MM. Diderot et Marmontel sont les héros de ce poëme et les prototypes de la sottise; M. Sedaine y est accouplé avec Poinsinet le noyé, et traité comme le dernier des hommes : si l'entendement pouvait jamais venir à Palissot, il serait bien étonné de voir qu'il y a plus d'esprit et plus de génie dans la plus mauvaise scène du *Philosophe sans le savoir*, que dans toutes les rapsodies qu'il fera de sa vie. Comme successeur de Molière, il n'a jamais manqué les sifflets du parterre : il peut se vanter d'être encore cent fois plus mauvais comme successeur de Despréaux; être satirique et ennuyeux, c'est l'*omne tulit punctum* (2) en sens contraire. On lit à la suite de son beau poëme un catalogue raisonné des auteurs français morts et vivans. Il résulte de cette liste que les grands hommes de la nation, dans le moment présent, sont M. de Voltaire, M. de Buffon, M. d'Alembert, que Pa-

(1) *La Dunciade*. (2) HORACE, *Art poétique*, vers 143.

lissot insultait il y a dix ans, M. Poinsinet de Sivry, M. le Brun qui a fait une ode, et M. Clément, qui a déchiré le poëme de Saint-Lambert et les *Géorgiques* de l'abbé Delille. Il a inséré de ce Clément une satire en vers qui fait espérer qu'il pourra mériter le nom de *Clément maraud*, que M. de Voltaire avait donné à feu Clément de Genève, qui est mort fou à Charenton. Palissot, par un excès de modestie, ne s'est pas compté parmi les grands hommes du siècle; mais vous voyez bien qu'il y manque un septième. Il a fait aussi son propre article, où il s'efforce d'imiter le ton de plaisanterie de M. de Voltaire; mais vous savez comme les singeries réussissent; il y assure que beaucoup de gens le regardent comme un maraud. Il y a onze ans que M. le duc de Choiseul, en protégeant la comédie des *Philosophes*, donna de la célébrité à ce Palissot, dont le nom, depuis ses exploits littéraires, est devenu en horreur à tout ce qui pense un peu philosophiquement. Confiné depuis ce moment à Argenteuil, à trois lieues de Paris, il préférerait la honte et le mépris au malheur d'être oublié; en conséquence, il réchauffe tous les quatre ou cinq ans les indignités dont il a eu le débit il y a onze ans, par privilège exclusif. Cela prouve qu'il y a des gens qui aiment mieux s'attacher eux-mêmes au carcan que de se laisser oublier: il ne faut pas disputer des goûts.

JUILLET.

Paris, juillet 1771.

On peut compter parmi les plus impertinentes productions de cette année, une brochure de près de 400

pages in-8°, intitulée *Confidence philosophique*, et publiée à Genève sous le titre de Londres. On assure qu'elle est l'ouvrage de deux ministres du saint Évangile, dont l'un, appelé Vernes, est un bel esprit manqué, aussi plat que rempli de petites prétentions. L'autre, M. Claparède, m'a paru un homme d'esprit; mais je suis fâché pour lui que, par un excès d'amour-propre fort sauvage, il se soit attelé avec un pareil roquet pour une entreprise si ridicule. Le but de leurs efforts est de montrer l'influence funeste des principes de la nouvelle philosophie sur la conduite des courtauds de boutique: en conséquence de ce beau plan, le héros de MM. Vernes et Claparède, commis chez un négociant d'Amsterdam, et ensuite de Londres, attaque le miracle du figuier maudit et celui de la noce de Cana avec les armes de l'arsenal de Ferney, pour pouvoir aller en repos de conscience faire sa cour à des filles; il explique le système de la nécessité, de l'éternité de la matière, etc., à la femme de son bourgeois, afin de la débarrasser de ses scrupules. Malheureusement, le commis cite tout ce qui a été écrit de plus fort par les philosophes modernes, et n'oppose à leurs argumens que sa mauvaise conduite; de sorte qu'il suffit d'enfermer le maraud de commis dans une bonne maison de correction, et les argumens restent dans toute leur force. Au lieu de prendre ce parti, si convenable et si simple, son père fait la sottise de mourir de chagrin de la conduite de son garnement de fils. Son bourgeois meurt aussi de désespoir d'avoir été fait cocu; sa femme meurt en couches d'un petit bâtard: ce qui prouve évidemment que la *Confession du vicaire savoyard*, l'*Examen important de Bolingbrocke*, *le Dîner du comte de Boulainvilliers*, et tant d'autres ragoûts,

sont des œuvres de Satan. Quant au commis, il continue de rester esprit fort, et en est quitte pour quelques coups de bâton de la main d'un vieux et honnête militaire, qui n'entend pas raillerie sur le fait de la religion. Je ne connais pas de livre plus impertinent ni de plus bête.

La mort de M. le comte de Clermont, prince du sang, laisse une place vacante à l'Académie Française. La cabale dévote, voulant faire entrer à l'Académie feu M. de Bougainville, qui était lui-même cagot, et d'un caractère assez décrié, la cabale opposée engagea M. le comte de Clermont à se mettre sur les rangs; ce prince y consentit, et eut, comme de raison, la préférence; mais Bougainville n'entra pas moins dans l'Académie bientôt après, et devint le confrère de Son Altesse Sérénissime. Il n'y eut point de séance publique pour la réception de M. le comte de Clermont; ce prince alla un jour à une assemblée particulière, y prit séance sans façon, et ne prononça point de discours; il se contenta d'appeler quelques gens de lettres ses confrères. Ainsi, le privilège de l'égalité fut enfreint dans le fait, et il n'était guère possible que cela n'arrivât point. Toute cette petite cabale manœuvra platement; elle n'empêcha pas Bougainville d'être de l'Académie; et M. le comte de Clermont, ne voulant, ne pouvant pas décemment jouer le rôle d'académicien, eut tort de se prêter à ces petites manœuvres; ce prince ne vint plus à l'Académie, après cette première et courte visite (1). Il alla, quelques années après, relever le maréchal de Richelieu dans le commandement de l'armée du Bas-Rhin, il n'arriva à l'armée que pour voir ses quartiers repliés, depuis Zell et Hanover jusqu'à Wesel, depuis l'Allêr et le Weser jusque derrière

(1) Voir tome I, p. 99 et 100, note.

le Rhin. L'armée alliée, aux ordres des deux princes de Brunswick, passa ce fleuve avec plus de gloire et moins de jactance que jadis Louis XIV. M. le comte de Clermont fût battu à Crevelt; il vint le soir de sa défaite à Nuys, si je ne me trompe; là, il s'informe auprès du commandant s'il a vu beaucoup de fuyards; celui-ci lui répond bonnement, et d'un air contrit: *Non, Monseigneur; vous êtes le premier:* après quoi, monseigneur fut rappelé, et le commandement de l'armée passa à M. de Contades. Cette campagne ternit un peu la gloire de M. le comte de Clermont, qui, en sa double qualité d'abbé de Saint-Germain-des-Prés et d'Académicien, n'eut pas à se louer du Dieu des armées; ce Dieu s'était rangé du parti du prince Ferdinand de Brunswick, dignitaire de la cathédrale de Magdebourg. M. le comte de Clermont ne lui en garda pas rancune; au contraire, il tomba bientôt, après son retour, dans la plus haute dévotion; il réforma chevaux, chiens, courtisanes; il se défit même, par scrupule de conscience, de ses bénéfices; et le roi, en les reprenant, lui donna l'équivalent en rentes viagères. Depuis ce temps, il vécut dans une assez grande retraite, au faubourg Saint-Antoine, où il vient de mourir universellement regretté, parce qu'il était naturellement bon, et qu'il avait employé les dernières années de sa vie à faire d'immenses charités, et à donner aux pauvres la plus grande partie de son revenu.

Le charmant et unique Caillot ayant besoin de quelques mois de repos, on donna sur le théâtre de la comédie Italienne, le 17 juin dernier, un essai de *la Buona Figliola*, opéra comique de Goldoni, à qui la musique divine de Piccini a procuré une gloire immortelle. Ce

qu'on vient de faire pour assurer son succès en France est l'affront le plus sanglant qu'aux yeux d'un homme de goût un ouvrage puisse recevoir; mais cet affront ayant déjà été fait à *la Serva Padrona*, pourquoi des barbares traiteraient-ils mieux Piccini que Pergolesi? Au lieu de chanter les paroles sur lesquelles la musique a été faite, M. Cailhava d'Estandoux les a parodiées sur la musique en paroles françaises, à peu près approchantes, et partout où cela lui est devenu trop difficile, un certain Baccelli a coupé la musique, et l'a forcée de cadrer avec M. Cailhava. Rien ne prouve mieux que ces opérations combien nous sommes éloignés de nous entendre en musique, et surtout de l'entendre; c'est aussi un excellent moyen d'empêcher les oreilles du public de se former, et de reculer ses progrès; car si vous croyez que:

So che il ciel non abbandona
L' innocenza e l' onesta

puisse être traduit sur la divine modulation de Piccini, par

Le ciel est le protecteur
De l'innocence et de l'honneur,

vous pouvez être sûr que la grace et le goût se sont retirés de vous, et que l'endurcissement de vos oreilles est déjà devenu un mal incurable. Quant à moi, j'ai été au supplice pendant tout le temps de la représentation; et cependant je me suis rendu coupable du péché irrémissible contre le Saint-Esprit, en applaudissant contre ma conscience de toutes mes forces, afin qu'il ne fût pas dit, à notre honte éternelle, qu'un chef-d'œuvre admiré sur tous les théâtres de l'Europe ait été sifflé par les sourds de Paris.

Étienne Falconet, sculpteur de notre Académie royale, est depuis cinq ou six ans en Russie, pour faire la statue équestre de Pierre-le-Grand. C'est avoir une assez grande besogne; et assurément, si Étienne s'appelait Michel-Ange, ce ne serait que mieux. Cependant Étienne, malgré cette entreprise, très-capable d'absorber un homme entier, trouve encore le loisir d'écrire de mauvaises brochures d'un ton si hargneux et si arrogant, qu'on ne peut s'empêcher de prendre mauvaise opinion, non-seulement de son caractère, mais même de son talent : car le génie ne marche guère avec ces petits défauts d'une tête et d'une ame rétrécies. Il vient de faire imprimer encore des *Observations sur la statue de Marc-Aurèle et sur d'autres objets relatifs aux beaux-arts*. Voulez-vous savoir les grandes découvertes d'Étienne Falconet? 1° C'est que le cheval de Marc-Aurèle, tant admiré, est mauvais, parce que celui de Pierre-le-Grand ne lui ressemblera pas; 2° qu'il n'est pas nécessaire qu'un artiste fasse le voyage d'Italie, parce que Falconet n'y a pas été; 3° qu'il vaut mieux voir les antiques de Rome et de Florence d'après des plâtres, que les originaux eux-mêmes, parce que Falconet n'a pas vu ceux-ci; 4° que les gens du monde et les gens de lettres n'entendent absolument rien aux ouvrages d'art, parce qu'après tout ce sont eux qui jugeront la statue de Pierre-le-Grand. Que voulez-vous que je vous dise d'un homme qui, en parlant à Michel-Ange de son Moïse, lui dit : *L'ami, vous avez l'art de rapetisser les grandes choses! L'ami* est bon, et puis c'était là tout juste le défaut de Michel-Ange.

Lorsque quelque question, grave ou frivole, occupe

les esprits et fait une forte sensation, on peut compter que M. le comte de Lauraguais composera une brochure; on peut compter aussi que, dans cette brochure, il ne sera de l'avis de personne, et qu'il aura trouvé, lui tout seul, la pie au nid; mais, ce qu'il y a de pis, c'est qu'on peut être sûr de ne lire dans ses compositions qu'un déraisonnement continuel et inintelligible. Il ressemble à un homme endormi et rêvant tout haut : à tout moment on croit que le bon sens va lui revenir, on est tenté de l'écouter encore un instant, mais il n'a approché de la raison que pour tromper l'espérance de celui qui l'écoute, et pour battre la campagne de plus belle; le plus court est de ne plus se laisser attraper, et, quand le hasard vous conduit à côté de ce rêveur laborieux et insipide, de passer votre chemin. Il s'est donc cru obligé de dire son avis sur les questions que les affaires du temps ont fait agiter; et comme il n'était pas sûr de pouvoir dire cet avis en France, il a passé en Angleterre, et il y a publié un écrit intitulé : *Extrait du droit public de la France*, par Lauraguais. Il a payé quelque pauvre diable d'écolier en droit pour lui tirer de ses cahiers des passages des anciennes constitutions, des capitulaires et ordonnances de la monarchie, n'importe sous quelle race; il a ensuite cousu ces passages ensemble, et les a entrelardés de réflexions la plupart du temps inintelligibles, et qui n'ont d'autre but que de faire entendre qu'il est le premier et le seul qui ait une idée juste du droit public de la France, et qu'il se propose de publier sur cette matière un ouvrage lumineux et profond d'une grande étendue. Je crois qu'il fera bien de ne pas repasser si tôt en France; il est bien triste de s'être réduit au métier d'un méchant auteur, quand on s'appelle Brancas

de Lauraguais. Il y a dans sa rapsodie une dissertation sur le mot latin *mos*, et le mot français *coutume*, digne d'un Mathanasius (1) des Petites-Maisons; malheureusement tout cela est d'un ennui à périr. Il parle de Machiavel *qui*, dit-il, *n'était cependant pas sans génie*, comme un nain pourrait dire d'un géant, il n'est cependant pas sans hauteur. Un jour, Baculard d'Arnaud entra chez cet aimable comte de Frièse que nous avons vu mourir à la fleur de son âge, et qui n'était pas non plus sans génie; il le trouva à sa toilette, et voulant lui faire un éloge peu commun, il lui dit: « *Vous avez des cheveux de génie.—Ah! d'Arnaud,* lui répondit le comte de Frièse, *si je le croyais, je les ferais couper tout-à-l'heure pour vous en faire une perruque.* » Si M. le comte de Lauraguais se trouve jamais avec Nicolas Machiavel, et qu'il puisse lui attraper un bout de son bonnet, je lui conseille de s'en faire faire une calotte au plus vite.

Vers aux Femmes, par M. Diderot.

Il n'est sottises, pour vous plaire,
Qu'on ne fît chez nos aïeux,
Et qu'aujourd'hui, pour vos beaux yeux,
On ne soit tout prêt à refaire.

Par vos rigueurs ou par vos trahisons,
J'ai vu l'un s'en aller la tête la première,
Finir sa peine au fond de la rivière;
Un autre la traîner aux Petites-Maisons.

Vous disposez de la balance
Entre les mains du magistrat;
Pour vous le héros de la France
Trahit un jour le secret de l'État.

(1) Pseudonyme sous lequel s'est caché Saint-Hyacinthe, auteur du *Chef d'Œuvre d'un Inconnu.*

Crésus regorgeait de richesse;
Il rencontre Thémire au bal:
Crésus, pressé par la détresse,
Va du boudoir à l'hôpital.

Oubliant le peu de génie
Que nature m'avait donné,
Moi, j'ai perdu les trois quarts de ma vie
A soupirer aux genoux de Phryné.

De vos talens, de votre sortilège,
Mesdames, félicitez-vous:
O l'admirable privilège
Que celui de nous rendre fous!

Article de M. Diderot.

Leçons de Clavecin et Principes d'Harmonie, par M. Bémetzrieder. Voici, si je ne me trompe, un ouvrage essentiel dans son genre; j'ai étudié la composition sous le grand Rameau, sous Philidor, sous Blainville, et ces habiles maîtres ne m'ont rien appris. J'ai lu presque tous les ouvrages qui ont paru sur la théorie et la pratique de l'art musical, et ils ne m'ont rien appris. Pourquoi cela? C'est que personne jusqu'ici n'avait assujetti la science de l'harmonie à une méthode fixe, et c'est le principal mérite de l'ouvrage de M. Bémetzrieder. Ce jeune homme me fut adressé, comme beaucoup d'autres; je lui demandai ce qu'il savait. « Je sais, me répondit-il, les mathématiques. — Avec les mathématiques vous vous fatiguerez beaucoup et vous gagnerez peu de chose. — Je sais l'histoire et la géographie. — Si les parens se proposaient de donner une éducation solide à leurs enfans, vous pourriez tirer parti de ces connais-

sances utiles; mais il n'y a pas de l'eau à boire. — J'ai fait mon droit et j'ai étudié les lois. — Avec le mérite de Grotius, on pourrait ici mourir de faim au coin d'une borne. — Je sais encore une chose que personne n'ignore dans mon pays, la musique; je touche passablement du clavecin, et je crois entendre l'harmonie mieux que la plupart de ceux qui l'enseignent. — Eh! que ne disiez-vous donc? Chez un peuple frivole comme celui-ci, les bonnes études ne mènent à rien; avec les arts d'agrément, on arrive à tout. Monsieur, vous viendrez tous les soirs à six heures et demie; vous montrerez à ma fille un peu de géographie et d'histoire: le reste du temps sera employé au clavecin et à l'harmonie. Vous trouverez votre couvert mis tous les jours et à tous les repas, et comme il ne suffit pas d'être nourri, qu'il faut encore être logé et vêtu, je vous donnerai cinq cents livres par an; c'est tout ce que je puis faire. » Voilà mon premier entretien avec M. Bémetzrieder.

Au bout de huit mois, dont les trois premiers s'étaient passés à essayer ses forces, ma fille s'est trouvée rompue dans la science des accords et dans l'art du prélude. Comme il m'arrivait souvent d'assister aux leçons, j'y remarquai un enchaînement, une suite qui ne pouvaient manquer de conduire au but. Je conseillai à M. Bémetzrieder d'écrire ses leçons pour ma fille et pour moi. Quand elles furent écrites, je jugeai qu'elles pouvaient être d'une utilité générale; elles étaient en mauvais français tudesque; je les traduisis dans ma langue avec le plus de simplicité et d'élégance qu'il me fut possible. Je leur conservai la forme de dialogues que l'auteur leur avait donnée, et je voulus que dans ces dialogues les interlocuteurs gardassent leur caractère.

Voici en abrégé la méthode de l'auteur, qui ne suppose pas la première idée de musique dans son élève.

Connaître les touches de l'instrument; discerner les treize sons de l'octave et les douze intervalles qui les séparent; ne considérer pour le moment, de ces treize sons, que ceux qui servent à former les huit sons de l'octave diatonique; s'instruire de la nature des sept intervalles qui forment entre eux ces huit sons; distinguer deux modes, le majeur et le mineur, et la marche des huit sons de l'octave, tant en montant qu'en descendant dans l'un et l'autre mode; prendre chacun des douze sons de l'octave chromatique pour tonique d'une nouvelle octave; faire succéder, à chacun de ces toniques, huit sons suivant les modèles du majeur et du mineur; reconnaître vingt-quatre tons, douze majeurs et douze mineurs; s'occuper des rapports qui règnent et qui rapprochent ces tons, et se familiariser ainsi avec le nombre des dièses, des bémols et des notes naturelles qui leur sont propres; s'exercer dans ces vingt-quatre tons; les posséder tous également; jouer la gamme de chaque ton avec les deux mains; former différens enchaînemens de gamme dans les tons relatifs; parcourir tous ces tons à l'aide de différentes portions de gamme; se faire une idée nette des clefs, des notes, de leur valeur, des mesures et des pauses, étude superflue pour ceux qui ne veulent ni lire ni écrire.

Sentir qu'on peut, dans chaque ton, créer de la mélodie et de l'harmonie; la mélodie qu'on ne tient que du génie et non d'un maître, mise à part, produire l'harmonie naturelle du corps sonore dans tous les tons; enchaîner ces tons par quinte, par quarte, représentant chaque ton par sa gamme ou par une portion de sa

gamme; frapper cette harmonie principale indistinctement avec les deux mains; s'assurer par des exemples qu'on n'altère point l'harmonie en employant les sons qui la composent alternativement et sous diverses positions; préoccuper tellement l'organe du corps sonore de chaque ton, que le ton, sa gamme et son corps sonore se présentent à la fois à la tête et aux doigts; accoutumer insensiblement l'oreille aux changemens de ton, par la succession des tons donnés par la nature; travailler jusqu'à ce que le corps sonore de chaque ton ait fixé son harmonie dans l'oreille; avoir les vingt-quatre corps sonores si familiers que l'on puisse dire, au milieu d'une marche, sans voir le clavecin, c'est tel ou tel ton; un ton nommé à discrétion, en exécuter sur-le-champ la gamme, et parcourir toute l'étendue du clavier par une succession de gammes, à l'imitation du corps sonore ou de l'harmonie consonnante de la tonique; introduire dans chaque ton cinq autres consonnances, celles de seconde, tierce, quatrième, cinquième et sixième notes; en former dans tous les tons une phrase harmonique; mettre des harmonies consonnantes par la pratique de la même phrase dans tous les tons; saisir les caractères propres aux vingt-quatre tons.

Deux harmonies dissonantes introduites dans chaque ton, entrelacer ces harmonies avec les harmonies consonnantes de la tonique, de la quatrième, de la cinquième et de la sixième note, et en former une nouvelle phrase harmonique à exercer dans tous les tons; apprendre à connaître les accords que produisent les harmonies qu'on connaît, avec les basses qu'elles peuvent accompagner; donner successivement pour base à chaque harmonie les notes qui la composent; compter les rapports

que ces harmonies font avec leurs basses, et déterminer ainsi la dénomination de ces accords par leur propre nature; retenir que chaque harmonie consonnante fournit trois accords; que chaque harmonie dissonante en fournit quatre, et qu'il y en a trois autres produits par l'harmonie dissonante de la dominante, accompagnant la tonique et les tierces majeure et mineure; remarquer la place qui tient dans la gamme la basse de chaque accord, afin qu'on en puisse dire, comme par exemple de la fausse quinte, la basse de cet accord est sensible de l'octave; l'harmonie qui la produit est la dissonance de la dominante; donc pour faire un accord de fausse quinte en *sol* bémol majeur, il faut frapper pour basse la sensible *fa* de la main gauche, et de la droite exécuter l'harmonie dissonante de la dominante, *ré* bémol, *fa*, *la* bémol, *ut* bémol; donc je suis en *si* bémol si la fausse quinte est sur *la*, et l'harmonie qui produit cet accord est *fa*, *la*, *ut*, *mi* bémol, et ainsi de tous les autres accords et dans tous les tons.

Une note de basse étant donnée, accompagner chaque note de la gamme par toutes les harmonies qui renferment cette basse, et assigner à chaque note de la gamme les accords qui lui sont propres; choisir un seul accord à chaque note, et accompagner la gamme avec la fausse quinte, le triton, l'accord parfait de la tonique, l'accord de sixte sur la tierce, et traverser tous les tons majeurs; connaître les signes indicatifs des accords sur les notes de basse, étude particulière à ceux qui se proposent de lire et d'écrire, inutile aux autres; parcourir la gamme avec des accords dissonans seuls; parcourir l'octave chromatiquement de la main gauche, l'accompagner de la droite de plusieurs manières; savoir ce que c'est que

les accords de suspension, employer tous les accords spécifiés jusqu'ici en accompagnement à des progressions de basse qui promènent dans tous les tons; se faire aux différentes manières d'entrer dans un ton et d'en sortir; passer à l'harmonie d'emprunt, à l'harmonie superflue et aux accords qui en émanent.

Familiarisé avec ces deux nouvelles harmonies et avec leurs accords, parcourir de nouveau la gamme et en accompagner chaque note de toutes les harmonies qui la renferment, assignant de rechef à chaque note tous les accords qu'elle peut supporter; revenir à l'octave chromatique, et la parcourir à l'aide de quelques accords d'emprunt et superflus; s'exercer à de nouveaux passages d'un ton à un autre, fournis par l'harmonie d'emprunt; traverser avec tous ces accords toutes les modulations par de nouvelles progressions de basse; savoir former soi-même une progression et pratiquer beaucoup d'accords sur la même basse, sans même la changer; reprendre les six harmonies consonnantes, en former deux nouvelles phrases harmoniques; l'une pour les tons majeurs, l'autre pour les tons mineurs.

Introduire dans chaque ton cinq nouvelles harmonies dissonantes, les lier aux six harmonies consonnantes et aux deux premières harmonies dissonantes, et en former une nouvelle phrase harmonique pour les tons majeurs et une autre pour les tons mineurs; discuter les accords produits par ces nouvelles harmonies, accompagner chaque note de la gamme en majeur avec tous les accords résultans des six harmonies consonnantes et des sept harmonies dissonantes; accompagner chaque note de la gamme en mineur avec tous les accords résultans des six harmonies consonnantes et des neuf harmonies disso-

nantes; connaître par quelques exemples l'usage des accords de septième; s'occuper de quelques nouveaux passages d'un ton dans un autre, et y entrer par trois, quatre, cinq, six ou sept dissonances.

Récapituler soigneusement tout ce qui précède, ou se rendre compte des dièses et des bémols appartenans à chaque ton des rapports qui existent entre les différens tons; revenir sur les six harmonies consonnantes, les sept harmonies dissonantes en majeur, les neuf harmonies dissonantes en mineur; approfondir par pratique et par réflexion toute la fécondité de cette richesse; frapper subitement un accord quelconque dans un ton donné, en accompagner une basse donnée, parcourir tous les tons, se rompre dans tous les changemens de tons et préluder comme l'élève le fait à la fin de l'ouvrage de M. Bémetzrieder, et comme peuvent le faire plusieurs de ses écoliers qui possèdent tout ce qui précède, qui l'exécutent et qui rendent compte de leurs marches, les uns sans être capables de jouer un menuet, d'autres même sans connaître une note de musique.

Cela paraît incroyable au premier coup; le fait n'en est pas moins vrai, et il y en a nombre d'expériences entre lesquelles je puis nommer ma fille, qui n'a pas encore dix-huit ans, qui ne s'est point fatiguée, et qui est sortie de cette étude dans l'espace de huit mois, avec la certitude qu'elle n'oublierait jamais ce qu'elle avait appris, et l'attestation de nos premiers maîtres, qu'elle pourrait, au besoin, disputer un orgue au concours.

Telle est l'analyse de la partie pratique de l'ouvrage de M. Bémetzrieder, partie pratique indépendante de toute idée systématique.

La science de l'harmonie n'est donc plus une affaire

de longue routine; c'est donc une connaissance qu'on peut acquérir en très-peu de temps, et avec une dose d'étude et d'intelligence médiocre: on en peut donc faire une partie de l'éducation; et tout enfant qu'on y aura appliqué, pendant une année au plus, pourra se vanter d'en savoir, là-dessus, autant et plus qu'aucun virtuose.

Au sortir des leçons de M. Bémetzrieder, un élève suit sans peine la marche de la pièce de musique la plus fougueuse et la plus variée; et toute la science de l'accompagnement se réduit à une lecture qu'on peut apprendre sans maître.

Sa théorie n'occupe que les dernières pages de son ouvrage; ce sont, certes, les vues d'un homme de génie, ébauchées à la vérité.

Sans s'inquiéter beaucoup comment les treize sons de l'octave nous sont venus, il en forme vingt-quatre tons dont chacun renferme huit sons.

De ces huit sons quatre sont donnés par la nature du corps sonore, savoir ceux qui correspondent aux nombres, 1, 3, 5, 8, ou le corps sonore, la tierce, la quinte et l'octave.

Entre ces quatre sons primitifs, l'art en a intercalé quatre autres destinés à appeler le retour de quatre sons naturels.

Ces quatre appels correspondent aux nombres 7, 2, 4, 6, ou la septième, la seconde, la quarte et la sixte.

Toute musique, soit mélodie, soit harmonie, est fondée sur la nature des appels.

En *ut; ut*, *mi*, *sol*, *ut;* voilà les sons donnés par la nature ou la résonnance du corps sonore; ce sont les termes du repos.

Les appels ou les sons dissonans avec les sons naturels; en *ut*, sont *si*, *ré*, *fa*, *la*.

Faire de la mélodie ou de l'harmonie, c'est faire succéder les tons naturels aux appels; s'écarter de la nature et y revenir; se fatiguer et se reposer.

On peut s'écarter du corps sonore, le choquer, l'appeler de plusieurs manières.

Un son en lui-même n'est ni consonnant, ni dissonant; il ne l'est que relativement à d'autres; ainsi en *ut* dans le chant, *si*, *ut*, le *si* choque, appelle le son naturel et primitif *ut*, dissone avec ce son.

Un son n'est en lui-même ni son naturel, ni appel, ni appelé, ni tonique, ni sensible; il peut devenir tout ce qu'il plaît d'en faire, selon qu'on le rapporte à tel ou tel autre son, ou à telle ou telle autre gamme.

En *ut*, dans l'harmonie dissonante de la dominante, *sol*, *si*, *ré*, *fa*, les sons *fa*, *sol* conjoints forment la dissonance; les sons *si* et *ré* sont des intervalles disjoints et consonnans en eux-mêmes; mais chacun d'eux rapportés à la résonnance du corps sonore en choquent les sons naturels, dissonent avec eux, font désirer le retour de ce corps, tandis que le *fa* sollicite le *mi*.

Les appels ont différentes énergies; ce sont elles qui déterminent et la chaîne des sons naturels et le choix des basses.

Les mêmes appels peuvent inviter différens corps sonores.

Les appels s'ordonnent dans la phrase harmonique selon leur énergie, et chacun à sa place déterminée.

Le corps sonore peut ne répondre qu'à deux, trois, quatre appels ou sollicitations successives.

De l'ordre successif des appels naissent la diversité

des mesures, la place et la durée des sons appelés. Idée bien vraie et bien neuve.

L'harmonie résultante de l'harmonie dissonante de la sensible ou le sixième écart de la nature dans l'ordre des appels en majeur, est la même chose que l'appel de la dissonance de seconde en mineur relatif ou le quatrième écart de la nature selon l'ordre des appels dans ce mode.

La même grande dissonance ou le sixième écart de la nature dans l'ordre des appels en mineur, sollicite en même temps le corps sonore des quatre tons mineurs.

L'harmonie superflue appelle ou conduit à deux tons différens éloignés l'un de l'autre d'un intervalle de fausse quinte ou de triton.

La douceur du repos étant limitée par la nature, l'énergie des appels l'est aussi; et tant qu'on ne trouvera pas le moyen d'augmenter cette douceur, il ne sera pas permis d'accroître à discrétion le nombre et la durée des appels; et voilà la seule règle d'admission ou d'exclusion d'un appel quelconque.

La théorie des appels satisfait à tous les phénomènes de la musique; elle est donc préférable à la basse fondamentale.

On déduit de cette théorie tout le ressort de la marche musicale sans effort et sans exception.

On a fait quelques questions et quelques objections à l'auteur.

On lui a demandé la formation de la gamme dans ses principes, et il l'a donnée plus simple, plus vraie, et avec bien moins de prétention que les auteurs qui l'ont précédé, regardant sa conjecture et les autres comme des frivolités plus nuisibles qu'utiles à la science pratique de l'art.

Il a prétendu que toute cette distinction scientifique des tons majeurs et mineurs dans une même gamme n'était qu'une impertinence, et il le prouve par le jugement de l'organe, la pratique de la musique, les principes de l'harmonie reçue, la facture des instrumens, et des expériences qu'il a faites, et qu'on peut refaire aisément, comme de donner à deux concertans leurs parties, l'une notée en *ut* dièse et l'autre en *ré* bémol, sans qu'ils soupçonnent, en exécutant, la supercherie qu'on leur a faite.

Il rapporte les différens caractères des modulations, à la préoccupation de l'oreille par un nouveau corps sonore, à la différence du grave à l'aigu, à la résonnance plus ou moins forte d'une tonique et d'une autre, à la facture de l'instrument, à son accord et à d'autres causes physiques.

Il regarde le mode mineur comme le produit de l'écart le plus faible de la nature.

A mon avis, s'il y a un bon livre original et utile, c'est celui de M. Bémetzrieder; c'est celui-ci qui coupe bien franchement les lisières au génie; et tant que ses antagonistes n'auront pas trouvé le secret d'empêcher les progrès de ses élèves, ils peuvent se taire.

M. Bémetzrieder compte parmi ses élèves des hommes et des femmes du premier rang, des musiciens par état, des hommes de lettres, des philosophes, de jeunes personnes, des personnes âgées (car l'âge et l'ignorance de la pratique de la musique n'y font rien), des gens qui ont pris leçon pendant des années entières d'autres compositeurs, et qui n'ont rien appris; et tous conviennent unanimement que sa morale conduit au but. Un des premiers maîtres d'accompagnement l'a adoptée et

s'y conforme dans ses leçons; il a même eu la franchise de dire que s'il en eût été l'inventeur, il se serait bien gardé de la publier.

Mais les nouvelles doctrines ne s'établissent jamais sans quelque opposition de la part de la vanité, de l'ignorance et de l'intérêt. L'intérêt et la vanité craignent qu'on ne les dépouille. L'ignorance ne veut rien apprendre, ou parce qu'elle croit tout savoir, ou parce qu'elle est paresseuse.

A cette occasion je vais raconter un fait de la plus grande certitude.

Dans une université étrangère, mais qui n'est pas éloignée de Paris, un jeune professeur, plein de lumière et de zèle, proposa de composer et d'imprimer un cours à l'usage de tous les collèges; et son motif, très-solide et très-louable, était d'épargner un temps précieux qu'on perdait à dicter des cahiers; il laissait à chaque professeur la liberté de contredire le cours imprimé, lorsqu'il aurait des opinions qui lui paraîtraient plus vraisemblables. Il confie son idée à quelques amis, on l'approuve, il cherche à se faire des partisans; il visite ses confrères parmi lesquels il se trouva un vieux Cartésien qui lui tint ce discours, dont il faut au moins approuver la sincérité : « Mon cher confrère, tu es jeune et je suis vieux. Le temps de travailler, qui est présent pour toi, est passé pour moi. Je n'entends rien à votre nouvelle doctrine; jamais je ne la posséderais assez bien pour n'être pas à tout moment embarrassé par mes écoliers. Cela est déplaisant; au lieu que je me tire toujours d'affaire avec le *distinguo*. » Et puis voilà mon vieillard qui prend sa robe de professeur par les deux coins, et qui se met à danser en chantant :

Il y a trente ans que mon cotillon traîne;
Il y a trente ans que mon cotillon pend (1).

Son jeune confrère se mit à rire, s'en alla, et abandonna un projet excellent qui n'a point eu lieu.

Les exemples sont imprimés dans l'ouvrage de M. Bémetzrieder, le premier de quelque importance dans ce genre de typographie. C'est un volume in-4° de 360 pag.

L'*Histoire de Savage*, poète anglais, vient d'être traduite en français par M. Le Tourneur (2). Ce M. Le Tourneur est le même qui a traduit les *Nuits d'Young*, poëme du plus beau noir qu'il soit possible d'imaginer, et que le traducteur a trouvé le secret de faire lire à un peuple dont l'esprit est couleur de rose. Il est vrai que cette teinte commence à se faner. M. Le Tourneur entend très-bien la langue anglaise, et écrit la nôtre d'une manière nombreuse et pure (3).

Cette *Histoire de Savage* attache; c'est la peinture d'un homme malheureux, d'un caractère bizarre, d'un génie bouillant; d'un individu tantôt bienfaisant, tantôt malfaisant; tantôt fier, tantôt vil; moitié vrai, moitié faux, en tout, plus digne de compassion que de haine, de mépris que d'éloge; agréable à entendre, dangereux à fréquenter; la meilleure leçon qu'on puisse recevoir sur

(1) Ce sont les deux derniers vers d'une vieille chanson.

(2) *Histoire de Richard Savage, suivie de la Vie de Thomson*, Paris, 1771, in-12.

(3) Grimm, en annonçant la traduction des *Nuits d'Young*, t. VI, p. 205 et 245, avait assez maltraité Le Tourneur. Diderot l'en censura (même vol., p. 465). Les reproches n'eurent pas l'air alors de produire grand effet sur Grimm; mais on voit ici qu'ils opérèrent plus tard.

les inconvéniens du commerce des poètes, leur peu de principes, de morale et de tenue.

Cet ouvrage eût été délicieux, et d'une finesse à comparer aux *Mémoires du Comte de Grammont*, si l'auteur anglais se fût proposé de faire la satire de son héros; mais malheureusement il est de bonne foi.

Le récit de la vie du malheureux Savage, fils d'Anne, comtesse de Manlesfield, qui, pour se séparer de son mari, avec lequel elle vivait mal, s'avoua grosse des faits et gestes du comte Rivers, est coupé par des morceaux extraits des différens ouvrages de Savage, et presque tous fort beaux.

C'était une étrange femme que cette comtesse de Manlesfield, qui poursuit un enfant de l'amour avec une rage qui se soutient pendant de longues années, qui ne s'éteint jamais, et qui n'est fondée sur rien. Si un poète s'avisait d'introduire, dans un drame ou dans un roman, un caractère de cette espèce, il serait sifflé; il est cependant dans la nature. On siffle donc quelquefois la nature? et pourquoi non? Ne le mérite-t-elle jamais?

La Vie de Savage est suivie de celle de Thomson, l'auteur des *Saisons* et de quelques tragédies. Rien à dire de celui-ci, sinon que c'était le revers de l'autre; aussi son histoire est-elle très-fastidieuse à lire. Il faut, pour le bonheur de ceux qui ont à traiter avec un homme, qu'il ressemble à Thomson; pour l'intérêt et l'amusement du lecteur, qu'il ressemble à Savage. Je ne dirai qu'un mot des *Saisons* de Thomson, comparées aux *Géorgiques* de Virgile; c'est que la muse de Thomson ressemble à Notre-Dame de Lorette, et la muse de Virgile à Vénus: l'une est riche et couverte de diamans; l'autre est belle, nue, et n'a qu'un simple bracelet. Virgile est

un modèle de bon goût; Thomson serait tout propre à corrompre celui d'un jeune homme.

Les *Relations singulières, ou le Courrier des Champs-Elysées* (1), sont des dialogues des anciens sur les modernes; on y loue, on y blâme, on n'y apprend rien: cela n'est ni bon, ni mauvais; cela est insipide, et pourrait être assez utile en cas d'insomnie.

On vient de publier *la Vérité*, ouvrage anonyme (2), intitulé autrement *les Mystères du Christianisme, approfondis radicalement et reconnus physiquement vrais.* Il est impossible d'imaginer une production plus extravagante, un plus indigne abus de la connaissance des langues hébraïque, chaldéenne, syriaque et grecque, un usage plus méprisable et peut-être une satire plus violente de l'étymologie.

Les Amans sans le savoir ont été joués pour la première fois le 6 juillet à la Comédie Française, et cette pièce est tombée. On ne la croit pas de deux amies, mais de madame la marquise de Saint-Chamond seule, laquelle, dit-on, était autrefois fille entretenue connue sous le nom de mademoiselle Mazarelli, à laquelle on a

(1) Cologne et Paris, 1771, in-12; par l'abbé Lambert.

(2) Feu M. Moet, ancien bibliothécaire du roi Louis XV, auteur de quelques brochures aussi ingénieuses que hardies, et qui employa les vingt dernières années de sa vie à une traduction complète des Œuvres de Swedenborg, avait réuni tous les ouvrages composés par des illuminés. J'ai vu dans la bibliothèque qu'il a laissée un exemplaire des *Mystères du Christianisme approfondis* (Londres, 1771, 2 vol. in-8°), sur le frontispice duquel il avait écrit que l'auteur se nommait Bebescourt. (B.)

associé bien ou mal à propos une madame Rozet, qui s'en est allée en Russie (1).

M. de Grimm s'étant absenté de Paris pour se rendre à Londres auprès d'un jeune prince héréditaire d'Allemagne, sa Correspondance se trouve ici interrompue; quelques-uns des articles suivans sont même d'une dame qui écrivait sous la direction d'un ami de M. de Grimm (2).

NOVEMBRE.

Paris, novembre 1771.

Les Comédiens Français se trouvant très-bien d'avoir obtenu de M. Diderot la permission de donner *le Père de famille* à leur spectacle, viennent de lui demander son consentement pour représenter *le Fils naturel.*

Tous les éloges qu'on pourrait faire aujourd'hui de ce drame seraient au-dessous de ce que sa réputation, si bien méritée, lui en a attiré constamment par tous les gens de goût, depuis quinze ans qu'il a paru imprimé. Comme on en a rendu compte dans ce temps (3), et qu'il n'y a personne qui ne le connaisse, on se conten-

(1) Cette madame Rozet était auteur pour une moitié de *l'Heureuse Rencontre*, que Grimm a mentionnée page 207, et qu'on avait annoncée comme étant de *deux amies*. Quant à madame de Saint-Chamond, à qui eette nouvelle comédie était due tout entière, Grimm a également parlé de quelques rapsodies publiées par elle avant et depuis son mariage.

(2) Cette dame écrivant sous la direction d'un ami de Grimm qui, par ce qui suit, est évidemment Diderot, passe assez généralement pour être madame d'Épinay, maîtresse du correspondant.

(3) Voir tom. II, p. 103 et suiv.

tera de parler de l'impression qu'a faite sur le public la représentation du *Fils naturel.* Il a été donné le 26 septembre pour la première fois, sans empressement, mais sans opposition de la part de M. de Diderot. Il a laissé les comédiens absolument les maîtres de son ouvrage, et ne leur a pas caché que, suivant son opinion, cette pièce ne devait pas réussir à la représentation.

Sans avoir eu un succès très-décidé, elle en a eu beaucoup pour une pièce dénuée de toutes ces pompeuses absurdités qui entraînent, sans savoir pourquoi, les applaudissemens de la multitude. Tous les endroits fortement marqués, tout ce qui fait tableau, tout ce qui est maxime a été très-applaudi. Tous les mots de nature, de passion, enfin tout ce qui est l'ouvrage du génie, du sentiment, de la délicatesse, n'a été senti que d'un très-petit nombre de spectateurs; mais ce qui s'appelle le public, et même les acteurs ne s'en sont pas doutés. La pièce a été mal jouée, à deux ou trois endroits près, et la plus grande partie de la salle ne s'en est pas doutée. Ce qui n'a pas été applaudi attachait en silence le spectateur, et il ne s'en est pas douté. Enfin tout ce qui a été applaudi n'est pas, à mon avis, ce qui méritait le plus de l'être, et rien ne m'a tant prouvé que le goût des arts est sur son déclin en France, que l'impression qu'a faite sur le public la représentation du *Fils naturel.*

Les gens de goût, le petit nombre des spectateurs à qui j'aime à m'en rapporter, et à qui M. Diderot ne dédaigne pas de plaire, se sont trouvés affectés d'une manière différente de celle du public. Ils ont trouvé une grande beauté dans les détails, des mots sublimes, des tableaux pathétiques et touchans; quelques-uns cependant ne produisent pas l'effet qu'on en attendait, et si

la lecture de ce drame ne laisse rien à désirer, on trouve quelques observations à y faire relativement à l'effet théâtral.

Je suis plus que jamais convaincu que les conversations de Constance et de Dorval ne paraîtront pas trop longues lorsqu'elles seront bien jouées; elles ne l'ont point été. Constance a été froide, et sans la plus petite nuance d'enthousiasme. Elle doit avoir le maintien noble et même un peu austère, mais sans rien faire perdre aux graces de la persuasion, et son expression doit être celle d'une inspirée. Madame Préville a été très-loin du but de son rôle, et malgré cela les scènes ont produit leur effet.

La vertu de Dorval et son langage sont montés sur un si haut ton, qu'il semble retomber dans la classe des hommes ordinaires lorsque, entraîné par les circonstances, il laisse à la fois dans l'erreur Clerville, Constance et Rosalie. Ce défaut ne s'aperçoit pas à la lecture, qui est toujours plus rapide que la représentation; on n'y est frappé que de la profondeur du but moral, du fatalisme; mais à la représentation, lorsqu'on voit ces trois personnages abusés, il y a un moment où l'on sait mauvais gré à Dorval de ne pas confier à Constance sa véritable position, au risque de tout ce qui en pourrait arriver. Il ne le fait pas, et Clerville, Constance et Rosalie cessent d'inspirer de l'intérêt, parce qu'ils sont dupes des apparences; on ne peut ni les plaindre ni en rire, et il faut pouvoir plaindre au théâtre le personnage trompé, lorsqu'on ne peut pas en rire.

Voilà, je crois, la raison qui a empêché l'effet des scènes où ils se trouvent tous rassemblés dans des situations si violentes.

L'auteur répond à cela que l'intérêt ne peut jamais naître d'une absurdité, et que le bon sens ne peut jamais refroidir un ouvrage; qu'il serait absurde à un homme silencieux et robuste comme Dorval, de révéler des sentimens honteux qu'il s'est promis d'étouffer; qu'il mortifierait inutilement Constance qui ne le mérite pas, et qu'il s'avilirait lui et Rosalie aux yeux de cette femme. Dorval est-il maître du secret de Rosalie? Supposons qu'il eût fait ce qu'on exige, et voyons ce que Constance aurait dû lui dire. Le voici: « Vous avez très-mal fait de venir ici, M. Dorval, et vous auriez beaucoup mieux fait de vous éloigner sans parler. » Voyons ensuite ce que ces trois personnages seraient devenus après le départ ou la confidence de Dorval; ils se seraient méprisés et détestés.

Et moi je réponds à l'auteur que sa réflexion n'excuse pas le défaut de l'effet théâtral; que, d'ailleurs, plus le caractère de Dorval est robuste, plus il lui importe d'être parfaitement honnête et droit, sans s'embarrasser de la manière dont le jugeront les gens à qui il a affaire. Prenez garde que le spectateur est dans le secret de la conscience du personnage; qu'il connaît ses intentions, les mouvemens de son ame; nous savons tous comme lui qu'il a cédé une minute à un penchant que sa délicatesse désapprouve, et que dès l'instant qu'on lui prodigue des éloges, une confiance, une sécurité qui l'embarrasse, il aggrave un tort à ses yeux, en laissant ses admirateurs dans l'erreur; et Constance serait une bégueule, et manquerait à son caractère, si elle s'offensait d'une confidence qui annonce tant de droiture, d'honnêteté et de hauteur qui est forcée. Je sais bien qu'alors il n'y aurait plus de pièce, cela est vrai; mais de ce qu'il n'y aurait

plus de pièce en corrigeant un défaut, il n'en est pas moins vrai qu'en ne le corrigeant pas, le défaut reste. Mais ce défaut ne produit qu'une suspension d'intérêt très-momentanée, et n'ôte rien à toutes les beautés reconnues dans ce drame.

Le récit d'André, qui était si heureux et si bien placé lorsque l'ouvrage a paru, n'est pas aussi intéressant aujourd'hui. Pour le théâtre, il demanderait à être raccourci; j'y consentirai, s'il peut l'être de manière à ne rien ôter des mots que ce récit arrache à Dorval. Qu'ils sont profonds et dans la vérité de son caractère! Eh bien, à peine ont-ils été sentis.

On ne désire aucuns changemens à tout le reste de la pièce. L'arrivée du père, ses discours, ont fait verser des larmes. Si cette pièce, aussi mal jouée que mal entendue du public, a eu beaucoup plus de succès qu'on ne s'y attendait, je crois qu'on peut être assuré qu'elle en aura autant que *le Père de famille*, lorsqu'elle sera entendue des acteurs et des spectateurs.

L'annonce de la seconde représentation avec des retranchemens a été très-applaudie. Cette seconde représentation n'a pas eu lieu, parce que les nouvelles religions ne s'établissent pas sans tumulte. La même division qui régnait entre les spectateurs s'était élevée entre les acteurs, les uns défenseurs, les autres détracteurs du nouveau genre; Molé est à la tête des premiers, Préville et sa femme sont à la tête des seconds. Ceux-ci s'occupent fort peu du succès d'une sorte d'ouvrage qui leur déplaît, et mettent beaucoup de négligence dans l'étude de leurs rôles; c'est ce qui est arrivé à madame Préville. Molé lui en fit des reproches peu ménagés peut-être; celle-ci, qu'une fâcheuse aventure de galanterie avec Molé avait

aigrie d'avance, répondit durement à Molé. Préville, le mari, se mêla de la querelle, et écrivit à Molé que sa femme ne jouerait plus son rôle qu'une fois, parce qu'elle y était engagée par l'annonce faite au public. L'auteur intervint, et jugeant que madame Préville, qui avait assez mal joué à la première représentation, jouerait plus mal encore à la seconde, retira sa pièce, qui ne reparaîtra sur la scène que quand il pourra se procurer des acteurs à son choix.

Les Comédiens Italiens ont donné, le 23 août dernier, une farce italienne qui a eu du succès par le jeu d'Arlequin, et la grace qu'il conserve dans tous ses mouvemens, malgré sa taille épaisse et son âge. Il n'y a rien à dire du canevas de cette pièce, intitulée *le Domino*; elle est sans intrigue et sans intérêt, quoiqu'elle soit imitée du *Préjugé à la mode*, pièce de M. La Chaussée : tout son mérite consiste à amener assez naturellement les lazzi et les balourdises d'Arlequin.

Le lendemain, les mêmes comédiens ont donné la première représentation des *Deux Miliciens, ou l'Orpheline villageoise*, comédie en un acte et en prose, mêlée d'ariettes, par M. d'Azémar, lieutenant au régiment de Touraine. La musique a été fort applaudie, et fort au-delà de ce qu'elle mérite; c'est le premier ouvrage en ce genre du sieur Friedzeri, aveugle depuis l'âge de dix-huit mois. Ce jeune homme a intéressé tout Paris depuis plusieurs années, beaucoup plus par le malheur qu'il a d'être privé de la vue que par ses talens. On lui a entendu exécuter sur le violon et sur la mandoline, dans différens concerts publics, plusieurs symphonies de sa composition; il a fait beaucoup d'autre musique instru-

mentale de différens genres, qui n'a dû son succès momentané qu'à l'intérêt qu'inspirait son auteur. La musique de son opéra comique n'augmentera pas sa réputation; le public a été ébloui par la prodigieuse exécution de deux ariettes *di bravoura* que chante madame Trial, et par quelques traits de chants assez agréables dont l'auteur n'a pas même su tirer parti : il n'y en avait aucun à tirer des paroles, à la vérité; mais rien n'annonce qu'il réussît mieux par la suite dans ce genre, s'il trouvait par hasard un poète supportable. La pièce de celui-ci est sans style, sans nuance et sans intérêt; il ne se passe rien entre la première et la dernière scène, quoiqu'il y en ait huit ou dix dans l'intervalle.

Rien n'est comparable à la facilité de M. Goldoni pour combiner le canevas d'une pièce de théâtre; il vient d'en donner un au Théâtre Italien, intitulé *les cinq Ages d'Arlequin*, en quatre actes, qui a été joué pour la première fois le 27 septembre, et qui a eu tout le succès qu'il mérite auprès des amateurs de ce genre de spectacle.

L'idée de ce canevas est tirée de la fable de Titon et de l'Aurore; mais il y a dans tout cela un mélange de folie et de pathétique qui en rend la représentation très-intéressante. Tous les points et les mots de ralliement indiqués par l'auteur sont originaux et d'une morale profonde, et quelques bouts de scènes écrites font regretter que M. Goldoni, sans renoncer à ce genre, ne se soit pas livré de préférence à travailler pour le Théâtre Français. On nous fait cependant espérer d'y voir incessamment représenter une pièce de lui, intitulée *le Bourru bienfaisant*. Elle est attendue avec impatience.

Les Comédiens Français viennent de décider dans leur comité de donner à l'avenir au sieur Préville l'emploi de ce qu'ils appellent rôles à manteaux, tels que George Dandin, l'Avare, Chrysale des *Femmes savantes*, etc. Les pièces de Molière seront jouées les jeudis et les dimanches, et ne seront jouées que par les bons acteurs. Les pièces nouvelles ou remises au théâtre, ainsi que les tragédies, seront réservées pour les lundis, mercredis et samedis, et les mardis et vendredis seront abandonnés aux doublures. Cet arrangement plaît beaucoup au public. Les Comédiens demandent, en récompense de cet assujettissement, la permission de fermer leur théâtre à l'avenir pendant trois mois d'été. Les gentilshommes de la chambre ont souscrit au premier arrangement, mais il n'y a rien de décidé sur leur dernière proposition.

Épigramme sur M. de La Borde, valet de chambre du roi, auteur de la musique du ballet intitulé LA CINQUANTAINE.

Après Rameau, vous paraissez, La Borde ;
Quel successeur, miséricorde !
Laissez mon oreille en repos,
De vos talens faites-nous grace ;
De la Guimard comptez les os (1) :
C'est bien assez qu'on vous le passe (2).

(1) Mademoiselle Guimard, maîtresse de M. de Jarente, prélat chargé de la feuille des bénéfices, avait peu d'embonpoint ; c'est ce qui faisait dire à mademoiselle Arnould : « Conçoit-on que cette chenille soit si maigre ? Elle est sur une si bonne feuille ! »

(2) Dans d'autres recueils le dernier vers de cette épigramme est

Monsieur l'auteur, on vous la passe.

---

*Lettre de madame M*** à M. Diderot.*

« Je vous demande mille pardons, mon cher philosophe, d'aller sur vos brisées en disant mon avis sur un morceau d'éloquence; mais je viens de lire l'*Éloge de Fénélon* par M. de La Harpe, et je suis si aise de trouver une occasion de louer, que je ne puis m'y refuser. Je ne suis point étonnée que ce discours ait remporté à l'Académie le prix de la prose, son discours en vers a bien remporté le prix de la poésie, et assurément il y a une distance immense de celui-ci à l'*Éloge de Fénélon* (1). Je n'ai rien lu, depuis long-temps, de si éloquent, et d'une éloquence si touchante, que cet Éloge par M. de La Harpe; il a la simplicité d'un homme qui raconte bien, le pathétique d'un cœur vraiment pénétré des vertus et des revers d'un grand homme dont il a à faire l'histoire, et la chaleur d'une tête exaltée par la beauté de son sujet; il m'a été impossible de le lire tranquillement : il élève l'ame et il attendrit jusqu'aux larmes. Ce serait un chef-d'œuvre s'il en retranchait une trentaine de lignes dans la totalité de l'ouvrage, les unes trop négligées, les autres trop cadencées, et quelques-unes trop clairement écrites, dit-on, pour s'ouvrir les portes de l'Académie. Ce qu'il y a de singulier, c'est que celui des paragraphes dont j'aimerais à changer quelques lignes, est le plus généralement cité comme le plus bel endroit du discours; c'est celui contre l'athéisme. A Dieu ne plaise qu'on voie jamais aucun de nos frères faire publiquement l'éloge de cette doctrine! mais il ne faut pas lui attribuer des torts qu'elle n'a pas, ni lui sup-

(1) Diderot rend compte de ce Discours en vers dans l'article suivant.

poser des inconvéniens qui ne sont pas les siens; elle en a assez d'autres, comme chacun sait, et ce n'est pas par une vaine déclamation qu'il faut tenter d'abattre un monstre si dangereux.

« Voilà, mon cher philosophe, mes réflexions sur le discours de M. de La Harpe. Il mérite d'être mieux traité que je ne suis en état de faire; si vous êtes de mon avis après l'avoir lu, employez ce que j'en ai dit; changez, effacez, augmentez, corrigez, jetez au feu si vous voulez, mais venez me voir.

Réponse de M. Diderot.

Vous permettez donc, Madame, qu'on ajoute quelques mots au jugement que vous venez de porter de l'*Éloge de Fénélon* par M. de La Harpe, et je vais user de la permission.

Relisez, et vous sentirez combien il y a peu de ressort au fond de cette ame. La déclamation d'un morceau, quel qu'il soit, est l'image et l'expression du génie qui l'a composé; il commande à ma voix, il dicte mes accens, il les affaiblit, il les enfle, il les ralentit, il les suspend, il les accélère. Jamais, dans le cours de cet Éloge, on n'est tenté d'élever le ton, de l'abaisser, de se laisser emporter, de s'arrêter pour reprendre haleine; jamais on n'est hors de soi, parce que l'orateur n'est jamais hors de lui. Oh! pour l'art de se posséder, il le possède, et me le laisse au suprême degré. Aucune variété marquée dans le ton de celui qui déclame ce discours; donc aucune variété dans les sentimens, dans les pensées, dans les mouvemens. Il n'en est pas ainsi de Démosthènes, de Cicéron, de Bossuet, de Massillon, même

de Fléchier, phrasier et périodiste comme M. de La Harpe, mais qui a des momens de chaleur que M. de La Harpe n'a pas et n'aura jamais.

Je n'effacerai point votre éloge, bonne amie, parce que j'aime à louer; mais je me garderai bien d'être de votre avis. M. de La Harpe a du nombre dans le style, de la clarté, de la pureté dans l'expression, de la hardiesse dans les idées, de la gravité, du jugement, de la force, de la sagesse; mais il n'est point éloquent et ne le sera jamais. C'est une tête froide; il a des pensées; il a de l'oreille, mais point d'entrailles, point d'ame. Il coule, mais il ne bouillonne point; il n'arrache point sa rive, et n'entraîne avec lui ni les arbres, ni les hommes, ni leurs habitations. Il ne trouble, n'abat, ne renverse, ne confond point. Il me laisse aussi tranquille que lui: je vais où il me mène, comme dans un jour serein, lorsque le lit de la rivière est calme, j'arrive à Saint-Cloud en batelet ou par la galiote.

Qu'il s'instruise, qu'il serre son style, qn'il apprenne à le varier, qu'il écrive l'histoire; mais qu'il ne monte jamais dans la tribune aux harangues. La femme de Marc-Antoine n'aurait point coupé la langue et les mains à celui-ci.

Son ton est partout celui de l'exorde; il va toujours aussi compassé dans sa marche, également symétrisé dans ses idées, jamais ni plus froid, ni plus chaud. Il ne réveille aucune passion, ni le mépris, ni la haine, ni l'indignation, ni la pitié; et s'il vous a touchée jusqu'aux larmes, c'est que vous avez l'ame sensible et tendre.

Thomas et La Harpe sont les revers l'un de l'autre; le premier met tout en montagnes, celui-ci met tout en

plaines. Cet homme sait penser et écrire; mais je vous dis, Madame, qu'il ne sent rien, et qu'il n'éprouve pas le moindre tourment.

Je le vois à son bureau : il a devant lui la vie de son héros, il la suit pas à pas. A chaque ligne de l'histoire il écrit sa ligne oratoire; il s'achemine de ligne en ligne jusqu'à ce qu'il soit à la fin de son discours; coulant, faible, nombreux et doux comme Isocrate, mais bien moins plein, bien moins penseur, bien moins délicat que l'Athénien. O vous, Carnéade! ô vous, Cicéron! que diriez-vous de cet Éloge? Je ne t'interroge pas, toi qui évoquais les mânes de Marathon.

Cela est fort beau, mais j'ai peine à aller jusqu'au bout; cela me berce.

Revenez sur l'endroit où il réveille du sommeil de la mort les générations passées pour en obtenir l'éloge du maître et du disciple. A ce début, vous vous attendez à quelque chose de grand, et c'est la montagne en travail.

Pour Dieu, mon amie, abandonnez-moi les poètes et les orateurs: c'est mon affaire. J'ai pensé envoyer votre analyse sans correctif. Est-ce là de l'éloquence! C'est à peine le ton d'une lettre; encore ne faudrait-il pas l'avoir écrite dans un premier moment d'émotion. Jamais Fénélon ne m'est présent; j'en suis toujours à cent ans; c'est le sublime du Raynaldisme mitigé, et puis c'est tout. Si l'abbé Raynal avait eu un peu moins d'abondance et un peu plus de goût, M. de La Harpe et lui seraient sur la même ligne.

Eh oui, mon ami, tout ce que tu dis du *Télémaque* est vrai; mais c'est ton goût et non ton cœur muet qui l'a dicté; si tu avais senti l'épisode de Philoctète, tu aurais bien autrement parlé. Et c'est ainsi que tu sais peindre

le fanatisme, maudit phrasier! le fanatisme, cette sombre fureur qui s'est allumée dans l'ame de l'homme à la torche des enfers, et qui le promène l'œil égaré, le poignard à la main, cherchant le sein de son semblable pour en faire couler le sang et la vie aux yeux de leur père commun.

Jamais une exclamation ni sur les vertus, ni sur les services, ni sur les disgraces de son héros. Il raconte, et puis quoi encore? Il raconte. Raconte donc, puisque c'est ta manie de raconter; jette au moule tes phrases l'une après l'autre, comme le fondeur y a jeté, comme le compositeur a arrangé les lettres de ton discours.

Un homme qui avait quelquefois de l'éloquence et de la chaleur, me disait: « Je ne crois pas en Dieu; mais les six lignes de La Harpe contre l'athéisme sont les seules que je voudrais avoir faites (1); » et je pense comme cet homme, non que je croie ces lignes vraies, mais parce qu'elles sont éloquentes; encore l'orateur n'a-t-il rencontré que la moitié de l'idée. Avant de dire que l'athéisme ne rendait justice qu'au méchant qu'il anéantissait, fallait-il lui reprocher d'affliger l'homme de bien qu'il privait de sa récompense?

Sans doute il faut être vrai et dans l'Éloge et dans l'Histoire; mais, historien ou orateur, il ne faut être ni monotone, ni froid.

Je n'use point, dit M. de La Harpe, du droit des panégyristes. Eh! de par tous les diables, je le sens bien, et c'est ce dont je me plains.

(1) Voici le passage en question : « ... L'athéisme, doctrine funeste et destructive qui dessèche l'ame et l'endurcit, qui tarit une des sources de la sensibilité, et brise le plus grand appui de la morale, arrache au malheur sa consolation, à la vertu son immortalité, glace le cœur du juste en lui ôtant un témoin et un ami, et ne rend justice qu'au méchant qu'elle anéantit. »

Et vous avez le front de me louer cela, vous, l'abbé Arnaud, vous qui m'effrayez toujours du frémissement sourd et profond du volcan, ou des éclats de la tempête, vous qui me faites toujours attendre avec effroi ce qui sortira des flancs de cette nuée obscure qui s'avance sur ma tête. Abandonnez cette aménité élégante et paisible aux mânes froides des gens de la cour, et à la délicatesse mince et fluette de votre collègue.

Je vous atteste ici, lecteurs, tous tant que vous êtes, soyez vrais, et dites-moi si l'on n'est pas toujours le maître de quitter cet Éloge, de recevoir une visite, de faire un wisk, de se mettre à table et de le reprendre, et si cela fera passer une nuit sans dormir.

Dieu soit loué; voilà donc encore une demi-page qui aurait été vraiment du ton véhément de l'orateur, si l'on n'y avait pas mis bon ordre par les antithèses, les épithètes et le nombre déplacé : c'est la peinture de nos misères sur la fin du règne de Louis XIV.

Encore une fois cet homme a du nombre, de l'élégance, du style, de la raison, de la sagesse; mais rien ne lui bat au-dessous de la mamelle gauche (1). Il devrait se mettre pour quelques années à l'école de Jean-Jacques.

L'auteur dira qu'il a choisi ce genre d'écrire tranquille pour conformer son éloquence au caractère de son héros; mais M. de La Harpe n'est jamais plus violent : et vous verrez que pour louer convenablement Fénélon, il fallait s'interdire tout mouvement oratoire.

Des talens dans leurs rapports avec la société et le bonheur, par M. de La Harpe; pièce de vers qui a rem-

(1) . . . . Lœva in parte mamillæ
Nil salit.
JUVENAL. *Sat.* VII. v. 159.

porté le prix à l'Académie Française. Cela commence froidement, continue et finit froidement; ce sont des vers enfilés les uns au bout des autres; encore s'ils renfermaient chacun une idée grande, douce ou touchante, on pourrait pardonner ce cruel asthme qui décèle une poitrine étroite, une tête sans essor, sans cette fécondité qui entraîne l'homme, qui le fasse couler à flot, et qui, m'emportant avec lui, me force à le suivre jusqu'à la chute de sa grande nappe. C'est une eau fade qui distille goutte à goutte.

Est-ce sur ce ton qu'on loue l'éloquence dont il n'est pas dit un mot? la poésie dont il n'y a pas la moindre trace? la musique, le plus chaud, le plus violent des beaux-arts? la peinture, que l'auteur a apparemment oublié de compter parmi les talens? C'est le morceau où l'on a placé Hortense au clavecin, et son amant à côté d'elle, surtout, qu'il faut lire pour avoir un exemple de maussaderie et de platitude. Quand on s'avise de peindre un héros couvert de sang, et se baignant dans les eaux de l'Hippocrène pour y déposer la poussière cruelle ramassée sur un champ de bataille, il faut concevoir d'autres images que celles du flûteur Blavet. Quand on se propose de chanter l'influence des talens sur les mœurs de la société et sur le bonheur de l'homme, il faut se pourvoir d'un autre fonds de réflexions et de philosophie. La fable usée d'Amphion suspendant autour de lui les bêtes féroces; oui, la fable usée d'Amphion appelant les arbres et leur ombrage, et les arbres dociles formant leur ombrage sur sa tête; attirant du sein de leurs carrières le marbre et la pierre, et le marbre et la pierre attirés formant l'enceinte d'une ville, m'aurait plu davantage que tous ces lieux communs d'un écolier de

rhétorique qui se creuse la tête et qui n'y trouve rien. N'avoir pas su faire vingt beaux vers sur quatre sujets qui auraient pu fournir chacun un grand poëme, cela ne se conçoit pas, et moins encore la bêtise de notre aréopage français, qui ne rougit pas de décerner sa couronne à une aussi misérable pièce. Il valait mieux en user avec M. de La Harpe comme l'Académie de Peinture avec Greuze, et lui dire : « Monsieur, votre poëme est mauvais; mais vous avez fait tant de belles choses, qu'il suffisait de nous envoyer un feuillet blanc avec votre nom pour obtenir le prix. » Le poète s'adresse à tout, à l'ancienne Rome, au règne de Frédéric, au siècle de Louis XIV, aux travaux de l'Académie, à ses concurrens dans la même carrière, frappe à toutes les portes, et personne ne lui répond. Arrachez quelques vers de l'éloge de Voltaire, et jetez le reste au feu, M. de La Harpe, si vous n'eussiez jamais fait que ce morceau sur les Talens, nous aurions tous prononcé d'une voix unanime que vous n'en aviez point.

Éloge de Fénélon, par M. l'abbé Maury, qui a remporté l'accessit du prix de l'Académie (1).

Si celui-ci avait su continuer comme il avait commencé, il n'aurait pas approché du prix, il l'aurait remporté. Il a de la chaleur et de la véhémence, mais c'est par boutade. Son cœur se refroidit et sa tête toute seule s'allume; alors il disserte, il se creuse, il est louche, il s'égare. Il a donné un si grand espace à l'éloge de *Télémaque*, qu'on perd de vue le héros pour ne s'occuper que du livre. Je trouve dans M. l'abbé Maury et dans

(1) Cet article et le suivant, qui sont évidemment de Diderot, n'ont pas été recueillis dans ses *Œuvres*.

M. de La Harpe un air de fatigue qui me déplaît. M. de La Harpe fatigue comme un bœuf fort et vigoureux qui trace bien son sillon. M. l'abbé Maury fatigue comme un coursier qui bondit de droite et de gauche, et qui, après s'être bien tourmenté, reste souvent hors d'haleine.

Discours sur le même sujet, par M. de Pezay(1).

Il est faible, faible, mais il est facile, et il y a d'assez belles idées, mais surtout de la variété dans les mouvemens. La manière vraiment éloquente dont il s'est tiré de l'endroit de Bossuet et de madame Guyon m'a plu, il n'a nommé ni l'un ni l'autre. Il a dit de Bossuet : *Alors vivait un homme*; de madame Guyon, *Alors parut une femme*. Après la peinture haute de Bossuet, il ajoute : « Qui le croirait! cet homme fut envieux. » Après le portrait de madame Guyon; qui eût prophétisé à Delphes, et qui se serait elle-même crue pleine du dieu, il ajoute : « Voilà les deux écueils entre lesquels Fénélon se trouva; l'homme élevé se brisa contre l'un; l'homme révéré échoua contre l'autre : plaignons l'homme. » S'il y a dans cet Éloge des morceaux qu'un bon littérateur voudrait avoir faits, il y en a d'autres qui sentent l'âge et la frivolité; pas assez de ceux-ci pour en faire une plate composition, pas assez des premiers pour en faire une belle pièce : cependant, si j'avais un enfant qui m'eût présenté cet Éloge, je l'aurais embrassé tendrement. J'ai vu des juges qui ne manquaient pas de talent et de goût, préférer l'ouvrage de

(1) L'*Éloge de Fénélon*, par Pezay, est anonyme, et ne se trouve pas dans l'édition de ses Œuvres donnée à Liège vers 1791, en 2 vol. in-18, reproduits sous la date de 1797. (*Note de M. Beuchot.*) Naigeon cite un passage remarquable de cet Éloge comme ayant été fourni à l'auteur par Diderot; voir *Œuvres de Diderot*, édit. Brière, t. III, p. 467.

M. de Pezay à celui de M. de La Harpe, mais ils ont tort : l'Académie a bien jugé, et M. de Pezay, qui a de la vanité, est fort heureux d'avoir échappé à l'honneur de l'accessit.

Le 4 de ce mois, on a donné sur le théâtre de la Comédie Française la première représentation du *Bourru bienfaisant*, comédie en trois actes et en prose, par M. Goldoni. Cette pièce, annoncée depuis long-temps, était attendue avec impatience : elle a eu beaucoup de succès. C'est en effet un événement assez intéressant, et peut-être unique dans l'histoire des théâtres, que de voir un étranger donner sur un théâtre étranger une pièce bien écrite dans une langue qui n'est pas la sienne, et qu'il était loin de parler correctement il n'y a pas encore cinq ans. Ces circonstances seules méritaient un accueil favorable; mais il y a eu plus de justice que d'indulgence dans les applaudissemens que le public a donnés à la pièce du *Bourru bienfaisant*. Je ne suis cependant pas du nombre de ceux qui la trouvent sans défauts. La pièce me paraît fortement conçue, mais faiblement exécutée. Peut-être le rôle principal, celui du Bourru, est-il susceptible du reproche contraire; mais aussi il est trop également fort et sans nuance. L'intrigue de la pièce est simple, naturelle, bien soutenue, bien dénouée, et elle est une suite nécessaire des caractères que l'auteur a mis en opposition. Le tableau qui en résulte est neuf et piquant au théâtre, quoique très-commun dans le monde. Toute une famille d'honnêtes gens vit ensemble dans une même maison; ils se jugent tous injustement et à faux; ils se jugent pourtant comme nous nous jugeons tous dans la société, et conformément aux apparences; ils n'ont pas tort : pas un d'eux n'est méchant, ni mal-

disant; mais à la fin de la pièce ils se sont tous trompés; de sorte que la pièce de M. Goldoni est tout à la fois une pièce de caractère, d'intrigue et de mœurs. Peut-être le spectateur devrait-il être plus dans la confidence des intentions des personnages; mais je ne voudrais pas prononcer là-dessus, car peut-être aussi une connaissance plus prompte nuirait-elle à l'intérêt.

Il y a quelques répétitions dans le cours de la pièce, mais elles sont toujours accompagnées de circonstances différentes et si naturelles ou si piquantes, qu'on aurait tort de chicaner. La scène du valet blessé fait peine, ne produit rien, et est trop uniquement dans la vue de faire sortir le caractère de bienfaisance du Bourru Géronte. La lettre du procureur, apportée à Dalancour en présence de sa femme, est un petit moyen pour l'instruire de sa position; il n'était pas nécessaire, et il gâte la scène. Elle aurait été bien autrement forte, si l'aveu de Dalancour avait suivi le repentir de son caprice et de ses brusqueries; il venait tout naturellement, la scène l'exigeait. La femme aurait dit à son mari tout ce qu'elle se dit étant seule, et cette scène aurait pu être d'un grand effet. Marthon serait venue également leur crier à tous deux, que faites-vous ici? on enlève vos meubles. Ils seraient sortis tous deux de la scène, et l'acte aurait continué et fini de même.

Beaucoup de gens blâment M. Goldoni d'avoir laissé le spectateur, à la fin de sa pièce, admirateur forcé du bonhomme Géronte; on confond, disent-ils, le défaut et la vertu, et l'on applaudit à l'un et à l'autre sans s'en apercevoir. Ah! Messieurs!..... Mais répondre au public, j'aimerais autant entreprendre de prouver que *le Misanthrope* n'est pas une mauvaise pièce. Il y aurait

peut-être eu une seule manière de donner une leçon au Bourru; c'eût été de faire serpenter dans toute la pièce un personnage ancien ami de toute la famille, qu'ils auraient perdu de vue depuis long-temps, parce que le caractère de Géronte est incompatible avec le sien. Il rend pourtant justice à ses vertus. Forcé par une situation critique et pressante, il serait venu plusieurs fois pour le prier de lui rendre service; il se serait fait annoncer, mais au moment de parler à Géronte, la crainte d'en être mal reçu, de recevoir quelque rebuffade, d'être forcé de se rebrouiller avec lui, le ferait toujours s'enfuir au moment où Géronte est près de le recevoir. Mais enfin sa situation le commanderait, il arriverait au dénouement; il serait d'autant plus mal accueilli, que Géronte est tout occupé du mariage de sa nièce, et se ressouvient d'ailleurs que cet homme, qui s'est fait annoncer deux ou trois fois, a toujours disparu. Il le brusquerait, le traiterait indignement, lui dirait même des choses dures, et finirait, comme à son ordinaire, par lui promettre de le tirer de la presse. L'homme refuserait son bienfait : il avait bien prévu ce qui lui arrive, voilà pourquoi il répugnait depuis si long-temps à venir trouver Géronte. Jamais, lui dirait-il, il ne serait en votre pouvoir de me faire autant de bien que vous venez de me faire de mal. Alors le Bourru serait au désespoir, emploierait tout pour lui faire accepter son bienfait, et sentirait qu'il oblige bien moins de monde qu'il n'en blesse, et qu'il y a tout lieu de croire qu'il n'a fait que des ingrats de tous ceux qu'il a obligés; et les gens qui aiment à se flatter et à voir l'humanité en beau, auraient eu l'espérance de le voir corrigé. Heureux sont ces gens-là !

Je me contenterai d'ajouter que le seul reproche que je ferais à M. Goldoni est qu'on remarque dans son ouvrage l'homme plus habitué à faire des canevas qu'à détailler des pièces; et voilà la cause de ce que j'ai dit au commencement de cet extrait; car enfin, c'est le détail des scènes qui donne la couleur aux personnages, et c'est la partie faible du *Bourru bienfaisant*. Depuis la première représentation, on a fait quelques coupures et quelques légers changemens dans le détail des scènes. Cette pièce a eu un égal succès à la cour et à la ville; il est à désirer que M. Goldoni ne s'en tienne pas à cet essai, et son séjour en France n'aura pas nui à son génie.

Le 19 octobre dernier, nous avons eu un début à la Comédie Française, qui n'a pas été heureux. Mademoiselle Pitrot de Verteuil, actrice du théâtre de Bordeaux, arrivant de Bruxelles et retournant à Bordeaux, a joué dans les rôles de Rodogune, Zaïre et Aménaïde. Elle a eu peu de succès. Sa voix est désagréable, sa prononciation et son jeu sont maniérés, et son visage est immuable. Elle a joué aussi quelques rôles de haut comique, et quoiqu'on y ait également remarqué les mêmes défauts qui lui sont naturels, elle a eu des momens d'un jeu plus vrai, et assez heureux pour lui attirer de grands applaudissemens. Son intention était de se fixer à Paris si elle y avait réussi; mais on la laissera remplir paisiblement ses engagemens tant à Bordeaux qu'à Bruxelles, où elle retourne le printemps prochain.

Vie du cardinal d'Ossat (1).

Le cardinal d'Ossat était Gascon; il naquit le 23 août

(1) Paris, 1771, 2 vol. in-8°. Par madame d'Arconville.

1536, à Larrogue en Magnoac, diocèse d'Auch, parlement de Toulouse. Son père était maréchal-ferrant. A mesure que les nations se civilisent, les grands talens s'élèvent plus difficilement aux grandes places, surtout lorsqu'ils sortent des basses conditions de la société. Il nous reste des *Lettres du cardinal d'Ossat* (1) où cet homme se montre, ainsi qu'on l'a vu dans sa vie, simple, franc, plein d'attachement à ses maîtres, sachant allier les devoirs d'un ecclésiastique avec la probité et l'habileté dans les négociations. Ces Lettres doivent entrer dans la valise d'un envoyé à la cour de Rome.

Les deux volumes qu'on vient de publier renferment un discours préliminaire de l'auteur de cet ouvrage sur la manière dont il a écrit la Vie du cardinal d'Ossat, et plus généralement sur la manière dont il croit que les Vies particulières doivent être écrites; un discours du cardinal même sur les effets de la ligue en France; la Vie du cardinal avec des notes.

L'auteur prétend que l'historien d'un règne, d'un peuple, doit s'en tenir aux sommités, marcher avec rapidité, esquisser les faits et les personnages à grandes touches; qu'au contraire le biographe fait un portrait où il doit rendre jusqu'aux rides. Je suis de son avis. Le ton de ce discours, sans être saillant, sans offrir une couleur forte, des vues profondes, le caractère du génie, marque de la raison, de la sagesse, du bon sens, et donnerait assez passable opinion du reste de l'ouvrage.

Le discours traduit de l'italien du cardinal d'Ossat, sur les effets de la ligue en France est excellent. Le ton en est mâle; on reconnaît partout un homme présent

(1) La première édition de ces *Lettres* est de Paris, 1624, in-folio; la meilleure est celle donnée par Amelot de La Houssaie, 1697, 2 vol. in-4°.

aux affaires dont il vous entretient. Le tableau des malheurs qui déchirèrent la France au temps de la ligue est effrayant, sans qu'on se soit écarté de la sévérité rigoureuse de l'histoire; nul essor de l'imagination, rien qui sente la verve, point de passion. Je conseille à tous souverains de méditer ce discours. S'ils ne comprennent pas, en le lisant, que toute guerre de religion, soit qu'elle naisse de l'antipathie réelle des sectaires, soit que l'ambition fomente cette antipathie, sera suivie des mêmes calamités, ils ne le comprendront jamais : et il est inutile de leur prêcher l'esprit de tolérance, le seul moyen d'ôter tout crédit aux opinions religieuses; on ne les convertira pas. Le cardinal d'Ossat montre le Guise auteur et chef de la ligue comme un grand politique et un des grands capitaines de son temps, le sujet le plus dangereux qu'un monarque pût avoir, et peut-être l'homme le plus propre à faire un grand roi. On ne conçoit pas comment il ne fit pas raser son souverain, après s'être vanté qu'il lui tiendrait la tête, tandis que madame de Montpensier ferait la cérémonie avec les ciseaux qui pendaient à sa ceinture. Il faut qu'à l'approche de ces grands attentats les ames les plus fermes ne soient pas exemptes de je ne sais quelle terreur panique qui les arrête et qui leur inspire de la méfiance sur les précautions qu'elles ont prises; ils ne les croient jamais assez sûres, ils balancent, ils temporisent, et l'occasion leur échappe : tout manque parce qu'on a voulu tout prévenir. Il y a un point de maturité qu'il faut discerner, et jeter son bonnet pardessus les moulins. César ne s'arrêta qu'un instant sur la rive du Rubicon, et fit fort bien; le lendemain il eût été trop tard pour le franchir. Celui qui dans ces circonstances, si compliquées, si au-dessus de toute prudence

humaine, ne veut rien laisser au hasard, ne s'y entend pas; il y a des occasions où le coup et la menace doivent partir en même temps, la menace est même de trop.

J'ai commencé la lecture du troisième morceau, la Vie du cardinal d'Ossat : point de génie, point de vues, nul art d'intéresser par des réflexions, lorsque le sujet ne prête pas. J'aime mieux aller voir le Cardinal chez lui, et le connaître dans ses Lettres. J'avertis pourtant, pour l'acquit de ma conscience, que je n'ai pas lu la Vie en entier : mais le moyen qu'un auteur qui est un peu plat dans les cent premières pages de son ouvrage, n'en ait pas pris l'habitude.

J'apprends que cet ouvrage est de madame la présidente d'Arconville, dont madame de Blot disait que le style *avait de la barbe.*

Article envoyé de Londres par l'auteur de ces feuilles.

Il est bon quelquefois d'écrire des sottises; elles peuvent donner lieu à mettre dans leur jour des faits que la vérité et la sagesse n'auraient pas éclaircis sans être provoquées par la sottise. On peut se rappeler le conte impertinent de madame d'Auban, consigné dans ces feuilles il y a quelque temps (1); une main auguste n'a pas dédaigné de faire les remarques suivantes sur ce conte, à qui il arrive, par cette réfutation, plus d'honneur qu'il ne mérite.

Observations sur le conte de madame d'Auban, morte à Vitry, au mois de février 1771.

« 1° L'épouse du Czarowitz, fils de Pierre-le-Grand, n'était point du tout belle, mais bonne et honnête; elle

(1) Précédemment pages 167 et suiv.

était extrêmement marquée de la petite vérole, grande et fort maigre. Quoique son époux fût d'un caractère très-bizarre, cependant il ne poussa jamais ses emportemens jusqu'à des brutalités et atrocités pareilles à celles dont le conte l'accuse.

« 2° De ce mariage naquit Pierre II, empereur de Russie, qui régna après l'impératrice Catherine I, et une princesse nommée Nathalie, morte à l'âge de dix-sept ans, pendant le règne de son frère.

« 3° L'épouse du Czarowitz, après ses secondes couches, mourut d'une maladie de poitrine à Saint-Pétersbourg, en présence de l'empereur Pierre-le-Grand, qui ne la quitta presque pas pendant les derniers jours de sa maladie; il assista même à l'ouverture de son corps. Elle fut embaumée et enterrée publiquement, et, par conséquent, resta le visage découvert très-long-temps, exposée dans son palais à Saint-Pétersbourg, d'où elle fut transportée à l'église de la forteresse de cette ville, tombeau des souverains, et où Pierre-le-Grand est inhumé lui-même. Voilà donc qui constate que madame d'Auban, si elle s'est dit être cette princesse, n'était en effet qu'une aventurière; ou bien son historien a joué d'imagination.

« 4° Cette princesse avait mené avec elle en Russie, sa cousine la princesse d'Ostfrise, qui s'en retourna après avoir reçu ses derniers soupirs, en Allemagne, et épousa un prince de Nassau.

« 5° La comtesse de Konigsmark, mère du maréchal de Saxe, n'a jamais été en Russie, et le maréchal n'y est venu que long-temps après la mort de l'épouse du Czarowitz.

« 6° La princesse était née, élevée, et mourut dans

la religion luthérienne; et madame d'Auban était si bonne catholique, selon son historien, qu'elle se mit ou voulut se mettre dans un couvent : au moins aurait-il dû ne point mettre le lieu de sa conversion. »

Il résulte de ces Observations, qu'il y a par-ci par-là des aventuriers et des aventurières dans le monde, qui, ayant éprouvé des coups du sort d'un grand éclat ou des revers singuliers, se dépaysent et s'expatrient, et mènent, dans des lieux éloignés de leur premier théâtre, une vie retirée et cachée. Les soins qu'ils prennent de se dérober à la connaissance du public ne peuvent manquer d'exciter sa curiosité; l'imagination s'en mêle, le merveilleux s'établit; on forge des contes superbes, que le héros ou l'héroïne ne trouve pas à propos de détruire; et les voilà métamorphosés en princes, sans avoir ni les avantages ni les importunités du rang souverain.

DÉCEMBRE (1).

Paris, décembre 1771.

Expériences intéressantes.

Un grand duc de Toscane avait exposé des pierres précieuses à un verre ardent de Tschirnhausen, dont on avait augmenté la force à l'aide d'une lentille; le diamant s'éclata, se gerça, se mit en petits fragmens, et disparut. On multiplia l'action du feu par l'addition d'une seconde et d'une troisième lentille, et on en fit un grand

(1) Ici recommence la Correspondance du baron de Grimm.
(*Note de la première édition.*)

nombre d'expériences sur des pierres de toute espèce. Il est inutile d'entrer dans le détail des résultats, qu'on peut voir exposés par l'auteur du journal intitulé *Giornale de Letterati d' Italia.* Tom. VIII, art. 9.

L'Empereur François I[er] fit un pas de plus; il employa, sur les mêmes pierres, le feu ordinaire, les fourneaux du laboratoire et les creusets, et obtint les mêmes phénomènes que le verre ardent avait produits.

M. d'Arcet, possesseur d'un fourneau de porcelaine, s'est occupé des mêmes recherches, mais avec une vue plus générale; son but a été de classer les pierres par leur plus ou moins de résistance à l'action du feu. C'est ainsi qu'il a été conduit à répéter les opérations du grand duc et de l'empereur, et à dissiper les doutes qui restaient sur la volatilisation des diamans.

M. d'Arcet, entraîné par son goût pour les expériences chimiques, oublia la modicité de sa fortune, et exposa à son fourneau de porcelaine des pierres précieuses de toute espèce, sur des coupelles, dans des creusets ouverts et fermés; il en renferma au centre de boules faites de la pâte de porcelaine. Les diamans blancs surtout disparurent sous l'action du feu; il ne resta au centre des boulés que la cavité formée par le diamant, sans qu'il parût aux boules la moindre gerçure. Il publia ses expériences, et malgré la haute opinion qu'on avait de la bonne foi et de l'habileté de M. d'Arcet, les doutes subsistèrent.

Les moins prévenus étaient persuadés que les diamans avaient été détruits, non par fusion ou par volatilisation, comme l'artiste le prétendait, mais par une décrépitation qui enlevait au diamant des molécules insensibles, et qui peu à peu le réduisait à rien. Ce fut pour éclaircir ces

difficultés, et ne laisser aux incrédules aucune ressource, que le vendredi 16 août les savans et les artistes furent invités à se rendre dans le laboratoire de M. Rouelle, frère du célèbre Rouelle que nous avons perdu il y a peu de temps, pour y être témoins oculaires des expériences qu'on y réitérerait sur les diamans et autres pierres précieuses.

L'assemblée fut très-nombreuse et très-bien composée. Il y avait M. le margrave de Bade Dourlach, la princesse son épouse, leurs fils, les ducs de Brancas, de Nivernois, de Chaulnes, de Caylus, de Villahermosa fils, milord Saint-George, le marquis d'Ussé, le comte de Hautefort, le prince de Pignatelli, le chevalier de Lorenci, la marquise de Nesle, la comtesse de Brancas, la marquise de Pons, la comtesse de Polignac, madame Dupin, ainsi que plusieurs autres personnes de qualité, tant étrangères que françaises. Il y avait MM. de Jussieu, de Fouchy, Daubenton, Macquer, Le Roi, Perronnet, Lavoisier, membres de l'Académie des Sciences. J'y étais. Il y avait plusieurs docteurs de la Faculté de Médecine et du corps de la pharmacie, des gens de lettres très-connus, des artistes célèbres, et des joailliers et diamantaires distingués dans leur profession.

On pesa à la balance d'essai quatre diamans.

Un diamant n° 1, appartenant à M. le duc de Brancas, et présenté sous son cachet; il était du poids de cinq grains et un quart de grain, poids de carat;

Un diamant n° 2, pesant un quart de grain, poids de carat;

Un diamant de nature, n° 3, pesant cinq grains, fort poids de carat, appartenant, ainsi que le n° 2, à MM. d'Arcet et Rouelle;

Un diamant n° 4, d'une eau très-jaune, pesant quatre grains et demi, poids de carat, appartenant à M. Leblanc, joaillier. Celui-ci fut enveloppé d'une pâte faite de craie et de poudre de charbon, mis dans un petit creuset d'Allemagne, et recouvert d'une couche de craie délayée avec de l'eau. On fit sécher le tout à petit feu, puis on plaça le creuset sous la moufle dans le fourneau de réverbère, à quatre heures quarante minutes après midi.

D'un autre côté, on mit les trois diamans n°s 1, 2 et 3, dans trois petites capsules faites de pâte de porcelaine sans couvert, et chacune marquée du numéro de son diamant.

On les chauffa d'abord faiblement, et petit à petit, sous une moufle particulière; après quoi on les porta sous la grande moufle, qui était déjà fort échauffée, et on les plaça à côté du petit creuset dont on a parlé plus haut : il était alors quatre heures quarante-trois minutes.

On observa ces trois diamans à découvert, à des intervalles de temps assez courts pour voir ce qui leur arriverait pendant l'opération.

A cinq heures quatre minutes, les diamans étaient rouges et leur couleur mate; elle se distinguait cependant de la couleur des coupelles, en ce qu'elle était un peu plus louche.

A cinq heures onze minutes, tout était encore au même état, à cela près que les diamans étaient un peu plus rouges.

A cinq heures dix-huit minutes, le diamant n° 2 devint de plus en plus resplendissant; les autres restant d'un rouge assez terne, cependant un peu plus brillant que celui des capsules.

A cinq heures trente-sept minutes, le diamant n° 2 est toujours resplendissant, mais on juge unanimement qu'il est diminué de volume. Les deux autres diamans n° 1 et n° 3 commencent aussi à être fort resplendissans, surtout le diamant n° 1.

A cinq heures quarante-cinq minutes, les trois diamans sont très-resplendissans; le diamant n° 2 l'est plus que les deux autres, et le diamant n° 1 plus que le diamant n° 3.

A cinq heures cinquante-cinq minutes, on ouvre le fourneau; les diamans n° 1 et n° 3 sont très-resplendissans, et l'on annonce que le diamant n° 2 est entièrement évaporé. On retire la capsule dans laquelle il avait été placé, sans la pencher ni la renverser, et l'on s'aperçoit qu'il reste encore un léger vestige de ce diamant, de forme oblongue, irrégulière et sans facettes, gros comme la sixième partie de la tête d'un camion ou de la plus petite épingle. On l'aperçoit à la vue; mais, pour le bien discerner, il faut le secours d'une loupe un peu forte. Autour de ce grain, qui est d'une transparence un peu laiteuse, on remarque de petites molécules de matière arrondies et très-fines; mais comme ces molécules étaient coloriées, il est plus que probable qu'elles avaient été détachées du haut de la moufle, et qu'elles ne provenaient point du diamant.

A six heures précises, on retira le diamant de nature n° 3, et l'on vit qu'il était très-sensiblement diminué. On n'y observa plus de facettes taillées; il avait néanmoins à peu près conservé sa figure : sa surface était inégale, raboteuse et comme grumelée. Il n'avait plus une transparence parfaite, mais elle était un peu laiteuse; en total, il ressemblait à un fragment de cristal de Madagascar.

Des cinq grains, fort poids de carat, qu'il pesait avant l'opération, il n'en restait qu'un peu moins de deux grains : il avait donc perdu plus de trois grains.

A six heures vingt minutes, on retira le diamant n° 1, appartenant au duc de Brancas : il se trouva beaucoup diminué; on y remarquait cependant encore des facettes, et surtout presque à son milieu une éminence pointue. Du reste, sa transparence était moins laiteuse que celle du diamant de nature n° 3, et la surface en était assez lisse.

Il y avait autour de ce diamant un assez grand nombre de grains de sable fin, blanc et à peu près transparent, mais ne pesant pas en totalité un vingtième de grain. Des cinq grains et un quart de grain, poids de carat, que ce diamant pesait avant l'opération, il ne lui en est resté qu'un demi-grain; il s'en était donc évaporé quatre grains et trois quarts de grain.

Il s'est élevé une grande question entre les spectateurs, savoir si les fragmens sableux qui se trouvaient dans les capsules étaient des portions de diamant ou des particules de sable détachées de la moufle. Pour décider cette question, on a fait les expériences suivantes.

On a remis sous la moufle la portioncule restante du diamant n° 2, et les grains de matière qui l'environnaient, chacun séparément, et dans une capsule particulière.

Pareillement, on a remis les capsules où l'on avait placé les diamans n° 1 et n° 3, avec les grains de matière qui s'y trouvaient, et l'on a continué de pousser le feu jusqu'à sept heures trente-cinq minutes. Alors on a retiré les capsules; on n'a pas trouvé vestige de diamant dans la première, mais les fragmens sableux se sont retrouvés

dans toutes les trois; il paraissait même y en avoir un peu davantage, en raison d'une nouvelle portion qui s'était encore détachée du haut de la moufle.

A sept heures quinze minutes, le feu ayant toujours été continué avec la même force, on jugea qu'il était temps de retirer le diamant n° 4, appartenant au joaillier Leblanc. On mit le creuset hors de la moufle; on le laissa refroidir de lui-même. En le vidant, tout le charbon se trouva consumé; il ne restait plus qu'une espèce de chaux blanche: on la brisa, on la réduisit en poudre sans apercevoir la moindre apparence du diamant, dont on ne voyait que le creux et l'empreinte.

A sept heures trente minutes, on retira un saphir et un rubis qui avaient été mis à quatre heures quarante-trois minutes sous la même moufle, et qui avaient éprouvé, comme les diamans, toute la violence du feu. Ils étaient sains et entiers. Un poinçon, dont on appuya la pointe sur le rubis, ne manifesta aucun ramollissement dans cette pierre, dont la couleur, non plus que celle du saphir, n'avait souffert aucune altération.

Le lendemain, samedi 17 août, on a examiné par le lavage la poudre de craie dans laquelle le diamant n° 4, appartenant au joaillier Leblanc, avait été renfermée; il ne s'y est trouvé que quelques grains de matière qui, vus au microscope, ont été reconnus pour du sable très-fin, tel qu'il s'en rencontre toujours dans la craie.

Après le lavage, on a mis dans de l'eau-forte toute la craie séparée par l'eau, et elle s'y est totalement dissoute. On a fait cet essai afin de démontrer que le diamant se volatilise réellement, et que cette évaporation se fait à la surface et d'une manière irrégulière, selon le plus ou le moins de cohérence des parties, comme on l'observe

dans un morceau de glace qu'on expose à l'air libre par un temps bien serein et très-froid.

Qu'est-ce donc que cette pierre si précieuse, ce diamant tant admiré? Une goutte d'eau congelée comme une autre goutte d'eau, avec cette seule différence qu'une chaleur légère suffit pour vaporiser l'une, et qu'il faut la chaleur violente pour vaporiser l'autre, parce que la goutte d'eau est hétérogène, et que le diamant est homogène.

Pourquoi le saphir, le rubis résistent-ils, c'est que la chaleur n'a pas été ou assez forte ou assez longue, et que la couleur naît peut-être d'un enduit qui enveloppe chaque molécule, qui est inattaquable au feu, et qui défend de son action la pierre qu'on y expose.

Que suit-il de ces expériences? qu'il faut bien distinguer la dureté de la volatilité. Le saphir et le rubis, moins durs que les diamans, ne se volatilisent point au feu : les diamans s'y volatilisent. L'or ductile et mou, exposé pendant six mois de suite à un feu de verrerie, ne perd pas un atome de son poids et de sa substance; le diamant, le plus dur des corps, s'y vaporise.

On fit le lavage dont on a parlé plus haut, pour prévenir toute objection. Mais ne pourrait-on pas dire que les diamans, au lieu de se vaporiser, se sont imbibés dans la pâte des coupelles? Non; car les petites capsules ou coupelles marquées, l'une n° 1, où l'on avait mis le diamant du duc de Brancas, et l'autre marquée n° 9, sur laquelle on avait placé le rubis, étaient de même poids avant que d'aller au feu, et se sont trouvées de même poids après l'opération. Le lavage de la craie dont le joaillier Leblanc avait enduit son diamant, démontre pareillement le peu de fondement de l'imbibition.

Et c'est au moment où l'on crie que la nation est obé-

rée, que des particuliers s'occupent à volatiliser des diamans. Quelle calomnie!

Les curieux avaient donné jusqu'à présent la préférence sur les diamans aux belles pierres coloriées. Voilà leur préférence fondée sur un motif de plus.

Consultation tendant à réhabiliter la mémoire d'un fils accusé d'avoir assassiné sa mère, et à conserver la vie à sa femme, détenue dans les prisons comme complice du même crime, contre une sentence des tribunaux de Saint-Omer et d'Arras (1).

J'ignore quel est l'auteur de ce Mémoire, mais c'est un homme éloquent. Malgré un peu d'enflure de style, il est difficile de ne pas frémir, en le lisant, du sort de ce malheureux fils, et plus encore peut-être de celui auquel on est soi-même abandonné. Il est minuit; j'écris, je réfléchis, je médite, je m'occupe à me rendre meilleur moi-même, et à rendre le même service à mes semblables. J'irai dans un instant chercher le repos; et qui est-ce qui m'a dit qu'une mort subite n'aura pas enlevé ou ma femme ou ma fille, et que par un concours fortuit de circonstances qui sembleront déposer contre moi, je ne serai pas saisi et jeté dans le fond d'un cachot, d'où je ne sortirai que pour aller au supplice et à l'ignominie? Quelque force d'ame que je puisse avoir reçue de la nature, certes je ne protesterai pas de mon innocence avec plus de constance et de fermeté que Montbailli; c'est le nom de l'accusé. Si je dis, au milieu de la torture: « Non, je n'ai point commis le crime; » je parlerai comme lui. Si je dis sur la place publique: « Je de-

(1) Cet article, qui ne peut être de la femme qui suppléait à Grimm, nous paraît être évidemment de Diderot; il n'a pas été recueilli dans ses *Œuvres*.

mande pardon à Dieu et au roi des fautes que j'ai commises pendant ma vie, mais je ne le demande pas à la justice pour le crime dont je suis accusé, parce que je ne l'ai pas commis ; » je parlerai comme lui. Si, pressé par les ministres de la religion, je leur dis sur l'échafaud : « Vous voulez que je m'avoue coupable d'un parricide ; osez donc prendre sur votre compte devant Dieu le mensonge que vous sollicitez ; » je parlerai comme lui. Si, brisé sous les coups des bourreaux, je dis, d'une voix mourante : « J'avoue, j'avoue que j'ai commis des fautes, je meurs volontiers pour les expier ; mais l'assassinat dont on m'accuse n'a jamais souillé mes mains, jamais le projet ne m'en est entré dans l'esprit ; » je parlerai comme lui. Si, du milieu des flammes où l'on aura jeté mes membres déchirés, je réclame par mes gestes contre le crime et contre mon jugement, je ferai ce qu'il a fait ; mais à quoi cela m'aura-t-il servi ? Un rapport inconsidéré de médecin et de chirurgien, une querelle domestique, une menace prétendue ou réelle, la proximité des appartemens, quelques effets teints de sang, des vêtemens déchirés, les indices qui ont disposé de la vie et de l'honneur de Montbailli, disposeront de ma vie et de mon honneur !

Je frémis sur l'incertitude de notre destinée, et je reste confondu des vices de la jurisprudence criminelle chez des peuples qui se piquent d'humanité et qui se disent policés. Il me semble que quand il s'agit d'envoyer un homme au dernier supplice, la loi devrait abandonner à la sagesse des juges la comparaison des preuves avec la nature du crime. Le témoignage de deux hommes suffit ! Est-il donc si rare que deux témoins se trompent ? Il est des circonstances où il n'en faudrait qu'un, où

même il n'en faudrait point; mais n'en est-il pas d'autres où le serment de vingt hommes ne contre-balancerait pas l'invraisemblance du fait? et y a-t-il un fait plus invraisemblable que le parricide? Pour croire qu'un pareil attentat s'est commis, Cicéron voulait que le coupable eût été saisi sur le cadavre de son père, et traîné devant les juges les mains teintes de son sang.

Voici un orateur qui dissipe, comme le vent dissipe la poussière, les indices qui accusaient le prétendu coupable de Saint-Omer; voici des chirurgiens et des médecins de la capitale du royaume dont la décision contrarie celle des premiers qui furent appelés. Je me place au nombre des juges convaincus d'avoir envoyé un innocent au supplice; je me demande à moi-même ce que je deviendrais, et je ne me suis point encore répondu. Je suis sûr que l'image du supplice serait sous mes yeux tant que je vivrais. Eh! se saisisse du glaive des lois celui qui sera bien sûr de n'en frapper que le coupable; je ne lui envie point cette terrible prérogative. Voilà cependant cinq ou six exemples de ces erreurs atroces de la justice dans un assez court intervalle de temps. Si l'on décide avec cette légèreté de la vie des citoyens, que penser de la manière dont on décide de leur fortune?

Lorsque les cris d'indignation qui partirent du fond de la retraite de Voltaire tirèrent nos ames de l'assoupissement où elles étaient et où elles seraient peut-être encore sur le meurtre d'un citoyen massacré par les lois, et que l'affaire du malheureux Calas fut traduite du parlement de Toulouse aux requêtes de l'Hôtel, à Paris, la mémoire de l'infortuné réhabilitée et l'ignominie écartée de dessus sa famille, on s'attendait à quelque réclamation de la part de ce corps de judicature flétri; son si-

lence étonna: depuis j'en ai su la raison. Le parlement de Toulouse se procura la procédure des requêtes de l'Hôtel, et nomma des commissaires pour l'examiner. Ces commissaires étaient en grand nombre, et leurs séances durèrent long-temps. Après l'examen le plus rigoureux, le rapport qu'ils firent à leur compagnie, c'est que l'arrêt des requêtes de l'Hôtel, qui cassait celui qu'ils avaient rendu, était juste, et qu'en effet il n'y avait pas eu lieu à la peine capitale. Je tiens ce fait du fils d'un des commissaires. Je suis du nombre de ces magistrats violens qui, par un arrêt précipité, ont versé le sang de l'innocent, et j'écoute ce rapport de mes confrères; si j'ai la moindre étincelle de religion, il n'y a pas à balancer, il faut que je me fasse capucin, et qu'après avoir expié mon crime par toutes les voies possibles de désarmer la justice divine, je meure en transe.

De l'Orthographe, ou Moyens simples et raisonnés de diminuer les imperfections de la nôtre. Il est certain que la prononciation varie sans cesse, et que la manière d'écrire reste; d'où il arrive que l'écriture, qui a été inventée pour représenter la parole, n'est plus, à la longue, qu'un mauvais portrait très-informe qui aurait grand besoin d'être retouché; mais la retouche devient presque impraticable, parce que, si on l'exécutait à la rigueur, les ouvrages imprimés ne pourraient plus être lus, et que l'art de les déchiffrer deviendrait, avec le temps, un art difficile, une partie de l'éducation. Que faire donc? laisser les mêmes combinaisons de lettres, et en déterminer la prononciation par de nouveaux signes. Voilà en deux mots le projet de l'auteur sur cette brochure; et c'est en vérité tout ce qu'on pouvait imaginer

de plus sensé. Ce moyen est ingénieux, et il est inouï qu'on ne s'en soit pas avisé plus tôt. L'auteur nous promet un dictionnaire exécuté d'après cette vue, et je ne doute pas qu'il ne réussisse parmi nous et chez l'étranger.

Les aventures de Pyrrhus, pour servir de suite aux Aventures de Télémaque (1). On nous assure si positivement que cet ouvrage s'est trouvé parmi les papiers de M. de Fénélon, que je ne saurais me permettre de douter du fait. En le lisant, deux conjectures se sont présentées à mon esprit : l'une, que *les Aventures de Pyrrhus*, composées par quelque jeune auteur à l'imitation des *Aventures de Télémaque*, avaient été soumises au jugement de M. de Fénélon, entre les mains duquel elles étaient demeurées jusqu'après sa mort; l'autre, que ce petit poëme en prose était peut-être un essai de l'archevêque de Cambrai, qui devait bientôt courir une carrière plus étendue, et qui s'était amusé à préluder avec le fils d'Achille, en attendant qu'il pût employer toutes les forces de son génie à la suite du fils d'Ulysse; mais deux pages ont suffi pour me détromper de cette dernière idée. Jamais Fénélon n'aurait loué Alcantor, un des souverains de Milet, comme de l'action de son règne la plus glorieuse, d'avoir aboli par la force le culte d'Osiris, que ses sujets avaient adopté. Sans ce morceau, qui serait propre à inspirer à un jeune prince l'esprit barbare de l'intolérance, je conseillerais aux instituteurs de cour de mettre quelques morceaux de cet ouvrage entre les mains de leurs élèves. On y montre

(1) *Les Aventures de Pyrrhus, fils d'Achille, ouvrage posthume de feu M. de F***, pour servir de suite aux* AVENTURES DE TÉLÉMAQUE; Paris, 1771, 2 part. in-12.

les dangers de la colère et de la volupté; on y peint partout les charmes et les avantages de la vertu: c'est un tissu de fables amusantes et proportionnées à la faiblesse de leur âge. La première partie a du moins le mérite de répondre au titre; pour la seconde, c'est une rapsodie d'événemens qui ne peuvent ni instruire, ni intéresser, ni plaire. En tout, c'est un ouvrage pauvre, que je pardonnerais à mon fils d'avoir écrit à vingt ans, mais non pas à trente. Il n'y a point de bons livres pour un sot; il n'y en a peut-être pas un mauvais pour un homme de sens.

Je sors de la lecture des *Aventures de Pyrrhus*, et je fais une réflexion bien propre à nous consoler de la brièveté de la vie, et à nous résigner à la quitter. Nous sommes tellement abandonnés à la destinée, que si la nature nous avait accordé une durée de trois cents ans, par exemple, je tremble que de cinquante en cinquante ans nous n'eussions été successivement gens de bien et fripons.

La ligne de la probité rigoureuse est étroite; quelque léger que puisse être le premier écart qui nous en éloigne, cet écart s'accroît à mesure que l'on chemine, et lorsque le chemin est long, on se trouve à un intervalle immense de celui qu'il faut suivre. Qu'il est alors difficile de retrouver la véritable voie!

Une très-longue vie ne serait qu'une ligne à serpentemens et à inflexions qui couperait en différens points la ligne de la vertu qu'on quitterait pour la reprendre, et qu'on reprendrait pour la quitter.

Il n'en est pas ainsi de l'homme passager et momentané; lorsqu'il a suivi le vrai chemin, il n'a plus le temps ni la force de s'égarer. Tous les penchans vicieux s'affai-

blissent en lui; les intérêts le touchent peu; l'aiguillon des passions est émoussé; la vertu, s'il a bien vécu, est devenue son habitude; il craint de se démentir; il tient à son caractère et à la considération publique dont il jouit; il persiste dans ses principes d'honnêteté.

S'il est vrai qu'en mourant l'homme de bien échappe à la méchanceté qui le suit, il est évident que plus la durée de la vie serait longue, plus le nombre des hommes constans dans la vertu serait petit.

Consolons-nous donc d'un événement dernier qui assure notre caractère. Donnez à ce sage Brutus, qui s'écriait en mourant que la vertu n'était qu'un vain nom, une cinquantaine d'années de plus à vivre, et dites-moi ce qu'il deviendra. N'aurions-nous à redouter que le dégoût de l'uniformité, le péril serait assez grand.

Manière de bien juger dans les ouvrages de Peinture; ouvrage posthume de M. l'abbé Laugier, publié et augmenté de notes intéressantes par M*** (1). Vous avez raison, M. l'abbé, tout consiste à examiner si l'image est fidèle et si la ressemblance est parfaite. Cet examen serait-il interdit à quiconque n'est pas entré dans le sanctuaire de l'art? Ma foi, j'en ai bien peur. J'ai vu autant et plus de tableaux que vous, je les ai vus avec la plus grande attention; ils sont tous aussi correctement dans mon imagination qu'entre leurs bordures; ma tête en a emmagasiné plus que tous les potentats du monde n'en peuvent

(1) Par M. Cochin; Paris, 1771, in-12. Voir une note sur le P. Laugier, tom. I, page 88.

Cet article est encore à coup sûr de Diderot. Il ne se trouve pas dans ses *Œuvres*. Il est fort vraisemblable que plus d'un de ceux qui précèdent et qui suivent lui sont également dus.

acquérir. Je suis homme de lettres comme vous. Les qualités que vous exigez d'un bon juge, un grand amour de l'art, un esprit fin et pénétrant, un raisonnement solide, une ame pleine de sensibilité et une équité rigoureuse; je puis me flatter de les posséder au même degré que vous qui vous donnez pour un connaisseur, puisque vous vous proposez d'apprendre aux autres à s'y connaître, car il serait aussi trop ridicule de donner leçon de ce qu'on ignore. Eh bien! avec tout cela, si nous voulons tous les deux être sincères avec nous-mêmes, nous nous avouerons que quand on a lu votre ouvrage, et même quand on l'a fait, on ne discerne pas encore une médiocre copie d'un sublime original, qu'on est exposé à couvrir de croûtes les murs de son cabinet, et qu'on appréciera à cent pistoles un tableau de dix mille francs, et à dix mille francs un tableau de cent pistoles.

Si vous y eussiez regardé de bien près, vous auriez vu que vos cinq premiers chapitres n'ont rien de propre à la peinture, et qu'on ne se connaît dans aucun des beaux-arts sans amour de la chose, sans finesse, sans pénétration, sans esprit, sans jugement, sans la sensibilité et sans la justice. Tout homme qui s'avisera d'écrire de l'éloquence, de la poésie ou de la musique, en changeant à ces cinq chapitres un très-petit nombre de lignes, les prendra à la tête de votre traité et les placera à la tête du sien, où ils iront tout aussi bien.

Vous exigez ensuite l'étude de l'observation de la nature dans les règnes minéral, animal et végétal. Vous ne donnez aux connaissances préliminaires d'autres bornes que l'étendue d'un art qui n'en a point : et quand aura-t-on fait cette énorme provision?

A l'étude de la nature vous ajoutez la science de la

géographie et de l'histoire, sans fixer le point où l'on peut s'arrêter.

De là vous passez aux parties essentielles de la peinture, la composition, le dessin et le coloris; vous dites là-dessus les plus belles choses du monde. Je suis de votre avis sur la composition; il est certain que vous et moi nous en sommes des juges très-compétens. Quant au dessin, dissertez tant qu'il vous plaira; si vous n'avez pas pris le porte-crayon, si vous n'avez pas dessiné vous-même d'après l'exemple, la bosse et le modèle, et dessiné très-long-temps, des incorrections de dessin très-grossières vous échapperont: et comment ne vous échapperaient-elles pas? le grand-maître que vous jugez les a bien commises, lui, sans s'en apercevoir; car il est à présumer qu'il les aurait corrigées s'il les avait aperçues. Il est bien autrement difficile encore de prononcer sur la magie de la couleur, sur l'harmonie, sur le clair-obscur; les plus grands coloristes craignent d'en parler, tant ils en ont des idées peu distinctes: cela tient à un technique si délicat, qu'ils ne peuvent trouver dans la langue des expressions pour en dévoiler le mystère. Vous, monsieur l'abbé, expliquez-moi, mais expliquez-moi bien nettement par quel sortilège on conserve la blancheur du teint et de la peau à une femme placée dans l'ombre ou les ténèbres?

Que me proposez-vous ensuite? C'est de parcourir les chefs-d'œuvre des différentes écoles romaine, florentine, vénitienne, lombarde, flamande et française. Vous m'arrêtez devant un ou deux tableaux au moins de chaque grand maître; et quand on veut entrer dans tous les détails que vous exigez, on y reste des mois entiers.

Vous vous êtes trompé vous-même sur le mérite de

différens maîtres connus; l'artiste qui s'est donné la peine d'apostiller vos jugemens et vos principes vous reprend de plusieurs fautes qui ne sont pas légères.

En suivant votre méthode, on n'obtiendrait pas en dix ans, en vingt ans de temps, le titre de connaisseur.

Ne serait-il pas et plus sûr et plus court de dessiner dès sa plus tendre jeunesse et de peindre? car je vous déclare que celui qui, au sortir de devant le modèle, a tenu un ou deux ans la palette dans l'atelier de Vien et de Lagrenée, en sait plus que vous et moi. Tandis que nous balbutierons devant un tableau, il l'aura, lui, vu, regardé, et jugé avec plus de célérité et de certitude.

Lorsqu'on a exposé les différens morceaux qui ont disputé le prix, tous ces enfans arrivent; ils passent en courant devant les chevalets, et disent prestement : voilà le meilleur ; il est sans exemple qu'ils se soient trompés.

Que faut-il donc faire de votre Traité de la Manière de bien juger en peinture? L'acheter, le lire, le méditer, se conformer à vos préceptes, et croire que quand on s'est assujetti à tout ce que vous prescrivez, on sait très-peu de chose, et que quand on aura un tableau à acquérir, on fera très-bien d'appeler à côté de soi un artiste du premier ordre et un brocanteur honnête, s'il en est, et consommé, et cela sous peine d'être dupé de la manière la plus cruelle.

Il est difficile de bien juger de l'éloquence, plus difficile encore de bien juger de la poésie; tout autrement d'apprécier un morceau de musique; le jugement de la peinture est le plus difficile de tous. Songez, monsieur l'abbé, qu'après trente ans de travaux et de succès en cet art, celui qui s'avise de se passer de modèle, et de peindre de pratique, est un artiste perdu. Comment,

après de si longues années d'exercice, un maître ne peut, sans conséquence, perdre de vue la nature, et vous, qui n'avez que l'habitude de regarder ses imitations, vous prétendez le juger! vous parlez sans cesse d'instinct et de tact, et vous ne vous êtes seulement pas demandé ce que c'était que ces expressions magiques!

L'homme qui naît avec les plus heureuses dispositions pour les beaux-arts, est, en entrant dans ce monde, aussi parfaitement ignorant que celui que la grossièreté de ses organes a condamné à une stupidité invincible. L'un et l'autre passent devant les mêmes phénomènes. Ces phénomènes affectent le premier, il s'en souvient ou il les oublie; mais la sensation, ou plutôt la mémoire de la sensation qu'il a éprouvée, lui reste: et voilà la règle de ses jugemens et dans les arts et dans la conduite de la vie. S'il a les phénomènes présens, il juge en homme savant; s'il n'a plus les phénomènes présens, il juge par tact, ou d'instinct, et son jugement n'en est que plus prompt, et n'en est pas moins sûr, quoiqu'il ne puisse quelquefois en rendre raison. Toute vérité est en nous le résultat des dispositions naturelles et de l'expérience. Toute erreur y est le résultat ou du manque de dispositions naturelles, ou du manque d'expérience, ou du manque de l'un et de l'autre de ces moyens, ou de l'emploi de ces deux moyens séparés.

Ensuite l'expérience est ou spéculative ou pratique. La pratique sans la spéculation dégénère en une routine bornée; la spéculation sans la pratique n'est jamais qu'une conjecture hasardée.

Ainsi, monsieur l'abbé, tant que nous n'aurons pas manié le pinceau, nous ne serons que des conjectateurs plus ou moins éclairés, plus ou moins heureux; et,

croyez-moi, parlons bas dans les ateliers, de peur de faire rire le broyeur de couleurs.

M. de Julienne a passé toute sa vie à acheter et à revendre des tableaux; je doute qu'il s'y soit jamais bien connu.

M. de Voyer, né presque aveugle, qui n'a jamais vu de tableaux qu'à l'aide d'une lorgnette, passe pour un connaisseur.

Voici ma règle : je m'arrête devant un morceau de peinture; si la première sensation que j'en reçois va toujours en s'affaiblissant, je le laisse; si, au contraire, plus je le regarde, plus il me captive, si je ne le quitte qu'à regret, s'il me rappelle quand je l'ai quitté, je le prends.

Élémens du Système général du monde. Feu M. l'abbé de Bragelongne, de l'Académie des Sciences, bon géomètre et homme fort dévot, fit un jour un petit catéchisme à l'usage de ses confrères; il l'apporta à une séance, et, le tenant sur sa main, il dit aux académiciens : « Messieurs, vous voulez tous être sauvés, je n'en doute pas; eh bien! il ne s'agit que de croire le contenu de ce livret. Voyez, Messieurs, c'est si peu de chose! n'est-il pas bien commode d'avoir toute sa religion dans un coin de sa poche, comme un *colombat* (1)? » M. Lasnière, ancien inspecteur des études et des élèves de l'École Militaire, expliquant actuellement le monde dans un grenier à Lunéville, pourrait se présenter à l'Académie, son petit livret sur la main, et dire comme l'abbé de Bragelongne disait : « Messieurs, voilà tout ce qui a fait le

(1) On appelait *colombats* de petits almanachs, du nom du libraire qui les vendait.

supplice de Descartes et de Newton pendant si longtemps, et la fin de vos travaux : ce dont la tête du grand architecte fut grosse pendant un si prodigieux nombre de siècles, je l'ai renfermé entre quatre feuillets. Lisez bien ces quatre feuillets, et allez reposer vos crânes fatigués sur leurs oreillers. N'est-il pas bien commode d'avoir dans un coin de sa poche la clef de l'univers, comme un passe-partout de garde-robe ? »

Je n'insisterai pas sur cet ouvrage, qui n'est ni d'un fou, ni d'un sot, mais bien d'un homme dont les lumières ne sont pas proportionnées à sa tentative. Il admet la matière homogène, et cependant il en regarde chaque molécule comme animée de tendances en tous sens, ce qui est contradictoire. Il fait naître le mouvement de ces tendances en tous sens, et cependant il croit le monde infini : deux conditions qui établiraient dans la masse un équilibre impossible à vaincre. Le vide et l'espace ne sont rien, mais rien du tout à son avis; et cependant il divise toute la matière en petites sphères, et cela sans se demander à lui-même ce que c'est que la multitude infinie de petits espaces curvilignes formés par le contact de ces petites sphères. Il n'y a point, selon lui, d'élémens essentiellement différens, quoique tous les phénomènes de la nature et du laboratoire soient fondés sur cette différence. Il prétend que l'air se convertit en eau, que l'eau se convertit en terre, et que la terre se convertit en feu; et c'est ainsi qu'il engendre des soleils, des comètes et des planètes. Une planète est un amas de matière où il y a air, eau, terre et feu; un soleil est un amas de matière où il n'y a plus ni air ni eau; une comète est un amas de matière où il n'y a plus ni air, ni eau, ni terre. Tout globe tend à parcourir ces différens états, dont le der-

nier est une dissolution absolue. M. Lasnière ne s'en tient pas à ces grands phénomènes généraux; il applique ces principes à tous les effets minutieux qui se passent sous nos yeux : c'est le rêve d'un homme d'esprit qui est souvent obscur, parce qu'il est impossible qu'un rêve métaphysique soit clair.

Lettre de Brutus (1). Sur ce titre si ambitieux, on s'attend à voir les principes fondamentaux de la société discutés; la liberté de conscience, la propriété de ses biens et de sa personne, les questions sur l'impôt, les traités de paix, les déclarations de guerre et autres sujets importans agités; en un mot, Charles Stuart reconduit à sa prison de Westminster, interrogé, jugé, condamné et décapité : rien de tout cela. C'est une philippique pleine d'érudition et d'emphase contre les chars tant anciens que modernes; l'auteur les brise tous. Mais c'est aux cabriolets surtout qu'il en veut. Il est certain qu'il se passe peu de semaines sans quelque accident causé par les voitures; il ne l'est pas moins que s'il y avait quelque attentat commis sur la vie des citoyens, il faudrait s'en prendre à l'invasion des rues par quelques milliers de chars qui les rendent souvent impraticables et fort dangereuses pour les pauvres diables condamnés, comme moi, à marcher à pied. Mais il fallait faire une demi-page là-dessus, et non pas un gros livre, et, surtout, ne pas prendre le nom de Brutus. Il en fallait faire une plaisanterie. Il fallait s'adresser à l'abbé Morellet et à tous les ouvriers de la boutique économique, et les supplier, au nom de tous les crottés de la

(1) *Lettre de Brutus sur les chars anciens et modernes* (par Delisle de Sales); Londres (Paris), 1771, in-8°.

société, de plaider la liberté du pavé. Au lieu d'une gaieté légère et piquante, on a fait une dissertation longue, érudite, violente et fastidieuse. Il y a pourtant, tout au travers de ce fatras, deux ou trois belles pages; c'est une anecdote tirée, à ce que dit l'auteur, d'un des cent volumes de manuscrits orientaux conservés dans la bibliothèque royale de Berlin.

Cang-hi fut le Marc-Aurèle de la Chine par sa sagesse, et son Louis XIV par son goût pour le despotisme et la durée de son règne. Sa famille était très-nombreuse; il y avait deux mille princes vivans, du sang de Cang-hi, et une loi ancienne condamnait à mort tout Chinois qui, même dans le cas d'une défense naturelle, oserait se mesurer avec un prince. Un événement funeste dessilla les yeux du souverain sur un privilège aussi odieux. Sunni et Idamé sortaient d'un temple consacré au Tien. Idamé était la plus belle femme de la Chine; Sunni était le disciple le plus révéré de Confucius. C'était un soir qu'ils étaient allés, selon leur usage, remercier l'Être suprême du bien qu'ils avaient fait faire à leurs enfans. Ce jour-là, le cadet avait remporté le prix de l'agriculture, et l'aîné avait célébré par un poëme la victorire de son frère. Sunni et Idamé s'en retournaient chez eux précédés de leurs fils, qui se tenaient par la main. Ils sont arrêtés par une foule de peuple qui suivait le char du prince Yu. L'aîné des Sunni, séparé de son frère, est poussé sous une des roues du char, et brisé. Idamé, sa mère, se précipite au secours de son fils, et périt à côté de lui. Le cadet s'élance à la tête des chevaux. Le père, dans le trouble qui l'agite, tire son poignard et leur perce les flancs. Le prince Yu est renversé de son char, et prêt à périr sous les coups de Sunni. Dans une ville moins bien

policée que Pékin, quelles n'auraient pas été les suites de ce tumulte!

On soustrait le prince à la fureur de Sunni. Sunni est jeté dans un cachot. Les portes du palais impérial sont assiégées de vils esclaves qui crient vengeance contre l'audacieux Sunni.

Quelques jours après cet événement, Sunni est conduit devant l'empereur et le conseil des Colaos. Il est interrogé; il se défend avec cette fierté qui éclaire un souverain sans le blesser. Il proteste que s'il avait encore une femme et un fils à venger, il oublierait encore et le respect qu'il doit à ses maîtres, et celui qu'il doit à la loi. « Je me condamne à la mort, ajouta-t-il; mais, quitte envers ma patrie, je vais m'exprimer avec la liberté d'un être qui ne dépend plus que de Dieu et de la nature. J'ai vécu soixante ans fidèle à mon pays : pourquoi mon bonheur s'est-il passé comme un songe? Pourquoi vais-je périr avec ignominie? Par quelle fatalité une mère et un fils meurent-ils assassinés sans être vengés? Qui es-tu, homme cruel, pour être l'arbitre de ma destinée? Te serais-tu flatté que je viendrais dans ton palais baiser tes pieds et embrasser les genoux de ton fils! Le hasard t'a fait souverain; le hasard a fait naître Yu de ton sang. Moi, je descends de Confucius, et l'avenir jugera qui fut le plus respectable du fils de Cang-hi qui écrase les hommes sous les pieds de ses chevaux, ou du neveu de Confucius qui sait mourir pour les lois de son pays, lors même qu'elles l'outragent. Tu prétends, cruel Yu, que je t'ai menacé de mon poignard; sois père, sois époux, vois ton fils, vois ta femme expirant sous les roues de mon char; mets-toi à ma place, et juge. Tu me cites des lois, je t'oppose celles de la nature. Malheur à

toi, si à la vue du sang de ta femme et de ton fils tu te possèdes assez pour te rappeler une ordonnance de police et distinguer un homme d'un autre! On dit que tu n'as point l'ame petite et barbare des courtisans; tant mieux pour toi. Tu peux me dérober au supplice; mais le meurtrier d'Idamé ne sera point mon bienfaiteur: je préfère la mort au tourment de la reconnaissance. Te dirai-je plus? Absous au tribunal des Colaos, l'acte qui me conserverait la vie me blesserait. Si la loi qui me condamne est juste, pourquoi le législateur oserait-il l'enfreindre? Si elle ne l'est pas, pourquoi suis-je ici? Qu'on abroge cette loi, et qu'on me conduise au supplice; à ce prix, je meurs satisfait, et je bénis le destructeur de ma famille. J'ai dit. »

On abandonna le sort de Sunni au jugement d'Yu; et voici sa réponse:

« Je m'étais déjà jugé avant de t'avoir entendu; ta hardiesse ne change rien à mon projet. J'ai été l'instrument de ton malheur, je ne balancerai pas à le réparer. Respectable vieillard, j'embrasse tes pieds: pardonne-moi si tu veux que je me relève. Écoute-moi: je jure de ne monter aucun char de ma vie; je ne ferai plus un pas sans penser que j'ai ravi deux citoyens à la patrie. Il te reste un fils que j'ai privé de sa mère; de ce jour il est mon frère. Parle encore, inspire-moi ton éloquence, afin que le souverain mon père m'entende, et que le citoyen qui n'est pas né prince ne soit plus effacé du rang des hommes. Sunni, tu pleures; embrasse-moi, Sunni. »

Et puis, pour finir par quelque chose de moins triste, je me rappelle le discours que le baron d'Holbach tenait à son nouveau cocher; le voici: « J'ai renvoyé ton ca-

marade pour avoir disputé le pas à un fiacre; tu ne disputeras le pas à personne. Si tu me mènes vite, je te chasse. Si tu renverses ou blesses quelqu'un, je te chasse: mais, auparavant, je t'aurai assommé de coups de bâton. » Le baron a mieux fait; il a laissé ses voitures sous la remise, sa femme et ses enfans en disposent; pour lui, il va à pied, et s'en porte mieux.

Il paraît un ouvrage in-8° de 416 pages, imprimé à Londres, intitulé *l'An deux mille quatre cent quarante* (1). Il est très-rigoureusement défendu, et par conséquent très-vivement recherché, sans doute par cela même qu'on ne peut pas se le procurer facilement. L'auteur qui parle, fatigué d'une longue course, se couche et s'endort profondément; en se réveillant, il ne se trouve pas si dispos que de coutume; il se lève avec peine, se regarde au miroir, et se trouve un peu vieilli: on le serait à moins; il avait dormi six cent soixante-neuf ans. Il s'habille et sort; de là il trouve tous les usages changés; il ne reconnaît ni Paris ni la cour, et la perfection complète de tout ce qui a succédé en tout genre fait la critique la plus amère de tout ce qui existe aujourd'hui; grands et petits, administration, gouvernement, mœurs, philosophie, religion, usages, etc., rien n'est épargné.

En fait de gouvernement, d'administration et de police, cet ouvrage a tout le délire et toutes les spéculations chimériques de M. de La Rivière; l'espèce de chaleur et de faux patriotisme de l'abbé Coyer; la sécheresse et le genre d'éloquence de l'auteur des *Préjugés* (2). C'est une

(1) Par L. S. Mercier.

(2) Dumarsais, auteur de l'*Essai sur les Préjugés*.

rêverie perpétuelle que cet ouvrage; rêverie si rêverie, qu'on n'a pas la consolation d'espérer qu'aucune de ces belles institutions puisse jamais se réaliser. Il n'en aurait pas coûté davantage à l'auteur, qui a changé tant de choses, de changer tant soit peu la nature humaine; alors sa chimère devenait possible, mais il y faut cette condition. C'est nous faire revenir sur nos malheurs d'une manière cruelle et barbare, que de nous prouver qu'ils tiennent si bien à notre être, qu'il faudrait le changer pour nous rendre plus heureux. C'est le seul profit qu'on puisse tirer de cet ouvrage, qui n'est, malgré cela, ni intéressant, ni attrayant, quoiqu'il soit assez bien écrit.

On a donné, le 6 de ce mois, sur le théâtre de la Comédie Italienne, la première représentation des *Deux Avares*, comédie en deux actes et en prose, mêlée d'ariettes. C'est la seconde des pièces qui ont été représentées sur le théâtre de la cour à Fontainebleau; elle est de M. Fenouillot de Falbaire, et M. Grétry l'a mise en musique. La scène est à Smyrne. Deux avares, M. Gripon et M. Martin, Français de naissance, ayant appris par le bruit public que le mufti, enterré de la veille, l'avait été avec beaucoup de bijoux et de choses précieuses, forment le projet d'entrer de nuit dans le tombeau et de le piller. Deux obstacles s'opposent à ce dessein; la garde des janissaires qui fait la patrouille, et, pour comble de malheur, on a apporté de Paris à Smyrne ces nouvelles lanternes à réverbère, de sorte qu'on voit dans les rues la nuit tout comme en plein jour. Les deux avares se concertent pour faire leur coup la nuit. Ils ont, l'un un neveu, l'autre une nièce, qui

s'aiment et qui méditent un autre coup; c'est de se soustraire à la tyrannie de ces vilains, d'emporter avec eux leurs nippes et leurs bijoux, et de s'embarquer pour la France. Les deux amoureux font leur complot dans la même place où leurs vieux coquins d'oncles venaient de faire le leur. Il y a dans cette place un puits qui est presque à sec. La suivante apporte dans une corbeille les choses précieuses appartenant à sa maîtresse, et place cette corbeille sur le bord du puits; l'amoureux, par un mouvement d'étourderie, la pousse et la fait tomber dans le puits. Grande désolation. Enfin, comme le puits est à sec, il se détermine à y chercher et à reprendre la corbeille de sa maîtresse. Celle-ci, aidée de sa suivante, le descend dans le puits au moyen d'une corde. Lorsqu'il s'agit de le remonter, la garde des janissaires approche; les deux filles sont obligées de se sauver dans la maison, et l'amoureux reste au fond du puits. Quand la garde a passé, les deux avares arrivent pour leur expédition. Après avoir cogné quelque temps, ils viennent à bout d'ouvrir le tombeau; l'un d'eux y descend, et n'y trouve pour tout bien qu'un bonnet de mufti et son vieux manteau; l'autre, furieux d'être trompé dans son attente, jette le bonnet et le manteau dans le puits, et enferme son compère dans le tombeau, au moyen d'une herse de fer qu'il baisse; parce qu'il suppose qu'il a voulu garder les choses précieuses pour lui-même, en jetant les guenilles à son associé. A peine a-t-il fait cette belle équipée, qu'il est obligé de se sauver au plus vite, au moyen d'une échelle, sur l'appui d'une fenêtre d'un premier étage, parce que la garde des janissaires repasse. Ainsi, au moment où elle reparaît, les trois principaux acteurs sont, l'un dans un puits,

l'autre dans un tombeau, et le troisième perché sur une fenêtre. Quant à messieurs les janissaires, ils sont esprits forts et libertins : non-seulement ils ont été, au mépris de leur loi, au cabaret, s'enivrer avec du vin; mais, préposés à la police de la ville, ils viennent ici crier en corps au milieu de la place publique :

Ah! qu'il est bon, qu'il est divin!
Vive le vin!
Ma foi, que Mahomet en gronde,
De ses menaces je me ris.
A tous les prophètes du monde
Je préfère ce vin exquis.
L'Alcoran n'est qu'un grimoire;
Je n'y crois plus, et je veux boire.....

Cela est à peu près aussi sensé que si le guet préposé à la garde de Paris allait faire tapage dans les rues pendant la nuit, ou casser les vitres, ou faire quelque autre acte contraire à la police, et que, pour assaisonner tout cela, il chantât à tue tête, dans les carrefours, des chansons contre Jésus-Christ. Les janissaires, pour avoir trop bu de vin, sont altérés, ils veulent tirer de l'eau du puits pour se rafraîchir; au lieu d'eau ils en tirent notre amoureux qui, s'étant affublé du manteau et du bonnet de mufti, leur fait une peur épouvantable et les fait tous enfuir. Sa maîtresse revient, le reconnaît; ils découvrent leurs deux oncles, l'un enfermé dans le tombeau, l'autre en haut d'une fenêtre; ils les obligent dans cet état à consentir à leur mariage et à leur promettre la restitution de leur bien; à cette condition ils les délivrent, et la pièce finit.

Elle n'a réussi ni à la Cour, ni à Paris. On a même

pris ici les choses au grave, et il y a eu un déchaînement effroyable contre le pauvre poète. Hélas! ce pauvre Fenouillot n'a qu'un malheur et qu'un tort, c'est d'être un peu bête. Vous en avez déjà eu des preuves dans ce petit précis; si vous daignez jeter les yeux sur la pièce, vous en trouverez à chaque phrase. Quand un homme est atteint et convaincu de ce mal, il n'est pas juste de lui chercher chicane, ni d'attaquer son cœur, qui est innocent et sec comme le fond de son puits. Il a fait *les Deux Voleurs*, et il a cru faire bonnement *les Deux Avares*. Il est loin de connaître la nature. Un avare n'augmente son bien qu'à force de prudence et de privations; il se donnerait bien de garde de s'aventurer dans une mauvaise entreprise, dont la découverte pourrait le ruiner de fond en comble : le génie du brigand qui attente à toute propriété, parce qu'il ne peut rien conserver, et celui de l'avare, sont fort différens. Notre pauvre poète a voulu faire une farce; c'est le genre qui exige le plus de verve et de folie, et il n'y a pas dans toute sa pièce le mot pour rire, pas un trait plaisant; elle est d'une tristesse mortelle, on en sort le cœur navré. Il n'y a pas une scène qui vous ravigote au milieu de la sécheresse qui règne à Smyrne, et qui vous dessèche autant l'esprit que les puits de ses rues. A la lecture, on croirait que le mouvement perpétuel de la pièce, les allées et venues continuelles, soutenues par la musique, doivent produire de l'effet et de l'amusement, au moins pour les yeux; mais à la représentation tout est d'un vide et d'un triste morne. Vous ne manquerez pas de remarquer, parmi les saillies heureuses de M. de Falbaire, le duo des *Deux Avares* qui s'exhortent à frapper à grands coups, parce que tout le monde dort,

et qu'ils ont le plus grand intérêt à ne réveiller personne.

Frappons, frappons à grands coups,
Tout sommeille autour de nous.

Il y a des choses charmantes dans la musique; malgré cela, M. Grétry a pensé être entraîné par la chute de M. de Falbaire; ce n'est qu'avec beaucoup de peine qu'il a soutenu son poète en l'air sur un immense précipice; il doit en avoir le bras fatigué. Il a fallu tâtonner beaucoup dans les premières représentations pour retrancher ce qui avait le plus déplu, et faire les coutures nécessaires pour faire aller le reste. Il en est résulté ce que nous appelons en musique un hachis, c'est-à-dire que la véritable succession des airs ayant été dérangée par des déplacemens ou des suppressions, l'influence mutuelle des uns sur les autres est détruite, ce qui ne peut jamais arriver sans nuire considérablement à l'effet. Les airs chantés par le charmant Caillot sont les plus beaux de la pièce. Son duo avec le compère Gripon :

Prendre ainsi cet or, ces bijoux!
De moitié nous serons ensemble,

est délicieux. La marche des janissaires a aussi fait grande fortune; mais au second acte la musique faiblit. Il y a d'ailleurs trop de duo, trio, etc., et pas assez d'airs à voix seule; mais c'est que ce pauvre diable de Falbaire n'en aurait pas trouvé la place pour tout l'or de Smyrne. Il en avait placé un au moment où les amoureux faisaient leurs paquets pour décamper; la petite fille, apercevant un bracelet avec le portrait de sa mère, lui adresse quelques vers pathétiques, sur lesquels le

compositeur avait fait un air superbe; il a fallu le supprimer comme entièrement déplacé, et l'on n'a pas seulement tenté de le remettre à Paris. Il y a plus d'une lacune de ce goût-là dans cette pièce, et l'on s'en aperçoit. En Italie, on n'aurait pas été si difficile; l'air étant beau, on se serait peu soucié de la manière dont il est placé, et l'on aurait écouté avec transport; mais nous n'aimons pas la musique jusqu'à ce point.

On peut faire relier avec *les Deux Avares*, à cause de leur gaieté, *Vercingentorix*, *tragédie*, *œuvre posthume du sieur de Bois-Flotté*, *étudiant en droit-fil*, *suivie de notes historiques de l'auteur*; brochure in-8°. C'est une tragédie et un acte, tout entière écrite en calembourgs. Le héros finit la pièce par ces vers :

> Je vais me retirer dans ma tante *ou ma nièce*,
> Et j'attendrai la mort de la faim *de la pièce*.

Ma foi, M. de Bièvre, mousquetaire gris ou noir, auteur de toutes ces bonnes plaisanteries, se moque un peu de nous, et abuse de notre patience. Le succès étonnant de *la Comtesse-Tation* lui a tourné la tête, et il croit bonnement qu'il peut nous mettre à ces platitudes pour toute nourriture; il n'y a point de genre qui demande plus de sobriété que le genre détestable des pointes et des calembourgs. M. de Bièvre en dégoûterait les plus grands amateurs, c'est-à-dire tout ce qu'il y a de plus plat et de plus frivole dans une nation.

M. de Guignes, de l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres, vient de publier, en un volume in-4°, *Le Chou-king*, *un des livres sacrés des Chinois*, *qui ren-*

ferme les fondemens de leur ancienne histoire, les principes de leur gouvernement et de leur morale; ouvrage recueilli par Confucius, traduit et enrichi de notes par feu le Père Gaubil, missionnaire à la Chine, etc. Cette traduction était annoncée depuis long-temps. Il faut du courage et de la patience pour la lire, et tout lecteur qui ira jusqu'au bout sans ennui, pourra se vanter d'une intrépidité à laquelle je ne prétends pas. Il verra aussi qu'en généralisant un peu les idées, les hommes de tous les temps et de tous les pays se ressemblent plus qu'on ne pense, et que le cercle de la folie et de la sagesse humaine n'est pas aussi étendu ni aussi diversifié qu'on le croirait d'abord. Je désirerais à M. de Guignes une érudition moins systématique et moins embrouillée. Il ne sera jamais mon guide dans les ténèbres chinoises dont je me sens entouré, et d'où il ne me tirerait que pour m'enfoncer dans les ténèbres plus épaisses d'Egypte. En vérité, je crains que nous ne nous en tirions de notre vie ni l'un ni l'autre, quoiqu'il y ait consacré toutes ses vieilles, et que je n'y aie pensé qu'en passant par manière de délassement. Mon parti est bien pris: à moins d'avoir passé une vingtaine d'années dans la bonne et dans la mauvaise compagnie de Pékin, et d'avoir appris à jaser avec tous les mandarins de l'empire, je ne me résoudrai jamais à avoir une idée arrêtée sur la Chine. Au reste, la morale du Chou-king est austère et excellente comme celle de tous les livres de morale. Confutzée est l'apôtre favori du patriarche de Ferney. Vous trouverez en entrant dans le cabinet de Ferney son portrait avec ces vers:

De la simple vertu salutaire interprète,
Qui n'adoras qu'un Dieu, qui fis aimer sa loi,

Toi qui parlas en sage et jamais en prophète,
S'il est un sage encore, il pense comme toi (1).

La foule innombrable de compilations de toute espèce et de toutes couleurs, qui se succèdent avec une rapidité étonnante depuis quelques années, m'avait déterminé depuis long-temps à m'en tenir simplement à l'indication de leurs titres; mais comme ces titres sont rapportés dans tous les journaux, je prends le parti de les supprimer entièrement. Il n'y a pas une seule de ces compilations qui ne soit faite avec la dernière négligence, et cela est d'autant plus déplorable que plusieurs d'entre elles pourraient être véritablement utiles si elles étaient faites avec un peu de soin; mais l'impudence avec laquelle de petits littérateurs obscurs et affamés osent présenter au public les rapsodies les plus informes, est poussée à un excès qu'on a peine à s'imaginer. Et pourquoi y mettraient-ils des bornes, puisqu'ils sont à peu près sûrs de débiter leur mauvaise marchandise parmi cette foule de désœuvrés dont l'ignorance, l'oisiveté et l'opulence combinées leur permettent toujours de prendre sans choix et sans discernement tout ce qu'on leur offrira? L'abbé de La Porte trouve très-commode de gagner tous les ans 8 à 10,000 francs à ce beau métier, et se moque encore, par-dessus le marché, des dupes qui achètent ses rapsodies; et il ne s'agit que de n'avoir ni honneur, ni sentiment, ni aucune sorte de mérite, pour envier

(1) Voltaire, dans la section première de son article *De la Chine*, DICTIONNAIRE PHILOSOPHIQUE, rapporte cette inscription de la manière suivante :

De la seule raison salutaire interprète,
Sans éblouir le monde éclairant les esprits,
Il ne parla qu'en sage et jamais en prophète;
Cependant on le crut, et même en son pays.

son sort. Les autres barbouilleurs cherchent à donner un air de philosophie à leurs recueils de bévues et de sottises; ainsi, dans le *Manuel des Artistes et des Amateurs* (1), qui vient de paraître, le compilateur, au lieu d'expliquer les emblèmes, allégories, devises, attributs, symboles employés dans les beaux-arts, aime mieux faire des déclamations sur l'abus de l'apothéose chez les Romains, et donner une suite d'énigmes en vers, enlevées au *Mercure* sans doute. L'objet de cette compilation était intéressant, comme vous voyez; elle pouvait être l'ouvrage d'un homme de goût et instruit, et il faut qu'un aventurier aussi ignorant qu'ignoré, s'en mêle. Un autre fait un *Dictionnaire historique des Sièges et Batailles mémorables de l'Histoire ancienne et moderne* (2) (car nous embrassons toujours un sujet dans sa plus vaste étendue); et tout cela, c'est pour réimprimer une foule de bons mots, de traits, de contes, d'anecdotes enlevés à d'autres compilations aussi mal faites. Lorsqu'on voit donc dans nos journaux l'annonce de quelque compilation sous le titre de dictionnaires, d'abrégés, de manuels, d'esprit d'un auteur, on peut compter hardiment que c'est de la marchandise gâtée et exposée par des corsaires de libraires ou par des écumeurs littéraires, dans la vue d'attraper le public. Si, dans tout cet indigne fatras, il paraît jamais quelque compilation utile et faite avec soin, je me réserve de lui rendre, dans ces feuilles, la justice qui lui est due; mais

(1) Paris, Costard, 1770, 4 vol. in-12; par l'abbé de Petity.

(2) Ce *Dictionnaire* (1771, 3 vol. in-8°) dont l'auteur est La Croix, de Compiègne, ne mérite pas tout-à-fait d'être compris dans l'anathème lancé par Grimm contre les compilations. Celle-ci, car, malgré cela, c'en est une, a reparu en 1809 avec beaucoup d'augmentations par M. Viton; elle forme 6 vol. in-8°. (B.)

j'en exclus pour toujours les rapsodistes, sous quelque forme qu'ils entreprennent de se montrer.

Les circonstances où se trouvent le royaume et la république de Pologne n'ont pas dû échapper à la spéculation des compilateurs. On vient de publier un *État de la Pologne, avec un abrégé de son droit public, et les nouvelles constitutions;* volume in-12 d'environ 300 pages. La plus grande partie de cet ouvrage a déjà paru en Allemagne il y a quelques années (1). On y trouve d'abord un précis géographique du royaume, ensuite une esquisse de son droit public; enfin, les *pacta conventa* du roi actuellement régnant, et le précis de ce qui s'est passé dans la diète extraordinaire de 1767.

Il a paru encore un autre ouvrage sur la Pologne, intitulé *Lettres sur la Constitution actuelle de la Pologne, et la tenue de ses diètes;* volume in-12 assez considérable. Ces Lettres contiennent d'abord l'histoire et le panégyrique de l'auteur, M. le chevalier Pyrrhys de Varille, gentilhomme provençal, qui a obtenu les honneurs de l'indigénat à la diète de couronnement du roi Stanislas-Auguste. M. l'indigène rend compte lui-même de tout ce qu'il a éprouvé à ce sujet, dans une lettre pompeusement écrite à son compatriote M. Marin, qui, après avoir été corsaire dans les mers du Levant pendant sa jeunesse, s'est fait, à Paris, dans un âge plus mûr, censeur de la police, ou surintendant des corsaires de la littérature; il n'a pas mal conservé le ton, les ma-

(1) Grimm a raison de faire observer que la plus grande partie de l'ouvrage sur l'État de la Pologne, 1770, in-12, avait déjà paru en Allemagne. En effet, le volume est composé principalement des *Mémoires sur le Gouvernement de la Pologne,* publiés en 1759 par le célèbre publiciste Pfeffel. La préface de la nouvelle édition est de feu M. Hérissant. (B.)

nières et les mœurs d'un inspecteur de chiourme. Quant à son illustre ami M. Pyrrhys, il aime un peu la pompe provençale dans son style. Il se plaint du cardinal de Fleury, qui lui refusa la moitié de la pension de son père, et répondit aux sollicitations que les services militaires du père n'étaient pas un titre pour que le roi payât les talens poétiques du fils. Cette réponse paraît d'abord un peu dure; cependant le cardinal, parcimonieux des trésors de l'État, ne voulait dire autre chose, sinon qu'il aimait mieux faire ce refus qu'imposer un vingtième, second vingtième, troisième vingtième, vingtième vingtième sur le peuple. Le cardinal avait devant les yeux le conseil que Montesquieu n'avait pas encore donné aux rois, de songer quelquefois que les courtisans jouissent de leurs graces, et les peuples de leurs refus. En effet, supposons que le père de M. Pyrrhys ait sauvé la France trois ou quatre fois, en sa qualité de lieutenant d'infanterie, et qu'il se soit retiré du service avec le grade de capitaine et pension de retraite; la France a trop de sauveurs de cette espèce, et ne serait pas assez riche s'il fallait qu'elle récompensât ces services de génération en génération; c'était là, du moins, le système du cardinal de Fleury. Mais qu'est-ce que tout cela fait à la Pologne? Ce que cela lui fait? C'est qu'elle a eu l'avantage, grace au refus du cardinal, d'enlever M. Pyrrhys à la France. Il s'est fait gouverneur d'un prince Sangusko, pour l'instruction duquel il a composé les Lettres qui forment ce recueil. La première traite des diètes de convocation; la seconde, de l'élection des rois de Pologne; la troisième, de l'élection d'Auguste II, électeur de Saxe, à la fin du siècle dernier, et de celle de son fils Auguste III; enfin de celle du roi d'aujourd'hui. Elle est

terminée par des réflexions politiques sur l'état de la Pologne, faites au commencement de 1764, et par conséquent de peu d'usage à la fin de 1771.

M. Linguet, qui n'a pas peur, qui fait même parade du nombre, de la force et de la qualité de ses ennemis, a publié depuis deux ou trois mois (1) des *Lettres sur la Théorie des Lois civiles, où l'on examine entre autres choses s'il est bien vrai que les Anglais soient libres, et que les Français doivent ou imiter leurs opérations, ou porter envie à leur gouvernement;* brochure in-12 de 272 pages. L'auteur y défend ses paradoxes favoris, savoir, que le président de Montesquieu n'avait pas le sens commun; qu'il n'y a d'heureux que les peuples d'Asie qui vivent sous le despotisme si décrié, si calomnié dans notre Europe; que ce qu'il y a de moins libre sous le ciel, c'est un Anglais; et que les Français seraient bien à plaindre de jouir de cette liberté. C'est fort bien fait d'aimer les paradoxes et de les soutenir avec chaleur : cela amuse les oisifs qui sont en grand nombre, à qui leur existence pèse, et qui se soucient bien moins d'être instruits que d'être désennuyés; mais, quoique M. Linguet ne manque pas d'esprit, il a entrepris de tout temps, et au barreau et en littérature, des causes très-difficiles et trop décriées pour s'en tirer avec succès. Dans ces feuilles, nous n'avons le droit de le juger que comme littérateur, et non comme avocat; mais, en général, ses entreprises sont au-dessus de ses talens. Au demeurant, il faut qu'il soit extrêmement laborieux, car il est exact à payer ses dettes, et il ne se montre pas un agresseur à qui il refuse le combat. Il s'est engagé dans

(1) C'est une erreur. Ces *Lettres* sont de 1770, Amsterdam.

la plus belle querelle du monde avec les économistes; c'est, entre autres, un modèle d'égards et de politesses que cette guerre littéraire, c'est-à-dire que les injures les plus grossières pleuvent entre M. Linguet et le rêveur économiste Dupont, auteur des *Éphémérides du Citoyen*. Ce Dupont a déjà répondu, dans son journal, aux lettres de M. Linguet dont il est question ici, et l'on m'en a rapporté même une plaisanterie assez sanglante. Comme la jeunesse de Linguet a été infiniment équivoque, et qu'il est véhémentement soupçonné d'avoir un jour, par distraction sans doute, fouillé dans le secrétaire de son ami Dorat, et d'en avoir emporté dans sa poche plusieurs billets au porteur qui s'étaient trouvés sous sa main, ce qui a pensé faire une affaire criminelle à un domestique innocent, M. Dupont, en lui poussant ses argumens, lui dit très-méchamment : « Pesez ceci, M. Linguet, cela ne se met pas en poche. » M. de La Harpe, qui aime la petite guerre, et à qui ce goût sera funeste, parce qu'il a déjà plus d'ennemis qu'il ne lui en faudrait, s'est aussi colleté avec M. Linguet dans le *Mercure*. Les deux ou trois pages qu'il a faites contre lui sont fort solides, et encore plus dédaigneuses : mais c'est bouillir du lait à Linguet que de lui prêter le collet; et voilà une campagne d'hiver qui se prépare entre deux partisans qui ont fait preuve de leur vocation; Linguet a déjà lâché ses enfans perdus sur M. de La Harpe. Le vieux Piron ayant eu à se plaindre de l'abbé Desfontaines, le Fréron de son temps, lui promit en reconnaissance de lui envoyer pendant cinquante jours de suite, tous les matins, une épigramme pour son déjeuner. Il lui tint parole. Au bout de quinze jours et de quinze épigrammes, l'abbé Desfontaines tomba malade; alors Piron se contenta de

faire tous les matins son épigramme, mais ne l'envoya plus. Le vingt-cinquième jour, l'abbé Desfontaines mourut, et Piron s'arrêta au nombre de vingt-cinq. On se rappelle plusieurs de ces épigrammes, qui sont des chefs-d'œuvre, et le recueil complet en serait très-précieux. Il faut que M. Linguet ait entendu parler de cette gageure, car il a voulu l'imiter; il a promis dès le mois d'octobre, à M. de La Harpe, de lui envoyer tous les lundis une épigramme de la campagne, où il se reposait de ses fatigues de l'été dernier. De ces épigrammes, il en est venu cinq à ma connaissance, et elles vous prouveront que Henri-Simon-Nicolas Linguet ne ressemble pas plus, de ce côté, à Alexis Piron ni à Jean-Baptiste Rousseau, qu'à Jean-Jacques Rousseau, par l'art de défendre des paradoxes.

ÉPIGRAMMES PÉRIODIQUES.

PREMIÈRE. *Du lundi 15 octobre.*

Monsieur La Harpe, en son *Mercure*,
Blâme le feu de mes écrits;
Monsieur La Harpe, je vous jure,
D'un défaut de cette nature
Vous ne serez jamais repris:
Et s'il vient un jour envie
D'abandonner ce vilain ton,
Pour bien refroidir mon génie,
J'étudierai *Timoléon,*
Warvick, *Gustave* et *Mélanie.*

SECONDE. *Du lundi 22 octobre.*

Le public s'est moqué de tes panégyriques;
Le parterre a sifflé ton froid *Timoléon;*
Tes épîtres mélancoliques,
Tes oraisons académiques
Se sont mises en poudre au souffle de Fréron.

Hibou de la littérature,
Prosateur malfaisant, rimailleur fanfaron,
Te voilà donc, pour dernière aventure,
De Lacombe et de son *Mercure*
Devenu le premier garçon?

TROISIÈME. *Du lundi* 29 *octobre.*

Ce rimailleur glacé qui fait des vers si roides,
Du fermier du *Mercure* est croupier aujourd'hui.
C'est très-sagement fait à lui:
Le Mercure est, dit-on, bon pour les humeurs froides.

QUATRIÈME. *Du lundi* 5 *novembre.*

La Harpe, dites-vous, m'a fait une morsure;
Et le roquet s'en vante à découvert.
Madame, en êtes-vous bien sûre?
Car, pardieu! j'irais à la mer.

CINQUIÈME. *Du lundi* 13 *novembre.*

Qu'est-ce qu'un journaliste?
Disait une femme d'esprit.
En est-ce un que ce froid copiste
Qui, sur un ton pesant et triste,
Va dénigrant tout bon écrit,
Et se rend le panégyriste
Des auteurs dont le public rit?
— Oui, c'en est un, je vous assure;
Un des bons, des plus en crédit....
— Ah! j'entends: en littérature,
Il est ce que dans la nature
Est un ver odieux qui vit
En se roulant sur la verdure
D'un bel oranger qu'il flétrit,
Et qui souille avec son ordure
La feuille dont il se nourrit.

Depuis que Palissot a obtenu le privilège d'annoncer les deuils de la cour aux particuliers, moyennant une

rétribution annuelle de trois livres, et qu'il a disposé de ce privilège en faveur de sa respectable amie mademoiselle Fauconnier (1), fille du monde, retirée du service à cause de la multiplicité de ses services et de son âge, il a imaginé d'augmenter cette ferme d'une souscription de trois autres livres pour un *Nécrologe des hommes célèbres de France*, dans lequel il fait l'éloge et donne les particularités de la vie de ceux qui sont morts dans l'année. On a dit de ce recueil qu'il renfermait plutôt la satire des vivans que l'éloge des morts; mais c'est du poison perdu, parce que personne ne lit cette rapsodie. Palissot n'a qu'une seule drogue malfaisante qu'il cherche à nous revendre tous les ans; il y a beau temps qu'on n'en veut plus : le public est aussi friand en fait de méchancetés qu'en autres mets; il lui faut du nouveau, sans quoi il laisse l'empoisonneur dans la rue. Ajoutez que celui du *Nécrologe* est si décrié, que personne ne se soucie de lui fournir des mémoires sur les morts qu'il veut célébrer; ainsi, la plupart du temps, on ne trouve dans ses Éloges aucune particularité de leur vie, si ce n'est de petites anecdotes que personne n'ignore. Il m'a, par exemple, rappelé le mot du maréchal de Richelieu à Moncrif. Lorsque M. de Voltaire alla s'attacher au roi de Prusse, en 1750, Moncrif sollicita la place d'historiographe de France. Il en parla au maréchal, qui lui dit : *Tu veux dire historiogriffe*; il rappelait à Moncrif, par cette plaisanterie, son *Histoire des chats*. Les deux

(1) Ce journal dont Palissot et sa maîtresse avaient le privilège, était intitulé *Journal des Deuils*. Ils y réunirent une autre publication déjà commencée : *Nécrologe des hommes célèbres de France*, depuis 1764 jusqu'en 1782 (par Poinsinet de Sivry, Palissot, Castillon, Lalande, François de Neufchâteau, Maret de Dijon et autres); Paris, 1767-82, 17 vol. in-12.

meilleurs éloges du *Nécrologe* de cette année sont ceux de mademoiselle Camargo et de mademoiselle de La Motte, ancienne actrice de la Comédie Française. Celle-ci comptait au nombre de ses amis le grand Maurice de Saxe, maréchal de France. Elle était elle-même d'une famille fort honnête; une faute de jeunesse irréparable la jeta dans la profession du théâtre; mais elle fit oublier à sa famille, par des secours continus, ce premier écart et l'état que la nécessité l'avait obligée d'embrasser. Quant à mademoiselle Camargo, son nom de famille était Cuppi, et le cardinal de ce nom était son proche parent. C'est un amateur de la danse et un connaisseur qui a fourni les détails de son Éloge. Il m'en á appris plusieurs que j'ignorais : par exemple, mademoiselle Camargo ne faisait jamais la gargouillade que mademoiselle Allard fait aujourd'hui trois fois de suite avec tant de dextérité, et que mademoiselle Lyonnois a sans doute établie parmi les danseuses; mademoiselle Camargo ne la trouvait pas décente. Mais quand l'auteur prétend qu'elle dansait si parfaitement sous elle (expression de l'art, sans doute), qu'on ne voyait jamais que le bas de la jambe, et qu'elle n'avait pas besoin de porter des caleçons, je nie ce fait des caleçons, et soutiens qu'elle en portait. On avait parié sur cet objet important peu de temps avant sa mort; on s'adressa à elle pour savoir la vérité du fait; je fus un des témoins du pari; elle attesta que non-seulement elle avait toujours porté des caleçons, mais que leur établissement au théâtre tient à l'époque de ses brillans succès. Elle rendit cet hommage sincère à la vérité dans un temps où elle ne pouvait plus avoir aucun intérêt de la cacher, et nous devons la conserver dans toute sa pureté.

1772.

JANVIER.

Paris, janvier 1772.

Le vieux malade de Ferney vient de donner un fâcheux symptôme de caducité. De tous les sujets traités par Crébillon, *Rhadamiste et Zénobie* à part, il ne restait que la tragédie d'*Atrée et Thyeste* que le vieux malade n'eût pas tenté de refaire; il vient de s'acquitter de ce soin. Sa tragédie des *Pélopides*, qu'il a insérée dans une nouvelle édition de ses Œuvres qui se publie à Lausanne, traite ce sujet, et doit remplacer la tragédie d'*Atrée et Thyeste* de Crébillon, qu'on ne joue au reste jamais. Malheureusement celle du vieux malade ne sera pas jouée non plus; ou si elle l'était, ce serait bien tant pis pour elle. Un libraire de Paris l'a tirée de l'édition de Lausanne, et l'a imprimée à part; elle a été jugée avec rigueur et condamnée avec justice. On n'y remarque plus la griffe du lion : cela sent la caducité, la décadence totale. Triste découverte, qui nous prouve que rien n'est éternel; c'est de toutes les vérités celle qui a le moins besoin de preuves. *Les Pélopides* sont aussi inférieurs aux *Scythes* et aux *Guèbres*, que ceux-ci le sont à *Zaïre* et à *Mahomet*. Le vieux malade relève très-bien, dans une préface de deux pages et demie, tous les défauts de la pièce de Crébillon; mais malheureusement la sienne ne mérite pas même un examen réfléchi; elle n'est bonne

qu'à supprimer. Cependant ceux qui ont du goût reconnaîtront encore dans sa versification, malgré le symptôme de la faiblesse, le ramage du premier poète du siècle. On a remarqué que la pièce imprimée à Paris (1) a eu pour censeur Crébillon, fils du premier père d'*Atrée*, et que ce censeur atteste n'avoir rien trouvé dans la tragédie de M. de Voltaire qui ne lui ait paru devoir en favoriser l'impression. Cette formule, dont plusieurs censeurs se servent, n'a pas paru exempte de malignité dans cette occasion. Toutes les fois que M. de Voltaire a traité un sujet traité par Crébillon, on a crié à l'envie, et il y a eu un déchaînement effroyable contre lui. Le public était bien bête, s'il m'est permis de le dire, de se gendarmer contre une émulation qui tournait tout entière au profit des arts. Plût à Dieu que cette envie pût gagner tous les hommes, et que leurs jalousies ne produisissent jamais d'autres effets que de les engager à faire des efforts pour se surpasser en génie, en gloire et en vertus! Le genre humain serait trop heureux. Je voudrais, pour ma propre satisfaction, n'avoir eu d'autres reproches à faire, en 1771, à notre Patriarche, que d'avoir composé une tragédie faible et languissante; ses amis en seraient très-contens; la tragédie des *Pélopides* n'empêchera pas que l'auteur n'ait fait cette foule de beaux ouvrages qui dureront autant que la langue française.

M. Anquetil Duperron, de l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres, publia, il y a environ six mois, son Voyage dans l'Inde, avec la traduction du *Zend-Avesta* et des livres sacrés des Guèbres attribués

(1) *Les Pélopides, ou Atrée et Thyeste*, Paris, Valade, 1771, in-8°.

à Zoroastre. Ce fatras formait trois énormes volumes in-4° qui ne se sont pas vendus, et que personne n'a pu lire. On avait très-bonne opinion de ce travail, annoncé et attendu depuis fort long-temps. On savait que l'auteur avait passé plusieurs années dans l'Inde sans autre vue que celle d'apprendre l'ancien persan parmi les Guèbres, afin de pouvoir nous traduire leurs livres sacrés, et nous apporter des notions exactes sur les principes religieux, les dogmes et le culte des adorateurs du feu. On sait que les Guèbres ont le privilège exclusif d'être persécutés par les mahométans, qui tolèrent d'ailleurs assez facilement toutes sortes de religions. Exterminés en Perse, ils se sont réfugiés dans l'Indostan, où la religion dominante ne les oblige pas moins à la plus grande circonspection. Ils sont donc naturellement mystérieux, cachés et défians à l'égard des étrangers. M. Anquetil n'était pas fâché, à son retour en France, de nous assurer qu'il avait surmonté tous ces obstacles qui s'opposaient au but de son voyage, ainsi qu'une infinité de dangers physiques; et quand on lui disait qu'apparemment il s'était fait Guèbre pour réussir dans son dessein, il souriait, et vous montrait un certain air de satisfaction d'être soupçonné de cette apostasie. Enfin, après plusieurs années d'attente, le public s'est vu en état de prononcer sur l'étendue de ses obligations envers M. Anquetil. On a jugé que si c'étaient là les livres originaux de Zoroastre, ce législateur des anciens Perses était un insigne radoteur qui, à l'exemple de ses confrères, mêlait un tas d'opinions absurdes et superstitieuses à un peu de cette morale commune qu'on trouve dans toutes les lois de la terre.

Il est évident que c'est perdre sa vie bien inutilement

et bien laborieusement que d'aller à l'extrémité du globe chercher un recueil de sottises. Ce n'est pas la peine d'aller si loin; car, Dieu merci, en fait de sottises, toutes les nations sont à peu près également en fonds. Mais ce n'est pas là le seul tort de M. Anquetil. Si vous avez la patience d'examiner son livre, vous y trouverez partout ce caractère de frivolité qui vous montre un voyageur rempli de petites préventions, de présomption et de vent, à qui il ne vous est pas possible d'accorder ni estime ni confiance; c'est un second abbé Chappe (1). L'un nous entretient de ses fourrures, de son accoutrement pittoresque, de ses haltes au milieu des montagnes, de ses bals et fêtes données aux dames de Sibérie; l'autre vous fait des contes tout aussi intéressans pour vous apprendre qu'il est parti avec un teint couleur de lis et de roses, et qu'il a été pris partout pour l'Adonis de la France. Si nos voyageurs et nos écrivains continuent sur ce noble ton, on ne dira pas que nous ne sommes jamais sortis d'enfance, mais que nous y sommes retombés.

Un Anglais, M. Jones, a bien voulu adresser en français une Lettre de correction fraternelle à M. Anquetil Duperron, dans laquelle est compris l'examen de sa traduction des livres attribués à Zoroastre.

Après avoir relevé convenablement quelques-unes des impertinences que M. Anquetil a débitées sur l'Angleterre, M. Jones insiste sur la sottise d'un homme qui perd sa vie, et qui expose son teint fleuri à apprendre ce que personne ne sait, et ce qu'il n'est ni utile ni agréable de savoir. Il prouve ensuite assez clairement que M. Anquetil, avec toute sa morgue fondée

(1) Voir tom. VI, p. 185 et suiv.

sur ce qu'il se croit le seul homme en Europe qui sache l'ancienne langue des Perses, peut être véhémentement soupçonné de n'en avoir que des notions très-superficielles et très-confuses. Cette brochure est en général d'un homme éclairé et instruit, et d'un excellent esprit. Avec quelques corrections légères, et en effaçant plutôt qu'en ajoutant, on ferait de cette brochure un pamphlet que M. de Voltaire pourrait avouer. On sent que M. Jones a beaucoup lu cet écrivain illustre : on voit aussi qu'il n'est pas celui des étrangers qui soit le plus engoué de la musique française. On a fait à l'abbé Chappe l'honneur de le réfuter en Russie par une brochure intitulée *Antidote*. Les uns attribuent cet ouvrage à la célèbre princesse d'Aschkof, d'autres à M. Falconet, sculpteur français, qui fait à Pétersbourg la statue de Pierre-le-Grand (1). Il y a dans cet *Antidote* trop d'injures; et la lettre de M. Jones est un modèle de la manière dont il faut traiter des étourdis qui font le tour du monde pour acquérir le droit de débiter des sottises.

Le 23 décembre de l'année dernière, on a donné, sur le théâtre de la Comédie Française, la première représentation de *la Mère jalouse*, comédie en trois actes et en vers, par M. Barthe. Ce poète, né à Marseille, est auteur de quelques autres petites pièces, dont la dernière, sous le titre des *Fausses Infidélités*, a eu beaucoup de succès. *La Mère jalouse* en a eu un très-

(1) L'ouvrage publié à Saint-Pétersbourg contre le *Voyage en Sibérie*, de l'abbé Chappe, sous le titre d'*Antidote* (1770 et 1771, 2 vol. grand in-8°), est attribué généralement aujourd'hui à Catherine II et à son chambellan Schouvaloff, plutôt qu'à la princesse d'Aschkof et au sculpteur Falconet. Marc-Michel Rey l'a réimprimé à Amsterdam, en 1771 et 1772, 2 vol. petit in-8°. M. Lévêque cite plusieurs fois cet ouvrage dans son *Histoire de Russie*. (B.)

médiocre à la première représentation, quoique l'auteur fût en droit d'en espérer un très-grand, d'après les applaudissemens que sa pièce avait reçus aux lectures réitérées dans plusieurs cercles très-nombreux et très-brillans. Mais ce n'est pas la première fois que le public a pris la liberté d'infirmer les sentences de ces tribunaux subalternes, et que la réputation acquise dans des sociétés s'en est allée en fumée lorsqu'elle s'est exposée au grand air. *La Mère jalouse* n'a eu que sept représentations très-faibles. On dit que M. Thomas, ami intime de l'auteur, se propose de prouver au public, dans le *Mercure*, qu'il a eu grand tort de ne pas juger cette pièce plus favorablement (1).

Pour moi, je croyais M. Barthe plus fort, et ses *Fausses Infidélités* m'en avaient fait concevoir de meilleures espérances. Mais tel élève réussit à rendre un petit croquis spirituellement touché, et se casse le nez quand il veut entreprendre un tableau. Celui de *la Mère jalouse* exigeait la plus grande vigueur de pinceau, et M. Barthe n'en a fait qu'une grisaille. Le vice dominant de sa pièce est la faiblesse: ce vice s'étend sur tout, sur l'intrigue, sur les caractères, sur le dialogue, sur le style; nulle verve, nulle invention, nulle ressource dans l'imagination du poète, nulle force comique, nul coloris; un style brisé, des scènes vides, des discours faux et des actions contraires à la vraisemblance et au sens commun. M. Barthe a bien eu assez d'esprit pour voir ce qu'il fallait faire, mais il n'a pas eu le génie de l'exécuter.

Le principal rôle, celui de la Mère jalouse, est absolument manqué. C'est une folle que cette madame de

(1) Le morceau de Thomas annoncé ici se trouve t. IV, p. 548 de ses *Œuvres*, Paris, Verdière, 1825.

Melcour, et une très-vilaine folle; elle se méprend sur les sentimens de Ferville de la manière du monde la plus grossière. Je sais que ces méprises, qui sont toujours dénuées de toute ombre de vérité, sont cependant reçues au théâtre, et je ne les en estime pas davantage; mais c'est à condition qu'elles n'arrivent qu'à des personnages ridicules et bafoués. Je dis que madame de Melcour est une vilaine folle, parce qu'elle persiste, avec une extravagante opiniâtreté, à rendre sa fille malheureuse sans retour, par un mariage ridicule et détestable, et qu'elle ne favorise que dans la vue secrète de mettre deux cents lieues entre elle et sa fille. Oh! que ce n'était pas ainsi, mon cher M. Barthe, qu'il fallait faire la Mère jalouse. Il ne fallait certainement pas qu'elle fût désobligeante, dure, piegrièche avec tout le monde; il fallait qu'elle fût douce, réservée, d'un caractère noble et tendre; qu'elle aimât sa fille à la passion, et qu'elle en fût jalouse sans le savoir; qu'elle ne pût ni s'en passer, ni l'avoir avec elle sans souffrir. Cet excès de jalousie secrète aurait ressemblé à un excès de tendresse trop raffinée, trop exigeante, plus malheureuse des défauts de sa fille qu'heureuse par ses qualités; mais nous ne nous y serions pas mépris, nous qui avons le nez exercé. Bien loin de montrer tant d'humeur du tableau, elle aurait été touchée de cette marque d'attention de son mari; elle aurait accablé le peintre d'éloges; elle aurait détaillé les charmes et les graces de sa fille avec une extrême complaisance, et puis elle en serait tombée dans une tristesse involontaire dont elle n'aurait pu se rendre compte à elle-même, et qui lui aurait fait désirer l'éloignement du tableau sans en comprendre la cause. Il fallait surtout que l'établissement qu'elle avait trouvé

pour sa fille, à deux cents lieues d'elle, fût en tout point un établissement avantageux, honorable, afin qu'elle pût toujours se dérober sous les raisons les plus solides le motif secret qui lui faisait préférer ce parti, et qu'on ne pût jamais opposer à ses raisons que la passion réciproque de Ferville et de Julie. Peut-être fallait-il donner à sa fille un caractère un peu léger, étourdi, quoique sensible et honnête, quelques défauts, en un mot, qui auraient ajouté à ses graces, et dont une mère trop tendre aurait eu le droit de s'alarmer, afin de donner à la nôtre de nouveaux moyens de se tromper sur la source du mécontentement qu'elle a de sa fille; et puis on l'aurait conduite, avec une extrême finesse, de scène en scène, jusqu'au dénouement, dont les embarras l'auraient éclairée malgré elle sur la véritable situation de son ame, sur ses vrais sentimens. Ce coup de lumière aurait fait le salut de Julie, et aurait rendu la mère intéressante par la noblesse et l'élévation des sentimens avec lesquels elle aurait combattu pour sa fille, et par la victoire qu'elle aurait remportée sur elle-même. Le caractère de madame de Nozan, moins grossièrement manié, pouvait jeter du comique dans la pièce. Celui de Vilmont pouvait être infiniment piquant. Un homme qui voit avec autant de finesse que de justesse, et qui, en conséquence de ses observations, conseille des mesures qui, par un malheureux hasard, dérangent toujours tous ses plans, était excellent à mettre sur la scène; mais pour exécuter une esquisse ainsi tracée, il fallait des ressources infinies dans le génie, une touche légère, gracieuse, spirituelle, piquante, libre, facile; et M. Barthe n'a rien de tout cela.

Nous avons fait une perte inopinée et prématurée par la mort de M. Helvétius, arrivée le 26 décembre de l'année dernière, à la suite d'une goutte remontée. Il n'était âgé que de cinquante-six ans. Si le terme de galant homme n'existait pas dans la langue française, il aurait fallu l'inventer pour lui. Il en était le prototype. Juste, indulgent, sans humeur, sans fiel, d'une grande égalité dans le commerce, il avait toutes les vertus de société, et il les tenait en partie de l'idée qu'il avait prise de la nature humaine; il ne lui paraissait pas plus raisonnable de se fâcher contre un méchant homme qu'on trouve dans son chemin, que contre une pierre qui ne s'est pas rangée. L'habitude qu'il avait contractée de généraliser ses idées, et de n'en voir jamais que les grands résultats, en le rendant quelquefois indifférent sur le bien, l'avait rendu aussi le plus tolérant des hommes; mais cette tolérance ne s'étendait que sur les vices particuliers de la société: car pour les auteurs des maux publics, il les pendait ou les brûlait sans miséricorde. Dans tous les cas, il n'aimait pas les palliatifs, et il ne manquait jamais d'indiquer les derniers remèdes, et par conséquent les plus violens; et s'il n'était pas souvent malaisé de les appliquer, il n'y aurait rien à dire contre cette méthode. M. Helvétius était d'origine hollandaise. Ce fut son père, je crois, qui vint s'établir en France, et qui y exerça la médecine avec beaucoup de réputation. Il mourut premier médecin de la feue reine, qui l'aimait particulièrement, et qui protégea également son fils jusqu'à la fatale époque de la publication du livre *De l'Esprit*. Il avait dans sa maison une charge de maître d'hôtel, dont il fut obligé de se défaire alors. M. Helvétius fit ses premières études sous la direction des Jé-

suites, au collège de Louis-le-Grand, si je ne me trompe. Il donna très-peu d'espérances dans sa jeunesse. Il était sujet à de fréquens rhumes de cerveau qui lui donnaient l'air hébêté et le rendaient stupide. En revanche, il réussissait parfaitement bien dans les exercices du corps. Il était d'une très-jolie figure, et il excellait particulièrement dans la danse. Il porta la passion de cet exercice fort loin, et l'on assure qu'il dansa une ou deux fois sur le théâtre de l'Opéra, sous le masque, à la place du fameux Dupré. Il obtint fort jeune une place de fermier général, grace qui ne manque guère aux fils des premiers médecins. Doué de tous les avantages extérieurs et de ceux de la fortune, M. Helvétius passa sa jeunesse dans les plaisirs, et ne paraissait destiné qu'à mener la vie désœuvrée, dissipée et voluptueuse d'un homme du monde aimable et d'un de ces riches particuliers de Paris qui rassemblent chez eux bonne compagnie, et lui font la meilleure chère qu'ils peuvent. M. Helvétius avait de plus sur ses pareils l'avantage d'être généreux, noble et bienfaisant. Il ne pouvait manquer de faire une fortune immense dans la ferme générale, mais il en faisait l'usage le plus noble; sans rien refuser à ses plaisirs, il donnait beaucoup et continuellement, et de la manière du monde la plus simple et la plus libérale. Il vivait alors déjà beaucoup avec les gens de lettres, et il fit un sort à plusieurs d'entre eux, nommément à feu Marivaux et à Saurin. Il n'y a pas fort long-temps qu'il fit la réflexion qu'il avait conservé peu de liaison et d'intimité avec ses anciens amis, sans qu'il y eût de sa faute. « Vous en avez obligé plusieurs, lui répondit le baron d'Holbach, et moi je n'ai jamais rien fait pour aucun des miens, et je vis toujours et constamment avec eux de-

puis vingt ans.» Parallèle assez singulier entre deux hommes de mérite, tous les deux riches, et qui ont passé tous les deux leur vie avec des gens de lettres.

La passion dominante de M. Helvétius était celle des femmes: il s'y livra à l'excès dans sa jeunesse. Je lui ai ouï dire que ç'a été pendant longues années régulièrement la première et la dernière occupation de sa journée, sans préjudice des occasions qui s'offraient dans l'intervalle. Le matin, lorsqu'il était jour chez Monsieur, le valet de chambre faisait d'abord entrer la fille qui était de service, ensuite il servait le déjeuner; le reste de la journée était pour les femmes du monde. Les agrémens de sa figure lui valurent de bonnes fortunes. Il fit ses premières armes sous les auspices de la comtesse d'Au..., femme assez singulière, qui avait une sorte d'éloquence, et qui se piquait d'athéisme comme d'autres se piquent de jansénisme ou de molinisme. Il fut ensuite l'amant en titre de la duchesse de Chaulnes, qui avait aussi de l'éloquence naturelle, et qui avait en amour plus d'une affaire; ce qui n'était pas nécessaire pour autoriser son amant d'avoir encore d'autres intrigues, et, par-dessus ces intrigues, des filles à ses ordres. Mais comme dans toutes ces affaires de cœur le tempérament et l'amour du plaisir faisaient tout, et que le sentiment n'y était pour rien, notre philosophe épicurien ne comprit jamais rien à toutes ces délicatesses dont les vrais amans sont si épris: il n'y croyait pas; et lorsque M. de Buffon a dit qu'il n'y a en amour que le physique de bon, il a tiré cette maxime du code Helvétius. Comme il avait passé sa vie avec des femmes galantes, et quelquefois avec des femmes sans mœurs et sans principes, il les voyait toutes de même; il croyait que le but de toutes leurs actions

était le plaisir des sens. Une femme sage était à ses yeux un monstre qui n'existait nulle part, et il avait à cet égard la tête assez rétrécie pour ne pas sentir, abstraction faite des modifications morales et des divers préjugés qui en résultent, qu'il peut et qu'il doit exister une variété infinie dans les caractères comme il en existe dans les organes. L'amour de la réputation le surprit inopinément au milieu de sa vie voluptueuse. La célébrité de trois hommes, Maupertuis, Voltaire et Montesquieu, excita en lui un vif désir de se distinguer dans leur carrière brillante. La charlatanerie de Maupertuis avait mis la géométrie à la mode. Les femmes recherchaient alors les géomètres, et il était de bon ton d'en avoir à souper. Helvétius remarqua un jour que Maupertuis, un des plus fiers charlatans de notre siècle, qui se distinguait toujours par des habits bizarres, se trouvait aux Tuileries, malgré un accoutrement extrêmement ridicule, entouré et cajolé de toutes les grandes dames de la cour et de toutes les femmes brillantes de la ville. Maupertuis voulait toujours faire de l'effet; s'il avait été mis comme un autre, ses promenades aux Tuileries n'auraient frappé personne. Helvétius y fut pris et crut devoir s'appliquer à la géométrie. Il faut que ses essais n'aient pas été heureux, car il renonça bien vite à cette étude. La manie en passa aussi de mode dans le monde, dès que l'inconstance de Maupertuis l'eut conduit auprès du roi de Prusse. Alors M. Helvétius, voyant la gloire et les succès de M. de Voltaire, conçut le projet de les partager en se jetant dans la poésie. Il composa un poëme sur *le Bonheur*, qui fut fort vanté par les gens de lettres et par M. de Voltaire tout le premier. On prétend que ce poëme doit être confié à l'impression sous

les auspices de M. de Saint-Lambert (1); mais, à en juger par les fragmens que j'ai eu occasion d'en voir, je doute qu'il fasse fortune.

Tous ces essais n'étaient que des indices de l'inquiétude sourde qui travaillait l'esprit de M. Helvétius au milieu des plaisirs et des distractions d'une vie tumultueuse; mais la révolution totale de cette vie fut l'ouvrage d'un livre qui en a produit plus d'une dans les esprits. Le succès de *l'Esprit des Lois* lui fit concevoir le projet d'aspirer aux honneurs d'un in-4°, et de s'immortaliser par quelque ouvrage philosophique d'une certaine étendue. Il forma dès-lors le dessein de changer entièrement de vie. Le livre du président de Montesquieu avait paru au commencement de 1749. En 1750, M. Helvétius résigna sa place de fermier général, épousa mademoiselle de Ligniville, fille de qualité, de Lorraine, fort pauvre, mais d'une figure très-distinguée; et, après son mariage, il alla s'enfermer dans ses terres, où il partageait tout son temps entre l'étude, la chasse, et la société de sa femme. Un très-petit nombre d'amis y allaient de temps en temps rompre ces tête-à-tête. Sans être jamais nécessaires, ils étaient toujours bien reçus. Le séjour de Paris se réduisait tous les ans à quelques mois de l'hiver. On prétend que le soin de préserver une femme jeune et belle des dangers de la séduction entrait pour quelque chose dans ce genre de vie; et il est assez ordinaire que ceux qui ont été le plus redoutables à l'ordre des maris craignent beaucoup d'être de leur confrérie, lorsque leur tour est venu; mais ces craintes ne font pas quitter

(1) On publia en effet dans la même année, *le Bonheur*, poëme en six chants, avec des fragmens de quelques épîtres, ouvrages posthumes de M. Helvétius, in-8°, 1772.

une place qui ajoutait dans ces temps, tous les ans, une nouvelle fortune à l'ancienne, et accumulait richesses sur richesses sans donner beaucoup d'occupation. Un projet plus noble tourmentait M. Helvétius. Il espérait s'élever une colonne à côté de celle de Montesquieu. Il manqua son coup. Le livre *De l'Esprit* parut dix ans après *l'Esprit des Lois*. Il ne procura pas à l'auteur cette haute considération dont il s'était flatté; et il ne dut même sa grande célébrité qu'à la persécution qu'il lui attira. A la cour de la reine et de feu M. le Dauphin, M. Helvétius fut regardé comme un enfant de perdition, et la reine plaignait sa malheureuse mère comme si elle avait donné le jour à l'antechrist. Les Jésuites crièrent les premiers, quoique l'auteur les eût beaucoup ménagés, et qu'il eût même compté sur eux. Ils l'engagèrent, peu de jours après la publication de *l'Esprit*, à signer une rétractation des plus humiliantes, moyennant laquelle ils l'assurèrent que tout serait fini. Mais lorsqu'on vit cet acte de faiblesse, tous les ânes eurent envie de lâcher à l'auteur leur coup de pied, et tous se donnèrent ce passe-temps. Les Jansénistes ne voulurent pas laisser la gloire aux Jésuites d'avoir seuls tonné dans cette grande occasion. On eut beaucoup de peine à réduire le parlement à faire brûler le livre sans faire comparaître l'auteur. Il est resté généralement dans les têtes que ce livre contient des principes de morale fort dangereux. Quelle platitude! Premièrement, la plupart du temps, on n'a pas voulu comprendre la véritable signification des termes. En second lieu, il ne dépend d'aucun livre, fût-il inspiré, de corrompre la morale, comme malheureusement il ne dépend d'aucun philosophe, quelque bavard ou éloquent qu'il puisse être, de perfectionner

la morale. Le gouvernement et la législation ont seuls ce pouvoir, et c'est d'après leur action et réaction que la morale publique prend tout juste son niveau de sagesse ou de corruption; les livres n'y font rien.

Le pauvre Helvétius, bien étonné de se voir traiter d'empoisonneur, n'avait cherché qu'à s'écarter des routes battues; le désir de présenter sous un point de vue nouveau des objets sur lesquels tant d'esprits supérieurs et médiocres s'étaient exercés, fut tout son crime. Il tomba dans des paradoxes qui ne donnèrent pas aux vrais philosophes une idée merveilleuse de la justesse et de la profondeur de son esprit, mais dont ils étaient encore plus éloignés de faire un reproche à son cœur. Il ne manqua à M. Helvétius que le génie, ce démon qui tourmente; on ne peut écrire pour l'immortalité, quand on n'en est pas possédé. On peut faire du bruit, obtenir des succès passagers; mais on n'est pas inscrit dans la liste de ces enfans privilégiés que la nature a désignés à leur entrée dans le monde. M. de Buffon disait que M. Helvétius aurait dû faire un bail de plus et un livre de moins. Ce mot pouvait paraître dur dans la bouche d'un ami; il est vrai cependant que si *l'Esprit des Lois* avait changé la vie de M. Helvétius, le sort du livre *De l'Esprit* changea entièrement son caractère. Il s'était flatté de s'ouvrir les portes de l'Académie: ne recueillant, à la place des honneurs littéraires, que des persécutions, il devint un peu cynique; mais son cynisme ne changea pas sa bonhomie. L'orage dura environ six mois. Tout fut oublié ensuite, surtout à la cour, comme il arrive dans ce pays de vicissitudes et de révolutions éternelles. Mais M. Helvétius, l'esprit étonné encore de cette révolution imprévue arrivée dans sa situation, crut, pendant

long-temps, que la reine, M. le Dauphin, la cour, les Jésuites, les Jansénistes, ne pensaient, ne rêvaient qu'à son livre. Il ne connaissait ni les hommes ni les affaires; et lorsqu'on n'était pas fait à sa manière de généraliser les idées et d'aller aux derniers résultats, qui équivalent ordinairement à zéro, je conçois qu'on pouvait être souvent tenté, en l'écoutant raisonner, de le prendre pour un homme ivre qui parle au hasard. Il n'avait d'ailleurs la conversation ni brillante ni agréable; mais il était bon mari, bon père, bon ami, bon homme. Il était depuis long-temps incommodé de la goutte, fruit ordinaire de l'intempérance. Sa goutte eut, de tout temps, un mauvais caractère. Elle attaquait toujours ou la tête, ou la poitrine, ou l'estomac, avant de se fixer aux extrémités. On prétend qu'il a abrégé sa vie par l'usage immodéré des plaisirs de sa jeunesse. Il voyait toujours des filles; et si l'on en croit des bruits sourds, il faisait usage de remèdes pour se conserver une vigueur de tempérament qui commençait à l'abandonner. C'était un moyen infaillible de se tuer. Il était né robuste et bien constitué, et paraissait destiné à une longue vie. Depuis la paix de 1763, il fit successivement deux voyages, l'un en Angleterre, l'autre à Berlin et à Postdam, auprès du roi de Prusse. L'impression qu'il fit sur ce monarque fut médiocre. Il avait toujours eu beaucoup de goût pour les Anglais, et son voyage de Londres ne diminua pas cette passion. Il était très-hospitalier dans sa patrie; et pendant l'hiver, qu'il passait toujours à Paris, il faisait très-bien les honneurs chez lui aux étrangers. Personne n'était d'un accès aussi facile et d'une plus grande égalité dans le commerce. Son séjour à Paris n'était que de quatre mois. Le reste de l'année se partageait, dans ses terres,

entre l'étude et la chasse. Il a travaillé depuis quelques années à la composition d'un grand ouvrage qui est achevé, et qui aura pour titre : *De l'Homme, de ses facultés intellectuelles, et de son éducation* (1). Ce livre, qui est pour le moins de la même étendue que celui *De l'Esprit*, ne tardera pas, je crois, à paraître en pays étranger. Sa hardiesse aurait compromis l'auteur de plus belle, s'il eût paru de son vivant. On n'en permettra sûrement pas le débit en France. A en juger par ce que j'en ai vu, je doute que cet ouvrage obtienne même l'estime qu'on a accordée au livre *De l'Esprit*. M. Helvétius laisse une veuve fort affligée, et deux filles fort riches, dont chacune aura au moins cinquante mille livres de rente; ainsi elles n'auront que l'embarras du choix pour trouver des maris.

J'ai compté M. Saurin parmi ceux auxquels M. Helvétius a fait du bien. Cet académicien jouit, si je ne me trompe, d'une rente viagère de mille écus constituée par M. Helvétius. Depuis le mariage de celui-ci, leur liaison ne fut plus si suivie ni si intime; mais M. Saurin eut toujours une conduite fort honnête avec son bienfaiteur, qui, de son côté, n'avait jamais pensé que le bienfait dût rompre l'égalité de l'amitié. M. Saurin dédia publiquement une de ses pièces de théâtre à M. Helvétius, immédiatement après la persécution que le livre *De l'Esprit* lui avait attirée.

Nous avons fait une autre perte l'automne dernier, d'un homme estimé et connu. M. Loyseau de Mauléon est mort à l'âge de quarante et quelques années (2).

(1) 1773, 2 vol. in-8°.

(2) Il était né en 1728.

C'était un honnête homme, mais d'une extrême faiblesse. Il n'était pas exempt de prétention ni d'ambition; il avait d'ailleurs les idées morales un peu romanesques, ce qui, joint à peu de succès dans ses desseins, et à un esprit naturellement inquiet, n'a pas peu contribué à abréger sa vie. Il s'était distingué au barreau par la défense de quelques causes célèbres, et il poussa, dans cette profession, le désintéressement aussi loin que ses confrères portent le défaut contraire. Sa mauvaise santé et un peu d'ambition lui firent quitter le métier d'avocat il y a plusieurs années. Il acheta une charge de maître des comptes de Nancy, et resta cependant à Paris, et continua de faire quelques mémoires dans des procès qui fixaient l'attention du public. C'est alors que n'étant plus, comme dit le peuple, ni chair ni poisson, son état indécis lui ôta sa contenance dans le monde. Sa pusillanimité naturelle fut mise à de fortes épreuves dans ces derniers temps. Ne voulant prendre aucun uniforme, ni celui de la cour ni celui de la robe, dans les querelles survenues, et ayant assez de présomption pour croire que tout le monde avait les yeux ouverts sur sa conduite, lorsque personne n'y pensait, il fut très-malheureux et très-décontenancé. Mais ce qui lui donna le coup de grace, fut de se voir couché sur l'état de la maison de M. le comte de Provence, à côté d'Elie de Beaumont et de Linguet, dont la réputation est infiniment hasardée. Il en fut si humilié, que je regarde la publication de cet état comme son arrêt de mort. Il pouvait l'être encore d'être précédé dans le même état par Moreau; mais il avait des liaisons particulières avec ce dernier, et croyait sans doute sa réputation moins attaquée; en quoi il se trompait. Il s'était flatté de pouvoir aspirer à une place

de l'Académie Française. Cet espoir fut encore au nombre de ses prétentions infortunées. L'éloquence des avocats n'est pas assez estimée en France pour obtenir aisément les honneurs académiques. Il faudrait à la place de ces tours déclamatoires et de ces fleurs de mauvais goût, plus de véritable talent pour mériter notre suffrage. Ces messieurs ne savent pas assez, suivant l'observation de M. de Voltaire, combien l'adjectif peut affaiblir le substantif, quoiqu'il s'y rapporte en cas, en nombre et en genre (1). M. Loyseau possédait au reste toutes les vertus domestiques; il était bon fils et bon frère; et il y a, par sa mort, sinon un homme heureux, certainement un honnête homme de moins.

M. Gibert, de l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres, est aussi mort dans le courant de l'année dernière. C'était ce qu'on appelle un bon israélite, assez versé dans le fatras de l'histoire de France; bon Bénédictin de robe courte. Après la mort de Villaret, il fut nommé secrétaire de la pairie, et en cette qualité, il composa un *Mémoire sur les rangs et les honneurs de la cour* (2), à l'occasion du fameux menuet du mariage de M. le Dauphin (3). L'abbé Georgel, ex-Jésuite, qui vient de passer à Vienne en qualité de secrétaire d'ambassade avec M. le prince Louis de Rohan, a publié, avant son départ, une réponse à cet écrit anonyme pour la conservation des droits et prérogatives de la maison de Rohan et des autres princes étrangers établis en

(1) Voltaire avait dit cela dans une lettre à d'Alembert, du 25 mars 1765, lettre dont Grimm avait sans doute eu communication.

(2) 1770, in-8°.

(3) Voir tom. VI, p. 448.

France (1). Le pauvre diable de Gibert ne pourra pas répondre à l'ex-Jésuite; mais on dit que MM. les ducs et pairs de France veulent faire travailler à une réfutation, de sorte que ce grand procès pourra devenir, avec le temps, interminable.

Vous trouverez les autres pertes que nous avons faites pendant le cours de l'année dernière dans le *Nécrologe des Hommes célèbres de France*, publié au commencement de cette année par un tas de barbouilleurs qui se donnent le titre de *Société de gens de lettres*. Vous serez, je crois, un peu étonné de n'avoir jamais entendu parler de la plupart des *Hommes célèbres* préconisés dans ce volume. L'Éloge de Trial, en son vivant, violon de M. le prince de Conti et directeur de l'Opéra, est fait avec une emphase et avec une noblesse de style à mourir de rire. Les détails rapportés dans les Éloges d'hommes connus et célèbres sont faux ou remplis d'erreurs et de mensonges, parce que personne n'est curieux de briller ni de voir la mémoire de ses amis célébrée dans une rapsodie généralement méprisée. Ils ont fait, dans ce dernier volume, l'Éloge du marquis d'Argens, chambellan du roi de Prusse. Ils le font prisonnier des Autrichiens, quoiqu'il n'ait jamais suivi le roi son maître à la guerre, et ils rapportent à ce sujet ce qui arriva à Maupertuis, tant ils sont bien instuits. Mais vous ne vous souciez guère des bévues de ces grimauds, et vous aimerez mieux savoir comment le roi de Prusse s'y prit pour faire revenir le marquis d'Argens à Postdam,

(1) *Réponse à un écrit anonyme intitulé :* MÉMOIRE SUR LES RANGS ET LES HONNEURS DE LA COUR ; par M. l'abbé Georgel, 1771, in-8°. Cet abbé est l'auteur de *Mémoires* dans lesquels l'affaire du collier est traitée avec de grands détails.

en 1766. Il lui avait donné un congé pour aller faire un voyage en Provence sa patrie. Sa Majesté prévoyait que le soleil de Provence aurait de puissans attraits pour son chambellan, le plus frileux de tous les hommes; qu'il s'y acoquinerait, et qu'il aurait beaucoup de peine à se résoudre à son retour. Cela ne manqua pas d'arriver : en conséquence, le roi envoya au valet de chambre du marquis d'Argens plusieurs exemplaires d'une pièce imprimée, avec ordre d'en placer un sur la cheminée de son maître. C'était un prétendu mandement de l'archevêque d'Aix contre les productions du marquis. Vous l'allez lire, et il vous prouvera que si le roi de Prusse n'avait pas rempli sa place d'homme unique en ce monde, il aurait encore trouvé moyen de briller par sa théologie et par l'onction de son éloquence sacrée parmi les prélats de l'Église Gallicane. Ce morceau d'éloquence produisit l'effet que le roi en attendait : le marquis d'Argens, effrayé par ce mandement, fit ses paquets et reprit la route de Postdam en diligence, sans confier à personne le motif véritable de ce prompt départ. Il changea de nom en traversant la France. A chaque couchée, le valet de chambre eut soin de faire donner à son maître, par l'aubergiste, un exemplaire du mandement comme pièce du jour, ce qui fit doubler le pas au marquis pour regagner un pays où le soleil n'est pas à la vérité aussi beau qu'en Provence, mais où il n'y a ni évêque ni mandement à craindre (1).

(1) Quelques méprises qui se trouvent dans l'Éloge du marquis d'Argens, que Rua, trésorier de France, neveu et héritier du marquis, fit insérer dans le *Nécrologe des hommes célèbres de France*, fournissent à Grimm l'occasion de traiter, un peu trop durement peut-être, les auteurs de ce Nécrologe, et de raconter à sa manière l'anecdote de l'opuscule composé par le roi de Prusse afin de déterminer le marquis d'Argens à quitter la Provence, sa patrie, et à

Mandement de monseigneur l'archevêque d'Aix, portant condamnation contre les Ouvrages imprimés du nommé marquis d'Argens, *et concluant à sa proscription du royaume.*

« Jean-Baptiste-Antoine de Brancas, par la miséricorde divine et par la grace du Saint-Siège, archevêque d'Aix, à tous les fidèles de notre diocèse, salut et bénédiction.

« Jésus-Christ a dit, mes chèrs frères : « Vous verrez parmi vous de faux prophètes et de faux Christs ; vous ne devez pas les croire. » Le grand Apôtre des Gentils dit dans un autre endroit : « Il s'élèvera dans les derniers temps des hommes puissans en erreurs qui corrompront l'Église. » Ne vous semble-t-il pas, mes chers frères, que nous vivons dans ce siècle si clairement désigné par les

revenir en Prusse. Frédéric II rédigea sous le nom de l'*évêque* d'Aix un mandement (1) contre les ouvrages de son chambellan. Il en envoya plusieurs exemplaires au valet de chambre du marquis, avec ordre d'en placer un sur la cheminée de son maître. Le marquis, effrayé par ce mandement, fit ses paquets et reprit la route de Postdam en diligence. L'imprimé ne sortait pas de ses mains. En relisant le titre et le *préambule*, il vit, dit M. Thiébaut dans ses *Souvenirs* (tom. V, pag. 350 et suiv.) que le saint pasteur se qualifiait *évêque* et non *archevêque;* cette observation fut pour lui un trait de lumière qui lui fit deviner toute la supercherie. Aussi le lendemain, avant de partir, il fit mettre à la poste une lettre où, rendant compte à Frédéric de son empressement à le rejoindre, il lui racontait comment le démon de la guerre avait cherché à soulever une brebis fidèle contre son pasteur, ajoutant que si le diable avait jeté les yeux sur l'*Almanach royal*, il y aurait vu que la ville d'Aix a un *archevêque*, et non simplement un *évêque ;* qu'il allait écrire à notre saint père le pape pour lui dénoncer cette diablerie, etc., etc. Il paraît que Grimm avait sous les yeux une copie du mandement où se lisait le mot *archevêque;* ce qui l'a empêché de raconter cette anecdote dans toute son étendue. M. Thiébaut semble avoir lu la lettre du marquis, dont il cite un long passage. Ainsi son récit mérite toute confiance. (B.)

(1) Voir ce Mandement sous son vrai titre dans le *Supplément aux OEuvres posthumes* de Frédéric II ; Cologne, 1789, tom. III, p. 348.

Écritures ? Cette malheureuse prédiction ne s'accomplit-elle pas évidemment de nos jours ? Le sens que les écrivains inspirés attachent aux mots *Faux prophètes*, *faux Christs*, *hommes puissans en erreurs*, n'a pas besoin de vous être expliqué. Ce sont ces loups dévorans dont les dents sanguinaires veulent déchirer le bercail du Seigneur; ce sont ces ames perverses, ces esprits de tenèbres qui trouvent une triste consolation en s'associant des compagnons aux tourmens inexprimables qu'ils souffrent. Ils paraissent sous divers noms de ralliement qui les désignent : géomètres sourcilleux, qui, de leur compas pensant avoir mesuré l'univers, veulent asservir nos dogmes à leurs formules et à leurs calculs de probabilité; encyclopédistes audacieux qui ont perdu la profondeur de leur esprit en l'étendant trop en superficie; philosophes enthousiastes qui insultent insolemment à l'Église pour recueillir les applaudissemens des incrédules et des impies : tels sont, mes frères, les ennemis dangereux qui nous menacent.

« Des monarques pieux, dans les siècles précédens, résistaient et savaient sévir contre des instrumens dont se sert l'esprit malin pour perdre les hommes; de saints échafauds étaient dressés dans les villes, où les ennemis de Dieu recevaient le juste salaire de leur rébellion. Depuis qu'un malheureux et damnable esprit de tolérance, ou, pour mieux dire, de tiédeur, domine dans le conseil des princes, l'hérésie ressuscite de ses cendres, l'erreur se répand ; l'athéisme s'accrédite, et le vrai culte se perd et s'anéantit. Ainsi, l'incrédulité ne trouvant plus de frein qui l'arrête, bouffie d'orgueil, lève un front audacieux, et sape maintenant ouvertement les fondemens de nos temples et de nos autels. Il semble que les puis-

sances de l'enfer liguées fassent un dernier effort pour abattre, pour détruire le trône de l'agneau sans tache. Et de quelles armes se sert cet ennemi du genre humain pour nous combattre? De la raison, oui, de la raison, mes chers frères! Ils opposent la raison humaine à la révélation divine; la sagesse de la philosophie à la folie de la croix; des axiomes à des inspirations; des découvertes physiques à la sublimité des miracles; leur malice raffinée à la simplicité évangélique, et leur amour-propre à l'humilité sacerdotale. Un esprit de vertige les obsède au point que les blasphèmes deviennent des plaisanteries en leur bouche, et que les divins mystères, attaqués en toute manière, sont rendus absurdes et couverts de ridicules. Mais l'Éternel, qui tient encore dans sa main le même foudre dont il frappa les anges rebelles, qui furent précipités dans un gouffre de douleurs, est préparé à leur lancer les mêmes traits de sa main vengeresse. Que dis-je, mes chers frères! il les a déjà lancés contre nous. Contemplez ces calamités accumulées sur nos têtes; rappelez-vous les ravages de cette bête féroce dont la gueule carnassière, sans cesse abreuvée de sang humain, ne semblait assouvir sa rage qu'en dépeuplant une province entière (1); ce monstre qui, non content d'exercer sa fureur sur les habitans de la campagne, mit en déroute nos défenseurs, ces héros, ces dragons dont la renommée a répandu la gloire dans le fond de la Germanie et des régions lointaines où nous avons porté nos armes. Ah! mes chers frères! ce signe que Dieu vous donne est-il douteux? ne désigne-t-il pas que vous avez accueilli l'ennemi de votre salut dans vos murs et auprès de vos foyers? Mais Dieu ne se borne

(1) La bête du Gévaudan; voir t. IV, p. 238.

point à ces marques palpables qu'il vous donne de nos dangers ; il dérange la nature, il bouleverse l'ordre des saisons, il envoie les vents hyperboréens qui dessèchent nos campagnes, endurcissent nos fleuves; le Rhône gêle, un froid engourdissant mutile les malheureux passagers dans leurs membres, et l'air raréfié, se refusant à leur respiration, les étouffe. Environné de ces spectacles affreux, nos entrailles s'émeuvent de compassion pour nos frères, et une juste crainte nous fait appréhender pour nous-mêmes un sort aussi désastreux. Ce n'est pas tout; ces coteaux, naguère florissans, où des mains industrieuses cultivaient une terre reconnaissante, ces vignes, ces oliviers, sources et principes de notre abondance, détruits par la rigueur de la saison, sont désormais stériles comme ce figuier de l'Évangile condamné à ne plus porter de fruits.

« Telles sont les images fortes dont l'Éternel se sert pour annoncer sa divine volonté aux nations. Une bête féroce qui dévore les peuples, c'est l'ennemi de votre salut qui tente de livrer vos ames à une peine éternelle. Un froid excessif qui engourdit les membres et plonge des misérables au tombeau, ce sont les ouvrages des incrédules qui refroidissent, qui engourdissent, qui éteignent la foi des fidèles. Ces oliviers séchés, ce sont ces malheureux qui, corrompus par l'erreur, ne portent plus des fruits de justice et de sainteté. Que tombe et se déchire le voile qui vous offusque les yeux! *Hépheta!* Que l'aveugle recouvre la lumière! Voyez, mes chers frères, le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob courroucé contre vous, comme jadis il le fut contre son peuple, lorsque la ville où il avait son temple était profanée, et que l'abomination était aux saints lieux.

« Oui, l'abomination est parmi nous; le souffle empoisonné d'un monstre corrompt la pureté de ces climats; c'est lui qui excite et attire sur nous la colère céleste : comme l'impie Achab fit tomber sur sa famille tous les fléaux qui l'accablèrent, ce tison d'enfer attire sur nous toutes les calamités. Cet homme s'est rencontré doué d'une flexibilité d'esprit infinie autant que d'une malice profonde, raffinée par la philosophie. Guidé par une incrédulité opiniâtre et secondé d'un génie séducteur, il s'est déclaré l'ennemi de la cause de Dieu. Nouveau Protée, il se transfigure et prend sans cesse de nouvelles formes. Tantôt comme Juif, tantôt comme Chinois ou comme initié à la cabale, il vomit ses horribles blasphèmes. Ici empruntant le ton d'un commentateur, il fait penser et dire à Ocellus et à Timée de Locres des choses scandaleuses auxquelles ils n'ont jamais pensé. Ce même homme, à présent vomi des climats du Nord, des fins fonds de cette Prusse où l'incrédulité et la fausse philosophie ont établi leur siège, se trouve au milieu de nous, où, comme l'ennemi du genre humain, il tend de tous côtés des filets pour faire tomber sa proie dans le piège qu'il lui a préparé. Dieu dit à son peuple : « Rompez tout pacte avec l'impie, ou je romprai mon alliance avec vous et vos enfans. Exterminez les profanateurs et les idolâtres » (c'est-à-dire les philosophes). Je vous adresse, mes chers frères, les mêmes paroles. Ne tolérez plus parmi vous l'ennemi de votre salut; mettez des climats lointains entre vous et celui qui veut saper votre foi; que des mers vous séparent de ce compagnon de Bélial, de ce frère des esprits de ténèbres, de ce fils de Lucifer qui rugit dans des gouffres de douleurs des maux qu'il peut causer aux enfans de l'Église. Ou plutôt armez vos

bras comme ces braves Lévites qui, saintement homicides, massacrèrent leurs frères dans le désert. Purifiez les châteaux d'Argens et d'Éguilles de l'aspect de l'impur qui les souille. Extirpez cet esprit rebelle du nombre des vivans. Vous combattrez pour l'Église; soldats du Dieu vivant, vous soutiendrez sa cause. Alors cette heureuse contrée verra renaître ses beaux jours, les monstres disparaîtront, les saisons seront contenues dans leurs justes bornes, et ces peuples chéris, couverts de l'égide de la foi, seront à l'abri des traits empoisonnés que l'incrédulité lâche pour leur perdition. Une victime coupable apaisera le courroux céleste. Après cette sainte et salutaire barbarie, réconciliés avec l'Éternel, nous lui chanterons nos cantiques dans la simplicité de notre esprit, et avec un aveuglement consommé nous pourrons adorer en foi et en esprit ses mystères incompréhensibles. Les bêtes féroces respecteront notre zèle, les hyènes seront chassées par l'eau bénite, notre foi vive et fervente adoucira les hivers, transportera les montagnes et ressuscitera nos oliviers. Déjà les froids aquilons font place aux doux zéphyrs, les arbres verdissent, et leurs cimes superbes se couvrent de fruits. Les promesses que l'Éternel fait à ses enfans vont s'accomplir. Vous serez comblés de ses dons, vos celliers abonderont d'huile, vos pressoirs seront remplis de vin, vous vous nourrirez de la chair de vos ennemis, et votre famille nombreuse entourera votre table, comme ces tendres ceps de vigne qui forment des berceaux dans vos campagnes fécondes.

« Il nous reste, mes chers frères, en finissant, de vous conjurer par les entrailles de la miséricorde de Dieu de vous comporter avec zèle et avec une pieuse vigueur dans la poursuite de l'impie à l'extirpation duquel sont

attachées la fin de nos calamités et la bénédiction céleste. L'Église est un rocher inébranlable où les flots de l'erreur viennent se briser sans le léser. Tenez, mes chers frères, à ce rocher, à ce sûr asile; votre foi triomphante verra la philosophie téméraire et la raison hautaine terrassées à ses pieds. Vous êtes notre troupeau, nous sommes votre berger. En cette qualité, notre devoir est de vous avertir et de vous prévenir contre les ouvrages d'iniquité qui se répandent comme les vapeurs sombres qui sortent du pied de l'abîme, et qui exhalent la corruption et la mort éternelle.

« A ces causes, vu les livres qui ont pour titre : *Lettres juives*, *Lettres chinoises*, *Philosophie du bon sens*, *Commentaire sur Ocellus*, *Commentaire sur Timée de Locres*, *Vie de l'empereur Julien;* après les avoir examinés avec des personnes d'une piété éminente, et y avoir trouvé partout des assertions erronées, hérétiques, sentant l'hérésie, choquant les oreilles pieuses, malsonnantes, blasphématoires; nous défendons à toute personne [illegible] notre diocèse de lire ou retenir lesdits livres, sous les peines de droit. Nous dévouons l'auteur à l'anathème, où son partage sera avec Coré, Dathan et Abiron, et voulons que notre présent Mandement soit lu au prône des messes paroissiales des églises des villes, bourgs et villages de notre diocèse. Donné à Aix, en notre palais archiépiscopal, le 13 mars 1766.

« *Signé*, J.-B. ANTOINE, archevêque d'Aix. »

Lettre de M. de Voltaire au roi de Suède (1).

De Ferney, le 12 novembre 1772.

Sire, c'est avec ces larmes qu'arrachent l'attendrissement et l'admiration, que j'ai lu l'*Éloge* du roi votre père, composé par Votre Majesté. L'Europe prononce le vôtre. Permettez, Sire, à un étranger de joindre sa voix à toutes celles qui font mille vœux pour vous. Si je ne suis pas né votre sujet, je le suis par le cœur, et les sentimens de ce cœur que vous avez pénétré sont l'excuse de la liberté que je prends.

Je suis avec le plus profond respect, Sire, de Votre Majesté, le très-humble et très-obéissant serviteur, etc.

Je ne sais quel goguenard de prêtre vient de publier une *Lettre à M. de V*** par un de ses amis, sur l'ouvrage intitulé* L'ÉVANGILE DU JOUR; c'est un écrit in-8° de 72 pages (2). Rien n'est plus adroit à un habitué de paroisse, que de prendre le ton goguenard avec le patriarche de Ferney, sur les matières en question. Cela n'a été lu de personne : ces bons apôtres qui nous fatiguent de leurs réponses, devraient bien apprendre de notre saint-père le pape les égards qui sont dus au patriarche. Un Anglais, près de passer les Alpes, s'était arrêté à Ferney pour voir M. de Voltaire, et en prenant congé de lui, lui demanda ses ordres pour l'Italie. Le patriarche le pria, à tout hasard, de lui en rapporter les

(1) Cette lettre à Gustave III n'a point été recueillie par les éditeurs de Voltaire.

(2) Ce n'est point un goguenard de prêtre, mais un honnête laïque, nommé Ducarne de Blangy, qui a mis au jour en 1771 (Paris, Gueffier, in-8°) cette *Lettre à M. de V****. L'auteur fit paraître une seconde Lettre la même année, et une troisième en 1773. (B.)

oreilles du grand-inquisiteur. L'Anglais, arrivé à Rome, parle de cette commission dans quelques cercles, et ces propos parviennent aux oreilles du pape. Lorsque cet Anglais se rend à l'audience de Sa Sainteté, elle lui demande, après quelques discours, si M. de Voltaire ne l'avait pas chargé de quelque commission. Le voyageur comprit que le pape était instruit, et se mit à sourire. « Je vous prie, lui dit Sa Sainteté, de mander à M. de Voltaire qu'il y a long-temps que l'inquisition n'a plus d'yeux ni d'oreilles (1). » Clément XIV aurait fait une grande fortune de son temps, s'il n'avait pas été précédé par Benoît XIV.

Il paraît depuis quelque temps un *Spectateur français* que je n'ai jamais lu, ni vu, ni aperçu dans aucune bonne maison, où cependant l'accès est assez facile aux mauvaises brochures, parce qu'après les avoir laissé traîner quelque temps sur la cheminée, on les jette sans les avoir lues : l'auteur de cet écrit périodique est un M. de Lacroix, avocat au parlement (2). S'il est aussi mince plaideur que mauvais écrivain, je plains ses pratiques. Cependant ce Lacroix ayant envoyé sa rapsodie à M. de Voltaire, celui-ci lui a répondu que ceux qui y travaillaient étaient les héritiers de Steele et d'Adisson (3). Ces complimens sacrilèges coûtent moins au patriarche que de lire une page du rapsodiste. Le spectateur Lacroix, après s'être paré, dans une petite annonce, de ce témoi-

(1) Voltaire rapporte cette anecdote dans une lettre du 27 novembre 1771, adressée au cardinal de Bernis.

(2) *Le Spectateur français, pour servir de suite à celui de Marivaux*, in-12, 1771. Les années 1774, 1775 et 1776 sont de J.-L. Castilhon. Celui de Marivaux comprenait de 1722 à 1752, 2 vol. in-12.

(3) Lettre du 22 mars 1772.

gnage respectable du Nestor de la littérature pour encourager le public à souscrire, promet solennellement de renoncer à l'héritage d'Adisson, que M. de Voltaire lui a si généreusement ouvert. « On ne le verra point, dit-il, comme le *Spectateur anglais*, sombre et taciturne; il ne fumera point, il ne sera pas forcé de boire. Il sera léger, affable; ses discours seront plus galans que profonds. Son regard doux et tendre lira dans le cœur des femmes; il profitera de leur émotion pour surprendre leur secret qui n'en est plus un, et il sera leur protecteur auprès des maris. Du reste, l'abbé léger, l'auguste prélat, l'officier sautillant, le militaire balafré, le jeune conseiller, le grave magistrat, le paisible rentier et le bourgeois plaisant, trouveront également leur compte chez lui. » Voilà un échantillon du plan, du goût et du style de l'héritier de Steele et d'Adisson. Ah! seigneur patriarche, je prie la miséricorde divine de vous pardonner ce blasphème, ainsi que quelques autres de votre connaissance et de la mienne, qui vous sont échappés depuis quinze mois, au grand scandale des faibles, et pour lesquels vous serez forcé tôt ou tard de faire amende honorable. Remarquons qu'il n'est pas possible de faire jamais un *Spectateur* en France, à moins qu'on ne trouve le secret de réduire à la tolérance et à la modestie le *genus irritabile vatum* (1). Cette recette en vaudrait bien une autre; mais M. de Lacroix aurait beau s'en servir, il ne ferait pas lire son *Spectateur*.

L'insipide genre des héroïdes occupe toujours quelques-uns de nos poètes sans nom. Nous en avons eu deux cette semaine; mais comme le public ne touche pas

(1) Horace, II, épit. ii, vers 102.

à ces denrées, il n'a pas le droit de s'en plaindre. La première a pour titre: *Lettre de Julie d'Etange à son amant, à l'instant où elle va épouser Wolmar; sujet tiré de* LA NOUVELLE HÉLOÏSE, *dédiée à J.-J. Rousseau* (1). Vous vous rappelez que cette Héloïse de Jean-Jacques brûlait pour son précepteur dans le temps qu'elle se laissait marier au sage Wolmar. Si celui-ci avait intercepté l'héroïde de notre petit poète, il aurait peut-être fait, dans un premier moment, un mauvais parti à l'amant et au secrétaire de sa prétendue. L'autre héroïde est intitulée *Lettre du Chevalier de Séricour à son père* (2). Ce Séricour est un petit gentilhomme de Normandie qui vient à Paris avec son père. Il se trouve logé vis-à-vis d'Achmet, riche musulman qui voyageait alors avec Fanie sa fille. Séricour lorgne trop, pour son repos, cette fille céleste. Il en devient éperdument amoureux. Il abandonne son père, et suit le père turc à Constantinople. Celui-ci consent de lui donner sa fille s'il veut se faire circoncire et prendre le turban. Rien n'arrête l'amoureux Séricour. Le voilà musulman et époux de Fanie. Son père, qui apprend cette exécrable apostasie, le fait dégrader par les tribunaux et déclarer civilement mort. Cependant Séricour avait pris le turban à bonne fin. Il ne manquait jamais, après avoir rempli le devoir nuptial en bon chrétien et rarement en Turc, à ce que dit l'histoire, de traiter la controverse avec la céleste Fanie. Peu à peu il lui démontra l'abus de la circoncision et la nécessité du baptême. Achemet, trop attaché à la croyance de Mahomet, écoutait aux portes. Il ne fut pas frappé, comme sa fille, de la lumière de l'Evangile,

(1) Paris, 1772, Valade, in-8°; par de Vauvert.

(2) Amsterdam et Paris, Valade, 1772, in-8°; également de de Vauvert.

et épiant le moment qui avait été choisi par les deux époux pour administrer à la charmante infidèle, ainsi qu'aux enfans qui lui étaient venus du fait de M. le chevalier, les eaux salutaires du baptême, il accourt pour poignarder sa fille et pour massacrer ses enfans. C'est dans cet instant funeste que le missionnaire circoncis apprend par son père le sort qu'on lui a ménagé en France. Après avoir mandé en réponse à son père toutes ses infortunes, il ne lui reste d'autre parti que celui de se faire moine, et peut-être eunuque, de sorte qu'on n'en entend plus parler. Vous croirez sans doute que l'auteur vous conte des fagots de l'autre monde; mais il dit qu'ils ne sont que de l'autre siècle, et qu'il n'y a pas cent ans que cela est arrivé.

Il y a des ames délicates dans tous les ordres. Un avocat, M. Jobart, ayant su que ses confrères, du moins en grande partie, avaient résolu de reprendre leurs fonctions auprès du nouveau parlement, crut devoir faire comme les autres. Le soir il va souper, selon son usage, avec sa maîtresse, qui le chasse honteusement en lui reprochant sa faiblesse. Il rentre chez lui sans souper, et, n'écoutant que son désespoir, il se fait à lui-même, le plus heureusement du monde, l'opération qu'on subit pour la conservation de la voix. Après quoi il envoie à ses confrères rentrés le quatrain suivant:

> Je ne vous suis plus rien, orgueilleux avocats;
> Je renonce à votre ordre et quitte la partie.
> J'en ai perdu le droit, et perdu pour la vie;
> Rentrez si vous voulez, je ne rentrerai pas.

Le fait est véritable. Cette héroïde est courte; mais elle va au fait et emporte la pièce.

FÉVRIER (1).

Paris, février 1772.

Zémire et Azor ont paru à la cour avec beaucoup de succès pendant le dernier voyage de Fontainebleau; ils se sont ensuite montrés à Paris, au grand jour, le 16 décembre de l'année qui vient de finir, et y ont reçu le même accueil; on a voulu voir jusqu'à leurs père et mère, c'est-à-dire que le parterre a demandé les auteurs avec des cris redoublés. Le compositeur, M. Grétry, a comparu, amené par les acteurs; le poète, M. Marmontel, s'est éclipsé à temps pour se soustraire aux honneurs de l'ovation théâtrale. Cependant le parterre, agité par le démon de l'enthousiasme, criant toujours: *Adducite mihi psaltem* (2), Arlequin s'est montré en habit de ville, sans masque.... Une partie du parterre crut voir arriver Marmontel; mais Arlequin, trop grand, trop juste pour usurper une gloire qui ne lui appartenait point, arrêta les acclamations, et dit: « Messieurs, je vous avertis que je ne suis pour rien dans tout cela; ainsi n'allez pas me prendre pour l'auteur. Nous l'avons cherché partout; mes camarades ont été au grenier, tandis que j'étais à la cave; nous n'avons pu le trouver: enfin le portier est venu nous dire qu'il l'a vu sortir et monter en fiacre. » Cette noble harangue décida le parterre à se séparer, après avoir applaudi avec transport M. le duc d'Orléans et madame la duchesse de Chartres, qui avaient assisté au spectacle en loge publique.

(1) Dans la première édition on avait classé dans ce mois plusieurs articles qui appartiennent à la même époque de l'année 1779; nous avons dû les supprimer ici pour les reporter à leur date véritable. (2) IV Regum III, 15.

Je ne sais pourquoi messieurs du parterre n'ont pas voulu faire à madame Le Prince de Beaumont l'honneur de la demander. C'est dans son *Magasin des Enfans* que vous avez pu lire le conte charmant de *la Belle et la Bête;* et c'est le sujet que M. Marmontel a mis sur la scène, sous le titre de *Zémire et Azor;* Zémire est la Belle, et Azor la Bête. De mauvais plaisans ont dit que *la Belle* était la musique, et *la Bête* les paroles; mais les mauvais plaisans ne se piquent pas toujours d'être équitables, et ces pointes sont trop aisées à trouver pour en faire quelque cas.

De tous les ouvrages immortels de madame Le Prince de Beaumont, je n'ai jamais lu que ce conte de *la Belle et la Bête*, qui est d'environ une vingtaine de pages. Il est écrit simplement, naïvement; il est surtout plus intéréressant qu'aucun des contes que je connaisse, sans en excepter ceux de l'Ancien et du Nouveau Testament. Sans M. Marmontel, je n'aurais jamais lu ce beau conte, je n'en aurais jamais eu connaissance, je n'aurais jamais rendu justice à madame Le Prince de Beaumont. A quoi tiennent tous les grands événemens de la vie! Il y a, à la vérité, de savans critiques qui réclament le conte de *la Belle et la Bête* comme appartenant à madame de Villeneuve; mais je ne connais pas cette madame de Villeneuve, je ne veux pas avoir à partager ma reconnaissance, et je la garde tout entière à madame Le Prince de Beaumont, qui a voulu prouver à ses enfans en *Magasin*, que la bonté est, à la longue, une qualité à laquelle personne ne résiste, et que, même dépourvue de beauté, elle finit par se faire aimer pour elle-même: cette morale est certainement bonne à prêcher aux enfans.

Quoique l'histoire de *la Belle et la Bête* ne soit au

fond qu'un conte à bercer les enfans, il y avait dans ce conte de quoi enchanter, intéresser, faire fondre en larmes tout Paris, parce qu'il est plein de naïveté et d'intérêt; mais M. Marmontel est froid; il n'a point de sentiment; il n'entend point le théâtre, et sa pièce se ressent de tous ces vices. Aussi n'a-t-elle pas soutenu le succès brillant de sa première journée; les applaudissemens ont diminué de représentation en représentation; et quoiqu'on s'y porte encore en foule, on ne laisse pas d'en dire beaucoup de mal. Le grand malheur de cette pièce, c'est de manquer d'effet; rien n'est à sa place, l'exposition se fait au troisième acte: il ne s'agissait pas de suivre le conte platement pas à pas, il fallait se le rendre propre, le concevoir, pour ainsi dire, et en accoucher de nouveau. Si M. Sedaine avait eu à traiter ce sujet, il y a à parier qu'il n'aurait pas permis au décorateur de remplir de rosiers tout le salon du palais enchanté. Quelle bêtise! Il n'en fallait qu'un. Il aurait peut-être commencé la pièce, comme M. Marmontel, par l'orage; mais au milieu du bruit excité par le vent, la pluie et le tonnerre, il nous aurait premièrement montré la Bête, elle aurait examiné le rosier; vraisemblablement elle aurait dit: On n'a pas encore touché à ces roses.... et aurait passé: car il était essentiel de fixer nos yeux dès le commencement sur ce rosier, puisqu'une rose cueillie devait décider du sort de tous les acteurs de la pièce. Mais nos merveilleux ne déroberont donc jamais à Sedaine son secret? Le rôle de Sander est ce qu'il y a de plus mauvais dans cette pièce; aussi le charmant Caillot n'a jamais pu en faire quelque chose. La seule scène où le poète m'ait fait vraiment plaisir, c'est lorsque la Bête s'offre pour la première fois aux regards de la Belle; la

frayeur de Zémire est extrême, et madame Laruette joue cette scène à merveille. Je trouve un autre mot charmant dans son rôle, quoiqu'il soit à peine remarqué par le parterre. La bête lui propose, pour s'amuser dans son palais, la culture des arts, des jardins, des fleurs. *Ah! des fleurs!* s'écrie Zémire. Cela est si naturel dans la bouche d'une jeune personne qui n'est malheureuse que parce que son père a cueilli une rose.

Dieu a accordé à la France le charmant Grétry; mais la langue qu'il a le malheur d'interpréter en musique ne lui permettra jamais de prendre le vol des grands maîtres d'Italie; et l'aigle de l'Ausonie, se traînant toujours à côté d'un canard du Limousin, désapprendra insensiblement de s'élancer dans les airs, et perdra son essor; il me semble avoir remarqué dans *Zémire et Azor* plusieurs tournures de chant à la française, qui sont pour moi d'un mauvais présage. Pour prévenir les suites de ces fâcheux symptômes, il faudrait que M. Grétry reprît de temps en temps la route d'Italie, afin de s'y rafraîchir la tête et de renouveler ses idées: c'est un malheur d'être unique dans son genre, et le seul de son pays; il n'y a point de communication d'idées, point de frottement; on dépense toujours, continuellement, sans jamais réparer ses richesses; et qui peut se croire assez riche pour soutenir à la longue cette dépense, et pour se garantir de l'épuisement?

C'est le troisième acte qui a fait la fortune de *Zémire et Azor*, et dans ce troisième acte, le trio du tableau magique entre le père et les deux filles qui lui restent. Ce morceau n'est accompagné que de clarinettes, cors et bassons placés derrière le tableau magique, et l'orchestre se tait; cela est d'un grand charme et a fait le

plus grand effet. Il faut, pour satisfaire ma vanité, que je rapporte une anecdote au sujet de ce morceau. Grétry, voulant savoir mon opinion sur son travail, me pria, l'été dernier, d'entendre les principaux airs de *Zémire et Azor*. Le jour fut pris; il se mit à son clavecin, et chanta sans voix, en maître de chapelle, c'est-à-dire comme un ange. Il s'aperçut aisément du plaisir que me faisaient la plupart de ces morceaux : à l'air du tableau magique je dis, comme aux précédens, *cela est charmant;* mais je le dis d'un ton très-différent, plutôt de politesse que de sentiment. J'attribuai d'abord à quelque distraction de ma part le peu d'effet que m'avait fait ce morceau; mais, réfléchissant ensuite le soir chez moi sur ce phénomène, je crus en avoir découvert la cause; et comme le succès de cet air me paraissait de la plus grande importance pour le succès de la pièce, j'allai voir l'auteur le lendemain matin pour lui faire part de mes réflexions. Grétry me laisse dire et me répond: « Je me suis bien aperçu hier que mon trio ne vous plaisait pas, que vous ne l'aviez loué que par politesse; cela m'a tracassé toute la nuit, et j'ai employé la matinée à le refaire. » En même temps il se mit à son clavecin, et me chanta le morceau composé un moment auparavant; il avait choisi mon ton et fait usage de toutes mes observations avant de les avoir entendues. Je l'embrassai et lui dis en sortant : « Je vois bien qu'avec vous les conseillers se lèvent trop tard; ne touchez plus à ce diamant, il fera la fortune de votre ouvrage. » C'est le morceau du tableau magique qui a eu un si grand succès, et que vous trouverez dans la partition; il est fait avec rien.

Grétry a la physionomie douce et fine, les yeux tour-

nés, et l'air pâle d'un homme de génie. Il est d'un commerce aimable. Il a épousé une jeune femme qui a deux yeux bien noirs, et c'est bien fort pour une poitrine aussi délicate que la sienne; mais enfin il se porte mieux depuis qu'il est marié, et M. le comte de Creutz dit qu'il en faut glorifier le Très-Haut.

Le succès de *Zémire et Azor* a fait peur à l'Académie royale de Musique; et son vaillant Amadis, soutenu par son écuyer Sancho de La Borde, mouleur de notes et premier valet de chambre du Roi, n'ayant pu vaincre notre obstination, elle a eu recours au grand remède, et a descendu, le 21 du mois dernier, la châsse des bienheureux *Castor et Pollux*, patron de ladite Académie. Le miracle s'est fait à l'ordinaire: tout ce qui reste encore de fidèles à l'ancienne et génuine musique française est accouru; il se fait des pèlerinages même des provinces; on s'y porte en foule; on s'y étouffe, et l'on s'écrie comme on peut: *Ah! que c'est beau!* Les Frères jumeaux ont eu le sort de tous les saints; leur première apparition ne réussit point, et ils eurent beaucoup de peine à se faire une réputation. On fit une foule de mauvaises épigrammes contre eux; on disait que l'opéra de *Castor et Pollux* était triste, sec et long comme son auteur; c'était faire le portrait de Rameau en trois mots, et c'étaient les dévots de *Castor et Pollux* d'aujourd'hui qui proféraient alors ces blasphèmes. Mais lorsque Rameau commença à radoter, sa canonisation ne souffrit plus de difficulté, et son culte s'établit parmi ceux qui, jusqu'alors n'avaient été admirateurs que du grand Lulli; on convint surtout de trouver l'opéra de *Castor et Pollux* sublime, et, depuis ce temps, il est devenu l'unique, efficace et miraculeux spécifique contre la ré-

bellion de la musique étrangère. Rameau ne radote plus depuis qu'il est mort; mais l'auteur du poëme, Gentil Bernard, a pris sa place, il radote depuis un an ou dix-huit mois: cependant on ne l'a pas séquestré de la société; il va aux spectacles et aux promenades publiques sous la garde d'un parent qui le soigne; il est doux, et quoiqu'il batte la campagne à tout moment, on démêle encore dans ses propos son tour d'esprit galant. On le mena à la répétition de son opéra, et Sophie Arnould lui fit un compliment à cette occasion: « Mademoiselle, lui répondit le pauvre Bernard, c'est moi qui ait fait Castor, et c'est vous qui en avez fait la gloire. »

Quoique le miracle ait opéré à l'ordinaire, on a cru en multiplier les effets en y joignant la persécution contre les hérétiques, et en s'opposant aux progrès ultérieurs de la musique étrangère. Un certain nombre d'amateurs, entichés de ce péché, s'étant cotisés pour former un concert qui se donne tous les lundis, et qui rassemble la meilleure et la plus brillante compagnie de Paris, l'Opéra a prétendu que ce concert était contraire à son privilège. La ville, en sa qualité de tutrice de l'Académie royale de Musique, qu'aucuns estiment être retombée en enfance de temps immémorial, a porté des plaintes au gouvernement contre le *Concert des amateurs:* le prévôt des marchands, et conservateur des citoyens (1), Bignon, a appuyé ces plaintes, et le Concert des amateurs a été sur le point d'être supprimé comme une cour de parlement. Heureusement pour leur petite existence, messieurs les amateurs avaient posé leur tabernacle à

(1) Grimm ne lui donne ce nom que par allusion aux affreux accidens survenus par son imprudence aux fêtes du mariage du Dauphin et de Marie-Antoinette.

l'hôtel de Soubise; M. le maréchal prince de Soubise a bien voulu leur prêter une salle; et lorsqu'on lui a proposé de leur retirer cette salle, il n'a pas voulu se rendre à ces instances. Mais un autre petit concert innocent, qui s'était établi sous le titre de *Concert des abonnés*, et qui n'avait point sa protection, a été supprimé purement et simplement comme un bailliage. Il faut convenir que le conservateur Bignon a toute raison: ces concerts ne font que répandre le goût pernicieux de la musique italienne; après tout, on ne pourra pas laisser la châsse de saint Castor exposée depuis le 1er janvier jusqu'au dernier décembre; elle perdrait à la longue de son efficacité, et lorsqu'il faudra la retirer, que mettra-t-on à sa place? Déjà le miracle n'opère plus également sur tous les croyans. Un bon bourgeois de la rue Saint-Honoré étant parvenu, avec beaucoup de peine, à se faire placer, à la cinquième représentation, dans cette loge qui est au fond de la salle aux secondes, et qu'on appelle *coche*, parce que dans son large emplacement on entasse le plus de monde qu'on peut; ce bon bourgeois, fort pressé, fort mal à son aise avec son gros ventre, tint bon pendant le premier acte; mais lorsqu'au second il vit arriver le convoi et enterrement de Castor, il s'écria naïvement: « Eh! mon Dieu! il m'en coûte mon argent, je suis étouffé, écrasé, pour regarder, une chose que je puis voir tous les jours à Saint-Roch pour rien. » Il n'y eut pas moyen de le faire rester jusqu'à la résurrection de Castor.

Nous sommes privés dans cet opéra d'un des plus puissans confortatifs contre l'ennui, par l'absence de mademoiselle Heinel, que nos élégans appellent made-

moiselle Engel ou Ange. La fière Albion nous l'a enlevée depuis deux mois, et elle est engagée au théâtre de l'Opéra de Londres pour toute la saison. Heureusement elle n'y a pas beaucoup réussi; on n'aime pas son genre : on lui trouve la jambe trop mince, le pied trop long, les yeux chinois; que sais-je? Ma foi, messieurs les Anglais sont bien dégoûtés; ils n'ont qu'à nous la renvoyer bien vite, nous nous accommoderons fort bien de ses défauts. Au fait, mademoiselle Heinel est la gloire de l'Allemagne qui l'a vue naître, la consolation de la France qui jouit de ses talens, et la première danseuse de l'Europe. Si j'étais moins occupé, j'irais à l'Opéra aussi souvent qu'elle s'y montre, seulement pour la voir arriver et s'en aller; la grace, la noblesse de sa démarche ravit et enchante: *incessu patuit dea* (1). Mais les Anglais n'aiment pas ce genre de danse sérieux et noble; les gargouillades de mademoiselle Allard y auraient réussi davantage. Heureux de voir leurs yeux fascinés sur le trésor qu'ils nous ont ravi, espérons qu'il sera rendu à la France, et que ce douloureux sacrifice ne sera pas ajouté à la perte du Canada et du commerce des Indes. Au reste, l'Opéra de Londres est cet hiver dans un état trop pitoyable, et du côté de la danse et du côté de la musique, pour être digne de posséder un sujet de cette distinction.

Madame Brillant, chatte de madame la maréchale de Luxembourg, ayant fini sa carrière ces jours passés, après une longue maladie, sa mort a fait événement dans le quartier, et les pleurs de sa maîtresse ont arrosé ses cendres. *Madame Brillant* était un personnage dans la société de madame de Luxembourg, qui fut pendant

(1) VIRGILE, *Énéide*, liv. I, vers 409.

long-temps la société la plus brillante de Paris; et les vers suivans vous prouveront qu'on y savait rendre justice aux graces de *madame Brillant*, et que son sort faisait des jaloux.

Vers à madame Brillant, par M. le chevalier de Boufflers.

Jusqu'au deux bouts de l'hémisphère,
Brillant, vos attraits sont connus:
D'Amourette vous êtes mère;
Des chats vous êtes la Vénus.
De votre grace enchanteresse
Tout est charmé, tout parle ici;
Luxembourg est votre maîtresse:
Que n'est-elle la mienne aussi!

Vous verrez par la lettre suivante que le patriarche a écrite à la fille cadette de madame Calas, qu'enfin l'infortuné Sirven, après dix ans d'exil, de douleur et de persévérance, a obtenu du nouveau parlement de Toulouse un arrêt qui le décharge de l'accusation de parricide intentée contre lui par un procureur fiscal fanatique de Mazamet.

Lettre de M. de Voltaire à madame du Voisin.

Au château de Ferney, le 15 janvier 1772.

Cette lettre, Madame, sera pour vous, pour M. du Voisin et pour madame votre mère. Toute la famille Sirven se rassembla chez moi hier en versant des larmes de joie; le nouveau parlement de Toulouse venait de condamner les premiers juges à payer tous les frais du procès criminel: cela est presque sans exemple. Je regarde ce jugement, que j'ai enfin obtenu avec tant de

peine, comme une amende honorable. La famille était errante depuis dix années entières; elle est, ainsi que la vôtre, un exemple mémorable de l'injustice atroce des hommes. Puissent madame Calas ainsi que ses enfans goûter toute leur vie un bonheur aussi grand que leurs malheurs ont été cruels! Puisse votre vie s'étendre au-delà des bornes ordinaires, et qu'on dise après un siècle entier: Voilà cette famille respectable qui a subsisté pour être la condamnation d'un parlement qui n'est plus! Voilà les vœux que fait pour elle le vieillard qui va bientôt partir de ce monde.

Hélas! cette justice éclatante, et presque sans exemple, qui condamne les premiers juges à payer tous les frais du procès, se réduit à les contraindre, par toutes les voies dues et raisonnables, à payer et rembourser sans délai, audit Sirven, la somme de *trente-huit livres huit sous six deniers*. Voilà les termes de l'arrêt. En revanche Sirven est chargé, par cet arrêt, des frais de la contumace, liquidés à la somme de deux cent vingt-quatre livres dix sous six deniers. Le pauvre Sirven a été depuis dix ans fugitif et errant avec sa famille. Enfin il rentre dans ses biens, et n'en sera pas moins ruiné de fond en comble, tandis qu'il en coûtera *trente-huit livres huit sous six deniers* aux premiers juges pour le plaisir qu'ils ont eu de le condamner à la potence, et de lui causer des maux irréparables...... Ma foi, le patriarche a raison; voilà une justice sans exemple. Je crois qu'il a besoin de s'en imposer à lui-même par une magnificence de termes qui dérobe un peu la mesquinerie du fond. Tout ce qu'on en peut dire, c'est que cela vaut encore mieux que de n'obtenir aucune justice. Le patriarche n'a pas été si heu-

reux dans la cause de ses paysans de Franche-Comté, qui l'a tant occupé en 1770 et 1771; ils ont perdu leur procès au conseil, et ont été déclarés *serfs des chanoines de Saint-Claude*, pour me servir du dictionnaire de leur avocat résident à Ferney.

Comme la nudité de sa statue projetée par Pigalle a occasioné un schisme mémorable parmi les souscripteurs, le patriarche a cru devoir en marquer son sentiment à M. Tronchin, ancien conseiller d'État de la république de Genève, qui se trouve à Paris en ce moment; c'est un amateur éclairé des arts, qui possédait un cabinet de tableaux très-choisis, lequel est allé grossir les richesses de la galerie impériale de Pétersbourg, où le cabinet tout entier du feu baron de Thiers va être également transporté.

Lettre de M. de Voltaire à M. Tronchin.

Au château de Ferney, le 1er décembre 1771.

Mon cher successeur des *Délices*, je m'en rapporte bien à vous sur la statue; personne n'est meilleur juge que vous. Pour moi, je ne suis que sensible; je ne sais qu'admirer l'antique dans l'ouvrage de M. Pigalle; nu ou vêtu, il ne m'importe. Je n'inspirerai pas d'idées malhonnêtes aux dames, de quelque façon qu'on me présente à elles. Il faut laisser M. Pigalle le maître absolu de sa statue. C'est un crime en fait de beaux-arts de mettre des entraves au génie. Ce n'est pas pour rien qu'on le représente avec des ailes; il doit voler où il veut et comme il veut.

Je vous prie instamment de voir M. Pigalle, de lui dire comme je pense, de l'assurer de mon amitié, de ma

reconnaissance et de mon admiration. Tout ce que je puis lui dire, c'est que je n'ai jamais réussi dans les arts que j'ai cultivés, que quand je me suis écouté moi-même.

Le patriarche a toute raison; les conseils les plus éclairés ne feront jamais faire un ouvrage médiocrement beau; ils peuvent influer sur la perfection de quelques petits détails, jamais sur la totalité. Pigalle ne sait pas draper; ainsi il faut qu'il fasse la statue du patriarche nue, ou qu'il ne s'en mêle pas. C'est ce qu'il fallait considérer dans le commencement de l'entreprise, car aujourd'hui il est trop tard. Mais on crut alors devoir s'adresser au premier sculpteur de la France, sans examiner si parmi ceux qui le suivaient à leur rang dans l'Académie, il n'y en avait pas de plus propre que lui à faire cette statue. Je ne suis pas plus engoué qu'un autre de cette nudité patriarcale; mais Pigalle ayant passé toute sa vie à modeler le nu, ne la couvrira jamais d'une manière satisfaisante; Vassé aurait conçu sa figure drapée, et l'aurait, je crois, exécutée avec tout le succès possible, parce que son style ne manque ni de goût, ni de simplicité, ni de grandeur.

La mort de M. le comte de Clermont, prince du sang, ayant fait vaquer une place à l'Académie Française, la troupe des Quarante immortels y nomma, sur la fin de l'année dernière, M. de Belloy, citoyen de Calais, restaurateur du patriotisme français, et promoteur du genre national. Le nouveau promu à l'immortalité fit son entrée dans le bercail académique le 9 janvier dernier, et M. l'abbé Batteux le reçut à la place de M. le duc de

Richelieu, que des occupations plus patriotiques retenaient sans doute à la cour, dans le sanctuaire de nos rois, et empêchaient de s'acquitter des fonctions de directeur de l'Académie dans le sanctuaire des Muses. C'est dommage que M. de Belloy, avec cet amour pour sa nation, dont le feu le consume, n'ait pas reçu du ciel le don de parler sa langue, de s'y exprimer avec correction et avec pureté, de rendre enfin ses idées par un choix et une propriété de termes sans lesquels il est impossible d'aspirer à aucune sorte d'éloquence. On a beau être honnête homme, Français à pendre et à dépendre, avoir l'ame citoyenne, posséder cet enthousiasme, ce patriotisme d'antichambre que M. Turgot a si heureusement démêlés dans un certain ordre de nos écrivains, il est fort difficile de graver nos sentimens dans le cœur de nos compatriotes avec un style faible, indécis, entortillé, toujours à côté et au-dessous de la pensée qu'il prétend exprimer. Il semblerait que le premier titre pour entrer dans l'Académie devrait être d'écrire purement et correctement, et que le défaut contraire ne saurait manquer d'être un titre d'exclusion; mais l'Académie, consultant la perspective qu'elle peut avoir pour réparer ses pertes successives, a cru devoir s'écarter de cette condition, désormais trop sévère, et se borner au choix des bons cœurs, des bons citoyens, des grands patriotes; car si notre gloire littéraire devient tous les jours plus mince, en revanche nos vertus et notre patriotisme vont, au su de tout le monde, toujours en augmentant, et la preuve en gît dans cette noble intrépidité et cette rare persévérance avec lesquelles nous avons assisté au panégyrique de toutes nos vertus dans *le Siège de Calais* et dans *Gaston et Bayard*, pendant trente représentations

de suite. * D'ailleurs M. l'abbé Batteux promet à M. de Belloy, de la part de l'Académie, outre trente-neuf cœurs français de compte fait, une suite de discussions littéraires qui servent à perfectionner le style et à épurer le goût. Il aurait pu ajouter qu'il y trouvera aussi des leçons de géométrie tout en apprenant son français, et des leçons à confondre l'Académie des Sciences. M. l'abbé Batteux est modeste; il ne se croit pas peut-être un aussi grand géomètre qu'il l'est; cependant, quand il dit que le roi sembla se faire un plaisir de voir l'Académie dans le prince de son sang, il prouve évidemment que le contenu peut être plus grand que le contenant, et le chevalier de Causans (1) aurait donné beaucoup, en son temps, si l'abbé Batteux avait voulu lui administrer cette preuve irrécusable : car dès que le roi l'a vu, quel est le patriote français qui en voulût douter? *

M. de Belloy a fait, en entrant dans l'Académie, un acte de patriotisme en rétablissant, par son exemple, les discours de réception dans leur insipidité primitive, dont quelques novateurs avaient essayé de s'écarter; ils voulaient substituer à tant d'éloges fastidieux la discussion de quelque objet littéraire, et mettre des choses à la place des mots. M. de Belloy n'est pas tombé dans ce dangereux écart, et il ramène ses confrères, autant qu'il dépend de lui, à leur premier devoir, que La Fontaine leur avait tracé en ces vers :

On ne peut trop louer trois sortes de personnes,
Ses dieux, sa maîtresse et son roi.

Sa maîtresse, c'est l'Académie, cela va sans dire; ses

* Tout ce qui est compris entre cet astérisque et le suivant avait été retranché dans la première édition.

(1) Celui dont il a été parlé tom. I, p. 192 et 193.

dieux, c'est le cardinal de Richelieu, le chancelier Séguier, et le prédécesseur du récipiendaire, puisque par son assomption il a fait vaquer une place. M. de Belloy leur associe encore un demi-dieu, c'est M. le maréchal de Richelieu, qu'il ne tient sans doute à la demi-paie que parce qu'il se promène encore tout embaumé dans cette vallée de misère. * Ce demi-dieu tant chanté par Voltaire, et tant loué par M. de Belloy, pour arrêter l'ivrognerie du soldat pendant l'expédition de Minorque, fit une ordonnance qui défendit à tout soldat ivre de monter la tranchée, et l'ivrognerie cessa sur-le-champ. Ce trait n'a pas échappé à M. de Belloy, qui le rapporte en termes pompeux et nationaux. Après ces éloges, ce qu'on trouve encore dans le discours du nouvel académicien, c'est les mots *cœurs*, *honneur*, *patrie*. Il dit aussi que des étrangers qui ont assisté à la distribution de ces marques de distinction que le Roi a accordées depuis peu aux soldats qui ont servi un certain nombre d'années, ont laissé échapper des larmes non suspectes, et n'ont pu proférer dans leur saisissement que ces deux mots : Quelle nation! quelle nation! « Eh bien, Français, ajoute-t-il, pourriez-vous vous refuser votre propre estime? » Les Français ont l'honneur de l'assurer que cela ne leur est plus possible, et que puisqu'il les en prie si fort, ils s'acquitteront de leur devoir à cet égard; et les étrangers qui liront le discours de M. de Belloy, ne pourront dans leur saisissement proférer que ces deux mots : Quel patriote! quel patriote!... Au reste, il n'a pas mal tiré son prince prédécesseur de la bataille de Crévelt. « Ah! messieurs, dit-il, lorsque dans la guerre

* Tout ce qui est renfermé entre cet astérisque et le suivant avait été retranché de la première édition.

suivante, M. le comte de Clermont commanda en chef, s'il eût été servi comme il avait servi Maurice (Maurice, c'est le maréchal de Saxe), que la France pourrait ajouter de lauriers à ceux qu'elle sème sur la tombe de ce généreux prince ! » Cette tournure pourrait faire croire aux étrangers qu'il faut être académicien avant d'être patriote, et que M. de Belloy, pour excuser son prédécesseur, sacrifie sa nation, ce qui n'est pas trop national; car enfin c'est dire en termes assez précis, ou que les troupes n'ont pas fait leur devoir, ou que leurs chefs ont été des lâches, en un mot que les Français n'ont été que des Bressans ce jour-là, ce qui serait non-seulement le contraire de la vérité, mais diamétralement opposé au véritable esprit du patriotisme français, dont M. de Belloy porte les stigmates. Quoi qu'il en soit de cette tournure, qui sacrifie la réputation de la nation à celle d'un académicien, je trouve le discours de réception de M. de Belloy mieux écrit que les préfaces de ses tragédies, et en tout digne de l'immortalité à laquelle l'Académie consacre ses travaux. Cependant ces messieurs ont voulu faire les désintéressés sur leur nouvelle acquisition, et lorsqu'on leur en fait compliment, le dédaigneux Marmontel répond par ces vers de *la Henriade :*

Médicis la reçut avec indifférence,
Sans remords, sans plaisir, maîtresse de ses sens,
Et comme accoutumée à de pareils présens. *

On vient de publier le Catalogue des tableaux qui composent le cabinet de M. le duc de Choiseul, et dont la vente se fera le 6 avril prochain. Cette vente est une des suites du déplacement de ce ministre, et de la nécessité d'arranger ses affaires; et cette nécessité impé-

rieuse privera Paris d'un de ses plus précieux cabinets, et du seul qui s'était formé en ces derniers temps, après la ruine de ceux de MM. de Julienne, Gaignat et Crozat de Thiers. Le cabinet de M. le duc de Choiseul commençait à devenir un des plus intéressans de cette capitale; ce ministre l'enrichissait non-seulement des nouvelles acquisitions qu'il était à portée de faire en France, mais aussi des débris précieux qu'il enlevait de temps en temps à la Hollande, où le peintre et brocanteur Boileau faisait des voyages à cette intention. Vous ne trouverez point de tableaux italiens dans cette collection; M. le duc de Choiseul, malgré son séjour à Rome lors de son ambassade, n'avait appris à aimer ni les tableaux, ni la musique de ce peuple qui a enseigné les arts au reste de l'Europe. Il était trop sensible aux choses de pur agrément, et plus à un trait d'esprit brillant qu'à un ouvrage d'un grand goût ou d'un grand style.

Deux romans nouveaux ont occupé le public pendant quelques jours sur la fin de l'année dernière : disons d'abord un mot du plus agréable. C'est un nouveau roman de madame Riccoboni, intitulé *Lettres d'Élisabeth Sophie de Vallière à Louise-Hortense de Canteleu, son amie*, 2 part. in-12. Ces Lettres, qui ont eu beaucoup de succès, sont écrites avec cette grace, cette légèreté et cette touche spirituelle qui caractérisent le style de madame Riccoboni. Tout écrivain, tout artiste qui a une manière à lui, n'est pas un homme vulgaire : celle de madame Riccoboni est très-distinguée, et lui assure une place parmi les plumes les plus élégantes de son sexe que la France ait produites. Ses *Lettres de Juliette Catesby* sont un petit chef-d'œuvre de perfection. Un au-

teur qui n'aurait jamais fait d'autre preuve de talent, ne pourrait pas être effacé de la liste des écrivains distingués d'une nation. Je conviens que toutes les productions de la plume de madame Riccoboni ne valent pas celle-là, et pour ne parler que de la dernière, je ne mets pas les Lettres de Sophie de Vallière à côté de celles de Juliette, mais je les mets fort au-dessus des derniers romans que madame Riccoboni a publiés. Cela est plein d'intérêt, non pas à la vérité pour ceux à qui des études sérieuses ont rendu le goût sévère, et qui exigent même, pour leur amusement, une trempe de génie qu'on chercherait en vain dans ces productions légères; mais je ne suis nullement étonné que le roman de madame Riccoboni ait transporté nos jeunes femmes et nos gens du monde, sensibles à l'excès aux agrémens et aux détails pleins de grace et de délicatesse. Les événemens de ce roman sont, il en faut convenir, très-romanesques; mais les sentimens qu'ils inspirent et qu'ils font naître ne le sont pas, ils sont d'une extrême justesse. Sophie de Vallière est une intéressante créature : son amant ne l'est pas autant, et je ne sais à quoi cela tient; il manque, je crois, un peu de physionomie : on n'a pas ses traits présens comme ceux de sa charmante maîtresse. Le premier volume est très-supérieur au second. Il y a de la langueur dans ce dernier. Le récit de mylord Lindsey n'avance pas assez, il ne va pas au fait : on est d'abord impatienté, l'on finit par en être ennuyé. Le moment du mariage de la mère de Sophie de Vallière avec son malheureux époux n'est ni bien choisi, ni bien traité; il rend ce couple infortuné trop coupable envers Lindsey. Il fallait les marier dans la Caroline avant qu'ils eussent rencontré cet ami généreux. Les malédictions de leurs

parens devenaient d'autant plus terribles qu'elles étaient prononcées sur un mariage accompli qu'ils ignoraient, et qu'ils cherchaient à empêcher par tout ce que leur autorité connaissait de plus redoutable. La dissimulation de ces amans, leur obstination à se taire et à cacher leur lien à leur bienfaiteur, en devenaient d'autant plus intéressantes qu'elles éloignaient de leur caractère tout air d'ingratitude, de bassesse et de trahison. Quoi qu'il en soit de ces observations, elles ne tombent que sur les parens de Sophie de Vallière, qui n'ont que trop expié leurs fautes par une destinée des plus déplorables; mais je vous défie de faire le plus léger reproche à leur aimable fille, bien digne assurément de tout le bien que madame Riccoboni lui fait à la fin de son roman.

Passons au second roman, qui a aussi occupé le public, puisqu'il s'est déchaîné contre lui avec beaucoup trop de chaleur; la chose n'en valait pas la peine. Ce roman a pour titre *Les Sacrifices de l'Amour*, ou *Lettres de la vicomtesse de Senanges et du chevalier de Versenay*; deux parties in-8°, chacune ornée d'une estampe. On pourrait aussi intituler ce roman *Les Sacrifices du bon sens de l'auteur à la pauvreté de son imagination*. Il y a une sorte d'extravagance qui est la fille de la stérilité, et M. Dorat est un des pères putatifs de cette petite bâtarde (1). C'est un singulier assemblage que celui qui constitue l'essence de nos petits-maîtres philosophes ou de nos philosophes freluquets, depuis que la philosophie est devenue l'air à la mode. Ce sont des espèces de Socrate de toilette qui ont affublé la philosophie et la morale de toutes les fanfreluches de la frivolité. Ils

(1) Dorat est même désigné par Barbier dans son *Dictionnaire des anonymes* comme le seul auteur de ce roman.

ont aujourd'hui la fatuité de la métaphysique et la prétention des principes philosophiques, comme ils avaient autrefois celle des bonnes fortunes; mais ce jargon bigarré de mœurs et de frivolités, de gravité et de fadaises, vous prouvera toujours que leur philosophie a pris naissance dans les coulisses, que leur génie a reçu sa plus solide nourriture dans les boudoirs des actrices. C'est *la Nouvelle Héloïse* de J.-J. Rousseau et *le Sopha* de Crébillon fondus ensemble qui ont formé le goût de M. Dorat dans le genre des romans; et vous jugez aisément quel monstre a dû résulter d'une union si bizarre.

On a impitoyablement déchiré ce roman : on l'a trouvé de mauvais ton, de mauvais goût, détestable en tout point; mais il ne méritait pas cet acharnement : c'était tout simplement une pauvreté à oublier. Au milieu de ce déchaînement, l'édition s'est épuisée, et l'on n'en trouve plus que quelques exemplaires de parade, d'un papier plus beau et plus cher; preuve bien affligeante de la quantité énorme de désœuvrés dont la capitale est encore surchargée, et qui ont assez de temps à perdre pour lire des fadaises qu'ils jettent ensuite avec dédain.

La sensation que ce roman a faite n'a cependant pas été sans motif. On a prétendu y reconnaître le fond d'une histoire véritable, ou du moins le dessein de l'auteur de mettre en scène des personnes connues; on a assuré que tous les acteurs étaient historiques, et c'est ce qui a piqué la curiosité du public. Voici la clef du roman, certifiée véritable par ceux qui sont dans le secret de l'auteur.

L'incomparable vicomtesse de Senanges est une ai-

mable comtesse........ que le public ne connaissait jusqu'à présent que comme fort élégante, éclipsant toute beauté rivale; du reste, un peu soupçonnée et accusée par d'autres dames du bon ton de mettre du blanc, ce qui a donné occasion à M. de Pezay de lui adresser l'épître la plus ridicule et la plus laborieusement frivole qui soit encore sortie de son porte-feuille (1).

On a prétendu que le portrait de la marquise d'Ercy était tracé d'après le caractère de madame de Cassini, sœur de ce petit M. Masson de Pezay qui porte des talons rouges, et qui se fait appeler par son laquais, et même par son imprimeur, *Monsieur le Marquis*, à notre barbe, à nous qui avons tous connu madame Masson sa mère, et qui prenions autrefois la liberté d'appeler familièrement monsieur le marquis, *le petit Massonnet* (2). Je veux bien accorder à M. Dorat que madame de Cassini soit un peu coquette; mais je ne lui

(1) Il est probable qu'en peignant cette vicomtesse de Senanges, à laquelle il fait jouer un très-beau rôle dans son roman, Dorat avait eu en vue la comtesse de Beauharnais, avec laquelle il passait pour être fort bien. Ce qui doit porter à croire qu'il avait songé à elle en traçant ce caractère, c'est que Grimm dit à la fin de cet article que le mari de cette femme, *le comte de B****, a le droit de se plaindre du portrait que l'auteur a tracé de lui; mais surtout c'est le reproche que d'autres dames adressaient à cette beauté de mettre du blanc; particularités qui s'appliquaient fort bien à madame de Beauharnais. Ce reproche de mettre du blanc, joint à celui de se faire aider pour ses vers, donna lieu à Pezay de lui adresser une épître. Or Pezay dans cette épître dit à cette belle que pour le blanc c'est calomnie; mais, ajoute-t-il,

Vos vers, c'est bien une autre histoire.

Il n'est guère possible de ne pas reconnaître là la comtesse de Beauharnais, dont Le Brun disait:

Chloé belle et poète a deux petits travers:
Elle fait son visage et ne fait pas ses vers.

(2) Voir quelques détails sur Pezay au commencement du mois de novembre 1777 de cette *Correspondance*.

accorderai jamais qu'elle soit coupable des noirceurs que le chevalier Dorat fait commettre à sa petite coquine d'Ercy ; ces sortes de gentillesses ne se croient pas sans preuve.

Quant à M. le comte de B***, il est bien plus encore dans le cas de se plaindre de M. le romancier, qui le peint comme un monstre atroce, tandis que M. le comte est généralement reconnu pour un honnête et bon homme. Tout le monde sait que, retiré par goût et par raison dans ses terres près de la Rochelle, M. le comte de B*** a établi sa femme à Paris de la manière la plus décente, chez son père ; il lui donne de quoi vivre honnêtement, suivant ses moyens et sa fortune ; il ne la gêne en rien ; il n'a jamais pensé ni à faire enlever sa femme par un coup d'autorité, ni à égratigner la peau d'aucun de ses adorateurs ; et pour punir le chevalier Dorat de ses calomnies, j'espère qu'il ne pensera pas davantage à se casser le cou à la chasse, et que l'amant de sa femme se morfondra encore long-temps dans son jardin avant d'avoir le droit de passer par la porte vitrée.

Lettre de l'abbé Galiani à madame d'Épinay.

Naples, 16 février 1771.

Ma belle dame, vos lettres depuis le commencement de l'année sont incroyables : la politique vous a rendue muette ; et vous faites, comme les muets, beaucoup de sons sans articulation de parole. Eh bien ! que le parlement fasse sa paix ou qu'il soit écrasé ; que M. de Choiseul revienne ou qu'il reste à Chanteloup, faut-il pour cela que je ne sache pas ce que font les Helvétius ; ce que

fait madame Geoffrin, madame Necker, mademoiselle Clairon, mademoiselle de L'Espinasse, Grimm, Suard, l'abbé Raynal, Marmontel et toute l'honorable compagnie? Vous m'envoyez des vers de madame de Boufflers, qui disent qu'elle a cessé d'être femme. Je ne sais rien de la coutume de Paris; mais je sais que chez nous, et par le droit romain, on accorde aux veuves la restitution *in integrum*, et les connaisseurs disent que cela est très-vrai, passé un certain âge. Enfin, je ne veux pas des vers des autres, je veux de la prose de vous. Diderot m'a proposé la question: S'il était possible, dans un certain cas, qu'on monopolisât les blés d'une province entière, lorsque tout emploi d'argent étant décrié, il y a de l'argent énormément dans les mains des particuliers? Je dis qu'il faut pour cela un cas unique: car, remarquez bien, pour qu'un souverain soit décrié en plein, il faut supposer un gouvernement qui ne respecte ni lois, ni promesses, ni rien de tout ce qu'il y a de plus sacré. Mais ce gouvernement absolu et despotique ne respectera pas davantage les magasins à blés; ainsi un particulier courra autant de risque à monopoliser des blés qu'à placer son argent en billets royaux, et il s'en abstiendra; mais s'il arrivait qu'un gouvernement fît banqueroute d'argent sans corruption dans les maximes de la vertu; que la banqueroute ne fût pas un effet de méchanceté d'esprit, mais d'une bonté de cœur qui a fait manger gaillardement trop d'argent; alors il arriverait qu'on verrait à la fois, dans une même nation, l'énergie de la vertu jointe au délabrement des mœurs; on y verrait une police admirable sur les filous, pendant qu'on n'attaquerait pas même en justice une compagnie des Indes ou une compagnie des Fermes qui cesserait de

payer deux cents millions; et on verrait respecter le citronnier d'un propriétaire à qui l'on déchirerait sous le nez pour cent mille francs de contrats. Ce cas est si rare qu'il est, ma foi, unique. Nous le voyons; la postérité ne le croira pas. Ainsi Diderot a raison; mais je n'ai pas tort de ne pas m'occuper des cas uniques. Bonsoir. Adieu.

Le même à la même.

Naples, 23 février 1771.

Sont-elles vraiment de Voltaire, ces deux pièces de vers que vous m'envoyez? J'y aurais reconnu Dorat, Boufflers, Voisenon, le chevalier à talons rouges de chez le baron (1) ou autre Voltaire-Strass, mais jamais lui-même; et prenez garde, peut-être je ne me trompe pas. On a mis sur le compte de Voltaire les louanges d'un exilé, que personne n'osait faire. Le temps nous éclaircira, disent les gazetiers.

Grimm n'est pas mon ami chaud, comme il s'en vante, car il m'enverrait quelques fournées de son cru, s'il était aussi chaud qu'un four.

A Madagascar, on trouve des hommes qui ont plus de morale que de mémoire: pour se ressouvenir des raisons qu'ils ont pesées, ils se servent de baguettes; nous imprimons des factums et des mémoires, et cela revient au même. Au surplus, ce fait de Madagascar n'est pas plus extraordinaire que celui des conseillers du même pays qui tenaient conseil dans des cruches; et l'on trouvera peut-être que l'Europe a des conseils plus extraordinaires que cela. De même on trouve en Europe des procès où l'on met devant les juges, au lieu de baguettes, des

(1) Le baron d'Holbach.

sacs de gros écus; ils les rangent de côté et d'autre, et voient le plus, le moins, le pour, le contre, avec de gros écus; et, enfin, on pèse, et le poids décide le droit. Somme totale, il importe peu de donner tort ou raison à l'un ou à l'autre dans ce monde; il importe de décider; car il faut finir pour aller dîner, autant les juges que les parties.

Je voudrais vous en dire davantage; mais comme vous ne m'écrivez jamais rien de tout ce que je vous demande, vous me désorientez. Je vous ai envoyé deux mémoires pour M. de Sartine : qu'en avez-vous fait? Que faites-vous de ma *Bagarre* (1)? Que faites-vous de Merlin? Que faites-vous de mille autres choses dites ou à dire? Vos femmes de chambre m'intéressent; je n'aime point qu'on meure; et, en vérité, je ne sais pas m'y accoutumer! Mille choses à tous mes amis.

M. le duc de La Vauguyon étant allé, ces jours passés, rendre compte au tribunal de la justice éternelle de la manière dont il s'est acquitté du devoir effrayant et terrible d'élever un Dauphin de France, et recevoir le châtiment de la plus criminelle des entreprises, si elle ne s'est pas accomplie au vœu et aux acclamations de toute la nation, on a vu, à cette occasion, un monument de vanité bien étrange, et qui a occupé la cour et la ville; c'est le billet d'enterrement qu'on a envoyé à toutes les

(1) Galiani désignait par là une parodie qu'il avait faite pour amuser madame d'Épinay, Grimm et leurs amis, de *l'Intérêt général de l'État, ou la liberté du commerce des blés démontrée conforme au droit naturel, etc., avec la Réfutation d'un nouveau système publié en forme de* DIALOGUES SUR LE COMMERCE DES BLÉS, 1770, in-12, par Mercier de La Rivière. Ce manuscrit, que Galiani avait envoyé à Paris, ne fut point imprimé, quelque désir qu'en eût l'auteur.

portes, suivant l'usage. Ce billet est devenu, par sa singularité, un effet de bibliothèque. Chacun a voulu le conserver; et à force d'être recherché, il est devenu rare, malgré la profusion avec laquelle il avait été distribué. Je vais le transcrire ici en son entier, dans l'espérance qu'il pourra entraîner ces feuilles avec lui vers la postérité.

« Vous êtes priés d'assister aux convoi, service en enterrement de Monseigneur Antoine-Paul-Jacques de Quélen, chef des noms et armes des anciens seigneurs de la châtellenie de Quélen en Haute-Bretagne, juveigneur des comtes de Porhoët; substitué aux noms et armes de Stuer de Caussade, duc de La Vauguyon, pair de France, prince de Carency, comte de Quélen et du Broutay, marquis de Saint-Mégrin, de Callonges et d'Archiac, vicomte de Calvignac, baron des anciennes et hautes baronnies de Tonneins, Gratteloup, Villeton, la Gruère et Picornet, seigneur de Larnagol et Talcoimur, vidame, chevalier et avoué de Sarlac, haut baron de Guienne, second baron de Quercy, lieutenant-général des armées du roi, chevalier de ses ordres, menin de feu monseigneur le Dauphin, premier gentilhomme de la chambre de monseigneur le Dauphin, grand-maître de sa garde-robe, ci-devant gouverneur de sa personne et de celle de monseigneur le comte de Provence, gouverneur de la personne de monseigneur le comte d'Artois, premier gentilhomme de sa chambre, grand-maître de sa garde-robe, et sur-intendant de sa maison; qui se feront jeudi, 6 février 1772, à dix heures du matin, en l'église royale et paroissiale de Notre-Dame de Versailles, où son corps sera inhumé. *De profundis.* »

On voit que ce billet est l'ouvrage d'une composition

réfléchie, combinée, profonde et laborieuse. Si le fils du défunt, M. le duc de Saint-Mégrin, en est le seul et véritable auteur, et s'il entend son ouvrage, il faut que l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres lui confère, par acclamation, la première place vacante, et l'enregistre parmi ses membres comme duc, pair, prince, marquis, comte, vicomte, juveigneur, vidame, chevalier, avoué, haut baron, second baron, troisième baron; car toutes ces qualifications vont lui passer par la mort de son père. Il serait à propos aussi de fonder et d'ériger une chaire dont le professeur ne ferait autre chose toute l'année que d'expliquer à la jeunesse le billet d'enterrement de M. le duc de La Vauguyon; sans quoi il est à craindre que l'érudition nécessaire pour le bien entendre ne se perde insensiblement, et que ce billet ne devienne avec le temps le désespoir des critiques. Le terme de juveigneur, par exemple, est peu connu. On appelle ainsi un cadet apanagé; M. le duc d'Orléans est juveigneur de la maison de France. Ce mot est peut-être une corruption du mot *junior*, dont les Césars du Bas-Empire appelaient ceux qu'ils associaient à l'Empire. Sans le billet d'enterrement de M. de La Vauguyon, le terme de juveigneur allait se perdre dans l'obscurité des temps. Eh bien! malgré cet étalage imposant de titres de toute espèce, il s'est trouvé des gens assez difficiles pour disputer à M. de La Vauguyon presque jusqu'au titre de gentilhomme, et pour soutenir (chose dont je suis fort loin de convenir avec eux) qu'il descend d'un chirurgien dont le fils a eu assez d'adresse ou de bonheur, ou si vous voulez de mérite, pour épouser l'héritière de la maison de Saint-Mégrin, et pour s'enter sur cette tige illustre; et ils prétendent qu'il n'y

a guère plus de cent ans, puisque cela s'est fait dans la minorité de Louis XIV. Si cela était, les mauvais plaisans diraient qu'il manque encore quelques qualifications au billet d'enterrement. Ils ont dit pour les places que M. de La Vauguyon a occupées, qu'il ne suffit pas d'être l'avoué de Sarlac, qu'il faut encore être l'avoué de la nation. La dénomination de grand-maître de la garde-robe est une usurpation qui a été relevée dans la *Gazette de France* par ordre de la cour. Il n'y a que les grandes charges de la couronne qui aient le droit exclusif de s'appeler grand-maître, grand-écuyer, grand-veneur, grand-chambellan, etc. Ceux qui ne servent pas la personne du roi, ceux qui sont attachés aux princes de la maison royale ne jouissent que du titre de premier maître, premier écuyer, premier veneur, etc.

Le ballet des Diables ayant manqué ces jours passés dans *Castor et Pollux*, à l'Opéra, et messieurs les Diables dansant tout de travers, mademoiselle Arnould disait qu'ils étaient si troublés par l'*arrivée de M. le duc de La Vauguyon, que la tête leur en pétait.* M. de Buzençais et le prince de Nassau, qui n'est pas reconnu en Allemagne, s'étant battus depuis peu, on disait, devant Sophie Arnould, que le premier avait fait beaucoup de façons avant de s'y déterminer, et que c'était d'autant plus singulier, qu'il passait pour savoir bien manier l'épée. « *C'est que*, répondit Sophie, *les grands talens se font toujours prier.* » Après le déplacement de M. le duc de Choiseul, on fit des tabatières où il y avait d'un côté, le buste du duc de Sully, ministre de Henri IV, et de l'autre celui du duc de Choiseul. « *C'est bien*, dit Sophie en voyant une de ces

boîtes, *on a mis la Recette et la Dépense ensemble.* »

Un jeune peintre appelé Touzet (1), élève de l'Académie, vient de faire un dessin qui représente le tableau magique de Zémire et Azor tel qu'on le voit sur le théâtre de la Comédie Italienne. Ce Touzet est célèbre à Paris depuis quelques années par le talent d'imiter et de contrefaire, qu'il possède au suprême degré. Non-seulement il contrefait toutes sortes de personnages et de caractères avec une perfection qui ne laisse rien à désirer, mais il imite encore à lui tout seul une collection de bruits et de phénomènes physiques. On le place au milieu d'un salon, derrière un paravent, et l'on entend tout un essaim de religieuses qui vont à matines : on les entend se lever, se réunir, descendre des corridors dans l'église, chanter l'office, faire la procession, rentrer dans le couvent et se disperser dans leurs cellules. On distingue l'âge, le caractère, l'humeur, les infirmités de chacune de ses nonnes; on se croit transporté au milieu d'un couvent. La matinée de village, le dimanche, est encore plus surprenante : on se trouve transporté dans l'intérieur d'un ménage rustique; on assiste au lever du ménager et de la ménagère, à leurs fonctions matinales : on les accompagne à l'écurie, à la basse-cour, dans la rue, à la messe; on entend le sermon; on les suit dans le presbytère; on devine le caractère du curé, de sa gouvernante, de son chien même, qui ne jappe pas comme un chien de paysan. Tout cela est d'une vérité surprenante. Ce Touzet observe les plus petites nuances avec une justesse qui confond.

Tout le monde a voulu le voir, depuis nos princes jusqu'aux plus petits particuliers; il a même, je crois,

(1) Grimm a déjà parlé de Touzet et de son talent d'imitation p. 204.

représenté ses facéties chez madame la Dauphine; mais, à l'exception de beaucoup d'éloges, personne ne lui a rien donné : en revanche, on lui a fait perdre un temps précieux pour son talent et pour son état. Tout le parti qu'il a tiré de ses représentations en ville se réduit à un grand nombre de souscriptions pour la gravure de son tableau magique. Touzet n'a point d'esprit dans la société quand il n'est que lui. Cette pauvreté de tête, lorsqu'il n'est pas en représentation, lui est commune avec tous ceux qui font le même métier, comme j'ai souvent eu occasion de le remarquer. Une autre remarque qui n'est pas moins générale, c'est que tous ceux qui font métier d'amuser et de faire rire les autres, sont eux-mêmes presque toujours d'un naturel triste et mélancolique.

MARS.

Paris, mars 1772.

Lettre de Galiani à madame d'Epinay.

Naples, du 9 mars 1771.

Anathème à ceux qui changeront votre table! anathème à ceux qui toucheront à vos chaises! Savez-vous ce que ce cruel retard de vos lettres me coûte? Il me coûte des frayeurs mortelles. Je vous ai crue morte tout de bon : je n'ai pas eu un instant de repos dans l'ame, courant, cherchant, demandant à tout le monde s'il n'y avait pas eu quelque malheur signalé à Paris; et tous m'ont répondu que le maréchal de Senneterre était décédé. Dieu veuille avoir son ame! Mais vous, de grace,

au nom de l'amitié la plus pure et la plus vraie qui soit au monde, ne manquez jamais de m'écrire chaque semaine, soit par les ambassadeurs, soit par la poste, et au pis-aller, faites-moi écrire par votre Jésus-Christ ou par votre prophète. Cela est sérieux plus que vous ne pensez. Parlons à présent d'autre chose.

Le marquis (1) aime donc un éléphant? Comme cela lui ressemble! comme cela me ressemble! Il y avait autrefois un éléphant à Naples: je l'adorais. Duclos croit donc qu'on peut parler de l'éléphant sans se compromettre (2)? Mais s'il le louait trop, les envieux, qu'en diraient-ils? La prudence est toujours, à mon avis, nécessaire aux hommes imprudens; et quelque prudence qu'on ait, il n'en sera ni plus ni moins.

Me croyez-vous assez bête pour m'être éloigné de Paris, si je n'avais prévu que je n'y pouvais plus tenir, et que le mouillage n'était plus bon pour moi? Ce que je vous dis est vrai au pied de la lettre; je suis parti de Paris, après l'avoir prévu et voulu. Je voyais qu'en me conduisant autrement, je n'aurais fait que retarder de quelques mois mon départ; mais il était impossible d'après ma manière d'être et de penser, d'après ma sensibilité pour mes amis (et j'en avais de toutes les couleurs), de rester long-temps en place sans bouger. Croyez-vous que j'aurais mieux fait de rester à Paris lors de la publication de mes Dialogues? Cela m'aurait-il fait beau jeu à ma cour et dans ma patrie? J'ai donc bien fait de partir; mais je sens que je ferais encore mieux d'y retourner, malgré les dents perdues, la santé affaiblie et la vue troublée.

(1) De Croismare. (*Note de Grimm.*)

(2) Duclos disait que c'était la seule bête considérable dont on pût parler sans crainte d'être compromis.

Voilà de quoi il faut sérieusement s'occuper. Je suis tenté de donner ma soumission pour une place au nouveau parlement, et d'y être conseiller-clerc. Qu'en dites-vous? Parlez-en au marquis: voyez si son éléphant ne croisera pas mes prétentions.

J'attends l'accomplissement de mes affaires merliniques (1). En attendant, je vous dirai que mes vingt-cinq exemplaires sont enfin arrivés, aussi-bien que ceux expédiés à Gènes. Par conséquent vous imaginez que le sermon du jour de l'an (2) est arrivé aussi. Pourquoi me l'avez-vous envoyé? Pour rire. Eh bien! sachez qu'à la seconde lecture, il m'a fait fondre en larmes; il a excité dans ma tête tant de regrets, tant de souvenirs, que j'ai été presque au point d'en devenir fou. Je voyais les révérences *grimacieuses;* je voyais le sourire fin de la baronne; je voyais sa gorge, c'est-à-dire la place où doit être sa gorge; j'entendais le parfait contentement du baron (3), de Diderot, de Marmontel; je voyais le petit dépit de l'abbé Morellet, qui enrageait de n'avoir pas fait ce sermon; et même je voyais le sénateur poco-curante Helvétius qui ne trouvait pas cela aussi tragique qu'un bon et bel assassinat dans Shakspeare, et qui cependant m'aimait.

Mais qu'est-ce donc que cette charmante plaisanterie? L'a-t-on lue? l'a-t-on envoyée à tous les princes du Nord? Mettez-moi au fait. Pour moi, j'avoue que je la trouve délicieuse, à cela près qu'en admettant toutes les louanges outrées qu'il fait de moi, et que je crois vraies et justes,

(1) Sans doute l'exécution du traité pour la vente des *Dialogues sur le commerce des blés.*

(2) Voir tome VI, p. 327 et suiv.

(3) D'Holbach. (*Note de Grimm.*)

je me récrie fort sur tous les sarcasmes indécens qu'il se permet contre ma chasteté. On voit bien que l'auteur n'a pas été sur mes brisées, et ne connaît pas les lieux où j'ai laissé mon nom et une réputation sempiternelle. Qu'il y aille: il verra, il entendra des faits étonnans. Sa quête m'est injurieuse. Je n'ai laissé aucun enfant à Paris; les deux que j'y avais eus étaient morts, et leur mère l'est aussi. Je n'y ai à présent qu'un grand nombre de beaux-frères, dont plusieurs philosophes, et aucun qui soit devenu imbécile, excepté Gentil Bernard. Au reste, j'écrirai à l'auteur du sermon; et pour me venger d'une si belle pièce, je compte, si Dieu me donne vie, lui envoyer un ouvrage original et sérieux. Il m'a trop humilié en fait de plaisanterie, et je ne compte plus plaisanter devant lui.

J'ai reçu dans la même caisse la mauvaise brochure du comte de Lauraguais contre le sieur Dupont (1): elle lui ressemble; et même ce n'est pas de son meilleur cru. J'ai aussi lu Linguet (2); je crois Linguet plus habile que moi en fait d'académie de manège: il sait mieux comment il faut étriller ces rosses. Il faut avoir le poignet bien plus ferme, et je gagerais qu'ils ont été plus doux sous sa main que sous la mienne. Mais à propos, comment tout ceci a-t-il fini? Que font les économistes? que disent-ils de la disette? Il y a un siècle que vous ne m'en écrivez rien. Il est tard. J'ai dîné ce matin avec le baron

(1) *Mémoire sur la Compagnie des Indes, pour servir de réponse aux compilations de l'abbé Morellet, précédé d'un Discours sur le commerce en général*, 1770, in-8°.

(2) Les *Lettres sur la Théorie des lois civiles*, dont il a déjà rendu compte page 371. Linguet les fait suivre d'une *Réponse aux docteurs modernes, ou Apologie de l'auteur de la Théorie des lois civiles*; Londres, 1771, in-12.

de Gleichen et le général Kock (1); il a été beaucoup question de vous et de nos amis de Paris. Bonsoir. Aimez-moi : faites-moi écrire par ces coquins de Suard, Baron et autres, qui ne m'écrivent jamais et qui ne me répondent pas même.

Lettre du même à la même.

Naples, 16 mars 1771.

J'ai lu la lettre qu'on veut faire imprimer dans le *Mercure ;* elle est dans la plus exacte vérité, et je crains même qu'il n'y ait des vérités prophétiques. On y promet le reste après ma mort, et pour contenter l'impatience du public, ce reste ne tardera pas à paraître. Oui, Diderot me survivra ; tous mes amis me survivront : je m'en irai le premier. Aussi cette lettre ressemble bien à un éloge d'homme de lettres qui a décampé avant que de vider son porte-feuille. Je n'aime pas qu'on m'ait accusé de machiavélisme à la face du public ; le public est si sot, et je ne suis pas mort encore. Je n'aime pas non plus qu'on m'attribue des ouvrages clandestins ; on croira que je faisais des satires et des placards à Paris. Les économistes sont si méchans et si indignés de ce que j'écris avec clarté, qu'il faut s'attendre à toutes les intrigues de ténèbres de leur part. Au reste, comme mon épître vous arrivera après que le dé sera tiré, remerciez l'auteur de la lettre (si ce n'est pas moi-même, comme je m'en doute) de ce qu'il a voulu dire de bien de moi. J'aimerais pourtant mieux être vengé que loué ; l'un est le plaisir des vivans, l'autre est la consolation des morts. Imprimez ma *Bagarre* (2) avec ou sans permission ; on imprime

(1) Général autrichien fort aimable. (*Note de Grimm.*)

(2) Voir précédemment page 435, note.

tant de choses qu'il fallait défendre! M. de Sartine est toujours sur mes lèvres, et Madame n'en est pas loin. Embrassez Monsieur, et assurez Madame que je vous charge de l'embrasser.

Vous ne voulez pas me parler des affaires publiques, eh bien, je vous en parlerai, moi qui n'en sais rien, et je vous ferai voir que j'en sais plus long que vous sur cet article, quoique vous soyez à Paris et moi à Naples; vous verrez que je sais l'avenir comme Nostradamus: *Le maître cèdera. Le remuement durera long-temps; cependant, au bout du compte, le pouvoir monarchique deviendra plus fort qu'auparavant.* Voilà une lettre courte, mais succulente.

Le même à la même.

Naples, 23 mars 1771.

Voyez mon guignon; le jour même qu'il vous a pris fantaisie de m'envoyer un conte, on m'a fait payer le port de la lettre: ainsi votre conte me sera cher et me reviendra cher. En vérité, je serais enchanté qu'on trouvât le moyen que je pusse avoir vos lettres sans qu'elles soient dans le paquet de la cour, et sans payer tous les frais de la poste. Il faudrait qu'elles allassent *gratis* jusqu'à Rome; de là on me les enverrait par la poste ici; et c'est un bien petit objet. Voyez à arranger cela avec le chevalier de Magallon (1), qui pourrait les envoyer à son ami Azara à Rome, ou traitez-en avec M. de la Reynière (2). Enfin, délivrez-moi ou éloignez-moi de

(1) Secrétaire d'ambassade du roi d'Espagne. (*Note de Grimm.*)

(2) Fermier-général des postes, père de M. Grimod de la Reynière, fondateur de la littérature gourmande, président du jury dégustateur, auteur de l'*Almanach des Gourmands*, du *Manuel des Amphitryons*, etc.

(*Note de la première édition.*)

ma cour autant que vous pourrez. *Longè à Jove, longè à fulmine.*

A propos de Magallon, savez-vous qu'il vous aime à la folie? Il me gronde de ce que je ne vous l'ai pas présenté lorsque j'étais à Paris, comme si je ne le lui avais pas proposé bien des fois! Mais voilà les hommes! On se dégoûte de ce qu'on ne connaît pas; puis on en tâte, on en devient gourmand, et l'on gronde le cuisinier de n'avoir pas *ab immemorabili* servi de ce plat.

Vous l'avais-je dit, que vous publieriez mon éloge funèbre non-seulement avant ma mort, mais avant mon consentement?

Mille choses au chevalier Gatti (1), si vous le voyez.

En vérité, Dieu, dans ce siècle, fait des miracles en faveur des athées; ils devraient bien, par reconnaissance, se convertir. Auraient-ils jamais pu espérer que les parlemens seraient assez occupés pour n'avoir pas le temps de croquer un académicien grillé en guise de côtelette, quand ils déjeunent à la buvette? Il faut être diablement surchargé d'affaires pour n'avoir pas même le loisir de rôtir un athée (2)!

Armand-Jérôme Bignon, commandeur, prévôt, maître des cérémonies des ordres du roi, conseiller d'État ordinaire, bibliothécaire de la bibliothèque du roi, l'un des Quarante de l'Académie Française, honoraire de celle des Inscriptions et Belles-Lettres, et prévôt des marchands de la ville de Paris, est mort le 8 de ce mois,

(1) Ce médecin venait d'obtenir le cordon de Saint-Michel. (*Note de Grimm.*)

(2) Le parlement venait de sévir, mais assez doucement, contre quelques ouvrages des philosophes. (*Note de la première édition.*)

d'une fluxion de poitrine, à l'âge de soixante et un ans. La charge de bibliothécaire est devenue, pour ainsi dire, héréditaire dans la famille Bignon. Celui qui vient de mourir était le quatrième de son nom qui la possédait, et son fils en avait obtenu la survivance il y a déjà quelque temps. Lorsque feu M. Bignon l'obtint, M. le comte d'Argenson, alors ministre, lui dit : « Mon cousin, voilà une belle occasion pour apprendre à lire (1). » Il passe pour constant que M. Bignon n'a pas profité de l'occasion; son génie n'était pas assez fort pour cela. C'est cependant à ce titre qu'il a occupé une place à l'Académie Française, et une autre à celle des Inscriptions et Belles-Lettres. On disait, à l'égard de la première, qu'on l'avait choisi parce qu'il fallait un zéro pour faire le nombre de quarante (2); mais cette raison ne valait rien, car s'il fallait compter tous les zéro qui sont à l'Académie, leur nombre ne donnerait pas celui de quarante, mais de quarante millions et au-delà, et il serait aussi fort de trouver quarante millions dans le nombre modique de quarante, que de voir l'Académie des Quarante dans feu M. le comte de Clermont, comme il arriva au roi, au dire de M. l'abbé Batteux. La magistrature de M. Bignon, comme prévôt des marchands, est devenue immortelle par le désastre arrivé à la place de Louis XV la nuit du 30 mai 1770. Il en coûta la vie à près de mille citoyens, pour avoir vu un méchant feu que la ville fit

(1) Ce mot a déjà été cité page 20.

(2) Cette plaisanterie était empruntée à l'épigramme que l'on fit fort injustement quand La Bruyère se présenta à l'Académie :

Quand La Bruyère se présente
Pourquoi faut-il crier haro?
Pour faire un nombre de quarante
Ne fallait-il pas un zéro?

tirer près de la statue équestre du roi, à l'occasion du mariage de monseigneur le Dauphin. L'ancien parlement rechercha long-temps les causes de ce désastre, et décida à la fin que les morts avaient tort, attendu qu'ils n'avaient rien allégué pour inculper qui que ce fût, et M. Bignon fut continué dans sa place encore pour deux ans, que la mort l'a empêché d'achever. On dit que, durant sa magistrature, la ville de Paris s'est libérée de près de dix millions de dettes. Si cela est, et surtout si c'est son ouvrage, je me réconcilie un peu avec sa mémoire, quoique je lui eusse juré une haine éternelle lorsque, le surlendemain de la nuit désastreuse du 30 mai, je l'aperçus à l'Opéra dans la loge de la ville, étalant son cordon bleu comme si de rien n'était. Cette épargne serait à la vérité un assez grand éloge dans une administration où l'on n'a connu depuis long-temps que la dissipation et le secret de contracter des dettes. La charge, dans l'ordre du Saint-Esprit, est une de celles qui exigent les mêmes preuves de noblesse que font les chevaliers.

Nous avons depuis peu de temps les Lettres de M. le chevalier de Boufflers pendant son voyage en Suisse, à madame la marquise de Boufflers sa mère. Elles sont au nombre de dix, et forment un imprimé de 26 pages in-8° (1). On s'aperçoit aisément à la lecture que ces Lettres n'étaient pas destinées à voir le jour. Malgré la négligence et le non-soin avec lesquels elles sont écrites, on y remarque ce tour original et plein d'agrément qui distingue le chevalier de Boufflers, et qui le placera un

(1) Les *Lettres du chevalier de Boufflers à sa mère, sur son voyage en Suisse*, furent en effet réimprimées en 1772; mais elles avaient paru dès 1770, in-8°.

jour entre Chaulieu et La Fare. Sa prose n'est pas moins agréable que ses vers. « Les princes, dit-il, ont plus besoin d'être divertis qu'adorés; il n'y a que Dieu qui ait un assez grand fonds de gaieté pour ne pas s'ennuyer de tous les hommages qu'on lui rend. » — « Je remarque, dit-il dans un autre endroit, que partout où il y a de grands hommes il y a de belles femmes, soit que les climats les produisent, soit qu'elles viennent les chercher, ce qui ne serait pas décent. » — « Les lois des Suisses sont austères, mais ils ont le plaisir de les faire eux-mêmes, et celui qu'on pend pour y avoir manqué, a le plaisir de se voir obéir par le bourreau. » Le chevalier de Boufflers fit le voyage de Suisse il y a plusieurs années; il trouva plaisant de se donner pour peintre de portraits, et il réussit dans plusieurs endroits à passer même pour un bon peintre. Il voyage ordinairement à cheval, très-résigné à prendre le temps comme il vient. Il partit l'année dernière pour aller guerroyer dans les troupes des confédérés de Pologne. Apparemment que leurs mesures et leurs façons lui déplurent, car il ne les joignit pas, et resta à Vienne, où il réussit beaucoup; partout où l'on fait cas du naturel, et d'un naturel précieux, il doit beaucoup réussir. Je l'ai rencontré depuis son retour de Vienne, et il m'a paru avoir pris du maintien, et même de la gravité. Je ne sais s'il a désappris à chanter comme le coq et à braire comme l'âne; il faisait autrefois ces exercices avec une grande supériorité; il était alors d'une folie et d'une verve à laquelle il était impossible de résister. Dans ce temps-là il était apprenti évêque dans le séminaire de Saint-Sulpice; mais au lieu de se livrer à l'étude de la théologie, on le voyait toujours courir dans les rues de Paris sur un grand diable

de cheval, jusqu'à ce qu'enfin convaincu de son peu de vocation pour l'épiscopat, il troqua le petit collet contre la croix de Malte. Il entra au service il y a environ dix ans, et il est aujourd'hui colonel commandant d'un régiment de houssards, si je ne me trompe.

AVRIL.

Paris, avril 1772.

Sophie Arnould, plus justement célèbre par les saillies de son esprit que par son chant asthmatique, ayant je ne sais quelle affaire de cheminée à discuter avec le ministre qui a le département de Paris, M. Thomas, de l'Académie Française, lui dit : « Mademoiselle, j'ai eu occasion de voir M. le duc de La Vrillière et de lui parler de votre cheminée; je lui en ai parlé d'abord en citoyen, ensuite en philosophe. » — « Eh! monsieur, interrompit mademoiselle Arnould, ce n'était ni en citoyen ni en philosophe, mais en ramoneur qu'il fallait parler. » Je crains qu'il n'en soit des femmes comme des cheminées; quand on veut en parler, et surtout écrire, ce n'est ni en citoyen ni en philosophe compassé et didactique qu'il faut traiter ce chapitre, mais en homme sensible, avec un style plein de graces, de magie et de charmes. Il n'y a point d'ouvrage qui exige une plus grande variété de ton, une plus grande flexibilité et diversité d'accens, qu'un essai sur les femmes. Le style de M. Thomas est malheureusement méthodique et monotone; et avec ces défauts, il était impossible que l'*Essai* qu'il vient de publier *sur le caractère, les mœurs et l'esprit des femmes*

dans les différens siècles (1), eût un certain succès. Les femmes n'ont pas été contentes, parce qu'il les a ennuyées; et il était indispensable, pour un ouvrage de ce genre, de s'assurer de leur suffrage. On s'est assez accordé à dire que les premières et dernières pages de cet Essai étaient fort bien, mais que le milieu était fort ennuyeux et fort languissant. Il est en effet d'une grande insipidité; et, quant à moi, je préfère le commencement de l'ouvrage à sa fin. Vous trouverez dans cet écrit peu d'idées profondes, beaucoup de vraies, mais communes; quelques-unes de fausses, et encore plus de louches; je ne sais quoi d'indéterminé et de vague qui ne vous fait rien penser, parce que l'auteur n'a rien pensé. Le vrai résultat de cette lecture est une chose que M. Thomas ne sait point, ou qu'il n'a pas voulu savoir : c'est qu'en tout pays la valeur des femmes, la trempe de leur esprit et de leur ame est en proportion exacte de la valeur des hommes. Dans une nation frivole, oisive, inappliquée, asservie, les femmes auront des graces, des agrémens, mais point de caractère, point de vertus fortes; mais placez-les au milieu d'un peuple qui ait de l'énergie, de l'élévation, et vous verrez si elles en manqueront. Avec ce peu de mots, M. Thomas se serait épargné quelques centaines de pages de bavardage, et à nous un livre dont nous n'avions aucun besoin.

Au reste, les amateurs d'anecdotes doivent savoir que dans l'*Essai sur les Femmes*, page 208, le portrait de la femme estimable du siècle est celui de madame de Marchais, femme d'un premier valet de chambre du roi, dans la société de laquelle M. Thomas a beaucoup vécu pendant son séjour à Versailles; et que, page 205, l'au-

(1) 1772, in-8o.

teur a esquissé le panégyrique de madame Necker, pour qui il brûle depuis quelques années d'un amour pur et platonique, et dont la tendre amitié pour lui est tout aussi pure. C'est dommage qu'une liaison aussi chaste et aussi respectable n'ait pas appris à M. Thomas le langage du sentiment. Peut-être les douces erreurs et le tendre délire d'une passion un peu plus sensuelle auraient rendu ce service à l'auteur; mais on dit qu'il a la poitrine trop délicate pour quitter le platonisme, et nous n'aurions pas eu le panégyrique de madame Necker, parce qu'elle est trop attachée à ses devoirs pour écouter un amour profane. De mauvais plaisans l'ont appelée *la femme à Thomas*, lorsqu'elle parut l'autre jour à la Comédie Italienne; mais c'est que les mauvais plaisans n'ont rien de sacré quand il s'agit de donner un ridicule.

La tragédie des *Druïdes* (1) est aujourd'hui à sa douzième et dernière représentation; elle a tenu tout juste tout le carême, puisque les théâtres vont être fermés à la fin de cette semaine, et les représentations en ont été suivies avec beaucoup de zèle et d'assiduité. On vient de m'assurer que le parterre a redemandé, ce soir, la continuation des représentations après Pâques avec tant de chaleur, que les Comédiens ont été obligés de le promettre; le parterre veut absolument ménager à l'assemblée du clergé l'occasion de voir cette pièce pendant sa tenue du mois de mai, de s'édifier et de s'instruire des devoirs du sacerdoce. Ce qui s'est passé à la cour lorsque la tragédie des *Druïdes* a été représentée à Versailles, a infiniment contribué à sa célébrité, et a achevé sa fortune. Plusieurs grandes dames de la cour, sur les-

(1) Tragédie de Le Blanc, représentée pour la première fois le 7 mars 1772.

quelles le salut de la religion paraît principalement assis dans ces jours de ténèbres et d'orage, ont jeté feu et flamme contre l'auteur et la pièce; un grand druïde, un primat, un archevêque qui prêche la paix, la tolérance, la soumission à l'autorité légitime, leur a paru un monstre à étouffer. Elles ont frémi à ce vers :

Non, ce n'est pas aux rois à protéger l'erreur.

Elles ont déféré l'auteur, la pièce, et surtout le censeur théologique, à M. le cardinal de La Roche-Aimon. Elles ont dit que l'abbé Bergier, fameux dans tout l'univers par les lances rompues avec les philosophes, n'était apparemment lui-même qu'un philosophe déguisé en prêtre, qu'un faux frère, un homme dont il fallait se défier, et à qui on avait très-mal fait de donner la place de confesseur de madame la comtesse de Provence, puisqu'il avait mis le sceau de son approbation à cette scandaleuse et abominable pièce, dans laquelle, pour me servir de leurs propres termes, on avait l'audace d'attaquer jusqu'au fanatisme de la religion. On prétend que le prélat en a porté plainte au roi, et l'on aurait sans doute fait sévère justice de ce scandale, si l'on s'en fût rapporté au zèle de ces dames; mais Sa Majesté a cru devoir prendre les choses un peu plus froidement. L'abbé Bergier a dit de son côté qu'il ne répondait plus de la pièce, puisque, de la première à la seconde représentation, il y avait été fait des retranchemens par des encyclopédistes, nommément par M. Thomas et M. de Condorcet, ce qui pouvait y avoir répandu bien du venin. Le censeur de la police a prouvé qu'il n'avait pas été prononcé un seul vers à aucune représentation qui n'eût été paraphé par le censeur théologique. On s'attendit, le lendemain et le

surlendemain de la représentation de Versailles, à un ordre suspensif. L'orage qui grondait sur la tête de ces pauvres *Druïdes* augmenta infiniment à Paris l'empressement et l'affluence du public; mais l'orage se dissipa, et l'habitude d'aller à la tragédie-sermon et d'applaudir la modération et l'humanité du grand druïde subsista. Il fut décidé qu'on laisserait aux représentations leur cours, et au docteur Bergier sa place de confiance auprès de madame la comtesse de Provence, mais que la pièce ne serait pas imprimée : voilà du moins où en est l'affaire aujourd'hui (1).

Le 19 du mois dernier on donna, sur le théâtre de la Comédie Italienne, la première représentation du *Faucon*, opéra comique en un acte, les paroles de M. Sedaine, la musique de M. Monsigny. Le chevalier de Châtellux a ajouté à ce titre l'épigraphe suivante :

> Le vrai seul est aimable (2).
>
> BOILEAU, *Art poétique.*

et après la première représentation, il a déclaré qu'il persistait dans cette croyance. Cette insigne polissonnerie a fait beaucoup rire. *Le Faucon* était déjà tombé à la cour pendant le dernier voyage de Fontainebleau. Il fut très-mal reçu à Paris le jour de sa première apparition. On trouva la musique jolie et la pièce détestable; elle fut mieux accueillie aux représentations suivantes, mais les auteurs la retirèrent après la cinquième, et peut-être

(1) On ne permit pas de reprendre les représentations après la rentrée. Imprimés seulement en 1783, *les Druïdes* furent repris avec peu de succès en 1784 et 1785.

(2) Cette plaisanterie est généralement attribuée à Sophie Arnould.

essaieront-ils de la faire reparaître l'hiver prochain avec plus de succès.

On a donné aujourd'hui (1), sur le même théâtre de la Comédie Italienne, la première représentation du *Bal masqué*, opéra comique en un acte. La musique de cette pièce est d'un petit étourneau de douze ans, appelé Darcis, qui a pris sur l'affiche le titre d'élève de M. Grétry. On ne soupçonnera pas celui-ci d'avoir corrigé l'ouvrage de son élève, encore moins d'y avoir fourré du sien : cela est pitoyable depuis le commencement jusqu'à la fin. Pas l'ombre du talent; pas l'apparence d'une idée dans toute la pièce; encore moins de science, d'harmonie et de modulations; des chants insipides pris à droite et à gauche, et rédigés en couplets : voilà tout le mérite de l'ouvrage de ce petit écolier.

Suivant la litanie du Patriarche de Ferney, il y avait trois Bernard à fêter, savoir : saint Bernard, Samuel Bernard et Gentil Bernard, qui, depuis, est devenu imbécile. Nous avons de même dans la littérature trois Clément, sans compter notre très-saint père Clément XIV, savoir : Clément Marot, que je n'ai pas besoin de vous faire connaître; Clément de Genève, qui est mort fou à Charenton, et que M. de Voltaire, pour le distinguer du premier, appelait Clément *Maraud*, et Clément de Dijon, que j'appellerai Clément-aux-liens ou ès-liens, jeune astre qui se lève et qui brille actuellement sur notre horizon, et que les meilleurs généalogistes disent issu d'une branche des Marauds. Clément de Genève,

(1) 1er avril. La pièce avait été représentée la veille sur le théâtre de la cour à Versailles.

maraud et puis fou, avait fait en son temps une tragédie de *Mérope* qui n'avait jamais pu être jouée. Un jour, un laquais se présente à M. de Voltaire pour entrer à son service. M. de Voltaire lui demande chez qui il a servi. Le laquais nomme M. Clément de Genève. « Coquin, » lui dit M. de Voltaire en le regardant entre les deux yeux, « tu m'as bien l'air d'avoir fait les trois premiers actes de sa *Mérope*. » Je soupçonne M. Clément de Dijon d'avoir aussi quelque laquais qui l'aide dans ses travaux littéraires. Je l'appelle *Clément-aux-liens* ou *ès-liens*, parce qu'il assure que M. de Saint-Lambert a eu le crédit de le faire mettre en prison pour avoir trouvé le poëme des *Saisons* triste. Si M. de Saint-Lambert a fait cela, il a eu, certes, grand tort, il ne faut mettre ès liens que les voleurs et les assassins. Clément avait fait sur le poëme des *Saisons* une longue prose critique (1) et une courte épigramme en vers.

Saint-Lambert s'enroue à nous dire :
« Mon poëme doit être bon,
Car j'ai mis trente ans à l'écrire ;
Trente ans, vous dis-je. » Et pourquoi non ?
Il en faut autant pour le lire.

L'épigramme n'était pas diabolique, comme vous voyez, et la critique était ennuyeuse. Sans les liens de l'auteur, qui avaient précédé (2) la publication de ses *Observations* soporifiques sur un poëme somnifère, jamais, peut-être, nous n'aurions eu l'occasion de savoir qu'il existe un troisième Clément. Depuis cette époque, le troisième des Clément, et le second de la branche des

(1) Voir page 181.

(2) C'est une erreur. Clément ne fut mis en prison qu'après la publication de ses *Observations critiques*.

Marauds, s'est jeté entièrement dans le parti antiphilosophique, et a déclaré la guerre à tous les philosophes. Il vient de publier de *Nouvelles Observations critiques sur différens sujets de littérature*, volume in-12 de 500 pages. Il regarde le métier des critiques comme le premier des métiers et comme le plus essentiel de tous. Tout le monde sait que l'Europe serait perdue s'il n'y avait pas un Fréron, un Clément et un *Avant-Coureur*. Mais M. Clément, quoique aussi mordant et plus léger que le lourd Fréron, ne se fera pas lire, parce qu'il est trop volumineux et ennuyeux à proportion. Il n'a point d'idées. Il revient vingt fois sur la même, et vous la rend de plus en plus insipide. En conscience, M. Clément ne méritait pas les honneurs du Fort-l'Évêque. Il est meilleur humain qu'il ne pense. Ses *Nouvelles Observations* roulent sur trois sujets, savoir: sur *les Nuits d'Young*. Ce qu'il en dit est ce qu'il y a de plus passable dans son fatras critique, mais pouvait se réduire en substance à très-peu de pages. Vient ensuite un énorme morceau sur la manière de traduire les poètes en vers, où la traduction des *Géorgiques*, par M. Delille, est de nouveau épluchée avec un soin particulier. Je vous défie bien de lire celui-là. Le dernier discours roule sur l'utilité et la nécessité de la satire, et sur la beauté du métier de satirique. M. Clément va s'y livrer tout entier, et je suis convaincu d'avance qu'il l'exercera d'une manière bien innocente. Il vient d'en donner l'exemple avec les préceptes. Vous vous rappellerez que M. de Voltaire adressa, il y a quelque temps, une *Épître à Boileau*, qui commençait par ces vers:

Boileau, correct auteur de quelques bons écrits,
Zoïle de Quinault et flatteur de Louis.

M. Clément a imaginé de faire répondre Boileau à M. de Voltaire (1), et de commencer sa réponse par ces vers :

> Voltaire, auteur brillant, léger, frivole et vain,
> Zoïle de Corneille et flatteur de Saurin.

Le sel prodigieux de ce second vers ne vous échappera pas sans doute. Cette réponse, dans laquelle toute la clique philosophique est accommodée de la bonne façon, est écrite avec cette prodigieuse supériorité. Il est vrai que les connaisseurs n'y ont pas reconnu tout-à-fait la manière de Boileau; mais c'est que, à ce que dit La Harpe, rien ne change le style d'un homme comme d'être mort. Cela explique aussi pourquoi cette réponse s'est fait attendre si long-temps (2); car il y a déjà deux ou trois ans que M. de Voltaire écrivit son *Épître à Boileau*. Si celui-ci revenait, et qu'il eût le même crédit à Versailles qu'autrefois, il ferait remettre M. Clément ès liens pour avoir osé mettre sur son compte cette étonnante réponse. Les Jansénistes ont fait ce qu'ils ont pu pour donner de la vogue au nouveau Boileau. Ils en veulent à M. de Voltaire depuis quinze mois, et je ne nie pas que celui-ci ne leur ait donné des sujets de plainte, comme à ses amis des sujets de confusion et d'humilia-

(1) *Boileau à M. de Voltaire*, in-8°.

(2) Quoi qu'en dise Grimm, cette réponse avait dû paraître peu après l'Epître de Voltaire, car ce dernier, dans celle qu'il adressa un an après celle-ci à Horace, désigne évidemment Clément dans ces vers:

> Toujours ami des vers et du diable poussé,
> Au rigoureux Boileau j'écrivis l'an passé.
> Je ne sais si ma lettre aurait pu lui déplaire ;
> Mais il me répondit par un plat secrétaire,
> Dont l'écrit fade et long déjà mis en oubli,
> Ne fut jamais connu que de l'abbé Mabli.

tion; mais je plains les Jansénistes de n'avoir pas de meilleurs vengeurs que Clément-Boileau, qui est tombé avec son Épître, quoique l'abbé de Mably et Rulhière l'eussent annoncée comme un chef-d'œuvre. Clément dit, dans sa préface, que M. de Voltaire n'ayant pas le talent de la bonne plaisanterie, fait rire au moins, comme le singe, par ses grimaces. Fréron doit être jaloux de cette ligne; car la découverte que M. de Voltaire ne sait pas plaisanter est entièrement neuve, et le parallèle entre lui et le singe de Nicolet est on ne peut pas plus heureux.

M. de Voltaire a écrit à un de ses confrères de l'Académie, au sujet de cet *inclément Clément*, une lettre que vous trouverez à la suite de ces feuilles (1). M. de La Harpe se propose aussi de relever quelques beautés du Boileau posthume dans le *Mercure*. Un autre zélateur a adressé une *Lettre à M. Clément, dans laquelle on examine son Épître de Boileau à M. de Voltaire; par un homme impartial* (2). Cet écrit a 25 pages. L'Épître du Boileau posthume en a 21; cela fait 46 bonnes pages pour la beurrière pendant la semaine de la Passion. L'homme impartial traite Clément comme le Catilina de la littérature, par conséquent avec beaucoup de respect; il en fait un homme très-redoutable. Il assure qu'il n'y a personne à Paris qui ne le craigne ou ne le haïsse: c'était ce que Cicéron disait à Catilina. Je n'ai encore rencontré personne qui haïsse ou qui craigne Clément; il n'y a que l'*homme impartial* qui en meurt.

(1) Vers cette date on trouve plusieurs lettres dans la Correspondance de Voltaire, dans lesquelles il arrange assez mal Clément, notamment une lettre à Chabanon du 6 février.

(2) Moutonnet de Clairfond, auteur d'une traduction de l'*Enfer* du Dante.

de peur. C'est vivre d'une vie misérable; je le plains. Les comparaisons de l'auteur de l'épigramme que vous allez lire ne sont pas tout-à-fait aussi nobles que celles de l'homme impartial.

Certain quidam, pour attaquer Voltaire,
De Despréaux, ce lion littéraire,
Ravit la peau; puis il s'en affubla,
Puis chez les siens, superbe il s'en alla.
Mais par malheur l'âne venant à braire,
Son triste chant d'abord le décéla;
Lors les baudets connaissant le confrère,
Crièrent tous: Eh! Clément, te voilà.

Nous avons depuis quelques jours une *Histoire philosophique et politique des Établissemens et du Commerce des Européens dans les deux Indes*, six volumes assez considérables in-8°. Ce livre est fort rare, et se vend fort cher. On sait qu'il a été imprimé à Nantes, et que l'auteur n'a pu donner ses soins à l'édition; les libraires disent même dans leur avertissement qu'il a été imprimé sans son aveu: en conséquence il se trouve défiguré par un grand nombre de fautes d'impression; et, à la fin de chaque volume, on lit un errata qui ne finit point. Il est généralement attribué à M. l'abbé Raynal; mais comme on dit qu'il est très-hardi, très-véridique, et par conséquent assez dangereux pour son auteur dans ce quart d'heure-ci, il ne convient pas à un honnête homme d'avoir une opinion là-dessus, ni de l'attribuer à qui que ce soit. Ces sortes de livres n'appartiennent à leurs auteurs qu'après leur mort. L'ouvrage, tel qu'il est, est certainement d'un parfaitement honnête écrivain, d'un grand ennemi du despotisme, d'un homme qui a de

vastes connaissances des forces politiques et commerçantes des différentes puissances de l'Europe, et qui ne manque pas de vues. Vous trouverez peut-être dans un ouvrage de si longue haleine quelquefois de l'inégalité dans le style, souvent un ton déclamatoire et de prédication, peu d'art dans les transitions, des idées d'un bon homme plutôt que d'un vrai philosophe, et des vues plus humaines que vraiment philosophiques pour ceux qui ont étudié la nature humaine avec un certain soin; quelquefois aussi des vues plus conformes à la politique établie qu'à la justice. Je ne doute pas qu'il n'y ait aussi beaucoup d'inexactitudes dans un ouvrage qui renferme des détails si immenses. Avec tous ces défauts, dont j'ai entrevu quelques-uns, et d'autres peut-être que je n'ai pu apercevoir encore, c'est un livre capital qui, je crois, n'aurait été fait nulle part, s'il ne l'avait été en France. Il fera une forte sensation; et il est à désirer que l'auteur ait assez de loisir et de courage pour lui donner le degré de perfection dont il est susceptible.

Le 27 du mois passé, les spectacles de Paris ont fait l'ouverture de leurs théâtres. La Comédie Française se proposait de reprendre, le 29, la tragédie nouvelle par M. de Belloy (1). La tragédie des *Druïdes* était annoncée et affichée depuis trois jours, lorsqu'il arriva mercredi, sur les quatre heures, un ordre de la cour pour en défendre la représentation. Les Comédiens remontrèrent que le spectacle devant commencer dans une heure et demie, et tous leurs camarades étant dispersés, ils seraient obligés de fermer leur théâtre si on les empêchait de jouer *les Druïdes*. On leur défendit et de fermer leur

(1) *Pierre-le-Cruel*, représenté pour la première fois le 20 mai 1772.

théâtre et de jouer cette pièce : enfin, ils réussirent avec beaucoup de peine à ramasser le monde nécessaire pour jouer *Nanine*. Cette aventure a fait beaucoup de bruit. L'ordre de la cour a été expédié sur les instances de M. l'archevêque de Paris. Les amis de ce prélat auraient pu lui faire sentir que c'était une inconséquence assez grande d'avoir laissé jouer cette pièce douze fois pendant le carême, temps particulièrement consacré à l'abstinence, pour nous en priver à la treizième fois lorsque nous revenons aux spectacles après la réconciliation pascale. Ils pouvaient ajouter que c'était faire un éclat inutile; que cette pièce aurait pu avoir encore trois ou quatre représentations, et qu'elle aurait été ensuite tout naturellement oubliée. Quoi qu'il en soit, M. Le Blanc est bien heureux. Les prêtres ont fait à sa pièce une réputation qu'elle n'aurait jamais eue sans eux. Si elle s'échappe jamais de la presse, comme il arrivera vraisemblablement dans quelque temps d'ici, on sera bien étonné en pays étranger qu'on ait fait tant de bruit pour si peu de chose.

Immédiatement après la première représentation des *Druïdes*, il arriva de Ferney une tragédie nouvelle intitulée *les Lois de Minos* (1), et composée par M. du Roncel, jeune avocat. Ce jeune auteur n'a que soixante-dix-huit ans; il est plus connu sous le titre de patriarche et d'auteur de *la Henriade*. C'est une chose qui tient vraiment du prodige, que cette foule de productions qui se succèdent avec une rapidité incroyable. La nouvelle tragédie a été lue aux Comédiens, et reçue avec accla-

(1) *Les Lois de Minos, ou Astérie*, tragédie en cinq actes, par M. de Voltaire; Paris, Valade, 1773, in-8°.

mation. Ils se proposaient de la jouer immédiatement après Pâques, et même avant *Pierre-le-Cruel;* mais comme on a trouvé quelque conformité entre le sujet des *Lois de Minos* et celui des *Druïdes*, la représentation vient d'en être défendue provisoirement aux Comédiens: voilà du mois la nouvelle du jour. Ceux qui ont vu cette nouvelle tragédie du patriarche assurent qu'elle sera comptée parmi ses meilleures; qu'elle est surtout supérieurement écrite, et que sur ce point elle pourra soutenir le parallèle avec tout ce qu'il a fait de mieux en ce genre. Il est permis, je crois, de douter un peu de ces assertions lorsqu'on sort de la lecture des *Pélopides;* et le plus sûr sera d'attendre la publication de la nouvelle tragédie avant de prendre part à ces affirmations.

Le théâtre de la Comédie Italienne vient de perdre une actrice célèbre, madame Favart, morte ces jours derniers d'un ulcère dans la matrice, maladie douloureuse et cruelle. Elle a montré beaucoup de courage et de patience pendant tout le temps de ses souffrances. Revenue un jour d'un long évanouissement, elle aperçut, parmi ceux que son danger avait rassemblés en hâte autour d'elle, un de ses voisins dans un accoutrement fort grotesque; elle se mit à sourire, et dit qu'elle avait cru voir le *paillasse de la Mort:* mot de caractère dans la bouche d'une fille de théâtre mourante. Jamais les prêtres ne purent la déterminer à renoncer au théâtre. Elle dit qu'elle ne voulait point se parjurer; que c'était son état; que si elle guérissait, elle serait obligée de le reprendre, et qu'elle ne pouvait par conséquent y renoncer de bonne foi; elle aima mieux se passer de sacremens. Mais lorsqu'elle se sentit expirer, elle dit : *Oh! pour le coup, je*

renonce. Ce fut son dernier mot. Madame Favart était âgée à peu près de cinquante ans : c'était une mauvaise actrice. Elle avait la voix aigre, et le jeu bas et ignoble; elle n'était supportable que dans les rôles de charge, et ne l'était pas long-temps. Elle jouait supérieurement la Savoyarde montrant la marmotte; c'était tout son talent; c'était ce qui avait fait sa fortune sur ce théâtre lors de son début en 1749. Elle s'appelait alors mademoiselle de Chantilly; elle dansait, elle chantait, et sa danse en sabots tourna la tête à tout Paris. Elle sortait alors de la troupe des comédiens que le grand Maurice de Saxe eut toujours à la suite de son armée victorieuse. La grande célébrité de mademoiselle de Chantilly venait même de la passion qu'elle avait inspirée à ce héros, et à laquelle elle ne fut point sensible (1). Cette partie de son roman prête beaucoup à des réflexions morales. Le héros de la France, le vainqueur de Fontenoi et de Laufeldt, le plus bel homme de son temps, aimait éperduement une petite créature qui était désolée d'être obligée d'être sa maîtresse pour de l'argent, parce que la tête lui tournait d'un garçon pâtissier, mal bâti, appelé Favart; qui s'était échappé de la boutique de son maître pour faire des chansons et des opéra comiques comme on les faisait alors. Le garçon pâtissier enleva au maréchal de Saxe sa petite maîtresse, et s'évada avec elle pendant le siège de Maëstricht. La nuit de leur évasion fut apparemment orageuse, car les ponts de communication entre l'armée du maréchal et le corps de Lowendal, qui était de l'autre côté du fleuve, furent enlevés, et l'on craignit que les ennemis n'en profitassent

(1) Quand les amis du maréchal lui reprochaient cette liaison, celui-ci défendait son amour en disant : « Trouvez-m'en une autre qui me le fasse faire comme elle. »

pour tomber sur ce corps et l'écraser. M. Dumesnil, qu'on appelait dans ce temps-là le *beau Dumesnil*, et que nous avons vu mourir de son expédition au parlement de Grenoble, entre chez le maréchal de grand matin; il le trouve assis sur son lit, échevelé, et dans l'agitation de la plus vive douleur; il entreprend de le consoler. « Le malheur est grand sans doute, dit Dumesnil, mais il peut se réparer. » — « Ah! mon ami, lui répond le maréchal, il n'y a point de remède, je suis perdu! » Dumesnil continue à ranimer son courage abattu et à le rassurer sur l'événement de la nuit : « Il n'aura pas peut-être, dit-il, les suites qu'on en redoute. » Le maréchal continue à se désespérer et à se regarder comme un homme sans ressource. Enfin au bout d'un quart-d'heure il s'aperçoit que tous les discours de Dumesnil n'avaient pour objet que ces ponts entraînés..... « Eh! qui vous parle, lui dit-il, de ces ponts rompus; c'est un inconvénient que je réparerai en trois heures. Mais la Chantilly! elle m'est enlevée? » Le héros à qui jamais l'opération la plus importante n'avait fait perdre une heure de sommeil, était échevelé et éperdu pour avoir été délaissé par une petite courtisane! Après son début à Paris, cette petite créature épousa en effet le garçon pâtissier, devenu auteur et poète, et s'en alla avec lui en Lorraine, si je ne me trompe. Le grand Maurice, irrité d'une résistance qu'il n'avait jamais éprouvée nulle part, eut la faiblesse de demander une lettre de cachet pour enlever à un mari sa femme, et pour la contraindre d'être sa concubine; et, chose remarquable, cette lettre de cachet fut accordée et exécutée. Les deux époux plièrent sous le joug de la nécessité, et la petite Chantilly fut à la fois femme de Favart et maîtresse de

Maurice de Saxe. Elle causa même la mort de ce héros l'année suivante. Il l'avait emmenée avec lui à Chambord; elle avait passé dans son lit la nuit où il fut surpris de la maladie qui l'enleva à la France en très-peu de jours. L'histoire dit qu'elle remplaça depuis cet illustre amant par un petit avorton asthmatique appelé l'abbé de Voisenon. C'était apparemment la destinée du fier Saxon, qui ne souffrit jamais aucun échec les armes à la main, d'avoir des faiseurs de vers pour rivaux, et pour rivaux préférés. Du moins l'histoire dit qu'il fut aussi jaloux de Marmontel dans ses amours avec mademoiselle Navarre, qui épousa ensuite un marquis de Mirabeau, frère de l'Ami des Hommes, et expira bientôt après de désespoir sous la persécution de la famille irritée de son mari Cette mésalliance et les suites qu'elle eut firent quitter au marquis de Mirabeau son pays natal. Il trouva un établissement considérable à la cour de Bareith, où il est mort après y avoir contracté un second mariage plus conforme à sa naissance, et sans doute plus satisfaisant pour son cœur; car il épousa une fille de condition et d'un mérite distingué; et quoiqu'il soit très-possible qu'une fille de rien, ou même une courtisane de profession, soit douée d'un mérite éminent, il ne l'est pas trop dans nos mœurs qu'elle ait reçu une première éducation capable de dédommager un homme d'honneur des sacrifices dans lesquels un fol amour l'aurait entraîné. Le comte de Saxe aimait la mauvaise compagnie en femmes, et même en hommes, par choix et par hauteur. Il ne se serait pas trouvé déplacé sur un trône; et avec une ame de cette trempe, on ne se trouve bien ni dans les antichambres de Versailles, ni dans les soupers de Paris, où l'égalité préside. Pour revenir à madame Fa-

vart, je ne me souviens pas de l'avoir jamais connue jolie. Elle n'eut jamais aucun talent pour la vraie comédie; elle aurait dû quitter le théâtre depuis longtemps. Il est vrai que dans les dernières années elle y paraissait bien peu; les auteurs n'avaient garde de lui confier des rôles importans dans leurs pièces: elle était merveilleuse pour les faire tomber. Il n'y eut que son mari qui eut toujours le bon procédé de lui réserver le principal rôle dans ses pièces, et cette piété conjugale influa sensiblement sur leur succès.

La vente du cabinet des tableaux de M. le duc de Choiseul est un des phénomènes les plus singuliers dans l'histoire des arts et de la brocanterie. On espérait tirer au plus cent mille écus de cette vente, et la totalité a produit la somme de 443,174 livres. J'ai ouï dire à notre magicien Vernet que si cette collection avait appartenu à quelque homme obscur, il n'en aurait pas tiré au-delà de 25,000 fr., et que tel tableau a été vendu 10, 15, 25,000 liv. et au-delà, pour lequel il ne se soucierait pas de donner, lui, plus de 6 fr. Si, comme je le pense, il y a de l'exagération dans ce propos, il prouve toujours que les prix de cette collection ont été poussés au-delà de tout ce qu'on en pouvait espérer. Plusieurs causes ont contribué à cet effet inattendu. Le cabinet du baron de Thiers, enlevé tout entier par l'impératrice de Russie, a laissé à tous les amateurs de ce pays-ci et des étrangers leurs fonds intacts. Le cabinet de M. le duc de Choiseul était moins celui d'un connaisseur de l'art que d'un amateur qui a des tableaux dispersés dans les différentes pièces de son appartement, pour son agrément personnel. Son choix excluait tous les sujets sérieux, tristes,

tragiques, saints, d'un grand style, et par conséquent tous les tableaux italiens; il se bornait à la naïveté et à la vérité de l'école flamande, et à la galanterie et à la mignardise de l'école française. Or, il y a beaucoup plus de concurrens pour ces deux genres que pour le premier; et ceux qui n'ont qu'Homère dans la tête ne citeront pas cette préférence comme une preuve de bon goût de notre siècle.

JUIN.

Paris, juin 1772.

La tragédie nouvelle intitulée *les Lois de Minos*, est une preuve certaine de la passion inguérissable de M. de Voltaire pour le théâtre, et il aura de commun avec Pierre Corneille d'avoir fait des tragédies jusqu'à la fin de sa vie. Un hasard singulier lui a fait rencontrer cette fois-ci le même sujet que M. Le Blanc a traité dans sa tragédie des *Druïdes*. Quand il s'agit de s'élever contre les atrocités du fanatisme, les monumens historiques ne manquent jamais, et un poète n'a que l'embarras du choix. Ainsi, l'on trouve presque chez tous les peuples les traces du sang des victimes humaines immolées pour apaiser la colère divine. M. Le Blanc, voulant attaquer le fanatisme, et lui reprocher cette fureur impie, a établi sa scène chez nos barbares ancêtres, au milieu d'une peuplade abrutie par des druïdes farouches; M. de Voltaire, ayant un dessein tout semblable, a placé son sujet dans l'île de Crète. Chez M. Le Blanc, le roi est un

imbécile superstitieux, entièrement asservi par son confesseur druïde; de sorte que si par bonheur le grand druïde n'était pas un philosophe plein d'humanité, plein de zèle pour la vérité, tel enfin qu'on n'en a jamais vu parmi les prêtres, et qu'il est impossible qu'il y en ait un dans des temps de barbarie et de ténèbres, le sang des victimes humaines coulerait sans aucune réclamation quelconque. Chez M. de Voltaire, c'est le roi de Crète qui fait le rôle de philosophe, et qui ose s'opposer à cette horrible superstition; mais le grand druïde de M. Le Blanc ayant encouru la censure de monseigneur l'archevêque de Paris, en vertu de laquelle il a été chassé du théâtre après y avoir prêché le carême avec beaucoup de succès, et défenses lui ayant été faites de faire imprimer ses sermons, le roi de Crète, nouvellement arrivé de la fabrique de Ferney, a été enveloppé dans la disgrace du grand druïde, et n'a pu obtenir la permission de plaider la cause de l'humanité sur le théâtre des Tuileries.

Cette tragédie est, de toutes les tragédies faibles du patriarche, la moins faible, quoiqu'elle le soit encore honnêtement. Depuis *Olympie* inclusivement, le patriarche n'a rien fait en tragédies qui vaille mieux que ses *Guèbres*, qui sont de l'année 1769, et ses *Lois de Minos*, de l'année présente. Cependant, s'il avait voulu faire la clôture de son théâtre par la tragédie de *Tancrède*, et qu'il n'eût plus risqué aucun essai dans ce genre, ayant conservé d'ailleurs la fraîcheur de son coloris, les graces et les agrémens de son style dans toutes ses autres productions, quelle réputation n'aurait-il pas laissée! Mais depuis que Gil Blas s'est si bien trouvé d'avoir averti son archevêque que son génie bais-

sait, aucun faiseur d'homélies n'a plus trouvé d'avertisseur.

Abstraction faite de l'âge de l'auteur, et de tout parallèle avantageux aux productions de sa vieillesse, on ne peut se dissimuler que cette tragédie ne soit d'une extrême faiblesse, soit qu'on la considère du côté du style, ou de l'intrigue et de la conduite, ou bien du côté de l'invention. Le propre de la faiblesse, c'est de faire des efforts impuissans qui conduisent droit à l'absurde. En examinant avec un goût un peu sévère la conduite de tous les personnages de cette tragédie, à commencer par celle de Teucer, vous verriez qu'ils agissent tous en dépit du bon sens, et qu'il est impossible que rien se soit passé ce jour-là en Crète, comme le poète le prétend et nous le montre. Il nous prend pour des enfans qu'on peut ébahir en leur faisant voir par un trou la curiosité. Ma foi, quand on s'est gâté le goût par la lecture de Sophocle et d'Euripide, quand on veut avoir au théâtre des actions vraisemblables et y entendre ce que Horace appelle *veræ voces*, il est impossible de s'accommoder de ces tours de passe-passe et de ces puérilités, plus dignes d'un jeu de marionnettes que du théâtre public d'une nation éclairée; et quand on réfléchit que c'est le prince des poètes qui ose offrir ces fadaises au public, on est tenté de croire que, malgré nos prétentions, malgré la bonne foi avec laquelle nous imprimons tous les jours que le théâtre français est très-supérieur à tous les théâtres anciens et modernes, l'art est encore au berceau parmi nous, et qu'il n'y a guère d'espérance de lui voir prendre la toge virile.

Lettre de l'abbé Galiani à madame d'Épinay.

Naples, 8 juin 1771.

Réponse courroucée.

Fi l'indignité! Fi la lésine! Quoi! parce que l'ambassadeur va danser à Versailles, et que vous ne pouvez pas m'envoyer sous son enveloppe votre lettre, faut-il que je reste une semaine entière sans une belle lettre de vous? Il fallait l'écrire, l'envoyer par la poste; je l'aurais payée, et je n'aurais pas regretté mon argent. A présent, que voulez-vous que je vous mande? je n'ai rien dans ma tête ni dans ma poche; je viens de perdre à la loterie; je suis au milieu d'une nation endormie au point qu'il ne m'est point possible de rencontrer un seul écouteur. Il faut absolument que je m'en retourne à Paris. Finissez donc vite vos brouillamini pour que je puisse venir causer gaiement chez vous. J'ai laissé mon histoire du vingtième siècle interrompue; Grimm se fâchera; mais pourquoi ne me tient-il pas un peu en haleine? Et Suard et le baron, et enfin tous, pourquoi m'oublient-ils? Je vous prie de leur montrer de temps en temps quelque article de mes lettres, pour qu'ils aient par ce moyen un certificat de ma vie.

Mauvaise soirée! Il ne me passe rien dans l'esprit qui soit digne de vous être mandé. Je fis hier une grande promenade; je me trouvai las et fatigué au possible; je me mis à réfléchir sur ce que c'est que la lassitude; je trouvai que c'est positivement l'évaporation de cette matière qu'on appelle ame. Cette théorie me parut neuve et profonde. Je trouvai que toute machine, telle que l'homme et la bête, ayant une volonté, est susceptible de lassi-

tude; que ce qu'on appelle ame plastique n'est point susceptible de lassitude, soit dans les plantes, soit dans les animaux. Ainsi le mouvement du cœur appartient à notre ame plastique, et n'est point sujet à la volonté ni à la lassitude. La volonté est donc une effusion de cette matière volatile qui va devers ce nerf qui exécute la volonté, qui s'évapore et produit la lassitude jusqu'à ce qu'elle soit reproduite. La mort est donc une lassitude universelle produite par un excès de désirs. Je meurs d'envie de retourner à Paris; voilà ma mort. Bonsoir.

Le même à la même (1).

Naples, 15 juin 1771.

Ma belle dame, je n'ai point de lettres de vous cette semaine, mais je n'en suis point en peine; comme je vous connais pour une femme très-ménagère, apparemment vous aurez voulu m'épargner des frais de poste, et Dieu sait par quelle route vous m'avez écrit! A bon compte je n'ai rien à vous dire; ainsi je profite de ce moment d'oisiveté pour répondre à mon prophète.

Mon cher Grimm, le cœur me saigne de voir acheter l'Herculanum (2) au prince héréditaire de Saxe-Gotha, l'homme du monde le plus digne de le recevoir en présent. Sachez que quoique ce livre se vende et ne se donne plus aux particuliers, les souverains sont toujours, comme

(1) Dans la *Correspondance de Galiani*, donnée par Barbier (Paris, Treuttel et Wurtz, 1818), on trouve à cette même date une autre lettre à la place de celle-ci.

(2) *Antiquités d'Herculanum*, 1757, in-folio. Galiani fut un des collaborateurs de ce grand ouvrage.

de raison, au-dessus des lois. Si le prince voulait en écrire un seul petit mot à notre ministre Tanucci, en lui disant qu'il souhaiterait enrichir sa vaste bibliothèque d'un ouvrage que la magnificence du roi fait graver ici, il l'aurait d'abord sans faute, comme on le donne à tous les autres souverains. Il pourrait prier M. Tanucci de me le livrer; j'en ferais ici le reçu, et je vous l'expédierais. S'il voulait ensuite envoyer en présent à la bibliothèque du roi, ici, ou à M. Tanucci, sa *Gotha nummaria*, ou quelque livre particulièrement appartenant à sa maison ou à ses États, etc., il ferait ce que peu de souverains ont fait, et ce qui serait très-noble et très-digne de lui. Voilà, mon cher Grimm, ce que j'ai à vous dire; tâchez de persuader le prince de faire à ma guise, et surtout assurez-le de mon enthousiasme pour lui. Bonjour. Vous ne valez rien; vous m'avez déshonoré à la face de tous les potentats du Nord (1), et je vous ai pardonné. Coquin, pour expiation de vos forfaits, envoyez-moi le Voyage de Bougainville (2), et si, depuis mon départ, il a paru à Paris d'autres voyages curieux, je vous prie de m'en faire l'emplette aussi. C'est aujourd'hui l'anniversaire du jour que je suis parti de Paris. Quel jour! quel moment! voilà deux années et plus que nous ne nous sommes vus. Avez-vous pu vivre sans moi? Puis-je vivre sans vous? Adieu. Embrassez mes disciples, mes compagnons et mes maîtres. Bonsoir.

(1) Voir le passage du sermon composé par Grimm tom. VI, p. 329.

(2) *Voyage autour du monde*, 1772, 2 vol. in-8°.

Le même à la même

Naples, 22 juin 1771.

J'ai reçu, ma belle dame, deux lettres de vous à la fois, et celle qui me manquait la semaine passée m'a coûté mon argent, tout comme si elle était venue par la poste; ainsi vous direz au chevalier de Magallon qu'il faut que M. de Fuentes ne fasse jamais qu'un seul paquet pour moi; car si on m'en envoie deux, on m'en délivre un *gratis* (et c'est toujours le plus mince), et l'on me fait payer l'autre : voilà qui est dit une fois pour toutes.

Venons au contenu de vos lettres; elles sont belles, charmantes, longues, et remplies de détails qui m'intéressent. Vous avez reconnu Voltaire dans son *Sermon* (1), moi je n'y reconnais que l'écho de feu M. de Voltaire. Ah! il rabâche trop à présent. Sa Catherine est une maîtresse femme, parce qu'elle est intolérante et conquérante; tous les grands hommes ont été intolérans, et il faut l'être. Si l'on rencontre sur son chemin un prince sot, il faut lui prêcher la tolérance, afin qu'il donne dans le piège, et que le parti écrasé ait le temps de se relever par la tolérance qu'on lui accorde, et d'écraser son adversaire à son tour. Ainsi le Sermon sur la tolérance est un sermon fait aux sots et aux gens dupes, ou à des gens qui n'ont aucun intérêt dans la chose: voilà pourquoi, quelquefois, un prince séculier doit écouter la tolérance; c'est lorsque l'affaire intéresse les prêtres sans intéresser les souverains. Mais en Pologne, les évêques sont tout à la fois prêtres et souverains, et s'ils le peuvent, ils feront

(1) *Sermon du Papas Nicolas Charisteski, prononcé dans l'église de Sainte-Toléranski, village de Lithuanie, le jour de Sainte Épiphanie*, 1771; compris dans les *Œuvres de Voltaire*.

fort bien de chasser les Russes et d'envoyer au diable tous les dissidens; et Catherine fera fort bien d'écraser les évêques, si cela lui réussit. Moi je n'en crois rien; je crois que les Russes écraseront les Turcs par contre-coup, et ne feront qu'agrandir et réveiller les Polonais, comme Philippe II et la maison d'Autriche écrasèrent l'Allemagne et d'Italie en voulant troubler la France, qu'ils ne firent qu'ennoblir: voilà mes prophéties.

Je ne me porte pas trop bien ce soir; je suis enrhumé, et, qui plus est, je suis triste et ennuyé au possible. La seule chose qui m'ait fait plaisir depuis que je suis ici, c'est un opéra comique de Piccini qu'on donne à présent. Il y a atteint le but de la perfection de l'art; il m'a appris que nous chantons tous et toujours quand nous parlons: la difficulté est de trouver notre ton et notre modulation lorsque nous causons. Assurez-vous que cet opéra de Piccini est quelque chose dont vous n'avez pas même idée, tant il est supérieur à ce que vous avez jamais entendu. Toutes les fois que j'y vais, il me prend un désir si vif d'avoir Grimm, Diderot et vous à mes côtés, que le chagrin de ne pas vous y voir me trouble tout le plaisir du spectacle.

Je ne vous parle pas de vos malheurs; ce n'en est pas un des moindres que de bons réglemens aient été faits dans un temps de procédure, et par un chancelier, et qu'on se fasse un plaisir de ne pas les observer, par un esprit mal entendu de patriotisme. C'est le malheur qu'eut le paganisme d'être protégé par Julien l'Apostat. Saint Cyrille n'eut raison que parce que Julien avait plus d'esprit que de conduite, et qu'il voulut virer de bord trop précipitamment. Au reste, aimez-moi, voilà l'essentiel.

Avez-vous remarqué les réglemens qu'on a proposés

à la chambre des communes à Londres, sur le fait de l'exportation? Qu'en disent les économistes? La seule nation qui leur servait de cheval de bataille les abandonne et réforme son prix d'encouragement, comme je l'avais prévu et prédit. Elle prend le parti de classer les différens prix des blés: mauvais parti, moins bon que le mien, cependant moins mauvais en Angleterre, où les prix des blés sont uniformes à peu près dans toutes les provinces, à cause de la grande facilité de circulation. Ce parti pourtant de l'Angleterre revient presque à mon système; j'ai parlé pour un pays où la gratification n'était pas introduite. Je voudrais que quelqu'un publiât ces réflexions. Bonsoir. Aimez-moi. Adieu. »

Le même à la même.

Naples, 29 juin 1771.

Votre lettre du 8 juin n'est point gaie; il s'en faut même beaucoup: vous avouez vous-même que vous n'avez que quelques lueurs de gaieté; je crains que cela ne tienne au physique, et que vous ne vous portiez pas bien: voilà ce qui me fâche. Pour moi, je fais tout ce que je puis pour vous égayer, et ce n'est pas un petit effort pour moi: car je suis si ennuyé de mon existence ici, qu'en vérité je deviens homme d'affaires et homme grave de jour en jour davantage, et je finirai par devenir Napolitain tout comme un autre.

Madame Geoffrin aura eu un érysipèle, parce que quelque étourdi se sera avisé de donner une nouvelle quelconque chez elle; je suis enchanté qu'elle soit rétablie.

Vous avez un nouveau ministre des affaires étran-

gères; mais, tant qu'on ne fera pas le ministre des affaires étranges, il vaquera la place la plus importante dans le ministère.

Mille graces à Suard de l'*Histoire de Charles-Quint.* Si je publie l'Histoire de Louis XVII, je lui en promets un exemplaire de mon côté; mais, comme je ne suis pas en train de faire de nouveaux ouvrages, j'ai prié M. Nicolaï de lui donner en attendant un exemplaire de ma Carte (1). A propos de cela, je vous prie d'assurer tous mes amis, Grimm, Diderot, madame d'Epinay, etc., qu'il n'était pas en mon pouvoir de leur donner des exemplaires de ma Carte, puisqu'elle appartient au roi qui en a payé la gravure; voilà pourquoi je n'ai pas été généreux à leur en faire des présens. Je crois vous avoir mandé que je souhaite avoir le Voyage de Bougainville et d'autres voyages véridiques, s'il en a paru depuis deux ans. Je suis curieux de lire cette *Histoire de Charles-Quint*.... Je présente mes respects aux culottes mouillées de notre cher marquis (2). J'embrasse mes amis. J'ai eu des nouvelles du baron par M. Changuion. Bonjour et bonsoir.

(1) La carte dont Galiani parle ici faisait sans doute partie des *Antiquités d'Herculanum*.

(2) Ce *cher marquis aux culottes mouillées* était sans doute le marquis de Croismare. C'est lui aussi probablement que Galiani désigne par le marquis *au cul au lait* dans la lettre du 20 juillet 1771. Voir au mois de juillet 1772.

FIN DU TOME SEPTIÈME.

TABLE DES MATIÈRES.

1770.

1771.

